LES CARNETS DE GUANTÁNAMO

MOHAMEDOU OULD SLAHI

Présenté par
LARRY SIEMS

Michel LAFON

UNCLASSIFIED

Mohamedou Ould Slahi

Les Carnets de Guantánamo

Présentés et annotés par Larry Siems

Traduit de l'anglais (États-Unis)
par Éric Betsch

Michel Lafon

Mohamedou Ould Slahi aimerait dédier son récit à la mémoire de sa mère, Maryem Mint el-Wadia.

Il souhaite également préciser qu'il lui aurait été impossible d'inclure cette dédicace sans Nancy Hollander, et ses collègues Theresa Duncan et Linda Moreno.

Guantanámo, l'impasse

L'extraordinaire force des pages qui suivent provient de l'inestimable témoignage qu'elles livrent. Si Guantánamo n'a jamais été caché, jamais il ne nous a été permis d'entrer ainsi au plus près et au plus effrayant de cette prison.

Quatre mois après les attentats du 11 septembre, dans une Amérique sous le choc, les autorités américaines ouvraient ce centre de détention au mépris des règles les plus élémentaires du droit. La légitimité de la « guerre contre la terreur » justifiant tous les moyens, elles ne cachaient pas cette prison excentrée sur une base militaire de Cuba, allant jusqu'à ouvrir une partie du camp aux journalistes ou ONG, orchestrant des campagnes de communication destinées à renforcer l'adhésion de l'opinion américaine.

Une transparence pourtant très relative : le plus inavouable a longtemps été caché ou nié. La vitrine officielle devait tenir. Elle s'est rapidement délitée, l'aberration du système aidant. La dé-classification des présents carnets, la parution le 9 décembre 2014 de la version abrégée d'un rapport du Sénat sur les méthodes de torture employées par la CIA sont autant de récents et flagrants démentis de toute tentative de légitimation de Guantánamo. Le droit international le dit et le principe d'humanité le crie : rien ne peut justifier ce qui s'est pratiqué et se pratique encore dans cette zone de non droit absolu.

Depuis l'ouverture de Guantánamo, la situation n'a pas vraiment changé. Dès sa prise de fonction en janvier 2009, Barack Obama s'était pourtant engagé à fermer le camp, dénonçant les dérives liées à la guerre globale contre le terrorisme. En août 2014, il reconnaissait publiquement que les Etats-Unis avaient « torturé des gens » et à l'automne il réaffirmait qu'il fallait fermer Guantánamo. Mais, en déclarant que 36 détenus ne seraient jamais jugés ni libérés, et en réaffirmant la notion de guerre globale contre le terrorisme, il va dans le même sens que le Congrès qui ne cesse de s'opposer à la fermeture de Guantánamo.

Treize ans après son ouverture, le centre n'est toujours pas fermé et les enjeux juridiques et humains qu'il pose restent entiers. Le nombre de détenus a certes baissé (136 en décembre 2014 sur les 779 détenus sur la base depuis 2002), mais leur sort reste incertain, imprécis. Leurs conditions de détention demeurent plus que préoccupantes et les récentes grèves de la faim en attestent. La réponse qui consiste à forcer les détenus à se nourrir est une forme de torture… un cercle qui semble infernal.

La prise de conscience du scandale que représente Guantánamo est désormais acquise. Le travail d'ONG comme Amnesty International, qui depuis l'ouverture du camp en dénonce les dérives tout en réclamant sa fermeture, y a sans doute contribué. La parution dans plusieurs pays de ces carnets inédits est un pas supplémentaire.

Mais si ces prises de consciences indignent, elles doivent surtout aider à agir. Au-delà de sa mobilisation auprès ou en faveur de détenus, Amnesty International ne cesse de rappeler aux autorités américaines les mesures qui sont impératives pour sortir de cette impasse : la libération des détenus déclarés « libérables » sans les transférer dans un pays

où leurs droits risquent d'être à nouveau violés, l'inculpation des autres devant une Cour fédérale sans requérir la peine de mort, la traduction en justice de tous les auteurs des violations passées et présentes, et l'attribution de réparations aux victimes.

Amnesty International
Décembre 2014

~~UNCLASSIFIED~~

you keep me in jail so why should I cooperate? I said so not knowing that Americans use torture to facilitate interrogation. Of course, I was very tired from being taken to interrogation every day. My back was just conspiring against me. I sought Medical help, "you're not allowed to sit for so long time" said the [redacted] physiotherapist "Pls, tell my interrogators so b/c they make sit for long hours almost every day", "I will write a note but I am not sure whether it will have effect" She replied. Feb 03 [redacted] washed his hands off me "I am going to leave but if you're ready to talk about ~~my~~ your telephone conversations request me. I'll come back" he said, "~~Be sure~~ I assure you that I am not going to talk about anything unless you answer my question - why I am here?", [redacted] asked me to dedicate an English copy of Koran to him, which I happily did, and off he went. I never heard about [redacted] after that, [redacted] and I to "not" working together but he was an overbearing person. I don't think in a negative way. [redacted] just had tons of reports with all kind of evil theories. The so mis-mash of what-ifs was mainly fueled with prejudices, ~~and~~ hatered, and ignorance toward the Islamic Religion. "I am working on showing you

~~UNCLASSIFIED~~

Chronologie de la détention

Février 2000 – Après avoir passé douze ans à étudier et travailler à l'étranger, en Allemagne dans un premier temps, puis brièvement au Canada, Mohamedou Ould Slahi décide de rentrer chez lui, en Mauritanie. En chemin, il est à deux reprises emprisonné sur ordre des États-Unis – d'abord par la police sénégalaise, puis par les autorités mauritaniennes – et interrogé par des agents américains du FBI à propos du « complot de l'an 2000 », comme on l'a appelé, qui prévoyait de faire sauter une bombe à l'aéroport de Los Angeles. Ayant conclu que rien n'établit qu'il ait été impliqué dans ce projet, les autorités le relâchent le 14 février 2000.

2000-automne 2001 – Mohamedou vit avec sa famille et travaille en tant qu'électrotechnicien à Nouakchott, en Mauritanie.

29 septembre 2001 – Mohamedou est emprisonné deux semaines durant par les autorités mauritaniennes. Des agents du FBI l'interrogent de nouveau à propos du complot de l'an 2000. Il est cette fois encore libéré. Les autorités mauritaniennes déclarent publiquement qu'il est innocent.

20 novembre 2001 – La police mauritanienne se présente chez Mohamedou et lui demande de la suivre pour un nouvel interrogatoire. Il obtempère de bon gré et se rend aux locaux de la police au volant de sa voiture.

28 novembre 2001 – Un avion de la CIA transfère Mohamedou de Mauritanie à Amman, en Jordanie, où il est emprisonné et interrogé pendant sept mois et demi par les services de renseignement jordaniens.

19 juillet 2002 – Un autre appareil de la CIA récupère Mohamedou à Amman. Il est dévêtu et menotté, on lui applique un bandeau sur les yeux et on lui fait enfiler une couche. Il est ensuite transporté sur la base aérienne américaine de Bagram, en Afghanistan. Les événements relatés dans les *Carnets de Guantánamo* débutent sur cette scène.

4 août 2002 – Après deux semaines d'interrogatoires à Bagram, Mohamedou et trente-quatre autres détenus sont entassés dans un camion de transport militaire et envoyés à Guantánamo. Parvenu à destination, le groupe est pris en charge le 5 août 2002.

2003-2004 – Les interrogateurs militaires soumettent Mohamedou à un « plan d'interrogatoire spécial », personnellement approuvé par Donald Rumsfeld, le secrétaire à la Défense américain. Entre autres tortures, il subit des mois d'isolement total, une multitude d'humiliations physiques, psychologiques et sexuelles, des menaces de mort, des menaces à l'encontre de sa famille, ainsi qu'un simulacre d'enlèvement et d'extradition.

3 mars 2005 – Mohamedou rédige sa demande d'ordonnance d'*habeas corpus*.

Été 2005 – À l'isolement dans sa cellule de Guantánamo, Mohamedou rédige à la main les 466 feuillets qui deviendront cet ouvrage.

12 juin 2008 – La Cour suprême décrète par cinq voix contre quatre (Boumediene v. Bush) que les détenus de Guantánamo ont le droit de s'opposer à leur détention par le biais d'une ordonnance d'*habeas corpus*.

Août-décembre 2009 – Le juge de cour de district James Robertson entend la demande d'*habeas corpus* de Mohamedou.

22 mars 2010 – Le juge Robertson accorde à Mohamedou son ordonnance d'*habeas corpus* et ordonne sa libération.

26 mars 2010 – L'administration Obama fait appel.

17 septembre 2010 – La cour d'appel des États-Unis pour le neuvième circuit renvoie la demande d'*habeas corpus* de Mohamedou devant la cour de district. Cette affaire est toujours en cours.

Aujourd'hui – Mohamedou est toujours détenu à Guantánamo, dans la cellule où se sont déroulés bon nombre des événements rapportés dans cet ouvrage.

I hungrily started to read the letter but soon I got chocked. The letter was a cheap forgery, it was not from my family. It was the production of the Intel community. "Dear brothers, what I received no letter, I am sorry!", "Bastards, they have done so with other detainees" said a detainee. But the forgery was so clumsy and unprofessional that no fool would fall for it. First, I have no brother of mine with that name, second, my name was misspelled, third my family doesn't live where the correspondent mention but close enough, forth I know not only the handwriting of every single member of my family, I also know every phrases his ideas. The letter was kind of a sermon, "Be patient like your ancestors, and have faith that Allah is going to reward you". I was so mad at this attempt to fraud me, and play with my emotions. Next day, [redacted] pulled me for interrogation, "How is your family doing?", "I hope they're doing well", "I've been working to get you the letter!", "Thank you very much, but good effort, but if you guys want to forge a mail let me give some advices", "What are you talking about?", I smiled "I don't really know is okay, but it was cheap to forge a message and make me believe I have contact with my dear family!" I said handing him

UNCLASSIFIED

Précisions à propos du texte, des passages censurés et des annotations

Cet ouvrage est une version revue du manuscrit de 466 pages que Mohamedou Ould Slahi a rédigé à la main dans sa cellule de la prison de Guantánamo au cours de l'été et de l'automne 2005.

Ce texte a été revu à deux reprises, dans un premier temps par le gouvernement américain, qui y a ajouté 2 600 blocs noircis censurant le propos de Mohamedou, puis par moi. Mohamedou n'a pas eu l'occasion de participer ni de réagir à l'une ou l'autre de ces réécritures.

Il a cependant toujours espéré que son manuscrit soit un jour disponible pour le grand public – ce récit nous est directement adressé, et en particulier aux lecteurs américains – et en a explicitement autorisé la publication sous sa forme revue. Confiant en ce sens, il a dit souhaiter que le processus éditorial soit mené d'une façon qui restitue le contenu de son texte original et réponde à ses promesses. Il m'a accordé sa confiance pour effectuer ce travail, et c'est ce que je me suis efforcé de faire en préparant ce manuscrit pour l'impression.

Mohamedou Ould Slahi a rédigé ses mémoires en anglais, sa quatrième langue, en grande partie apprise en détention aux États-

Unis, comme il le raconte ici, souvent de façon amusante. Ce détail est à la fois un acte significatif et un réel exploit. C'est également un choix qui permet certains des effets littéraires les plus importants du texte. D'après mes calculs, il emploie un vocabulaire qui ne dépasse pas les 7 000 mots, un lexique comparable par sa taille à celui des épopées homériques. Il le manie d'une façon qui évoque parfois ces récits antiques, notamment lorsqu'il réitère l'usage de formules figées pour décrire des phénomènes ou événements récurrents. À l'instar des auteurs de ces épopées, il livre ainsi une très vaste gamme d'actions et d'émotions. Au cours de ce processus de réécriture, j'ai avant tout cherché à préserver cet aspect et à honorer cette réussite.

Cela étant, le manuscrit que Mohamedou est parvenu à écrire dans sa cellule, en 2005, est une ébauche incomplète et parfois fragmentaire. Certains passages sont constitués d'une prose plus affinée ; certains montrent une écriture manuscrite plus petite, plus précise. Ces deux éléments laissent imaginer de possibles versions antérieures. En dehors de ces passages, l'écriture, plus lâche, évoque davantage un premier jet et un certain bouillonnement. La narration varie considérablement, avec par exemple une chronologie moins linéaire lorsqu'il est question des événements les plus récents. Ce qui peut se comprendre, vu l'intensité de ces derniers et la proximité des personnages qu'il décrit. La forme générale du récit est elle-même indécise, comme le prouve la série de flash-backs relatant les événements précédant la narration principale, que l'on retrouve en fin d'ouvrage.

En abordant ces défis, j'ai, comme tout éditeur cherchant à satisfaire l'auteur – qui espère que les erreurs et les égarements seront réduits au minimum et que sa voix et sa vision seront mises en avant –, revu ce texte à deux niveaux. Ligne à ligne, cela a

principalement consisté à rectifier le temps des verbes, l'ordre des mots et quelques expressions bancales, et parfois, dans un but de clarté, à étoffer ou à réorganiser le texte. J'ai également inséré les flash-backs ajoutés dans le fil principal du récit et dégraissé le texte, opération qui l'a fait passer de 122 000 à un peu moins de 100 000 mots. Ces décisions éditoriales sont entièrement miennes ; je ne peux qu'espérer que Mohamedou les approuverait.

Au cours de cette étape, j'ai été confronté à nombre de défis liés de très près à la précédente révision du manuscrit, à savoir les censures du gouvernement. Ces censures sont de véritables modifications imposées au texte par le gouvernement qui aujourd'hui encore tient entre ses mains le destin de l'auteur, et pour lequel le secret est depuis plus de treize ans un outil à cet effet essentiel. Les blocs noircis sont donc de fait de frappants rappels visuels de la situation actuelle de l'auteur. Intentionnellement ou non, les censures entravent par ailleurs fréquemment la narration, brouillent les descriptions des personnages et obscurcissent le caractère ouvert et abordable de la voix de l'auteur.

Parce qu'il implique une lecture très attentive, tout processus de révision d'un texte censuré nécessite un certain effort pour deviner ce que cachent les blocs noircis. Les annotations apparaissant en bas de page tout au long du récit constituent une sorte de rappel de cet effort.

Ces notes, spéculations nées des passages censurés, se fondent sur le contexte de la narration au moment où le texte est noirci, sur des informations qui apparaissent ailleurs dans le manuscrit, et sur des documents aujourd'hui rendus publics, devenus une source considérable de renseignements quant au supplice enduré par Mohamedou Ould Slahi et les incidents et événements qu'il décrit. Parmi ces sources figurent des archives gouvernementales

déclassifiées obtenues grâce à des réclamations et actions en justice faisant appel au FOAI, le Freedom of Information Act (loi pour la liberté d'information), des articles et publications de nombre d'écrivains et de journalistes d'investigation, ainsi que des enquêtes approfondies menées par le département de la Justice et le Sénat américains.

Je n'ai pas tenté, dans ces notes, de reconstituer le texte original censuré ou de dévoiler des informations classifiées. J'ai plutôt fait de mon mieux pour présenter les éléments les plus plausibles correspondant aux passages censurés, quand ils étaient du domaine public, ou évidents après une lecture attentive du manuscrit, et quand j'estimais qu'ils étaient importants pour la compréhension et l'impact du texte. S'il se trouve des erreurs dans ces annotations, j'en suis le seul responsable. Aucun des avocats de Mohamedou Ould Slahi ayant accès aux documents classifiés, pas plus que quiconque ayant eu accès au manuscrit non censuré n'a revu cette introduction ou les notes de bas de page, n'y a contribué en quelque façon que ce soit, ni n'a confirmé ou infirmé mes spéculations.

Une immense majorité des problèmes éditoriaux associés à l'impression de ce remarquable travail sont la conséquence directe du fait que le gouvernement américain garde encore en détention l'auteur de ce texte, sans aucune explication satisfaisante à ce jour, sous un régime de censure qui l'empêche de participer à ce processus. J'attends avec impatience le jour de la libération de Mohamedou Ould Slahi, le jour où nous pourrons lire l'intégralité de son œuvre, comme il l'aurait lui-même publiée. D'ici là, j'espère que cette version réussira à retranscrire l'exploit qu'est le manuscrit original, même si elle nous rappelle, presque à chaque page, combien il nous en reste encore à découvrir.

Larry Siems

Introduction

Au cours de l'été et du début de l'automne 2005, Mohamedou Ould Slahi a rédigé à la main une ébauche de cet ouvrage – 466 pages, 122 000 mots –, dans sa hutte-cellule isolée du camp Echo de Guantánamo.

Il écrivit ce texte par épisodes, commençant peu après avoir enfin été autorisé à rencontrer Nancy Hollander et Sylvia Royce, deux avocates de l'équipe qui le défendait bénévolement. Conformément aux protocoles stricts du régime de censure généralisée en vigueur à Guantánamo, chaque page qu'il rédigea fut considérée comme classifiée dès sa création, et chaque nouveau paragraphe immédiatement transmis au gouvernement américain pour révision.

Le 15 décembre 2005, trois mois après avoir daté et signé l'ultime page du manuscrit, Mohamedou interrompit son témoignage, lors d'une audience devant l'Administrative Review Board, à Guantánamo, pour dire ceci à la commission.

« Je voudrais signaler que j'ai récemment écrit un livre ici, en détention, qui retrace toute mon histoire. Je l'ai envoyé au district de Columbia pour qu'il soit rendu public. Quand ce sera chose faite, je vous conseille de le lire. Un peu de publicité. C'est à mon avis un livre très intéressant ».[I]

Le manuscrit de Mohamedou ne fut pas publié mais estampillé « SECRET », un niveau de classification correspondant aux informations susceptibles de poser de sérieux problèmes pour la sécurité nationale si elles étaient rendues publiques, et « NOFORN », ce qui signifie qu'il est interdit de les partager avec des ressortissants ou des services de renseignement étrangers. Il fut conservé dans un lieu sûr, non loin de Washington, consultable uniquement par les individus détenteurs d'une autorisation totale d'accès aux documents classifiés et du formulaire officiel adéquat. Durant plus de six années, les avocats de Mohamedou enchaînèrent procédures judiciaires et négociations, afin que l'on autorise la publication du manuscrit.

Au cours de ces années, le gouvernement américain, largement contraint par le Freedom of Information Act (loi pour la liberté d'information) invoqué lors de procédures menées par l'Union américaine pour les libertés civiles, rendit publics des milliers de documents secrets décrivant le traitement des individus emprisonnés par les Américains depuis les attentats du 11 septembre 2001. Quantité de ces documents font allusion au calvaire enduré par Mohamedou, dans un premier temps aux mains de la CIA, puis livré aux militaires américains de Guantánamo, où une équipe dédiée aux « projets spéciaux » le soumit à l'un des régimes d'interrogatoires les plus acharnés, délibérés et cruels dont on ait connaissance. Certains de ces documents comprennent également autre chose : d'extraordinaires enregistrements de la voix de Mohamedou.

L'un d'eux est rédigé de sa propre main, en anglais. Dans une courte note datée du 3 mars 2005, il écrit :

« Bonjour, je soussigné, Mohamedou Ould Slahi, détenu à GTMO sous le numéro ISN 760, déclare par la présente réclamer une ordonnance d'*habeas corpus*. »

La note se conclut simplement ainsi :

« Je n'ai commis aucun délit à l'encontre des États-Unis, qui n'ont d'ailleurs porté aucune accusation contre moi. Je réclame donc ma libération immédiate. Pour davantage de détails en relation avec mon affaire, je serai ravi de témoigner à nouveau. »

Dans un autre document rédigé à la main, également en anglais, une lettre adressée à Sylvia Royce, son avocate, et datée du 9 novembre 2006, il plaisante :

« Vous me demandez de relater tout ce que j'ai dit à mes interrogateurs. Avez-vous perdu l'esprit ? Comment pourrais-je vous livrer l'intégralité du contenu d'un interrogatoire qui se poursuit de façon ininterrompue depuis sept ans ? Autant demander à Charlie Sheen avec combien de femmes il est sorti ! »

Il poursuit ainsi :

« J'ai (presque) tout dit dans mon livre, que le gouvernement refuse de vous laisser consulter. J'ai envisagé de davantage entrer dans les détails, puis j'ai estimé que c'était inutile. Pour résumer, vous pouvez diviser mon histoire en deux étapes principales.

1/ Avant la torture (celle à laquelle je n'ai pas pu résister, j'entends) : je leur disais la vérité, à savoir que je n'avais rien fait contre votre pays. Cette situation s'est prolongée jusqu'au 22 mai 2003.

2/ Période de torture : après que j'eus cédé. Je répondais par l'affirmative à toutes les accusations que me lançaient mes interrogateurs. J'ai même rédigé la lamentable confession dans laquelle je reconnais avoir projeté de m'en prendre à la tour CN de Toronto, suite aux conseils du sergent [redacted]. Je voulais simplement qu'ils me lâchent un peu. Peu m'importe combien de temps je reste emprisonné, je reste réconforté par mes croyances. »[II]

Parmi ces documents se trouvent également deux transcriptions du témoignage sous serment de Mohamedou devant des comités d'évaluation, à Guantánamo. Le premier – il s'agit du premier échantillon de sa voix, toutes sources confondues – provient de son audience devant le Combatant Status Review Tribunal, ou CSRT, qui s'est tenue le 8 décembre 2004, quelques mois à peine après la fin de son « interrogatoire spécial », comme on l'a appelé. Il comprend le dialogue suivant.

« Q : Pouvez-vous commenter l'allégation selon laquelle vous êtes membre des talibans ou d'Al-Qaïda ?

R : Je ne suis en rien lié aux talibans. Quant à Al-Qaïda, j'en ai fait partie en Afghanistan, en 1991 et 1992. Après mon départ d'Afghanistan, j'ai rompu toutes mes relations avec Al-Qaïda.

Q : Vous ne leur avez jamais fourni d'argent, ni quelque soutien que ce soit depuis ?

R : Jamais.

Q : Avez-vous procédé à des recrutements pour le compte d'Al-Qaïda ?

R : Non, jamais. Je n'ai jamais cherché à recruter pour eux.

Q : Vous avez dit avoir été soumis à des pressions visant à vous faire reconnaître votre implication dans le complot de l'an 2000, exact ?

R : Exact.

Q : À qui avez-vous livré cette confession ?

R : Aux Américains.

Q : Qu'entendez-vous par « pressions » ?

R : Je ne souhaite pas détailler ces pressions si je n'y suis pas obligé, Votre Honneur.

Présidente du tribunal : Rien ne vous y oblige ; nous voulons simplement nous assurer que vous n'avez pas été torturé ou forcé à mentir. Voilà pourquoi nous vous posons cette question.

R : Je me contenterai de vous réaffirmer que je n'ai pas participé à la préparation d'un attentat si odieux. Oui, je reconnais avoir été membre d'Al-Qaïda, cependant je refuse de dévoiler ces détails. Des gens intelligents ont analysé mes propos et ont eu la vérité. Il est dans mon intérêt de dire la vérité, et les informations que j'ai livrées ont été vérifiées. J'ai dit que je n'étais en rien lié à ces projets. Je suis passé au détecteur de mensonges, après quoi on m'a dit que je n'aurais plus jamais à aborder ce sujet. On me l'a même demandé, et personne n'est revenu sur cette question depuis plus d'un an maintenant.

Q : Aucun membre des autorités américaines n'a donc abusé de vous, de quelque façon que ce soit ?

R : Je ne souhaite pas répondre à cette question. Je n'ai pas à le faire, à moins que vous ne m'y forciez. » [III]

L'autre transcription est celle de l'audience de l'auteur devant l'ARB, en 2005, au cours de laquelle il a annoncé avoir rédigé cet ouvrage. Elle se tient une année après la précédente, une année au cours de laquelle il a enfin été autorisé à rencontrer ses avocats, et a trouvé le recul et l'énergie nécessaires pour coucher sur le papier son expérience personnelle. Cette fois, il s'exprime librement sur son odyssée, sans la moindre trace de peur ou de colère, mais avec une touche d'ironie et d'esprit. « Il était vraiment stupide, dit Mohamedou, à propos d'un de ses interrogateurs, qui le menaçait. Il pensait m'effrayer en menaçant de faire venir des Noirs. Je n'ai aucun problème avec les Noirs : la moitié de mes compatriotes sont des Noirs ! » Un autre interrogateur de Guantánamo, connu sous le

sobriquet de M. X, était couvert des pieds à la tête, « comme les femmes en Arabie Saoudite », et portait des « gants, des gants à la O. J. Simpson ». Ses réponses sont très détaillées, afin de prouver sa bonne volonté et sa franchise. « Je vous en prie, je tiens à ce que vous compreniez mon histoire, déclare-t-il à la commission. Peu importe que l'on me libère ou pas, je veux simplement que mon histoire soit comprise. »[IV]

Nous ne disposons pas d'un enregistrement complet des efforts déployés par Mohamedou pour relater son histoire devant cette commission. Au moment précis où il commence à décrire ce qu'il a vécu à Guantánamo au cours de l'été 2003, « l'appareil d'enregistrement a été sujet à un dysfonctionnement », comme le précise une note en gras, qui interrompt la transcription. Concernant la partie perdue, lors de laquelle « [le] détenu décrit comment il a été torturé ici, à GTMO, par plusieurs personnes », le document propose en lieu et place « ce qu'a retenu la commission durant cette interruption »…

Le détenu commença par décrire les prétendus abus dont il aurait été victime de la part d'une interrogatrice qu'il connaissait sous le nom de [redacted]. Alors qu'il tentait d'expliquer à la commission les agissements de cette personne, il fut rapidement bouleversé. Il précisa qu'il avait été agressé sexuellement et que, bien qu'étant attiré par les femmes, il n'avait pas apprécié ce que [redacted] lui avait fait subir. Notant l'émotion du détenu, le président de la commission lui signifia qu'il n'était pas tenu de détailler cet épisode. Le détenu apprécia grandement cette faveur et décida de ne pas s'attarder davantage sur les présumés abus de [redacted].

Il livra ensuite des informations détaillées concernant les présumés abus perpétrés par [redacted] et [redacted]. Il déclara que ces gens étaient entrés dans la pièce le visage masqué et s'étaient mis à le frapper, si fort que cela contraria [redacted]. [redacted] n'approuvait pas le traitement infligé au détenu, et finit par compatir avec lui. [redacted] se mit à pleurer, à en croire le détenu, et cria à ses collègues de cesser de le frapper. Le détenu voulut montrer à la commission ses cicatrices et les endroits où il avait été blessé, mais celle-ci ne le souhaita pas. La commission s'accorde à dire que ce texte résume fidèlement la portion détruite de la cassette[V].

Nous ne disposons de ces transcriptions que parce que, au début de l'année 2006, un juge fédéral présidant un procès consécutif à une plainte déposée par l'Associated Press en vertu du FOAI, ordonna leur publication. Ce procès contraignit par ailleurs le Pentagone, quatre ans après l'ouverture de Guantánamo, à publier une liste officielle des hommes emprisonnés dans ce camp. Pour la première fois, les détenus avaient des noms, et les noms des voix. Dans les transcriptions de leurs audiences secrètes, nombre de ces prisonniers livrèrent des faits qui contredisaient les déclarations selon lesquelles ce camp de détention cubain renfermait « le pire du pire », des individus si dangereux, qu'ils seraient capables – comme le déclara le général en chef alors que les premiers détenus atterrissaient au camp en 2002 – de « ronger les câbles hydrauliques à l'arrière d'un C-17, afin de provoquer son crash»[VI]. Tout comme Mohamedou, plusieurs d'entre eux abordèrent la question de leur traitement aux mains des Américains.

Le Pentagone en remit une couche : « On trouve parmi les détenus emprisonnés à Guantánamo des formateurs de terroristes,

des fabricants de bombes, des auteurs potentiels d'attentats-suicides, ainsi que d'autres individus dangereux », affirma un porte-parole militaire, lorsque les transcriptions furent rendues publiques. « Nous savons qu'ils sont entraînés à mentir, afin de susciter de la compassion à propos de leur situation et de mettre la pression sur le gouvernement américain. »[VII] L'année suivante, quand l'armée rendit publics les comptes-rendus des audiences tenues devant l'ARB à Guantánamo en 2006, la transcription de celle de Mohamedou brillait par son absence. Elle est aujourd'hui encore classifiée.

Lorsque le manuscrit de Mohamedou reçut enfin son autorisation de publication, un membre de son équipe d'avocats me remit un CD étiqueté « Manuscrit de Slahi – version déclassifiée ». C'était au cours de l'été 2012. Mohamedou était alors emprisonné depuis une décennie à Guantánamo. Un juge fédéral avait rendu un verdict favorable à sa demande d'*habeas corpus* deux ans auparavant, et ordonné sa libération ; hélas, le gouvernement américain avait fait appel. La cour d'appel avait ensuite renvoyé la demande de Mohamedou devant une cour fédérale de district, pour une nouvelle audience. Cette procédure est toujours en cours.

Mohamedou se trouve aujourd'hui encore dans la cellule isolée dans laquelle il a rédigé ses *Carnets de Guantánamo*. Je pense pouvoir affirmer que j'ai lu tout ce qui a été publié concernant cette affaire, et je ne comprends même pas pourquoi il a été emprisonné à Guantánamo.

*

* *

Mohamedou Ould Slahi est né le 31 décembre 1970 à Rosso ; ce qui à l'époque était un petit village est de nos jours une petite ville située en bordure du fleuve Sénégal, non loin de la frontière sud de la

Mauritanie. Cadet de huit frères et sœurs, il en verra trois autres venir au monde après lui. La famille déménage à Nouakchott, la capitale, alors que Mohamedou achève sa scolarité à l'école primaire. Son père, vendeur de dromadaires nomade, meurt peu après. Le moment où survient ce drame et les évidentes capacités de Mohamedou contribuent certainement à lui faire prendre conscience de son rôle au sein de la famille. Son père lui ayant enseigné à lire le Coran, il le mémorise dès l'adolescence. Il obtient de bons résultats au lycée, avec une aptitude particulière pour les mathématiques. Un article paru en 2008 dans *Der Spiegel* le décrit comme étant un adolescent populaire passionné de football, et grand fan de l'équipe nationale allemande, passion qui l'incite à demander – et obtenir – une bourse de la part de la Carl Duisberg Society, afin d'étudier en Allemagne. C'est un immense bond en avant pour toute la famille, comme le décrit le magazine.

« Slahi embarqua à bord d'un avion à destination de l'Allemagne un vendredi, à la fin de l'été 1988. Premier membre de sa famille à être admis à l'université – et à l'étranger, de surcroît –, c'était également le premier à voyager par avion. Bouleversée par le départ de son fils préféré, la mère de Mohamedou versa tant de larmes lorsque vint le moment des adieux qu'il hésita un temps à monter dans l'avion. Il fut finalement convaincu par ses frères et sœurs d'embarquer. "Il était censé nous sauver, financièrement parlant", relate aujourd'hui son frère Jahdih. » [VIII]

En Allemagne, Mohamedou suit un cursus d'électrotechnique, avec en tête l'idée d'une carrière dans les télécommunications et l'informatique. Il interrompt cependant ses études le temps de soutenir une cause qui attire à l'époque de jeunes hommes du monde entier : la rébellion contre le gouvernement communiste

d'Afghanistan. De telles activités ne sont en ce temps-là pas interdites, si bien que les jeunes gens qui, comme Mohamedou, souhaitent agir en Afghanistan, s'y rendent sans se cacher. Cette cause est d'ailleurs à l'époque activement soutenue par l'Occident, et en particulier les États-Unis. Comme il faut suivre une formation avant de rejoindre les zones de combats, Mohamedou intègre au début de l'année 1991 le camp d'entraînement d'Al-Farouk, à Khost, où il demeure sept semaines et prête serment de fidélité à Al-Qaïda, qui gère le camp. On lui remet des armes légères, on lui apprend à manier un mortier. Lors de son audience devant le CSRT, en 2004, il se rappellera que les armes étaient pour la plupart soviétiques, tandis que les obus de mortier étaient américains.

Sa formation achevée, Mohamedou reprend ses études. Puis, au début de l'année 1992, alors que le gouvernement communiste afghan est sur le point de tomber, il retourne en Afghanistan. Il est intégré à une unité commandée par Djalâlouddine Haqqani, qui fait le siège de la ville de Gardez, laquelle cède sans avoir offert une grande résistance trois semaines après l'arrivée de Mohamedou. Kaboul tombe peu après. Dès lors, la cause devient rapidement floue, comme le précisera Mohamedou lors de son audience devant le CSRT.

« Aussitôt après la chute [des] communistes, les moudjahidine se mirent à livrer le djihad les uns contre les autres, afin de déterminer qui prendrait le pouvoir. Les diverses factions commencèrent à s'affronter entre elles. Je décidai alors de rentrer, car je ne voulais pas me battre contre d'autres musulmans. Je ne voyais aucune raison d'agir ainsi, pas plus qu'aujourd'hui je ne voudrais me battre pour déterminer qui va être président ou vice-président. Mon objectif ne résidait que dans la lutte contre les agresseurs, en particulier les

communistes, qui empêchaient mes frères de pratiquer leur religion »

Cet épisode marque la fin de l'engagement de Mohamedou au sein d'Al-Qaïda, il a toujours insisté sur ce point. Lors de son audience devant le CSRT, il ajoutera, s'adressant à la présidente de la commission.

« J'avais conscience de me battre aux côtés d'Al-Qaïda, madame, mais Al-Qaïda ne menait alors pas de djihad à l'encontre des États-Unis. On nous demandait de lutter avec nos frères contre les communistes. Il est vrai qu'au milieu des années 1990, ces gens décidèrent de lancer un djihad sur les États-Unis, mais je n'ai rien à voir avec ça. Je ne les rejoignais pas sur leurs idées, qui ne regardaient qu'eux. Je ne suis en rien concerné par le conflit qui oppose Al-Qaïda et les États-Unis. Ils doivent résoudre eux-mêmes ce problème, auquel je ne suis absolument pas lié. » [IX]

De retour en Allemagne, Mohamedou reprend la vie qu'il a planifiée avec sa famille restée à Nouakchott. Il obtient son diplôme d'électrotechnique à l'université de Duisbourg, puis sa jeune épouse mauritanienne le rejoint. Le couple vit et travaille à Duisbourg durant la plus grande partie des années 1990. Au cours de cette période, il reste ami ou garde contact avec ses compagnons rencontrés en Afghanistan, dont certains sont restés liés à Al-Qaïda. Il est par ailleurs directement lié à un membre éminent d'Al-Qaïda en la personne de Mahfouz Ould al-Walid, également connu sous le nom d'Abou Hafs al-Mauritani, membre de la choura d'Al-Qaïda et un des principaux conseillers théologiques d'Oussama ben Laden. Lointain cousin de Mohamedou, Abou Hafs est également son beau-frère car il a épousé la sœur de la femme de Mohamedou. Durant le

séjour de Mohamedou en Allemagne, les deux hommes se contactent épisodiquement par téléphone. En 1999, un appel d'Abou Hafs, émis depuis le téléphone satellite de Ben Laden, attire l'attention des services de renseignement allemands. Mohamedou aide par ailleurs à deux reprises Abou Hafs à transférer 4 000 dollars à sa famille, en Mauritanie, à peu près au moment du ramadan.

En 1998, Mohamedou et son épouse se rendent en Arabie Saoudite, afin d'y effectuer le hajj. Cette année-là, n'ayant pas réussi à obtenir un logement permanent en Allemagne, Mohamedou suit le conseil d'un ami du temps de l'université et remplit une demande afin d'obtenir un statut de résident permanent au Canada. En novembre 1999, il déménage à Montréal, où il loge un temps avec son ancien condisciple, avant de s'installer à la grande mosquée Al-Sunnah de Montréal. Son statut de *hâfiz*, terme qui qualifie les croyants ayant intégralement mémorisé le Coran, lui vaut d'être invité à mener les prières du ramadan lorsque l'imam est en déplacement. Moins d'un mois après l'arrivée de Mohamedou à Montréal, un immigrant algérien et membre d'Al-Qaïda du nom d'Ahmed Ressam est arrêté alors qu'il entre aux États-Unis à bord d'une voiture bourrée d'explosifs et d'un plan visant à faire sauter une bombe à l'aéroport international de Los Angeles le jour de l'an. Ce projet fait partie d'un ensemble plus vaste, qui fut baptisé le « complot de l'an 2000 ». Or Ressam est parti de Montréal. S'il a quitté la ville avant l'arrivée de Mohamedou, il a fréquenté la mosquée Al-Sunnah, ainsi que plusieurs individus que Mohamedou, lors de son audience devant le CSRT, décrira comme les « mauvais amis » de son camarade d'université.

L'arrestation de Ressam déclenche une enquête massive ciblée sur la communauté musulmane de Montréal, et en particulier les fidèles fréquentant la mosquée Al-Sunnah. Pour la première fois de

sa vie, Mohamedou est interrogé sur d'éventuelles connexions terroristes. Lors de son audience devant l'ARB, en 2005, il racontera que la police canadienne est « venue [le] trouver pour [l'] interroger ».

« J'étais fou de terreur. Ils m'ont demandé si je connaissais Ahmed Ressam. J'ai répondu "Non", puis ils m'ont demandé si je connaissais ce type. "Non, non…" J'avais si peur que je tremblais… Je n'étais pas habitué à ça, c'était la première fois que j'étais interrogé, je voulais seulement éviter les ennuis et m'assurer que je disais la vérité. Ils m'espionnaient avec des airs très agressifs. Être observé peut être supportable, mais pas le fait de voir les gens qui vous épient. C'était très maladroit de leur part, mais ils tenaient à me faire comprendre qu'ils me surveillaient. »

En Mauritanie, les membres de la famille de Mohamedou s'inquiètent. « Que fais-tu au Canada ? », lui demandent-ils, comme il s'en souviendra plus tard. « J'ai dit que je cherchais du travail, rien d'autre. Mes proches ont alors estimé qu'il fallait que je rentre en Mauritanie. Selon eux, j'évoluais dans un environnement néfaste ; ils voulaient me sauver. » Son ex-épouse – ils sont désormais séparés – l'appelle au nom de toute la famille, afin de l'informer que sa mère est malade. Il évoquera cet épisode devant l'ARB.

« [Elle] m'a appelé, en larmes, et m'a dit : "Soit tu me fais venir au Canada, soit tu rentres en Mauritanie." Je lui ai demandé de se calmer. La vie au Canada ne me plaisait guère. Je n'arrivais pas à apprécier ma liberté ; être surveillé n'est pas très agréable. Je détestais le Canada, où les conditions de travail étaient très difficiles. J'ai décollé de Montréal le vendredi 21 janvier 2000, à destination de Dakar, via Bruxelles. »[x]

Avec ce vol débute l'odyssée qui deviendra les *Carnets de Guantánamo* de Mohamedou.

Elle commence ici car, à partir de ce moment, le destin de Mohamedou sera déterminé par une unique puissance : les États-Unis. D'un point de vue géographique, ce qu'il appelle son « interminable tour du monde » de détention et d'interrogatoires couvrira plus de trente mille kilomètres au cours des dix-huit mois qui suivront. Parti pour rentrer chez lui, il se retrouvera abandonné sur une île des Caraïbes, à six mille cinq cents kilomètres des siens. Avant d'en arriver là, il sera emprisonné et interrogé dans quatre pays, souvent avec la participation des Américains, et toujours sur ordre de ces derniers.

Voici comment sont détaillées ces périodes de détention dans une chronologie que le juge James Robertson a incluse dans le verdict de l'ordonnance d'*habeas corpus* de Mohamedou, en 2010.

« Jan. 2000 : Prend l'avion au Canada à destination du Sénégal, où ses frères doivent venir le chercher afin de le conduire en Mauritanie. Ses frères et lui sont appréhendés par les autorités [redacted] et interrogés à propos du complot de l'an 2000. Un Américain prend quelques photos, puis une autre personne, qu'il estime américaine, le conduit par avion en Mauritanie, où il est de nouveau questionné par les autorités mauritaniennes à propos du complot de l'an 2000.

Fév. 2000

14 fév. 2000 : Interrogé par [redacted], une fois encore à propos du complot de l'an 2000, puis libéré par [redacted], qui estime que

rien ne permet de penser qu'il est impliqué dans le complot de l'an 2000. »

« Nous n'avons pas besoin de toi, tu peux partir, tu ne nous intéresses pas », lui disent les Mauritaniens, comme Mohamedou le rappellera devant l'ARB. « Quand je leur ai demandé ce qu'en pensaient les Américains, ils m'ont répondu : "Ils n'arrêtent pas de dire que tu es impliqué, mais ils ne nous fournissent aucune preuve. Qu'est-ce qu'on peut faire ?" »

Comme le précise le juge Robertson dans sa chronologie, le gouvernement mauritanien convoque de nouveau Mohamedou, à la demande des États-Unis, peu après les attentats du 11-Septembre.

> « 21 sept. 2001 : Arrêté en Mauritanie ; les autorités lui révèlent que [redacted]arrestation, car il est prétendument lié au complot de l'an 2000.

12 oct. 2001 : Tandis qu'il est détenu, des policiers procèdent à une perquisition à son domicile, où ils saisissent des cassettes et des documents.

15 oct. 2001 : Libéré par les autorités [redacted]. »[xi]

Entre ces deux arrestations en Mauritanie, au cours desquelles il est interrogé par des agents du FBI, Mohamedou mène une vie des plus ordinaires et plutôt réussie par rapport aux standards de son pays. Il s'occupe d'informatique et d'électronique, dans un premier temps pour le compte d'une société de fournitures médicales qui propose également des services liés à Internet, puis au sein d'une affaire familiale d'import tout aussi diversifiée. Mais il est à présent

nerveux. Bien qu'étant alors libre et ayant « retrouvé sa vie », il expliquera devant l'ARB.

« Je craignais de rencontrer des problèmes pour retrouver mon emploi ; mon patron allait peut-être refuser de me reprendre dans son équipe parce que j'avais été soupçonné de terrorisme. Les policiers m'ont dit qu'ils allaient régler ce détail. En ma présence, la plus haute autorité du renseignement mauritanien a appelé mon employeur et lui a dit que j'étais quelqu'un de bien, que je ne posais aucun problème aux autorités et que l'on m'avait arrêté pour une raison bien précise, me poser des questions, et que comme c'était chose faite, j'étais libre et mon patron pouvait me reprendre. » [XII]

Mohamedou retrouve bel et bien son ancien emploi. Un mois plus tard à peine, son travail le conduit au palais présidentiel, où il passe la journée à préparer une évaluation pour la mise à jour du réseau téléphonique et informatique du président Ould Taya. De retour chez lui, il voit de nouveau se présenter des policiers, qui lui annoncent qu'on l'attend pour un nouvel interrogatoire. Il leur demande de patienter, le temps pour lui de prendre une douche. Puis il s'habille, attrape ses clés – il se rend volontairement, au volant de sa propre voiture, aux locaux de la police – et dit à sa mère de ne pas s'inquiéter, qu'il sera bientôt rentré. Mais cette fois il disparaît.

Pendant près d'un an, on laissera croire à sa famille qu'il est détenu en Mauritanie. Hamoud, l'aîné de la fratrie, se rendra régulièrement à la prison pour y déposer des vêtements propres et de l'argent pour ses repas.

Une semaine après qu'il s'est rendu à la police, un avion de transfert de la CIA escamote Mohamedou en Jordanie. Puis les États-Unis le récupèrent à Amman et le transfèrent sur la base aérienne de Bagram, en Afghanistan et, quelques semaines plus tard,

à Guantánamo. Durant tout ce temps, sa famille paie pour qu'on le nourrisse à la prison de Nouakchott ; durant tout ce temps, les fonctionnaires de la prison empochent l'argent sans rien dire. Enfin, le 28 octobre 2002, Jahdih, le plus jeune frère de Mohamedou, qui a repris le flambeau en tant que membre de la famille gagnant de l'argent en Europe, découvre dans l'édition de cette semaine-là de *Der Spiegel* que son frère est « enfermé depuis des mois dans une cage en fer, dans un camp de prisonniers situé à Guantánamo ».

Jahdih est furieux, non pas contre les États-Unis, mais contre les autorités mauritaniennes qui ont toujours assuré à sa famille qu'elles détenaient Mohamedou et que celui-ci était en sécurité. « Ces policiers sont de sales types, des voleurs ! », hurle-t-il au téléphone, lorsqu'il apprend la nouvelle à ses proches. « Ne dis pas une chose pareille ! », répondent ces derniers qui, saisis de panique, raccrochent. Il les rappelle et recommence à s'énerver. Ils raccrochent de nouveau.

Jahdih vit toujours à Düsseldorf. Nous y avons déjeuné ensemble à plusieurs reprises l'année dernière, dans un restaurant marocain situé sur Ellerstraße, où se retrouve la communauté nord-africaine de la ville. Jahdih m'a présenté à plusieurs de ses amis, principalement de jeunes Marocains, dont la plupart sont aujourd'hui comme lui citoyens allemands. Entre eux, ils parlent arabe, français et allemand ; avec moi, ils se sont amusés à tenter de s'exprimer en anglais, comme Jahdih, riant de leurs erreurs. Jahdih a raconté une blague classique d'immigrant, en arabe pour ses amis, puis en anglais pour moi. Il est question d'un candidat à un emploi au sein d'un hôtel, qui passe un test d'anglais. « Que dites-vous si vous voulez demander à quelqu'un de vous rejoindre ? », lui demande-t-on. « Venez par ici, je vous prie », répond-il. « Et si vous voulez que cette personne s'en aille ? » Le postulant réfléchit un

instant, puis son visage s'illumine : « Je sors dans la rue et je lui dis : "Venez par ici, je vous prie" ! »

À Düsseldorf, Jahdih et moi avons passé un repas entier à trier et étiqueter des photos des frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, nièces et neveux, dont beaucoup vivent dans la demeure multigénérationelle de Nouakchott. Lors de son audience devant le CSRT, en 2004, Mohamedou a souligné combien Al-Qaïda ne l'intéressait plus à partir du moment où il était rentré en Allemagne : « J'avais une famille nombreuse à nourrir, j'avais cent bouches à nourrir ! » C'était évidemment exagéré, mais peut-être seulement du simple au double. Aujourd'hui, Jahdih assume une large part de cette responsabilité. L'activisme étant une activité risquée en Mauritanie, il s'exprime au nom de la famille pour réclamer la libération de Mohamedou. Lors du dernier repas que nous avons partagé, nous avons visionné sur YouTube des vidéos d'une manifestation qu'il a contribué à organiser l'année dernière à Nouakchott, devant le palais présidentiel. L'individu qui s'y exprime est un membre du Parlement, m'a-t-il précisé.

Quelques jours avant ma rencontre avec Jahdih, Mohamedou avait eu l'autorisation de passer un de ses deux appels téléphoniques annuels à sa famille. Ceux-ci étaient mis en place par la Croix-Rouge, qui se chargeait de mettre Mohamedou en relation avec la grande demeure de sa famille, à Nouakchott, et avec Jahdih, en Allemagne. Ce dernier m'a révélé avoir récemment écrit à la Croix-Rouge, afin de demander s'il était possible de porter le nombre de ces échanges téléphoniques à trois par an.

Le premier de ces appels se déroula en 2008, six ans et demi après la disparition de Mohamedou. Un journaliste de *Der Spiegel* assista à la scène.

« En ce vendredi de juin 2008, vers midi, la famille de Slahi se réunit dans les locaux de la Croix-Rouge de Nouakchott, la capitale mauritanienne. Sa mère, ses frères, sœurs, neveux, nièces et tantes sont tous vêtus des boubous flottants réservés en temps normal aux fêtes familiales. Ils sont venus en ces lieux pour parler par téléphone à Mohamedou, leur enfant perdu. La Force opérationnelle de Guantánamo a donné son autorisation, notamment grâce à l'insistance de la Croix-Rouge. Dans ce bureau, d'épais tapis recouvrent le sol de pierre, tandis que des rideaux clairs se gonflent aux fenêtres.

– Mon fils, mon fils ! Comment ça va ? lui demande sa mère.

– Que je suis heureux de t'entendre, lui répond Slahi.

Elle fond en larmes : c'est la première fois depuis plus de six ans qu'elle entend la voix de son enfant. Le frère aîné de Slahi discute ensuite avec lui pendant une quarantaine de minutes. Celui-ci lui dit qu'il se porte bien. Il demande qui s'est marié avec qui, comment vont ses frères et sœurs, et qui a eu des enfants. "C'était bien mon frère, le frère que je connais, il n'a pas changé [XIII]", déclare Hamoud Ould Slahi, à l'issue de la conversation. »

D'après ce que m'a relaté Jahdih, ces conversations se reproduisent de façon plus ou moins similaire durant les cinq années qui suivent. Mais deux choses ont changé. Elles sont maintenant effectuées via Skype, ce qui permet aux interlocuteurs de se voir à l'écran, et la mère de Mohamedou et de Jahdih n'y participe plus. Elle est décédée le 27 mars 2013.

*

* *

Le 23 mars 2010, le *New York Daily News* intitule ainsi son éditorial en une : « N'ouvrez pas la porte de la cellule : faites appel du

scandaleux verdict d'un juge visant à libérer un criminel lié au 11-Septembre. »

Il débute par ces lignes…

« C'est aussi choquant qu'authentique : un juge fédéral a ordonné la libération de Mohamedou Ould Slahi, l'un des recruteurs en chef en vue des attentats du 11-Septembre, un homme estimé comme étant l'un des plus importants détenus de Guantánamo. »

Il est ici question du verdict rendu par le juge James Robertson – et à l'époque encore classifié – accordant à Mohamedou une ordonnance d'*habeas corpus*, répondant ainsi favorablement à sa demande rédigée à la main cinq ans auparavant dans sa cellule du camp Echo. Bien que n'ayant pas eu accès à ce verdict, pas plus qu'aux documents judiciaires ou aux transcriptions d'audiences ayant abouti à cette décision, les auteurs de cet éditorial supposent que ce juge veut laisser sortir de prison « un terroriste ayant sur les mains le sang de trois mille personnes », ajoutant de façon alambiquée que « c'est peut-être un homme dont la culpabilité est certaine mais impossible à prouver au-delà d'un doute raisonnable, à cause d'une certaine sensiblerie vis-à vis des preuves acquises suite à un rude traitement ». Exprimant leur certitude que Mohamedou a été « chahuté de manière appropriée après le 11-Septembre », et que le traitement dont il a fait l'objet a rendu le pays plus sûr, ces journalistes font alors pression sur l'administration Obama pour qu'elle fasse appel, ajoutant ceci : « Pourquoi le libérer si rapidement ? Le juge aurait pu, aurait dû attendre que le pays comprenne les raisons de cette décision avant d'exercer son autorité. »[xiv]

Deux semaines plus tard, la cour publie une version déclassifiée et censurée du verdict du juge Robertson. À un paragraphe de ce

texte résumant les arguments du gouvernement selon lesquels Mohamedou doit rester emprisonné, s'ajoute une note de bas de page qui aurait sans doute surpris les lecteurs du journal :

« Après avoir dans un premier temps estimé que Salahi répondait aux critères de l'AUMF[1] concernant "l'aide apportée aux attentats du 11-Septembre", le gouvernement a aujourd'hui renoncé à cette théorie, reconnaissant que Salahi n'était probablement même pas au courant des attaques du 11-Septembre. »[xv]

Voilà qui rend l'expression « criminel lié au 11-Septembre » quelque peu exagérée pour décrire Mohamedou. Tout comme c'est aller trop loin que de parler de libération trop rapide en évoquant un jugement qui prononce la libération d'un homme ayant passé neuf années derrière les barreaux. Pourtant, il y a une vérité au cœur de cet éditorial du *Daily News* : c'est la confusion. Et c'est valable pour la plupart des reportages concernant Mohamedou. Ces neuf années sont aujourd'hui au nombre de treize, et le pays ne semble pas mieux comprendre aujourd'hui les raisons qu'a le gouvernement de garder Mohamedou en détention qu'à l'époque où le juge Robertson, le seul juge à avoir entièrement réexaminé l'affaire, a ordonné sa libération.

Les documents disponibles établissent au moins une chose de façon claire : au départ, l'emprisonnement de Mohamedou par les Américains n'est pas dû à des soupçons le désignant comme étant un des recruteurs principaux du 11-Septembre. Quand il fut interrogé par des agents du FBI, à son retour en Mauritanie, en février 2000, puis de nouveau quelques semaines après les attentats du 11 septembre 2001, il fut principalement question du complot de l'an 2000. Son extradition en Jordanie semble également avoir été motivée par cette raison. « Les Jordaniens cherchaient à savoir quel rôle j'avais tenu dans le complot de l'an 2000, déclara Mohamedou

devant l'ARB, en 2005. Ils m'ont dit que ce projet les tracassait beaucoup. »

Lorsque la CIA expédia Mohamedou en Jordanie, Ahmed Ressam coopérait déjà depuis des mois avec le département de la Justice américain. Quand, huit mois plus tard, Mohamedou fut récupéré par les Américains, Ressam avait témoigné dans le cadre de deux procès pour terrorisme et fourni au gouvernement américain et à celui de six autres pays les noms de plus de cent cinquante personnes impliquées dans de telles activités. Certains de ces individus étaient déjà détenus à Guantánamo ; les autorités américaines avaient utilisé les déclarations de Ressam pour contrer leurs demandes d'*habeas corpus*. Il n'en alla pas ainsi avec Mohamedou. Comme le nota Robertson dans son verdict, Ressam « ne réussit clairement pas à impliquer Salahi ».

La CIA était au courant de cela. Tout comme elle savait que les Jordaniens n'avaient rien découvert permettant de lier Mohamedou au complot de l'an 2000, aux attaques du 11-Septembre, ni à aucun autre projet terroriste. Mais apparemment, la CIA n'a jamais fourni aux procureurs de Guantánamo le moindre renseignement résultant des interrogatoires subis par Mohamedou à Amman. Dans un entretien accordé en 2012 à l'université de Columbia, lors du Rule of Law Oral History Project, Stuart Couch, le procureur issu des Marines chargé de monter le dossier contre Mohamedou à Guantánamo, déclara que la CIA ne lui avait transmis aucun rapport des services de renseignement de son propre chef, et que la plupart de ceux qu'elle avait bien voulu partager avec lui provenaient des interrogatoires effectués à Guantánamo. « Il était entre leurs mains depuis six mois. Ils savaient que j'étais le procureur en chef et que nous traitions une affaire d'une importance capitale. Trouver un lien

entre cet homme et le 11-Septembre nous conduirait à réclamer la peine de mort. »

« Il a dû se passer quelque chose, présume Stuart Couch, dans cette interview. Slahi était détenu par la CIA, qui a sans doute compris qu'elle avait tiré autant d'informations que possible de lui, ou que celles dont elle disposait ne signifiaient pas grand-chose le concernant, si bien qu'elle a fini par le "balancer" aux militaires américains de Bagram, en Afghanistan. » [XVI]

Le rapport d'enquête de l'inspecteur général de la CIA de 2004 intitulé « *Counterterrorism and Detention Interrogation Activities, September 2001-October 2003* » (« Détention et interrogatoires dans le cadre du contre-terrorisme, septembre 2001-octobre 2003 ») comprend un paragraphe qui fait froid dans le dos. Il s'agit d'un des deux seuls passages non censurés d'une portion de quatre pages du rapport intitulée « Fin de partie ».

« Le nombre de prisonniers aux mains de la CIA est relativement réduit, comparé aux nombre d'individus détenus par les militaires. Néanmoins, à l'instar de l'armée, l'Agence a tout intérêt à les maintenir emprisonnés, en particulier ceux qui, s'ils ne sont pas maintenus à l'isolement, risquent de divulguer des informations à propos de leurs conditions de détention. » [XVII]

Au début de l'année 2002, même la famille de Mohamedou ignorait qu'il était détenu en Jordanie. Très peu de personnes, où que ce soit, savaient que les États-Unis suivaient un programme d'extradition, de détention et d'interrogatoires, non seulement avec l'aide d'alliés de longue date, tels les services de renseignement jordaniens, mais également avec la coopération d'autres nations à la fidélité plus friable. Comme la Mauritanie. En 2002, le président

Ould Sid'Ahmed Taya, au pouvoir depuis plusieurs décennies, subissait les foudres internationales pour le peu de cas qu'il faisait des droits de l'homme, et à l'intérieur même de son pays pour sa coopération soutenue avec les États-Unis et leur politique antiterroriste. Le fait que Mohamedou ait été interrogé par des agents du FBI dans son propre pays en 2000 avait déclenché une controverse suffisante pour attirer l'attention de la presse. Qu'en aurait-il été si, au milieu de l'année 2002, il avait été rendu à son pays et avait raconté comment il avait été livré aux Américains, sans la moindre procédure d'extradition, et en violation de la protection explicite qu'était censée lui offrir la Constitution mauritanienne ; comment la CIA l'avait secrètement expédié en Jordanie, où il avait été interrogé des mois durant dans une prison ?

Quoi qu'il en soit, rien n'indique, lorsqu'un C-17 militaire se pose le 5 août 2002 à Guantánamo, avec à son bord Mohamedou et trente-quatre autres prisonniers, que ce Mauritanien de trente et un ans soit un détenu d'une valeur particulièrement élevée. Cela se serait remarqué. Un article paru dans le *Los Angeles Times* deux semaines après l'arrivée de Mohamedou à Guantánamo, et intitulé « Aucun chef d'Al-Qaïda détenu à Guantánamo », cite des sources gouvernementales selon lesquelles aucun « gros bonnet » n'est emprisonné dans ce camp et que les quelque six cents détenus ne sont pas « suffisamment élevés dans la hiérarchie de commandement et de contrôle pour aider les experts du contre-terrorisme à démêler l'écheveau constitué par les cellules et le système de sécurité d'Al-Qaïda » [XVIII]. À la même époque, un audit top secret de la CIA mené sur cette prison aboutit aux mêmes conclusions. Quand des journalistes visitent le camp, en ce mois d'août, le commandant des opérations de détention de Guantánamo leur déclare que ses propres officiers doutent de la poursuite de

l'appellation de « combattants ennemis » pour ces détenus, par opposition au statut de prisonniers de guerre protégés par la convention de Genève. La réaction du Pentagone consiste à remplacer ce commandant et à intensifier les activités des services de renseignement au sein du camp.

S'ensuit presque immédiatement une scission entre les interrogateurs militaires et les agents du FBI et de la Criminal Investigation Task Force, ou CITF, la Force opérationnelle d'enquête criminelle, jusque-là généralement chargés de mener les interrogatoires des prisonniers du camp. En septembre et octobre, en dépit des vigoureuses objections des agents du FBI et de la CITF, les militaires montent leur première équipe dédiée aux « projets spéciaux » et rédigent un plan concernant l'interrogatoire du détenu saoudien Mohammed al-Qahtani. Plan qui comprend certaines des « techniques d'interrogatoire poussé » employées par la CIA dans sa propre prison secrète. Suivant ce plan, qui est mis en place ponctuellement au cours de l'automne et ensuite, quand est obtenue l'autorisation signée de Donald Rumsfeld, le secrétaire à la Défense, appliqué sous la forme d'un déluge de sévices de cinquante jours à partir du mois de novembre, les interrogateurs militaires soumettent vingt-quatre heures sur vingt-quatre Qahtani à un régime d'extrême privation de sommeil, de musique assourdissante et de bruit blanc, de températures glaciales, de positions douloureuses, de menaces, ainsi que de diverses humiliations physiques et sexuelles.

C'est au cours de cette période, alors que commence au sein du camp une lutte à propos des méthodes d'interrogatoire, qu'apparaît un élément reliant Mohamedou Ould Slahi aux pirates du 11-Septembre : « Le 11 septembre 2002, les Américains ont arrêté un certain Ramzi bin al-Shibh, dont on dit qu'il fut le cerveau des attentats du 11-Septembre », dit Mohamedou devant l'ARB, en 2005.

« C'était un an jour pour jour après le 11 septembre 2001, et depuis sa capture, ma vie a radicalement changé. Ce type a déclaré m'avoir vu en octobre 1999, ce qui est la vérité, car il est venu chez moi. Il a dit que je lui avais conseillé de se rendre en Afghanistan par train. Ensuite, son interrogateur [redacted] du FBI lui a demandé d'imaginer qui je pouvais bien être. Il a répondu qu'il pensait que j'étais un agent d'Oussama ben Laden, et que sans moi il n'aurait jamais été impliqué dans les attaques du 11-Septembre. » [xix]

Dès le 11 septembre 2001, Bin al-Shibh a été la cible d'une chasse à l'homme internationale, en raison de son rôle supposé dans la coordination de la « cellule de Hambourg » des pirates de l'air. Après sa capture, qui se déroula lors d'une fusillade dans une banlieue de Karachi, il fut immédiatement remis à la CIA, qui dans un premier temps l'emprisonna dans sa fameuse « prison noire », en Afghanistan, puis, l'automne venu, dans une prison située non loin de Rabat, au Maroc. Lors d'un interrogatoire dans un de ces établissements, Bin al-Shibh décrivit une rencontre fortuite avec un inconnu dans un train, en Allemagne, au cours de laquelle les deux amis qui l'accompagnaient et lui-même avaient évoqué le djihad et leur désir de se rendre en Tchétchénie pour prendre part aux combats contre les Russes. L'inconnu leur avait suggéré de contacter Mohamedou à Duisbourg, ce qu'ils avaient fait. Mohamedou les avait alors hébergés pour une nuit. « Quand ils se présentèrent, Slahi leur expliqua qu'il était pour le moment difficile de se rendre en Tchétchénie, car de nombreux voyageurs étaient retenus prisonniers en Géorgie », note la commission du 11-Septembre, dans un récit tiré des rapports des services de renseignement à propos de ces interrogatoires. « Il leur recommanda de plutôt passer par

l'Afghanistan, où il leur serait en outre possible de suivre une formation au djihad avant de gagner la Géorgie. » [xx]

Bin al-Shibh n'a pas déclaré que Mohamedou l'avait envoyé en Afghanistan pour participer à un complot visant les États-Unis. Le lieutenant-colonel Couch, qui a consulté le rapport des services de renseignement concernant Bin al-Shibh, raconte, dans un entretien accordé en 2012 : « Je n'ai vu nulle part quoi que ce soit indiquant qu'il ait été question d'agresser les États-Unis. Je n'ai rien vu attestant que Ramzi bin al-Shibh ait déclaré : "Nous lui avons révélé nos projets, puis il nous a assuré que nous devions absolument nous entraîner là-bas." Il leur a plutôt donné une réponse comme : "Vous pourrez vous entraîner là-bas, si vous le souhaitez."» [xxi] Durant la procédure suivant la demande d'*habeas corpus* de Mohamedou, le gouvernement américain ne prétendit pas que ce dernier avait convaincu ces hommes de se joindre au complot ourdi par Ben Laden ; il estima plutôt qu'en suggérant qu'ils en profitent pour se former en Afghanistan – ce qu'il savait être indispensable depuis qu'il l'avait fait lui-même quelques années auparavant, avant de participer à un autre combat contre les Russes –, il avait agi comme un recruteur d'Al-Qaïda. Le juge Robertson ne partagea pas cet avis, estimant que ces rapports montraient uniquement que « Salahi [avait] hébergé trois individus pour une nuit, en Allemagne, [que] l'un d'eux était Ramzi bin al-Shibh, et [qu']ils [avaient] discuté de djihad et d'Afghanistan » [xxii].

Stuart Couch reçut les rapports des services de renseignement lorsqu'il se vit confier le cas de Mohamedou, à l'automne 2003. Ces rapports, ainsi que cette nomination, avaient une signification particulière pour l'ancien pilote des Marines. En effet, Michael Horrocks, copilote sur le vol United Airlines que les pirates du 11-

Septembre lancèrent sur la tour sud du World Trade Center, était un ancien collègue pilote ravitailleur dans les Marines et un de ses amis proches. Ce drame incita d'ailleurs Stuart Couch à reprendre du service. Il intégra l'équipe de procureurs de la commission militaire de Guantánamo dans l'espoir, comme il l'expliqua en 2007 à l'occasion d'un portrait dressé par le *Wall Street Journal*, de « botter les fesses des types qui avaient agressé les États-Unis » [XXIII].

Très vite, il eut entre les mains de très nombreux rapports émanant d'une autre source, à savoir Mohamedou en personne, fruits de ce que les interrogateurs militaires vantaient comme leur interrogatoire le plus réussi à Guantánamo. Ces rapports ne contenaient aucune information à propos des circonstances de ces interrogatoires, cependant Couch avait déjà des doutes. On lui avait révélé que Mohamedou était concerné par les « projets spéciaux ». Lors de sa première visite à la base, il avait aperçu un autre détenu menotté et attaché au sol dans une salle d'interrogatoire vide, et qui se balançait d'avant en arrière sous les flashs d'un stroboscope alors que retentissait une musique heavy metal assourdissante. Ce genre de spectacle n'était pas une nouveauté pour lui ; en tant que pilote au sein des Marines, il avait subi une semaine d'épreuves similaires, dans le cadre d'un programme censé préparer les pilotes américains à l'expérience de la capture et de la torture.

Le lieutenant-colonel vit ses doutes se confirmer quand son enquêteur, un agent de la section criminelle de la Navy, ou NCIS, eut accès aux dossiers des interrogateurs militaires. Ces documents comprenaient les rapports quotidiens de l'équipe des projets spéciaux, ainsi que les comptes-rendus détaillés des interrogateurs, non seulement sur ce qui était dit lors de chaque interrogatoire mais aussi sur la façon dont les informations étaient arrachées.

Bien que toujours classifiés, ces documents sont résumés dans « *Inquiry into the Treatment of Detainees in U.S. Custody* » (« Enquête sur le traitement des détenus aux mains des Américains »), publié en 2008, et dans l'analyse par le département de la Justice des interrogatoires menés à Guantánamo, en Afghanistan et en Irak, toujours en 2008. Ces rapports décrivent un « interrogatoire spécial » qui suit un second plan minutieux et approuvé par Rumsfeld, et dont le contenu correspond presque exactement à ce que raconte Mohamedou dans ces *Carnets de Guantánamo*. Parmi les éléments décrits dans ces rapports figurent deux textes qui, lorsque Stuart Couch les découvrit, au début de l'année 2004, le convainquirent que Mohamedou avait été torturé.

Le premier était une fausse lettre à en-tête du département d'État que l'on avait remise à Mohamedou en août 2003, et dont l'objectif était à l'évidence d'exploiter la relation intime qui le liait à sa mère. Dans son rapport, le Comité des forces armées du Sénat décrit « un courrier fictif rédigé par le chef de l'équipe d'interrogateurs et indiquant que sa mère était détenue, serait interrogée et peut-être transférée à GTMO si elle ne coopérait pas. Cette lettre soulignait qu'elle serait dans ce cas la seule femme emprisonnée dans un "environnement jusque-là uniquement peuplé d'hommes" ».

Le second était un échange de courriers électroniques daté du 17 octobre 2003, entre l'un des interrogateurs de Mohamedou et un psychiatre militaire. Voici ce que disait l'interrogateur : « Slahi me dit qu'il "entend des voix"… Il s'inquiète car il sait que ce n'est pas normal… À propos… est-ce là une conséquence attendue chez quelqu'un qu'on prive de nombreux stimuli extérieurs, tels que lumière du jour, interaction humaine, etc. ? C'est un peu effrayant. » Voici la réponse du psychologue : « Les privations sensorielles peuvent provoquer des hallucinations, généralement visuelles plutôt

qu'auditives, mais tout reste possible… Dans l'obscurité, on crée des choses à partir du peu dont on dispose… » [xxiv]

Dans une interview accordée en 2009, le lieutenant-colonel Couch revient sur l'impact de ces découvertes.

« Durant cette période, alors que l'agent du NCIS m'avait procuré ces renseignements – les documents et la lettre à en-tête –, que je les avais lus et assimilés, me débattant des mois durant avec ce problème, je me retrouvai dans une église, un dimanche, pour un baptême. Vint le moment de la liturgie où l'assemblée répète – je paraphrase, mais l'idée est là – que nous devons respecter la dignité de tout être humain et rechercher paix et justice sur la terre. Lorsque ces mots furent prononcés, ce matin-là, nous étions très nombreux dans l'église, toutefois j'aurais aussi bien pu m'y trouver seul. Je fus saisi d'une sensation d'évidence inouïe. Je ne pouvais pas venir ici le dimanche et, en bon chrétien, adhérer à cette croyance en la dignité de chaque être humain et prétendre vouloir rechercher la justice et la paix sur la terre, et poursuivre en même temps mon travail sur ce dossier en utilisant ce genre de preuves. Ce jour-là, j'ai compris ce qu'il me restait à faire : il fallait que je choisisse mon camp. » [xxv]

Stuart Couch se retira de l'affaire Mohamedou, refusant de procéder à toute démarche supplémentaire dans le but de le faire juger devant une commission militaire.

Aucune accusation officielle n'a jamais été portée sur Mohamedou Ould Slahi à Guantánamo, aucun avocat de la défense de la commission militaire ne fut jamais désigné pour défendre ses intérêts, et il semblerait qu'il n'y ait plus eu de nouvelles tentatives de lancer un procès. Selon l'éditorial du *Daily News* dénonçant la décision du juge Robertson suite à la demande d'*habeas corpus*, cette situation s'explique par la « sensiblerie » vis-à vis des « preuves

acquises suite à un rude traitement ». Il est cependant loin d'être évident que les interrogatoires brutaux subis par Mohamedou à Guantánamo aient fait jaillir des preuves établissant qu'il ait participé d'une façon ou d'une autre à une quelconque activité criminelle ou terroriste. Lors de son audience devant l'ARB, en 2005, il évoqua de fausses confessions rédigées sous la torture, dont les interrogateurs n'ont pas dû tenir compte dans leurs rapports, se contentant de transmettre ce qui, selon Stuart Couch, devait ressembler à un « Who's Who d'Al-Qaïda pour Allemagne et toute l'Europe » [xxvi].

De la même façon que le traitement extrême qu'on lui infligea est souvent cité comme une indication de sa culpabilité, ces rapports finirent par faire figure de preuve « après coup », que Mohamedou lui-même devait figurer dans ce Who's Who. Pourtant, comme l'a laissé entendre Stuart Couch, Mohamedou en savait sans doute à peine plus que ses interrogateurs. « Si j'ai bonne mémoire, je crois que la plupart de ces gens étaient déjà connus des services de renseignement quand Mohamedou leur en a parlé », relate l'ancien procureur, dans cet entretien de 2012. Et d'ajouter : « Je me dois d'être très clair sur un point. Quand on lit les rapports des services de renseignement, on constate que Slahi ne s'implique jamais dans quoi que ce soit, si ce n'est en reconnaissant connaître les personnes qu'il cite. Mais pas une fois il ne s'associe à quelque action que je pourrais considérer comme faisant partie de la conspiration d'Al-Qaïda visant à agresser les États-Unis le 11 septembre. » [xxvii]

Les services de renseignement américains n'ont manifestement pas davantage exhumé quoi que ce soit impliquant Mohamedou dans d'autres complots ou attaques terroristes. Dans une interview donnée en 2013, le colonel Morris Davis, devenu procureur en chef

pour les commissions militaires de Guantánamo en 2005, décrit une ultime tentative – près de deux ans après le retrait de Stuart Couch – de monter une accusation quelconque contre Mohamedou. Sa véritable cible n'était alors pas Mohamedou, qui n'apparaissait même plus sur les radars des procureurs, mais le détenu que les militaires avaient enfermé dans la hutte voisine de la sienne, afin d'atténuer les effets de sa torture et de près de deux années d'isolement total. Or ce prisonnier refusa d'accepter une négociation, à moins que Mohamedou ne bénéficie d'une proposition similaire. « Nous devions imaginer un accord similaire pour Slahi, raconte le colonel Davis. Autrement dit, nous devions trouver *quelque chose* à lui reprocher, et c'est là que nous étions bloqués. »

« Quand Slahi est arrivé, je crois que beaucoup ont cru qu'ils avaient attrapé un gros poisson. Il me faisait penser à Forrest Gump, dans le sens où il avait été présent quelque part dans le décor de nombre d'événements importants de l'histoire d'Al-Qaïda. Sa présence en Allemagne, au Canada, ainsi que dans divers endroits douteux, laissa croire que c'était un gros bonnet ; mais quand ses interrogateurs firent vraiment l'effort de le sonder, ils comprirent que ce n'était pas le cas. Je me souviens d'une importante réunion, un certain temps après mon arrivée, au début de l'année 2007, à laquelle prirent part la CIA, le FBI, le département de la Défense et celui de la Justice. Les enquêteurs chargés de l'affaire Slahi nous firent un rapport et conclurent qu'il y avait beaucoup de fumée mais pas de feu. » [xxviii]

Quand la demande d'*habeas corpus* de Mohamedou fut enfin présentée devant la cour fédérale, en 2009, le gouvernement américain ne chercha pas à prétendre qu'il était un personnage central d'Al-Qaïda, ni qu'il avait participé de quelque façon que ce

soit au moindre projet ni à la moindre attaque montée par l'organisation terroriste. Comme la cour d'appel des États-Unis pour le circuit du district de Columbia l'a précisé dans l'analyse qui a suivi l'affaire :

« Les États-Unis cherchent à maintenir Mohamedou Ould Slahi en détention au motif qu'il a "fait partie" d'Al-Qaïda, non parce qu'il a combattu au sein d'Al-Qaïda ou d'un de ses alliés contre les États-Unis, mais parce qu'il a prêté serment de fidélité à l'organisation, s'est associé à ses membres et l'a aidée de diverses façons, y compris en hébergeant ses chefs et en présentant des aspirants au djihad à des agents reconnus d'Al-Qaïda. » [xxix]

Quand le juge Robertson entendit la demande de Mohamedou, en 2009, les cours du district de Columbia présidant les demandes d'*habeas corpus* de Guantánamo cherchaient à déterminer si le requérant faisait partie d'Al-Qaïda selon que le gouvernement pourrait prouver que cette personne était un membre actif de l'organisation à l'époque où elle avait été capturée. Mohamedou avait intégré Al-Qaïda et prêté serment en 1991, mais c'était alors une Al-Qaïda très différente, pratiquement une alliée des États-Unis. Mohamedou a toujours déclaré que la chute du gouvernement communiste d'Afghanistan avait marqué la fin de sa collaboration avec l'organisation. Lors des débats, le gouvernement insista sur ses contacts et interactions occasionnels avec son beau-frère et cousin Abou Hafs et quelques autres amis et connaissances restés actifs au sein d'Al-Qaïda, ce qui prouvait que lui aussi en faisait encore partie. Si quelques-uns de ces contacts pouvaient correspondre à des gestes de soutien, aucun, selon Robertson, ne pouvait être qualifié d'aide concrète dans le cadre du terrorisme, d'autant que ces entrevues étaient si rares qu'elles tendaient à « indiquer que Salahi cherchait à

trouver le bon équilibre, évitant d'entretenir des relations trop soutenues avec les membres d'Al-Qaïda tout en évitant de s'en faire des ennemis ».

La décision du juge Robertson, qui répondait favorablement à la demande d'*habeas corpus* de Mohamedou et ordonnait sa remise en liberté, survint à un moment critique : à la date du 1er avril 2010, le gouvernement américain avait perdu trente-quatre des quarante-six procès en *habeas corpus*. Lors de l'appel de plusieurs de ces décisions, le gouvernement avait persuadé la cour d'appel pour le circuit du district de Columbia d'accepter des critères plus larges pour juger si un demandeur faisait « partie » d'Al-Qaïda ou non. Comme l'expliqua la cour d'appel lorsqu'elle revint sur le verdict rendu par le juge Robertson et renvoya l'affaire devant la cour de district pour de nouvelles audiences, le gouvernement n'était désormais plus tenu de prouver qu'un détenu de Guantánamo suivait les ordres d'Al-Qaïda au moment de son arrestation.

Lorsqu'elle rendit sa décision, la cour d'appel prit soin de décrire « la nature précise du dossier du gouvernement à l'encontre de Salahi ». « Le gouvernement n'a pas accusé Salahi d'avoir soutenu matériellement les terroristes ou "l'organisation terroriste étrangère" Al-Qaïda, souligna la cour. Pas plus qu'il ne cherche à garder Salahi en détention sous le régime AUMF au motif qu'il a contribué aux attentats du 11-Septembre ou "volontairement et concrètement aidé" les forces associées à Al-Qaïda "lors d'hostilités opposant cette organisation à des partenaires des États-Unis". » Lorsque cette affaire sera de nouveau entendue devant une cour fédérale, le gouvernement prétendra probablement plutôt que les contacts sporadiques de Mohamedou avec des membres actifs d'Al-Qaïda, dans les années 1990, prouvent qu'il en faisait lui-même toujours partie. Se basant sur les nouveaux critères établis, la cour écrivit :

« Même si pris un à un, les liens entre Salahi et ces individus ne prouvent pas qu'il ait "fait partie" d'Al-Qaïda, ces relations rendent plus probable le fait qu'il en ait été membre lors de sa capture. La question de savoir s'il doit être maintenu en détention reste donc posée. » [xxx]

Non sans ironie, lorsqu'une cour de district reprendra cette affaire, le gouvernement devra probablement faire face à des questions à propos de ce qui a toujours été considéré comme la plus préjudiciable de ces relations, à savoir celle qu'entretenait Mohamedou avec Abou Hafs, son beau-frère et cousin. En tant que membre de la choura de Ben Laden, ce dernier avait vu sa tête mise à prix 5 millions de dollars par les États-Unis à la fin des années 1990, récompense portée à 25 millions de dollars suite aux attaques terroristes du 11 septembre 2001. Cela fait cependant des années que les États-Unis savent qu'Abou Hafs s'est opposé à ces attentats. La commission du 11-Septembre précisa qu'il « avait même envoyé à Ben Laden un message affirmant que l'opposition à ces attaques se justifiait à la lecture du Coran ». Après ces attentats, Abou Hafs quitta l'Afghanistan et se rendit en Iran, où les autorités locales le maintinrent plus d'une décennie en résidence surveillée assez relâchée. En avril 2012, il fut extradé en Mauritanie, où il passa deux mois en prison. Au cours de cette période, il rencontra, dit-on, une délégation internationale qui comprenait des Américains, condamna les attentats du 11-Septembre et renia ses liens avec Al-Qaïda. Il fut libéré en juin 2012 ; il est depuis lors un homme libre.

*

* *

Je n'ai jamais rencontré Mohamedou Ould Slahi. En dehors du courrier que je lui ai envoyé pour me présenter quand on m'a

demandé d'aider à faire paraître son manuscrit – une lettre dont j'ignore aujourd'hui encore s'il l'a reçue –, je n'ai en aucune façon communiqué avec lui.

J'ai demandé à le rencontrer au moins une fois avant de soumettre mon travail achevé, afin de m'assurer qu'il approuvait les modifications que j'avais apportées. La réponse du Pentagone fut aussi brève que définitive : « Rendre visite à n'importe quel détenu du camp de Guantánamo ou communiquer avec lui est impossible à moins d'être son avocat, m'écrivit un agent des affaires publiques. Comme vous le savez, les détenus sont soumis au régime du droit de la guerre. En outre, nous ne souhaitons pas les livrer à la curiosité publique. »

L'expression « curiosité publique » provient de l'un des piliers du droit de la guerre, la convention de Genève de 1949 relative au traitement des prisonniers de guerre. Son article 13, intitulé « Traitement humain des prisonniers », dit ceci :

« Les prisonniers de guerre doivent être traités en tout temps avec humanité. Tout acte ou omission illicite de la part de la puissance détentrice entraînant la mort ou mettant gravement en danger la santé d'un prisonnier de guerre en son pouvoir est interdit et sera considéré comme une grave infraction à la présente convention.[…]

Les prisonniers de guerre doivent de même être protégés de tout temps, notamment contre tout acte de violence ou d'intimidation, contre les insultes et la curiosité publique.

Les mesures de représailles à leur égard sont interdites. »

J'avais proposé une rencontre confidentielle, soumise à un protocole de sécurité des plus stricts, afin de m'assurer que la version revue et corrigée du travail de Mohamedou – un ouvrage qu'il a

rédigé à destination du grand public – retrace fidèlement le contenu et le dessein du manuscrit original. Lequel a été gardé au secret des années durant sous un régime de censure qui n'a pas toujours respecté les termes de la convention de Genève.

La censure a fait partie intégrante des opérations de détention des États-Unis dès les premiers jours de la période post-11-Septembre. Ce fut là un acte délibéré à deux titres, d'une part pour autoriser des abus sur les détenus, d'autre part afin de dissimuler ces abus. Dans le cas de Mohamedou, il est question d'enlèvement, de détention arbitraire et au secret, de traitements cruels, dégradants et inhumains, et de torture. Nous savons tout cela grâce à des archives qui furent également dissimulées pendant des années.

J'ignore à quel point les intérêts personnels et institutionnels à cacher ces abus ont contribué à prolonger la détention de Mohamedou. Je sais en tout cas que depuis cinq ans que je parcours les documents liés à ce dossier, je n'ai pas été convaincu par les explications floues et changeantes de mon gouvernement quant aux raisons de l'emprisonnement de Mohamedou à Guantánamo, ni par les affirmations de ceux qui justifient ces treize – pour l'instant – années de détention en clamant qu'il est « presque certainement » ou « possiblement » un « ceci » ou un « cela ». Mon propre sens de la justice me dit que la question de ces « ceci » et « cela », ainsi que les raisons pour lesquelles il doit rester emprisonné aux États-Unis, auraient depuis longtemps dû être éclaircies. Ce qui aurait été fait, à mon sens, si ses *Carnets de Guantánamo* n'avaient pas été tenus secrets si longtemps.

Lorsque, il y a maintenant neuf ans, Mohamedou entreprit de rédiger son manuscrit, dans la hutte isolée même où certaines des scènes les plus épouvantables s'étaient produites très peu de temps auparavant, il s'imposa une chose : « Je n'ai écrit que ce que j'ai vécu,

ce que j'ai vu et ce dont j'ai été directement témoin, explique-t-il vers la fin de son récit. J'ai essayé de ne pas exagérer, de ne pas minimiser, de me montrer le plus honnête possible, tant vis-à-vis du gouvernement américain que de mes frères ou de moi-même. »

Tout ce que j'ai vu confirme que c'est précisément ce qu'il a fait. Le récit qu'il livre est parfaitement corroboré par les archives déclassifiées ; il ne cesse de prouver qu'il est un narrateur fiable. Il n'a certainement pas exagéré. En effet, les archives évoquent des tortures et des humiliations qui ne figurent pas dans cet ouvrage, sans compter que celles qu'il relate le sont avec une réelle sobriété. Sa narration est modérée et directe, même lorsqu'il retrace les événements les plus extrêmes, ces horreurs étant suffisamment éloquentes par elles-mêmes.

Cela s'explique par le fait que Mohamedou s'intéresse avant tout au drame humain contenu dans ces scènes. « Les lois de la guerre sont dures », écrit-il au début de son témoignage.

S'il y a quelque chose de bon dans la guerre, c'est qu'elle fait apparaître le meilleur et le pire de chacun. Certains tentent de profiter du désordre pour faire du mal, tandis que d'autres cherchent à réduire le plus possible la souffrance générale.

En relatant son parcours à travers les zones les plus sombres du programme d'interrogatoire et de détention post-11-Septembre des États-Unis, il concentre son attention sur ses interrogateurs et ses gardiens, sur ses camarades détenus et sur lui-même. Désireux de se montrer « le plus juste possible », comme il le dit, il reconnaît que tous ces personnages interagissent dans un contexte général de peur et de confusion, et que ces relations sont largement influencées par les forces institutionnelles et sociales, beaucoup plus locales. Il note également la capacité de chacun à façonner ou tempérer ses propres

actes, tout comme il tente de comprendre les gens, sans tenir compte du rang, de l'uniforme ou de la situation, en tant que protagonistes maîtres d'eux-mêmes. Il transforme ainsi les situations les plus inhumaines en une série d'échanges humains individuels et parfois péniblement intimes.

Voici le monde secret de Guantánamo, un monde fait de brutalités incroyablement préméditées et de dégradations fortuites, mais également un monde de gestes positifs et de petites gentillesses, de reconnaissance, de curiosité mutuelle et d'incursions osées au-dessus de gouffres sans fond. Que Mohamedou ait réussi à ressentir tout cela en dépit de quatre années du traitement le plus arbitraire qui soit, soumis à l'un des plus terribles interrogatoires qu'ait connus Guantánamo, en dit long sur son caractère et sur son humanité. Son talent d'écrivain n'en ressort que davantage, si l'on songe qu'il a réussi, si peu de temps après avoir subi ces expériences des plus traumatisantes, à en tirer un récit à la fois accablant et rédempteur.

Ce n'est pourtant pas ce qui m'a le plus impressionné, en tant que lecteur comme en tant qu'écrivain, lorsque j'ai pour la première fois ouvert le dossier qui contenait le manuscrit des *Carnets de Guantánamo*. Je fus avant tout subjugué par certains personnages et scènes situés loin de Guantánamo. Le passager clandestin malchanceux emprisonné avec Mohamedou au Sénégal. Le coucher de soleil sur Nouakchott, après une tempête de sable venue du Sahara. Un mal du pays à vous briser le cœur, lors de l'appel à la prière, un jour de ramadan. L'approche de l'aéroport, au-dessus des bidonvilles de Nouakchott. Un tarmac d'aéroport balayé par la pluie, à Chypre. Une accalmie appelant le sommeil, avant l'aube, dans un avion de transfert de la CIA. C'est dans ces scènes que je vis pour la première fois l'écrivain en Mohamedou, son œil affûté pour observer les personnages, son ouïe aiguisée pour leurs voix, la façon dont ses

souvenirs sont irisés d'informations enregistrées par ses cinq sens, sa capacité à faire appel à l'ensemble du registre émotionnel, chez lui comme chez les autres. Il possède les qualités que j'estime le plus chez un écrivain : un sens émouvant de la beauté et un sens aigu de l'ironie. Il est doté d'un formidable sens de l'humour.

Il a rédigé tout cela en anglais, sa quatrième langue, une langue qu'il était encore en train d'apprendre quand il a commencé son manuscrit.

Cet exploit témoigne de la facilité et de la fascination que lui inspirent depuis toujours les mots. Il est également la conséquence, c'est évident, d'une détermination à agir et à décrire son environnement avec ses propres termes. D'une part, maîtriser l'anglais à Guantánamo revenait à éviter traductions et interprétations, ainsi que la présence d'une tierce personne dans la pièce, et permettait à chaque contact avec l'un de ses ravisseurs d'être un échange personnel. D'autre part, cela impliquait de décoder et de comprendre la langue de la puissance qui contrôlait son destin, une puissance à l'influence et à la portée immenses, comme l'illustre de façon si frappante son odyssée de plus de trente mille kilomètres, ponctuée de détentions et d'interrogatoires. De cet effort est né un ouvrage réellement remarquable. D'un côté, c'est un miroir dans lequel, pour la première fois dans tout ce que j'ai pu lire sur Guantánamo, j'ai retrouvé certains aspects de ma personnalité, tant dans le caractère de mes compatriotes que dans celui de ceux que mon pays maintient captifs ; et de l'autre, c'est un zoom braqué sur un empire dont l'influence sur le monde n'est réellement intégrée que par une très faible partie de sa population.

Pour l'heure, cette puissance contrôle encore le destin de Mohamedou.

Elle est là, dans les 2 600 blocs de censure que contiennent ces pages. Ces censures ne dissimulent pas simplement d'importants éléments de l'action, elles floutent également les principes de base et l'objectif de Mohamedou, minant ainsi la sincérité avec laquelle il décrit sa propre expérience et masquant ses efforts pour distinguer les personnages en tant qu'individus, certains coupables, certains admirables, pour la plupart une combinaison complexe et changeante de ces deux aspects.

Et elle est là, cette puissance, par-dessus tout dans la détention de Mohamedou, si mal justifiée. Il y a treize ans, Mohamedou est parti de chez lui, à Nouakchott, en Mauritanie, et s'est rendu aux locaux de la police pour répondre à des questions. Il n'est jamais rentré chez lui. Dans l'intérêt de notre sens collectif de l'histoire et de la justice, il nous faut comprendre plus clairement pourquoi il n'a pas encore été libéré, et ce que lui réserve l'avenir.

Guantánamo vit sur des questions sans réponses. Mais maintenant que nous disposons des *Carnets de Guantánamo*, comment ne pourrions-nous pas au moins répondre à celles qui concernent Mohamedou ?

Quand ce sera chose faite, je pense que Mohamedou rentrera chez lui. Et ce jour-là, les passages censurés seront réécrits, les *Carnets de Guantánamo* seront révisés selon la volonté de leur auteur et réédités. Nous aurons alors tous le loisir de voir les *Carnets de Guantánamo* comme ce qu'ils sont réellement : le récit de l'odyssée d'un homme dans un monde de plus en plus angoissant et aux frontières de plus en plus floues, un monde dans lequel les forces qui façonnent les vies sont plus que jamais lointaines et clandestines, dans lequel les destinées sont déterminées par des puissances au bras immensément long, un monde qui menace de déshumaniser mais n'y parvient pas. En deux mots, une épopée moderne.

1. *Authorization for Use of Military Force Against Terrorists*, soit « Autorisation de l'usage de la force sur les terroristes ». Datant du 14 septembre 2001, l'AUMF, qui concerne le camp de Guantánamo, autorise le président à « faire usage de toute la force nécessaire et appropriée à l'encontre des nations, organisations ou individus qu'il estime avoir planifié, autorisé, commis ou contribué aux attentats terroristes intervenus le 11 septembre 2001, ou abrité de telles organisations ou individus, cela dans le but de prévenir tout nouvel attentat similaire visant les États-Unis et orchestré par de tels nations, organisations ou individus. »

Chapitre premier

Jordanie – Afghanistan – GTMO

Juillet 2002-février 2003

L'équipe américaine prend le relais… Arrivée à Bagram… Transfert de Bagram à GTMO… GTMO, mon nouveau foyer… Un jour au paradis, le lendemain en enfer

[redacted], [redacted] juillet 2002, 22 heures[1].

On avait éteint la musique. Les conversations des gardes s'estompaient à mesure que le camion se vidait. Je me sentais seul dans ce corbillard.

Mon attente ne dura guère. Je perçus bientôt la présence de nouveaux individus, un groupe silencieux. Je ne me rappelle pas les avoir entendus prononcer un seul mot durant tout ce qui suivit.

L'un d'eux détacha les chaînes de mes poignets. Il me libéra d'abord une main, qu'un autre type attrapa et tordit, tandis qu'un troisième la glissait dans de nouvelles menottes, plus résistantes et plus lourdes. De nouveau attaché, j'avais à présent les mains devant moi.

Quelqu'un entreprit d'arracher mes vêtements avec un outil qui ressemblait à une paire de ciseaux. Mais que se passait-il, bon sang ! Je commençais à m'inquiéter à propos de ce voyage que je n'avais ni souhaité ni déclenché. Quelqu'un d'autre décidait de tout à ma place. J'étais assailli par toutes les angoisses du monde, à l'exception de celle de devoir prendre une décision. De nombreuses pensées s'entrechoquaient dans mon esprit. Les plus optimistes d'entre elles hasardaient que j'étais aux mains des Américains, certes, mais que je n'avais pas de souci à me faire, qu'ils n'avaient que l'intention de me reconduire chez moi en s'assurant que l'opération se déroule dans le plus grand secret. Les plus pessimistes, en revanche, me hurlaient : « Tu es foutu ! Les Américains ont trouvé le moyen de te coller un sale truc sur le dos et tu vas passer le restant de tes jours dans une prison américaine. »

Je fus entièrement déshabillé. C'était humiliant, toutefois le bandeau qui m'aveuglait m'épargna le désagréable spectacle de mon corps dénudé. Durant l'intégralité de l'opération, la seule prière que je parvins à extirper de ma mémoire fut celle que l'on réserve aux moments de crise, « *Yâ hayyu ! Yâ qayyûm !* », que je ne cessais de marmonner. Chaque fois que je me retrouvais dans une situation similaire, je les oubliais toutes, sauf celle-ci, que je tenais de l'étude de la vie de notre Prophète, que la Paix soit avec lui.

Un garde me fit enfiler une couche-culotte. Ce n'est qu'à cet instant que je fus certain que l'avion filait vers les États-Unis. Je commençais à me convaincre que tout allait bien se passer, mon unique inquiétude concernant ma famille, qui, par la télévision, risquait de me voir dans cette situation si dégradante. J'étais d'une maigreur à faire peur. J'avais toujours été filiforme, mais jamais à ce point. Je flottais tellement dans mes vêtements civils que j'avais l'air d'un chaton perdu dans un grand sac.

Quand les Américains m'eurent fait enfiler les vêtements qu'ils avaient confectionnés à mon intention, l'un d'eux releva mon bandeau, l'espace d'un instant. Je n'y vis pas grand-chose, car il braqua sa lampe torche sur mes yeux. Il était couvert des pieds à la tête d'un uniforme noir. Il ouvrit la bouche et tira la langue, puis me fit signe d'en faire autant, sans doute pour procéder à un examen médical, auquel je me soumis sans résistance. J'entrevis une partie de son bras, très pâle et couvert de duvet blond, ce qui renforça ma théorie selon laquelle je me trouvais aux mains de l'Oncle Sam.

On remit le bandeau en place sur mes yeux. Je n'avais cessé de prêter attention au bruit infernal des moteurs d'avion, qui m'indiquaient que des appareils atterrissaient et que d'autres décollaient. Je sentis que le mien, l'avion « spécial », approchait, ou peut-être était-ce le véhicule dans lequel j'étais captif qui se dirigeait vers lui, je ne sais plus. Je me rappelle en revanche parfaitement avoir été sorti par mon escorte du camion qui s'était collé contre l'escalier mobile. J'étais si épuisé, si malade, que j'étais incapable de marcher, si bien que les Américains durent me traîner comme un cadavre sur les marches.

Il faisait très froid dans l'avion. On m'allongea sur un canapé et je fus attaché, très probablement au sol. Je sentis une couverture se poser sur moi, très fine mais cela me réconforta.

Je me détendis et me laissai aller à rêvasser, songeant aux différents membres de ma famille que je ne reverrais jamais. Qu'ils seraient tristes ! Je pleurais en silence, sans verser de larmes. Pour je ne sais quelle raison, j'avais libéré toutes mes larmes au début de l'expédition, qui me faisait l'effet de la frontière entre la vie et la mort. Je regrettais de ne pas m'être mieux comporté avec les gens, avec ma famille, je regrettais chaque erreur que j'avais commise au cours de ma vie, vis-à-vis de Dieu, de ma famille, de tout le monde !

Je pensais à la vie dans une prison américaine, je revoyais les documentaires décrivant ces établissements, la dureté avec laquelle ces gens-là traitaient leurs prisonniers. Je souhaitais presque être aveugle ou handicapé, de façon à être incarcéré à l'écart et jouir d'une certaine protection et d'un traitement plus ou moins humain. J'imaginais également la première audience face au juge. Dans un pays où la haine à l'encontre des musulmans était si féroce, avais-je une chance de bénéficier d'un procès en bonne et due forme ? Étais-je déjà condamné avant même d'avoir eu la chance de me défendre ?

Sous la chaleur de la couverture, je me laissai sombrer dans ces songes douloureux. J'étais régulièrement harcelé par une envie d'uriner, hélas la couche-culotte ne m'était d'aucune utilité car j'étais incapable de convaincre mon cerveau d'autoriser ma vessie à s'y vider. Plus j'y consacrais d'efforts, plus il résistait. Le garde installé à côté de moi ne cessait de me verser de l'eau – un bouchon de bouteille à la fois – dans la bouche, ce qui ne faisait qu'empirer la situation. Il m'était impossible de ne pas la boire ; soit je l'avalais, soit je m'étouffais. Étendu sur le côté, je souffrais comme un damné, malheureusement chaque tentative d'adopter une autre position se concluait par un échec, une puissante main m'en empêchant systématiquement.

Ayant remarqué que je me trouvais à bord d'un gros-porteur, j'estimais qu'il me conduirait directement aux États-Unis. Cependant, après environ cinq heures de vol, il amorça sa descente puis se posa en douceur. Les États-Unis n'étaient pas si proches. Où étions-nous donc ? À Ramstein, en Allemagne ? Oui ! Forcément : dans cette ville se trouve une base aérienne américaine, sur laquelle font escale les appareils en provenance ou à destination du Moyen-Orient. Notre avion allait certainement faire le plein de kérosène. Pourtant, aussitôt après l'atterrissage, mes gardes ôtèrent mes liens

et me passèrent des menottes en plastique qui me cisaillèrent douloureusement les chevilles lors du court trajet que nous parcourûmes à pied, jusqu'à un hélicoptère. Tout en me faisant sortir de l'avion, un garde m'avait tapoté l'épaule, comme pour me dire que tout allait bien se passer. En dépit de ma souffrance, ce geste me redonna espoir : il y avait encore des êtres humains parmi les gens qui s'occupaient de moi.

La même question me revint lorsque je fus frappé par les rayons du soleil. *Où suis-je ? Ah oui, en Allemagne, bien sûr*. Nous étions en juillet ; le soleil se lève tôt à cette époque de l'année. Mais pourquoi l'Allemagne ? Je n'avais commis aucun délit dans ce pays ! Quel sale coup m'avaient-ils fait endosser ? Cela étant, le système judiciaire allemand était de loin une meilleure option pour moi, car j'en maîtrise les procédures et je parle allemand. Il est en outre plutôt transparent et n'autorise pas des condamnations à deux ou trois cents ans de détention. Je n'avais pas trop d'inquiétude à avoir ; je serais confronté à un juge allemand, qui m'expliquerait ce que me reprochait le gouvernement, après quoi je serais placé en détention provisoire jusqu'au verdict. Je ne subirais pas de torture et n'aurais pas à affronter les visages cruels d'interrogateurs.

Environ dix minutes plus tard, l'hélicoptère se posa, et je fus hissé dans un camion, où l'on me fit asseoir entre deux gardes. Le chauffeur et son voisin discutaient dans une langue qui m'était totalement inconnue. *Mais en quoi parlent-ils, bon sang ? En philippin, peut-être ?* Les Philippines m'étaient venues à l'esprit, car je savais que l'armée américaine y était massivement présente. *Oui, nous sommes sans doute aux Philippines, qui ont conspiré avec les États-Unis et m'ont chargé de je ne sais quelle accusation*. Quelles seraient les questions d'un juge philippin ? Quoi qu'il en soit, je n'avais alors plus qu'une seule envie : que nous parvenions à destination, afin que je

puisse me soulager. Après, ils feraient de moi ce que bon leur semblait. *Mais qu'on arrive, vite !* criai-je en pensée. *Vous me tuerez ensuite si ça vous chante !*

Les gardes me firent descendre du camion après un trajet de cinq minutes et me conduisirent dans ce qui ressemblait à un couloir. Ils me forcèrent à m'agenouiller et à garder la tête baissée, puis m'ordonnèrent en hurlant de ne plus bouger et de rester dans cette position jusqu'à ce qu'ils me relèvent. Ne me souciant plus de quoi que ce soit d'autre, je libérai enfin ma vessie, comme jamais depuis ma naissance. Quel soulagement ! J'éprouvai une joie aussi intense que si j'avais été relâché et renvoyé chez moi. Subitement, toutes mes inquiétudes se dissipèrent. Je souris intérieurement. Personne n'avait rien remarqué.

Un quart d'heure plus tard, des gardes me relevèrent et me traînèrent dans une pièce dans laquelle ils avaient à l'évidence « traité » de nombreux détenus. Mon bandeau me fut retiré. Je souffrais atrocement des oreilles et du crâne. À vrai dire, tout mon corps semblait conspirer contre moi. Je tenais à peine debout. Les gardes m'ôtèrent mes vêtements, si bien que je me retrouvai bientôt aussi nu qu'au jour de ma naissance. C'était la première fois que je voyais des soldats américains en chair et en os, et non à la télévision. C'était pour de vrai. Réagissant le plus normalement du monde, je couvris de mes mains mes parties intimes. Je me mis également à réciter à voix basse la prière de crise. « *Yâ hayyu ! Yâ qayyûm !* » Personne ne chercha à m'en empêcher, même si l'un des MP me considérait avec un regard chargé de haine. Un peu plus tard, il m'ordonnerait de cesser de regarder dans tous les coins de la pièce.

Un médecin [redacted] m'examina sommairement, puis l'on me fit enfiler des vêtements afghans. Parfaitement, des vêtements afghans aux Philippines ! Bien entendu,

je restais menotté, mains et pieds reliés à ma taille. On me fit même porter des moufles. J'étais prêt ! Mais prêt pour quoi ? Aucune idée !

L'équipe qui m'escortait me banda de nouveau les yeux et me conduisit dans une salle d'interrogatoire voisine. Dès que l'on m'y fit entrer, plusieurs personnes se mirent à crier et à projeter de lourds objets sur le mur. Dans la mêlée, je perçus les questions suivantes :

– Où est le mollah Omar ?

– Où est Oussama ben Laden ?

– Où est Djalâlouddine Haqqani ?

Je me mis à réfléchir à toute allure : les individus évoqués dans ces questions étaient les dirigeants d'un pays, et voilà qu'ils étaient devenus des fugitifs ! Mes interrogateurs avaient oublié deux détails. Premièrement, ils venaient tout juste de me mettre au courant des dernières nouvelles, à savoir que l'Afghanistan était à présent sous contrôle américain, même si ses dirigeants les plus éminents n'avaient pas été capturés. Par ailleurs, je m'étais rendu à l'époque où avait été lancée la guerre contre le terrorisme. Depuis lors, j'étais resté détenu dans une prison jordanienne, littéralement coupé du monde. Comment étais-je censé savoir que les États-Unis s'étaient emparés de l'Afghanistan et que les chefs de cet État avaient pris la fuite ? Sans parler de l'endroit où ils s'étaient réfugiés.

– Je ne sais pas, répondis-je humblement.

– Tu n'es qu'un menteur ! cria l'un d'eux dans un arabe écorché.

– Non, je ne mens pas. J'ai été capturé, tout simplement, et je ne connais que Abou Hafs[2]..., me défendis-je, résumant succinctement mon histoire.

– On devrait interroger ces fils de pute comme le font les Israéliens.

– Et comment font-ils ? s'enquit un autre.

– Ils les mettent à poil pour leur poser des questions !

– Pourquoi pas, dit un autre individu.

Des chaises continuaient de voler dans la pièce et de se fracasser sur les murs et par terre. Je savais qu'il ne s'agissait que de m'impressionner, de faire naître en moi peur et angoisse. Je jouai le jeu, allant jusqu'à trembler plus que nécessaire. Les Américains n'allaient pas jusqu'à torturer, me semblait-il, même si j'avais toujours vaguement envisagé cette possibilité.

– Je t'interrogerai plus tard, me lança-t-on.

L'interprète américain me traduisit ces mots en arabe.

– Conduisez-le à l'hôtel, suggéra celui qui s'était adressé à moi.

Cette fois, l'interprète resta muet.

Ainsi s'acheva mon premier interrogatoire. Avant d'être pris en main par mon escorte, je tentai de nouer un contact avec l'interprète, malgré la terreur qui s'était emparée de moi.

– Où avez-vous appris à si bien parler arabe ? lui demandai-je.

– Aux États-Unis ! me répondit-il, manifestement flatté.

Son arabe était en vérité médiocre. Je cherchais simplement à me faire des amis.

– Tu parles anglais ! dit un de mes gardiens, dans un arabe teinté d'un épais accent asiatique, tandis que les autres me faisaient sortir.

– Un petit peu, avouai-je.

Il se mit à rire, aussitôt imité par son collègue. Je me sentais comme un être humain, en train de discuter tranquillement. *Vois comme ces Américains sont amicaux*, me dis-je. *Ils vont t'installer dans un hôtel, t'interroger un ou deux jours et te renvoyer dans ton pays sans davantage de problèmes. Tu n'as aucune raison de t'inquiéter. Les États-Unis veulent seulement tout vérifier, et puisque tu es innocent, ils s'en rendront compte. Tu te trouves sur une base américaine située aux Philippines, enfin ! Et même si ta situation est à la frontière de la légalité, elle n'est que temporaire.* Le fait qu'un des gardiens ait un

accent asiatique renforçait ma théorie erronée selon laquelle j'étais détenu aux Philippines.

Je fus très vite enfermé, non pas dans un hôtel, mais dans une pièce aux parois en bois ne comprenant ni toilettes ni lavabo. À en juger par le mobilier réduit à sa plus simple expression – un matelas fin et usé et une vieille couverture –, il était évident que quelqu'un m'avait précédé en ces lieux. J'étais plutôt content d'avoir quitté la Jordanie, cette terre d'incertitudes, mais je m'inquiétais des prières que je n'avais pas été en mesure de réciter. J'aurais aimé savoir combien j'en avais raté au cours du voyage. Ma cellule était gardée par un[redacted] petit[redacted] blanc[redacted] et maigre, ce qui me réconforta quelque peu. En effet, durant les huit mois précédents, je n'avais eu affaire qu'à d'énormes types musculeux[3].

Je lui demandai l'heure. [redacted] me répondit qu'il était environ 11 heures, si ma mémoire est bonne. J'avais une autre question.

– Quel jour sommes-nous ?

– Je ne sais pas, me dit-[redacted]. Ici, tous les jours se ressemblent.

Je compris que je lui en avais trop demandé. [redacted] n'aurait même pas dû me donner l'heure, comme je l'apprendrais par la suite.

Découvrant un exemplaire du Coran délicatement posé sur des bouteilles d'eau, je pris conscience que je n'étais pas seul dans cette prison, qui n'était certainement pas un hôtel.

Il s'avéra que j'avais été enfermé dans la mauvaise cellule. Soudain, j'aperçus les pieds abîmés d'un détenu, dont le visage me demeura invisible car il avait le crâne couvert d'un sac noir. Tout le monde en portait un, comme je le constaterais rapidement, pour aveugler ou pour masquer le visage. Pour être franc, je ne tenais pas à voir celui de ce prisonnier, des fois qu'il soit déformé de douleur, car je déteste être témoin de la souffrance d'autrui ; ça me rend fou. Jamais je n'oublierai les gémissements et les cris des malheureux

détenus que l'on torturait en Jordanie. Je me revois encore me couvrir les oreilles des deux mains pour m'empêcher d'entendre leurs plaintes, en vain, malgré tous mes efforts. C'était affreux, et même pire que la torture.

L[redacted] garde devant ma porte empêcha les soldats d'entrer et organisa mon transfert dans une autre cellule, en tout point semblable à la précédente, si ce n'est qu'elle était située de l'autre côté du couloir. J'y découvris une bouteille d'eau à moitié pleine et dont l'étiquette était rédigée en alphabet cyrillique, ce qui me fit regretter de ne pas avoir appris le russe. Une base américaine aux Philippines, avec des bouteilles d'eau provenant de Russie ? Les États-Unis n'ont pas besoin d'être approvisionnés par la Russie, sans compter que cela n'aurait aucun sens, géographiquement parlant. *Où suis-je ? Peut-être dans une ancienne république soviétique, comme le Tadjikistan ? Tout ce que je sais, c'est que je n'en sais rien !*

Ma cellule ne disposait d'aucun équipement permettant de subvenir à ses besoins naturels. Se laver avant de prier était impossible et interdit. Rien n'indiquait la qibla, la direction de La Mecque. Je fis donc au mieux. Atteint de démence, mon voisin le plus proche hurlait dans une langue qui ne m'était pas familière. J'appris plus tard que c'était un chef taliban.

Plus tard, ce jour-là, le 20 juillet 2002, les gardiens me firent sortir pour procéder à quelques opérations policières de routine telles que prise des empreintes digitales, mesure du poids et de la taille, etc. On me confia [redacted] comme interprète, pour qui l'arabe n'était de toute évidence pas la langue maternelle. [redacted] me précisa les règles : ne pas parler, ne pas prier à haute voix, ne pas se laver avant la prière, ainsi que quelques autres interdits similaires[4]. Le gardien me demanda si je voulais me rendre dans la salle de bains.

– Oui, répondis-je, croyant qu'il évoquait une pièce où l'on pouvait se doucher.

La salle de bains se résumait en réalité à un tonneau rempli d'urine et d'excréments humains, soit les toilettes les plus écœurantes que j'aie jamais vues. Les gardiens avaient pour ordre de vous observer quand vous y faisiez ce que vous aviez à faire. Comme j'étais incapable d'avaler la nourriture – celle de Jordanie était de loin meilleure que les plats préparés froids qu'on me servit à Bagram –, je n'avais pas vraiment besoin de me servir de ce tonneau. J'urinais dans les bouteilles d'eau vides. L'hygiène des lieux n'était pas tout à fait parfaite ; parfois, lorsque j'avais rempli ma bouteille, je me soulageais à même le sol, non sans m'assurer que l'urine ne coule pas jusqu'à la porte.

Les quelques nuits d'isolement qui suivirent, j'eus un drôle de gardien, qui tenta de me convertir au christianisme. J'appréciai ces conversations, malgré mon anglais très basique. Mon interlocuteur était jeune, énergique et féru de religion. Il adorait Bush (« le véritable chef religieux », selon lui), et haïssait Bill Clinton (« l'Infidèle »). Il vénérait le dollar et abhorrait l'euro. Il portait en permanence sur lui son exemplaire de la Bible et, dès que l'occasion se présentait, m'en lisait des passages, pour la plupart issus de l'Ancien Testament. Je n'aurais pas été en mesure de les comprendre si je n'avais pas précédemment lu et relu une traduction arabe de la Bible. Cela dit, les versions des récits qu'il me livrait n'étaient pas si éloignées de celles qui figurent dans le Coran. J'avais étudié la Bible dans ma prison jordanienne, où on m'en avait remis un exemplaire quand j'en avais réclamé un. Cette lecture m'a beaucoup aidé à comprendre les sociétés occidentales, même si nombre d'entre elles nient être influencées par les Saintes Écritures.

Heureux d'avoir quelqu'un avec qui discuter, je ne cherchais pas à le contredire. Nous estimions d'ailleurs l'un comme l'autre que les textes sacrés, y compris le Coran, provenaient probablement de la même source. Je finis par me rendre compte que ce soldat enthousiaste n'avait qu'une connaissance très superficielle de sa propre religion. Néanmoins, j'appréciais de l'avoir pour gardien. Il m'accordait plus de temps pour la « salle de bains » et détournait alors le regard.

Je l'interrogeai un jour sur ma situation.

– Tu n'es pas un criminel, vu qu'ils les parquent de l'autre côté, me répondit-il, illustrant ses mots d'un geste de la main.

J'imaginai ces « criminels », quelques jeunes musulmans qui devaient vivre des moments très pénibles. J'avais de la peine. Je fus plus tard transféré à leurs côtés et devins moi-même un « criminel prioritaire ». J'éprouvai une vague honte quand ce même gardien m'aperçut en compagnie des « criminels », après qu'il m'eut assuré que je serais libéré au bout de trois jours dans le pire des cas. Son comportement ne changea pas vraiment, même si, là-bas, il eut beaucoup moins le loisir de discuter religion avec moi, en raison de la présence de ses nombreux collègues. D'autres détenus m'apprirent qu'il les traitait également de façon aussi correcte que possible.

*

* *

Au cours de la deuxième ou troisième nuit, [redacted] me sortit lui-même de ma cellule et me conduisit à une salle d'interrogatoire, où le même [redacted] arabe s'était déjà installé.

[redacted]

[redacted]. On devinait que c'était l'homme idéal pour ce genre de mission, un individu que le sale boulot ne rebutait pas. À Bagram, les prisonniers le surnommaient [redacted]. D'après certaines sources, il avait beaucoup torturé, jusqu'à des innocents ensuite relâchés par le gouvernement[5].

[redacted] n'eut pas besoin de m'attacher, car je portais des menottes vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Je dormais, mangeais et allais au tonneau mains et pieds entravés. [redacted] ouvrit un dossier [redacted] et commença à m'interroger par l'intermédiaire de l'interprète. Il me posa des questions d'ordre général à propos de ma vie et de mon passé. Quand il me demanda quelles langues je parlais, il ne crut pas ma réponse.

– Ah ah ! s'esclaffa-t-il, tout comme l'interprète. Tu parles allemand ? Attends un peu, on va vérifier.

Soudain [redacted] la pièce [redacted]

[redacted]. Aucune erreur possible, il s'agissait de [redacted]

[redacted]

[redacted][6].

– *Ja Wohl*, répondis-je.

[redacted] n'était pas [redacted] mais son allemand était honnête, étant donné qu'il avait passé [redacted]

[redacted]. Il confirma à son collègue que mon allemand était « [redacted] ».

Tous deux me considérèrent alors avec un certain respect, même si cela ne suffirait pas pour échapper à la colère de [redacted]. Il me demanda où j'avais appris à parler allemand, puis il déclara qu'il m'interrogerait plus tard.

– *Wahrheit macht frei*, la vérité rend libre, dit [redacted].

En l'entendant prononcer ces mots, je devinai que la vérité ne me libérerait pas. En effet, le *Arbeit* n'avait pas libéré les juifs. La propagande hitlérienne avait voulu duper les prisonniers juifs avec le slogan « *Arbeit macht frei* ». Mais le travail n'a jamais fait sortir quiconque de prison.

[redacted] griffonna quelques mots sur son petit calepin et sortit de la pièce. après quoi il me renvoya dans ma cellule en s'excusant auprès de [redacted][7].

– Désolé de vous avoir fait veiller si tard.

– Ce n'est pas grave, répondit-[redacted].

Après plusieurs jours passés à l'isolement, je fus transféré parmi les autres détenus. Cependant, je dus me contenter de les observer, car on me laissa dans l'étroit couloir de fil de fer barbelé qui passait entre les cellules. Ayant tout de même l'impression d'être sorti de prison, je pleurai et remerciai Dieu. Après huit mois d'isolement complet, je découvris des camarades prisonniers se trouvant plus ou moins dans la même situation que moi. Les « mauvais » détenus comme moi restaient menottés vingt-quatre heures sur vingt-quatre et ne quittaient pas le couloir, où ils se faisaient marcher dessus chaque fois qu'un gardien ou un prisonnier passait par là. Je demeurai en cet étroit corridor les dix jours qui suivirent, sans cesse agressé par le fil de fer barbelé. Je vis [redacted] être nourri de force ; il

en était à son quarante-cinquième jour de grève de la faim. Alors que les gardiens lui criaient dessus, il faisait sauter un morceau de pain sec dans ses mains. Si les prisonniers semblaient tous à bout de forces, comme si on les avait sortis de la tombe après les avoir laissés ensevelis plusieurs jours, ce n'était rien en regard de [redacted], qui n'était plus qu'un sac d'os. Il me faisait penser aux photos illustrant les documentaires sur les prisonniers de la Seconde Guerre mondiale.

Les détenus n'étaient pas autorisés à discuter entre eux, mais nous prenions plaisir à nous observer. La punition, en cas de non-respect de cette règle, était la pendaison par les mains, les pieds touchant à peine le sol. Je vis un Afghan perdre connaissance à deux reprises dans cette position. Les médecins le « soignèrent » avant de le reprendre. D'autres, plus chanceux, ne restaient suspendus qu'un certain temps avant d'être libérés de ces entraves. La plupart des détenus tentaient tout de même de parler, malgré leur position délicate, ce qui ne faisait que doubler la durée de leur punition. Il y avait un très vieil Afghan que l'on avait, paraît-il, arrêté pour qu'il dénonce son fils. Le pauvre homme n'avait pas toute sa tête ; il ne pouvait s'empêcher de parler, ne sachant pas où il se trouvait, ni pourquoi. À mon sens, il ne comprenait rien à son nouvel environnement, ce qui n'empêchait pas les gardiens de le suspendre consciencieusement. C'était pitoyable. Un jour, l'un d'eux le projeta au sol, face contre terre. Il se mit à pleurer comme un bébé.

Nous étions parqués dans six ou sept vastes cellules en fil de fer barbelé nommées d'après des opérations menées contre les États-Unis telles que Nairobi, U.S.S. Cole, Dar es Salaam, et ainsi de suite. Dans chacune d'elles se trouvait un prisonnier surnommé « l'Anglais », qui se dévouait pour traduire les ordres à ses codétenus. Notre Anglais, un Soudanais très courtois, se nommait

[redacted]. Son anglais étant très basique, il me demanda discrètement si je parlais cette langue. Je lui répondis par la négative, même si je devais me rendre compte que j'étais un véritable Shakespeare, comparé à lui. Mes frères crurent que je leur refusais mes services, alors qu'en vérité je n'avais pas saisi combien la situation était critique.

Je me retrouvai donc face à tout un groupe de citoyens américains ordinaires au possible. En les voyant mâchonner sans interruption, mon premier réflexe fut de me demander quel était leur problème, pour qu'ils soient obligés de tant manger. La plupart des gardiens étaient grands et en surpoids, certains amicaux mais d'autres franchement hostiles. Quand je devinais que j'avais affaire à un individu agressif, je faisais mine de ne pas comprendre l'anglais. Je me souviens d'un cow-boy venu me trouver, les sourcils froncés en une affreuse grimace.

– Tu parles anglais ? me demanda-t-il.

– Pas anglais, répondis-je.

– On n'aime pas vous voir parler anglais. On veut que vous mouriez lentement.

– Pas anglais, répétai-je, peu désireux de lui offrir la satisfaction de voir son message parvenir à destination.

Les individus pétris de haine se sentent toujours obligés de la cracher sur autrui, or je ne me sentais pas prêt à en être le réceptacle.

Les prières collectives étant interdites, chacun priait de son côté, moi compris, sans avoir la moindre certitude à propos des heures de prière. Nous nous contentions de suivre le mouvement ; quand l'un de nous se mettait à prier, nous supposions que le moment était venu et nous en faisions autant. Il était possible d'obtenir un exemplaire du Coran si on en faisait la demande. Je ne me rappelle pas en avoir réclamé un, car j'estimais que les gardiens ne respectaient pas cet

ouvrage sacré quand ils se le lançaient comme une bouteille d'eau pour nous le transmettre. Je ne voulais pas être responsable d'une humiliation de la parole de Dieu. Heureusement, je connais le Coran par cœur, Dieu merci. Si j'ai bonne mémoire, un détenu m'en a discrètement donné un exemplaire dont personne ne se servait dans sa cellule.

Deux jours plus tard, [redacted] me fit sortir de la cellule pour m'interroger. [redacted] servit d'interprète.

– Raconte-moi ton histoire, me demanda [redacted].

– Je m'appelle..., j'ai été diplômé en 1988, j'ai obtenu une bourse pour étudier en Allemagne, répondis-je, accumulant les détails assommants, dont aucun ne parut intéresser ou impressionner [redacted].

Il finit par se lasser et alla jusqu'à bâiller. Je savais précisément ce qu'il souhaitait entendre, mais je ne pouvais rien faire pour lui en ce sens.

– Mon pays accorde une grande valeur à la vérité, m'interrompit-il. Je vais à présent te poser quelques questions. Si tu y réponds en toute franchise, tu seras libéré et rendu sain et sauf à ta famille. Mais si tu échoues, tu resteras définitivement emprisonné. Une simple note de ma part suffit à détruire ta vie. De quelles organisations terroristes es-tu membre ?

– Aucune.

– Tu n'es pas un homme, aussi tu ne mérites aucun respect. Mets-toi à genoux, les mains croisées derrière la nuque.

Quand j'eus obtempéré, il me couvrit la tête d'un sac. Mon dos me faisait souffrir depuis quelque temps, si bien que cette position fut rapidement très douloureuse à tenir. [redacted] s'occupait de mon problème de sciatique[8]. [redacted] fit installer deux projecteurs et les

braqua sur mon visage. Aveuglé par le sac, je fus agressé par la chaleur et me mis à transpirer.

– On va t'envoyer dans une prison américaine, où tu moisiras jusqu'à la fin de tes jours, me menaça-t-il. Tu ne reverras plus jamais ta famille. Ta famille sera b**sée par un autre homme. Dans les prisons américaines, les terroristes comme toi se font violer par plusieurs gars à la fois. Les gardiens de prison de mon pays font de l'excellent travail, mais les détenus ne peuvent éviter d'être violés. Mais si tu m'avoues la vérité, tu seras immédiatement libéré.

J'étais suffisamment âgé pour deviner que cet individu pourri jusqu'à la moelle n'était qu'un menteur dépourvu d'honneur, hélas c'était lui qui tenait les rênes. Je n'eus d'autre choix que de l'écouter répéter ses conneries. Si seulement les agences américaines pouvaient se mettre à embaucher du personnel intelligent. Pensait-il vraiment que quelqu'un goberait ses inepties ? Il y avait forcément un idiot dans l'histoire ; l'était-il, ou estimait-il que je l'étais ? Je l'aurais davantage respecté s'il m'avait dit : « Bon, écoute, si tu ne me dis pas ce que j'ai envie d'entendre, je te torture. »

– Bien sûr que je vais vous dire la vérité ! lui dis-je malgré tout.

– De quelles organisations terroristes es-tu membre ?

– Aucune !

Il rabattit le sac sur ma tête et se lança dans un long discours où se mêlaient humiliations, insultes, mensonges et menaces. Je ne m'en souviens pas en totalité, et je ne me sens pas la force de passer ma mémoire au crible pour retrouver de telles conneries. Je pleurais de douleur. Oui, à mon âge, je pleurais en silence. La souffrance était insupportable.

Deux heures plus tard, [redacted] me renvoya, non sans me promettre d'autres tortures.

– Ce n'est que le début, précisa-t-il.

De retour dans la cellule, terrifié et à bout de forces, je priai Allah pour qu'il me sauve des griffes de cet individu. Les jours qui suivirent furent pour moi un calvaire. Chaque fois que [redacted] passait devant notre cellule, je détournais le regard, afin d'éviter que ses yeux se posent sur moi, exactement comme une autruche. Il surveillait tout le monde, jour et nuit, et donnait aux gardiens des tuyaux concernant chaque détenu. Un jour, je l'ai vu torturer un autre prisonnier. Je ne veux pas répéter ce que j'ai entendu à son propos ; je préfère simplement relater ce que j'ai vu de mes yeux. Il s'agissait d'un adolescent afghan, de seize ou dix-sept ans, me semble-t-il. [redacted] le contraignit à rester debout trois jours d'affilée, sans dormir. Le malheureux me faisait pitié. Quand il s'effondrait, les gardiens se précipitaient sur lui et hurlaient : « Pas de sommeil pour les terroristes ! » en le relevant de force. Me réveillant plus tard, en pleine nuit, je le vis encore ; il était là, droit comme un arbre.

Chaque fois que j'apercevais [redacted], ce qui se produisait souvent, mon cœur se mettait à battre la chamade. Un jour, il chargea un interprète [redacted] de me transmettre un message.

– [redacted] va te botter le cul.

Je ne répondis rien mais, intérieurement, je priai pour qu'Allah l'en empêche. Finalement, [redacted] ne me botta pas l'arrière-train. Je fus convoqué pour interrogatoire par [redacted][9]. C'était un type plutôt amical. Peut-être s'estimait-il proche de moi, du fait de la langue que nous parlions tous deux. Et pourquoi pas ? Après tout, certains gardiens, ayant appris que je parlais allemand, avaient pris l'habitude de venir le pratiquer avec moi.

Il me livra un long récit.

– Je ne suis pas comme [redacted]. Il est jeune et colérique. Je ne fais pas appel à des méthodes inhumaines ; j'ai les miennes. Je voudrais te parler un peu de l'histoire américaine, ainsi que de la guerre contre le terrorisme.

[redacted] était direct et désireux d'instruire. Il commença par l'histoire américaine, avec les puritains qui punissaient même les innocents en les noyant, et conclut par la guerre contre le terrorisme.

– Aucun détenu n'est innocent, dans cette campagne. Soit tu coopères avec nous, et dans ce cas je te promets le meilleur arrangement possible, soit nous t'envoyons à Cuba.

– Quoi ? À Cuba ?! Je ne parle même pas espagnol, et vous autres Américains détestez Cuba.

– C'est vrai, mais il existe une enclave américaine à Guantánamo.

Il me parla ensuite de Teddy Roosevelt et d'autres choses dans le genre. J'avais compris qu'on allait encore davantage m'éloigner de chez moi, ce qui me faisait horreur.

– Pourquoi m'envoyer à Cuba ?

– D'autres options s'offrent à nous, comme l'Égypte ou l'Algérie, mais nous n'y transférons que les prisonniers les plus mauvais. J'ai horreur d'envoyer des détenus là-bas, car ils sont certains d'y subir de violentes tortures.

– Envoyez-moi en Égypte.

– Ce n'est pas dans ton intérêt, je t'assure. À Cuba, les détenus sont traités avec humanité. Il y a deux imams dans ce camp, qui est dirigé par le département de la Justice et non par l'armée [10].

– Mais je n'ai commis aucun crime à l'encontre de votre pays !

– En ce cas, j'en suis navré. Considère ça comme un cancer !

– Vais-je être jugé ?

– Pas dans l'immédiat. Peut-être d'ici trois ans, quand mes compatriotes auront un peu oublié le 11-Septembre.

[redacted] me parla ensuite de sa vie privée, que je ne souhaite pas évoquer ici.

J'eus par la suite deux autres entretiens avec [redacted]. Il me posa quelques questions et tenta de me piéger, lançant des phrases telles que : « Il dit qu'il te connaît ! » à propos de personnes dont je n'avais jamais entendu parler. Il prit note de mes adresses de courrier électronique et des mots de passe correspondants. Il demanda également aux [redacted] présents à Bagram de m'interroger. Ces derniers refusèrent, arguant que la loi [redacted] leur interdisait d'interroger des étrangers en dehors de leur pays[11]. Durant tout cet entretien, il ne cessa pas un instant de tenter de me convaincre de coopérer, de façon à m'éviter d'être transféré à Cuba. Pour être honnête, cette solution me paraissait plus enviable que le fait de rester à Bagram.

– Qu'il en soit ainsi, finis-je par lui dire. Je ne peux rien y changer.

En un sens, j'appréciais [redacted]. C'était un interrogateur sournois, ne vous méprenez pas, mais au moins il s'adressait à moi en tenant compte de mon niveau intellectuel. Je demandai à [redacted] d'être placé dans la cellule, en compagnie des autres détenus, lui montrant à cette occasion les blessures dues au fil de fer barbelé. [redacted] donna son accord. À Bagram, les interrogateurs faisaient ce qu'ils voulaient de nous. Les MP à leur service, ils contrôlaient tout. [redacted] m'offrait parfois une boisson, un vrai plaisir, notamment comparé au régime auquel j'étais soumis, à savoir des plats préparés froids et du pain sec à chaque repas, que je partageais secrètement avec d'autres prisonniers.

Un soir, [redacted] fit entrer deux interrogateurs militaires, qui me posèrent des questions à propos du complot de l'an 2000. S'exprimant dans un arabe haché, ils se montrèrent très hostiles à

mon encontre, ne me permettant pas de m'asseoir et me menaçant de toutes sortes de choses. [redacted], qui les haïssait, me souffla en [redacted] :

– Si tu décides de coopérer, fais-le avec moi. Ces interrogateurs militaires ne sont rien.

J'avais l'impression d'être mis aux enchères, et que l'agence qui ferait la meilleure offre me garderait avec elle [12] !

Entre détenus, nous enfreignions en permanence le règlement en discutant avec nos voisins directs. J'en avais quant à moi trois. L'un d'eux, un adolescent afghan, avait été enlevé alors qu'il se rendait aux Émirats, où il travaillait, ce qui expliquait son accent du Golfe quand il parlait arabe. C'était un jeune homme très drôle, qui me faisait rire, réaction que j'avais presque oubliée au cours des neuf mois précédents. Après avoir passé des vacances en famille en Afghanistan, il s'était rendu en Iran, d'où il avait embarqué sur un navire à destination des Émirats. Ce dernier avait été détourné par les Américains, et ses passagers arrêtés.

Mauritanien âgé de vingt ans, mon deuxième voisin était né au Nigéria et s'était installé en Arabie Saoudite. Il n'avait jamais posé le pied en Mauritanie, pas plus qu'il ne parlait le dialecte local. S'il ne se présentait pas, on le prenait pour un Saoudien.

Mon troisième voisin, un Palestinien de Jordanie nommé [redacted], avait été capturé et torturé par un chef tribal afghan durant environ sept mois. Son ravisseur avait réclamé de l'argent à sa famille, menaçant sans cela de le remettre aux Américains, option moins prometteuse puisque ces derniers n'offraient que 5 000 dollars par tête, à moins qu'il ne s'agisse d'une pointure. Alors que le bandit s'était mis d'accord avec la famille de [redacted] concernant la rançon, [redacted] réussit à s'enfuir de sa geôle de Kaboul. De là, il se rendit à Jalalabad, où, en

tant que moudjahid arabe, il se fit rapidement remarquer. Il fut capturé et vendu aux Américains. J'appris à [redacted] que j'avais moi-même passé un certain temps en Jordanie. Il connaissait bien leurs services de renseignement, ainsi que tous les interrogateurs qui s'étaient occupés de moi, [redacted] ayant passé cinquante jours dans la même prison que moi.

Quand nous discutions, nous nous couvrions la tête, de façon à laisser croire aux gardiens que nous dormions, et parlions ainsi jusqu'à nous épuiser. C'est ainsi que mes voisins me révélèrent que nous nous trouvions à Bagram, en Afghanistan. De mon côté, je leur appris que nous allions être transférés à Cuba. Ils ne me crurent pas.

*

* *

Aux alentours de 10 heures du matin, le [redacted] août 2002, un groupe de militaires, dont certains étaient armés, surgit de nulle part[13]. Les MP armés nous braquèrent depuis le haut des escaliers, tandis que les autres nous criaient : « Debout ! Debout ! » J'étais terrifié. Même si je m'attendais à être transféré à Cuba dans la journée, je n'avais jamais assisté à un tel déploiement de forces.

Nous nous levâmes, tandis que les gardiens ne cessaient de nous donner des ordres.

– Parlez pas… Bougez pas… Ou j'vous descends. C'est pas des blagues !

Je fus saisi d'un mauvais pressentiment quand [redacted], le Palestinien, demanda à aller aux toilettes, ce qu'on lui refusa.

– Bouge pas.

J'avais envie de lui dire de se retenir jusqu'à ce que la situation se calme. C'était hélas impossible, car [redacted] souffrait de dysenterie. [redacted] avait été torturé et avait souffert de

malnutrition à Kaboul, durant sa détention dans les geôles du chef tribal de l'Alliance du Nord. [redacted] me dit qu'il allait de toute façon se rendre aux toilettes, puis joignit l'acte à la parole, ignorant les gardiens qui lui criaient dessus. Je m'attendais à voir d'une seconde à l'autre l'un d'eux l'abattre, mais il n'en fut rien. Dans nos cellules collectives, les toilettes se résumaient également à un tonneau, que nettoyaient quotidiennement les détenus punis. C'était écœurant et ça sentait très mauvais. Étant moi-même originaire d'un pays du tiers-monde, j'ai connu de nombreuses toilettes très sales, toutefois aucune ne soutenait la comparaison avec celles de Bagram.

Je me mis à trembler de peur. Un MP s'approcha de la porte de notre cellule et commença à crier les noms, ou plutôt les numéros, de ceux qui allaient être transférés. Dans ma cellule, les détenus appelés étaient tous arabes, ce qui était mauvais signe. Mes frères ne m'avaient pas cru quand je leur avais dit que nous serions transférés à Cuba mais, à présent, mon hypothèse se confirmait. Nous nous regardâmes en souriant. Plusieurs gardiens s'approchèrent de la cellule chargés d'un tas de chaînes, sacs et autres objets. Ils nous demandèrent à tour de rôle de venir près de la porte, où l'on nous enchaîna.

– [redacted] ! cria un gardien.

J'avançai jusqu'à la porte, comme un mouton mené à l'abattoir.

– Tourne-toi ! cria un garde, ce que je fis. Les mains dans le dos !

Je glissai les mains dans le trou qui nous servait à jeter nos détritus dans le couloir, dans mon dos, et un gardien agrippa mon pouce et me tordit le poignet.

– Si tu fais un putain de geste, je te casse la main !

Un autre gardien m'enchaîna les mains et les pieds avec deux chaînes distinctes, puis on me couvrit la tête d'un sac afin de m'aveugler. On ouvrit la porte et je fus rudement poussé vers un

autre détenu, dont je heurtai le dos. Bien que physiquement éprouvé, sentir devant moi la chaleur d'un autre être humain qui souffrait comme moi me réconforta. Ce soulagement s'amplifia quand [redacted] fut projeté contre moi, dans mon dos. Nombreux étaient les détenus qui ne comprenaient pas vraiment ce qu'on leur voulait, et qui par conséquent furent encore plus maltraités que nous. Je me sentais chanceux d'avoir les yeux bandés, d'une part car cela m'épargnait un triste spectacle, et d'autre part parce que cela m'aidait à rêver d'une vie meilleure. Allah en soit loué, je sais ignorer mon environnement immédiat et rêver à ce qui me plaît.

Nous étions censés rester serrés les uns contre les autres, au point qu'il était difficile de respirer. Nous étions trente-quatre prisonniers, tous arabes, à l'exception d'un Afghan et d'un Maldivien[14]. On nous aligna en rang, puis on nous attacha les uns aux autres à hauteur des avant-bras, au moyen d'une corde si serrée que j'en eus la circulation sanguine coupée et le bras rapidement engourdi.

On nous ordonna de nous lever. Nous fûmes traînés jusqu'à un autre endroit, où se poursuivit l'« opération ». Ce déplacement me fut pénible, car [redacted] ne cessait de marcher sur ma chaîne, ce qui était très douloureux. Quant à moi, je faisais de mon mieux pour ne pas marcher sur celle de l'homme qui me précédait. Dieu merci, ce transfert fut relativement bref. Quelque part dans le même bâtiment, on nous fit asseoir les uns à côté des autres sur de longs bancs, qui, me semblait-il, décrivaient un cercle.

Les festivités commencèrent par l'habillement des passagers. Afin de m'empêcher d'entendre quoi que ce soit, on me coiffa d'un casque antibruit, si serré que j'en eus terriblement mal au crâne et que le haut de mes oreilles saigna deux jours durant. J'avais à présent les mains entravées devant moi, à hauteur de taille, et reliées à mes pieds par une chaîne. Ils m'attachèrent les poignets avec un morceau

de plastique rigide de quinze centimètres et me firent enfiler d'épaisses moufles. Dans cette situation plutôt curieuse, je tentai de libérer mes doigts, ce qui me valut des coups sur les mains, pour m'obliger à rester immobile. Nous étions de plus en plus fatigués, certains d'entre nous gémissaient. Régulièrement, un gardien écartait un de mes écouteurs pour me chuchoter des mots décourageants :

– Tu n'as pas commis d'erreur, tu sais. Ce sont tes parents qui en ont fait une, quand ils t'ont engendré.

– Tu vas adorer ce voyage jusqu'aux Caraïbes paradisiaques…

Je ne répondis à aucune de ces provocations, faisant mine de ne pas les comprendre. D'autres détenus me révélèrent plus tard avoir subi de telles humiliations, eux aussi, mais ils avaient au moins la chance de ne pas comprendre l'anglais.

On me retira mes claquettes et me fit enfiler des chaussures de tennis *made in China*. On m'affubla ensuite d'épaisses lunettes, affreuses, qui m'aveuglèrent et que l'on serra sur mon crâne, par-dessus mes oreilles. J'avais l'impression de porter des lunettes de natation. Pour vous donner une idée de la douleur, prenez-en une vieille paire et serrez-la autour de votre main deux heures durant. Je suis certain que vous la retirerez très vite. Maintenant, imaginez ces lunettes serrées sur votre tête pendant plus de quarante heures. Pour finir l'habillement, on me colla une sorte de compresse derrière l'oreille.

Au cours de cette procédure, nous dûmes subir une fouille corporelle approfondie, sous les rires et commentaires des gardiens. Je me mis à maudire le jour où j'avais entrepris d'apprendre le peu de vocabulaire anglais que je connaissais à présent. En de telles situations, il valait mieux ne pas comprendre cette langue. La majorité des détenus refusaient de parler des fouilles auxquelles ils

avaient été soumis, allant jusqu'à se mettre en colère si vous abordiez le sujet. Quant à moi, je n'en éprouvais aucune honte ; j'estimais que c'était à ceux qui pratiquaient ce genre de choses sans raison valable d'avoir honte.

Je fus très vite malade, épuisé, frustré, affamé, nauséeux, et tous les autres adjectifs déprimants du dictionnaire. Et je n'étais certainement pas le seul. Nous portions des bracelets en plastique sur lesquels était inscrit un numéro. Le mien était le 760, et celui de [redacted]. Mon groupe constituait, pourrait-on dire, la série des 700.

Si [redacted] se rendit aux toilettes à deux reprises, je fis de mon mieux pour éviter d'en faire autant. Je dus finalement m'y résoudre dans l'après-midi, sans doute vers 14 heures.

– Tu aimes la musique ? me demanda le gardien qui m'y escorta, lorsque nous nous retrouvâmes seuls.

– Oh oui !

– Quel genre ?

– La bonne musique !

– Le rock'n'roll ? La country ?

Ces genres ne m'étaient pas vraiment familiers. Il m'était arrivé, de temps à autre, d'écouter la radio allemande, qui diffusait différents styles de musique occidentale, que je n'étais cependant pas en mesure de distinguer les uns des autres.

– N'importe quelle bonne musique, répondis-je.

Cette aimable conversation me fut profitable ; le gardien me débanda les yeux le temps que je fasse mon affaire qui, avec toutes les chaînes qui m'entravaient, eut tout d'un casse-tête. Il me reconduisit ensuite sans heurts à mon banc. Il fallut alors patienter encore deux heures. Nous n'allions pas être autorisés à prier durant les quarante-huit heures à venir.

Vers 16 heures débuta le transfert à l'aéroport. Je n'étais à ce moment plus qu'un mort vivant. Mes jambes ne me portaient plus ; mes gardiens allaient devoir me traîner de Bagram jusqu'à GTMO.

On nous fit grimper dans un camion, qui nous mena à l'aéroport en cinq ou dix minutes. Chaque déplacement me mettait en joie, car cela me permettait de changer de position et de soulager mon dos qui me faisait souffrir le martyre. Nous étions entassés épaule contre épaule, cuisse contre cuisse. Par malchance, j'étais positionné dans le sens inverse de la marche, ce dont j'ai horreur car cela me donne la nausée. Le véhicule était pourvu de bancs durs disposés de façon que les détenus soient assis dos à dos. Installés en bout de rangée, les gardiens nous criaient de ne pas parler. J'ignorais totalement combien de personnes avaient pris place à bord du camion. Ma seule certitude était d'avoir un prisonnier à ma droite, un autre à ma gauche et un troisième dans mon dos. Il est toujours bon de sentir la chaleur de ses codétenus. C'est réconfortant, en un sens.

Malgré nos casques sur les oreilles, nous devinâmes sans peine que nous arrivions à l'aéroport, grâce aux hurlements des moteurs, qui nous parvenaient nettement. Le camion fit marche arrière et s'immobilisa contre un avion. Les gardiens se mirent à crier dans une langue que je ne reconnus pas, puis j'entendis des bruits de corps humains s'effondrant sur le sol. Deux gardiens agrippèrent un détenu et le projetèrent en direction de deux autres, à bord de l'avion, en criant : « Code ! » Ces derniers répondirent en beuglant tout autant et confirmèrent la bonne réception du colis. Quand vint mon tour, deux soldats m'empoignèrent par les mains et les pieds et me lancèrent littéralement vers l'équipe chargée de nous récupérer. Je ne me rappelle plus si je suis retombé par terre ou si j'ai été attrapé au vol par ces gens. Cela n'aurait pas changé grand-chose, car je commençais déjà à perdre mes sensations.

Dans l'avion, d'autres personnes me traînèrent par terre et m'attachèrent sur un minuscule siège. La ceinture de sécurité était si serrée que je ne pouvais plus respirer. Frappé de plein fouet par l'air conditionné, j'entendis un MP crier :

– Ne bouge pas ! Ne parle pas !

Il m'attacha les pieds au sol. Je ne savais à l'époque pas comment dire « serré » en anglais.

– MP, MP ! Ceinture ! m'écriai-je, mais personne ne vint à mon secours.

Je fus à deux doigts d'étouffer. Avec le masque plaqué sur la bouche et le nez, et le sac qui me couvrait la tête, sans oublier la ceinture serrée sur l'estomac, respirer m'était impossible.

– MP ! Monsieur ! insistai-je. Je ne peux pas respirer ! MP ! Monsieur ! S'il vous plaît !

Mes suppliques semblèrent se perdre dans un vaste désert.

Deux minutes plus tard, [redacted] fut balancé à côté de moi, sur ma droite. Sur le moment, je ne le reconnus pas, mais il me précisa plus tard avoir senti ma présence. De temps à autre, lorsqu'un gardien réajustait mes lunettes, je distinguais quelques détails. J'aperçus le poste de pilotage, qui se trouvait devant moi, ainsi que les treillis de camouflage kaki des soldats et les fantômes de mes camarades prisonniers, sur ma gauche et sur ma droite.

– Monsieur, s'il vous plaît, ma ceinture… ça fait mal…, lançai-je de nouveau.

Lorsque les cris des gardiens s'estompèrent, je compris que tous les détenus avaient embarqué.

– Monsieur, s'il vous plaît… ceinture…

Un soldat me répondit et serra davantage la ceinture, au lieu de me soulager.

La douleur était à présent insupportable. Je sentais que j'allais mourir. Je ne pus m'empêcher de réclamer de l'aide, plus fort :

– Monsieur, je ne peux pas respirer…

Un autre soldat s'approcha et desserra la ceinture, pas au point de me mettre à l'aise mais ce fut mieux que rien.

– C'est toujours serré…, dis-je, car j'avais appris ce mot quand il m'avait demandé : « C'est trop serré ? »

– Il faudra te contenter de ça, me dit-il, ce qui me fit renoncer à insister davantage.

– Je ne peux pas respirer ! dis-je, désignant mon nez.

Un soldat s'approcha et retira le masque de mon nez. Je pris une profonde inspiration et me sentis vraiment soulagé. Pour ma plus grande consternation, il le repositionna très vite sur mon nez et ma bouche.

– Je ne peux pas respirer, monsieur… MP… MP !

Le même type revint près de moi mais, au lieu d'ôter le masque, écarta le casque antibruit.

– Oublie ! me lança-t-il, avant d'aussitôt remettre le casque en place.

C'était dur, mais c'était la seule solution pour ne pas étouffer. Je paniquais, j'avais tout juste assez d'air : la seule façon de survivre était de convaincre mon cerveau de se contenter de ce faible apport en oxygène.

Après le décollage, un soldat vint me voir.

– Je vais te donner des médicaments, tu es malade ! me cria-t-il à l'oreille.

Il me fit avaler quelques comprimés et me donna une pomme et un sandwich au beurre de cacahuète. C'était notre premier repas depuis le début du transfert. Depuis ce jour, je déteste le beurre de cacahuète. Je n'avais d'appétit pour rien mais je fis semblant de

manger le sandwich, afin d'éviter d'être frappé. Sauf en cas d'extrême nécessité, j'essayais toujours d'éviter tout contact avec les violents individus qui nous surveillaient. Je pris une bouchée du sandwich et gardai le reste dans la main jusqu'à ce qu'on vienne nous débarrasser des restes. Quant à la pomme, il me fut très ardu de m'y attaquer, car j'avais les mains attachées à la taille et portais des moufles. La tenant aussi fermement que possible, je penchai la tête en avant, tel un contorsionniste, pour mordre dedans. Au moindre faux mouvement, plus de pomme. Je tentai ensuite de dormir mais, malgré ma fatigue, chaque tentative de sieste se solda par un échec. Mon siège était aussi raide qu'une flèche et aussi dur que de la pierre.

Environ cinq heures plus tard, l'avion se posa. Les fantômes que nous étions devenus furent transférés dans un autre appareil, peut-être plus gros car moins sensible aux turbulences. Chaque changement, quel qu'il soit, me semblait bienvenu et me laissait espérer une amélioration de ma situation. Mais j'avais tort ; ce second avion n'avait rien de mieux que le précédent. Je savais que Cuba était loin, mais à ce point jamais je ne l'aurais imaginé, notamment au vu des vitesses élevées des appareils américains. J'en vins à penser que le gouvernement avait prévu de faire exploser cet avion au-dessus de l'Atlantique afin de simuler un accident, les détenus qu'il transportait ayant tous été interrogés à de multiples reprises, mais cette idée folle resta le cadet de mes soucis. En effet, une brève souffrance avant de mourir ne m'effrayait en rien, surtout avec l'espoir d'être ensuite admis au paradis et de m'en remettre à Dieu. Mieux valait me retrouver aux mains de Dieu qu'entre celles des Américains.

L'avion me donnait l'impression de filer vers un royaume très très lointain. M'affaiblissant davantage à chaque minute, je sentais mon corps s'engourdir. Je me rappelle avoir demandé à me rendre aux

toilettes. Les soldats me traînèrent et me poussèrent dans un réduit, où ils baissèrent mon pantalon. Incapable de faire quoi que ce soit du fait de leur présence, je crois que je finis par libérer quelques gouttes. Je n'avais qu'une envie, arriver, peu importe où ! N'importe quel lieu vaudrait mieux que cet avion.

Après je ne sais combien d'heures, l'appareil se posa à Cuba. Nos gardiens commencèrent à nous en faire sortir.

– Marchez !... Stop !

J'étais incapable de marcher, car mes jambes ne me portaient plus. Je remarquai alors que j'avais perdu une chaussure. Après une fouille approfondie, à l'extérieur de l'avion, les soldats s'adressèrent de nouveau à nous :

– Marchez ! Ne parlez pas ! Tête baissée ! En avant !

Je ne saisis que « Ne parlez pas », mais fus entraîné de force. Une fois dans le camion, on nous cria :

– Assis ! Jambes croisées !

Je ne compris pas ces deux derniers mots, mais on me força à croiser les jambes.

– Baisse la tête ! beugla quelqu'un, plaquant ma tête contre l'arrière-train d'un autre détenu, comme un poulet.

Durant le trajet jusqu'au camp, une voix féminine ne cessa de crier : « On ne parle pas ! », tandis qu'une autre, masculine, préférait : « Ne parlez pas ! » Et un interprète arabe [redacted] : « Gardez la tête baissée. »

La façon de parler des Américains m'agaçait prodigieusement. Il en fut ainsi très longtemps, jusqu'à ce que je sois guéri de ce mal en faisant la connaissance d'autres Américains, ceux-là bienveillants. Cela étant, je réfléchissais au fait qu'ils donnaient le même ordre de

deux façons différentes : « On ne parle pas » et « Ne parlez pas ». C'était intéressant.

Les chaînes qui m'entravaient les chevilles empêchaient le sang de circuler dans mes pieds, qui étaient à présent engourdis. Je n'entendais plus que les gémissements et les pleurs des autres prisonniers. Les coups étaient le mot d'ordre de ce transfert, et je n'étais pas épargné. Un soldat ne cessait de me frapper sur la tête et, me serrant la nuque, de me plaquer le visage sur l'arrière-train de mon voisin. Mais je ne lui en veux pas autant qu'à ce malheureux et pénible détenu, qui, pleurant et remuant en permanence, me contraignait à relever la tête. D'autres camarades m'apprirent plus tard que nous avions embarqué à bord d'un ferry, mais je ne m'en rendis pas compte.

Au bout d'une heure, nous parvînmes enfin en terre promise. Je souffrais tant que j'étais ravi de voir ce voyage s'achever. Comme le dit le Prophète : « Les voyages sont une torture. » Et celui-ci en avait assurément été une. Mon unique souci du moment était de trouver un moyen de me dresser sur mes jambes si on me l'ordonnait. J'étais tout simplement paralysé. Deux gardiens m'empoignèrent et me crièrent de me lever. Je tentai de sauter du camion, sans résultat. Ils me traînèrent et me jetèrent hors du véhicule.

Je fus frappé avec bonheur par les puissants rayons du soleil cubain. Quelle agréable sensation ! Le voyage avait débuté le [redacted] à 10 heures du matin, et nous étions arrivés à Cuba le [redacted], entre midi et 13 heures. Nous avions donc passé plus de trente heures à trembler de froid dans un avion[15]. Je m'en étais mieux sorti qu'un compagnon [redacted], qui avait littéralement gelé sur pied. Dans l'avion, il avait demandé qu'on baisse la climatisation. Non seulement cela lui avait été refusé, mais

le garde n'avait cessé de l'arroser d'eau jusqu'à l'atterrissage à Cuba. Les médecins durent l'isoler dans une pièce où brûlait un bon feu.

– Quand ils ont allumé le feu, je me suis dit : « C'est parti pour la torture ! », nous raconta-t-il dans [redacted], le lendemain matin, ce qui me fit bien rire.

J'avais remarqué que nos gardiens avaient été remplacés par d'autres, moins agressifs et prononçant mieux les mots que les précédents, qui criaient trop, tout simplement.

Je me rendais compte aussi que les détenus avaient atteint leurs limites, en termes de douleur. Je n'entendais plus que des gémissements. Près de moi se trouvait un Afghan, qui pleurait bruyamment et suppliait qu'on l'aide [redacted]. Il s'exprimait en arabe :

– Comment pouvez-vous m'infliger ça, monsieur ? Faites quelque chose pour m'empêcher de souffrir, je vous en prie, messieurs !

Mais personne ne prit la peine de s'occuper de lui. Le malheureux était malade depuis Bagram, où, dans la cellule voisine de la nôtre, il vomissait sans arrêt. J'avais beaucoup de peine pour lui. Pourtant, je me mis à rire. À rire bêtement, croyez-le ou non ! Non pas de lui, bien sûr, mais de la situation. Premièrement, il s'était adressé en arabe à nos gardiens, qui ne comprenaient pas cette langue, et, deuxièmement, il les avait appelés « messieurs », politesse qu'ils ne méritaient certainement pas.

*

* *

Après avoir dans un premier temps apprécié la chaleur du soleil, je me rendis compte qu'elle s'intensifiait de minute en minute. Je me

mis à transpirer et fus très vite sérieusement épuisé à force de rester à genoux, position qu'on me força à conserver six heures durant.

– Besoin d'eau ! criait de temps à autre un gardien.

Je ne me rappelle pas en avoir réclamé, mais il est probable que je l'aie fait. J'étais toujours aveuglé par le sac, toutefois mes souffrances – ainsi que le fait d'ignorer combien de temps se prolongerait ma détention – étaient étouffées par mon enthousiasme de me trouver dans une nouvelle prison, en compagnie d'autres êtres humains, avec qui je pourrais entretenir des contacts, en un endroit où je ne subirais ni tortures ni même interrogatoires. Ainsi, je n'émis pas la moindre plainte, tandis qu'autour de moi de nombreux frères gémissaient, voire pleuraient. Mon seuil de souffrance avait sans doute été franchi depuis longtemps.

Je fus le tout dernier à être « traité ». On s'était probablement occupé en priorité des personnes qui avaient été blessées pendant le vol, comme [redacted]. Enfin, deux soldats me traînèrent au dispensaire, où ils me déshabillèrent et me poussèrent sous une douche dépourvue de rideaux. Toujours enchaîné, je me lavai sous les yeux de mes frères, des médecins et des soldats. Les compagnons qui me précédaient étaient toujours nus comme des vers. C'était affreux, et même si la douche fut apaisante, je fus incapable de l'apprécier. Accablé de honte, je fis appel à la tactique de l'autruche : je baissai les yeux sur mes pieds. Les gardiens me séchèrent et me conduisirent à l'étape suivante. Pour résumer, les détenus subissaient un examen médical, au cours duquel on notait leurs caractéristiques physiques, telles que la taille, le poids et les cicatrices, puis leur premier interrogatoire dans ce bâtiment. Cela avait tout d'une chaîne de production d'automobiles. Je suivais les pas du prisonnier qui me précédait, lui-même suivant ceux d'un autre, et ainsi de suite.

– Des affections connues ? me demanda une jeune infirmière.

– Oui, sciatique et baisses de tension.

– Rien d'autre ?

– Non.

– Où avez-vous été capturé ?

– Je ne comprends pas, répondis-je.

Le médecin répéta la question de l'infirmière, que je ne saisis pas davantage car il parlait trop vite.

– Peu importe, dit-il.

Un gardien me la traduisit d'un geste, en refermant la main sur son poignet. La lumière se fit enfin en moi :

– Dans mon pays !

– D'où venez-vous ?

– De Mauritanie, répondis-je, tandis que les gardiens m'entraînaient vers l'étape suivante.

Les médecins ne sont pas censés interroger les prisonniers, mais ils ne s'en privent pas. Personnellement, j'appréciais toute conversation, avec qui que ce soit, et me fichais éperdument que ces gens enfreignent les règles.

L'hôpital était bondé, et il faisait frais. Voir d'autres prisonniers dans la même situation que moi me réconforta, en particulier après qu'on nous eut fait enfiler une combinaison orange. Des interrogateurs s'étaient discrètement glissés parmi les médecins, afin de recueillir des informations.

– Parles-tu le russe ? me demanda un vieux civil, une épave qui avait fait partie des services de renseignement à l'époque de la guerre froide.

Il me questionna de nouveau plus tard, à deux reprises, et me révéla avoir autrefois travaillé avec [redacted], un chef des moudjahidine d'Afghanistan, au cours de la guerre contre les

Soviétiques. Cet individu avait apparemment pour habitude de livrer des prisonniers russes aux Américains.

– C'est moi qui les interrogeais, me dit-il. Ce sont aujourd'hui des citoyens américains, dont certains font partie de mes meilleurs amis.

Il prétendait être responsable d'une section de la Force opérationnelle de GTMO. Ils étaient quelques-uns, comme lui, à s'immiscer en douce parmi nous, à tenter de converser « innocemment » avec les détenus. Cependant, la maladresse des interrogateurs les empêche généralement de se mêler à la masse.

On me conduisit dans une pièce où l'on procédait à de nombreux interrogatoires.

– Comment t'appelles-tu ? D'où viens-tu ? Es-tu marié ?

– Oui !

– Comment s'appelle ta femme ?

La dépression qui me minait en permanence depuis neuf mois m'avait fait oublier le nom de ma femme, ainsi que celui de plusieurs membres de ma famille. Conscient que personne ne goberait cela, je répondis « Zeinebou », le premier prénom qui me vint à l'esprit.

– Quelles langues parles-tu ?

– Arabe, français, allemand.

– *Sprechen Sie Deutsch* ? me demanda l'interrogateur en uniforme qui aidait [redacted] à taper mes réponses sur un ordinateur portable.

– *Bist du* [redacted] ? lui demandai-je.

Il fut stupéfait de m'entendre prononcer son nom.

– Qui t'a parlé de moi ?

– [redacted], à Bagram ! répondis-je, précisant que là-bas, [redacted] m'avait parlé de [redacted], au cas où j'aurais besoin d'un interprète allemand à GTMO [16].

– Poursuivons cette conversation en anglais, en utilisant des mots simples, décida-t-il.

[redacted] m'évita durant le restant de son séjour à GTMO.

Tendant l'oreille, je percevais l'interrogatoire d'un camarade tunisien :

– As-tu suivi un entraînement en Afghanistan ?

– Non.

– Tu sais que si tu mens, nous découvrirons la vérité en interrogeant les autorités tunisiennes !

– Je ne mens pas !

Les examens médicaux reprirent. Un aide-soignant [redacted] me fit mille et un prélèvements sanguins. Je crus que j'allais perdre connaissance, voire mourir. On prit ma tension, 11/5, ce qui est très faible. Le médecin me prescrivit immédiatement de petits comprimés rouges pour la faire remonter. On nous prit en photo. Être ainsi exposé, sans aucun respect, me faisait horreur. J'étais totalement à la merci d'individus en qui je n'avais pas confiance et qui pouvaient se montrer sans pitié. Beaucoup de détenus souriaient face à l'objectif, paraît-il, mais je n'esquissai quant à moi pas le moindre rictus. Et, en ce 5 août 2002, je ne crois pas qu'un seul prisonnier ait souri.

Après cette interminable épreuve, on me fit sortir du dispensaire.

– Garde la tête baissée !

Il faisait déjà nuit, mais je n'avais aucune idée de l'heure. Il faisait plutôt bon.

– Assieds-toi.

Je restai assis dehors environ une demi-heure, puis on me releva pour m'enfermer dans une pièce, où une chaîne fixée à même le sol me retenait prisonnier. Je ne m'en rendis même pas compte tout de

suite, n'ayant jusque-là pas connu ce type d'entrave, et crus que cet endroit serait mon logement.

En dehors de deux chaises et d'un bureau, la pièce était nue, dépourvue du moindre signe de vie.

Où sont les autres prisonniers ? me demandai-je.

Gagné par l'impatience, je décidai de sortir afin de retrouver mes camarades. Tentant de me lever, je fus aussitôt brutalement retenu par la chaîne. Ce n'est qu'alors que je compris que mes suppositions étaient erronées. Je me trouvais en fait dans une salle d'interrogatoire du [redacted], un bâtiment chargé d'histoire.

Soudain, trois individus entrèrent : le vieil homme qui m'avait parlé au dispensaire, un [redacted] et un [redacted], qui servit d'interprète[17].

– *Comment vous vous appelez*[*] ? me demanda [redacted], avec un accent prononcé.

– *Je m'appelle*[*]..., commençai-je, et ce fut la fin de [redacted].

Les interrogateurs ont toujours tendance à jouer sur l'effet de surprise.

Jetant un coup d'œil sur la montre de l'un des types, je constatai qu'il était près de 1 heure du matin. Au point où j'en étais, mon corps était totalement déréglé. J'étais tout à fait éveillé, bien que n'ayant pas dormi un instant depuis plus de quarante-huit heures. Les interrogateurs voulaient profiter de cette faiblesse pour faciliter les interrogatoires. On ne me proposa ni eau ni nourriture.

[redacted] mena l'interrogatoire, et [redacted] se révéla bon interprète. L'autre type n'eut pas l'occasion de m'interroger et se contenta de prendre des

notes. [redacted] ne m'apporta rien de miraculeux ; il ne fit rien d'autre que de me répéter des questions que l'on n'avait cessé de me poser au cours des trois années précédentes. [redacted] s'exprimait dans un anglais très clair, si bien que je n'avais presque pas besoin de traduction. Il me parut intelligent et expérimenté. Au cœur de la nuit, [redacted] me remercia pour ma coopération.

– Je vous crois sincère, dit-il. La prochaine fois, nous vous délierons les mains et vous apporterons quelque chose à manger. Nous ne vous torturerons pas, pas plus que nous ne vous extraderons vers un autre pays.

J'étais satisfait des promesses de [redacted] et elles m'encouragèrent à coopérer de mon mieux. En vérité, soit il me dupait, soit il ignorait tout des intentions de son gouvernement.

Les trois hommes sortirent de la pièce et m'envoyèrent les hommes de l'escorte, qui me conduisirent à ma cellule. Celle-ci se trouvait dans le bloc [redacted], un bâtiment réservé à l'isolement[18]. De notre groupe de trente-quatre prisonniers, j'étais le seul à avoir été interrogé. Il n'y avait pas le moindre signe de vie à l'intérieur du bloc, ce qui me fit supposer qu'il n'y avait personne d'autre dans les environs immédiats. Quand le gardien m'abandonna dans un réduit glacial et referma la porte métallique, je fus près de céder à la panique. Je fis de mon mieux pour me convaincre que ce n'était qu'un lieu de détention temporaire, que j'allais être renvoyé avec les autres dès le lendemain. Cet endroit ne pouvait pas servir à me loger plus longtemps que jusqu'à la fin de la nuit ! J'allais en fait passer un mois complet dans [redacted].

Il était environ 2 heures du matin lorsque le gardien m'apporta un plat préparé. J'avalai ce que je pus, mais je n'avais aucun appétit. En inspectant ce qu'on avait laissé à ma disposition, je découvris un Coran flambant neuf, ce qui me combla de joie. J'embrassai l'ouvrage

sacré et sombrai rapidement dans le sommeil le plus profond que j'aie jamais connu.

*

* *

Le lendemain matin, je fus réveillé très tôt par les cris de mes compagnons prisonniers. La vie reprenait brusquement ses droits au [redacted]. Quand j'y étais arrivé, plus tôt dans la nuit, jamais je n'aurais imaginé que l'on pouvait entasser des êtres humains dans de tels box, par un tel froid. J'avais tort de croire être le seul à subir ce traitement ; mes camarades étaient simplement assommés par l'éprouvant transfert. Tandis que l'on nous servait le repas, nous nous présentâmes les uns aux autres. Si la disposition des box nous empêchait de nous voir, nous pouvions tout de même nous entendre.

– *Salam Alaikum* !

– *Waalaikum Salam*.

– Qui es-tu ?

– Je viens de Mauritanie… De Palestine… De Syrie… D'Arabie Saoudite…

– Comment s'est passé le voyage ?

– J'ai failli mourir de froid, répondit quelqu'un.

– J'ai dormi pendant tout le transfert, ajouta [redacted].

– Pourquoi est-ce qu'ils m'ont mis une compresse derrière l'oreille ? s'étonna un troisième type.

– Qui était devant moi, dans le camion ? lançai-je. Il n'arrêtait pas de bouger, ce qui a fait que les soldats n'ont pas arrêté de me frapper de l'aéroport jusqu'au camp.

– Moi aussi, renchérit un autre détenu.

Nous nous interpellions par les numéros de série d'internement, ou ISN, qu'on nous avait attribués à Bagram. Le mien était le [redacted][19]. Dans la cellule située à ma gauche se trouvait [redacted], de [redacted]. Il est à peu près [redacted]. Bien que mauritanien, il n'avait jamais vraiment séjourné là-bas, comme me le prouvait son accent [redacted]. À ma droite se trouvait le type de [redacted]. Il parlait très mal l'arabe et prétendait avoir été capturé à Karachi, où il était étudiant à l'université. Face à ma cellule étaient enfermés les Soudanais, les uns à côté des autres[20].

Le petit déjeuner fut frugal : un œuf dur, un morceau de pain sec et autre chose dont j'ignore le nom. C'était mon premier repas chaud depuis mon départ de Jordanie. Que le thé me fit du bien ! Je préfère le thé à n'importe quel aliment solide. Aussi loin que remontent mes souvenirs, j'en ai toujours bu. Le thé est un élément essentiel du régime des habitants des pays chauds. Cela peut sembler contradictoire, mais c'est la vérité.

Des gens criaient de tous les côtés, ce qui donnait un mélange de conversations confuses. Entendre chacun raconter son histoire était réconfortant. De nombreux détenus souffraient, à des degrés divers. Je ne me considérais pas comme le plus atteint, ni comme le plus épargné. Certains avaient été capturés en compagnie d'amis, lesquels avaient disparu de la surface de la planète ; sans doute avaient-ils été envoyés dans d'autres pays alliés, où il était plus facile de les soumettre à la torture, comme [redacted]. Quant à moi, je considérais notre arrivée à Cuba comme une bénédiction. J'expliquai pourquoi à mes frères :

– Vous n'avez rien à craindre, puisque vous n'êtes impliqués dans aucun crime. Personnellement, je compte coopérer, comme personne

ne va me torturer. Je ne souhaite à aucun d'entre vous de subir ce que j'ai enduré en Jordanie. Là-bas, ils se fichent des efforts qu'on peut faire pour coopérer.

Estimant à tort que le pire était passé, je me souciais moins du temps qui serait nécessaire aux Américains pour se rendre compte que je n'étais pas le gars qu'ils recherchaient. J'avais trop confiance en la justice américaine, sentiment que partageaient les détenus originaires de pays européens. Nous avions tous une certaine idée de la façon de fonctionner d'un système démocratique. Quant aux autres prisonniers, par exemple ceux qui venaient du Moyen-Orient, ils n'y croyaient pas une seconde et n'avaient aucune confiance dans le système américain. Leurs arguments se fondaient sur l'hostilité croissante des extrémistes américains à l'encontre des musulmans et des Arabes. Jour après jour, les optimistes perdirent espoir. Les interrogatoires se durcirent nettement avec le temps, les responsables de GTMO enfreignant – comme vous le découvrirez – tous les fondements sur lesquels étaient bâtis les États-Unis, ainsi que les principes élémentaires, tels que celui-ci, énoncé par Benjamin Franklin : « Les individus prêts à sacrifier une liberté essentielle afin d'obtenir un peu de sécurité temporaire ne méritent ni l'une ni l'autre. »

Nous avions tous à cœur de rattraper nos mois de silence forcé, de libérer de nos poitrines toute notre colère, toute notre souffrance. Nous passâmes les trente jours qui suivirent – soit le temps que nous restâmes au bloc [redacted] – à écouter les récits stupéfiants des uns et des autres. Quand, à la fin de cette période, nous fûmes transférés dans différents bâtiments, nombreux furent les détenus à pleurer lorsqu'ils furent séparés de leurs nouveaux amis. Et moi aussi, je pleurai.

*

* *

Les soldats [redacted] se présentèrent dans ma cellule.

– [redacted] ! cria un MP, brandissant une longue chaîne.

« [redacted] » était le mot codé signifiant qu'on était conduit en salle d'interrogatoire[21]. Même si j'ignorais où l'on me conduisait, j'obtempérai prudemment, jusqu'à être livré à l'interrogateur, un certain [redacted] portait un uniforme de l'armée américaine. C'est un [redacted], un homme pourvu de tous les paradoxes imaginables. S'exprimant dans un arabe correct, avec un accent [redacted], on pouvait deviner qu'il avait grandi parmi [redacted] amis[22].

En entrant dans la salle d'interrogatoire, dans le bâtiment [redacted], je fus saisi de terreur lorsque j'aperçus le sac CamelBak que [redacted] portait sur le dos et duquel il aspirait de l'eau. Je n'avais jamais vu un tel objet, que je pris pour un instrument que l'on me ferait enfiler dans le cadre de mon interrogatoire. Le fait de n'avoir jamais vu [redacted] ni son CamelBak et de ne pas m'être attendu à me retrouver face à un militaire contribuèrent à faire naître en moi cette frayeur irrationnelle.

Le vieux monsieur qui m'avait questionné la nuit précédente entra à son tour dans la pièce, avec quelques friandises dans les mains, et me présenta [redacted].

– J'ai choisi [redacted] car il parle votre langue. Nous allons vous poser des questions précises à propos de vous

[redacted]. Quant à moi, je pars bientôt, mais mon remplaçant s'occupera de vous. Je vous reverrai plus tard.

Il sortit de la pièce et nous laissa nous mettre au travail, [redacted] et moi.

[redacted] était un type amical. [redacted] dans l'armée américaine, il estimait avoir eu de la chance dans la vie. [redacted] me fit répéter l'intégralité de mon histoire, ce que je n'avais cessé de faire depuis trois ans. J'avais pris l'habitude de me voir poser les mêmes questions, que je devinais avant même que mon interrogateur n'entrouvre les lèvres. Dès qu'il ou elle se mettait à parler, j'enclenchais ma « cassette ». Il est à noter que [redacted] se montra extrêmement navré lorsque je décrivis ce que j'avais subi en Jordanie !

– Ces pays ne respectent pas les droits de l'homme, dit-il. Ils vont jusqu'à torturer les gens.

Ces mots me réconfortèrent. Si [redacted] critiquait les méthodes d'interrogation les plus cruelles, cela impliquait que les Américains n'avaient pas pour habitude de les appliquer. Ils n'avaient pas vraiment respecté la loi à Bagram, certes, mais c'était en Afghanistan, alors que nous nous trouvions à présent en territoire contrôlé par les États-Unis.

Quand il en eut terminé avec ses questions, [redacted] me renvoya dans ma cellule et promit de revenir vers moi si d'autres questions lui venaient à l'esprit. Lors de cette entrevue, je lui avais demandé la permission de me rendre aux toilettes.

– N° 1 ou n° 2 ? m'avait-il demandé.

C'était la première fois que j'entendais parler de ces affaires en code. Dans les pays que j'avais connus, il n'était pas habituel de demander aux gens ce qu'ils avaient l'intention de faire aux toilettes, et encore moins avec un code.

Je ne fus plus jamais interrogé par [redacted]. Le [redacted] reprit son travail deux jours plus tard, mais [redacted] renforcé par [redacted], [redacted]. [redacted] était lui aussi très amical. [redacted] et lui firent du bon travail ensemble. Pour je ne sais quelle raison, [redacted] était très motivé à l'idée de s'occuper de mon cas. Malgré la venue avec l'équipe – à deux reprises – d'un interrogateur militaire, qui me posa quelques questions, il était clair que [redacted] était aux commandes[23].

L'équipe se pencha sur mon cas pendant plus d'un mois, presque au quotidien. Ils me posèrent toutes sortes de questions, et nous abordâmes d'autres sujets politiques, en marge de l'interrogatoire. Personne ne me menaça ni ne chercha à me torturer. De mon côté, je fis preuve d'une parfaite coopération.

– Notre mission consiste à enregistrer vos déclarations et à les envoyer aux analystes de Washington, m'expliqua [redacted]. Même si vous nous mentez, nous ne le découvrirons qu'en obtenant des informations supplémentaires.

Il ne leur avait pas échappé que j'étais très mal en point ; les séquelles de mes séjours en Jordanie et à Bagram étaient plus qu'évidentes. J'avais l'air d'un fantôme.

– Vous retrouvez la forme, me dit le militaire quand il me revit, trois semaines après mon arrivée à GTMO.

Le deuxième ou troisième jour, je m'étais évanoui dans ma cellule, tout simplement à bout de forces. Les plats préparés qu'on nous servait ne m'attiraient pas. Les médecins me sortirent de mon box ; je tentai de marcher jusqu'à l'hôpital mais, aussitôt après être sorti [redacted], je perdis de nouveau connaissance, ce qui contraignit les médecins à me porter jusqu'au dispensaire. Je

vomissais si souvent que j'étais complètement déshydraté. On m'administra des soins d'urgence par injection intraveineuse. Ce fut affreux. Ils avaient dû inclure un produit auquel j'étais allergique. J'eus très vite la bouche complètement sèche, puis ma langue devint si lourde que je ne pouvais même plus appeler à l'aide. Je dus faire de grands gestes pour que les aides-soignants cessent de me perfuser ce liquide, ce qu'ils firent.

Plus tard, cette nuit-là, je fus reconduit dans ma cellule. J'étais si malade que je ne parvins pas à grimper sur ma couchette. Je dormis à même le sol jusqu'à la fin de ce mois. Le médecin me prescrivit des vitamines Ensure et des médicaments chargés de faire remonter ma tension. Par ailleurs, chaque fois que mon nerf sciatique me faisait souffrir, on me donnait du Motrin.

Même si j'étais physiquement très affaibli, on ne cessa pas pour autant de m'interroger. Néanmoins, je gardais le moral. Au bloc, nous chantions, plaisantions et nous racontions des histoires. J'eus également l'occasion d'en apprendre davantage à propos des détenus célèbres, comme son excellence [redacted] nous donnait les dernières nouvelles et rumeurs qui couraient dans le camp. [redacted] avait été transféré au bloc [redacted] en raison de son « comportement » [24].

[redacted] nous révéla avoir été torturé à Kandahar, avec d'autres prisonniers.

– Ils nous laissaient brûler sous le soleil et nous frappaient, relata-t-il. Mais ne vous inquiétez pas, mes frères ; il n'y a pas de torture ici, à Cuba. Les cellules sont climatisées et certains de nos frères vont jusqu'à refuser de parler tant qu'on ne les nourrit pas. J'ai pleuré quand j'ai vu à la télévision des prisonniers affublés d'un

bandeau sur les yeux et conduits à Cuba. Le secrétaire à la Défense américain a déclaré aux journalistes que ces individus étaient les personnes les plus maléfiques de la planète. Jamais je n'avais imaginé que j'en ferais partie.

[redacted] travaillait en tant que [redacted]. Il avait été enlevé – tout comme quatre de ses collègues – chez lui, à [redacted], après minuit, sous les cris de ses enfants et de sa femme, auxquels on l'avait arraché. Ses amis, qui avaient connu le même sort, confirmèrent son récit. J'entendis ainsi une infinité d'histoires similaires, chacune me faisant oublier la précédente. J'aurais été bien incapable de préciser laquelle était la plus triste, ce qui atténuait presque ce qui m'était arrivé. Cela dit, mes compagnons s'accordaient à dire que mon histoire était la plus triste de toutes. Je n'en sais rien. Comme le dit le proverbe allemand, « *Wenn das Militar sich bewegt, bleibt die Wahrheit auf der Strecke* ». Quand l'armée s'active, la vérité est si lente à suivre le rythme qu'elle reste à la traîne.

Les lois de la guerre sont dures. S'il y a quelque chose de bon dans la guerre, c'est qu'elle révèle le meilleur et le pire de chacun. Certains tentent de profiter du désordre pour faire du mal, tandis que d'autres cherchent à réduire le plus possible la souffrance générale.

*

* *

Le 4 septembre 2002, je fus transféré [redacted]. Les interrogateurs mirent ainsi un terme à mon isolement et me renvoyèrent parmi les autres détenus. Quitter mes nouveaux amis

me fut pénible mais, d'un autre côté, j'étais ravi d'être affecté dans un bloc ordinaire, de devenir un prisonnier ordinaire. J'étais fatigué d'être un détenu « spécial » que l'on transbahutait à travers le monde contre sa volonté.

J'arrivai [redacted] avant le crépuscule. Pour la première fois depuis neuf mois, je fus enfermé dans une cellule d'où je pouvais apercevoir la plaine[25]. Et pour la première fois, je voyais les compagnons à qui je parlais. On me mit dans [redacted], entre deux Saoudiens du Sud. Très amicaux et divertissants, ils avaient été capturés [redacted]. Quand les prisonniers avaient tenté d'échapper à l'armée pakistanaise, qui œuvrait au nom des États-Unis, l'un d'eux, un Algérien, s'était emparé de l'AK-47 d'un garde [redacted] et l'avait abattu. Dans la mêlée qui s'était ensuivie, les prisonniers [redacted] avaient pris le contrôle [redacted]. Les gardes avaient pris la fuite, tout comme les prisonniers, qui avaient rapidement été de nouveau capturés par une division [redacted] américaine qui les attendait. L'affaire [redacted] avait engendré des morts et des blessés en grande quantité. Je vis moi-même un détenu algérien complètement infirme, en raison des nombreuses balles reçues à cette occasion.

Si la vie ne fut dans un premier temps pas si déplaisante à [redacted], les choses se gâtèrent quand des interrogateurs se mirent à utiliser des méthodes de torture – timidement, certes – sur certains détenus. D'après ce que je voyais ou entendais dire, ils ne firent au début appel qu'à la méthode dite de la chambre froide, et ce toute la nuit. Je connais un jeune Saoudien que l'on menait chaque soir en salle d'interrogatoire, et que l'on ne reconduisait que le matin venu dans sa cellule. Je ne sais pas précisément ce qu'il

endurait car il était très discret, toutefois mes voisins m'apprirent qu'il refusait de répondre à ses interrogateurs. [redacted] me révéla également qu'il avait été laissé dans la chambre froide deux nuits d'affilée parce qu'il avait refusé de coopérer.

À cette époque, ayant le sentiment d'avoir raconté tout ce qui les concernait, la plupart des détenus refusaient de coopérer. Il faut dire qu'ils étaient désespérés et de plus en plus las d'être sans cesse questionnés, sans espoir de voir tout cela se terminer un jour. Quant à moi, comme j'étais encore relativement nouveau, je ne voulais pas gâcher mes chances ; peut-être mes camarades se trompaient-ils ! Je finis hélas par me heurter au même mur que tous les autres. Tous les détenus s'inquiétaient de leur situation et de l'absence de procès en bonne et due forme. Les choses empirèrent avec l'usage de méthodes douloureuses destinées à nous arracher des informations.

Vers la mi-septembre 2002, un [redacted] me firent conduire en salle d'interrogatoire et se présentèrent comme étant l'équipe qui s'occuperait de moi au cours des deux mois à venir[26].

– Combien de temps vais-je être interrogé ?

– Aussi longtemps que le gouvernement aura des questions à te poser !

– C'est-à-dire ?

– Je peux seulement te dire que tu ne passeras pas plus de cinq années ici, me dit [redacted].

Les interrogateurs communiquaient avec moi par l'intermédiaire d'un interprète arabe qui avait l'air [redacted].

– Je ne veux pas qu'on me pose encore et encore les mêmes questions !

– Nous en avons de nouvelles, m'assura-t-on.

En vérité, ils me posèrent précisément celles que je ne cessais d'entendre depuis trois ans. Pourtant je coopérai, avec réticence. Honnêtement, je n'y trouvais plus d'intérêt, mais je voulais voir jusqu'où les choses iraient.

À peu près à la même époque, un autre interrogateur [redacted] me fit venir en salle d'interrogatoire. [redacted], il portait un bouc bien taillé et parlait [redacted] avec un accent [redacted].

[redacted]. Franc avec moi, il me faisait même part de ce que [redacted] à propos de moi. [redacted] parlait, parlait et parlait encore ; il voulait me convaincre de travailler pour lui, comme il avait tenté de convaincre d'autres Arabes d'Afrique du Nord[27].

– J'ai organisé un rendez-vous avec les [redacted] jeudi prochain. Es-tu d'accord pour leur parler ?

– Oui.

Ce fut le premier mensonge que je repérai. En effet, [redacted] m'avait dit : « Aucun gouvernement étranger ne t'interrogera ici, uniquement nous, les Américains. »[28]

Dans les faits, j'appris que de nombreux détenus avaient été confrontés à des interrogateurs autres qu'américains, par exemple [redacted] aidaient les États-Unis

à soutirer des informations aux prisonniers [redacted]. Les interrogateurs [redacted] et les [redacted] menaçaient certains de torture quand ils seraient renvoyés dans leur pays.

« J'espère te revoir ailleurs », dit l'interrogateur [redacted] à [redacted]. « Si on se retrouve au Turkestan, je te promets que tu seras très bavard ! », crachait [redacted] à [redacted][29].

Quant à moi, parler ne m'effrayait pas, bien au contraire. Je n'avais commis aucun crime contre qui que ce soit. Je tenais même à parler, afin de prouver mon innocence, puisque les Américains avaient adopté pour devise : « Les détenus de GTMO sont coupables tant qu'on n'a pas prouvé leur innocence. » Je savais ce qui m'attendait, avec les interrogateurs [redacted], et je voulais me libérer du poids qui m'oppressait.

Le jour venu, on me fit sortir de ma cellule et l'on me conduisit [redacted], où les détenus rencontraient généralement [redacted]. Deux messieurs [redacted] étaient assis de l'autre côté de la table. Entravé par des chaînes fixées au sol, je les observais. [redacted], qui jouait le rôle du méchant lors de l'interrogatoire. Ni l'un ni l'autre ne se présentèrent, ce qui allait complètement à l'encontre des [redacted] ; ils demeurèrent devant moi comme des fantômes, comme tous les autres interrogateurs secrets[30].

– Parlez-vous allemand, ou faut-il faire venir un interprète ? me demanda le [redacted].

– J'ai bien peur que nous n'en ayons pas besoin, répondis-je.

– Bon, vous saisissez l'importance du problème. Nous avons fait le déplacement de [redacted] pour nous entretenir avec vous.

– Des gens ont été tués, poursuivit le plus âgé.

J'esquissai un sourire :

– Depuis quand êtes-vous autorisés à interroger des suspects en dehors d'[redacted] ?

– Nous ne sommes pas ici pour débattre des fondements juridiques de cet interrogatoire !

– Il est possible que je m'exprime devant la presse, un jour, et que je vous dénonce, fis-je remarquer. Même si j'ignore vos noms, je reconnaîtrai des photos de vous, peu importe le temps que ça prendra !

– Vous pouvez dire ce que vous voulez, vous ne pourrez jamais nous atteindre ! Nous savons ce que nous faisons !

– Vous êtes donc sciemment en train de profiter de l'absence de lois en ces lieux pour me soutirer des informations ?

– [redacted] Salahi, il ne tient qu'à nous de demander aux gardiens de vous suspendre au mur et de vous botter le cul[31] !

Mon cœur se mit à battre à tout rompre lorsque j'entendis cet homme livrer le fond de sa pensée tortueuse, car je cherchais à m'exprimer avec prudence afin d'éviter la torture.

– Vous ne pouvez pas me faire peur, vous ne parlez pas à un enfant. Si vous poursuivez sur ce ton, vous pouvez faire vos valises et retourner en [redacted].

– Nous ne sommes pas ici pour vous traduire en justice, ni pour vous effrayer. Nous vous serions simplement reconnaissants de répondre à quelques questions que nous souhaitons vous poser, dit [redacted].

– Écoutez, j'ai séjourné dans votre pays, et vous savez que je n'ai jamais été impliqué dans le moindre délit, quel qu'il soit. Que craignez-vous donc ? Votre pays n'est même pas menacé. J'y ai vécu en paix sans jamais abuser de votre hospitalité. Je suis très reconnaissant pour toute l'aide que vos compatriotes m'ont apportée. Je ne suis pas du genre à frapper dans le dos. Alors quelle comédie jouez-vous avec moi ?

– Nous savons que vous êtes innocent, [redacted] Salahi, mais ce sont les Américains qui vous ont capturé, pas nous. Nous ne sommes pas ici au nom des États-Unis. Nous travaillons pour [redacted] et nous avons récemment empêché que de très sinistres projets soient mis en œuvre. Nous savons qu'il est impossible que vous ayez été au courant de ces histoires. Nous souhaitons seulement vous interroger à propos de deux individus, [redacted], et nous vous saurions gré de nous répondre.

– C'est drôle, vous êtes venus d'aussi loin que [redacted] pour me poser des questions sur vos propres ressortissants ! Ces deux personnes sont de bons amis. Nous fréquentions les mêmes mosquées. À ma connaissance, ils n'ont jamais été impliqués dans une quelconque opération terroriste.

La séance ne se prolongea guère. Ils me demandèrent comment je me portais et m'interrogèrent à propos de la vie au camp, après quoi ils me firent leurs adieux. Je n'ai plus jamais revu [redacted].

Les [redacted] poursuivirent quant à eux leurs interrogatoires.

– Connais-tu ce type, [redacted] ? me demanda [redacted].

– Non, répondis-je en toute franchise.

– Mais lui te connaît !

– Vous avez dû confondre mon dossier avec celui d'un autre !

– Non, je l'ai lu en détail.

– Pouvez-vous me montrer une photo de cet homme ?

– Oui, je te ferai voir ça demain.

– Parfait. Je le connais peut-être sous un autre nom.

– Sais-tu quelque chose à propos des bases américaines en Allemagne ?

– Pourquoi me posez-vous cette question ? m'emportai-je. Je ne suis pas allé en Allemagne pour étudier les bases américaines ! Elles ne m'intéressent absolument pas !

– Mon peuple respecte les détenus qui disent la vérité ! répliqua [redacted], tandis que [redacted] prenait des notes.

Je saisis l'allusion : il me traitait grossièrement de menteur. L'entretien était terminé.

Le lendemain, [redacted] me fit conduire dans [redacted] et me montra deux photos. La première était un cliché de [redacted], un individu suspecté d'avoir participé aux attentats du 11-Septembre et capturé [redacted]. Sur la seconde figurait [redacted], l'un des pirates de l'air du 11-Septembre. Je n'avais jamais vu ni entendu parler de [redacted], pourtant il me semblait avoir déjà vu [redacted]. Mais où et quand ? Je n'en avais aucune idée ! Je compris que ce type devait être une cible importante, car [redacted] s'activaient pour trouver les liens qui pouvaient me rattacher à lui[32]. Vu les circonstances, je niai l'avoir jamais vu. Comprenez-moi, quelle impression aurais-je donnée si j'avais avoué le reconnaître, sans être capable de préciser où et quand

je l'avais vu ? Quel interrogateur aurait gobé cela ? Aucun ! Et pour être franc, j'étais mort de trouille.

Les [redacted] me firent de nouveau venir le lendemain. Ils me montrèrent une photo de [redacted]. Comme je l'avais fait la veille, je niai connaître cet individu que je n'avais qu'entraperçu une ou deux fois et avec qui je n'entretenais aucune relation. Cela fit naître toute une série de théories folles me reliant aux attentats du 11-Septembre. Les enquêteurs, qui perdaient pied, cherchaient la moindre brindille à laquelle se raccrocher, et je n'avais absolument pas envie d'être cette brindille.

[redacted], dit [redacted].

[redacted].

– D'ici quelques jours !

En attendant, je fus transféré [redacted], où je rencontrai pour la première fois [redacted] C'était un autre détenu célèbre. [redacted] eut vent de mon histoire, il eut comme tout [redacted] envie d'en savoir davantage. De mon côté, je souhaitais également discuter avec des gens cultivés. [redacted] me donna l'impression d'être un type honnête ; j'ai beaucoup de mal à l'imaginer en criminel.

Je restai moins de deux semaines à [redacted], puis je fus transféré à

[redacted] rempli de détenus européens et nord-africains. Pour la première fois, j'eus l'occasion de connaître le [redacted] et le [redacted].

[redacted] dans [redacted] avant. Je voulais toujours savoir où j'allais et pourquoi. Un jour, quand les soldats refusèrent de me répondre, je crus que j'allais être exécuté[33]. Quand on me fit entrer [redacted]

[redacted] accompagné par un interprète arabe [redacted]. Il parlait très mal la langue. [redacted]

[redacted]

Deux jours plus tard, je fus conduit en salle d'interrogatoire.

– Comment ça va ? me demanda [redacted], que je n'avais pas vu depuis longtemps.

– Bien !

– [redacted] étaient en [redacted] quand tu as accepté de [redacted]

[redacted] période survinrent de nombreux problèmes, la plupart dus au désespoir des détenus. Les interrogatoires sans fin. Le manque de respect de certains gardiens vis-à-vis du Coran sacré. Les tortures infligées à des prisonniers, qui passaient des nuits entières en chambre froide (même si cette méthode serait beaucoup plus souvent utilisée [redacted]). Nous décidâmes donc de faire la grève de la faim. Les grévistes, dont je faisais partie, furent nombreux. Je ne pus toutefois résister que quatre jours, au bout desquels j'avais déjà l'air d'un fantôme[34].

– Tiens bon, sinon tu affaibliras le groupe, me dit mon voisin saoudien.

– Je vous ai dit que j'allais faire la grève de la faim, les gars, pas que j'allais me suicider, répondis-je. J'arrête.

[redacted]. C'était le genre d'homme que l'on chargeait des plus sales boulots, là où beaucoup d'autres avaient échoué. [redacted] était pétri de haine. Son arrivée changea radicalement et en tous aspects la politique de détention à GTMO.

[redacted]

[redacted]. Un jour au paradis, le lendemain en enfer. Les détenus de ce niveau sont totalement à la merci de leurs interrogateurs, ce qui est très pratique pour ces derniers. [redacted].

Mais que se passait-il donc ? Je n'avais jamais eu de problème avec les gardiens, je répondais quand on me questionnait et je coopérais. Je n'avais en fait pas compris que coopérer signifiait dire aux interrogateurs ce qu'ils voulaient entendre.

*

* *

À la fin [redacted], on m'enferma de nouveau dans [redacted][35].

Un groupe de soldats fit son apparition [redacted] devant ma cellule.

– 760 ! Réservation ! crièrent-ils.

– D'accord, donnez-moi un instant, répondis-je.

J'enfilai mes vêtements et me lavai le visage, le cœur battant à tout rompre. J'avais les interrogatoires en horreur ; j'en avais assez d'être sans cesse terrifié, de vivre dans la peur jour après jour depuis treize mois.

– Qu'Allah soit avec toi ! me lancèrent mes compagnons, afin de me donner du courage, comme nous le faisions systématiquement quand l'un d'entre nous était conduit en salle d'interrogatoire. Tiens bon ! Ils travaillent pour Satan !

Je détestais le bruit des lourdes chaînes métalliques, que j'avais un mal fou à porter quand on me les faisait enfiler. On venait sans arrêt chercher des gens au bloc ; chaque fois que j'entendais le bruit des chaînes, je croyais mon tour venu. On ne sait jamais ce qui peut se passer lors d'un interrogatoire. Il arrivait que certains n'en reviennent jamais. Ils disparaissaient, purement et simplement. C'est ce qui était arrivé à un camarade marocain, et c'est ce qui m'arriverait également, comme vous le découvrirez, s'il plaît à Dieu.

Quand on m'y fit entrer, la pièce du [redacted] était remplie de [redacted][36].

– Bonjour !

– Bonjour !

– J'ai choisi [redacted], car ils sont expérimentés et mûrs. Ils s'occuperont de ton cas à partir de maintenant. Il y a deux ou trois choses qui restent à préciser. Par exemple, tu ne nous as pas tout dit à propos de [redacted]. C'est un type très important [redacted].

– Premièrement, je vous ai dit tout ce que je savais à propos de [redacted], même si je ne suis pas censé vous fournir des informations sur quiconque. C'est de moi qu'on parle, ici.

Deuxièmement, pour continuer à coopérer avec vous, j'ai besoin que vous répondiez à une question : POURQUOI SUIS-JE ICI ? Si vous ne me répondez pas, vous pouvez me considérer comme un détenu fantôme.

J'apprendrais plus tard grâce à mes formidables avocats [redacted] que la formule magique correspondant à ma requête est l'ordonnance d'*habeas corpus*. Cette expression n'a évidemment aucun sens pour un humble mortel tel que je l'étais à l'époque. N'importe quel individu ordinaire se contente de demander : « Pourquoi vous m'enfermez ? » Je ne suis pas avocat mais, après trois années d'interrogatoires et de privation de liberté, le gouvernement me devait au moins une explication de son comportement. C'était une simple question de bon sens. Quel était mon crime, précisément ?

– C'est idiot, me dit [redacted]. C'est comme si tu renonçais à une course de dix kilomètres après en avoir parcouru neuf.

Il aurait été plus juste d'évoquer un marathon de un million de kilomètres, dont je n'en aurais parcouru qu'un seul.

– Écoutez, c'est simple comme bonjour : répondez à ma question et je coopère pleinement avec vous !

– Je n'ai pas de réponse ! s'écria [redacted].

– Et moi non plus ! répliquai-je.

– Dans le Coran, il est écrit que quelqu'un qui tue une âme est considéré comme l'assassin de toute l'humanité, intervint l'interprète français, tentant une percée.

Je lui lançai un regard de biais dépourvu de respect.

– Je ne suis pas le type que vous cherchez ! m'exclamai-je en français, et je le répétai en anglais basique.

– Je suis certain que tu n'approuves pas les meurtres, dit [redacted]. Nous n'en avons pas après toi. Nous recherchons les types qui sont dehors et qui cherchent à faire du mal à des innocents.

Tout en parlant, il me montra toute une série de clichés fantomatiques, que je refusai d'examiner, détournant le regard lorsqu'il chercha à les brandir sous mes yeux. Je ne voulais pas lui donner la satisfaction de seulement jeter un coup d'œil dessus.

– [redacted] coopère, tu sais, ce qui lui donne de bonnes chances de voir sa condamnation réduite à vingt-sept ans d'emprisonnement. Et [redacted] est vraiment un homme mauvais. Quelqu'un comme toi n'a qu'à parler cinq minutes pour retrouver sa liberté.

Il était tout sauf raisonnable. *Mon Dieu !* songeai-je, réfléchissant à ce qu'il venait de dire. *Un type qui coopère va tout de même rester vingt-sept années supplémentaires derrière les barreaux, après quoi il ne sera plus en état de profiter de la vie, quelle qu'elle soit. Dans quel genre d'impitoyable pays suis-je tombé* ?

Je suis navré de le dire, mais les mots de [redacted] ne méritaient aucune réponse de ma part. [redacted] et lui tentèrent de me raisonner, avec l'aide du militaire, mais ils ne réussirent pas à me convaincre de parler.

Il était évident que les interrogateurs étaient à présent habitués à voir des détenus refuser de dire un mot de plus après avoir coopéré un temps. De même que j'apprenais de mes compagnons comment ne pas coopérer, les interrogateurs se donnaient des tuyaux entre eux quant à la façon de gérer ceux qui ne répondaient plus à leurs questions. On mit un terme à l'entrevue et je fus reconduit dans ma cellule. J'étais content de moi ; je faisais dorénavant partie de la majorité, à savoir les détenus qui ne coopéraient pas. Je me souciais à présent moins d'être injustement emprisonné pour le restant de

mes jours ; c'était surtout le fait qu'on attende de moi, en plus, que je coopère qui me rendait fou. *Vous m'enfermez, je ne vous donne aucune information. Et on est quitte.*

[redacted] ces sessions se poursuivirent avec une nouvelle équipe. [redacted] n'assistait que rarement aux interrogatoires.

– Je ne viendrai plus tant que tu ne nous auras pas dit tout ce que tu sais, me dit-il un jour. Malgré cela, et parce que nous sommes des Américains, nous vous traitons tous selon les hauts standards de notre société. Vois [redacted], nous le soignons avec la technologie médicale la plus moderne.

– Vous voulez surtout le garder en vie parce qu'il détient peut-être des informations ! S'il meurt, elles disparaîtront avec lui !

Les interrogateurs américains avaient toujours tendance à rappeler qu'ils délivraient gratuitement nourriture et traitements médicaux aux détenus. Mais je ne vois pas comment ils auraient pu agir autrement ! Pour ma part, j'ai autrefois été emprisonné dans des pays non démocratiques, où le traitement médical des détenus était la priorité absolue. Il suffit d'un peu de bon sens pour comprendre qu'un prisonnier ne livrera aucune information s'il tombe gravement malade. Sans soins, il finira probablement par mourir.

Nous passâmes près de deux mois à argumenter.

– Jugez-moi devant un tribunal, et je répondrai à vos questions, disais-je.

– Il n'y aura pas de procès ! me répondait-on.

– Vous êtes la mafia ou quoi ? Vous enlevez des gens, vous les enfermez et vous les faites chanter.

– Vous autres représentez un problème pour l'application de la loi, dit [redacted]. Nous ne pouvons pas vous traiter selon les lois

ordinaires. Des preuves indirectes nous suffisent pour vous passer sur le gril.

– Je n'ai rien commis contre votre pays, enfin !

– Tu fais partie du gigantesque complot qui vise les États-Unis ! s'écria [redacted].

– Vous pouvez lancer cette accusation sur n'importe qui ! Qu'ai-je fait, exactement ?

– Je n'en sais rien, à toi de me le dire !

– Vous m'avez enlevé chez moi, en Mauritanie, et non sur un champ de bataille en Afghanistan, parce que vous me soupçonniez d'avoir participé au complot de l'an 2000, ce qui n'est pas le cas, comme vous le savez à présent. Alors de quoi suis-je accusé, maintenant ? On dirait que vous cherchez à tout prix à me coller une saloperie sur le dos.

– Je ne veux pas te coller quoi que ce soit sur le dos. En vérité, j'aimerais que tu aies accès aux mêmes rapports que moi.

– Je me fiche de ce que disent les rapports. Je voudrais simplement que vous jetiez un coup d'œil sur ceux de janvier 2000, qui me lient à ce complot. Avec ce que vous a dit [redacted] en coopérant, vous savez que je n'y ai pas participé[37].

– Je ne crois pas que tu y aies pris part, pas plus que je ne pense que tu connaisses [redacted], dit [redacted]. Mais je sais que tu connais des gens qui connaissent [redacted].

– Je n'en sais rien, mais où est le problème, si c'est le cas ? Connaître quelqu'un, quel qu'il soit, n'est pas un crime.

Le jeune Égyptien qui servait d'interprète ce jour-là tenta de me convaincre de coopérer :

– Écoute-moi, je suis venu ici pour vous aider, vous tous, même si je sacrifie mon temps pour ça. Ce n'est qu'en parlant que tu as une

chance de t'en sortir.

– Tu n'as pas honte de travailler pour ces sales gens, qui arrêtent tes frères de foi uniquement parce qu'ils sont musulmans ? lui lançai-je. Je suis plus âgé que toi, [redacted], je parle davantage de langues que toi, j'ai suivi des études plus poussées que toi, et je suis allé dans plus de pays que toi. Moi je comprends que tu es ici pour gagner de l'argent. Si tu cherches à duper quelqu'un, c'est toi-même que tu dupes !

J'étais fou de rage, car il m'avait parlé comme s'il s'adressait à un enfant. Quant à [redacted], ils se contentaient de nous observer.

Ces conversations se reproduisirent à de nombreuses reprises, au cours de divers interrogatoires. Je ne cessais de me répéter :

– Dites-moi pourquoi je suis ici et je coopère. Si vous ne me dites rien, je ne coopère pas. Mais nous pouvons parler d'autre chose que ces interrogatoires.

[redacted] fut séduit par cette idée. Il m'assura qu'il allait demander à son patron de lui révéler le motif de mon arrestation, car lui-même l'ignorait. En attendant, il m'apprit beaucoup de choses sur la culture et l'histoire américaines, sur les États-Unis et l'islam, sur les États-Unis et le monde arabe. Mes interrogateurs se mirent même à apporter des films. C'est ainsi que je vis *The Civil War* (La guerre de Sécession), *Muslims in the US* (Musulmans aux États-Unis), ainsi que plusieurs documentaires sur le terrorisme issus de l'émission « *Frontline* ».

– On doit tout ce merdier à la haine, disait-il souvent. La haine est responsable de tous les désastres.

[redacted], il voulait obtenir des renseignements aussi rapidement que possible en faisant appel à des méthodes policières

classiques. Un jour, il m'offrit un McDonald's, que je refusai car je ne voulais pas lui devoir quoi que ce soit.

– L'armée fait tout pour t'envoyer dans un lieu très désagréable, mais nous voulons éviter ça ! me lança-t-il en guise d'avertissement.

– Laissez-les faire, je m'y habituerai, laissai-je tomber. Que je coopère ou non, vous allez me garder en prison. Pourquoi donc devrais-je coopérer ?

J'ignorais alors encore que les Américains utilisent la torture pour faciliter les interrogatoires. Être questionné chaque jour m'épuisait, notamment au niveau du dos, qui me faisait souffrir au point que je finis par demander à voir un médecin.

– Il ne faut pas que vous restiez assis si longtemps, me dit l[redacted] kinésithérapeute [redacted].

– Dites-le aux gens qui m'interrogent, je vous en prie, parce qu'ils me forcent presque tous les jours à rester assis pendant de longues heures.

– Je rédigerai une note, mais je ne suis pas sûre que ça serve à quelque chose, me dit-elle.

Ça ne servit à rien. Au contraire, en février 2003, [redacted] se lava les mains de mon sort[38].

– Je vais m'en aller, mais si tu te sens prêt à me parler de tes appels téléphoniques, demande-moi et je reviendrai, dit-il.

– Soyez certain que je ne vous dirai rien à propos de quoi que ce soit tant que vous n'aurez pas répondu à ma question : pourquoi suis-je ici ?

1. D'après une date non censurée figurant quelques pages après le début du manuscrit, il apparaît clairement que l'action débute le 19 juillet 2002, en fin de soirée. Une enquête diligentée par le Conseil de l'Europe a confirmé qu'un Gulfstream loué par la CIA et immatriculé N379P a décollé d'Amman, en Jordanie, à 23 h 15 cette nuit-là, à destination de

Kaboul, en Afghanistan. [Un addendum à ce rapport datant de 2006 détaillant les vols est disponible sur :

http://books.google.fr/books?id=-IDy8u3DWcIC&pg=PA88&lpg=PA88&dq=frankfurt+main+N379P&source=bl&ots=lGW0GbrRTv&sig=jusDs8d3JUugnC8mSkqXASIvY1Q&hl=en&sa=X&ei=554HU768DKL70gGM3YH4DQ&redir_esc=y#v=onepage&q=frankfurt%20main%20N379P&f=false]

PRÉCISION DE LARRY SIEMS, À PROPOS DES NOTES DE BAS DE PAGE. Aucun des avocats de l'auteur habilités à consulter les archives classifiées n'a vérifié les notes de bas de page de cet ouvrage, participé en quoi que ce soit à leur rédaction, ni confirmé ou nié les spéculations qu'elles comprennent, pas plus que quiconque ayant eu accès au manuscrit non censuré.

2. Abou Hafs, dont le nom apparaît non censuré ici et ailleurs dans le manuscrit, est le cousin et ex-beau-frère de l'auteur. Mahfouz Ould al-Walid de son nom complet, il est également connu sous celui d'Abou Hafs al-Mauritani. Marié à la sœur de l'ex-femme de l'auteur, il fut un important membre de la choura d'Al-Qaïda, le principal conseil consultatif de l'organisation, durant les années 1990 et jusqu'aux attaques terroristes du 11 septembre 2001, aux États-Unis. Selon de nombreuses sources, Abou Hafs se serait opposé à ces attentats. La commission du 11-Septembre a déclaré qu'« Abou Hafs le Mauritanien aurait même envoyé à Ben Laden un message affirmant que l'opposition à ces attaques se justifiait à la lecture du Coran ». Ayant quitté l'Afghanistan après les attentats du 11-Septembre, Abou Hafs passa la décennie suivante en résidence surveillée en Iran. Il fut extradé en avril 2012 en Mauritanie, où il fut brièvement retenu prisonnier avant d'être relâché. C'est aujourd'hui un homme libre. La section correspondante du rapport de la commission du 11-Septembre est disponible sur :

http://govinfo.library.unt.edu/911/report/911Report_Ch7.pdf

3. Le contexte laisse supposer que ce gardien est une femme. Tout au long du manuscrit, le pronom « elle » a systématiquement été censuré, contrairement aux termes « il » et « lui ».

4. Une fois encore, le pronom censuré laisse supposer que l'interprète est une femme.

5. Lors de son audience devant l'Administrative Review Board, ou ARB (comité militaire chargé d'examiner annuellement le cas de chaque détenu de Guantánamo), le 15 décembre 2005, l'auteur évoqua un interrogateur américain d'origine japonaise surnommé « William le tortionnaire » par les détenus de Bagram. Il pourrait s'agir de celui dont il est question ici. La transcription de cette audience est disponible sur :

http://www.dod.mil/pubs/foi/operation_and_plans/Detainee/csrt_arb/ARB_Transcript_Set_8_20751-21016.pdf [ARB 23.]

6. Le contexte laisse supposer que ce second interrogateur s'adresse à l'auteur en allemand.

7. Le contexte laisse supposer que cette excuse est adressée à l'interprète.

8. Lors de son audience devant l'ARB en 2005, l'auteur révéla qu'un interrogateur surnommé « William le tortionnaire » l'avait forcé à rester agenouillé durant « de très

longues heures », afin d'aggraver la douleur due à son nerf sciatique, puis l'avait plus tard menacé. [ARB 23.]

9. Il s'agit manifestement de l'individu parlant allemand qui a participé à l'interrogatoire précédent.

10. C'est évidemment faux. Situé sur la base navale de Guantánamo Bay, le camp de détention du même nom est dirigé par une force opérationnelle militaire placée sous le contrôle de l'U.S. Southern Command, le Commandement du Sud des États-Unis.

11. Il s'agit peut-être d'agents du Service fédéral de renseignement allemand, le Bundesnachrichtendienst (BND). Des articles de presse indiquent que l'auteur a été interrogé par des agents des services de renseignement allemands et canadiens à Guantánamo. Plus loin dans le manuscrit, lorsque, à GTMO, il se retrouve face à ce qui semble être des interrogateurs du BND, l'auteur mentionne spécifiquement cette interdiction. Voir note 31, ainsi que :

http://usatoday30.usatoday.com/news/washington/2004-09-23-gitmo-airman_x.htm

http://www.thestar.com/news/canada/2008/07/27/csis_grilled_trio_in_cuba.html

12. La remarque de l'interrogateur à propos des militaires, ainsi que l'évocation par l'auteur d'une rivalité entre agences pour le contrôle de ses interrogatoires, laisse supposer que cet homme fait partie d'une agence civile, probablement le FBI. L'interminable conflit interagences opposant le FBI et la DIA du Pentagone – l'agence du renseignement de la Défense – à propos des méthodes d'interrogation des militaires est largement décrite et documentée, en particulier dans un rapport de l'inspecteur général du département de la Justice datant de mai 2008 et intitulé « *A Review of the FBI's Involvement in and Observations of Detainee Interrogations in Guantánamo Bay, Afghanistan, and Iraq* » (Analyse de l'implication du FBI et observations d'interrogatoires de détenus à Guantánamo Bay, en Afghanistan et en Irak). Ce rapport, qui comprend de longues sections concernant spécifiquement les interrogatoires de l'auteur, est disponible sur :

http://www.justice.gov/oig/special/s0805/final.pdf

13. D'après une date non censurée figurant plus loin dans ce chapitre et des archives officielles, l'auteur est arrivé à Guantánamo le 5 août 2002. Cette scène se déroule donc le matin du 4 août 2002.

14. Les archives recensant la taille et le poids des nouveaux prisonniers indiquent que 35 détenus sont arrivés à Guantánamo le 5 août 2002. Elles sont disponibles sur :

http://www.dod.mil/pubs/foi/operation_and_plans/Detainee/measurements/ISN_680-ISN_838.pdf

Une liste officielle de tous les détenus de Guantánamo est disponible sur :

http://www.defense.gov/news/may2006/d20060515%20list.pdf

15. Dans ce passage, l'auteur décrit un vol de cinq heures, un changement d'avion, puis un second vol, beaucoup plus long que le précédent. Une enquête menée en 2008 par Reprieve, organisation britannique luttant pour la défense des droits de l'homme, révèle que les transferts de détenus de Bagram à Guantánamo comprenaient généralement une escale à la base aérienne américaine d'Incirlik, en Turquie. Par ailleurs, le Rendition Project a

découvert qu'un C-17 militaire immatriculé RCH233Y avait relié Incirlik à Guantánamo le 5 août 2002, avec à son bord 35 prisonniers. Voir :

http://www.libertysecurity.org/IMG/pdf_08.01.28FINALPrisonersIllegallyRenderedtoGuantanamoBay.pdf

http://www.therenditionproject.org.uk/pdf/PDF%20154%20[Flight%20data.%20Portuguese%20flight%20logs%20to%20GTMO,%20collected%20by%20Ana%20Gomes].pdf

16. L'auteur fait ici probablement référence à l'interrogateur parlant allemand qu'il a connu en Afghanistan.

17. Le FBI mena les interrogatoires de l'auteur durant ses premiers mois à Guantánamo, au prix d'une lutte bien documentée, afin de l'empêcher d'être pris en main par les interrogateurs militaires. « Le FBI a cherché à interroger Slahi dès son arrivée à GTMO, souligne l'inspecteur général du département de la Justice. Le FBI et des agents de la Force opérationnelle ont interrogé Slahi au cours des mois qui ont suivi, en se servant de techniques de mise en confiance. » Lors de son audience devant l'ARB en 2005, l'auteur évoqua un « type du FBI » l'ayant questionné peu après son arrivée et lui ayant dit : « Nous ne frappons pas les gens, nous ne torturons personne, c'est interdit. » Il s'agit probablement de l'interrogateur en chef présent ce jour-là, et peut-être aussi du « vieux monsieur » qui apparaît plus tard. [DOJ IG 122 ; ARB 23.]

18. Selon les Procédures opérationnelles standard du camp Delta datant du 3 mars 2003, les prisonniers arrivants doivent être maintenus quatre semaines en cellule d'isolement sous régime de sécurité maximum, afin « d'augmenter et d'exploiter la confusion et les perturbations éprouvées lors des interrogatoires » et « [d'entretenir] la dépendance du détenu vis-à-vis de son interrogateur ». Ce document est disponible sur :

http://www.comw.org/warreport/fulltext/gitmo-sop.pdf

19. Ce numéro est déjà apparu non censuré. Le département de la Défense a officiellement reconnu que le numéro ISN (*Internment Serial Number*, soit numéro de série d'internement) de l'auteur était le 760, *cf.* par exemple cette liste de détenus rendue publique :

http://www.defense.gov/news/may2006/d20060515%20list.pdf

20. L'auteur fait peut-être ici référence à Mohammed al-Amin (ISN 706), né en Mauritanie puis installé en Arabie Saoudite pour y suivre des études en religion, et à Ibrahim Fauzee (ISN 730), originaire des Maldives. Arrivés à GTMO en compagnie de l'auteur, le 5 août 2002, ils ont tous deux été libérés depuis. [Sources :

http://projects.nytimes.com/guantanamo/detainees/706-mohammad-lameen-sidimohammad

http://projects.nytimes.com/guantanamo/detainees/730-ibrahim-fauzee]

21. Ce mot est probablement « Réservation ». Il apparaît non censuré ailleurs dans le manuscrit. (Voir par exemple pages 111, 274, 281 et 290.)

22. À l'époque, les équipes d'interrogateurs du FBI comprenaient fréquemment des membres de la Criminal Investigation Task Force, ou CITF, soit la Force opérationnelle d'enquête criminelle militaire, et des agents des services de renseignement de l'armée. Selon

le rapport de l'inspecteur général du département de la Justice, « en mai 2002, l'armée et le FBI adoptèrent le concept de "*Tiger Team*" pour les interrogatoires de détenus. D'après le premier officier traitant de GTMO, ces équipes étaient composées d'un agent du FBI, d'un analyste, d'un linguiste, de deux enquêteurs de la CITF et d'un interrogateur des services de renseignement de l'armée ». L'inspecteur général constate que « le FBI a cessé de participer aux *Tiger Teams* à l'automne 2002, après des désaccords intervenus avec les services de renseignement de l'armée, à propos des méthodes d'interrogation. Plusieurs agents du FBI ont déclaré à l'inspecteur général que s'ils entretenaient encore de bonnes relations avec la CITF, leurs liens avec les services de renseignement de l'armée s'étaient grandement détériorés avec le temps, principalement en raison de l'opposition du FBI vis-à-vis des méthodes d'interrogation de ces derniers ». [DOJ IG, 34.]

23. Comme le précise l'inspecteur général du département de la Justice, le FBI a conservé le contrôle total des interrogatoires de l'auteur jusqu'au début de l'année 2003. [DOJ IG 122.]

24. Le contexte laisse supposer que le bloc du camp Delta où les nouveaux arrivants étaient emprisonnés durant le premier mois servait également de cachot pour les prisonniers ordinaires.

25. En parlant de la « plaine », l'auteur pense sans doute au paysage cubain qui entoure le camp. D'après le manuscrit, il aurait été détenu dans deux ou trois blocs du camp Delta au cours des mois suivants, y compris dans un bâtiment où étaient parqués des détenus originaires d'Europe et d'Afrique du Nord [manuscrit, 62]. Lors de son audience devant l'ARB, il déclara avoir été détenu au bloc Mike du camp 2 jusqu'en juin 2003. [ARB 26.]

26. Cet épisode se déroulant pendant la période au cours de laquelle le FBI s'occupe des interrogatoires de l'auteur, ces gens forment probablement une autre équipe du FBI. Voir note 24.

27. Il est possible que cet interrogateur fasse partie de la CIA. En 2013, l'Associated Press signala qu'entre 2002 et 2005, des agents de la CIA avaient cherché à recruter des détenus de Guantánamo pour en faire des informateurs et des agents doubles à la solde des États-Unis. La CIA a également aidé des agents de services de renseignement étrangers à procéder à des interrogatoires à Guantánamo. [Adam Goldman et Matt Apuzzo, *Penny Lane, GITMO's Other Secret CIA Facility*, (Penny Lane, l'autre site secret de la CIA à GITMO), Associated Press, 26 novembre 2013, disponible sur :
http://bigstory.ap.org/article/penny-lane-gitmos-other-secret-cia-facility]

28. Probablement le « vieux monsieur », ou l'un des autres interrogateurs du FBI.

29. Ces citations concernent vraisemblablement deux détenus distincts. Le mot « Turkestan », non censuré dans ce passage, suggère que l'auteur fait sans doute référence aux interrogatoires de prisonniers membres de l'ethnie ouïghour par des agents des services de renseignement chinois présents à GTMO. Ces interrogatoires, selon certaines informations précédés de périodes de privation de sommeil et de soumission à des températures extrêmes, furent pour la première fois décrits dans le rapport de l'inspecteur général du département de la Justice datant de mai 2008 intitulé « *A Review of the FBI's*

Involvement in and Observations of Detainee Interrogations in Guantanamo Bay, Afghanistan, and Iraq » (Analyse de l'implication du FBI et observations d'interrogatoires de détenus à Guantánamo Bay, en Afghanistan et en Irak). Selon des publications de l'éditeur McClatchy, ces interrogatoires se sont déroulés sur une période d'un jour et demi, en septembre 2002. Voir :

http://www.mcclatchydc.com/2009/07/16/72000/uighur-detainees-us-helped-chinese.html

30. Ces visiteurs sont probablement allemands. En 2008, *Der Spiegel* relata qu'en septembre 2002 deux membres du Bundesnachrichtendienst (BND) et un autre, de l'Office fédéral de protection de la Constitution, soit les services de renseignement allemands respectivement chargés de l'étranger et de l'intérieur, avaient questionné l'auteur durant quatre-vingt-dix minutes à Guantánamo. Ce dernier fait manifestement référence à deux de ces visiteurs, un individu plutôt âgé et un autre, plus jeune. [« *From Germany to Guantanamo : The Career of Prisoner No. 760* » (D'Allemagne à Guantánamo, l'itinéraire du détenu 760), article paru dans l'édition du 9 octobre 2008 de *Der Spiegel* :

http://www.spiegel.de/international/world/from-germany-toguantanamo-the-career-of-prisoner-no-760-a-583193.html]

31. Sans doute « Herr Salahi ». « Salahi » est la variante orthographique du nom de l'auteur généralement utilisée dans les documents judiciaires aux États-Unis.

32. La première photo représente probablement Ramzi bin al-Shibh, capturé au terme d'une fusillade dans une banlieue de Karachi, au Pakistan, le 11 septembre 2002, soit à l'époque où se tient cet interrogatoire. Lors de son audience devant l'ARB en 2005, l'auteur déclara au jury : « Le 11 septembre 2002, les Américains ont arrêté un certain Ramzi bin al-Shibh, dont on dit qu'il fut le cerveau des attentats du 11-Septembre. C'était un an jour pour jour après le 11 septembre 2001, et depuis sa capture ma vie a radicalement changé. » [ARB 23.]

33. Les nombreuses lignes censurées qui suivent forment l'un des deux passages du manuscrit censurés sur plusieurs pages. Le second, qui intervient à la fin du chapitre 6, semble correspondre à un examen au détecteur de mensonges subi par l'auteur à la fin de l'automne 2003 (*cf.* notes 166 et 167). Il est possible que ce premier passage censuré concerne également un interrogatoire sous détecteur de mensonges. Lors de son audience devant l'ARB en 2005, l'auteur décrivit les interrogatoires menés par le FBI au cours de l'hiver 2002 : « Je suis passé au détecteur de mensonges, mais [Ramzi bin al-Shibh] a refusé de s'y soumettre pour de multiples raisons. Il se contredit facilement quand il ment, m'ont-ils dit. Ils ont ajouté que j'étais quant à moi très crédible, puisque j'avais accepté de passer ce test. » Après sa capture, le 11 septembre 2002, Ramzi bin al-Shibh fut détenu et interrogé en plusieurs sites secrets de la CIA. Des articles de presse laissent entendre qu'il fut interrogé dans un bâtiment de la CIA situé non loin de Rabat, au Maroc, à la fin du mois de septembre et durant tout l'automne 2002. En 2010, le gouvernement américain reconnut détenir des enregistrements vidéo des interrogatoires de Bin al-Shibh effectués en 2002 au Maroc. Voir notamment :

http://www.nytimes.com/2010/08/18/world/18tapes.html
http://hosted.ap.org/specials/interactives/wdc/binalshibh/content.swf

34. Plus loin dans le manuscrit, l'auteur dit avoir participé à une grève de la faim en septembre 2002. Par ailleurs, des articles de presse font état d'une grève de la faim entre fin septembre et octobre de cette année-là (voir par exemple http://america.aljazeera.com/articles/multimedia/guantanamo-hungerstriketimeline.html, où est cité un document du FBI selon lequel cet élan de protestation est dû aux traitements infligés par les gardiens et aux détentions s'éternisant sans jugement ni procès). Cette grève de la faim se déroula vers la fin du commandement du major-général Michael E. Dunlavey, qui dirigea JTF-170, la Force opérationnelle de renseignement de Guantánamo, de février à octobre 2002. Lui succéda le major-général Geoffrey D. Miller, qui devint en novembre 2002 commandant de la JTF-GTMO, qui englobe toutes les opérations de Guantánamo. Le Comité des forces armées du Sénat a longuement décrit la tendance à procéder à des interrogatoires musclés en octobre et novembre 2002, et notamment la mise en œuvre du premier « plan d'interrogatoire spécial » militaire, pour traiter le cas de Mohammed al-Qahtani. Le 2 décembre 2002, Donald Rumsfeld, le secrétaire à la Défense, signa une note de service autorisant des méthodes d'interrogatoire parmi lesquelles figuraient la nudité, les stations debout ou musculairement contraignantes forcées, ainsi que les interrogatoires de vingt heures. [Source : U.S. Senate Committee on Armed Services, « *Inquiry into the Treatment of Detainees in U.S. Custody* » (Comité des forces armées du Sénat des États-Unis, « Enquête sur le traitement des détenus aux mains des Américains »), 20 novembre 2008. Disponible sur :
http://www.armedservices.senate.gov/imo/media/doc/Detainee-Report-Final_April-22-2009.pdf]

35. Nous sommes à présent à la fin de l'année 2002.

36. Dans le rapport de l'inspecteur général du département de la Justice de 2008, les deux agents du FBI qui interrogent l'auteur à partir de maintenant jusqu'à ce qu'il soit remis à la Force opérationnelle JTF-GTMO en mai 2003 sont désignés sous les pseudonymes « Poulson » et « Santiago ». Le contexte laisse supposer que parmi les personnes présentes dans la pièce figurent un interrogateur militaire et un interprète parlant le français. D'après ce rapport, est également présent un inspecteur de la police new-yorkaise, qui interrogera Slahi en compagnie de « Poulson » en janvier 2003. [DOJ IG 295-299.]

37. Dans ce paragraphe et le suivant, il est possible qu'il soit question d'Ahmed Ressam. Ressam fut arrêté le 14 décembre 1999 en tentant de pénétrer aux États-Unis depuis le Canada dans une voiture chargée d'explosifs. L'année suivante, il fut reconnu coupable d'avoir préparé pour le nouvel an 2000 un attentat à la bombe à l'aéroport international de Los Angeles, dans le cadre de ce que l'on a plus tard appelé le complot de l'an 2000. En mai 2001, après avoir plaidé coupable et avant même sa condamnation, Ressam commença à coopérer avec les autorités américaines, en échange de l'assurance d'une réduction de peine. Une cour d'appel américaine écrira plus tard que « Ressam a continué de coopérer jusqu'au début de l'année 2003. Durant ses deux années de coopération, il a cumulé soixante-cinq heures de dépositions et témoignages devant la cour, ainsi que deux cent cinq heures de

révélations et de comptes-rendus. Ressam a fourni des renseignements aux gouvernements de sept pays et témoigné à deux procès, qui se sont tous deux conclus par la condamnation des accusés. Il a donné les noms d'au moins cent cinquante personnes impliquées dans le terrorisme et en a décrit beaucoup d'autres. Il a également révélé des détails sur les explosifs, ce qui a potentiellement sauvé la vie à des agents de terrain, ainsi que des informations très complètes sur les mécanismes des opérations terroristes à l'échelle mondiale ». Comme l'indique ici l'auteur, Ressam ne l'a jamais nommé ni impliqué, de près ou de loin, lors de ces nombreuses entrevues. Ressam se rétractera plus tard, à propos de certaines personnes qu'il a citées dans le cadre du complot de l'an 2000. Il fut dans un premier temps condamné à vingt-deux ans d'emprisonnement, assortis de cinq ans de surveillance à sa libération. En 2010, la cour d'appel pour le neuvième circuit jugea cette sentence trop clémente et estima qu'elle violait les directives obligatoires des condamnations. Aussi renvoya-t-elle cette affaire devant un juge fédéral, pour qu'il prononce une nouvelle condamnation. [Le verdict de la cour d'appel du neuvième circuit est disponible sur :

http://cdn.ca9.uscourts.gov/datastore/opinions/2010/02/02/09-30000.pdf]

38. Cet homme est peut-être l'interrogateur de la police new-yorkaise dont le rapport de l'inspecteur général du département de la Justice dit qu'il a fait partie des interrogateurs en janvier 2003. Ce rapport évoque un inspecteur du NYPD, que l'auteur désigne sous le nom de « Tom », qui aurait « dit à Slahi qu'il serait expédié en un "lieu très désagréable" s'il ne s'expliquait pas au sujet de certains appels téléphoniques ». [DOJ IG p. 299.]

AVANT

~~SECRET//NOFORN~~ 103 ~~PROTECTED~~

comfort items, except for a thin iso-mat and a very thin, small, and worn-out blanket. I was deprived from my books, which I owned, I was deprived from my Koran. I was deprived from my soap. I was deprived from my toothpaste - maybe -, I was deprived from the roll of toilet paper I had. The cell - better the box - was coded down that I was shaking most of the time. I was forbidden from seeing the light of the day. Every once in a while they gave me a rec-time in the night to keep me from seeing or interacting with any detainees. I was living litterally in terror, I don't remember having slept one night quietly, and that if they gave me a break, which was rarely. For the next seventy days to come I had n't known the sweetness of sleeping. Interrogation for 24-hours, three, and sometimes four shifts a day. I rarely got a day-off, "If you ~~are~~ start to cooperate you will have some sleep, and hot meals" [redacted] used to tell me repeatedly. The last visit of ICRC: After a couple days of my transfer [redacted] from ICRC showed up at my cell and asked me whether I wanted to write a letter, "Yes!" I said. [redacted] handed a paper and I wrote, "Mama I love you, I just wanted to tell you that I love you!"

~~SECRET//NOFORN~~ ~~PROTECTED~~

Chapitre 2

Sénégal – Mauritanie

21 janvier 2000-19 février 2000

Première arrestation au Sénégal… Retour à la maison sous escorte… Premier interrogatoire en Mauritanie… Piégé dans une impasse… Les États-Unis amplifient le problème

Un conte populaire mauritanien raconte l'histoire d'un homme qui a la phobie des coqs, au point qu'il devient presque fou de terreur chaque fois qu'il en croise un.

– Pourquoi avez-vous si peur des coqs ? lui demande son psychiatre.

– Parce que les coqs me prennent pour un épi de maïs.

– Vous n'êtes pas un épi de maïs. Vous êtes un homme très imposant. Personne ne peut vous confondre avec un minuscule épi de maïs.

– Je le sais bien, docteur, mais le coq, lui, ne le sait pas. C'est lui qu'il faut convaincre que je ne suis pas un épi de maïs.

Puisqu'il est impossible de discuter avec un coq, le malheureux ne sera jamais guéri. Fin de l'histoire.

Cela fait des années que j'essaie de convaincre le gouvernement américain que je ne suis pas un épi de maïs.

Tout a commencé en janvier 2000, lorsque je suis retourné en Mauritanie, après avoir passé douze ans à l'étranger. Le [redacted] à 20 heures, mes amis [redacted] me déposèrent à l'aéroport de Dorval, non loin de Montréal. Je pris le vol de nuit de la Sabena à destination de Bruxelles, d'où je devais poursuivre mon voyage le lendemain après-midi en m'envolant vers Dakar[1]. Arrivé épuisé à Bruxelles dans la matinée, je récupérai mes bagages et m'effondrai sur un banc de la zone de transit international, avec mon sac pour oreiller. J'étais si fatigué que n'importe qui aurait pu me le voler, c'est une certitude. Je dormis une ou deux heures, puis je me mis en quête des toilettes, afin de me laver, et d'un endroit où prier.

Propre et bien tenu, ce modeste aéroport comprenait des restaurants, des boutiques proposant des articles détaxés, des cabines téléphoniques, des ordinateurs connectés à Internet, une mosquée, une église, une synagogue et un bureau où les athées pouvaient consulter un psychologue. Je fus impressionné par tous ces lieux de culte, au point de me dire que ce pays était peut-être le lieu idéal pour m'établir. Pourquoi ne pas y demander asile ? Aucun problème ne se posait pour moi : je parlais la langue locale et j'étais suffisamment diplômé pour décrocher un emploi au cœur de l'Europe. Je connaissais déjà Bruxelles, dont la vie pluriculturelle et les innombrables facettes me plaisaient.

Si j'avais quitté le Canada, c'était surtout parce que les services de sécurité américains avaient commencé à s'intéresser à moi. Sans aller jusqu'à m'arrêter, ils avaient tout de même pris l'habitude de me surveiller. J'ai aujourd'hui compris qu'il vaut mieux être mis sous surveillance qu'en prison ; au bout du compte, ils se seraient rendu

compte que je ne suis pas un criminel. Je n'apprends jamais de mes erreurs, comme me le disait ma mère. Jamais je n'aurais cru que les États-Unis chercheraient sournoisement à m'expédier en un lieu où la loi n'avait pas son mot à dire.

La frontière n'était qu'à quelques mètres. Si je l'avais franchie, jamais je n'aurais rédigé cet ouvrage.

Au lieu de cela, je me suis rendu dans la petite mosquée, où j'ai procédé à ma toilette rituelle avant de prier. C'était un lieu très calme, où le silence dominait tout le reste. J'étais si fatigué que je me suis allongé. J'ai un temps lu le Coran, puis je me suis endormi.

Je fus réveillé par les mouvements d'un autre fidèle venu prier. Il semblait bien connaître les lieux et avoir transité à de nombreuses reprises par cet aéroport.

[redacted]. Quand il eut achevé sa prière, nous nous saluâmes.

– Que faites-vous ici ? me demanda-t-il.

– Je suis en transit. Je viens du Canada et je me rends à Dakar.

– Et d'où êtes-vous originaire ?

– De Mauritanie. Et vous ?

– Je suis sénégalais. Je fais du commerce entre mon pays et les Émirats. J'attends le même vol que vous.

– Parfait !

– Allons nous reposer, me proposa-t-il. Je suis membre du club « Untel ».

(Je ne me souviens plus du nom de ce club.)

Nous nous y rendîmes et ce fut sensationnel : télévision, café, thé, petits gâteaux, un confortable canapé et des journaux. Harassé, je passai un bon moment à dormir sur le canapé. Au bout d'un certain temps, mon nouvel ami [redacted], qui souhaitait déjeuner,

me réveilla pour que j'en fasse autant. Je m'inquiétai de ne pas pouvoir revenir au club si j'allais me restaurer ailleurs. On ne m'y avait fait entrer que parce que mon compagnon avait sorti sa carte de membre. L'appel de l'estomac fut cependant le plus fort. Je décidai donc de sortir, afin de dénicher de quoi me rassasier. Je me rendis au comptoir de la Sabena, où je réclamai une carte pour un repas gratuit, puis je trouvai un restaurant. La plupart des plats contenant du porc, j'optai pour un repas végétarien.

Je retournai ensuite au club, où mon ami et moi attendîmes que l'on appelle les passagers du vol 502 à destination de Dakar. J'avais choisi de passer par Dakar, car cela me revenait nettement moins cher que de me rendre directement à Nouakchott, en Mauritanie. Dakar n'étant éloigné que de quatre cent cinquante kilomètres de Nouakchott, je m'étais arrangé avec ma famille pour qu'on vienne me chercher là-bas. Tout allait bien jusque-là ; les gens procèdent fréquemment ainsi.

Durant le vol, je me sentis plein d'énergie, grâce au sommeil réparateur que je m'étais offert à l'aéroport de Bruxelles. Ma voisine était une jeune Française qui vivait à Dakar mais étudiait la médecine à Bruxelles. Comme il était possible que mes frères ne parviennent pas à temps à l'aéroport, je pensais passer un moment dans un hôtel. La Française eut la gentillesse de me renseigner sur les prix qui se pratiquaient à Dakar et de m'avertir que les Sénégalais, et en particulier les chauffeurs de taxi, cherchaient souvent à surfacturer les étrangers.

Après cinq heures de vol, l'avion se posa vers 23 heures. Les formalités prirent environ une demi-heure. Au moment de récupérer mon sac, je tombai nez à nez avec mon ami [redacted], ce qui nous donna l'occasion de nous dire adieu[2]. Aussitôt après m'en être éloigné, ma valise à la main, je vis mon frère [redacted],

qui souriait. Il m'avait de toute évidence aperçu avant que je ne le voie. L'accompagnaient [redacted], mon autre frère, et deux de leurs amis, que je ne connaissais pas.

[redacted] se saisit de ma valise, puis nous nous dirigeâmes vers le parking. En sortant du bâtiment, je fus agréablement happé par l'atmosphère de cette nuit chaude. Nous discutions, nous demandant mutuellement et avec enthousiasme comment nous allions. Franchement, je ne saurais plus décrire ce qui m'arriva quand nous traversâmes la route. Tout ce que je sais, c'est qu'en moins d'une seconde je me retrouvai menotté les mains dans le dos et encerclé par un groupe de fantômes m'isolant de mes frères et de leurs amis. Je crus tout d'abord être victime d'un vol à main armée. En vérité, il s'agissait d'un vol d'un tout autre genre.

– Au nom de la loi, je vous arrête ! me déclara l'agent spécial qui m'enchaîna.

– On m'arrête ! criai-je à mes frères, que je ne voyais plus, estimant que cette précision rendrait ma disparition brutale moins douloureuse pour eux.

Sur le moment, je ne sus pas s'ils m'entendirent. Ce fut bien le cas car, plus tard, mon frère [redacted] ne cesserait de se moquer de moi, prétendant que je n'avais aucun courage puisque j'avais appelé au secours. Peut-être avait-il raison, mais c'est bel et bien ce qui s'est produit. Ce que j'ignorais, c'est que mes deux frères et leurs deux amis avaient également été arrêtés. Parfaitement, leurs deux amis, dont un qui les avait accompagnés depuis Nouakchott, et l'autre, son frère, qui habitait à Dakar et profitait de leur véhicule pour rentrer chez lui, avaient été interpellés en tant que membres d'un « gang » ! Quelle chance !

Franchement, je n'étais pas préparé à affronter une telle injustice. Si j'avais su que les enquêteurs américains avaient à ce point

tendance à contourner la loi, je n'aurais pas quitté le Canada, ni même la Belgique, lors de mon transit. Pourquoi ne m'avaient-ils pas arrêté en Allemagne, qui est l'un des plus proches alliés des États-Unis ? Ou au Canada, qui ne forme pratiquement qu'un seul et même pays avec les États-Unis ? Les enquêteurs et interrogateurs américains prétendirent plus tard que j'avais fui le Canada de crainte d'être arrêté, ce qui n'a aucun sens. Pour commencer, je suis parti en utilisant mon passeport, avec mon vrai nom, en me pliant à toutes les formalités et déclarations. Par ailleurs, mieux vaut-il être arrêté au Canada ou en Mauritanie ? Au Canada, bien sûr ! Et pourquoi n'ai-je pas été interpellé en Belgique, où je suis resté près de douze heures ?

Je comprends la colère et la frustration des Américains, concernant les attentats terroristes, mais se jeter sur des innocents, les faire souffrir et chercher à leur arracher de faux aveux n'aide personne. Bien au contraire, cela complique le problème.

« Du calme, messieurs ! ai-je souvent répété aux agents américains. Réfléchissez avant d'agir. Songez à la possibilité – si minime soit-elle – que vous fassiez erreur avant de blesser irrémédiablement quelqu'un ! »

Malheureusement, lorsque des événements graves se produisent, les gens se mettent à paniquer et perdent leur sang-froid. Au cours des six dernières années, j'ai été questionné par plus de cent interrogateurs de diverses nationalités. Tous avaient une chose en commun : la confusion. Qui sait, peut-être le gouvernement l'encourage-t-il ?

Quoi qu'il en soit, à l'aéroport, la police locale intervint quand elle prit conscience de la mêlée qui s'était déclenchée. En effet, les agents des Forces spéciales étaient en civil, ce qui ne les différenciait en rien d'une bande de malfrats tentant d'enlever quelqu'un. Le type qui se trouvait derrière moi sortit un badge et, comme par magie, les

policiers s'éloignèrent aussitôt. Nous fûmes tous les cinq jetés dans un véhicule de transport de bétail, bientôt rejoints par un sixième individu, l'homme dont j'avais fait la connaissance à Bruxelles, que l'on avait alpagué uniquement parce que nous nous étions dit au revoir au retrait des bagages.

Nos ravisseurs grimpèrent avec nous dans le véhicule. Leur chef s'installa à l'avant, sur le siège passager, d'où il pouvait nous voir et nous entendre car la vitre séparant d'ordinaire le chauffeur des bêtes avait été retirée. Le camion s'élança comme dans une scène de course-poursuite hollywoodienne.

– Tu vas nous tuer ! dit sans doute l'un des agents, car le chauffeur ralentit quelque peu l'allure.

À deux doigts de perdre la raison, l'ami de mes frères qui vivait à Dakar et les avait seulement accompagnés jusqu'à l'aéroport crachait régulièrement des mots indistincts trahissant son inquiétude et sa tristesse. En fait, il me prenait alors pour un trafiquant de drogue. Il fut soulagé lorsqu'il comprit qu'il était question de terrorisme ! Puisque j'étais la star de cette production, j'étais gêné de causer tant de soucis à tant de personnes. Mon unique soulagement était de me dire que je n'avais rien fait pour cela, même si, sur le moment, la peur qui me vrillait le cœur outrepassait toutes les autres émotions.

Assis sur le sol dur du camion, je me sentis mieux grâce à la chaleur humaine de ceux qui m'entouraient, nos ravisseurs compris. Je me mis à réciter le Coran.

– Ta gueule ! me cria leur chef, de l'avant.

Je me contentai de baisser la voix, mais pas assez à son goût.

– Tu vas la fermer, oui ? insista-t-il, cette fois en brandissant sa matraque. Tu essaies de nous ensorceler !

Devinant qu'il ne plaisantait pas, je poursuivis mes prières en pensée. Je ne cherchais pas à ensorceler quiconque, ce dont j'étais

incapable, mais les Africains forment le peuple le plus crédule que j'aie jamais connu.

Le trajet prit entre quinze et vingt minutes, si bien que nous parvînmes peu après minuit au *commissariat de police* [*]. Les cerveaux de l'opération se présentèrent à l'arrière du camion et se mirent à discuter avec mon ami de Bruxelles. Je ne saisis pas un mot de leur conversation, car ils parlaient dans la langue locale[3]. Après un bref entretien, il récupéra ses lourdes valises et s'en alla. Quand, plus tard, je demandai à mes frères ce qu'il avait dit à la police, ceux-ci me répondirent qu'il avait expliqué m'avoir rencontré à Bruxelles, et jamais auparavant, et qu'il ignorait que j'étais un terroriste.

Nous n'étions donc plus que cinq emprisonnés dans le camion. Il faisait nuit noire, mais je devinais des allées et venues, dehors. Nous patientâmes ainsi entre quarante minutes et une heure. J'étais de plus en plus nerveux et apeuré, en particulier quand le type installé sur le siège passager lâcha qu'il avait horreur de travailler avec les Blancs. Il utilisa d'ailleurs le terme « Maure », ce qui me porta à croire qu'ils attendaient des agents mauritaniens. En proie à des nausées et le cœur au bord des lèvres, je me recroquevillai pour tenir bon. Je pensai aux diverses tortures dont j'avais entendu parler, et à ce que je serais capable d'endurer cette nuit. Je devins peu à peu aveugle, ne distinguant plus qu'un épais nuage flouté, et sourd. Après la remarque de l'homme à l'avant, je ne perçus plus que de vagues murmures. N'ayant même plus conscience de la présence de mes frères à mes côtés, je finis par me dire que seul Dieu pouvait venir à mon secours. Dieu n'échoue jamais.

– Dehors ! cria le type, avec impatience.

J'obtempérai, non sans effort, et l'un des agents m'aida à descendre. Nous fûmes menés dans une petite pièce déjà investie par les moustiques, juste à temps pour qu'ils entament leur festin. Sans

attendre que nous nous endormions, ils se mirent aussitôt au travail, nous perçant la peau de toutes parts. Ce qui est amusant, avec les moustiques, c'est qu'ils sont plutôt farouches en petits groupes mais très agressifs lorsqu'ils sont en nombre. Quand ils ne sont que quelques-uns, ils attendent que vous vous endormiez, tandis qu'ils vous harcèlent immédiatement dans le cas contraire, comme pour vous dire : « Que pouvez-vous y faire ? » Et la réponse est : « Rien. » Les toilettes étant crasseuses au possible, cet endroit bénéficiait d'un environnement idéal pour l'élevage de moustiques.

J'étais le seul à être menotté.

– Est-ce que je vous ai fait mal ? me demanda l'agent qui m'ôta mes liens.

– Non, répondis-je.

Je m'aperçus que j'avais les poignets déjà marqués. On commença alors à nous interroger les uns après les autres, en commençant par les inconnus. Ce fut une nuit terrible, effrayante, noire et très longue.

*

* *

Mon tour vint peu avant les premières lueurs de l'aube.

Dans la salle d'interrogatoire se trouvaient deux hommes [redacted], un interrogateur et son assistant, qui enregistrait les entretiens[4].

L[redacted] commissaire dirigeait le poste de police mais ne participait pas aux interrogatoires ; [redacted] était si fatigué[redacted] qu'[redacted] s'endormit plusieurs fois d'ennui. L'Américain[redacted] prenait des notes, qu'[redacted]

passait de temps à autre à l'interrogateur. Ce dernier, calme, maigre et intelligent, était un [redacted] à l'air religieux et réfléchi.

– De lourdes accusations pèsent sur vous, me dit-il, sortant une épaisse liasse de feuillets d'une enveloppe jaune vif, dont on put deviner avant même qu'il les eut entièrement sortis qu'il les avait lus à de nombreuses reprises.

Quant à moi, je savais déjà à quoi il faisait allusion puisque les Canadiens m'avaient déjà interrogé.

– Je n'ai rien fait de mal, me défendis-je. Les Américains veulent souiller l'islam en faisant endosser d'horribles choses aux musulmans.

– Connaissez-vous [redacted][5] ?

– Non. Je pense même que son histoire a été montée de toutes pièces, afin de débloquer un budget pour lutter contre le terrorisme et agresser les musulmans.

Je parlais en toute franchise. À l'époque, j'ignorais beaucoup de choses dont je suis aujourd'hui au fait. J'avais trop tendance à croire aux théories du complot, peut-être pas autant que le gouvernement américain, certes.

L'interrogateur me posa également des questions sur nombre d'autres personnes, qui m'étaient pour la plupart inconnues. Quant à celles qui m'étaient familières, elles n'étaient à ma connaissance impliquées dans aucun crime. Enfin, le Sénégalais me demanda de préciser ma position vis-à-vis des États-Unis et d'expliquer pourquoi je transitais par le Sénégal pour gagner la Mauritanie. Je ne comprenais vraiment pas en quoi ce que je pensais des États-Unis pouvait importer pour quiconque. Je ne suis pas citoyen américain, je n'ai jamais demandé à entrer aux États-Unis, je ne travaille pas avec les Nations unies. Sans compter que je pouvais toujours mentir. Mettons que j'adore les États-Unis, ou que je les déteste, cela n'a pas

grande importance tant que je ne commets aucun crime contre ce pays. J'expliquai tout cela avec une transparence qui ne laissa pas le moindre doute quant à ma situation.

– Vous me semblez fatigué ! me dit-il. Je suggère que vous alliez dormir un peu. Je sais que c'est pénible.

Bien sûr que j'étais épuisé, et j'avais faim et soif. On me reconduisit dans la petite pièce, où mes frères et les deux autres, allongés par terre, luttaient contre les [redacted] d'élite de l'armée de l'air des moustiques sénégalais. Je ne fus pas mieux traité qu'eux. Avons-nous dormi, cette nuit-là ? Non, pas vraiment.

L'interrogateur et son assistant se présentèrent tôt, le lendemain matin. Ils relâchèrent les deux amis de mes frères, puis ils nous conduisirent tous les trois au siège du *ministère de l'Intérieur* [*]. L'interrogateur, qui se révéla être un membre très important du gouvernement sénégalais, me fit entrer dans son bureau et téléphona au ministre de l'Intérieur.

– L'homme que j'ai devant moi n'est pas un chef d'organisation terroriste, dit-il. (Je n'entendis pas la réponse du ministre.) En ce qui me concerne, je n'ai aucun intérêt – et aucune raison – de le maintenir en détention.

Cette conversation fut brève et directe. Entre-temps, mes frères s'étaient mis à l'aise, avaient fait quelques achats et préparé du thé. Le thé est la seule chose qui puisse maintenir en vie un Mauritanien, avec l'aide de Dieu. Cela faisait une éternité que nous n'avions rien avalé, pourtant le thé fut la première chose qui nous vint à l'esprit.

J'étais soulagé, car la tonne de paperasses parlant de moi que le gouvernement américain avait envoyée aux Sénégalais ne semblait pas les impressionner. Mon interrogateur n'avait pas eu besoin de beaucoup de temps pour saisir la situation. Mes frères se mirent à discuter avec lui en wolof. Quand je leur demandai de quoi ils

parlaient, ils m'apprirent que le gouvernement sénégalais n'avait aucun désir de me garder prisonnier, mais que c'étaient les Américains qui menaient la danse. Ce qui ne réjouissait personne, car nous savions de quoi ils étaient capables.

– Nous attendons que des gens de l'ambassade américaine nous rejoignent, dit l'interrogateur.

Vers 11 heures se présenta un [redacted] noir [redacted] américain [redacted][6]. [redacted] nous photographia et prit nos empreintes digitales, ainsi que le rapport tapé un peu plus tôt dans la matinée par l'assistant. Mes frères se sentaient plus à l'aise en compagnie de ce [redacted] Noir [redacted] qu'avec l [redacted] Blanc [redacted] de la nuit précédente. On est plus serein lorsqu'on côtoie des gens dont l'allure nous est familière. Cinquante pour cent des Mauritaniens étant noirs, mes frères s'identifiaient plus facilement à eux. C'était cependant une vision des choses très naïve : dans un cas comme dans l'autre, l [redacted] n'était qu'un messager.

Quand [redacted] en eut terminé, [redacted] passa deux coups de téléphone, puis [redacted] prit l'interrogateur à part pour s'entretenir brièvement avec lui, après quoi [redacted] s'en alla. L'inspecteur nous informa que mes frères étaient libres de partir, mais que j'allais rester en détention un certain temps.

– Pouvons-nous attendre qu'il soit relâché, selon vous ? s'enquit mon frère.

– Je vous suggère de rentrer chez vous, tous les deux. Si on le laisse repartir, il se débrouillera pour vous rejoindre.

Mes frères me quittèrent donc. Je me sentis abandonné, esseulé, même si je pense qu'ils ont eu raison de s'en aller.

Durant les deux jours qui suivirent, les Sénégalais ne cessèrent de m'interroger, ressassant les mêmes choses, répétant les questions envoyées par les enquêteurs américains. Et rien d'autre. Les

Sénégalais ne me firent aucun mal, pas plus qu'ils ne me menacèrent. La nourriture de la prison étant affreuse, mes frères s'arrangèrent avec des parents établis à Dakar pour qu'ils m'apportent un repas par jour, ce qu'ils firent fidèlement.

Comme j'ai l'habitude de le dire, mon souci était – et est toujours – de convaincre le gouvernement américain que je ne suis pas un épi de maïs. Quant à mon unique codétenu, dans cette cellule sénégalaise, il avait un objectif tout autre : passer clandestinement en Europe ou en Amérique. Nos Juliettes n'étaient définitivement pas du même monde. Ce jeune Ivoirien était déterminé à quitter l'Afrique.

– Je n'aime pas l'Afrique, me dit-il. Beaucoup de mes amis sont morts. Tout le monde est très pauvre. Je veux filer en Europe ou en Amérique. J'ai déjà essayé deux fois. La première, j'ai réussi à entrer en douce au Brésil en me montrant plus malin que les autorités portuaires, malheureusement un Africain nous a trahis. La police brésilienne nous a emprisonnés, puis nous avons été réexpédiés en Afrique. Le Brésil est un pays splendide, où les femmes sont superbes.

– Qu'en sais-tu, si tu as passé ton temps en prison ?

– En fait, les gardiens nous faisaient de temps en temps sortir, en nous surveillant, avant de nous reconduire dans notre cellule. Et tu sais, mon frère, la deuxième fois, j'ai presque réussi à atteindre l'Irlande. Mais les impitoyables [redacted] m'ont empêché de débarquer et m'ont livré aux douanes.

Une épopée digne de Christophe Colomb, songeai-je.

– Comment as-tu réussi à te glisser deux fois à bord d'un navire ?

– Très facilement, mon frère. En soudoyant des dockers et en leur demandant de m'aider à grimper sur un cargo à destination de l'Europe ou de l'Amérique, peu m'importait. Je me cachais ensuite

parmi les containers environ une semaine, jusqu'à avoir épuisé mes provisions, puis je me mêlais à l'équipage. Ils étaient furieux quand ils me découvraient. Le commandant du cargo filant vers l'Irlande était si fou de rage qu'il a même voulu me jeter par-dessus bord !

– Quel brute ! m'écriai-je.

– Mais au bout d'un certain temps, j'ai été accepté par l'équipage. Ils m'ont nourri et fait travailler.

– Comment as-tu été pris, cette fois ?

– J'ai été trompé par les dockers qui m'avaient aidé à embarquer. Alors qu'ils m'avaient dit que le cargo se rendait sans escale en Europe, celui-ci a jeté l'ancre à Dakar, où j'ai été pris par les douanes. Et me voici !

– Que comptes-tu faire, à présent ?

– Travailler, économiser un peu d'argent et essayer de nouveau.

Déterminé à quitter l'Afrique à n'importe quel prix, mon compagnon de cellule était convaincu qu'il poserait un jour le pied sur la terre promise.

– La vraie vie en Europe ne ressemble pas à ce qu'en montre la télévision, tu sais, lui dis-je.

– Mes amis ont réussi à passer en Europe, et ils vivent bien là-bas. De belles femmes et de l'argent. L'Afrique est mauvaise.

– Tu pourrais tout aussi facilement te retrouver en prison, là-bas.

– Je m'en fiche. En Europe, même en prison, on est mieux qu'ici. L'Afrique est mauvaise…

Pour moi, ce pauvre type était complètement aveuglé par le monde des riches, à nos yeux de pauvres Africains un « paradis » qui nous est interdit. Cela dit, il n'avait pas tout à fait tort. En Mauritanie, la majorité des jeunes gens rêvent d'émigrer en Europe ou aux États-Unis. Si les pays africains ne modifient pas

radicalement dans le bon sens leur politique, nous courons au-devant d'une catastrophe qui impactera le monde entier.

Sa cellule était immonde, la mienne un peu plus décente. Je disposais d'un matelas très mince et usé, tandis qu'il dormait sur un morceau de carton. Je pris l'habitude de lui donner ma nourriture car je n'ai plus d'appétit quand je suis angoissé, sans compter que je recevais des bons plats de l'extérieur, alors que lui devait se contenter des horreurs qu'on nous servait en prison. Les gardiens nous laissaient ensemble en journée, puis l'enfermaient la nuit venue. Ma cellule restait ouverte en permanence. La veille de mon extradition en Mauritanie, l'ambassadeur de Côte d'Ivoire se présenta pour confirmer l'identité de mon camarade qui, bien entendu, n'avait pas le moindre document d'identité sur lui.

*

* *

– Vous êtes libre ! me dit joyeusement l'assistant, qui m'avait interrogé les jours précédents.

– Merci ! l'interrompis-je, me tournant aussitôt en direction de La Mecque, puis me prosternant pour remercier Dieu.

– Nous allons vous conduire dans votre pays.

– Inutile, je connais le chemin, dis-je innocemment.

Je n'avais plus vraiment envie de me rendre en Mauritanie. Je songeais à regagner le Canada, ou peut-être tenter un autre pays. Mon cœur avait assez souffert.

– Navré, mais nous devons vous remettre à vos compatriotes !

Mon bonheur céda la place à de la souffrance, de la peur, de la nervosité, de l'impuissance, de la confusion et d'autres sentiments indescriptibles.

– Rassemblez vos affaires, nous partons.

J'obtempérai, le cœur brisé. L'inspecteur se saisit de mon sac, tandis que je portais ma mallette. Lors de mon arrestation, les Américains avaient recopié tous les documents en ma possession et les avaient envoyés à Washington pour être analysés.

Nous sortîmes vers 17 heures du *commissariat de police* [*], devant lequel était stationné un 4 x 4 Mitsubishi. L'inspecteur mit mon sac dans le coffre, puis nous nous installâmes sur la banquette arrière. À ma gauche était assis un policier que je n'avais jusque-là jamais vu. D'un certain âge et plutôt épais, il était silencieux et semblait détendu. Il passa la plupart du temps à regarder devant lui, ne me jetant que de rares regards en coin. J'avais horreur que les gardiens me dévisagent comme si j'étais une bête curieuse. À ma droite se trouvait l'inspecteur qui avait pris des notes, et sur le siège passager l'interrogateur principal. Le chauffeur était un [redacted][7]. Son bronzage indiquait qu'il avait passé un certain temps dans un pays chaud, qui ne devait pas être le Sénégal, car l'interrogateur dut le guider jusqu'à l'aéroport. Ou peut-être cherchait-il le meilleur itinéraire possible, je ne saurais le dire. Il parlait français avec un accent prononcé mais n'était pas très bavard, se limitant au strict nécessaire. Pas une fois il ne me regarda ni ne m'adressa la parole. Les deux interrogateurs tentèrent de me parler mais je ne leur répondis pas, poursuivant ma lecture silencieuse du Coran. Par respect, les Sénégalais ne me l'avaient pas confisqué, contrairement à ce que feraient Mauritaniens, Jordaniens et Américains.

Il nous fallut environ vingt-cinq minutes pour gagner l'aéroport. Il n'y avait pas grand monde à l'extérieur et dans l'aérogare. Le chauffeur blanc trouva rapidement une place de parking. Nous

sortîmes du 4 × 4, les policiers portant mes bagages, puis nous nous rendîmes directement dans la salle d'attente, sans passer par la douane. C'était la première fois que j'esquivais ces formalités pour quitter un pays, luxe que je n'appréciai aucunement. Tout le monde semblait savoir ce qu'il avait à faire, à l'aéroport. Ouvrant la marche, l'interrogateur et le Blanc ne cessaient de brandir leur badge magique, traînant tout le groupe dans leur sillage. Il était évident que ce pays n'avait aucune souveraineté ; nous étions encore en pleine colonisation, sous son plus affreux visage. Dans ce monde prétendument libre, les politiciens louent des choses comme l'aide à la démocratie, à la liberté, à la paix et aux droits de l'homme. Quelle hypocrisie ! Pourtant, nombreux sont ceux qui croient à cette propagande mensongère.

La salle d'attente était vide. Tout le monde s'assit, puis l'un des Sénégalais prit mon passeport et partit le faire tamponner. Alors que je pensais prendre le vol régulier Air Afrique de l'après-midi à destination de Nouakchott, je me rendis rapidement compte que j'aurais un avion pour moi tout seul. Dès que le policier fut de retour avec mon passeport tamponné, nous sortîmes tous les cinq sur le tarmac et nous dirigeâmes vers un minuscule avion blanc dont les moteurs tournaient déjà. L'Américain nous fit signe de patienter, le temps pour lui de brièvement discuter avec le pilote. Peut-être l'interrogateur l'accompagna-t-il, je ne m'en souviens plus. J'étais trop terrifié pour tout mémoriser.

On nous demanda assez vite d'embarquer. La cabine était très peu spacieuse. Nous n'étions que quatre, mais nous eûmes toutes les peines du monde à nous installer, la tête baissée et le dos courbé, dans cet insecte. Le pilote – une Française, d'après son accent – bénéficiait de la place la plus confortable. Très loquace, cette blonde fine assez âgée ne m'adressa pourtant pas la parole. Elle échangea

toutefois quelques mots avec l'inspecteur pendant le vol. Elle parlerait à ses amis de Nouakchott du colis secret qu'elle avait transporté depuis Dakar, comme je l'apprendrais plus tard. Le policier corpulent et moi nous tassâmes sur les sièges arrière, le visage contre les genoux, face à l'inspecteur, un peu mieux installé que nous. L'avion était clairement en surcharge.

L'interrogateur et l'Américain attendirent le décollage pour s'en aller. Bien que ne prêtant pas attention aux conversations entre l'inspecteur et le pilote, j'entendis celle-ci dire au policier qu'ils n'avaient que quatre cent cinquante kilomètres à parcourir, et que le vol prendrait entre trois quarts d'heure et une heure, selon la direction du vent. J'avais l'impression d'être un pionnier de l'aviation. L'inspecteur tenta de me parler, mais il n'y avait plus rien à dire. À mes yeux, tout était dit, tout était fait. Persuadé que rien de ce qu'il dirait ne pourrait m'aider, je ne voyais pas de raison de lui répondre.

J'ai horreur de voler dans de petits avions ; ils vibrent de partout et j'ai toujours la sensation qu'ils vont se briser sous la force du vent. Mais ce n'était pas le cas, cette fois. Je n'avais pas peur. Pour tout dire, je souhaitais que l'avion s'écrase et que je sois le seul survivant du crash. Je saurais retrouver mon chemin ; c'était mon pays, j'étais né ici, n'importe qui me fournirait nourriture et logis. J'étais plongé dans mes songes. L'avion ne s'écrasa pas. Poussé par un vent favorable, il s'approchait à chaque seconde un peu plus de sa destination. En pensant à tous mes frères innocents, qui étaient – et qui sont toujours – expédiés à l'étranger, je me sentis réconforté et moins seul, soutenu par les esprits des gens injustement maltraités. J'avais eu vent de tant de récits à propos de frères que l'on se renvoyait ici et là comme des ballons de foot, simplement parce qu'ils avaient séjourné en Afghanistan, en Bosnie ou en Tchétchénie. Quel

gâchis ! À des milliers de kilomètres de distance, je sentais le souffle chaud et rassurant de ces gens. Ne lâchant pas mon Coran, j'ignorais mon environnement immédiat.

Les autres prenaient apparemment plaisir à surveiller la météo et à contempler la plage que nous longions depuis le décollage. Notre appareil n'était à mon avis équipé d'aucun instrument de navigation, car le pilote conservait une altitude très basse et suivait la côte. Par le hublot, j'aperçus bientôt les petits villages mangés par le sable qui annonçaient Nouakchott, aussi peu réjouissants que les perspectives d'avenir qu'ils offraient. Il y avait assurément eu une tempête un peu plus tôt dans la journée. Les gens commençaient tout juste à oser sortir de chez eux. Les banlieues de Nouakchott apparurent à leur tour, plus misérables que jamais, bondées, pauvres, sales, et dépourvues des infrastructures les plus essentielles. J'avais sous les yeux le ghetto de Kebba que je connaissais, pire encore qu'autrefois. L'avion volait si bas que je pouvais distinguer les personnes qui s'agitaient partout, visiblement désorientées.

Cela faisait longtemps que je n'avais pas mis les pieds dans mon pays, depuis août 1993, exactement. Et voilà que j'étais de retour, mais cette fois en tant qu'individu soupçonné de terrorisme que l'on allait cacher dans je ne savais quel trou. Je voulais hurler aux miens : « Je suis là ! Je ne suis pas un criminel ! Je suis innocent ! Je suis seulement celui que vous avez connu, je n'ai pas changé ! », mais j'avais la gorge nouée, comme dans un cauchemar. Je ne reconnaissais plus grand-chose, car la ville avait beaucoup changé.

Je finis par comprendre que l'avion n'allait pas s'écraser, et que je n'aurais pas l'occasion de parler à mes compatriotes. Accepter que l'on se trouve dans une situation compliquée est étonnamment difficile. Le point clé, pour se sortir de sales draps, est avant tout d'en

prendre conscience. Que je le veuille ou non, j'allais être remis aux autorités du pays dont je ne voulais plus fouler le sol.

– Pourriez-vous me rendre un service ? demandai-je à l'inspecteur.

– Bien sûr !

– J'aimerais que vous préveniez ma famille que je suis au pays.

– Entendu. Avez-vous un numéro de téléphone à me donner ?

– Oui, le voici.

Contrairement à ce que j'imaginais, l'inspecteur appela ma famille et la mit au courant de ma situation. Par ailleurs, les Sénégalais publièrent un communiqué de presse disant qu'ils m'avaient rendu à mon pays, ce qui fit enrager Mauritaniens et Américains.

– Qu'as-tu dit à l'inspecteur ? me demanda plus tard le DSE[8] mauritanien, le *directeur de la Sûreté de l'État* [*].

– Rien.

– Tu mens. Tu lui as demandé de prévenir ta famille.

Il ne fallait pas être David Copperfield pour deviner que l'appel téléphonique de l'inspecteur avait été intercepté.

Ma remise aux autorités mauritaniennes s'effectua rapidement. L'avion se posa non loin d'une sortie annexe de l'aéroport, où m'attendaient deux hommes, un inspecteur mauritanien et un autre type, un énorme Noir qui faisait peur, très probablement chargé de me calmer si je me rebellais !

– Où est le chef de la police de l'aéroport ? s'enquit l'inspecteur.

Je connaissais cet homme, qui s'était autrefois rendu en Allemagne, où je l'avais hébergé et aidé à acheter une Mercedes. J'espérais le voir arriver, pour qu'il me voie et prenne ma défense, mais il n'apparut jamais. Il n'aurait d'ailleurs rien pu faire pour me venir en aide, le service de renseignement mauritanien étant de loin

la plus puissante autorité policière du pays. Mais j'avais la sensation de me noyer ; j'aurais saisi toute perche se présentant.

– Vous allez être escortés jusqu'à l'hôtel, où vous passerez la nuit, dit l'inspecteur aux autres.

Il se tourna ensuite vers moi et prit un air un peu faux.

– Comment vous sentez-vous ?

– Ça va, répondis-je.

– C'est tout ce qu'il a ? demanda-t-il à mes compagnons de vol.

– Oui, rien d'autre.

Je vis tout ce que je possédais sur cette Terre passer de main en main, comme si j'étais déjà mort.

– Allons-y ! me lança l'inspecteur.

Le Noir, qui ne me quittait pas des yeux, se saisit de mes bagages et me poussa devant lui, jusqu'à une petite salle dégoûtante, non loin d'une issue secrète de l'aéroport. Une fois à l'intérieur, il retira son turban noir crasseux qui devait avoir cent ans.

– Masquez-vous complètement le visage avec ce turban, m'ordonna l'inspecteur.

Typiquement mauritanien ; l'esprit bédouin est encore très présent dans ce pays. L'inspecteur aurait dû prévoir qu'il aurait besoin d'un turban pour dissimuler mon visage mais, en Mauritanie, il n'y a quasiment aucune organisation. Tout est livré aux caprices du hasard. Ce fut difficile, mais je n'avais pas encore oublié comment nouer un turban sur ma tête. C'est une chose que les gens du désert doivent savoir faire. Ce linge empestait la sueur accumulée. Le serrer sur ma bouche, sur mon nez, fut écœurant, mais je me pliai docilement aux ordres en retenant ma respiration.

– Regardez droit devant vous, me dit l'inspecteur, quand nous sortîmes tous les trois de la pièce, pour nous diriger vers la voiture des services secrets, une [redacted], garée non loin de là.

Je m'installai sur le siège passager, l'inspecteur prit le volant et le Noir s'assit à l'arrière sans un mot. Le crépuscule était proche, même s'il était difficile d'être précis à cause du nuage de sable qui masquait l'horizon. Les rues étaient désertes. Je tournais la tête chaque fois que j'en avais l'occasion, transgressant les ordres, mais je ne reconnaissais presque rien.

Parvenus au siège de la Sûreté en seulement dix minutes, nous sortîmes de la voiture et entrâmes dans le bâtiment, où nous attendait un autre policier, [redacted]. Dans ce lieu paradisiaque pour les moustiques – toilettes immondes, sol et murs crasseux, aucune pièce isolée, fourmis, araignées et mouches –, l'être humain faisait figure d'intrus.

– Fouille-le à fond, ordonna l'inspecteur à [redacted].

– Donnez-moi tout ce que vous avez sur vous, me demanda respectueusement [redacted], qui préférait éviter d'avoir à me fouiller.

Je lui remis tous mes biens, à l'exception de mon Coran de poche. L'inspecteur avait sans doute deviné que j'en avais un, car [redacted] fut très vite de retour et me demanda :

– Possédez-vous un Coran ?

– Oui.

– Donnez-le-moi ! Je vous ai dit de tout me donner !

Craignant à présent d'être de nouveau renvoyé vers moi, le policier me fouilla, cette fois, sans brusquerie. Il ne trouva rien d'autre que mon Coran de poche. J'étais si triste, si épuisé, si terrifié que je n'avais plus la force de me tenir droit sur une chaise. Je préférai me laisser tomber sur le matelas de deux centimètres d'épaisseur, usé jusqu'à la trame et vieux de mille ans, l'unique objet meublant la pièce, et me couvris le visage avec ma veste. Je voulais dormir, ne plus penser et ne plus me réveiller jusqu'à ce que tout ce

cauchemar soit terminé. Je me disais : « Jusqu'où puis-je supporter la souffrance ? Ma famille peut-elle intervenir et me sortir de là ? Est-ce qu'ils utilisent l'électricité ? » J'avais lu des récits à propos de détenus torturés à mort. Comment tenaient-ils ? J'avais lu des histoires de héros musulmans qui affrontaient la peine de mort la tête haute. Comment faisaient-ils ? Je ne savais pas. Tout ce que je savais, c'est que je me sentais minuscule au milieu de ces grands noms, et que je mourais de peur.

Je m'endormis, malgré les moustiques qui me dévoraient. Je me réveillai à plusieurs reprises, me demandant chaque fois : *Pourquoi ne m'interrogent-ils pas tout de suite ? Qu'ils fassent de moi ce qu'ils veulent, qu'on en finisse !* J'ai horreur d'attendre que l'on vienne me torturer. Comme le dit un proverbe arabe : « Attendre d'être torturé est pire que la torture en elle-même. » Je confirme. Je trouvai je ne sais comment la force d'effectuer mes prières.

*
* *

Vers minuit, je fus réveillé par une certaine agitation ; des gens ouvraient et fermaient des portes avec brusquerie. Quand le gardien ouvrit celle de ma cellule, j'aperçus le visage d'un ami mauritanien qui m'avait accompagné en Afghanistan longtemps auparavant, en 1992, à l'époque de la lutte contre le communisme. Son air triste et épuisé me laissa penser qu'il avait dû subir de terribles tortures. Je fus alors presque pris de folie, certain de souffrir au moins autant que lui. En effet, c'était un proche du président mauritanien et sa famille était très puissante, deux qualités que je ne possédais pas. *Ce type a sûrement dû parler de moi, et c'est pour cette raison qu'ils l'ont amené ici*, me dis-je.

– Debout ! aboyèrent les gardiens. Enfile ton turban !

Je fixai le linge crasseux sur ma tête et, rassemblant mes ultimes forces, les suivis jusqu'à la salle d'interrogatoire, tel un mouton mené à l'abattoir.

En passant devant le type que j'avais vu plus tôt, je me rendis compte que c'était en fait un gardien débraillé, incapable de prendre soin de son uniforme. Il était somnolent : ils avaient dû l'appeler en pleine nuit, et il ne s'était pas encore lavé le visage. Ce n'était pas le compagnon que je pensais avoir reconnu. L'angoisse et la terreur m'oppressaient. *Seigneur, prends pitié de moi !* implorai-je en prière, ce qui me soulagea quelque peu. Avais-je commis un crime ? Non. Mon ami avait-il commis un crime ? Non. Avions-nous comploté en vue de commettre un crime ? Non. Nous nous étions seulement rendus ensemble en Afghanistan en février 1992, afin d'aider les gens qui se battaient contre le communisme. Et pour ce que j'en savais, ce n'était pas un crime, en tout cas pas en Mauritanie.

Alors pourquoi avais-je si peur ? Parce que le crime est une notion relative, que le gouvernement définit et redéfinit selon son bon vouloir. Les gens ignorent pour la plupart où se situe la ligne qui sépare la légalité de l'illégalité. La situation empire quand on est arrêté, car tout le monde estime que le gouvernement a dans ce cas de bonnes raisons d'agir ainsi. Qui plus est, si je devais souffrir, je ne voulais pas que quiconque souffre avec moi. Peut-être mon ami avait-il vraiment été arrêté, dans le cadre du complot de l'an 2000, pour la seule raison qu'il m'avait autrefois accompagné en Afghanistan.

J'entrai dans la salle d'interrogatoire, qui était en réalité le bureau du DSE. C'était une grande pièce bien meublée : un canapé en cuir, deux causeuses, une table basse, un placard, un immense bureau, un fauteuil en cuir, deux chaises pour les individus de moindre importance et, comme toujours, la photo du président, qui

illustrait la faiblesse de la loi et la puissance du gouvernement. Je regrettais de ne pas avoir été remis aux Américains, chez qui j'aurais au moins pu m'appuyer sur quelque chose, comme la loi. Bien sûr, aux États-Unis, le gouvernement et la politique en général gagnent de plus en plus de terrain ces derniers temps, au détriment de la loi. Le gouvernement est très malin ; il fait appel à la terreur qui plombe le cœur des citoyens pour les convaincre de renoncer à leur liberté et à leur intimité. Malgré cela, il faudra sans doute encore un peu de temps avant que le gouvernement américain ne tienne plus du tout compte de la loi, comme c'est le cas dans le tiers-monde et dans les régimes communistes. À vrai dire, cela ne me regarde pas, et, Dieu merci, le gouvernement de mon pays ne possède pas la technologie nécessaire pour suivre à la trace les Bédouins dans l'immensité du désert.

Il y avait trois types dans la pièce : le DSE, son adjoint et un secrétaire qui prenait des notes. Le DSE demanda qu'on apporte mes bagages. Ils les fouillèrent méthodiquement et minutieusement sans m'adresser la parole, se contentant d'échanger entre eux quelques chuchotements, juste pour m'agacer. À l'issue de la fouille, ils trièrent mes papiers et mirent de côté ceux qu'ils estimaient intéressants. Plus tard, ils me questionneraient sur chaque mot inscrit sur ces documents.

– Je vais t'interroger, me dit le DSE d'une voix ferme, au prix d'un sérieux effort pour cesser de tirer sur sa pipe qui ne quittait jamais ses lèvres. Je t'avertis, tu as intérêt à me dire toute la vérité.

– C'est bien mon intention, assurai-je.

– Reconduisez-le en cellule, ordonna sèchement le DSE.

Quand les gardiens traînèrent de nouveau mon corps squelettique jusqu'à la salle d'interrogatoire, me permettant ainsi d'échapper aux moustiques, le DES me dit :

– Écoute-moi bien, je veux que tu me racontes ta vie du début à la fin, et comment tu as rejoint le mouvement islamique.

Quand vous êtes arrêté pour la première fois, il y a des chances que vous ne parliez pas spontanément, ce qui est compréhensible. Même si vous savez que vous n'avez pas commis le moindre crime, ça parait une réaction de bon sens. Vous êtes très perturbé, et vous souhaitez paraître aussi innocent que possible. Vous supposez qu'on vous a arrêté en raison de soupçons plus ou moins raisonnables, et vous ne tenez pas à les consolider. En outre, les interrogatoires évoquent quantité de détails sur lesquels nul ne souhaite s'étendre, comme vos amis et votre vie privée. Le gouvernement peut se montrer très brutal, en particulier quand on est soupçonné de terrorisme. Quand vous êtes questionné, vous évitez toujours de parler de vos amis et de votre vie privée. En fin de compte, vous êtes terriblement frustré d'être emprisonné car, en définitive, vous ne devez rien à ceux qui vous interrogent. Au contraire, ce sont eux qui vous doivent de vous révéler les véritables motifs de votre détention. Et ce devrait être entièrement à vous de décider de commenter ou non. S'il y a là de quoi justifier la détention, alors vous devez pouvoir faire appel à un avocat professionnel. Dans le cas contraire, eh bien on n'aurait même pas dû vous interpeller, pour commencer. C'est ainsi que fonctionne le monde civilisé, et toute autre façon de faire est une dictature. La dictature est gouvernée par le chaos.

Pour être franc, j'ai réagi comme n'importe qui. J'ai tenté d'avoir l'air aussi innocent qu'un nouveau-né. J'ai tenté de protéger l'identité de toutes mes connaissances, à l'exception de celles trop bien connues de la police. Les interrogatoires se poursuivirent ainsi, jusqu'au moment où ils ouvrirent le dossier canadien. Les choses se dégradèrent alors sérieusement.

Pour le gouvernement américain, mon arrestation et mon extradition en Mauritanie constituaient une rarissime occasion de découvrir les plans d'Ahmed Ressam, qui refusait à l'époque de coopérer avec les autorités américaines. De plus, les États-Unis voulaient tout connaître de mes amis au Canada et en Allemagne, et même en dehors de ces pays. Il est vrai que mon cousin et frère [redacted] était déjà recherché, une récompense de 5 millions de dollars étant promise pour sa capture[9]. Les États-Unis souhaitaient également en apprendre davantage sur l'ensemble des problèmes liés au djihad en Afghanistan, en Bosnie et en Tchétchénie. Une analyse gratuite, en somme. Pour ces raisons, et pour d'autres que j'ignore, les États-Unis emmenèrent mon cas aussi loin qu'il pouvait être emmené. Ils m'étiquetèrent « cerveau du complot de l'an 2000 ». Ils demandèrent à tous les pays – en particulier au Canada et à l'Allemagne – de leur fournir toute information me concernant, si infime soit-elle. Et puisque j'étais déjà catalogué comme « ennemi », il ne fallait pas hésiter à faire usage de la force pour me cuisiner.

Le gouvernement américain ne parvint pas à ses fins et constata avec consternation que les apparences étaient trompeuses. Quelles que soient les ruses employées, la volonté de Dieu finit toujours par l'emporter. J'avais l'impression d'être le rappeur 2Pac dans sa chanson *Me Against The World* (Moi contre le monde entier). Voici pourquoi.

Les Canadiens n'avaient pas grand-chose à apporter. « Nous l'avons vu avec X et Y, qui sont peu recommandables » ; « Nous l'avons vu dans telle et telle mosquée » ; « Nous avons intercepté ses conversations téléphoniques, mais il n'y a rien là, vraiment. » Les Américains demandèrent aux Canadiens de leur envoyer les transcriptions de mes discussions, mais après les avoir triées.

Évidemment, ça n'a aucun sens de ne sélectionner que quelques passages d'une conversation et d'essayer d'en tirer des conclusions. Les Canadiens auraient dû, selon moi, soit refuser de fournir aux Américains le moindre enregistrement d'appel téléphonique intercepté chez eux, soit leur en donner l'intégralité, sans même les traduire.

Au lieu de ça, parmi les enregistrements que les Canadiens décidèrent de partager avec leurs collègues américains, mes interrogateurs se bloquèrent comme par magie sur deux mots, qu'ils allaient me resservir pendant plus de quatre ans : thé et sucre.

– De quoi est-il question quand tu parles de thé et de sucre ?

– De thé et de sucre…

Je ne saurais vous dire combien de fois les Américains m'ont posé cette question, combien de fois ils ont demandé à d'autres personnes de le faire. Un autre conte populaire mauritanien raconte l'histoire d'un aveugle de naissance qui se voit un jour offrir une chance de jeter un bref coup d'œil sur le monde. Il ne voit qu'un rat. Depuis lors, quand quelqu'un cherche à lui décrire quelque chose, il pose toujours la même question : « Est-ce plus grand ou plus petit qu'un rat ? »

Les services de renseignement canadiens souhaitaient que je sois un criminel, afin de se rattraper de leur échec, quand [redacted] s'était glissé hors de leur territoire pour entrer aux États-Unis armé d'explosifs [10].

Les Américains avaient alors reproché au Canada de servir de base où les terroristes préparaient les attentats visant les États-Unis, ce qui provoqua une crise au sein des services de renseignement canadiens. Ils perdirent complètement leur sang-froid et firent tout pour apaiser la rage de leur grand frère, les États-Unis. Ils se mirent à surveiller les individus qu'ils pensaient suspects, dont je faisais

partie. Je me rappelle qu'après le complot [redacted], ils tentèrent d'installer deux caméras chez moi, une dans ma chambre et l'autre dans celle de mon colocataire. J'avais à l'époque le sommeil très lourd. J'entendis des voix, sans deviner à qui elles appartenaient – disons que j'étais trop paresseux pour ouvrir les yeux et aller vérifier. [redacted], mon colocataire, lui, se leva et chercha l'origine de ces bruits. Il se baissa et constata que quelqu'un perçait un trou dans le mur. Quand ce fut fait, le type dans l'autre pièce souffla dans le trou et, quand il vérifia le résultat d'un regard, se retrouva nez à nez avec [redacted], qui me réveilla et me raconta tout.

– J'ai moi aussi entendu des voix dans ma chambre, lui dis-je. Allons vérifier !

Nous repérâmes très vite un petit trou identique dans ma chambre.

– Qu'allons-nous faire ? me demanda [redacted].

– Prévenons la police, décidai-je.

– Vas-y, fais-le ! m'encouragea [redacted].

Ne tenant pas à appeler de chez nous, je me rendis dans une cabine téléphonique, où je composai le 911. Deux policiers se présentèrent à notre domicile. Je leur expliquai que notre voisin avait sans notre consentement percé deux trous dans la cloison mitoyenne, et que nous réclamions qu'il soit poursuivi pour cela. En somme, nous demandions que justice soit faite.

– Mettez du mastic dans les trous et le problème sera résolu, suggéra un des policiers.

– Vraiment ? ironisai-je. Je n'y avais pas pensé. Vous êtes menuisier ? Écoutez, je ne vous ai pas appelés pour que vous me donniez des conseils de bricolage. Un délit a été commis, c'est évident ; c'est une violation de notre domicile et de notre vie privée.

Si vous ne nous aidez pas, nous réglerons le problème nous-mêmes. À propos, j'aimerais que vous me donniez chacun votre carte.

Ils sortirent sans un mot chacun une carte professionnelle, au dos de laquelle figurait également le nom et les coordonnées de leur collègue. Ils suivaient clairement de stupides ordres censés nous duper. Mais pour les services de renseignement canadiens, il était trop tard. Nous passâmes les jours suivants à nous moquer de leur plan.

L'ironie, c'est que j'ai vécu douze ans en Allemagne et que les Allemands n'ont jamais fourni aucun détail compromettant à mon sujet, ce qui ne reflétait que la vérité. Alors que je suis resté à peine deux mois au Canada, les Américains ont par la suite assuré que les Canadiens leur avaient transmis des tonnes d'informations sur moi. Alors que ces derniers ne me connaissent même pas ! Mais comme tout travail de renseignement se fonde sur des suppositions, la Mauritanie et les États-Unis eurent tôt fait d'interpréter comme cela les arrangeait les éléments dont ils disposaient, afin de confirmer la théorie selon laquelle j'étais le cerveau du complot de l'an 2000.

Les interrogatoires se poursuivirent sans que les choses semblent tourner en ma faveur. Je ne cessais de répéter le récit de mon djihad en Afghanistan, qui datait de 1991 et début 1992, ce qui n'impressionnait guère mon interrogateur mauritanien. La Mauritanie se fiche d'un voyage en Afghanistan, qu'elle peut même tout à fait comprendre. Cela étant, si vous tentez de semer le trouble à l'intérieur du pays, vous serez arrêté, que vous vous soyez rendu ou non en Afghanistan. Pour le gouvernement américain, en revanche, un simple séjour en Afghanistan, en Bosnie ou en Tchétchénie suffit pour qu'il vous surveille jusqu'à la fin de vos jours et fasse tout pour vous emprisonner. Les pays arabes ont tous la même approche que la Mauritanie à ce sujet, à l'exception des communistes. Je crois même

que les pays arabes communistes sont plus justes que le gouvernement américain à cet égard, car ils interdisent tout simplement à leurs citoyens de prendre part au djihad. De son côté, le gouvernement américain poursuit des individus en se basant sur une loi qui n'existe pas.

Mon interrogateur mauritanien s'intéressait à mes activités au Canada, qui n'avaient rien de criminel, hélas personne ne voulait me croire. Je passais mon temps à répondre « non, non, non, non… » aux questions du genre : « As-tu fait ceci ou cela au Canada ? » Nous étions dans une impasse. Je pense que je leur paraissais coupable parce que je ne leur avais pas détaillé la totalité de mon séjour en Afghanistan. J'en vins à me dire qu'il faudrait que je comble cette lacune, afin de renforcer ma défense. Un jour, l'interrogateur se présenta chargé de matériel vidéo. Je me mis aussitôt à trembler, devinant qu'il me forcerait à tout avouer devant la caméra, puis qu'ils diffuseraient l'enregistrement sur une chaîne nationale. Cela s'était déjà produit en octobre 1994, quand le gouvernement mauritanien, après avoir arrêté des islamistes, leur avait arraché des confessions, qu'il avait ensuite diffusées à la télévision[11]. J'avais si peur que mes jambes ne me portaient plus. Le gouvernement mauritanien subissait de toute évidence une pression considérable.

– Je me suis montré très patient avec toi, mon garçon, me dit l'interrogateur. Avoue, sinon je passe le relais à l'équipe spéciale. Nous recevons chaque jour de nouveaux rapports, d'un peu partout.

Par équipe spéciale, il entendait spécialistes de la torture, je l'avais bien compris. Je ne dormais plus depuis des jours, on ne cessait d'ouvrir et de fermer des portes près de moi et mon cœur s'emballait douloureusement à la moindre agitation. La salle des archives était voisine de la pièce où j'étais détenu. Par un petit trou dans la cloison, j'apercevais des dossiers, ainsi que les étiquettes qui

y étaient collées. Je m'étais mis à halluciner et à croire y lire des choses sur moi qui n'existaient pas. Je n'en pouvais plus. Alors la torture ? Hors de question !

– Écoutez, monsieur le directeur, je n'ai pas été totalement franc avec vous, et j'aimerais vous raconter toute mon histoire, dis-je. Mais je ne veux pas que vous répétiez aux Américains mon histoire en Afghanistan. Ils ne comprennent rien au djihad. Je ne veux pas mettre de l'huile sur le feu.

– Je ne leur dirai rien, évidemment, me promit le DSE.

Les interrogateurs ont l'habitude de mentir aux gens. Leur métier ne consiste qu'à mentir, à jouer au plus fin et à tromper.

– Je peux même demander à mon secrétaire et à mon adjoint de nous laisser seuls, si tu veux.

– Non, leur présence ne me dérange pas.

Le DSE appela son chauffeur et l'envoya acheter un peu de nourriture. Il revint avec une salade de poulet, que j'appréciai. C'était mon premier repas depuis mon départ du Sénégal. Nous étions le 12 février 2000.

– Tu ne veux rien avaler d'autre ? me demanda le DSE.

– Non, je n'ai plus faim.

– Tu n'as pas beaucoup d'appétit.

– C'est comme ça.

J'entrepris de narrer l'intégralité de mon djihad, jusqu'aux détails les plus inintéressants.

– Je n'ai donc strictement rien à voir avec le Canada ou les attentats visant les États-Unis, conclus-je.

Au cours des jours qui suivirent, je fus très nettement mieux traité et mieux nourri. Toutes les questions que me posait le DSE et toutes les réponses que je donnais étaient cohérentes entre elles et correspondaient à ce qu'il savait déjà grâce à d'autres sources.

Lorsqu'il comprit que je lui disais la vérité, il cessa de considérer les rapports américains comme parole d'Évangile, au point de les ignorer, quand il ne les flanquait pas carrément à la poubelle.

*

* *

[redacted] se présentèrent pour m'interroger. Ils étaient trois, [redacted]. Les autorités mauritaniennes n'ayant manifestement rien caché de mes interrogatoires aux [redacted], [redacted] et Mauritaniens en savaient autant les uns que les autres[12].

À leur arrivée, ils furent logés au [redacted][13]. Le jour où ils vinrent me questionner, [redacted] m'avertit :

– Nous n'avons rien contre toi, Mohamedou. Si cela ne tenait qu'à nous, tu serais libre. Mais ces gens veulent t'interroger. Je te demande d'être courageux et de te montrer franc avec eux.

– Comment pouvez-vous permettre à des étrangers de m'interroger ?

– Ce n'est pas moi qui en décide, mais ce n'est qu'une formalité.

J'avais très peur car je n'avais encore jamais fait face à des interrogateurs américains, même si j'étais persuadé qu'ils ne feraient pas usage de la torture pour m'arracher des informations. Pourtant, leur façon de procéder me rendit très sceptique quant à leur honnêteté et leur humanité, comme s'ils avaient envie de me dire : « On ne va pas te battre nous-mêmes, mais tu sais très bien où tu es ! » J'avais donc compris que [redacted] voulait m'interroger tant que j'étais sous la pression et la menace d'un pays non démocratique.

L'atmosphère était bien en place. On me dit comment m'habiller et quoi répondre. Comme on ne m'avait pas une seule fois permis de me doucher ni de laver mes vêtements, je n'eus d'autre choix que de porter mes vêtements sales. Je devais terriblement empester et j'étais si maigre, suite à ma détention, que je flottais dedans. J'avais l'air d'un adolescent en baggy. Malgré ma colère, je tâchai de me montrer aussi détendu, amical et normal que possible.

[redacted] se présentèrent vers 20 heures dans la salle d'interrogatoire nettoyée pour l'occasion. J'y fis mon entrée en souriant. Après quelques salutations et présentations diplomatiques, je m'assis sur une chaise dure, tentant de découvrir mon nouveau monde.

Les [redacted] prirent la parole :

– Nous avons fait le déplacement depuis les États-Unis pour vous poser quelques questions. Vous avez le droit de garder le silence. Vous pouvez également répondre à certaines questions mais pas à d'autres. Si nous étions aux États-Unis, nous vous aurions gratuitement fourni un avocat.

Je fus tout près de les interrompre pour leur dire : « Arrêtez les conneries et posez vos questions ! » *Quel monde civilisé !* songeai-je. Les Mauritaniens sortirent de la pièce, m'y laissant seul avec les interrogateurs du [redacted] et un interprète arabe.

– Je n'ai pas besoin d'avocat, merci, répondis-je.

– Nous aimerions tout de même que vous répondiez à nos questions.

– Je n'y manquerai pas, assurai-je.

Ils commencèrent par m'interroger sur mon passage en Afghanistan, pendant la guerre contre le communisme, me montrèrent un tas de photos et me posèrent des questions sur le Canada, mais très peu sur l'Allemagne. Si je répondis en toute

franchise à propos des photos et du Canada, j'omis volontairement certains détails concernant mes deux séjours en Afghanistan, qui datent de janvier 1991 et de février 1992. Et vous savez pourquoi ? Parce que ce que j'ai fait pour aider mes frères afghans face aux communistes ne regarde pas le gouvernement américain. Les États-Unis étaient censés être de notre côté, bon sang ! J'ai repris ma vie normale à l'issue de ce conflit. Je n'ai enfreint aucune loi mauritanienne ou allemande. Je me suis légalement rendu en Afghanistan et j'en suis revenu. Concernant les États-Unis, je ne suis pas citoyen américain et je n'ai jamais mis les pieds dans ce pays ; quelle loi étais-je susceptible d'avoir violée ? Je comprends bien que si j'entre aux États-Unis et qu'ils m'arrêtent sur un soupçon raisonnable, alors je devrai leur expliquer entièrement ma situation. Et le Canada ? Ils ont fait tout un plat de mon séjour au Canada, parce qu'un Arabe avait tenté de préparer un attentat contre eux depuis là-bas. Je leur expliquai avec des preuves irréfutables que je n'étais pas impliqué dans cette affaire. *Et maintenant, allez vous faire foutre et laissez-moi tranquille !*

Les interrogateurs du [redacted] me reprochèrent de ne pas tout leur dire.

– Je vous ai tout dit, mentis-je.

Je me fichais de ce qu'ils pensaient, à vrai dire. [redacted] notait mes réponses tout en m'observant, ce qui m'étonnait. Comment pouvait-il faire ces deux choses à la fois ? J'appris plus tard que les interrogateurs du [redacted] étudient votre langage corporel pendant que vous parlez, ce qui est du grand n'importe quoi[14]. Les nombreux facteurs en jeu lors d'un interrogatoire diffèrent d'une culture à l'autre. Puisque [redacted] sait à présent tout de mon affaire, je suggère à [redacted] de retrouver ses notes et de revoir mes

réponses qu'il a notées comme étant des mensonges, simplement pour mettre sa compétence à l'épreuve. Débordant eux aussi du cadre strict de leur mission, les Américains firent ce qu'aurait fait n'importe quel interrogateur : ils partirent à la pêche aux informations. Ils me posèrent des questions sur le Soudan, sur Nairobi et sur Dar es Salaam. Comment aurais-je pu savoir quoi que ce soit sur ces endroits, à moins d'avoir de multiples doubles ?

[redacted] me proposèrent de travailler avec eux. Je pense que cette offre était vaine, sauf s'ils étaient certains que j'étais un criminel. Je ne suis pas flic, mais je comprends qu'un criminel puisse se repentir. Mais, personnellement, je n'avais rien commis qui nécessite que je me repente. Le lendemain, vers la même heure, [redacted] revinrent me voir, avec pour objectif de me soutirer au moins ce que j'avais déjà révélé aux Mauritaniens. Mais pour moi, c'était hors de question. Après tout, les autorités mauritaniennes leur avaient déjà tout dit. [redacted] restèrent civilisés, et même plutôt amicaux.

– Nous en avons terminé, nous rentrons chez nous, finit par dire leur chef, exactement comme Umm'Amr et son âne[15]. [redacted] quittèrent Nouakchott, et je fus libéré [redacted][16].

– Ces types n'ont pas la moindre preuve, dit tristement le DSE, qui avait l'impression d'avoir été utilisé.

Les Mauritaniens n'avaient dans un premier temps pas voulu de moi, estimant n'avoir rien à y gagner. En effet, s'ils me trouvaient coupable et me remettaient aux Américains, ils provoqueraient la colère de la population. S'ils établissaient mon innocence, ils déclencheraient la colère du gouvernement américain. Dans un cas comme dans l'autre, le président perdrait sa place.

Au bout du compte, il a dû se passer, en toute discrétion, quelque chose comme ce qui suit : « Nous n'avons rien trouvé à lui reprocher, et vous ne nous avez apporté aucune preuve, ont dû dire les Sénégalais. Nous ne pouvons donc pas le maintenir en détention. Mais si vous le voulez, prenez-le. – Impossible, répondirent probablement les Américains. Nous devons d'abord dénicher des preuves. – Peut-être, mais nous ne voulons rien avoir à faire avec lui. – Remettez-le aux Mauritaniens, suggéra peut-être le gouvernement américain. – Non, nous ne voulons pas de lui, prenez-le ! s'écria le gouvernement mauritanien. – Vous devez le faire », conclut sans doute le gouvernement américain, sans laisser le choix aux Mauritaniens.

Mais le gouvernement mauritanien préfère toujours maintenir la paix entre la population et le gouvernement. Ils ne veulent pas créer de troubles.

– Tu es libre, me dit le DSE.

– Faut-il lui rendre toutes ses affaires ? demanda quelqu'un.

– Oui, tout, répondit le DSE, qui me conseilla même de vérifier que rien ne manquait.

J'étais trop excité pour vérifier quoi que ce soit. J'avais la sensation que la goule de la peur avait libéré ma poitrine.

– Merci beaucoup, dis-je.

Le DSE ordonna à son adjoint et à son secrétaire de me conduire chez moi. Nous nous mîmes en route vers 2 heures de l'après-midi.

– Tu n'as pas intérêt à parler aux journalistes, me dit l'inspecteur.

– Je n'en ferai rien.

Et en effet, je n'ai jamais divulgué à la presse le scandale de ces interrogateurs étrangers violant la souveraineté de mon pays. Leur mentir me mit tout de même extrêmement mal à l'aise.

– Allons, nous avons vu les [redacted][17].

Bon sang, ces journalistes ont des dons de voyance.

– Peut-être écoutaient-ils mes interrogatoires, hasardai-je sur un ton peu convaincant.

Croyez-moi, malgré tous mes efforts, je ne reconnus rien du décor avant que la voiture de police ne s'immobilise devant la maison familiale. Cela faisait près de sept ans que je n'avais pas vu les miens[18]. Tout avait changé. Les enfants étaient devenus des hommes et des femmes, et les jeunes avaient pris de l'âge. Ma mère, une femme résistante, s'était affaiblie. Malgré cela, tout le monde était heureux. Ma sœur [redacted] et mon ex-femme ne dormaient plus depuis des nuits, priant Dieu de mettre un terme à mes souffrances. Puisse Dieu récompenser tous ceux qui m'ont soutenu.

Tout le monde était là, ma tante, la belle-famille, les amis. Ma famille nourrissait généreusement les visiteurs, certains venus simplement me féliciter, d'autres pour discuter avec moi, d'autres encore seulement pour rencontrer l'homme qui faisait la une des journaux depuis un mois. Quelques jours après mon retour, nous commençâmes à réfléchir à mon avenir. Pour résumer, ma famille voulait que je reste au pays, ne serait-ce que pour me voir tous les jours et profiter de ma compagnie. Je me suis dit : *Pourquoi pas ?* Je cherchai et trouvai un emploi, et prenais plaisir à contempler chaque matin le joli visage de ma mère. Hélas aucune joie n'est éternelle.

1. Les transcriptions des audiences devant le Tribunal d'examen du statut de combattant (Combatant Status Review Tribunal, ou CSRT) de l'auteur, en 2004, et devant l'ARB en 2005, établissent clairement qu'il s'agit du 21 janvier 2000. La transcription de l'audience devant le Tribunal d'examen du statut de combattant est disponible sur :

http://online.wsj.com/public/resources/documents/couch-slahihearing-03312007.pdf [CSRT 6 ; ARB 16.]

2. Le contexte et les événements qui suivent montrent clairement qu'il s'agit de l'homme d'affaires sénégalais avec qui l'auteur a passé quelque temps à l'aéroport de Bruxelles.

3. Il s'agit probablement du wolof, langue citée sans être censurée quelques pages plus loin. [Manuscrit 436.]

4. Il y a apparemment là deux hommes et deux femmes : l'interrogateur sénégalais et son assistant, ainsi que la commissaire de police sénégalaise et une Américaine, deux femmes, donc, à en juger par les pronoms censurés.

5. Étant donné que cet épisode se déroule avant le 11 septembre 2001 et qu'il est question des Canadiens, cette question fait peut-être référence à Ahmed Ressam. Voir note 38.

6. Les pronoms censurés laissent imaginer qu'il s'agit là encore d'une femme.

7. Ce personnage est décrit dans les paragraphes suivants comme « le chauffeur blanc », le « Blanc » et l'« Américain », le tout non censuré.

8. Le directeur de la Sûreté de l'État, que l'auteur abrège en DSE tout au long du manuscrit, est à la tête du service de renseignement mauritanien.

9. Le nom de Ressam n'est ici pas censuré. D'après le contexte de ce passage et d'autres références non censurées, ailleurs dans le manuscrit, l'individu recherché est de toute évidence Abou Hafs, cousin et ex-beau-frère de l'auteur. Abou Hafs fut recherché dans les années 1990 en raison de ses liens avec Al-Qaïda, le FBI offrant 5 millions de dollars pour sa capture. Après les attentats terroristes du 11 septembre 2001, les récompenses promises pour la capture des membres les plus éminents d'Al-Qaïda montèrent à 25 millions de dollars. [Voir par exemple le rapport du département d'État américain daté du 21 mai 2002, « *Patterns of Global Terrorism* », appendice D, disponible sur :

http://www.state.gov/documents/organization/20121.pdf

10. Il semble une fois de plus être question d'Ahmed Ressam.

11. L'auteur évoque à plusieurs reprises dans le manuscrit le climat politique et les événements survenus en Mauritanie, en particulier la fidèle coopération du président Maaouiya Ould Sid'Ahmed Taya avec les États-Unis dans le cadre de la « guerre contre le terrorisme ». Parvenu au pouvoir en 1984 suite à un coup d'État militaire, Ould Taya fut élu président de la République en 1992. Au cours de son long mandat à la tête de l'État, Ould Taya procéda à plusieurs vagues d'arrestations d'opposants politiques et d'islamistes telles que celle ici décrite, au cours desquelles plus de quatre-vingt-dix personnes, parmi lesquelles un ancien ministre et dix chefs religieux, furent interpellées, puis amnistiées après avoir publiquement reconnu faire partie d'organisations illégales. La répression des islamistes dans l'armée et dans le système éducatif provoqua une tentative de coup d'État en 2003. Ould Taya fut finalement déposé par un nouveau coup d'État, celui-ci réussi, en 2005. Ould Taya avait alors beaucoup perdu en popularité, en partie du fait de son soutien de la

politique antiterroriste des États-Unis – avec notamment l'extradition de l'auteur – et de la campagne agressive qu'il mena contre les islamistes en Mauritanie.

[Sources :

http://www.nytimes.com/2005/08/08/international/africa/08mauritania.html?fta=y&_r=0

http://www.csmonitor.com/2005/0809/p07s02-woaf.html

http://www.ft.com/cms/s/0/23ab7cfc-0e0f-11da-aa67-00000e2511c8.html#axzz2vwtOwdNb]

12. Si l'on se réfère au témoignage de l'auteur devant l'ARB, en 2005, cet épisode se déroule vers le 15 février 2000, et ces interrogateurs sont vraisemblablement américains. Il déclara en effet avoir été interrogé deux jours durant, peu avant la fin de sa détention en Mauritanie, par une équipe américaine constituée de deux agents du FBI et d'un représentant du département de la Justice. Son emprisonnement pour interrogatoire suite aux ordres des États-Unis fut largement commenté par la presse locale et internationale. Dans un reportage de la BBC, des fonctionnaires mauritaniens confirment qu'il a été interrogé par le FBI.

[Sources : ARB 17 ;

http://news.google.com/newspapers?nid=1876&dat=20000129&id=gzofAAAAIBAJ&sjid=5s8EAAAAIBAJ&pg=6848,4968256

http://news.bbc.co.uk/2/hi/africa/649672.stm]

13. Il pourrait s'agir du palais présidentiel. Plus loin dans le manuscrit, les interrogateurs américains vantent les fortes relations unissant les États-Unis au président de l'époque, Maaouiya Ould Sid'Ahmed Taya, sous-entendant avoir été hébergés par ce dernier et logés au palais présidentiel quand ils enquêtaient en Mauritanie. [Manuscrit 130.]

14. Le témoignage de l'auteur devant l'ARB laissant deviner que cet interrogatoire est mené par le FBI, il fait peut-être ici référence au FBI en général, et à un agent en particulier [ARB 17]. Sur son site web, le FBI fait figurer le langage corporel parmi les indices de duperie possibles. D'anciens agents ont écrit et se sont exprimés publiquement sur ce sujet. Voir notamment :

http://www.fbi.gov/statsservices/publications/law-enforcement-bulletin/june_2011/school_violence

http://www.oprah.com/oprahradio/Reading-Body-Language

15. Il s'agit là d'une référence à un proverbe préislamique évoquant une femme maudite chassée de sa tribu. Il illustre le cas de toute personne indésirable qui s'en va pour ne plus jamais être revue.

16. D'après le *New York Times*, l'auteur fut libéré de sa cellule mauritanienne le 19 février 2000. Voir :

http://www.nytimes.com/2000/02/21/world/terrorist-suspect-is-released-by-mauritania.html

17. L'auteur relate apparemment une conversation avec un journaliste, après sa libération.

18. L’auteur a quitté la Mauritanie en 1988 pour étudier en Allemagne. Lors de son audience devant le CSRT, en 2004, il déclara avoir rendu visite à sa famille, en Mauritanie, en 1993, pour un séjour de deux ou trois semaines. [CSRT 5.]

Chapitre 3

Mauritanie

29 septembre 2001-28 novembre 2001

Une réception de mariage… Je me rends… Je suis relâché… Le dromadaire se couche en deux temps… La police secrète fait irruption chez moi… « La commémoration de l'indépendance »… Un vol à destination de la Jordanie

La journée s'annonçait très chargée[1]. D'une part, je participais aux préparatifs du mariage de [redacted], ma charmante nièce, et, d'autre part, j'étais invité à un dîner de gala organisé par un certain [redacted], éminent personnage de ma tribu. Par malchance impliqué dans un grave accident de la circulation, il venait de rentrer au pays après avoir été soigné quelque temps aux États-Unis. [redacted] jouit d'un immense respect parmi les gens du Sud ; ce dîner avait pour but de récolter des fonds pour ce que nous appelons les Cadres du Trarza[2].

Je demandai dès le matin à mon patron de me donner un peu d'argent, pour aider ma sœur à organiser le mariage[3]. En Mauritanie,

nous avons la mauvaise habitude de tout organiser au gré de nos fantaisies, héritage de la vie rurale que tout Mauritanien doit gérer encore aujourd'hui. Ma mission consistait à aider à transporter les invités jusqu'au lieu du mariage.

Dans le monde arabo-islamique, les mariages diffèrent non seulement d'un pays à l'autre mais aussi au sein d'un même pays, obéissant à de nombreuses coutumes variées. Celui de ma nièce respectait les coutumes suivies par les prestigieuses familles du sud de la Mauritanie.

C'est généralement le gars qui s'occupe de presque tout. Il se renseigne sur le passé de la candidate au mariage en missionnant les membres féminins de sa famille en qui il a le plus confiance. Le rapport de ce « comité » lui fournit une estimation des données techniques concernant la fille : son attitude, son intelligence et ainsi de suite. Cette étape de l'enquête peut être sautée si la jeune fille jouit déjà d'une bonne réputation.

La suivante est le rendez-vous, qui ne ressemble guère à ce qui se fait aux États-Unis. Le jeune homme retrouve la candidate chez les parents de celle-ci, généralement en présence d'autres membres de la famille. Le but de ces rencontres est de permettre aux deux jeunes gens de faire connaissance. Cette période peut s'étendre de deux mois à deux ans, en fonction de l'homme et de la femme. Certaines jeunes femmes ne souhaitent pas fonder de famille avant d'être diplômées, d'autres le veulent – ou plutôt, la pression familiale et celle de l'homme la contraignent à fonder une famille immédiatement. D'un autre côté, la plupart des hommes ne sont pas prêts pour le mariage ; ils veulent simplement « réserver » une fiancée et vaquer à leurs affaires jusqu'à être prêts financièrement. Le mari est généralement plus âgé que la mariée, parfois de beaucoup, mais il arrive – rarement – que ce soit l'inverse, parfois

nettement. Lorsqu'il est question de différence d'âge, les Mauritaniens sont relativement tolérants.

Avant que le gars ne demande officiellement la main de la fille, il envoie secrètement un ami sûr demander à la jeune femme si elle compte accepter. Quand c'est établi vient l'étape décisive : il demande à la mère de la fille si elle veut bien de lui comme gendre. Les gars ne demandent la main d'une fille que s'ils sont à peu près certains que la requête sera acceptée. Certains envoient même une seconde personne de confiance se renseigner, afin d'éviter la honte d'essuyer un refus. La décision revient à la mère de la jeune femme, et à elle seule. Le père n'a généralement pas son mot à dire.

Bien que non officielle, cette étape tient lieu d'engagement pour les deux. Tout le monde sait à présent que [redacted] et [redacted] sont fiancés. Les relations sexuelles ne sont pas tolérées avant le mariage, en Mauritanie, et pas seulement pour des raisons religieuses. En effet, nombreux sont les hommes qui ne feraient pas confiance à une jeune femme acceptant d'emblée de faire l'amour avec eux, estimant que dans ce cas leur future épouse cédera plus tard à un autre homme, puis à un autre, et ce sera sans fin. Même si hommes et femmes sont à cet égard sur un pied d'égalité pour la religion islamique, la société à tendance à accepter beaucoup plus facilement pour les hommes que pour les femmes les relations sexuelles avant le mariage. On peut comparer cela à l'adultère aux États-Unis, largement plus toléré pour les hommes que pour les femmes. Je n'ai jamais connu d'Américain prêt à pardonner une infidélité, j'ai en revanche rencontré beaucoup d'Américaines susceptibles de le faire.

Il n'y a ni fête ni bague de fiançailles, mais le fiancé est désormais autorisé à offrir des cadeaux à sa future épouse. Avant cela, une jeune femme ne doit pas accepter de présent d'un étranger.

La dernière étape est le mariage proprement dit, dont la date est fixée par les époux, chacun étant libre de prendre tout le temps dont il ou elle a besoin, dans les limites du raisonnable. Le mari est censé apporter une dot, formalité nécessaire, mais il n'est pas convenable pour la famille de la mariée de réclamer la moindre somme. Le mari doit s'en charger seul, en fonction de ses moyens. Les dots sont ainsi très variables, de montants très modestes jusqu'à des sommes scandaleusement élevées. Quand le fiancé a donné ce qu'il pouvait, de nombreuses familles ne prélèvent qu'une infime partie symbolique de la dot et renvoient le reste – au moins la moitié – aux parents du jeune homme.

La réception de mariage se tient traditionnellement chez la famille de la mariée, même si certains ont récemment développé des affaires florissantes avec l'organisation professionnelle de mariages dans des salles de banquet. La cérémonie débute avec l'*Akd*, le consentement des deux époux, qui peut être célébré par n'importe quel imam ou cheikh respecté. Les Mauritaniens ne croyant pas aux formalités gouvernementales, ils ne déclarent officiellement leur mariage que si cela leur offre un avantage financier, ce qui est rarissime.

À la réception sont invités autant de membres des deux familles. La tradition mauritanienne voudrait que la fête se prolonge sept jours, mais les punitions de la vie moderne la réduisent le plus souvent à une seule nuit. Parmi les amis du marié, seuls ceux de sa génération sont autorisés à assister au mariage, contrairement aux amies de la mariée, qui peuvent être d'âges très variés. Lors de la soirée, les femmes ne se mêlent pas aux hommes. Si tous peuvent se trouver dans la même pièce, chaque sexe respecte le territoire de l'autre. Cela n'empêche pas toutes les personnes présentes de discuter entre elles et de profiter des mêmes divertissements qui se

tiennent au centre de la salle, tels que saynètes, musique et poésie. Quand j'étais enfant, hommes et femmes s'amusaient à s'envoyer des messages codés de part et d'autre, à l'intention de telle ou telle personne, qui en comprenait certainement la signification. S'ensuivait généralement une situation comique et vaguement embarrassante, dont nul n'était à l'abri. Les amis de la victime se moquaient gentiment d'elle, puis elle devait riposter en envoyant à son tour un message à l'auteur anonyme de cette farce. Ces amusantes taquineries ont disparu.

Nourriture et boissons sont généreusement servies au cours de la soirée, qui se conclut traditionnellement par ce que l'on appelle le *Taweez-Pillage*, qui n'a rien à voir avec le sens littéral de ces mots. Il s'agit simplement du nom donné à la conspiration des femmes, qui tentent d'enlever la mariée tandis que ses frères doivent les en empêcher. Les amies de la mariée sont autorisées à la cacher quelque part, charge au marié et à ses amis d'éviter cela. S'ils n'y parviennent pas, ils doivent alors retrouver la jeune femme et la rendre à son époux. La mariée doit coopérer avec ses amies, ce qu'elle fait la plupart du temps, sans quoi elle est traitée de tous les noms. Les hommes mettent parfois plusieurs jours à la retrouver.

La fête s'achève quand le mari retrouve enfin son épouse, qui lui est rendue. Ils sont ensuite tous deux accompagnés par leurs amis les plus proches jusqu'à leur nouvelle demeure, en une longue procession, tandis que les autres invités rentrent chez eux.

Le mariage de [redacted], ma nièce bien-aimée, devait plus ou moins se dérouler ainsi. Je n'étais pas censé y assister car j'étais beaucoup plus âgé que le marié, sans compter qu'une autre soirée très intéressante m'attendait. Quand j'eus terminé de transporter les invités, je fis le point avec ma mère. Tout semblait parfaitement se passer et l'on n'avait à mon sens plus besoin de mes

services. L'atmosphère de mariage était clairement en train de s'imposer.

Je me rendis donc à la soirée de charité, qui se tenait dans la somptueuse villa de [redacted], située dans le quartier de Tevragh Zeina. L'esprit de camaraderie que j'y trouvai me fit chaud au cœur. Je ne connaissais que peu de personnes mais j'aperçus mon cher [redacted], noyé dans la foule. Je me frayai un chemin et m'assis à côté de [redacted].

Ravi de me voir, il me présenta à l'invité d'honneur de la soirée. Avec quelques autres, nous nous retirâmes légèrement à l'écart. [redacted] me présenta à un de ses amis, un jeune [redacted]. Le [redacted] nous demanda, à [redacted] et moi, s'il pouvait défendre [redacted], dont la tête était à présent mise à prix pour 25 millions de dollars par les autorités américaines[4].

– Qu'espérez-vous faire pour lui ? Réduire sa condamnation de cinq cents à quatre cents années de réclusion ? lançai-je avec ironie.

Dans d'autres régions du monde libre, comme en Europe, les gens comprennent difficilement les sentences exorbitantes prononcées aux États-Unis. La Mauritanie n'étant pas un pays très porté sur les lois, nous comprenons sans problème les actions de notre gouvernement, quelles qu'elles soient. Cela étant, le code judiciaire mauritanien, quand il est appliqué, est beaucoup plus humain que celui en vigueur aux États-Unis. Quel intérêt de condamner un individu à trois cents ans de prison quand on sait qu'il ne vivra pas si longtemps ?

Nous devisions ainsi, profitant de la nourriture abondante, lorsque mon mobile sonna. Je le sortis de ma poche et m'éloignai de

quelques pas. Sur l'écran s'affichait le numéro du DSE.

– Salut, dis-je en décrochant.

– Où es-tu, Mohamedou ?

– Peu importe. Et vous, où êtes-vous ?

– Devant chez moi ! Je voudrais te voir.

– D'accord. Attendez-moi, j'arrive !

Je raccrochai et entraînai [redacted] à l'écart.

– [redacted] vient de m'appeler, lui dis-je. Il faut que j'aille le retrouver.

– Préviens-moi dès qu'il te libère.

– Entendu.

Le DSE m'attendait devant chez lui mais n'était pas seul. Il était accompagné de son adjoint, ce qui n'était pas bon signe.

– *Salam Alaikum*, dis-je en sortant de ma voiture.

– *Waalaikum Salam*. Monte avec moi, quelqu'un d'autre se chargera de ta voiture.

– D'accord.

Le DSE, l'inspecteur et moi-même nous mîmes en route vers la prison secrète, bien connue.

– Bon, écoute, ces types nous ont dit de t'arrêter.

– Pourquoi ?

– Je n'en sais rien, mais j'espère que tu seras très vite relâché. Cette histoire des attentats du 11-Septembre rend tout le monde dingue.

Je n'ouvris plus la bouche, laissant le DSE et son adjoint échanger quelques banalités auxquelles je ne prêtai aucune attention. Le DSE m'avait déjà convoqué et interrogé à deux reprises au cours des deux semaines et demie qui s'étaient écoulées depuis les attaques, mais visiblement les Américains n'allaient pas se satisfaire du beurre. Ils

voulaient aussi l'argent du beurre et le cul de la crémière, comme je m'en rendrais compte.

On m'enferma dans la même pièce qu'un an et demi auparavant. L'inspecteur prit un moment pour donner des instructions aux gardiens, ce qui me laissa l'occasion de passer un rapide coup de téléphone à [redacted].

– J'ai été arrêté ! lui chuchotai-je, avant de raccrocher sans même attendre sa réponse.

J'effaçai ensuite l'intégralité de mon répertoire. Il ne contenait aucun numéro sensible – seulement les coordonnées de contacts professionnels en Mauritanie et en Allemagne – mais je ne voulais pas que le gouvernement américain harcèle ces gens pacifiques uniquement parce que leur numéro se trouvait dans mon répertoire téléphonique. Détail amusant, parmi ces contacts figurait « PC Laden », ce qui veut dire « magasin d'informatique », « Laden » étant la traduction allemande de « magasin ». Je savais que j'aurais beau l'expliquer aux interrogateurs américains, ceux-ci ne me croiraient pas. Ils cherchaient toujours à me coller sur le dos des choses avec lesquelles je n'avais rien à voir, bon sang !

– Donne-moi ton mobile, me dit l'inspecteur quand il fut de retour.

Parmi les affaires que les Américains emportèrent chez eux plus tard, il y eut donc ce vieux téléphone portable à l'allure bizarre, dont le répertoire était vide. Quant à mon arrestation, elle fut le résultat d'un accord politique aux faux airs de trafic louche. Le FBI demanda au président américain d'intervenir et de réclamer mon interpellation. George W. Bush pria donc le président mauritanien en position difficile de lui rendre ce service, et quand ce dernier reçut cette requête, il envoya ses forces de police me chercher.

– Je n'ai pas de question à te poser, car je connais ton cas par cœur, me dit le DSE.

Son adjoint et lui s'en allèrent, me laissant en compagnie des gardiens et de hordes de moustiques.

Après que j'eus passé plusieurs jours en détention, le DSE se présenta dans ma cellule.

– Bon, écoute : ces gens veulent tout savoir à propos de [redacted]. Ils disent que tu as pris part au complot de l'an 2000.

– Eh bien, [redacted] habitent en Allemagne et sont mes amis. Quant au complot de l'an 2000, je n'ai rien à voir avec ça.

– Je vais te donner une feuille et un stylo, tu écriras tout ce que tu sais.

*

* *

Alors que j'étais emprisonné depuis deux semaines dans ma cellule mauritanienne, deux interrogateurs américains blancs [redacted] se présentèrent à moi en une fin d'après-midi, afin de m'interroger[5].

Avant de venir me trouver, les [redacted] demandèrent à la police de fouiller ma maison et mon bureau de fond en comble, et de confisquer tout ce qui pouvait être en lien avec mes activités « criminelles ». Une équipe spéciale se rendit avec moi à mon domicile, qui fut passé au crible. Les policiers s'emparèrent de tout ce qu'ils estimèrent pertinent aux yeux des Américains. Quand l'équipe fit irruption, ma femme dormait et elle fut terrifiée ; elle n'avait jamais vu la police fouiller une maison. Moi non plus, en

l'occurrence, mais cela ne me posait pas de problème, si ce n'était le dérangement occasionné à ma famille. Mes voisins ne s'en inquiétèrent pas davantage, d'une part parce qu'ils me connaissaient, et d'autre part parce qu'ils savaient la police mauritanienne injuste. Une autre équipe procéda à une fouille dans l'entreprise qui m'employait. Au bout du compte, les Américains ne se montrèrent intéressés que par mon ordinateur professionnel et mon téléphone portable.

Les deux Américains étaient assis sur le canapé en cuir, l'air extrêmement en colère, quand j'entrai dans la salle d'interrogatoire. Ils devaient faire partie du FBI, car les objets qu'ils m'avaient confisqués finirent dans les mains de cette agence, aux États-Unis.

– Bonjour, dis-je en tendant la main.

Mon salut et ma main restèrent en suspens. [redacted], qui semblait être le chef, poussa une antique chaise métallique dans ma direction.

– Tu vois cette photo, sur le mur ? me lança [redacted], désignant le portrait du président.

[redacted] traduisit en allemand.

– Oui, répondis-je.

– Ton président a promis à notre président que tu allais coopérer avec nous, dit [redacted].

Que c'est minable de dire ça, songeai-je. Personnellement, je me fiche éperdument de ces deux présidents, qui sont à mes yeux aussi injustes et malveillants l'un que l'autre.

– C'est tout à fait mon intention ! assurai-je.

Je me saisis d'un verre, sur une table chargée de toutes sortes de boissons et de friandises. [redacted] me l'arracha des mains.

– On n'est pas ici pour se détendre, lâcha-t-il. Écoute-moi bien : je suis venu pour découvrir la vérité te concernant, pas pour te

garder en détention.

– D'accord, posez vos questions et je vous répondrai.

Au milieu de cet échange, l'employé chargé d'apporter le thé entra dans la pièce, essayant de satisfaire ces gens furieux.

– Va te faire foutre ! lui lança [redacted]. [redacted] extrêmement irrespectueux envers les pauvres gens, c'était un idiot, un raciste qui ne possédait absolument aucun amour-propre. Pour ma part, j'ignorai toutes les insultes qu'il m'adressa et conservai mon calme, malgré ma soif. Cette session se prolongea en effet jusqu'au bout de la nuit.

– Avant le 11-Septembre, tu as appelé ton frère cadet, en Allemagne, et tu lui as dit de se concentrer sur ses études. Que signifiait ce message codé ?

– Ce n'était pas un message codé. Je conseille toujours à mon frère de se concentrer sur ses études.

– Pourquoi as-tu appelé une société de télécoms américaines ?

– Parce que notre fournisseur d'accès Internet est basé aux États-Unis, et j'avais besoin d'assistance technique.

– Pourquoi as-tu appelé cet hôtel, en Allemagne ?

– Mon patron m'avait demandé d'y réserver une chambre, pour un de ses cousins.

– Combien d'ordinateurs possèdes-tu ?

– Un seul, celui dont je me sers au bureau.

– Tu mens ! Tu as un portable.

– Il appartient à mon ex-femme.

– Où habite-t-elle ?

– Le DSE le sait.

– Bon, vérifions ce mensonge.

[redacted] disparut plusieurs minutes, le temps de demander au DSE de fouiller le domicile de mon ex-épouse et de confisquer le

portable.

– Tu sais ce qui t'attend si tu mens ?

– Je ne mens pas.

– Mais tu le sais ?

– Je ne mens pas.

Il me menaça évidemment de toutes sortes de sévices atroces, s'il était établi que j'avais menti.

– Tu sais qu'on a des enculés de Blacks qui sont impitoyables avec les terroristes comme toi, dit-il, enchaînant les insultes racistes. En ce qui me concerne, j'ai horreur des juifs… (je ne fis aucun commentaire) mais vous autres, vous avez carrément lancé des avions sur nos tours !

– Cela ne regarde que vous et les auteurs de ces attentats. Voyez avec eux pour résoudre ce problème. Je n'ai rien à voir avec ça.

[redacted] recevait de temps à autre un appel téléphonique, émanant de toute évidence d'une femme. Lors de ces intermèdes, l'autre idiot qui parlait allemand posait les questions les plus stupides qui soient.

– Tiens, regarde ça, ce journal allemand parle de toi et de tes copains, dit-il, me faisant lire un article évoquant la présence d'extrémistes en Allemagne.

– [redacted] n'est pas mon problème, me défendis-je. Comme vous le constatez, je suis en Mauritanie.

– Où est [redacted] ? me demanda [redacted], furieux. Où est Noumane[6] ?

– Je ne suis pas en Afghanistan, mais en Mauritanie. En prison ! Comment voulez-vous que je sache où se trouvent ces gens ?

– Tu le planques.

Je fus à deux doigts de lui proposer de regarder dans mes manches, mais je me dis que ma situation ne me le permettait pas.

– [redacted] a dit qu'il te connaissait !

– Je ne connais pas [redacted]. Il n'y a rien à changer à ce fait.

Le DSE et son adjoint firent leur retour, avec en main l'ordinateur portable de mon ex-femme. Comme ils n'étaient pas autorisés à entrer dans la pièce, ils frappèrent à la porte. [redacted] les rejoignit à l'extérieur. Du coin de l'œil, j'entrevis et reconnus la sacoche de l'ordinateur. J'étais ravi qu'ils aient déniché ce « grand secret ».

[redacted] revint auprès de moi.

– Et si je te disais qu'ils n'ont pas trouvé le portable ? dit-il, cherchant à se montrer plus malin qu'il ne l'était en réalité.

– Tout ce que je peux vous dire, c'est que je n'en possède pas, répondis-je, le laissant croire que je n'avais pas vu la sacoche.

Il ne m'interrogea plus à propos de cet ordinateur. Ils firent une copie du disque dur et l'emportèrent dans leur pays, où ils perdirent ensuite quatre années à s'y user les yeux en cherchant un trésor qui n'existait pas. Pas de chance !

– Nous avons envahi l'Afghanistan, où nous tuons tout le monde, dit [redacted]. Tu trouves ça normal ?

– Vous savez mieux que moi ce que vous faites.

– Connais-tu Houari[7] ?

– Non !

– Les Canadiens disent l'avoir vu avec toi. Soit je suis en train de te mentir, soit ils m'ont menti. Ou alors c'est toi qui mens.

– Je ne le connais pas. Mais vous savez, à la mosquée, ou au café qui se trouve en contrebas, j'étais souvent entouré de nombreux hommes qui m'étaient inconnus.

– Et pourquoi t'avons-nous choisi parmi plus de 2 millions de Mauritaniens, d'après toi ?

– Je n'en sais rien. Je sais seulement que je ne vous ai rien fait.

– Écris ton nom en arabe.

J'obtempérai. Pour je ne sais quelle raison, il ne cessait de prendre des photos. Il me perturbait très sérieusement.

– Pourquoi as-tu appelé aux Émirats arabes unis ?

– Je n'ai appelé personne là-bas.

– Tu penses donc que je te mens ?

– Non, mais je ne me rappelle pas avoir appelé aux Émirats arabes unis.

En fin de compte, c'était bien lui qui mentait, peut-être involontairement. Je n'avais pas appelé aux Émirats arabes unis, mais j'avais bien reçu un appel de la part de [redacted], une amie, qui tentait alors désespérément de nous réconcilier, ma femme et moi. J'étais si nerveux durant cet interrogatoire que cet épisode m'était complètement sorti de la tête. Plus tard, quand on m'eut libéré, ma famille m'aida à m'en souvenir. Je me rendis donc de moi-même à la police pour expliquer ce coup de téléphone, ainsi qu'un autre, passé par mon [redacted], qui avait joint son médecin à Paris. Dans la vie de tous les jours, si je prête mon téléphone à une personne de confiance, je ne lui demande pas qui elle appelle. Mais quand on se retrouve interpellé, il faut étaler toute sa vie privée, et des réponses du genre « Je ne m'en souviens pas » sont irrecevables.

Au cours de cet interrogatoire, [redacted] nous traita de tous les noms, ma famille et moi. Il m'interdit même de boire les boissons que mon peuple avait financées – c'étaient après tout nos impôts qui rendaient plus confortable le séjour des Américains. En fin de nuit, alors que j'étais au bord de la déshydratation, [redacted] me lança une bouteille d'eau d'un litre et demi en

plein visage et sortit de la pièce. Je fus si soulagé de voir [redacted] partir que je ne ressentis même pas la douleur du coup, qui pourtant me brisa presque le nez.

[redacted] n'avaient rien écrit, ce qui m'étonnait car les interrogateurs veulent toujours écrire. Sans doute avaient-ils tout enregistré. [redacted] faisait de son mieux pour traduire les insultes dont [redacted] m'arrosait copieusement. [redacted] n'était pas bon à grand-chose aux yeux de M. [redacted], qui ne l'avait fait venir que parce qu'il avait besoin d'un traducteur.

Les Américains quittèrent [redacted] et, le lendemain, le gouvernement mauritanien ordonna ma libération et l'abandon de toute poursuite. En outre, le DSE se rendit auprès des médias et déclara que j'étais innocent et que les charges pesant sur moi avaient été levées. Le *directeur général de la Sûreté nationale* [*] [8], le supérieur hiérarchique du DSE, proposa de me prêter de l'argent si je rencontrais des difficultés pour retrouver mon travail. Dans le même temps, le DSE appela le président-directeur général [9] de l'entreprise qui m'employait, afin de lui assurer que j'étais innocent et qu'il fallait que je reprenne mon poste.

– Nous n'avons pas une seconde douté de lui, répondit mon ancien patron. Il est le bienvenu parmi nous quand il le voudra.

Les Américains ordonnèrent tout de même au gouvernement mauritanien de me placer en résidence surveillée, sans aucune autre raison que l'injustice et l'abus de pouvoir. Retrouver du travail à ma sortie de prison ne m'angoissait guère, car je savais les Mauritaniens de plus en plus agacés de voir les Américains bondir sur des innocents à travers le monde pour en faire des coupables. Pour tout dire, je reçus plus de propositions d'emploi que jamais auparavant dans ma vie. Mon unique inquiétude concernait ma sœur

[redacted], qui souffrait de dépression et de crises d'angoisse. Ma famille fut bien entendue ravie de me retrouver. Amis et parents furent nombreux à venir me saluer et me souhaiter bonne chance.

Mais le dromadaire se couche en deux temps, comme on dit.

Ce proverbe est tiré d'un conte, dans lequel un citadin et un bédouin se déplacent à dos de dromadaire. Le Bédouin est installé devant la bosse de la bête, et l'homme de la ville derrière, ce qui lui permet de conserver son équilibre en s'agrippant à son compagnon. Parvenu à destination, le dromadaire plie les pattes avant afin de se coucher. Surpris, le Bédouin chute au sol, ce qui fait bien rire son ami. Ce dernier lève la tête vers lui et lui dit :

– Ne te réjouis pas trop vite : le dromadaire se couche en deux temps.

Et en effet, l'animal plie ensuite les pattes arrière, et le citadin tombe à son tour.

Aussi loin que remontent mes souvenirs, je ne suis jamais tombé de dromadaire. En revanche, dès que j'eus repris une vie normale, le gouvernement américain se mit à comploter avec son homologue mauritanien afin de m'enlever.

*

* *

Il était environ 16 heures, ce jour-là, quand je rentrai du travail, un mois après ma libération. La journée avait été longue, chaude et humide. En ce quatrième jour du ramadan[10], comme l'attestait le calendrier islamique, toute la famille jeûnait, exception faite des enfants.

D'un point de vue professionnel, la journée avait été remarquable. Mon employeur m'avait envoyé effectuer l'estimation d'un projet relativement important pour notre modeste entreprise.

On nous avait demandé d'établir un devis pour le branchement en réseau des ordinateurs et téléphones du palais présidentiel. J'avais pris rendez-vous avec le responsable de ce projet tôt le matin, et patienter devant son bureau constituait mon ordre du jour jusqu'à midi. Les fonctionnaires gouvernementaux ont tous deux points communs : ils ne respectent pas les rendez-vous et ne commencent jamais à travailler à l'heure.

Durant le ramadan, la plupart des gens font la fête la nuit et dorment le jour. Je n'avais pas fait la fête la nuit précédente, mais j'étais resté éveillé très tard, pour une tout autre raison : un petit conflit familial avec ma tendre épouse. J'ai horreur des disputes. Celle-ci me déprima tant que je ne fermai pas l'œil de la nuit. Le matin venu, et en dépit de ma fatigue, je trouvai la force d'être présent à mon rendez-vous, un peu en retard, c'est vrai, mais avec plusieurs heures d'avance sur le responsable du projet. Son bureau était fermé et il n'y avait aucune chaise dans le couloir, si bien que je dus me résoudre à m'accroupir dos au mur. Je m'assoupis à de nombreuses reprises.

[redacted] se présenta vers midi et me conduisit au palais présidentiel. Je pensais subir de multiples formalités, en particulier au vu de mon statut d'« individu soupçonné de terrorisme », mais rien de tel ne se produisit. Il suffisait de donner son nom la veille. Je montrai ma carte d'identité aux gardes, qui consultèrent la liste des visiteurs attendus, sur laquelle ils trouvèrent mon nom, avec l'autorisation adéquate. J'en fus choqué. Mais après tout, seuls les Américains me considèrent comme un terroriste, aucun autre pays. Qu'il est ironique de penser que je n'ai jamais mis les pieds aux États-Unis, et que tous les pays dans lesquels je me suis rendu ont toujours dit : « Ce type est OK. »

Dès que j'entrai dans le sanctuaire qu'était ce palais, j'eus la sensation de me trouver à l'étranger. Il y avait là un jardin orné de mille variétés de fleurs ; des fontaines créaient une très fine brume d'eau ; la température était fraîche, parfaite.

Nous nous mîmes aussitôt au travail. Je m'activai dans plusieurs pièces, à divers niveaux du bâtiment, prenant quelques mesures, jusqu'au moment où l'on nous interrompit pour nous demander de sortir du palais proprement dit, en raison d'une visite officielle imminente. Nous fûmes toutefois autorisés à rester à l'intérieur de l'enceinte. Je mis à profit cet intermède pour vérifier l'infrastructure du central téléphonique du domaine. Le [redacted] et amical, à l'instar de la plupart des personnes originaires de la ville d'Atar. Il avait surtout été choisi pour des raisons de sécurité. En effet, le président faisait avant tout confiance à ceux de son peuple, ce qui se comprend aisément. Quant à moi, j'étais un peu abattu car je me rendais compte que l'ensemble du projet représenterait une charge de travail beaucoup plus importante que ce qui avait été au préalable annoncé par écrit. Il me fallait de l'aide, professionnellement, car je voulais éviter toute bourde avec le palais présidentiel. Je préférais encore renoncer à cette affaire plutôt que de leur vendre du matériel high-tech *made in Tombouctou*.

Le [redacted] nous montra ce que nous désirions voir, puis il disparut pour retrouver ses invités. La journée étant bien avancée, le responsable du projet proposa un nouveau rendez-vous, afin de prendre les dernières mesures et finir d'estimer l'infrastructure nécessaire. [redacted] et moi partîmes donc avec l'intention de revenir le lendemain pour achever notre travail. Déjà épuisé en sortant de l'enceinte du palais, j'avais hâte de rentrer chez moi. J'appelai mon patron pour le tenir informé de la

situation, puis je fis même un détour par le bureau, afin de raconter ce qui s'était passé à mes collègues.

[redacted] m'appela alors que je rentrais chez moi, afin de s'assurer que je venais dîner chez lui. C'est un [redacted]. [redacted] est également un vieil ami de la famille, avec qui je jouais aux cartes quand j'étais enfant. Ce jour-là, il donnait un grand dîner auquel il avait convié ses amis, parmi lesquels mon frère, qui, vivant en Allemagne, était alors en vacances parmi nous. Ma voiture tomba en panne au moment précis où [redacted] m'appela. Que c'était pénible, quand cette antiquité roulante me jouait de tels tours !

– Veux-tu que je vienne te chercher ? me proposa [redacted].

– Non, j'aperçois d'ici un garage. Ils m'aideront certainement.

– N'oublie pas le dîner, et rappelle-le à [redacted] !

Un mécanicien du garage découvrit que le tuyau injectant l'essence dans le carburateur était percé. Il le répara aussitôt. En Mauritanie, on répare tout, contrairement à ce qui se fait en Allemagne, où l'on remplace tout. Le mécanicien me réclamant une somme que j'estimais exagérée, je me lançai dans ce dont j'ai le plus horreur : le marchandage. Nous finîmes par nous mettre d'accord sur un montant, que je lui réglai. Une chose que j'apprécie beaucoup en Allemagne, c'est que vous n'avez pas besoin de négocier. Tout article porte un prix étiqueté. Même les muets ne se font pas rouler. Le marchandage me déplaît car, la plupart du temps, l'une des deux

parties est désavantagée. En ce qui me concerne, je ne souhaite rien d'autre qu'un prix juste qui contente chacun.

En arrivant chez moi, vers 16 heures, donc, je ne trouvai que ma [redacted] et ma sœur [redacted], l'une et l'autre endormies[11]. Ma mère était sortie rassembler ses brebis éparpillées, car c'était l'heure de les nourrir. J'entrai dans la maison et enfilai un peignoir. Alors que je m'apprêtais à passer sous la douche, ma mère et deux types de la police secrète firent irruption presque simultanément.

– Le directeur général veut te voir, Salahi !

– Pourquoi ?

– On n'en sait rien, répondit un des types.

– Bon, d'accord. Je prends une douche et je me change.

– Entendu, on t'attend dehors.

Les agents sortirent de la maison. M'étant rendu de moi-même aux autorités deux semaines plus tôt, je bénéficiais d'un grand respect de la part de la police secrète, qui savait que je n'étais pas homme à prendre la fuite. J'étais plus ou moins en résidence surveillée depuis 2000, mais j'aurais pu fuir le pays à tout moment. Je n'en avais rien fait, et je n'avais aucune raison d'agir de la sorte. Je pris ma douche et enfilai des vêtements propres. Entre-temps, ma tante s'était réveillée, à cause du bruit, mais pas ma sœur, si mes souvenirs sont bons. C'était une bonne chose car je m'inquiétais surtout pour elle, qui souffrait d'une sévère dépression.

– À mon avis, la police te convoque parce que tu as acheté un nouveau poste de télévision, et ils ne veulent pas que tu regardes la télé, dit innocemment ma mère. C'est pour ça, tu ne crois pas ?

– Je ne pense pas, non, répondis-je en souriant. Mais tout va bien se passer.

Ma mère faisait référence à la nouvelle antenne satellite que j'avais installée la veille au soir, afin de bénéficier d'une meilleure réception. Ironie du destin, j'avais reçu l'aide de [redacted] pour la fixer[12]. Quand j'étais en prison, le mois précédent, il m'avait demandé de lui trouver un job, car la police le payait une misère. Je lui avais promis de le faire et, en attendant, j'avais voulu lui donner l'occasion de gagner un peu d'argent. Je l'avais donc contacté pour l'installation de l'antenne, et l'avais correctement payé. Pour quelqu'un comme lui, c'était la seule façon de survivre. Je l'avais aidé à travailler, puis nous avions pris un thé en plaisantant :

– Je ne t'ai pas fait venir chez moi pour que tu m'arrêtes.

– J'espère que tu ne le seras jamais, avait répondu [redacted].

La maison de ma mère est située juste à côté de celle de mon frère, dont elle n'est séparée que par un muret. J'aurais pu le franchir et me réfugier chez ce dernier, puis sortir de chez lui par la porte d'entrée, qui donne sur une autre rue. Et devinez quoi : nul ne m'aurait jamais retrouvé, non seulement parce que de très nombreuses personnes auraient accepté de me cacher mais aussi parce que les policiers n'auraient pas été très motivés par ma capture. Je pense même que le gouvernement aurait de loin préféré dire aux Américains que je m'étais enfui et que j'étais introuvable.

Sachez, cher lecteur, que, pour un pays, livrer ses propres citoyens à une puissance étrangère n'a rien d'évident. Le président regretterait d'avoir dû me remettre aux Américains. Et pourquoi ? Eh bien parce que cela allait lui coûter son poste. Si les Américains m'avaient capturé en Afghanistan et transféré à GTMO pour une raison quelconque, on n'aurait rien pu reprocher à mon gouvernement puisque j'aurais pris la décision de me rendre en

Afghanistan. En revanche, m'enlever chez moi, dans mon pays, et me livrer aux États-Unis, violant ce faisant la Constitution mauritanienne et les lois et traités internationaux habituels, ce n'est pas OK. La Mauritanie aurait dû demander aux États-Unis de fournir des preuves me compromettant, ce qui leur était impossible puisqu'ils n'en possédaient pas. Cela étant, même dans ce cas, j'aurais dû être jugé dans mon pays, comme le stipule le code criminel mauritanien, exactement comme ce qui se fait en Allemagne pour les individus suspectés d'être liés aux attentats du 11-Septembre. D'un autre côté, si les États-Unis avouaient ne disposer d'aucune preuve me concernant, la réponse mauritanienne aurait dû ressembler à : « Allez vous faire voir ! » Mais non, les choses ne marchent pas comme ça. Ceci dit, comprenez-moi bien : je n'en veux pas autant au gouvernement américain qu'à celui de mon pays.

Les agents de la police secrète souhaitaient clairement que je prenne la fuite, en particulier [redacted], mais je tenais à rester dans la légalité, sans compter que le gouvernement avait assuré à ma famille que je n'avais rien commis de répréhensible, si bien que les miens m'encourageaient toujours à répondre aux convocations de la police. Détail amusant, dans les pays arabes, les agents de la « police secrète » sont plus connus de la population que les policiers ordinaires. Les autorités des pays arabes devraient selon moi envisager une nouvelle appellation, comme « police ostensible ».

Ils étaient quatre qui m'attendaient lorsque je sortis de chez moi, accompagné de ma mère et de ma tante. Sans perdre son calme, ma mère se mit à prier avec ses doigts. Quant à ma tante, qui n'avait jusqu'alors jamais vu quelqu'un être embarqué par la police, elle se figea, incapable d'articuler un mot. Transpirant abondamment, elle se mit à marmonner quelques prières. Toutes deux ne me quittaient pas des yeux. Que l'on se sent impuissant lorsqu'on voit un être cher

vous échapper comme un rêve, sans rien pouvoir faire pour l'aider ! Il en allait de même pour moi : dans le rétroviseur, je vis ma mère et ma tante prier, jusqu'à ce que nous abordions le premier virage et qu'elles disparaissent toutes deux de ma vue.

– Prends ta voiture, m'avait suggéré un des policiers. Nous espérons que tu pourras rentrer chez toi aujourd'hui.

– Le DG ne veut peut-être que te poser quelques questions, dit [redacted].

Occupant le siège passager de ma voiture, il avait l'air triste comme jamais.

– Que j'aimerais ne pas être mêlé à ce merdier, Salahi…

Je ne répondis pas. Je suivais la voiture de police, qui se dirigeait vers la prison secrète bien connue. J'avais été incarcéré à deux reprises dans cette cellule illégale, et le fait de la connaître ne me la faisait pas apprécier davantage. J'avais ce bâtiment en horreur, je détestais cette pièce sombre et crasseuse, les toilettes dégoûtantes et tout ce qui était lié à cet endroit, en particulier l'atmosphère de terreur qui y régnait en permanence.

– En début de journée l'inspecteur était à ta recherche. Comme tu le sais, le DSE est en voyage en Espagne. L'inspecteur a demandé qui d'entre nous possédait ton numéro de téléphone. Je l'avais, bien sûr, mais je n'ai rien dit, me confia [redacted], qui cherchait à se dédouaner.

Lui et le DSE étaient les seules personnes à avoir mes coordonnées téléphoniques, et le DSE ne les avait, à l'évidence, confiées à personne.

Nous parvînmes donc devant la porte de cette prison honnie. L'[redacted] se trouvait dans son bureau. Il me considéra avec son sourire malhonnête, qui céda rapidement la place à un froncement de sourcils [13].

– Nous n'avions pas ton numéro de téléphone, et le directeur est en voyage, dit-il. Il revient dans trois jours. D'ici là, nous te gardons en détention.

– Mais pourquoi ? J'en ai vraiment assez d'être arrêté sans raison. Que voulez-vous de moi, cette fois ? Vous venez à peine de me relâcher !

J'étais furieux et frustré, surtout parce que la personne qui connaissait mon dossier était à l'étranger.

– Pourquoi as-tu si peur ? s'étonna l'[redacted]. Je ne t'ai jamais connu comme ça.

– Vous m'avez arrêté après le 11-Septembre, et les interrogateurs américains sont venus me questionner. Après ça, quand vous avez compris que j'étais innocent, vous m'avez libéré. Je peux à la rigueur comprendre la vague d'interpellations qui a suivi les attentats du 11-Septembre, mais celle-ci, aujourd'hui, n'a rien de normal.

– Tout va bien se passer, mentit l'inspecteur, sans se départir de son éternel sourire forcé. Donne-moi ton mobile.

[redacted] en savait à peu près autant que moi sur les motifs de mon arrestation, car le gouvernement ne lui avait rien dit. Ce dernier n'avait à mon sens pas encore statué sur mon sort. [redacted], le principal responsable du dossier, était à l'étranger. Sans lui, il était difficile de prendre une décision. Sur le moment, l'[redacted] et moi-même savions tous deux qu'ayant reçu des Américains l'ordre de me maintenir en détention, le président mauritanien de l'époque avait demandé à son *directeur de la Sûreté nationale* [*] – qui deviendrait plus tard président – de m'arrêter. Celui-ci avait alors ordonné à ses hommes – menés par l'inspecteur – de m'interpeller[14].

Cependant, il me semble que les États-Unis ne faisaient alors aucun mystère de leur volonté, à savoir me faire transférer en

Jordanie. À l'époque de mon arrestation [redacted] deux personnes étaient au fait du plan : le président mauritanien et son directeur général. Les États-Unis exigeant tout de même beaucoup de la part de leur allié, le gouvernement mauritanien avait besoin d'un peu de temps pour digérer cette demande et pour en discuter. Me livrer à la Jordanie n'était pas sans conséquences puisque cela revenait à violer la Constitution mauritanienne. Or le président était attaché à ses fonctions par un fil ténu, et le moindre trouble pouvait le faire vaciller. Les Américains n'avaient pas demandé que je leur sois livré, ce qui aurait eu un sens. Non, ils voulaient que je sois expédié en Jordanie, ce qui revenait à insulter la souveraineté mauritanienne. Mon gouvernement avait réclamé des preuves, n'importe lesquelles, mais les États-Unis avaient été incapables de fournir quoi que ce soit de tel. M'arrêter était donc pénible pour les autorités mauritaniennes, sans parler du fait de m'envoyer en Jordanie. Elles avaient cherché des preuves compromettantes dans les pays où j'avais séjourné, l'Allemagne et le Canada, mais ceux-ci ne leur avaient remis que de bons rapports me concernant. Pour ces raisons, entre autres, le président mauritanien avait besoin de l'appui de son homme de confiance, le DSE, avant d'effectuer une manœuvre si risquée.

Je tendis mon mobile à l'inspecteur, qui ordonna aux gardiens de s'occuper de moi, après quoi il s'en alla. Je fus donc contraint de passer la soirée avec mes geôliers, plutôt qu'avec [redacted] et mes autres cousins.

En Mauritanie, les gardiens qui surveillent les détenus secrets font partie de la police secrète. Bien que capables de sympathiser avec vous, ils obéiront à n'importe quel ordre, même s'il doit vous coûter la vie. Ces gens sont haïs par la société, car ils sont les armes

de la dictature. Sans eux, le tyran serait paralysé. Il ne faut pas leur faire confiance. Malgré cela, je n'éprouvais aucune haine envers eux. Je les plaignais, plutôt. Ils vivaient aussi misérablement que la majorité des Mauritaniens. La plupart d'entre eux me connaissaient de précédentes arrestations.

– J'ai divorcé ! m'apprit un jeune gardien.

– Mais pourquoi ? Tu as une fille.

– Je sais, mais je ne gagne pas suffisamment d'argent pour nous louer un appartement. Ma femme en a eu assez de vivre chez ma mère. Elles ne s'entendent pas.

– Mais aller jusqu'à divorcer ? Allons !

– Qu'aurais-tu fait à ma place ?

Je ne trouvai rien à répondre ; les chiffres étaient contre moi. Ce type gagnait entre 40 et 50 dollars par mois, quand il lui en aurait fallu au moins mille pour mener une vie décente. Mes geôliers partageaient tous ce point commun : ils vivaient nettement en dessous du seuil de pauvreté. Sans job d'appoint, aucun ne pouvait tenir jusqu'à la fin du mois. En Mauritanie, le gouffre qui sépare les officiers des simples agents est immense.

– On a souvent vu des gens passés par ici finir par occuper des postes gouvernementaux à très haute responsabilité, disaient-ils, pour me taquiner. Ce sera aussi ton cas, c'est sûr.

Je suis certain qu'ils aspiraient tous à de meilleures fonctions au sein du gouvernement. Quant à moi, travailler pour un gouvernement injuste ne me semble pas souhaitable. À mon sens, le besoin de toucher un salaire misérable ne justifie pas les abus dont ils se rendaient coupables, couverts par l'autorité d'un régime malhonnête. Ces gens étaient pour moi aussi coupables que n'importe qui, malgré les excuses derrière lesquelles ils s'abritaient.

Néanmoins, ces policiers mauritaniens exprimaient tous sans exception leur solidarité à mon égard, regrettant d'être chargés de ma surveillance. Compatissants et respectueux en bien des points, ils cherchaient toujours à me rassurer quand j'exprimais mon angoisse d'être livré aux États-Unis et jugé devant un tribunal militaire. En effet, à l'époque, le président américain aboyait toutes sortes de menaces à l'encontre des individus soupçonnés de terrorisme, parmi lesquelles des procès devant des tribunaux militaires. Je n'avais pas la moindre chance d'être honnêtement jugé devant un tribunal militaire étranger. Nous mangions, priions et apprenions à nous connaître. Nous partagions tout – nourriture, thé –, et écoutions ensemble les informations à la radio. Nous dormions tous dans une grande pièce dépourvue de mobilier et envahie de nuées de moustiques. Le ramadan se poursuivant, nous mangions la nuit, restant éveillés jusque très tard, et dormions en journée. On leur avait à l'évidence ordonné de se comporter ainsi avec moi. L'[redacted] se joignait parfois à nous, pour vérifier comment se déroulait ma détention.

Le DSE revint de voyage à la date prévue.

– Bonjour, me lança-t-il.

– Bonjour.

– Comment ça va ?

– Très bien ! Pourquoi m'avez-vous arrêté ?

– Sois patient, il n'y a pas le feu.

Pourquoi parlait-il de feu ? Il n'avait pas l'air enchanté, et je devinais que je n'étais pas responsable de son mécontentement. J'étais complètement déprimé et terrifié, au point que je finis par tomber malade. Je perdis l'appétit et devins incapable d'avaler quoi que ce soit, puis ma tension chuta sévèrement. Le DSE fit venir un médecin.

– Il ne faut pas jeûner, me dit-il, en me prescrivant des médicaments. Vous devez manger.

Comme je n'avais pas la force de me lever, j'urinais dans une bouteille d'eau. Pour le reste, la question ne se posait pas, puisque je ne mangeais plus rien. Mon état s'aggrava tant que le gouvernement mauritanien fut pris de panique à l'idée que la marchandise soit périmée avant d'être livrée au client américain. J'essayais parfois de me redresser pour manger un peu, pour aussitôt être en proie à des vertiges et m'effondrer. Durant tout cet épisode, j'avalai et bus ce que je pouvais, allongé sur un matelas très fin.

Je restai emprisonné sept jours en Mauritanie, sans recevoir de visite de ma famille. Comme je l'appris plus tard, mes proches n'avaient pas été autorisés à venir me voir. On ne leur avait même pas précisé où j'étais détenu. Le huitième jour, le 28 novembre 2001, on m'informa que j'allais être transféré en Jordanie.

Le 28 novembre marque l'anniversaire de l'indépendance de la Mauritanie. On célèbre alors le jour où la République islamique de Mauritanie a prétendument reçu son indépendance des colons français, en 1960. Quelle ironie, quand on songe que ce même jour, en 2001, ce pays souverain a livré un de ses citoyens sur une simple supposition. Pour sa honte éternelle, le gouvernement mauritanien a non seulement violé la Constitution, qui interdit l'extradition de criminels mauritaniens vers d'autres pays, mais en plus livré un innocent à l'aléatoire justice américaine.

La nuit précédant l'accord multilatéral conclu entre la Mauritanie, les États-Unis et la Jordanie, mes geôliers m'autorisèrent à regarder le défilé qui, parti du centre-ville, se dirigeait vers le palais présidentiel, avec des orchestres accompagnés d'écoliers portant des bougies. Ce spectacle éveilla en moi des souvenirs d'enfance qui dataient du jour où j'avais pris part à cette

parade, dix-neuf ans auparavant. J'avais alors considéré avec innocence l'événement marquant la naissance de la nation, et auquel je participais. À l'époque, j'ignorais qu'un pays ne peut être considéré comme souverain s'il est incapable de régler lui-même ses problèmes.

*

* *

Les services secrets constituant le corps gouvernemental le plus important dans le tiers-monde, ainsi que dans certains pays du monde soi-disant libre, le DSE était ce matin-là invité à la cérémonie de commémoration qui se déroulait au palais présidentiel. Il n'en revint qu'entre 10 heures et 11 heures, accompagné de son adjoint et de son secrétaire. Il me fit entrer dans son bureau, où il avait l'habitude de procéder aux interrogatoires. J'étais quelque peu surpris par sa présence, car ce jour était férié. Malgré mon état de faiblesse, cette visite inattendue augmenta tant ma tension que je parvins à me lever et à suivre les policiers. À peine entré dans le bureau, je m'effondrai sur l'immense canapé en cuir noir. Il était évident que mon sursaut d'énergie n'avait été qu'une illusion.

Le DSE renvoya tous les gardiens chez eux, si bien que nous nous retrouvâmes seuls, lui et moi, avec son secrétaire et son adjoint. Mes geôliers m'adressèrent des gestes joyeux en s'en allant, comme pour me féliciter, car nous pensions que j'allais être libéré. J'étais tout de même légèrement sceptique à ce propos, peu enthousiasmé par l'agitation et les conversations téléphoniques que j'observais.

Le DSE congédia son adjoint, puis revint près de moi avec quelques petites affaires, des vêtements et un sac. Entre-temps, le secrétaire s'était endormi devant la porte. Le DSE m'entraîna dans une autre pièce. Nous étions désormais seuls.

– On va t'envoyer en Jordanie, m'annonça-t-il.

– En Jordanie ?! Qu'est-ce que vous racontez ?

– Leur roi a échappé à une tentative d'assassinat.

– Et alors ? Je n'ai rien à voir avec la Jordanie. C'est avec les États-Unis que j'ai des problèmes. Si vous voulez m'envoyer à l'étranger, livrez-moi aux Américains.

– Non, ils veulent que tu sois expédié en Jordanie. Ils prétendent que tu es le complice de [redacted], même si je sais que tu n'es en rien lié à [redacted] ou au 11-Septembre.

– Dans ce cas pourquoi ne me protégez-vous pas de cette injustice, en tant que citoyen mauritanien ?

– Les États-Unis sont un pays fondé sur l'injustice, répondit-il. Ils vivent avec au quotidien.

– Bon, je voudrais voir le président !

– N'y pense même pas. La décision est prise et irrévocable.

– J'aimerais au moins dire au revoir à ma mère.

– C'est impossible. Cette opération est secrète.

– Combien de temps serai-je parti ?

– Deux jours, trois au maximum. Et tu n'es pas obligé de répondre à leurs questions, ça ne me pose vraiment aucun problème.

Je compris qu'il m'adressait ce conseil de façon officieuse, car on m'envoyait en Jordanie pour une raison bien précise.

– Pouvez-vous me dire avec certitude la date de mon retour ?

– Je vais me renseigner. En tout cas, j'espère que ce séjour en Jordanie se soldera par un nouveau témoignage favorable pour toi. Les Sénégalais, les Canadiens, les Allemands et moi-même sommes tous convaincus de ton innocence. Je ne sais pas combien de témoins seront nécessaires pour que les Américains cessent de te harceler.

Le DSE me fit regagner son bureau, où il tenta plusieurs fois de contacter son supérieur, le DG. Quand il y parvint enfin, ce dernier ne fut pas en mesure de lui donner une date précise, concernant mon retour, mais lui assura que cet aller-retour ne prendrait que deux ou trois jours. Je n'ai aucune certitude à ce sujet, mais il me semble que les Américains ont dupé tout le monde, dans cette affaire. Ils ont simplement demandé que je sois envoyé en Jordanie, prétendant que de nouvelles négociations seraient ensuite entreprises.

– Je ne peux pas te donner de réponse précise, me dit franchement le DSE, quand il eut raccroché. Nous sommes mercredi. Comptons deux jours pour l'interrogatoire, et un autre pour le voyage. Tu devrais être de retour samedi ou dimanche.

Il ouvrit le sac apporté par son adjoint et me demanda d'essayer les vêtements bon marché qu'il contenait. J'enfilai ainsi une tenue complète : un tee-shirt, un pantalon, une veste et des chaussures en plastique. J'avais l'air ridicule ! Rien ne m'allait, je ressemblais à un squelette vêtu d'un costume neuf. Mais qui s'en souciait ? Pas moi, en tout cas.

Entre le moment où je fus informé de la décision qui avait été prise et celui où les États-Unis me livrèrent aux Forces spéciales jordaniennes, je fus traité comme un colis UPS. Je ne saurais décrire les sentiments qui m'assaillirent : colère, peur, impuissance, humiliation, injustice, trahison… Bien qu'ayant déjà été emprisonné à tort à quatre reprises, je n'avais jamais vraiment songé à m'évader. Cependant, ce jour-là, cette option me trotta longuement dans la tête. En effet, jamais, même dans mes pires cauchemars, je n'avais imaginé être expédié ailleurs qu'aux États-Unis, qui plus est dans un pays dont le régime était mondialement connu pour son usage de la torture. Mais je n'avais qu'une cartouche. Si je m'en servais et que je manquais ma cible, je perdrais toute crédibilité aux yeux de mon

gouvernement. Ce qui n'aurait pas grande importance, car il obéirait quoi qu'il advienne aux Américains, même s'il me prenait pour un ange. N'oublions pas que je m'étais rendu de moi-même aux autorités.

Je regardai autour de moi, en quête de moyens d'évasion. En admettant que je parvienne à sortir du bâtiment, il me faudrait un taxi dès que j'atteindrais la rue principale. Malheureusement, je n'avais pas de monnaie sur moi. Me réfugier chez des connaissances était hors de question, car les policiers commenceraient par chercher chez elles. En observant les issues, je constatai qu'il n'y avait qu'une seule porte que je n'avais aucune raison de vouloir franchir. Je demandai à me rendre aux toilettes, où je me taillai la barbe, tout en réfléchissant à l'autre porte. Elle était en verre, ce qui signifiait qu'il me serait possible de la briser, mais je connaissais le plan de l'immeuble. Elle donnait sur un garde armé qui pouvait tout à fait m'abattre sans sommation. Et même si je parvenais à l'esquiver, il me faudrait ensuite contourner le ministère de l'Intérieur, situé près de la rue principale et devant lequel des gardes surveillaient les allées et venues. Il me serait impossible de passer devant eux. Il restait peut-être, mais seulement peut-être, la possibilité de sauter par-dessus le mur, mais en aurais-je la force ? Non. Mais j'étais prêt à faire appel à toute l'énergie qu'il me restait pour rendre possible l'impossible.

Ces plans et pensées défilèrent dans ma tête pendant que je me trouvais dans la salle de bains. Je considérai un instant le toit, qui, fait de béton, ne m'offrait aucune échappatoire. Après avoir achevé de me laver et de me raser, je ressortis. À l'extérieur de la salle de bains se dressait un mur que ne couvrait aucun toit. Peut-être pourrais-je l'escalader et ensuite quitter le domaine par les toits ? Deux obstacles rendaient cette mission délicate : ce mur culminait à

six mètres et n'offrait aucune prise, et le pâté de maisons pouvait être cerné en quelques minutes par la police. Quel que soit l'endroit où je me retrouverais après m'être ainsi échappé, je serais appréhendé. L'évasion resterait un rêve pour moi, qui voyais subitement toutes les portes se fermer devant moi, exception faite de celle qui donnait sur le paradis.

Le DSE ne cessait de passer des coups de téléphone, afin de se renseigner sur l'approche de l'avion qui transportait l'équipe chargée de cette mission spéciale.

– Ils devraient être là d'ici trois heures, dit-il. Ils sont à Chypre.

Il n'était pas censé me révéler où se trouvaient ces gens, ni qui ils étaient, ni même où je serais conduit, car les Américains tenaient à me maintenir au maximum dans un état de terreur totale. Je ne devais pas savoir quoi que ce soit sur ce qui m'arrivait. Être conduit à l'aéroport les yeux bandés, mis dans un avion et expédié dans un pays situé à onze heures de vol constituait une angoissante épreuve à laquelle seuls des individus aux nerfs d'acier survivaient. Le DSE ne rechignait pourtant pas à me dévoiler tout ce qu'il apprenait, non pas parce qu'il s'inquiétait pour moi, mais parce qu'il savait avec certitude que donner son accord à une opération si épouvantable revenait à renoncer à son pouvoir. Une certaine agitation se manifestait déjà contre le président mauritanien, et le DSE devinait que cette affaire serait certainement la goutte qui ferait déborder le vase.

– Oh, Seigneur, faites que le sang ne soit pas versé en mon nom, je vous en prie, murmurai-je, également conscient de cela.

Le DSE apprit de la tour de contrôle de l'aéroport que l'avion était attendu entre 19 heures et 19 h 30. Le secrétaire ayant passé sa journée à dormir, il le renvoya chez lui. Il était environ 18 heures quand le DSE, son adjoint et moi nous mîmes en route, dans la

luxueuse Mercedes du directeur. Il appela une fois encore l'aéroport, afin de régler quelques détails pour que l'on me fasse embarquer en toute discrétion. J'espérais que son plan échouerait, que quelqu'un dénoncerait le gouvernement.

Le DSE filait dans la direction opposée à l'aéroport, car il voulait perdre un peu de temps et n'arriver à destination qu'en même temps que la délégation jordanienne. Quant à moi, j'espérais que leur avion s'écraserait. Même si je savais que, dans ce cas, un autre le remplacerait, je voulais tout reporter, comme quelqu'un qui veut remettre à plus tard le moment de sa mort. Le DSE fit halte devant une épicerie, où il acheta de quoi grignoter et mettre un terme à notre jeûne quotidien. En effet, le crépuscule tomberait alors que nous serions à l'aéroport, à peu près au moment où atterriraient les indésirables visiteurs. Devant l'épicerie était garé un 4 x 4 blanc des Nations unies. Le chauffeur était entré dans la boutique, laissant tourner le moteur. Peut-être réussirais-je à m'en emparer, avec un peu de chance, pour ensuite, avec encore plus de chance, m'enfuir, la Mercedes n'étant pas de taille à rivaliser avec le puissant 4 x 4 Toyota.

Les inconvénients que comportait ce plan me dissuadèrent de le mettre à exécution. Voler le 4 x 4 impliquerait des innocents : la famille du chauffeur était installée dans le véhicule. Or je ne me sentais pas prêt à m'en prendre à des innocents. Il me faudrait également neutraliser la Mercedes, ce qui risquait de coûter la vie à deux policiers. Qu'ils soient tués alors qu'ils tentaient injustement et illégalement de m'arrêter n'aurait éveillé aucune culpabilité en moi, néanmoins je ne voulais tuer personne. Par ailleurs, étais-je vraiment physiquement en état de passer à l'action ? Ce n'était pas certain. Songer à cette évasion fut pour moi comme un rêve éveillé destiné à distraire ma conscience du terrifiant inconnu qui se profilait.

Je dois préciser qu'en Mauritanie la police n'agit pas comme ses collègues américains paranoïaques, qui, extrêmement prudents, bandent les yeux, bouchent les oreilles et menottent les suspects des pieds à la tête. Les Mauritaniens sont à cet égard très relâchés. En fait, personne n'est aussi vigilant que les Américains, me semble-t-il. J'étais encore libre de mes mouvements à notre arrivée à l'aéroport. J'aurais facilement pu échapper aux policiers et courir jusqu'à l'aérogare réservée au public avant d'être rattrapé. J'aurais alors au moins pu crier aux gens – et indirectement à ma famille – que l'on m'avait enlevé. Mais je n'en fis rien, et je ne saurais expliquer pourquoi. Si j'avais alors su ce que je sais aujourd'hui, peut-être aurais-je tenté quelque chose, n'importe quoi, pour combattre cette injustice. Et pour commencer, je ne me serais pas livré.

Après l'arrêt devant l'épicerie, nous filâmes directement vers l'aéroport. En ce jour férié, la circulation était très fluide, les gens étaient comme d'habitude restés tranquillement chez eux. Cela faisait huit jours que je n'avais pas mis les pieds dans le monde extérieur, et il était maussade : une tempête de sable avait dû s'abattre plus tôt dans la journée et commençait tout juste à céder la place à la brise océanique. J'avais assisté à ce phénomène des milliers de fois, mais il me plaisait toujours autant. C'est comme si chaque fois que la tempête de sable tuait la cité, le vent léger de l'océan arrivait en fin de journée pour ressusciter la ville. Lentement mais sûrement, les gens ressortaient de chez eux.

Comme toujours, le crépuscule était splendide, époustouflant. J'imaginais ma famille ayant déjà préparé l'*iftar*, le repas du soir brisant le jeûne, ma mère murmurant ses prières tout en surveillant ses plats modestes et chacun attendant que le soleil plonge sous l'horizon. Dès que le muezzin lancerait « Dieu est grand », tout le monde se précipiterait sur une boisson. Mes frères s'offriraient une

tasse de thé en fumant avant toute autre chose, tandis que mes sœurs commenceraient par se désaltérer. Aucune d'elles ne fume car, dans ma culture, c'est très mal vu pour une femme. Je serais le seul absent, mais présent dans le cœur et dans les prières de chacun. Ma famille pensait alors que je serais relâché après quelques jours de détention. Après tout, les autorités mauritaniennes leur avaient précisé que je n'avais rien commis de répréhensible, qu'elles attendaient simplement que les Américains admettent la vérité et me laissent en paix. Que mes proches se trompaient ! Et comme j'avais eu tort d'accorder ma confiance à une bande de criminels et de les laisser maîtres de mon destin ! Je n'avais pas tiré de leçons de mes mésaventures précédentes. Hélas, les regrets étaient inutiles. Il était trop tard.

La Mercedes filait sans un bruit vers l'aéroport, tandis que j'étais plongé dans ma rêverie. À l'entrée secrète nous attendait comme convenu le chef de la police de l'aéroport. Ce passage me faisait horreur ! Combien d'âmes innocentes avaient été contraintes de le franchir ? J'étais passé par là vingt mois plus tôt, quand les Américains m'avaient livré à mon gouvernement après m'avoir fait venir de Dakar. Le franchissement de cette porte mit un terme à mes rêves d'intervention d'un sauveur ou d'une sorte de Superman qui aurait arrêté la voiture et neutralisé les policiers, avant de me prendre dans ses bras et de me ramener chez moi d'un coup d'aile pour me permettre de jouir de l'*iftar* dans la chaleur de la hutte de ma mère. Stopper les plans de Dieu étant chose impossible, je me soumis totalement à Sa volonté.

Vêtu d'un boubou élimé et d'un tee-shirt au col déboutonné, le chef de la police de l'aéroport ressemblait à un gardien de troupeau de dromadaires.

– Je vous ai dit que je ne voulais voir personne dans les environs, lui dit le DSE.

– Tout va bien, répondit à contrecœur cet homme paresseux, négligent, naïf et trop ancré dans le passé.

Il n'avait sans doute pas la moindre idée de ce qui se tramait. Malgré ses airs religieux et traditionnels, il ne semblait pas mener une vie inspirée par Dieu, à en juger par le complot gouvernemental auquel il prenait part.

Le muezzin se mit à chanter le superbe *adhan* officialisant la fin de la journée, et par conséquent du jeûne : « Allah est grand, Allah est grand ! J'atteste qu'il est le seul dieu. (Il répéta cela deux fois.) J'atteste que Mahomet est le messager d'Allah. (Deux fois encore.) Venez à la prière, venez à la prière, venez à la félicité, venez à la félicité. Allah est grand, Allah est grand. Il n'y a de dieu qu'Allah. »

Quel message extraordinaire ! Mais sache, cher muezzin, que je ne peux répondre à ton appel, ni rompre mon jeûne. Ce muezzin avait-il idée de l'injustice qui se déroulait dans ce pays ?

Tout n'était que saleté autour de moi. La totalité du budget ridicule accordé par le gouvernement pour la restauration de l'aéroport avait littéralement été dévorée par les intermédiaires à qui les autorités avaient accordé leur confiance. Sans un mot, je m'installai à l'endroit le moins crasseux et entamai ma prière. Le DSE, son adjoint et le chef de la police de l'aéroport se joignirent à moi. Quand j'en eus terminé, le DSE m'offrit de l'eau et des petits pains pour rompre mon jeûne. C'est à cet instant précis qu'un petit jet d'affaires se posa sur la piste. Même si je n'avais de toute façon guère d'appétit, cet événement me le coupa totalement. J'avais cependant conscience que je ne survivrais pas sans manger. Je bus donc quelques gorgées d'eau et enfournai un morceau de petit pain. Celui-ci fut bloqué dans une voie sans issue ; se rebellant contre moi,

ma gorge s'était fermée. J'étais en proie à une terreur qui me faisait friser la folie, mais je tâchai de me comporter normalement et de retrouver mon calme. Je tremblais de tous mes membres, sans cesser de murmurer mes prières.

*

* *

Guidé par les agents de piste vers la Mercedes, le petit avion s'immobilisa à quelques mètres de nous. La porte s'ouvrit sur un [redacted] descendit l'escalier mobile d'un pas assuré. Il était plutôt [redacted] et portait une [redacted] qui devait tremper dans tout ce qu'il buvait. Oh Seigneur, pour rien au monde je ne voudrais prendre un verre avec quelqu'un comme lui, pas même pour un million de dollars. Je le surnommai [redacted] à la seconde où mes yeux se posèrent sur lui [15].

Aussitôt après avoir mis pied à terre, il nous considéra tous avec ses yeux de renard. Il avait un [redacted], ainsi que l'habitude de tripoter sa [redacted]. Le regard agité, un œil grand ouvert et l'autre plissé, il était stupéfait de ne pas deviner quelle était la personne qu'il était venu chercher, à savoir moi. Il ne menait toutefois pas là son premier enlèvement, c'était une évidence ; il conserva son calme, comme si la situation n'avait rien d'extraordinaire.

– Nous avons déjà enlevé des individus dans des sacs, me révélerait plus tard, en Jordanie, son collègue [redacted].

– Mais comment ont-ils fait pour ne pas étouffer ?

– Nous pratiquons une ouverture pour le nez, afin d'assurer un apport en oxygène constant, m'expliquerait [redacted].

Je n'ai aucune certitude quant à cette histoire de sacs, mais j'ai entendu parler d'enlèvements d'individus soupçonnés de terrorisme par la Jordanie.

[redacted], qui s'attendait à trouver sa proie menottée, les yeux bandés et les oreilles bouchées, fut ainsi surpris de me trouver en civil et les yeux ouverts, comme n'importe quel être humain. Non, je ne ressemblais pas à un terroriste, et encore moins à une tête pensante censée avoir conçu le complot de l'an 2000.

– Salut, lâcha-t-il, visiblement peu accoutumé au magnifique salut musulman « Que la paix soit avec vous ».

Il échangea rapidement quelques mots avec le DSE, même si ces deux hommes ne se comprirent qu'avec difficulté. Le DSE n'était pas habitué au dialecte jordanien, pas plus que l'autre à la façon de parler typiquement mauritanienne. J'avais sur ce point un avantage sur l'un et l'autre : il existe peu de dialectes arabes que je ne comprends pas, car j'ai eu de nombreux amis issus de milieux culturels très variés.

– Il dit qu'il a besoin de carburant, traduisis-je au DSE, impatient de montrer à mon prédateur qui j'étais vraiment.

Je me saisis de mon sac, indiquant ainsi que j'étais prêt à embarquer, et [redacted] comprit que j'étais le « terroriste » rachitique qu'on l'avait envoyé chercher.

Le DSE lui tendit mon passeport et un dossier pas bien épais. Au sommet de l'escalier mobile se tenaient deux jeunes gens vêtus de tenues noires façon ninja, qui allaient me surveiller durant ce qui se révélerait comme le vol de onze heures le plus interminable de ma vie.

– Demandez-lui de ne pas me torturer, dis-je au DSE, parlant vite et de façon que le [redacted] ne comprenne pas mes paroles.

– C’est un type bien, j’aimerais qu’il soit bien traité ! dit le DES, restant vague.

– Nous allons bien nous occuper de lui, répondit le [redacted], de façon ambiguë.

Le DSE fit mine de me remettre de la nourriture pour le vol.

– Inutile, intervint le [redacted]. Nous avons ce qu’il faut à bord.

Ces propos me réconfortèrent, car j’appréciais la cuisine du Moyen-Orient.

Je m’installai sur le siège qui m’était réservé, après quoi le chef de l’équipe ordonna qu’on me fouille entièrement, tandis que l’avion roulait déjà sur le tarmac. Ils ne trouvèrent que mon Coran de poche, qu’ils me rendirent. On me banda les yeux et me boucha les oreilles, puis, une fois notre altitude de croisière atteinte, on me retira le bandeau afin de me permettre de manger. Malgré mes connaissances en matière d’outils de télécommunication, je fus saisi d’une réelle frayeur quand ils m’équipèrent du casque pour me boucher les oreilles. Sur le moment, je crus qu’il s’agissait d’un nouvel instrument américain conçu pour aspirer les informations du cerveau et les envoyer directement sur un ordinateur à des fins d’analyse. Je n’étais pas inquiet à l’idée de voir ces gens fouiller mon cerveau, je redoutais en revanche la douleur provoquée par les chocs électriques. C’était une réaction stupide, c’est vrai, mais on n’est plus soi-même, on redevient un enfant, quand on est sous l’emprise de la terreur.

L’avion était minuscule et très bruyant. Son autonomie n’excédant pas trois heures à trois heures et demie, des escales s’imposaient. Le DSE m’ayant précisé avant l’arrivée des Jordaniens à Nouakchott qu’ils se trouvaient à Chypre, j’imaginais que le retour s’effectuerait par le même trajet, de tels crimes nécessitant une coordination parfaite entre complices.

[redacted] m'offrit un repas. Ça avait l'air bon, seulement j'avais la gorge si sèche que j'eus l'impression d'avaler des pierres.

– Tu as déjà fini ? me demanda [redacted].

– Ça ira, [redacted], répondis-je.

Littéralement parlant, l'appellation d'[redacted] désigne celui qui a accompli le pèlerinage à La Mecque. Cependant, au Moyen-Orient, on appelle [redacted][16] tout inconnu à qui l'on souhaite s'adresser avec respect. En Jordanie, on appelle tous les détenus [redacted] afin de ne pas dévoiler leur nom.

– Mange, mange, profite de cette nourriture, me dit [redacted], cherchant à m'encourager à avaler quelque chose et à rester en vie.

– Merci, [redacted], mais je n'ai plus faim.

– Tu en es sûr ?

– Oui, [redacted], assurai-je.

[redacted] m'adressa alors le sourire le plus faux, le plus sardonique que j'aie jamais vu, exactement comme lorsqu'il était descendu de l'avion, à l'aéroport de Nouakchott.

Les gardes ramassèrent les restes du repas et redressèrent ma tablette. Ils étaient deux à me surveiller, l'un dans mon dos et l'autre à côté de moi. Le premier ne me quitta pas une seconde des yeux, je doute même qu'il ait seulement cillé. Il avait dû suivre un entraînement très poussé.

– J'ai failli craquer pendant mon entraînement, m'avoua plus tard un jeune soldat, dans ma cellule jordanienne. Pendant l'entraînement, on a pris un terroriste et on l'a occis. Certains ne l'ont pas supporté et ont éclaté en sanglots.

– Où est-ce que vous vous êtes entraîné ?

– Dans un pays arabe, mais je ne peux pas te dire lequel.

Le cœur au bord des lèvres, je fis de mon mieux pour faire comme si tout était normal, comme si je prenais ce type pour un héros.

– Ils veulent que nous soyons sans pitié avec les terroristes. Je suis capable d'en abattre un qui s'enfuit d'une seule balle ! se vanta-t-il.

– Oh, formidable ! Mais comment savez-vous que c'est un terroriste ? C'est peut-être un innocent ? dis-je pour tâter le terrain.

– Je m'en fiche. Si mon chef me dit que c'est un terroriste, c'en est un. Je ne suis pas autorisé à me fier à mon jugement personnel. Mon job consiste à exécuter les ordres.

Je me sentais déjà mal, dégoûté par la cruauté et l'horreur dans lesquelles mon peuple avait sombré. Mais là, je me trouvais pour de vrai face à un jeune homme formé pour tuer aveuglément les cibles qu'on lui désignait. Il disait la vérité, je le savais, car j'avais autrefois rencontré un ancien soldat algérien cherchant à obtenir l'asile politique en Allemagne, et il m'avait décrit la violence bestiale avec laquelle ils traitaient les islamistes.

– Lors d'une embuscade, nous avons capturé un adolescent de seize ans, m'avait-il confié. Sur la route de la prison, mon chef s'est arrêté, l'a fait descendre du camion et l'a abattu. Il ne voulait pas l'emprisonner, il voulait se venger.

Être soumis à une telle surveillance dans la cabine de l'avion m'étonnait, si l'on considérait que j'étais menotté et cerné par deux gardes, deux interrogateurs et deux pilotes. Satan[17] demanda au garde assis à côté de moi de lui céder sa place. Quand ce fut fait, il se mit à m'interroger :

– Comment tu t'appelles ?

– Mohamedou Ould Salahi.

– Quel est ton surnom ?

– Abou Musab.

– Tu en as d'autres ?

– Non, aucun.

– Tu en es sûr ?

– Oui, [redacted] !

Je n'avais pas l'habitude d'être interrogé par une personne originaire du Shâm, et je n'avais jamais entendu cet accent sonner de façon si effrayante. L'accent du Shâm est l'un des plus suaves de la langue arabe, mais l'accent de [redacted] n'était pas doux. Tout en lui respirait le mal : sa façon de se déplacer, de parler, de regarder, de manger, tout. Nous dûmes presque crier, le temps de ce court échange, en raison du hurlement des moteurs, et pourtant nous nous entendions à peine. J'ai horreur des petits avions. Chaque fois que je prends place à bord d'un tel engin, j'ai la sensation d'être perché sur l'aile d'un démon.

– Assez de questions pour le moment, décréta [redacted]. Nous reprendrons plus tard.

Merci à vous, moteurs vieillissants ! Je n'avais qu'une envie : ne plus voir ce type, au moins pour l'instant, en tout cas, car je savais qu'il me serait impossible de le fuir.

[redacted] l'avion se posa vers minuit GMT à Chypre. Nous trouvions-nous sur un aéroport commercial ou sur une base militaire ? Aucune idée. Quoi qu'il en soit, Chypre fait partie des paradis sur Terre que compte la Méditerranée.

Les interrogateurs et les deux pilotes enfilèrent leur veste et sortirent de l'avion, sans doute pour s'offrir une pause. Il avait apparemment plu, comme en attestait le sol humide et la légère bruine qui le caressait. Je jetais régulièrement un coup d'œil par le hublot embué. La brise trahissait la présence d'un hiver froid sur l'île. Je percevais également des bruits, ainsi que des chocs qui secouaient le petit avion, probablement dus à l'activité des véhicules chargés de faire le plein de kérosène. Je me laissai sombrer dans ma rêverie.

La police locale allait avoir des doutes à propos de cet appareil et, avec un peu de chance, le fouiller, songeai-je. J'étais content d'enfreindre la loi en me trouvant sans visa en transit dans ce pays. Je serais arrêté et emprisonné. Une fois en cellule, je réclamerais l'asile politique et resterais dans ce paradis. Les Jordaniens ne pourraient rien dire puisqu'ils étaient hors la loi en tentant de me faire passer en douce. Plus l'avion restait au sol, plus j'avais de chances d'être arrêté.

Comme je me trompais ! Et comme rêvasser pouvait être réconfortant ! C'était le seul moyen dont je disposais pour ignorer et oublier l'enfer dans lequel j'étais plongé. L'avion resta bel et bien longuement immobilisé, environ une heure, mais personne ne vint le fouiller. Je ne figurais pas sur la liste des passagers que les Jordaniens avaient remise aux autorités locales. Je crus même apercevoir des policiers en épais uniformes noirs approcher de l'appareil, malheureusement il leur était impossible de me voir. J'étais en effet coincé entre deux sièges et contraint de garder la tête baissée, si bien que je ressemblais à un petit sac. Peut-être n'était-ce qu'une illusion, peut-être ne crus-je les voir que parce que je voulais que la police vienne m'interpeller.

[redacted], son collègue et les pilotes remontèrent à bord – ces derniers échangèrent leurs places –, puis l'avion décolla. Le gros pilote était à présent assis devant [redacted] ; il était presque aussi large que grand. [redacted] entama une conversation avec lui. Sans en capter le détail, je devinai que ces deux hommes mûrs devisaient amicalement, ce qui était une bonne chose. [redacted] fut bientôt rattrapé par la fatigue, comme tout le monde, exception faite du jeune garde qui ne me quittait pas des yeux, sans jamais ciller.

– Garde la tête baissée ! m'ordonnait-il de temps à autre. Regarde par terre !

Règles que j'oubliais régulièrement. Certain de ne pas survivre aux tortures que l'on m'infligerait, j'avais le sentiment que ce vol serait mon dernier. Je pensais à tous les membres de ma famille, jusqu'à mes lointains neveux et nièces, ainsi qu'aux conjoints de mes frères et sœurs. Que cette vie est courte ! Tout est terminé en un clin d'œil.

Sous le faible éclairage, je passais mon temps à lire le Coran. Mon cœur battait si fort qu'il donnait l'impression de vouloir sortir par ma bouche. À peine conscient des lignes qui défilaient sous mes yeux, j'avalai deux ou trois cents pages sans même m'en rendre compte. J'étais préparé à la mort, toutefois jamais je n'avais imaginé qu'elle surviendrait ainsi. Que Dieu ait pitié de moi ! Personne ne meurt comme il l'a prévu, j'imagine. Nous autres êtres humains prenons tout en considération, à l'exception de la mort. Personne ou presque ne coche la date de sa mort sur un calendrier. Dieu avait-il réellement prévu que je meure en Jordanie, entre les mains d'individus comptant parmi les plus maléfiques de la planète ? Être tué par ces bandits ne me préoccupait pas tant que cela, finalement, car je me disais que leur cas serait indéfendable devant Dieu.

[redacted] vers 4 heures du matin GMT. Une ambiance faussement paisible s'était installée dans l'avion, entre Chypre et notre destination mystérieuse. Les bandits semblaient épuisés par le voyage aller, d'Amman à Nouakchott, ce qui était pour moi une bénédiction. L'avion perdit de nouveau de l'altitude, puis se posa, sans doute dans un pays arabe du Moyen-Orient, à en juger par l'écriture arabe que je crus apercevoir par le hublot lorsque je réussis à échapper une fraction de seconde à la surveillance de mon démon gardien pour lever la tête. Il faisait toujours nuit et le temps était visiblement clair et sec, sans aucun signe de l'hiver[18].

Cette fois, je n'espérais plus que la police vienne fouiller l'avion. En effet, les pays arabes ont l'habitude de comploter entre eux contre leurs propres citoyens. Quelle trahison ! Cela étant, toute information était la bienvenue. Je ne pensais plus à mon rêve éveillé. L'escale fut courte, même si la procédure fut identique à la précédente. [redacted] et ses deux pilotes firent une pause, les bruits que j'avais entendus à Chypre résonnèrent de nouveau quand on fit le plein de kérosène. L'avion décolla enfin pour Amman, en Jordanie, sa destination finale. Je ne crois pas que nous ayons fait d'autre escale, même si je perdis plusieurs fois connaissance avant notre arrivée.

Plus de quatre-vingt-dix pour cent des Jordaniens sont musulmans. Pour ces gens, comme pour tous les musulmans du Moyen-Orient, le jeûne observé durant le ramadan est l'acte religieux le plus important qui soit. Ceux qui l'enfreignent sont méprisés par la société, et nombreux sont ceux qui jeûnent en raison de la pression sociale, même s'ils ne sont pas croyants. En Mauritanie, on se montre plus tolérant vis-à-vis du jeûne, mais beaucoup moins concernant la prière.

– Prends ton petit déjeuner, me dit le garde.

J'avais dû m'assoupir un moment.

– Non, merci.

– C'est ta dernière chance d'avaler quelque chose avant le jeûne.

– Non, ça ira.

– Tu en es sûr ?

– Oui, [redacted].

Ils s'attaquèrent à leur petit déjeuner, mastiquant comme des vaches. Je les entendais malgré les bouchons dans mes oreilles. Je regardais fréquemment en direction des hublots, jusqu'au moment où j'aperçus les premières lueurs de l'aube.

– J’aimerais faire ma prière, [redacted], dis-je au garde.

Celui-ci s’entretint brièvement avec [redacted], qui lui ordonna de retirer un de mes bouchons d’oreilles.

– On ne peut pas prier ici, dit [redacted]. Une fois arrivés, nous prierons ensemble, toi et moi.

Ses paroles me réconfortèrent quelque peu. En effet, s’il priait, cela signifiait qu’il était croyant, et donc qu’il ne ferait pas de mal à un « frère de foi ». Il ne semblait pourtant pas connaître grand-chose de sa religion ; la prière doit être faite à des moments précis, du mieux possible, au moins dans son cœur. Nul ne doit la reporter, si ce n’est pour les raisons décrites dans les Saintes Écritures islamiques. Quoi qu’il en soit, la prière promise par Satan[19] ne se ferait jamais.

~~SECRET//NOFORN~~ 104 ~~PROTECTED~~

After that visits I never saw the ICRC for more than a year. They tried to see me but in vain. "You started to torture me, but you don't know how much I can take. You might end up killing me I said when [redacted] and [redacted] pulled me for interrogation, "We do recommand things, but we don't have the final decision" [redacted] said, "I just want to warn you, I am suffering by of the harsh conditions you expose me to. I already have sciatic nerve ~~crisis~~ attack. And torture will not make me more cooperative", "According to my experience, you will cooperate. We are stronger than you, and have more ressources" [redacted] said. [redacted] never wanted me to know his name, but he got busted, when mistakenly one of his alleague called him with his name. He doesn't know that I know his name, but well I do. [redacted] grew worse with every day passing by. He started to lay me out my case - He started with the story of [redacted], and me having recruit him for sep11 attack, "Why should he lie to us" [redacted] said, "I don't know". "All you have to say is, I don't remember, I don't know, I have done nothing. You think you are going to impress an American jury with these word. In the eyes of Americans, you are doomed. Just looking at you in orange suits, chains, being muslim, and Arabic is enough to convict you" [redacted] said "That is injust", "We know that you are criminal"

~~SECRET//NOFORN~~ ~~PROTECTED~~

1. Selon le témoignage de l'auteur devant l'ARB en 2005, il s'agit du samedi 29 septembre 2001. [ARB 18.]

2. Le Trarza est une région du sud de la Mauritanie, qui s'étend de la frontière sénégalaise, au nord, à la capitale. C'est également le nom d'un émirat précolonial situé dans cette même région. Les Cadres du Trarza est apparemment une organisation caritative.

3. Selon ses témoignages devant le CSRT, en 2004, et l'ARB, en 2005, l'auteur, après être rentré en Mauritanie en 2000, travailla en tant qu'informaticien, tout d'abord dans une entreprise de matériel médical, puis, à partir de juillet 2001 au sein d'Aman Pêche, à Nouakchott. « Cette entreprise était gérée par des gens de ma tribu, expliqua-t-il devant le CSRT. Ils m'ont proposé un meilleur salaire pour que je me joigne à eux. Ils souhaitaient se développer, et se servir de mes compétences. Comme ils ne savaient pas vraiment quoi faire de moi, au début, j'ai commencé par réorganiser les bureaux. Ils voulaient que je m'occupe de leurs nombreux appareils électroniques. J'étais tout juste en place et je venais à peine d'installer le courant quand le 11-Septembre est arrivé. Les Américains sont alors devenus fous et ont cherché à faire tomber des têtes. Et comme j'étais le cousin du bras droit d'Oussama ben Laden, ils se sont dit qu'il fallait m'attraper. » [CSRT 8 ; ARB 18.]

4. Il est manifestement question d'Abou Hafs. La récompense promise pour sa capture passa à 25 millions de dollars après les attentats du 11 septembre 2001. Voir note 48.

5. Lors de son témoignage devant l'ARB en 2005, l'auteur situa cet interrogatoire le 13 octobre 2001, supposant que les deux individus étaient des agents du FBI, même si « en tant qu'Américains, ils pouvaient être n'importe quoi ». L'interrogateur principal est accompagné d'un autre personnage qui « parlait correctement allemand, sans plus » et « doté d'un mauvais accent ». Cet individu sert d'interprète au cours de l'interrogatoire. [ARB 18.]

6. Ce Noumane est peut-être Noumane Ould Ahmed Ould Boullahy, dont le nom apparaît dans la note de bas de page du verdict positif du juge James Robertson, suite à la demande d'*habeas corpus* de l'auteur : « Le gouvernement affirme que Salahi a prêté serment à Oussama ben Laden, et ce à la même époque que Noumane Ould Ahmed Ould Boullahy, qui deviendrait ensuite garde du corps de Ben Laden. Il n'existe aucune preuve attestant que Salahi a entretenu une quelconque relation avec Boullahy. » Ce verdict est disponible sur :

https://www.aclu.org/files/assets/2010-4-9-Slahi-Order.pdf

7. « Houari » est ainsi orthographié dans le manuscrit. L'interrogateur fait peut-être référence à Mokhtar Haouari, coconspirateur du complot de l'an 2000 et condamné.

8. Le terme « *directeur général de la Sûreté nationale* * » est ici et quelques pages plus loin abrégé en DG, puis écrit en toutes lettres dans une autre note. La Sûreté nationale est l'appellation de la police nationale mauritanienne. Son directeur général est le premier policier du pays.

9. Soit P-DG dans le manuscrit.

10. Soit le mardi 20 novembre 2001.

11. Il devient évident quelques paragraphes plus loin que le premier membre de la famille cité ici est une tante.

12. Un des agents chargés de conduire l'auteur au poste de police l'a donc visiblement aidé à installer l'antenne la veille.

13. Il s'agit peut-être de l'inspecteur, auquel l'auteur fait allusion à plusieurs reprises au cours de cette scène.

14. En 2001, le directeur général de la Sûreté nationale était Ely Ould Mohamed Vall. Après avoir dirigé la police nationale sous le président Maaouiya Ould Taya, Vall s'empara du pouvoir le 3 août 2005, lors d'un coup d'État sanglant, alors qu'Ould Taya se trouvait à l'étranger.

15. Le surnom donné par l'auteur au chef de l'équipe jordanienne, qui le salue dans cette scène, semble être « Satan », sobriquet qui apparaît non censuré à deux reprises un peu plus loin. Le contexte laisse supposer que c'est sa moustache qui « devait tremper dans tout ce qu'il buvait ».

16. Le contexte laisse supposer que l'auteur évoque ici le terme honorifique « Hadji ».

17. Le terme « Satan » n'est ici pas censuré dans le manuscrit.

18. L'auteur ayant indiqué que l'avion a décollé de Nouakchott dans la soirée du 28 novembre 2001, nous sommes à présent le 29, peu avant l'aube.

19. Une fois encore, Satan n'est ici pas censuré sur le manuscrit.

Chapitre 4

Jordanie

29 novembre 2001-19 juillet 2002

L'hospitalité de mes frères arabes… Le jeu du chat et de la souris : la Croix-Rouge contre le service de renseignement jordanien… La bonne nouvelle : j'ai prétendument tenté d'assassiner le président mauritanien… Le centre de remise en forme : ce que je sais me tue… Une justice injuste

[redacted], vers 7 heures du matin, heure locale[1].

Le petit avion se fraya maladroitement un chemin à travers le ciel nuageux et froid d'Amman, puis se posa et enfin s'immobilisa. Nous étions tous impatients d'en sortir, moi compris.

– Debout, me lança un garde, retirant les menottes métalliques qui m'avaient marqué les poignets.

Ils sont plutôt amicaux, me dis-je, soulagé. *Ils voulaient simplement s'assurer que tu ne fasses rien de stupide pendant le vol. Maintenant que nous sommes arrivés, ils n'ont plus besoin de t'entraver les mains ni de te boucher les oreilles*. J'allais tomber de haut ! Ils ne me libérèrent les mains que pour de nouveau les attacher, cette fois dans mon dos,

puis ils me mirent un plus gros casque antibruit sur les oreilles et me couvrirent la tête d'un sac. Mon cœur se mit à battre la chamade, ce qui fit s'élever ma tension et m'aida à me tenir debout. Je me mis à murmurer mes prières. C'était la première fois que j'étais traité de la sorte. J'étais si maigre – je n'avais presque rien avalé depuis au moins une semaine – que mon pantalon commença à glisser sur mes cuisses.

Deux nouveaux gardes énergiques me traînèrent hors de la cabine. Je me tordis le pied au sommet de l'escalier mobile, car je ne voyais rien et ces stupides individus ne disaient pas un mot pour me guider. Je chutai en avant, mais l'un d'eux me rattrapa avant que je m'effondre sur les marches.

– Attention ! leur cria [redacted], mon futur interrogateur, dont je reconnaîtrais la voix plus tard, quand il viendrait me poser des questions.

Je ne sus que j'en avais terminé avec les marches que lorsque mon pied toucha le sol. Je fus alors happé par un vent d'hiver glacial. Mes vêtements n'étaient pas conçus pour de telles conditions météorologiques. Je portais les vêtements minables *made-in*-pays-pauvre que m'avaient donnés les autorités mauritaniennes.

Un garde m'aida sans un mot à grimper dans le fourgon garé à moins d'un mètre de l'escalier mobile. Je me retrouvai coincé entre les deux gardes, sur la banquette arrière, puis l'on se mit en route. Le moteur ne faisait pas beaucoup de bruit et il faisait bon dans le véhicule, ce qui me mit du baume au cœur. Le chauffeur alluma par erreur la radio ; une voix féminine me parvint et me frappa par son accent shâm et son ton endormi. La ville s'éveillait lentement mais sûrement d'une longue et froide nuit. Le chauffeur conduisait brusquement, accélérant et freinant de manière très soudaine. Quel chauffard ! Il avait sans doute été embauché parce qu'il était idiot.

J'étais en permanence ballotté d'avant en arrière, comme un mannequin de *crash test* automobile.

J'entendais beaucoup de Klaxons, nous étions en pleine heure de pointe du matin. Je m'imaginai à ce moment de la journée, chez moi, prêt à travailler, profitant de ce nouveau jour et de la brise océanique matinale par la vitre ouverte, déposant mes neveux à l'école. C'est toujours quand on pense que la vie vous sourit qu'elle vous trahit.

Après quarante ou quarante-cinq minutes de trajet douloureux, le fourgon prit un virage serré, franchit un portail et s'immobilisa, après quoi les gardes m'en firent sortir. Le vent me fit trembler de froid, heureusement très peu de temps, puisqu'on me fit entrer dans un bâtiment, avant de m'abandonner près d'un radiateur. Même avec les yeux fermés, je devinai qu'il ressemblait à ceux que j'avais connus en Allemagne. Les gardiens de la prison m'apprendraient plus tard que le bâtiment avait été construit par une société suédoise.

– Ne bouge pas ! me lança un de mes gardes, avant qu'ils sortent tous deux de la pièce.

Je restai immobile, bien qu'ayant toutes les peines du monde à rester debout et souffrant affreusement du dos. On me laissa ainsi quinze ou vingt minutes. Soudain, [redacted] m'agrippa par l'arrière du col, si violemment que je fus près d'étouffer. Il me poussa brusquement vers un escalier – je me trouvais alors sans doute au rez-de-chaussée – et me fit grimper au premier étage.

La légende veut que les Arabes figurent parmi les gens les plus hospitaliers de la planète. Nos amis comme nos ennemis s'accordent sur ce point. J'allais quant à moi expérimenter entre ces murs une hospitalité d'un tout autre genre. [redacted] me poussa dans une pièce relativement exiguë pourvue d'un bureau et de deux chaises. Un autre type me faisait face, installé au bureau.

Je le baptisai [redacted] dès que mes yeux se posèrent sur lui. C'était un [redacted]. À l'image des gardes, il était vêtu [redacted] et coiffé en brosse[2]. On devinait, d'après l'absence totale d'humanité sur son visage, qu'il faisait ce boulot depuis un certain temps. Il se haïssait plus que quiconque ne le haïrait jamais.

Mes yeux se posèrent en premier lieu sur deux portraits fixés au mur, celui du roi actuel, Abdallah, et celui de feu son père, Hussein. De tels clichés sont des preuves de dictature dans les pays non civilisés. Jamais je n'ai vu quelqu'un brandir la photo du chancelier, en Allemagne ; je ne voyais son visage qu'en regardant le journal télévisé, ou sur des affiches placardées en ville, en période d'élection, parmi celles de tout un tas d'autres candidats. Peut-être est-ce une erreur de ma part, mais je me méfie de toute personne qui suspend dans son bureau le portrait de son président, tout comme je suis incapable d'accorder ma confiance à un chef d'État élu avec plus de quatre-vingts pour cent des voix. C'est tout simplement ridicule. Sur l'autre mur était fixée une immense horloge, qui indiquait 7 h 30.

– Déshabille-toi ! m'ordonna [redacted].

J'obtempérai mais conservai tout de même mon slip, que je ne comptais pas céder sans me battre, même si la lutte promettait de tourner court. [redacted] se contenta de me tendre un uniforme bleu clair propre. D'un point de vue matériel, les Jordaniens sont nettement plus avancés et mieux organisés que les Mauritaniens. Dans cette prison, tout était simple mais impeccable. C'était la première fois de ma vie que j'enfilais une tenue

de prisonnier. Les détenus ne portent pas d'uniforme en Mauritanie, non pas parce c'est un pays démocratique, mais sans doute parce que les autorités sont trop fainéantes et corrompues. L'uniforme est le signe des pays arriérés ou communistes. Les États-Unis sont le seul pays soi-disant « démocratique » à avoir conservé cette habitude de faire enfiler des tenues spécifiques à ses prisonniers. Les Jordaniens ont adopté une méthode cent pour cent américaine pour leur système carcéral.

Le jeune homme assis face à moi était assez gros et se comportait comme un employé de bureau. Un affreux employé de bureau.

– Votre nom ? Et votre adresse à Amman ?

– Je ne suis pas d'Amman.

– Vous sortez d'où, alors ?

– Je suis mauritanien.

– Non, je vous demande où vous habitez ici, en Jordanie.

– Nulle part !

– On vous a arrêté alors que vous étiez en transit à l'aéroport ?

– Non, Hadji[3] est venu me chercher dans mon pays pour m'interroger ici. Il me reconduira chez moi dans deux jours.

Je tenais à minimiser la situation autant que possible. Je ne faisais d'ailleurs que répéter ce que l'on m'avait dit, même si j'avais à présent le sentiment qu'on m'avait menti, qu'on m'avait trahi.

– Comment s'écrit votre nom ?

Je lui épelai mon nom en entier. Ce type ne semblait pas avoir fréquenté l'école. Tenant son crayon comme une baguette chinoise, il ne cessait de remplir des formulaires les uns après les autres, en les jetant à la poubelle chaque fois qu'il en commençait un nouveau.

– Qu'est-ce que vous avez fait ?

– Mais rien !

Les deux hommes s'esclaffèrent.

– Mais bien sûr ! Vous n'avez rien fait mais vous êtes ici !

Quel crime fallait-il que j'avoue pour les satisfaire ? Je me présentai comme un témoin venu de Mauritanie dans le but de fournir des renseignements sur mes amis.

– [redacted] m'a dit qu'il avait besoin de mon aide, précisai-je, avant de me dire que c'était une réponse idiote.

Si j'avais voulu donner des informations de mon plein gré, j'aurais pu le faire en Mauritanie. Je ne fus pas cru, de toute façon. Quel criminel reconnaîtrait volontiers son crime ? Je me sentis humilié à cause de ce récit aussi étrange qu'invraisemblable.

Vu le chaos bureaucratique qui régnait, le commandant de la prison prit les choses en main. Il me délesta de mon portefeuille et recopia les informations indiquées sur ma carte d'identité. Cet officier à l'air sérieux devait approcher de la quarantaine. Les cheveux blonds et de type caucasien, il était doté d'un visage sec et avait de toute évidence épousé la cause. Durant tout mon séjour à la maison d'arrêt et d'interrogatoire Dar al-Tawfik wa Tahqiq[4], je le verrais très souvent travailler jour et nuit, et même dormir à la prison. La plupart des gardiens font de même. Ils travaillent [redacted].

[redacted] sortait rarement du bâtiment. Je le surprendrais plusieurs fois en train de tenter de m'espionner discrètement par le trou de la porte me servant de poubelle[5]. [redacted] était [redacted] dans ce qu'ils appellent la *Al-Jaish al-Arabi*, soit la Légion arabe. Quelle mascarade ! Si ce type était censé nous protéger, nous autres les Arabes, alors nous étions fichus ! Comme le dit le proverbe arabe : « Son protecteur est son agresseur. »

– Pourquoi vous appelle-t-on la Légion arabe ? demanderais-je plus tard à l'un de mes gardiens.

– Parce que nous sommes censés protéger l'ensemble du monde arabe, me répondrait-il.

– Oh, formidable, ajouterais-je alors, songeant que tout irait bien pour nous si ces gens nous protégeaient d'eux-mêmes.

La procédure d'enregistrement terminée, [redacted] me menotta dans le dos et me banda les yeux, puis il m'agrippa comme précédemment par l'arrière du col. Nous entrâmes dans un ascenseur, que je sentis monter, jusqu'au troisième étage, me sembla-t-il. [redacted] me guida dans un couloir, jusqu'à une lourde porte métallique, que nous atteignîmes après avoir pris deux virages. [redacted] retira mes menottes et mon bandeau.

Portant mon regard aussi loin que possible, c'est-à-dire jusqu'au mur opposé, qui se dressait à moins de trois mètres de moi, j'aperçus une lucarne si minuscule et percée si haut qu'il était impossible pour les détenus de regarder dehors. Je me hisserais jusque-là plus tard, pour ne découvrir que le mur d'enceinte circulaire de la prison. Avoir adopté cette forme était ingénieux car, si un prisonnier réussissait à sauter par une fenêtre, il se retrouvait dans une immense arène dominée par des parois de béton s'élevant à une bonne dizaine de mètres. Morne mais propre, la pièce dans laquelle j'avais atterri était pourvue d'un lit en bois, d'une vieille couverture et d'un drap pas bien grand. Et c'était tout. La porte se referma bruyamment derrière [redacted], me laissant seul, aussi épuisé qu'effrayé. Quel monde stupéfiant ! Visiter d'autres pays m'avait toujours plu, mais pas de cette façon.

Après avoir procédé à ma toilette rituelle, je tentai de prier debout. Incapable de tenir longtemps, je finis par m'asseoir. Quand j'en eus terminé, je m'effondrai sur le lit et ne tardai pas à m'endormir. Ce sommeil fut une torture ; dès que je fermais les yeux, les amis à propos desquels on risquait de me poser des questions investissaient mon esprit et me parlaient, provoquant en moi de vives terreurs. Je me réveillai à de nombreuses reprises, chuchotant leurs noms. J'étais perdant dans tous les cas. En restant éveillé, j'étais mort de fatigue, tandis que si je m'endormais j'étais happé par des cauchemars qui me faisaient hurler.

Vers 16 h 30, le gardien qui me surveillait me réveilla pour le repas. Ceux-ci étaient servis depuis un chariot qui parcourait le couloir, passant d'une cellule à l'autre. Les détenus étaient autorisés à conserver une tasse, pour le thé et le jus de fruits. Quand, un peu plus tard, le cuistot passa récupérer mon assiette, comme il le faisait pour tout le monde, il constata que j'avais à peine touché à son contenu.

– Tu as fini ?

La nourriture servie était à mon goût, malheureusement ma gorge m'avait encore trahi. La dépression et l'angoisse qui m'assaillaient étaient tout simplement trop fortes.

– Oui, merci.

– Bon, si tu le dis.

Le cuisinier se saisit d'un geste vif de mon assiette et s'éloigna avec son chariot. La prison a ceci de différent avec la maison que si vous ne mangez pas, cela ne dérange personne. À la maison, vos parents et votre femme feront tout pour vous convaincre d'avaler quelque chose. « Encore un peu, mon chéri. Tu veux que je te prépare autre chose ? S'il te plaît, pour me faire plaisir. Pourquoi ne me dis-tu pas ce dont tu as envie ? » Cependant, on ne mange

généralement pas plus dans un cas que dans l'autre, en prison parce qu'on a une fichue trouille, et chez soi parce qu'on est gâté. Il en va de même quand on est malade. Je me souviens d'un moment très amusant de ce point de vue, alors que j'avais très mal à la tête ou au ventre.

– J'ai très mal ! me plaignis-je. Pourrais-je avoir des médicaments, s'il vous plaît ?

– Va te faire foutre, pleurnicheur ! me lança le gardien.

Cette repartie me fit m'esclaffer, car elle me rappela combien ma famille avait tendance à réagir excessivement quand j'étais malade.

Après avoir rendu mon assiette, je me rendormis. Je revis aussitôt en rêve les miens, qui venaient me secourir. Je ne cessais de leur dire que ce n'était qu'un rêve, pourtant ils insistaient : « Non, c'est pour de vrai, tu es à la maison ! » Quelle déception cruelle quand je m'éveillai et constatai que je me trouvais dans cette cellule faiblement éclairée ! Ce songe me terrifia des jours durant. « Je vous avais dit que ce n'était qu'un rêve ! Ne me lâchez pas, ne me laissez pas disparaître ! », répétais-je. Personne ne pouvait me retenir, hélas. La réalité était la suivante : j'étais secrètement détenu dans une prison jordanienne, et ma famille n'avait aucun moyen de le savoir. Dieu merci, ce rêve finit par s'estomper, même s'il m'arriva encore de temps à autre de me réveiller en pleurs, après avoir rêvé que je serrais dans mes bras ma plus jeune sœur adorée.

La première nuit est la pire ; si on y survit, c'est qu'on survivra probablement au reste. Le ramadan étant encore en cours, on nous servit deux repas, le premier au coucher du soleil, puis le second juste avant les premières lueurs du jour. Le cuistot me réveilla donc à l'aube et déposa le *sahur*, nom donné à ce repas très matinal qui marque le début du jeûne. À la maison, c'est plus qu'un simple repas, l'atmosphère a une grande importance. Ma sœur aînée réveille tout

le monde, puis nous nous asseyons tous ensemble pour siroter du thé chaud et profiter de la compagnie de chacun. *Je te promets que je ne me plaindrai plus jamais de ta cuisine, maman…*

Je ne m'étais toujours pas calé sur l'heure jordanienne. Je n'avais pas le droit de connaître la date ni l'heure. Plus tard, je me ferais des amis parmi les gardiens, qui me donneraient souvent l'heure, mais ce matin-là je ne pus qu'émettre des hypothèses. Il devait être près de 4 h 30, ce qui signifiait qu'il était 1 h 30 chez moi. *Que fait ma famille en ce moment ? Sait-elle où je suis*[6] *? Dieu le lui dira-t-Il ? Reverrai-je les miens un jour ? Allah seul le sait !* Mes chances semblaient très faibles. Je n'avalai pas grand-chose, et d'ailleurs ce repas n'était pas très consistant – un pain pita, du lait battu et de petits morceaux de concombre –, néanmoins je mangeai davantage que la veille au soir. Je passais mon temps à lire le Coran, sous la faible lumière. J'étais incapable d'en réciter des versets, car mon cerveau ne fonctionnait plus correctement. Quand je crus l'aube venue, je me mis à prier. Dès que j'eus terminé, j'entendis le muezzin entonner l'*adhan*. Sa voix de paradis, endormie et rauque à la fois, qui semblait s'évanouir dans les airs, éveilla en moi toutes sortes d'émotions. Comment tous ces croyants s'adonnant à la prière pouvaient-ils accepter que l'un des leurs soit enfermé dans les ténèbres de la maison d'arrêt et d'interrogatoire [redacted][7] ?

Il y a en fait deux *adhans*, le premier pour réveiller les gens et leur dire d'avaler le dernier repas de la nuit, le suivant pour leur dire d'arrêter de manger et d'aller prier. Ils se ressemblent beaucoup, ne se différenciant que par le fait que le *muezzin* dit : « Mieux vaut prier que dormir » dans le second. Je refis mes prières, puis regagnai mon lit, hésitant entre être terrifié éveillé ou endormi. Je ne cessais de passer de l'un à l'autre état, tel un ivrogne.

La deuxième journée s'écoula sans événement notable. Mon appétit n'évolua pas. Un gardien me donna un livre, que je n'appréciai guère car il décrivait les différences philosophiques entre toutes sortes de religions. J'aurais plutôt eu besoin d'un ouvrage m'offrant du réconfort. J'aurais aussi voulu un peu plus de paix dans ce monde. J'oscillai entre sommeil et veille quand, vers 23 heures, j'entendis les gardiens crier [redacted] puis ouvrir la porte de ma cellule.

– Dépêche-toi !

Un temps figé et les pieds engourdis, je finis par bondir de mon lit – grâce à mon cœur battant à tout rompre – et obéir. On me menotta les mains dans le dos et je fus poussé vers l'inconnu. Comme on m'avait également bandé les yeux, j'eus tout le loisir de réfléchir à ma destination, même si l'un des gardiens marchait très vite. J'entrai dans une pièce bien chauffée. On a besoin de chaleur quand on a peur.

On me retira les menottes et le bandeau. Je découvris une énorme machine bleue, similaire à celles qu'on trouve dans les aéroports pour scanner les bagages, ainsi que divers instruments destinés à mesurer la taille et le poids. Quel soulagement ! Ils poursuivaient simplement la procédure d'enregistrement de mes données, telles que les empreintes digitales, la taille et le poids. Bien que sachant qu'il me serait impossible d'esquiver l'interrogatoire, je voulais autant en finir au plus vite que je le redoutais. Je ne sais pas comment l'expliquer, ça n'a peut-être aucun sens, j'essaie simplement de décrire au mieux mes émotions du moment.

Une nouvelle journée s'écoula, sans aucun changement par rapport à la veille, si ce n'était que j'avais obtenu un renseignement capital, à savoir mon numéro de cellule, le [redacted]. Après l'*iftar*, le repas de fin de jeûne, les gardiens criaient un numéro, une

porte s'ouvrait bruyamment, puis on entendait les pas d'un détenu qu'on menait ailleurs, sans doute pour être interrogé. Je crus au moins cent fois les entendre énoncer le numéro de ma cellule. Après chaque appel, je me rendais aux toilettes pour procéder à ma toilette rituelle. J'étais complètement paranoïaque. Enfin, vers 22 heures, le samedi, un gardien cria vraiment le numéro [redacted][8]. Je fis un rapide tour aux toilettes. C'était sans doute inutile, puisque je n'avais rien bu et déjà uriné près d'un litre, pourtant je ressentais une envie pressante. Qu'allais-je donc faire jaillir ? Du sang ?

– Dépêche-toi, on n'a pas le temps, me lança le gardien, qui se tenait près de la porte métallique ouverte.

Plus tard, j'appris [redacted]. Le sergent me menotta et me banda les yeux, puis il me poussa devant lui. Nous prîmes l'ascenseur et descendîmes d'un étage. Après deux virages, nous entrâmes dans un nouveau domaine ; une porte s'ouvrit et je descendis une marche. Je fus frappé par une odeur de fumée de cigarette. Je me trouvais dans la zone réservée aux interrogatoires, où les gens fumaient sans cesse, comme des vieilles locomotives. Sentir des odeurs de fumée s'accumuler au point de gommer toutes les senteurs d'un bâtiment est vraiment écœurant.

Un calme étonnant régnait en ces lieux. Mon gardien m'abandonna contre un mur et s'en alla.

– Qui as-tu envoyé en Tchétchénie ? aboya en anglais [redacted], sur un détenu.

– J'ai envoyé personne, répondit le prisonnier, dans un arabe maladroit teinté d'un accent turc à couper au couteau.

Je devinai instantanément qu'il s'agissait d'une comédie qui m'était destinée.

– Menteur ! hurla [redacted].

– Je mens pas ! répliqua le type, en arabe, même si [redacted] s'exprimait toujours dans son anglais approximatif.

– Je me fiche que tu possèdes un passeport allemand ou américain, tu vas me dire la vérité !

Ils jouaient à la perfection. Tout cela était censé me terrifier davantage. Et cela fonctionna, même si j'avais repéré la mascarade.

– Salut, [redacted], dit [redacted].

– Salut, répondis-je, frappé de plein fouet par son haleine.

J'étais si effrayé que je n'avais pas saisi ce qu'il disait.

– Donc, tu t'appelles bien [redacted], déduisit-il.

– Non !

– Tu viens pourtant de répondre, quand je t'ai appelé [redacted].

Je lui tus la vérité, estimant idiot d'avouer que ma peur m'avait empêché de comprendre le nom dont il m'avait affublé.

– Nous sommes tous des [redacted], si vous y réfléchissez, répondis-je avec raison.

« [redacted] » veut dire « serviteur de Dieu », en arabe[9]. En fait, je savais pourquoi [redacted] m'avait ainsi nommé. À mon arrivée à Montréal, au Canada, le 26 novembre 1999, mon ami [redacted] m'avait présenté à [redacted], son colocataire, par mon prénom. Plus tard, j'avais fait la connaissance d'un autre [redacted], que j'avais croisé lors de ma visite précédente, un an auparavant. Il m'avait alors

appelé [redacted]. J'avais répondu sans rien dire, estimant qu'il aurait été impoli de le corriger. Depuis lors, [redacted] m'appelait [redacted], et je trouvais ça plutôt sympa. Je ne cherchais pas à tromper [redacted] ; il avait les clés de notre boîte aux lettres commune et ramassait toujours mon courrier, sur lequel figurait évidemment mon véritable prénom.

Voilà toute l'histoire de ce surnom. Les Américains avaient de toute évidence chargé les Jordaniens d'enquêter sur les raisons qui m'avaient poussé à me faire appeler [redacted] au Canada. Ces derniers connaissant mieux la musique que les Américains, ils éludèrent totalement cet aspect de l'interrogatoire.

– Tu sais où tu es ? me demanda [redacted].

– En Jordanie, répondis-je.

Il fut incapable de masquer sa surprise. Je n'aurais pas dû être informé de ma destination, mais l'interrogateur mauritanien devait être tellement furieux qu'il n'avait pas suivi les directives des Américains. Selon le plan initial, je devais être conduit de Mauritanie en Jordanie les yeux bandés, sans être tenu au courant de ma destination, cela afin d'instiller autant de terreur que possible en moi, pour mieux me briser. Dès que j'eus répondu à sa question, [redacted] comprit que cette partie de sa stratégie était fichue. Il me retira aussitôt mon bandeau et me fit entrer dans la salle d'interrogatoire.

C'était une petite pièce d'environ deux mètres cinquante sur trois, où étaient disposées une table antique et trois chaises usées. [redacted] était [redacted]. [redacted], son adjoint, était [redacted]

[redacted]. Il était visiblement le genre de type prêt à faire n'importe quel sale boulot. Il avait également l'air [redacted]. Les observant à tour de rôle, je me posai des questions sur ces types[10]. Tout le problème terroriste est né de l'agression de civils palestiniens par Israël et du fait que les États-Unis soutiennent le gouvernement israélien et ses actes délictueux. L'invasion de la Palestine par les Israéliens, sous le feu de l'artillerie britannique, provoqua une migration massive des locaux. Nombre d'entre eux échouèrent dans les pays voisins, la Jordanie se voyant attribuer la part du lion. En effet, plus de cinquante pour cent des Jordaniens sont d'origine palestinienne. À mes yeux, ces interrogateurs n'étaient pas à leur place ; il me semblait illogique que des Palestiniens travaillent pour le compte des Américains, avec pour objectif de vaincre ceux qui étaient censés les aider. Ces deux hommes, face à moi, n'avaient pas de valeurs morales et n'accordaient aucun prix à la vie humaine. Je me trouvais coincé entre deux camps prétendument adverses, qui me considéraient tous deux comme un ennemi. Ces adversaires historiques s'étaient alliés pour me rôtir. C'était à la fois absurde et amusant.

[redacted] tenait un rôle essentiel au sein de la guerre américaine contre le terrorisme. Il était chargé d'interroger les individus enlevés que les Américains remettaient aux Jordaniens, et de les attribuer aux différents membres de son équipe. Il se rendait également personnellement à GTMO, pour y interroger des détenus au nom des États-Unis[11].

[redacted] ouvrit une chemise de taille moyenne, qui se révéla être un dossier sur moi remis aux Jordaniens par les Américains, puis il se mit à me poser diverses questions sans aucun lien entre elles. C'était la première fois que j'expérimentais cette technique, dont l'objectif était de pousser un menteur à

rapidement se contredire. [redacted] n'avait à l'évidence pas été suffisamment briefé sur mon cas et les interrogatoires que j'avais subis par le passé. Que je mente ou dise la vérité n'aurait pas changé grand-chose. J'avais en effet entendu tant de fois les mêmes questions, posées par différentes agences de divers pays, que, si j'avais menti, j'aurais été capable de recommencer éternellement, ayant eu largement assez de temps pour peaufiner mes mensonges. Mais je ne lui mentis pas, et il ne douta pas de ma franchise.

Il me montra d'abord une photo de [redacted], qu'il avait interrogé plus tôt.

– Si tu me donnes des informations sur ce type, je referme ton dossier et je te renvoie chez toi, me promit-il.

Il mentait, évidemment.

– Je ne le connais pas, répondis-je en toute franchise, après avoir examiné le cliché.

Je suis sûr qu'on avait posé la même question à cet homme, à propos de moi, et qu'il avait répondu la même chose, car il était impossible qu'il me connaisse.

Assis à la gauche [redacted], [redacted] notait mes réponses.

– Tu bois du thé ? me demanda [redacted].

– Oui, j'aime bien ça, répondis-je.

[redacted] ordonna à l'employé chargé des boissons de m'en apporter. Je me retrouvai vite avec une grande tasse de thé bien chaud. La caféine se mêlant à mon sang, je me sentis réconforté et gagné par une certaine excitation. Ces interrogateurs connaissaient leur boulot.

– Sais-tu que [redacted] a demandé [redacted] ?

On m'avait posé des questions sur [redacted] au moins mille fois, et j'avais toujours tout tenté pour convaincre mes interrogateurs que je ne connaissais pas ce type. Quand on ne connaît pas quelqu'un, on ne le connaît pas, et on ne peut rien y faire[12]. On aura beau vous torturer, nul n'obtiendra de vous la moindre information exploitable. Malheureusement, les Américains ne me croyaient pas quand je disais ne pas connaître cet individu, et ils voulaient que les Jordaniens me forcent à l'admettre.

– Non, je ne le connais pas, répétai-je.

– Je jure sur la tête d'Allah que tu le connais ! cria-t-il.

– Ne jurez pas, lui dis-je, même si je savais que pour lui, prononcer le nom de Dieu était aussi dépourvu de signification que d'avaler une gorgée de café.

– Vous pensez que je vous mens ? dis-je, tandis qu'il jurait de plus belle.

– Non, je pense que tu as oublié.

C'était finement exprimé. Les Jordaniens avaient les mains liées, car les Américains ne leur avaient pas fourni la plus petite preuve. Les Jordaniens pratiquent la torture au quotidien, certes, mais à condition d'avoir des doutes raisonnables. Ils ne se jettent pas sur le premier venu pour le faire souffrir.

– Je vais te donner un stylo et une feuille, dit-il. Je veux que tu écrives ton CV, ainsi que le nom de tous tes amis.

Sur ces mots, il déclara la session terminée et demanda au gardien de me raccompagner dans ma cellule.

Le pire était passé. En tout cas, c'était ce que je pensais. Les gardiens se montrèrent presque amicaux quand ils me menottèrent et me bandèrent les yeux. Les gardiens de prison ont tous un point commun, qu'ils soient américains, mauritaniens ou jordaniens : ils

reflètent l'attitude des interrogateurs. Si ces derniers sont satisfaits, alors les gardiens le sont. Et inversement.

Ceux qui m'escortaient prirent la liberté de me parler :

– Tu viens d'où ?

– De Mauritanie.

– Et que fais-tu en Jordanie ?

– Mon pays m'a livré au vôtre.

– Tu plaisantes ?

– Non, je suis sérieux.

– Tes dirigeants sont vraiment des enfoirés.

Dans cette prison jordanienne, tout comme en Mauritanie, et plus tard à GTMO, il était rigoureusement interdit aux gardiens de communiquer avec les détenus, règle qui n'était à peu près jamais respectée.

– Tu crèves de faim, mec, me dit l'un de ceux qui me raccompagnaient. Pourquoi tu n'avales pas quelque chose ?

Il avait raison. En considérant mes os saillants, n'importe qui pouvait déduire que mon état de santé était inquiétant.

– Je ne mangerai que si je rentre chez moi, expliquai-je. La nourriture de la prison ne m'intéresse pas. Je ne veux que celle de ma mère.

– Tu sortiras, si Dieu le veut, mais pour le moment il faut que tu te nourrisses.

Sans vouloir dire du bien de cet homme – son job reflétait suffisamment sa personnalité –, il estimait que son pays était injuste. Le moindre petit mot de réconfort était le bienvenu, et il s'était jusque-là bien comporté à mon égard de ce point de vue. D'autres gardiens nous rejoignirent dans le couloir et lui demandèrent d'où je venais.

Enfin, ils ouvrirent la porte de [redacted]. J'eus la sensation qu'on m'ôtait un poids des épaules.

On me renverra chez moi d'ici quelques jours, songeai-je. *Le DSE avait vu juste*. Les Jordaniens étaient aussi perplexes que moi à propos du dossier transmis par les Américains. Ces derniers ne leur avaient manifestement fourni aucun élément tangible pour les aider à accomplir leur sale boulot. Ma terreur, si douloureuse, se calma peu à peu, et l'appétit me revint.

« Je-te-surveille », cet individu sournois, apparut de l'autre côté du trou qui me servait de poubelle et me donna une trentaine de feuillets numérotés. La coordination entre interrogateurs et gardiens était parfaite. Je me mis aussitôt à écrire les deux choses qu'on m'avait réclamées. [redacted] m'avait demandé de coucher sur le papier les noms de tous mes amis, mais c'était ridicule : mes connaissances étaient si nombreuses qu'elles ne tiendraient que dans un épais cahier. Je m'en tins à une liste de mes amis les plus proches et à un CV classique. Le tout me prit une dizaine de pages. Pour la première fois, je dormis relativement bien cette nuit-là.

Le lendemain ou le surlendemain, [redacted] ramassa les feuillets que j'avais remplis, ainsi que les autres, restés vierges, et les compta avec soin.

– Tu n'as rien d'autre à écrire ?

– Non, monsieur !

[redacted] avait travaillé jour et nuit, sans rien faire d'autre que surveiller les détenus par les trous de poubelle. La plupart du temps, je n'avais même pas conscience de sa présence. Un jour, il me surprit en train de plaisanter avec un gardien. Il me fit aussitôt conduire en salle d'interrogatoire et me

demanda de quoi nous parlions. Quant au gardien, il disparut et je ne le revis plus jamais.

– Rassemble tes affaires, m'ordonna un gardien en me réveillant, un matin.

J'attrapai ma couverture, mon Coran et mon unique livre emprunté à la bibliothèque. J'étais tellement heureux, car je croyais qu'on me renvoyait chez moi.

Le gardien me demanda de tenir mes affaires et me banda les yeux. Au lieu de revoir mon pays, je me retrouvai enfermé dans la cave, [redacted]. La cellule était sale et visiblement abandonnée depuis longtemps. Voulant encore croire aux bonnes intentions de mes geôliers, je me dis qu'il s'agissait d'une cellule de transfert réservée aux détenus sur le point d'être libérés. J'étais si épuisé et il faisait si froid dans ce cachot que je m'endormis.

On me servit l'*iftar* vers 16 h 30. Je revins peu à peu à la vie. Je repérai, punaisé sur la porte, un vieux bout de papier détaillant les règles de la prison. Les gardiens avaient oublié de l'arracher. Je n'étais pas censé lire ces règles, mais personne n'est parfait, et c'était l'occasion d'apprendre quelque chose. Ce document disait, entre autres, les choses suivantes : 1/ Les détenus n'ont le droit de fumer que s'ils coopèrent. 2/ Parler aux gardiens est interdit. 3/ La Croix-Rouge inspecte la prison tous les quatorze jours. 4/ Il est interdit d'évoquer sa situation politique devant la Croix-Rouge. Cette découverte me ravit : j'allais enfin pouvoir envoyer des lettres à ma famille. Je n'avais hélas pas deviné le point essentiel. On m'avait temporairement déplacé dans cette cave, afin de me cacher, pour que la Croix-Rouge ignore mon existence. Ce jeu du chat et de la souris allait se poursuivre huit mois durant, soit la totalité de mon séjour en Jordanie.

Tous les quatorze jours, on me faisait systématiquement déménager à la cave, où je restais deux jours avant d'être reconduit dans ma cellule. Quand je compris la manœuvre, je demandai sans détour à mon interrogateur [redacted] de rencontrer quelqu'un de la Croix-Rouge.

– Il n'y a pas de Croix-Rouge ici, me mentit-il. Tu es dans une prison militaire.

– J'ai vu le règlement, protestai-je. Vous me cachez tous les quatorze jours pour m'empêcher de rencontrer la Croix-Rouge.

[redacted] me lança un regard dur.

– Je te protège ! Et tu ne verras personne de la Croix-Rouge.

Je compris alors qu'il me serait impossible de changer quoi que ce soit à cela, et que [redacted] n'avait pas le pouvoir d'en décider. Ça le dépassait complètement. Le complot entre la Mauritanie, les États-Unis et la Jordanie était parfait. Si l'on établissait mon implication terroriste, je serais exécuté et tout serait fini. Qui saurait ce qui s'était passé ?

– J'aimerais rencontrer l'ambassadeur de Mauritanie, demandai-je à l'interrogateur.

– Impossible.

– Bon, d'accord. Les services de renseignement mauritaniens, alors ?

– Que leur veux-tu ?

– J'aimerais leur demander pourquoi je suis incarcéré en Jordanie. Vous savez au moins que je n'ai rien commis contre votre pays, non ?

– Ton pays et le mien sont bons amis, et on t'a livré à nos services. Nous pouvons faire de toi ce que bon nous semble : te tuer, te garder en prison pour l'éternité, ou te relâcher si tu avoues ton crime.

[redacted] mentait tout autant qu'il disait la vérité. Les pays arabes ne sont pas amis. Au contraire, ils se détestent. Ils ne coopèrent jamais et ne font que conspirer les uns contre les autres. Aux yeux de la Mauritanie, la Jordanie ne vaut rien, et vice versa. Dans mon cas, les États-Unis les ont forcés à travailler de concert.

Je tentai à de multiples reprises de contacter ma famille, en vain. Puis je décidai de me laver les mains de mes malheurs, et priai Dieu de prendre soin des miens et de leur faire savoir où je me trouvais. Je finis par remarquer que je n'étais pas le seul colis que l'on dissimulait. Il y avait toujours un à trois autres détenus qui subissaient la même opération que moi, ce nombre variant au cours du temps. Évidemment maintenu en isolement durant toute ma détention en Jordanie, je sentais pourtant la présence d'autres prisonniers dans les cellules voisines, d'après les mouvements du chariot de nourriture, des gardiens et des détenus eux-mêmes.

J'eus un temps deux courageux garçons pour voisins.

– Dieu va bientôt venir à notre secours ! N'oubliez pas que Dieu est de notre côté, et Satan du leur ! criaient-ils sans cesse, malgré l'interdiction de parler.

Quelles que soient les punitions infligées par les gardiens, ils continuaient de réconforter les autres détenus en leur rappelant que Dieu finirait inévitablement par les aider. C'étaient des Jordaniens, à en juger par leur accent, ce qui était logique, les locaux étant plus facilement protégés par leur famille que les étrangers. Je suis néanmoins certain que ces garçons ont souffert pour ce qu'ils ont fait.

[redacted] j'étais le seul détenu permanent dans ma section. Les cellules d'à côté changeaient fréquemment d'occupant[13]. J'eus pendant un moment un jeune

crétin libanais pour voisin, qui pleurait en permanence et refusait de s'alimenter. D'après les gardiens, il était venu en Jordanie pour s'amuser. Quand il était tombé par hasard sur une patrouille de police ordinaire dans le centre-ville d'Amman, les agents avaient trouvé un AKM-47 dans son coffre et l'avaient aussitôt arrêté. Si porter une arme n'est pas bien méchant au Liban, c'est formellement interdit en Jordanie. Conduit en prison, le jeune Libanais avait rapidement perdu les pédales. En larmes du matin au soir, il avait refusé toute nourriture pendant au moins deux semaines, jusqu'à ce qu'on le libère. Quel soulagement ce fut pour moi ! Il me faisait pitié. Je suis certain qu'il a retenu la leçon, et qu'il y réfléchira à deux fois avant de ranger une arme dans le coffre de sa voiture, la prochaine fois qu'il se rendra en Jordanie.

[redacted] avait été condamné à une année de détention. Quand celle-ci toucha à sa fin, il devint fou. Il se mit à hurler : « Je dois voir mon interrogateur ! » Quand je demandai aux gardiens pourquoi il s'énervait ainsi, ceux-ci répondirent : « Parce que sa peine est terminée, mais ils ne veulent pas le laisser partir. » Il lui arrivait de chanter à tue-tête, de réclamer en hurlant une cigarette aux gardiens. Je ne lui en veux pas : à moins d'avoir des nerfs d'acier, on devient facilement fou dans les prisons jordaniennes.

[redacted] toussait sans arrêt.

– Il est très vieux, me précisa un gardien.

– Pourquoi a-t-il été arrêté ?

– Mauvais endroit au mauvais moment.

Ce vieillard réclamait toujours davantage de nourriture et de cigarettes. Après deux semaines d'emprisonnement, il fut relâché.

J'étais toujours heureux pour ceux qu'on libérait de cet établissement de fous.

*
* *

Il est proprement stupéfiant que le FBI fasse davantage confiance aux Jordaniens qu'aux autres agences de renseignement américaines. Quand je me suis rendu aux autorités, à l'automne 2001, le FBI a confisqué mon disque dur, puis en a expédié le contenu aux Jordaniens quand j'ai été envoyé là-bas, alors que le département de la Défense américain cherchait depuis des années à mettre la main dessus. Il paraît absurde que le FBI collabore plus volontiers avec des organisations étrangères qu'avec celles de son pays. L'industrie du renseignement doit finalement ressembler à toutes les autres : on choisit le meilleur produit au meilleur prix, sans tenir compte du pays d'origine. Les Jordaniens proposaient-ils le meilleur produit, dans cette affaire ? Je n'en suis pas certain mais, en tout cas, ils comprennent mieux que les Américains la recette du terrorisme. D'après certaines rumeurs, sans les Jordaniens à leurs côtés, jamais les Américains n'auraient accompli tant de choses. Néanmoins, ils surestiment les capacités des Jordaniens en leur envoyant des détenus du monde entier, comme si les Jordaniens étaient une sorte de super agence de renseignement.

– Je vais te montrer des photos, et tu vas m'en parler, me dit [redacted].

[redacted] jordanien et lui venaient d'être désignés pour m'interroger, [redacted] étant le chef. En Jordanie, la technique consistait à faire appel à deux interrogateurs, voire davantage, pour vous questionner séparément

sur les mêmes sujets, afin de s'assurer que vous ne modifiiez pas vos propos. Ils ne m'interrogèrent que rarement ensemble [14].

– D'accord, répondis-je.

[redacted] commença à me montrer des photos. Dès la première, je compris qu'elles provenaient de mon ordinateur, ou plus précisément de l'ordinateur de mon employeur. Mon cœur se mit à battre violemment et ma salive prit un goût amer. Je devins écarlate, je sentis ma langue s'alourdir et se tordre. Pas parce que j'avais commis quelque crime avec mon ordinateur. Mon disque dur ne contenait vraiment rien d'autre que des courriers électroniques professionnels et d'autres données liées à mon travail. J'avais conservé plus de mille cinq cents mails et un tas de photos. Mais quand on viole la liberté de quelqu'un, cela va bien au-delà.

L'ordinateur appartenait à une entreprise qui me faisait confiance. Le fait qu'une puissance étrangère comme les États-Unis confisque du matériel et fouille son disque dur constituait un sérieux problème pour mon employeur. Cet ordinateur renfermait les secrets financiers de l'entreprise, qu'elle ne souhaitait pas partager avec le reste du monde. Il s'agissait en outre d'une entreprise familiale, dont les dirigeants ne séparaient pas clairement leur vie privée de leur vie professionnelle. Cet ordinateur contenait ainsi des données privées que la famille n'avait pas non plus envie de partager avec le reste du monde. En plus, au bureau, l'ordinateur était un poste commun, si bien que n'importe quel membre de la compagnie pouvait s'en servir, ce qui se faisait régulièrement. Il abritait donc de nombreuses données dont j'ignorais tout, même si j'étais certain à cent pour cent qu'elles ne cachaient aucun crime, connaissant mes collègues et leur dévouement à leur travail. J'avais quant à moi échangé des courriers électroniques avec des amis en Allemagne, dont certains ne sont même pas musulmans. Je m'inquiétais surtout à propos des mails

reçus ou envoyés à mes amis musulmans, en particulier ceux qui avaient aidé financièrement ou spirituellement les peuples opprimés de Bosnie ou d'Afghanistan. Leurs messages seraient forcément mal interprétés. Mettez-vous à ma place et imaginez que quelqu'un fasse irruption dans votre maison et tente de ruiner votre vie privée ! Accepteriez-vous une telle agression ?

Je répondis de mon mieux, en fonction de ce que je reconnaissais, en particulier quand il s'agissait de mes photos. Mon interrogateur mit d'un côté celles que j'identifiais, et de l'autre le reste. Je lui expliquai que cet ordinateur avait été utilisé par plusieurs collègues, dont l'un avait pour habitude de scanner toutes sortes de photos pour des clients d'un café Internet, parmi lesquelles des clichés de famille. En voyant la vie privée de tant de personnes violée, je m'en voulais terriblement, ainsi qu'au gouvernement, aux États-Unis et aux Jordaniens. Plus tard, on me confronta également à deux mails que j'avais échangés avec [redacted]. Détail amusant, Mehdi[15] m'en avait envoyé un avant mon arrestation. Quand le gouvernement mauritanien m'avait interrogé à ce sujet, j'avais expliqué en apportant toutes les preuves nécessaires que ces mots ne recelaient aucune intention malveillante. De retour dans mon bureau, j'avais aussitôt envoyé un message à [redacted] : « Mon cher frère, cesse de m'envoyer des mails, car le service de renseignement les intercepte et me harcèle à ce sujet. » Je voulais clairement éviter les problèmes, et je fermais donc toutes les portes par lesquelles ils pourraient entrer.

– Pourquoi as-tu envoyé ce mail à [redacted] ? me demanda [redacted].

Je lui expliquai toute l'affaire.

– Non, en réalité, tu craignais que le gouvernement ne découvre les sales coups que tu préparais avec ton ami, lâcha-t-il bêtement.

– En fait, ce message s'adressait à la fois à Mehdi et au gouvernement. J'ai toujours supposé que mon courrier électronique était intercepté.

– Tu utilisais un code quand tu as écrit [redacted].

– Je suis sûr que vous avez déjà eu affaire à des messages cryptés au cours de votre carrière, ou que vous disposez de spécialistes pour vous aider. Demandez-leur donc leur avis, avant de vous faire une opinion.

– Non, je veux que tu me décrives ton code.

– Il n'y a aucun code. Je ne voulais rien dire d'autre que ce que j'ai écrit.

J'étais également confronté à un autre problème : originellement écrits en allemand, ces mails avaient été traduits en anglais par les Américains avant d'être transmis aux Jordaniens, qui avaient ensuite traduit ces versions en arabe. Le texte original en avait souffert, et chaque traduction accentuait les possibilités d'interprétations douteuses.

Et ces dernières étaient infinies. Au cours de l'été 2001, mon employeur m'avait chargé d'assurer le soutien technologique lors d'une visite du président mauritanien à Tidjikdja. La famille dirigeant l'entreprise dans laquelle je travaillais étant originaire de cette ville, il semblait logique qu'elle s'intéresse à son développement. Nous installâmes donc un modeste centre médias connecté à Internet, de façon à diffuser en direct la visite présidentielle. De nombreuses photos furent prises, sur lesquelles mes collègues et moi posons près du président. Sur l'un de ces

clichés, il se tient juste derrière moi, s'émerveillant de me voir « manœuvrer par magie cet ordinateur ».

– Je sais que tu préparais un attentat contre le président, dit [redacted].

Je ne pus m'empêcher d'éclater de rire.

– Et pourquoi ne l'ai-je pas tué, alors ?

– Je n'en sais rien. À toi de me le dire.

– Si j'ai essayé de tuer le président mauritanien, ce n'est pas votre affaire, ni celle des Américains. Reconduisez-moi dans mon pays et laissez sa police s'occuper de moi.

J'étais à la fois furieux et plein d'espoir. Furieux, car les États-Unis cherchaient à me faire endosser n'importe quel crime, quel qu'il soit, et plein d'espoir parce que, dans ce cas, on allait me renvoyer dans mon pays pour que j'y sois exécuté. Les Américains n'auraient pu rêver meilleur scénario. Les Jordaniens partaient à la pêche aux informations pour le compte des Américains. Or, quand votre interrogateur pêche de cette façon, vous pouvez être certain que c'est parce qu'il ne sait rien.

Bien que mauvais au possible, [redacted] était un interrogateur plutôt raisonnable. Après ce jour, il ne me questionna plus sur ce prétendu complot visant le président, pas plus que sur les photos trouvées sur mon disque dur. J'en arrivai à regretter de ne pas avoir joué les coupables, afin d'obtenir mon extradition en Mauritanie. C'était une idée folle et désespérée. À mon avis, les Mauritaniens n'auraient pas joué le jeu, car ils savaient que je n'avais pas préparé d'attentat contre le président. Pourtant, quand ma situation empira, dans cette prison jordanienne, j'envisageai d'avouer une opération en cours en Mauritanie et d'évoquer des explosifs dissimulés, avec en tête l'objectif d'être renvoyé dans mon pays.

– Ne fais pas ça ! s'exclama un gardien à qui j'avais demandé conseil. Sois patient et n'oublie pas qu'Allah te regarde.

Je m'étais fait beaucoup d'amis parmi les gardiens, qui me tenaient au courant des nouvelles, m'enseignaient la culture jordanienne, les méthodes de torture pratiquées dans la prison et le Who's Who des interrogateurs.

Il était formellement interdit de communiquer avec les détenus, mais les gardiens violaient allégrement cette règle. Ils me racontaient toujours les dernières blagues et m'offraient des cigarettes, que je refusais car je ne fume pas. Ils me parlaient des autres prisonniers et de leurs affaires, évoquaient également leur vie privée, leur mariage, leurs enfants et leur vie sociale en Jordanie. Discuter avec eux m'apprit à peu près tout sur la vie à Amman. Ils me prêtaient aussi les meilleurs ouvrages de la bibliothèque – même la Bible, que j'avais réclamée car je voulais étudier le livre qui façonnait plus ou moins la vie des Américains. Il y a beaucoup de publications en Jordanie, même si une certaine partie n'est que de la propagande centrée sur le roi. Ces livres avaient surtout l'intérêt de servir de support pour des messages de soutien que se transmettaient les détenus entre eux. Je ne connaissais aucun de mes camarades d'infortune, pourtant je commençais toujours un ouvrage en le feuilletant, à la recherche de tels messages. Je les mémorisais tous.

Pour la plupart issus des tribus de Bédouins réputées pour leur loyauté envers le roi, les gardiens percevaient un salaire de misère, d'environ 430 dollars par mois. Même si ce salaire fait partie des meilleurs en Jordanie, il est impossible pour un gardien de fonder une famille sans un autre revenu. Après avoir servi quinze ans, il a toutefois la possibilité de prendre sa retraite, qui équivaut à la moitié de son salaire, ou de continuer en étant augmenté du montant de cette retraite. Les gardiens font partie des Forces spéciales d'élite de

Jordanie et bénéficient de toutes sortes d'entraînements à l'étranger. Ce corps est exclusivement masculin.

[redacted] étaient chargés de transférer les détenus d'une cellule à l'autre, de les conduire en salle d'interrogatoire, à la douche ou au parloir le vendredi, jour des visites. Savoir que mes compagnons profitaient de leurs proches me frustrait terriblement, moi qui étais privé de ce droit semaine après semaine. Les gardiens les moins gradés étaient responsables de la surveillance, et [redacted] des courses, qui étaient effectuées le samedi. Le responsable [redacted] faisait le tour des cellules avec une liste et notait ce que chaque détenu souhaitait acheter. On pouvait s'offrir du jus de fruits, du lait, des friandises, des sous-vêtements, une serviette, et c'était à peu près tout. Si vous aviez assez d'argent, vous obteniez ce que vous aviez commandé. J'avais environ 87 dollars sur moi le jour de mon expédition en Jordanie, ce qui a visiblement suffi pour mes modestes besoins alimentaires. Un jour, alors que le [redacted] se promenait avec sa liste, j'aperçus dessus mon nom et mon chef d'accusation : « Participation à des attaques terroristes ».

On nous offrait un jour sur deux une récréation de cinq minutes, dont je ne profitais presque jamais, car ce n'était pour moi qu'à condition d'avoir les yeux bandés et d'être menotté. Cela n'en valait pas la peine. On coupait de temps à autre les cheveux des prisonniers et, tous les dimanches, les gardiens nous donnaient de quoi passer la serpillière dans notre cellule, tandis qu'ils faisaient de même dans le couloir. La prison n'était pas crasseuse.

L'établissement était géré par trois personnes, le directeur [redacted] et ses deux adjoints, [redacted]. Ils tenaient à peu près le même rôle que

[redacted] à GTMO. En principe indépendants des agents du service de renseignement, ils travaillaient tous main dans la main pour obtenir des informations, chacun avec ses méthodes propres. Le directeur, un homme immense fièrement paré de vêtements bédouins, passait chaque matin devant les cellules et s'adressait à chaque détenu :

– Comment ça va ? Tu as besoin de quelque chose ?

Il me réveillait toujours en me posant ces questions.

Durant mon séjour de huit mois dans ce pénitencier jordanien, je lui réclamai une fois une bouteille d'eau, qu'il m'apporta. Je voulais la remplir de l'eau glacée délivrée par le robinet et la poser sur le radiateur afin de la chauffer un peu pour ma toilette. Je pense que c'était une bonne chose qu'il s'intéresse à ses prisonniers. Cela étant, ces derniers n'avaient pas la moindre chance de voir leurs problèmes résolus par un directeur qui participait activement aux séances de torture. Il s'assurait que chacun reçoive trois repas par jour, le petit déjeuner vers 7 heures, le déjeuner – généralement du poulet et du riz – à 13 heures et un dîner léger avec du thé.

[redacted] patrouillaient en permanence dans le couloir, surveillant tout le monde, y compris les gardiens, qui avaient leurs règles à suivre. [redacted] était responsable de ce qu'ils nommaient les Opérations extérieures, comme les captures et les perquisitions.

Et il y avait les interrogateurs. Les interrogateurs jordaniens travaillent main dans la main avec les Américains depuis le début de l'opération qu'ils ont baptisée « guerre mondiale contre le terrorisme », interrogeant des gens en Jordanie comme à l'étranger. Ils disposent d'agents en Afghanistan, où ils profitent de leur

physique typiquement moyen-oriental. Dans les premiers temps, les Jordaniens étaient vus comme des associés potentiels pour faire le sale boulot. Leur usage courant de la torture pour faciliter les interrogatoires semblait impressionner les autorités américaines. Mais il y avait un problème : les Jordaniens ne torturent pas le premier venu. Il leur faut une raison pour pratiquer la torture physique intense. À mesure qu'ils s'endurcissaient et s'enfonçaient dans leurs péchés, les Américains se mirent donc à effectuer eux-mêmes le sale travail. Être enfermé dans une prison jordanienne reste tout de même une irréparable torture en soi.

J'avais trois interrogateurs, en Jordanie. [redacted]. Interrogateur en chef en Jordanie, il s'est également occupé en personne de détenus à GTMO, et très probablement dans d'autres lieux secrets en Afghanistan et ailleurs, pour le compte du gouvernement américain. Il est apparemment très connu en Jordanie, comme me l'a révélé un prisonnier jordanien à GTMO. [redacted] semblait très expérimenté ; il lut une fois mon dossier, considéra qu'il était inutile de perdre son temps « précieux » avec moi, et ne chercha pas à me revoir.

[redacted][16].

– Tu sais, [redacted], ton seul problème est ton séjour au Canada, conclut [redacted], après plusieurs

séances. Si tu n'as vraiment rien fait là-bas, tu n'as pas ta place en prison.

C'était un spécialiste de l'Afghanistan, où il avait infiltré des camps d'entraînement pendant la guerre contre le communisme. À l'époque où je m'entraînais à Al-Farouq[17], en 1991, il fréquentait Khalden, avec un statut d'étudiant pour couverture. Il me questionna longuement à propos de mon séjour en Afghanistan, et se montra satisfait par mes réponses. Il ne fit pas grand-chose d'autre. Au cours de l'hiver 2001, il fut envoyé – peut-être secrètement – en Afghanistan et en Turquie, pour aider les États-Unis à capturer des moudjahidine. Je le revis à son retour, à l'été 2002, et il me montra tout un tas de photos. Sa mission consistait en partie à obtenir des renseignements d'autres détenus, en Afghanistan, mais il ne semblait pas leur avoir arraché grand-chose. [redacted] me montra les photos, mais je ne reconnus personne, ce qui m'affligea. Pourquoi me montrait-on plus de cent clichés d'individus qui m'étaient inconnus ? Cela n'avait aucun sens. Généralement, les interrogateurs vous posent des questions sur les gens que vous connaissez. Je décidai donc de faire mine de reconnaître au moins un individu :

– Lui, c'est Gamal Abdel Nasser, dis-je.

– Tu te fous de moi ? s'emporta [redacted].

– Non, non, je trouve juste que ce type lui ressemble.

[redacted][18] est un ancien président égyptien, mort avant ma naissance.

– Ces types font partie du même gang que toi, me dit [redacted].

– Peut-être. Mais je ne les connais pas.

Il ne se montra guère loquace après cela, se contentant d'évoquer son aventure en Afghanistan.

– Vous êtes courageux, commentai-je, afin de l'inciter à parler davantage.

– Tu sais, les Américains utilisent des armes très perfectionnées qui suivent leur cible en fonction de la chaleur, me raconta-t-il, dans un épais nuage de sa fumée de cigarette. De nombreux frères ont été pris.

Je n'ai plus jamais revu [redacted] après cette séance.

Quant à [redacted], je connais son véritable prénom[19].

Boom ! Il me gifla et me plaqua le visage contre le mur. Je sanglotais, peut-être davantage de frustration que de douleur.

– Tu n'es pas un homme ! cria-t-il. Je vais te faire lécher ce sol dégueulasse et tu vas me raconter toute ta vie, depuis l'instant où tu es sorti du vagin de ta mère ! Et tu n'as encore rien vu.

Il avait raison sur ce point, même si c'était le pire menteur que j'aie jamais croisé. Il mentait tant qu'il se contredisait souvent, oubliant fréquemment ce qu'il avait dit la fois précédente sur un sujet donné. Il ne cessait de jurer et de prononcer le nom de Dieu en vain, comme pour se donner de la crédibilité. Je me suis toujours demandé s'il croyait que j'avalais ses salades. En tout cas, j'ai toujours fait comme si c'était le cas ; le traiter de menteur n'aurait servi qu'à le faire entrer dans une colère noire. Il arrêtait des gros bonnets d'Al-Qaïda qui disaient que j'étais un méchant, et les libérait mille et une fois quand ils disaient la vérité. Le plus drôle, c'est qu'il oubliait toujours qu'il les avait déjà arrêtés puis relâchés.

– J'ai arrêté ton cousin Abou Hafs, qui m'a avoué toute la vérité. En fait, il m'a dit : « Ne me touche pas, et je vais te dire la vérité. » Je ne l'ai pas touché, et il a dit la vérité. Il m'a appris des tas de choses mauvaises sur toi, après quoi je lui ai dit au revoir et je l'ai

secrètement renvoyé en Mauritanie, où il a subi deux semaines d'interrogatoire avant d'être libéré. Mais toi, c'est différent : tu gardes des renseignements pour toi. Je vais t'expédier à la prison politique secrète, en plein désert. Personne n'en aura rien à foutre de toi.

Je devais écouter à longueur de temps les mêmes inepties, encore et encore ; seules les dates d'arrestation et de libération variaient d'une fois sur l'autre. Dans ses rêves, il avait également arrêté [redacted], ainsi que d'autres individus censés lui avoir fourni des informations sur moi. Tant mieux pour lui. Tant qu'il ne me frappait pas où ne m'agressait pas verbalement, je restais détendu et écoutais ses contes des Mille et Une Nuits.

– Je rentre tout juste des États-Unis, où j'ai interrogé [redacted], me dit-il un jour, ce qui était clairement un mensonge.

– Eh bien tant mieux, car il a dû vous dire qu'il ne me connaissait pas.

– Pas du tout. Il affirme te connaître.

– De toute façon, ça ne vous regarde pas, si ? lançai-je sèchement. D'après vous, j'ai commis des crimes contre les États-Unis, alors envoyez-moi là-bas. Ou bien dites-moi ce que j'ai fait à votre pays.

J'en avais assez de ces conversations futiles, et de tenter de le convaincre que je n'étais en rien lié au complot de l'an 2000.

– Je ne travaille pas pour les Américains. Certains de tes amis veulent s'en prendre à mon pays. Mes questions indirectes correspondent à une technique d'interrogatoire bien précise.

Encore un mensonge.

– Qui, parmi mes amis, prévoit d'agresser votre pays ?

– Je ne peux pas te le dire !

– Vu que je n'ai pas tenté d'agresser votre pays, vous n'avez rien à me reprocher. Je ne suis pas mes amis. Arrêtez-les et relâchez-moi.

Les salles d'interrogatoire ne sont hélas pas faites pour les gens qui privilégient le bon sens. Chaque fois que [redacted] me disait avoir arrêté quelqu'un, j'en déduisais que cette personne était toujours en liberté.

Il n'utilisa la violence physique qu'à deux reprises avec moi, mais il ne cessait de me terrifier par d'autres méthodes peut-être plus atroces que la douleur physique. Il installa par exemple un jour un malheureux détenu dans la pièce voisine, puis le fit frapper par un collègue avec un objet contondant jusqu'à ce que le pauvre se mette à pleurer comme un bébé. Que c'était minable ! Et douloureux. Je me mis à trembler et à rougir, ma salive prit un goût amer de kaki vert et ma langue se fit aussi lourde que si elle avait été en métal. Tels sont les symptômes dont je souffre systématiquement quand je suis en proie à une forte frayeur. Le fait d'être en permanence terrifié ne m'avait pas aidé à m'endurcir. J'étais en pleine dépression.

– Tu entends ce qui se passe de l'autre côté de la porte ?

– Oui.

– Tu veux que je te fasse subir la même chose ?

Je fus près de répondre par l'affirmative, tant il m'était pénible d'entendre, impuissant, quelqu'un souffrir à ce point. Il n'est pas facile de faire pleurer un adulte comme un bébé.

– Pourquoi feriez-vous cela ? Je ne refuse pas de parler !

Le calme que j'affichais n'était qu'une façade. En effet, mon frère, à côté, avait lui aussi répondu aux questions posées. Un sourire sardonique aux lèvres, [redacted] fumait tranquillement, comme si de rien n'était. Cette nuit-là, je me montrai très coopératif et docile, l'être humain doté de logique et capable d'argumentation en moi s'étant soudain évaporé.

[redacted] savait ce qu'il faisait, et il le faisait manifestement depuis longtemps.

Il me faisait passer par les chambres de torture, de façon que j'entende les hurlements et gémissements des victimes et les aboiements de leurs tortionnaires. Par bonheur, j'avais alors les yeux bandés, ce qui m'épargnait le spectacle des détenus. Je n'étais pas censé les voir ; d'ailleurs, je n'avais aucune envie de voir quiconque souffrir, que ce soit un frère ou non. Le prophète Mahomet – *Que la paix soit avec Lui* – a dit : « Dieu torturera ceux qui torturent des êtres humains » et, d'après moi, sans distinction de religion.

– Je vais t'envoyer au bassin aux requins, me menaça un jour [redacted], alors que je refusais de lui parler, après qu'il m'eut frappé.

– Vous ne me connaissez pas. Je jure devant le Seigneur tout-puissant que je ne vous dirai plus rien. Allez-y, torturez-moi. Vous devrez me tuer avant de tirer un mot de moi. Au fait, sachez que je regrette d'avoir coopéré par le passé.

– On t'a forcé à coopérer, je te signale. Tu n'as pas eu le choix, et tu ne l'auras pas davantage à l'avenir : je vais te faire parler.

C'est à ce moment que [redacted] me plaqua violemment contre le mur et me frappa sur le côté du visage, mais je ne ressentis pas de douleur. Il n'avait sans doute pas lâché toute sa force. Ce type ressemblait à un taureau ; un véritable coup de poing de sa part m'aurait arraché trente-deux dents. Tout en me frappant, il se remit à m'interroger. Je ne me souviens plus de ses questions mais je me rappelle mes réponses. Toujours la même :

– *Ana Bari'a*, je suis innocent !

Je le rendais fou mais il ne parvenait pas à me faire parler.

– Je n'ai plus le temps aujourd'hui, mais, demain, tu vas sacrément en baver, fils de…, finit-il par lâcher, avant de s'en aller.

Mes gardiens me reconduisirent à ma cellule. Il était environ minuit. Je m'installai sur mon tapis de prière et lus le Coran en priant jusqu'à très tard. J'avais beaucoup de mal à me concentrer sur ma lecture. Je ne cessais de me demander à quoi ressemblerait le bassin aux requins. J'avais entendu dire que les Égyptiens se servaient d'un bassin électrifié, mais un « bassin aux requins »… ? Cela s'annonçait affreux.

L'heure du rendez-vous s'écoula sans que je sois mené en salle de torture. Il ne se passa rien durant un, deux, trois jours ! Rien de notable, si ce n'est que je ne mangeais plus, non pas parce que j'étais privé de repas, mais parce que je n'avais plus d'appétit, comme toujours quand je suis déprimé. Plus tard, à GTMO, un détenu jordanien ayant passé cinquante jours dans la même prison que moi m'apprendrait qu'il n'existait aucun « bassin aux requins ». En revanche, ils avaient d'autres méthodes de torture, par exemple suspendre les prisonniers par les mains et les pieds et les battre des heures durant, ou les empêcher de dormir des jours et des jours, jusqu'à ce qu'ils deviennent fous.

– En Jordanie, ils ne te torturent que s'ils ont des preuves contre toi, me dirait [redacted]. S'ils savaient ce que je sais, ils n'auraient même pas pris la peine de t'arrêter. Ils n'ont fait qu'obéir aux Américains. Les tortures débutent vers minuit et se terminent à l'aube. Tout le monde participe : le directeur, les interrogateurs et les gardiens.

Les informations de [redacted] correspondraient à ce que j'avais vu. En Jordanie, j'entendis souvent des détenus être frappés, toutefois j'ignore s'ils étaient alors suspendus ou non. En tout cas, j'ai plus d'une fois été témoin de privations de sommeil.

Un soir, très tard, alors que je discutais avec quelques amis gardiens, j'entendis longuement des échos curieux, comme si

quelqu'un s'entraînait durement en poussant des cris pour tirer le maximum d'énergie de son corps, comme les pratiquants de kung-fu. J'entendis également de lourdes masses tomber au sol. C'était extrêmement bruyant, et trop près [redacted].

– Vous vous entraînez si tard le soir ? demandai-je à l'un des gardiens.

Avant qu'il puisse répondre, un autre type fit son apparition, vêtu d'une tenue de ninja qui le couvrait des pieds à la tête. Le gardien le considéra puis revint à moi, souriant.

– Tu connais ce type ? me demanda-t-il.

– Non, dis-je, me forçant à sourire poliment.

Le nouveau venu ôta son masque. Il ressemblait au diable en personne. J'en fus si effrayé que mon sourire se mua en rire.

– Oh si, nous nous connaissons ! ajoutai-je.

– [redacted] demande si vous vous entraînez en ce moment ? lança le gardien, sarcastique, au ninja.

– Oui ! Tu veux te joindre à nous ? dit-il, prenant un air sardonique. Beaucoup de détenus aiment faire du sport.

Je compris instantanément qu'il voulait parler de torture. Mon rire redevint un sourire, et mon sourire un rictus figé. Je ne voulais pas dévoiler ma déception, ma peur et mon trouble.

– Non, ça ira, répondis-je.

Le démon repartit à ses affaires, et je me tournai vers le gardien :

– Pourquoi portent-ils un masque pour faire ce genre de boulot ?

– Ils veulent protéger leur identité. En Jordanie, vous pouvez être assassiné pour cela.

Il avait raison. La plupart des prisonniers avaient été arrêtés parce qu'ils savaient quelque chose, et non en raison d'un crime, si bien qu'ils étaient tôt ou tard libérés. Je regrettais de tout savoir de ces pratiques ; il m'était absolument impossible de dormir quand

j'entendais des adultes pleurer. Je tentais de m'enfoncer divers objets dans les oreilles, sans résultat. Tant que les tortures se prolongeaient, je ne trouvais pas le sommeil. Heureusement, on ne torturait pas tous les jours, et les cris des victimes ne me parvenaient pas toujours.

En février 2002, le directeur de la cellule antiterrorisme jordanienne fut l'objet d'une tentative d'assassinat[20]. Il fut tout près de rendre l'âme. Quelqu'un avait glissé une bombe à retardement dans le châssis de la voiture de la cible numéro un du mouvement islamiste jordanien. La bombe était censée exploser entre le domicile et le bureau de la cible, et c'est ce qui se produisit. Mais ce qui se produisit ressemble à un miracle. En chemin, le directeur eut envie d'acheter des cigarettes. Son chauffeur s'arrêta devant une boutique et sortit faire la commission. Et ce jour-là, le directeur éprouva l'envie de l'accompagner. La bombe explosa alors que les deux hommes venaient à peine de sortir de la voiture. Personne ne fut blessé, mais le véhicule fut entièrement détruit.

L'enquête désigna un suspect, sur lequel la police secrète fut incapable de mettre la main. Or on ne s'en prenait pas impunément au roi de la lutte contre le terrorisme ; il fallait arrêter des suspects et trouver des coupables. Sans délai. Les services secrets jordaniens devaient à tout prix venger leur patron. Le frère du suspect, un individu pacifique, devait ainsi être arrêté pour servir d'appât, et torturé jusqu'à ce que son frère se rende. Les Forces spéciales furent chargées d'interpeller l'innocent sur une place bondée, où elles le frappèrent au-delà du concevable. Ils voulaient montrer à la population le sort d'une famille dont un membre tentait de s'en prendre au gouvernement. Le jeune homme fut emprisonné et quotidiennement torturé par son interrogateur.

– Je me fiche du temps que ça prendra, je te torturerai jusqu'à ce que ton frère se rende, lui lança son interrogateur.

On permit à la famille du détenu de lui rendre visite, non pas par humanité mais pour qu'elle constate les sévices que subissait leur enfant et soit ainsi incitée à dénoncer le fils soupçonné. La famille fut anéantie. Bientôt, une rumeur se propagea, selon laquelle le suspect se cachait chez ses parents. Le soir même, très tard, des policiers investirent les lieux et l'interpellèrent. Le lendemain, son frère fut relâché.

– Que diras-tu, si on te pose des questions sur les bleus et blessures que j'ai provoqués ? lui demanda l'interrogateur.

– Rien du tout ! répondit le jeune homme.

– Généralement, on garde les gens jusqu'à ce qu'ils soient guéris, mais tu peux t'en aller. Tu peux dire ce que tu veux sur moi ; j'ai fait ce que j'avais à faire pour capturer un terroriste, tu es libre.

Quant au frère soupçonné, il fut pris en charge par le directeur en personne, qui le battit six heures d'affilée. Et je ne vous parle même pas de ce que lui firent subir les autres interrogateurs, pour se faire bien voir par leur chef. J'appris tout cela par les gardiens, quand j'eus remarqué que la prison s'était soudain nettement remplie. Je ne voyais personne, bien sûr, mais les rations de nourriture s'étaient sérieusement réduites. On ne cessait de conduire des détenus ici et là. Quand ils passaient devant ma cellule, les gardiens fermaient le trou de ma poubelle. Par ailleurs, les relèves de gardiens étaient devenues plus fréquentes. La situation commença à s'améliorer au cours de l'été 2002.

Les Jordaniens en avaient alors plus ou moins terminé avec moi. Quand il eut fini de m'interroger, [redacted] me tendit mes déclarations.

– Lis ces déclarations et signe-les, me dit-il.

– Inutile de les lire, je vous fais confiance, répondis-je.

C'était évidemment un mensonge. Mais pourquoi prendre la peine de lire ces mots, alors qu'il m'était impossible de refuser de signer ? Aucun juge ne prendrait en considération une déclaration arrachée dans un établissement tel que cette prison militaire jordanienne.

Une semaine plus tard, [redacted] me fit venir dans une pièce accueillante.

– Ton affaire est close. Tu n'as pas menti. Je te remercie pour ta coopération. En ce qui me concerne, j'en ai fini avec toi, mais c'est à mon patron de décider quand tu pourras rentrer chez toi. J'espère que ce sera bientôt.

Ces nouvelles me mirent en joie ; je les avais espérées, mais pas si tôt.

– Aimerais-tu travailler pour nous ? me demanda-t-il.

– Ce serait avec plaisir, mais je ne suis vraiment pas qualifié pour ce genre de job.

C'était un demi-mensonge. Il tenta amicalement de me convaincre. Avec toute la gentillesse dont j'étais capable, je lui répondis que je n'étais pas assez intelligent, loin de là, pour me charger de missions de renseignement.

Malheureusement, quand les Jordaniens communiquèrent les résultats de leur enquête aux Américains et leur envoyèrent mon dossier, ces derniers réagirent par une gifle magistrale. Je sentis la colère de l'Oncle Sam à des milliers de kilomètres de distance quand [redacted] redevint une peau de vache durant les deux derniers mois de mon incarcération en Jordanie. Les interrogatoires reprirent. Je faisais tout ce que je pouvais pour exprimer mes pensées. Parfois je parlais, parfois je refusais. Je fis la grève de la faim pendant des jours, jusqu'au moment où

[redacted] me força à manger en me menaçant de torture. Je voulais contraindre les Jordaniens à me renvoyer chez moi, hélas ce fut un échec. Peut-être n'étais-je pas encore assez endurci.

~~SECRET//NOFORN~~ 111 ~~PROTECTED~~

[redacted]. I have a great body." Every once in a while [redacted] offered me to other side of the cell, "If you start to cooperate, I am gonna stop harassing you? otherwise I will be doing the same with you and worse every day. I am [redacted] and that why my govt designated me to this job. I've been always successful. Having sex with somebody is not considered as torture" [redacted] was leading the monolog [redacted]. Every now and then the [redacted] entered the room, and try to make me speak, "you cannot defeat us, we have so many people, and we keep humilate you with American [redacted]", "I have a [redacted] friend, I'm gonna bring tomorrow to help me" [redacted] said, "At least [redacted] cooperate" said [redacted] wryly. [redacted] didn't undress me but [redacted] was touching my private parts with [redacted] body. In the late afternoon, the other torture squad started with other poor detainee. I could hear loud music playing. "Do you want me to send you to that team or are you gonna cooperate" said [redacted], but I didn't answer. The guards wryly used to call [redacted] b/c the most of the torture took place in those buildings, and in the nights, when the darkness started to cover the sorry camp, [redacted] sent me back to my cell. "Today is just the begin, what's coming is worse and that is every day" [redacted] Doctor Routine check: In order [redacted] to see how much torture a detainee

~~SECRET//NOFORN~~ ~~PROTECTED~~

1. Il s'agit toujours du 29 novembre 2001. Voir note 75.

2. Durant son audience devant l'ARB, en 2005, l'auteur indiqua que, lors de son passage par la prison jordanienne, tout le personnel portait un uniforme militaire. [ARB 22.]

3. Le terme « Hadji » n'est ici pas censuré.

4. **Nom encore à confirmer.**

5. Ce comportement est sans doute à l'origine du surnom « Je-te-surveille », qui apparaît plus loin, non censuré, dans ce chapitre.

6. La famille de l'auteur n'allait en fait apprendre où il était détenu que près d'un an plus tard, en 2002, et ce uniquement quand un de ses frères lirait en Allemagne un article de *Der Spiegel*, relatant qu'il se trouvait à Guantánamo. Voir « *From Germany to Guantanamo : The Career of Prisoner No. 760* » (D'Allemagne à Guantánamo, l'itinéraire du détenu 760), paru dans l'édition du 9 octobre 2008 de *Der Spiegel*.

7. Voir note 80.

8. L'auteur est arrivé en Jordanie le jeudi 29 novembre. Cet épisode se déroule donc dans la soirée du samedi 1er décembre 2001.

9. L'interrogateur a apparemment appelé l'auteur Abdullah, qui signifie « serviteur de Dieu ».

10. Le contexte laisse supposer que l'interrogateur et son adjoint sont tous deux originaires de Palestine.

11. Lors de son audience devant l'ARB, en 2005, l'auteur déclara avoir été interrogé par trois personnes au cours de sa détention à Amman, qu'il décrit davantage plus loin dans ce chapitre. Celui-ci semble être l'interrogateur en chef, qui l'interrogera une seule fois. [ARB 21.]

12. Il pourrait de nouveau être question d'Ahmed Ressam, que l'auteur a souvent vu revenir dans les questions qui lui étaient posées. Lors de son audience devant l'ARB, en 2005, il déclara : « Ils m'ont envoyé en Jordanie [...]. Les Jordaniens enquêtaient sur ma participation au complot de l'an 2000. Ils m'ont dit qu'ils se concentraient particulièrement là-dessus. » [ARB 20.]

13. Dans ces paragraphes, qu'il rassemble sous le titre « Mes voisins de captivité », l'auteur décrit ses camarades prisonniers en Jordanie. Dans ce passage censuré, précédé du chiffre 2 sur le manuscrit, il évoque apparemment un deuxième « voisin », puis deux autres dans les passages censurés suivants.

14. Il s'agit peut-être des deuxième et troisième interrogateurs mentionnés par l'auteur lors de son audience devant l'ARB, et qu'il décrit brièvement plus loin dans ce chapitre. [ARB 21.]

15. Le nom « Mehdi » apparaît non censuré à deux reprises dans ce passage. Il s'agit probablement de Karim Mehdi. Né au Maroc, ce dernier a vécu en Allemagne et, d'après le verdict rendu par le juge Robertson suite à la requête d'*habeas corpus*, se serait rendu en

Afghanistan avec l'auteur en 1992. Mehdi fut arrêté à Paris en 2003, puis condamné à neuf années de détention, pour avoir préparé un attentat à la bombe sur l'île de La Réunion. Voir :

https://www.aclu.org/files/assets/2010-4-9-Slahi-Order.pdf

http://articles.latimes.com/print/2003/jun/07/world/fg-terror7

http://news.bbc.co.uk/2/hi/africa/6088540.stm

16. Précédée du chiffre 2 dans le passage intitulé « Interrogateurs », cette phrase censurée décrit vraisemblablement le deuxième interrogateur jordanien.

17. Selon des documents présentés au tribunal, l'auteur a suivi un entraînement de six mois au camp d'Al-Farouq, près de Kandahar, en Afghanistan, entre fin 1990 et début 1991. À l'époque, les camps d'Al-Farouq et de Khalden formaient des combattants d'Al-Qaïda, dans le cadre de la lutte contre le gouvernement de Kaboul, soutenu par les Soviétiques. D'après la cour d'appel chargée d'examiner la demande d'*habeas corpus* de l'auteur, « quand Salahi prêta serment d'allégeance, en mars 1991, Al-Qaïda et les États-Unis avaient un objectif en commun : renverser le gouvernement communiste afghan ». Voir :

http://www.aclu.org/files/assets/2010-4-9-Slahi-Order.pdf

http://media.miamiherald.com/smedia/2010/11/05/12/slahioverturnedTransportRoom.source.prod_affiliate.56.pdf

18. Nasser, deuxième président égyptien, est mort en 1970. La censure de son nom semble ici particulièrement absurde.

19. Précédé du chiffre 3 sur le manuscrit, ce passage censuré décrit manifestement le troisième interrogateur jordanien, qui semble avoir été le principal interlocuteur de l'auteur en Jordanie. Lors de son audience devant l'ARB, ce dernier décrivit son principal interrogateur en Jordanie comme « jeune » et « très brillant ». Il ajouta : « Il m'a frappé au visage à deux reprises et souvent plaqué sur le sol en béton parce que je refusais de lui répondre », ainsi que : « Il m'a menacé de multiples tortures et… m'a conduit dans une salle de torture, où il y avait ce type qu'on avait frappé et qui pleurait comme un enfant. » [ARB 21.]

20. Des articles de presse font état d'une telle tentative d'assassinat visant le général Ali Bourjaq, chef de l'unité antiterrorisme jordanienne, le 20 février 2002. Voir par exemple :

http://weekly.ahram.org.eg/2002/576/re72.htm

GTMO

or crying. ~~tttt~~ Ultimately I ended up doing both. I kept reading the short message over and over. I knew it was for real from my mom not like the fake ~~one~~ one I got one year ago. The only problem I couldn't respond the letter b/c I was still then not allowed to see the ICRC.
was the one who handed me that historical piece of paper. The First Unofficial Laughter in the Ocean of Tears: [redacted] Kept getting me English literature books I enjoyed reading, most of them were western. But I remember still remember one book called The Catcher in The Rye that made me laugh until my stomach hurt. I was a funny book. I ~~keep~~ tried to keep my laughter as low as possible and pushing it down, but the guards felt something - "Are you crying?" asked me one of them - "No, I am alright! I responded. And since interrogators are not professional comedians, most of the humour they, something, came up with ~~with~~ a bunch of lame jokes that really didn't make me laugh, but I forced myself to always to an official smile. [redacted] came on Sunday morning and waited outside the building. [redacted] appeared before my cell [redacted]. I didn't recognize him. I thought he was a new interrogator. But he spoke I knew it was him. "Are [redacted]" - "Don't worry. Your interrogator is waiting outside on you". I was overwhelmed and terrified at the same time. It was too much for me. [redacted] led me outside the building where [redacted]

Chapitre 5

GTMO

Février 2003-août 2003

Premier « courrier » et première « preuve »… La nuit de la terreur… Le département de la Défense prend les choses en main… Des interrogatoires de vingt-quatre heures… Enlèvement dans l'enlèvement… La fête arabo-américaine

– Les règles ont changé. Ce qui avant n'était pas un délit est à présent considéré comme tel.

– Mais je n'ai commis aucun délit. Quelle que soit la sévérité de vos lois, je n'ai rien fait de mal !

– Et si je te mettais des preuves sous le nez ?

– Vous ne pourrez pas m'en montrer. Mais si vous parvenez à le faire, je coopérerai.

[redacted] me montra une liste dénombrant les pires individus [redacted]. Ils étaient quinze, et moi j'étais le numéro 1. Le numéro 2 était [redacted][1]

– C'est une blague ?

– Non, c'est sérieux. Tu saisis la gravité de ton cas ?

– Vous m'avez enlevé chez moi, dans mon pays, envoyé en Jordanie pour y être torturé, puis à Bagram, et malgré tout ça je suis plus dangereux que les gens que vous avez capturés arme à la main ?

– Oui. Tu es très intelligent ! Pour moi, tu remplis tous les critères d'un terroriste de premier ordre. Quand je confronte ton cas à la check-list du terroriste, tu en sors avec un score très élevé.

J'étais terrifié mais, comme toujours, je tentai de réprimer ma peur.

– Et en quoi consiste votre [redacted] check-list ?

– Tu es arabe, tu es jeune, tu as fait le djihad, tu parles des langues étrangères, tu t'es rendu dans de nombreux pays, tu es diplômé dans un domaine technique.

– Et en quoi est-ce un crime ?

– Regarde les pirates de l'air du 11-Septembre ; ils étaient exactement comme toi.

– Je ne suis pas ici pour défendre je ne sais qui. Ne me parlez pas d'autres personnes. Je vous ai demandé quel délit j'avais commis, pas ceux de X ou Y. Je m'en fiche, de ça !

– Tu as pris part au grand complot contre les États-Unis.

– Vous répétez tout le temps ça. Dites-moi donc de quelle façon j'ai participé à ce « grand complot » !

– Je vais te le dire mais *sabr*, sois patient.

De telles altercations intervinrent régulièrement lors des sessions qui suivirent. Puis, un jour, en entrant dans la salle d'interrogatoire [redacted], j'aperçus du matériel vidéo prêt à fonctionner. Je dois vous dire que je fus alors terrifié à l'idée qu'ils diffusent sous mes yeux une vidéo me montrant en train de perpétrer un acte terroriste. Jamais de ma vie je n'avais commis quoi que ce soit de tel, évidemment, mais un camarade détenu, un certain [redacted], m'avait raconté que ses

interrogateurs avaient fabriqué de toutes pièces un faux passeport portant sa photo.

– Regarde, nous avons des preuves irréfutables que tu as fait faire ce faux document à des fins terroristes, lui dirent-ils.

[redacted] avait bien ri de la stupidité des Américains.

– Vous oubliez que je suis spécialiste en informatique, leur répondit-il. Je sais bien que, pour le gouvernement américain, fabriquer un faux passeport à mon nom ne pose aucun problème.

Ses interrogateurs remportèrent aussitôt le faux document et n'en reparlèrent plus jamais.

De tels récits me rendaient extrêmement paranoïaque ; je redoutais que le gouvernement n'invente quelque chose m'incriminant. Venant d'un pays du tiers-monde, je sais que la police épingle à tort des crimes sur des rivaux politiques du pouvoir en place, afin de les neutraliser. Glisser en douce des armes chez quelqu'un est une pratique courante destinée à faire croire à la cour que la victime prépare un acte violent.

– Tu es prêt ? me demanda [redacted].

– O-u-i-i ! répondis-je, tâchant de garder mon calme, même si mon visage écarlate révélait mon état réel.

[redacted] appuya sur la touche Lecture du magnétoscope. J'étais prêt à bondir, imaginant d'avance me découvrir en train de faire sauter je ne sais quel bâtiment américain à Tombouctou. La vidéo était en réalité d'un tout autre genre. On y voyait Oussama ben Laden discutant avec un associé que je ne reconnus pas, à propos des attentats du 11-Septembre. Tous deux s'exprimaient en arabe. Je comprenais confortablement leurs échanges, tandis que les interrogateurs devaient se contenter des sous-titres.

Après une brève conversation entre Ben Laden et l'autre individu, un commentateur précisa que cet enregistrement était sujet à

controverse. De très mauvaise qualité, il avait prétendument été saisi par les forces américaines dans une planque de Jalalabad.

Mais ce n'était pas le problème.

– À quoi riment ces conneries ? m'emportai-je.

– Tu vois que Oussama ben Laden est à l'origine des attaques du 11-Septembre, me dit [redacted].

– Je ne suis pas Oussama ben Laden, vous avez remarqué ? Cette affaire ne regarde que lui et vous. Moi, je m'en fiche, je n'ai rien à voir avec ça.

– Penses-tu que ce qu'il a fait soit juste ?

– Je m'en fous ! Attrapez-le et punissez-le.

– Que t'inspirent ces attentats ?

– Je sais surtout que je n'y ai pas participé. Le reste n'a aucune importance dans mon affaire !

De retour au bloc [redacted], je fis part à mes amis de la mascarade de « preuves irréfutables » contre moi. Cela n'étonna personne, la plupart des détenus ayant déjà subi de telles plaisanteries.

Au cours de mes entretiens avec [redacted] et son collègue, je soulevais régulièrement un problème qui me paraissait essentiel :

– Pourquoi bloquez-vous mon courrier ?

– J'ai vérifié, mais tu n'as rien reçu !

– Vous essayez de me dire que ma famille refuse de me répondre ?

Au bloc, mes frères étaient désolés pour moi. Je rêvais presque chaque nuit que je recevais des nouvelles des miens. Je racontais toujours ces songes à mes voisins, et les interprètes des rêves me redonnaient espoir, hélas rien n'arrivait.

– J'ai rêvé que tu recevais une lettre de ta famille, me disait-on très souvent.

Que c'était dur de voir les autres détenus recevoir des photos de leurs proches, quand je n'avais rien – que dalle. Je ne souhaitais évidemment pas qu'ils subissent la même chose que moi ; au contraire, j'étais ravi pour eux, et je lisais leur correspondance comme si ces mots avaient été écrits par ma propre mère. Il était courant de faire passer les lettres récentes à travers tout le bloc, afin que chacun puisse les lire, jusqu'aux envois les plus intimes entre amants.

[redacted] mourait d'envie de me voir coopérer avec lui, et il savait que j'avais parlé de ce problème aux détenus. Il mit au point une ruse avec les employés chargés du courrier. Un jour, vers 17 heures, le facteur se présenta à ma cellule et me tendit une lettre, apparemment envoyée par mon frère.

– J'ai reçu une lettre de ma famille ! m'écriai-je bien fort, avant même de l'avoir ouverte. Vous voyez, mes rêves sont devenus réalité. Je vous l'avais bien dit !

Les réactions fusèrent de toute part :

– Félicitations ! Passe-la-moi quand tu l'auras lue !

J'ouvris l'enveloppe avec avidité, pour aussitôt recevoir un coup de massue sur le crâne ; ce n'était qu'une pâle imitation. Ce courrier ne provenait pas de ma famille, c'était une production des services de renseignement.

– Je n'ai rien reçu, en vérité, mes chers frères, je suis désolé !

– Les salauds ! Ils ont déjà fait le coup avec d'autres détenus, me dit un voisin.

Ce faux était si mal fait que même un idiot ne serait pas tombé dans le panneau. Premièrement, je n'avais pas de frère ainsi prénommé. Deuxièmement, mon prénom était mal orthographié. Troisièmement, ma famille ne vit pas à l'endroit indiqué dans la lettre, même si ce n'est pas loin. Quatrièmement, non seulement je

connais parfaitement l'écriture de chaque membre de ma famille, mais je sais également de quelle façon ils expriment leurs idées. Cette lettre n'était en fait qu'un sermon, rempli de phrases comme : « Soit patient comme tes ancêtres, et sois certain qu'Allah te récompensera. » Cette tentative de me duper, de jouer avec mes émotions, me rendit fou de rage.

Le lendemain, [redacted] me fit venir en salle d'interrogatoire.

– Comment va ta famille ?

– Bien, j'espère.

– Je me suis démené pour qu'on te remette cette lettre !

– Merci beaucoup, bel effort, mais si vous voulez fabriquer d'autres fausses lettres, permettez-moi de vous donner un conseil.

– Qu'est-ce que tu racontes ?

– Peut-être n'êtes-vous réellement pas au courant, dis-je en souriant. Quoi qu'il en soit, c'était minable d'écrire ce courrier pour me faire croire que ma chère famille m'avait donné de ses nouvelles !

Je lui rendis la drôle de lettre.

– Je ne trempe pas dans ce genre de merde, jura [redacted].

– Je ne sais que croire. En tout cas, je crois en Dieu, et si je ne dois pas revoir ma famille dans cette vie, j'espère bien la revoir dans l'au-delà, alors ne vous en faites pas pour ça.

Pour être franc, je ne dispose d'aucune preuve indiquant que [redacted] ait été mêlé ou non à ce sale coup. En revanche, je sais que tout ne se résume pas à [redacted], et que tout un tas de personnes œuvrent dans l'ombre[2]. Bien que [redacted] fût chargé de mon cas [redacted], je fus interrogé à deux reprises par d'autres [redacted], sans son consentement et sans même qu'il ait été mis au courant. Quant au courrier de ma famille, je reçus ma première lettre, transmise par la Croix-Rouge, le

14 février 2004, soit 816 jours après mon enlèvement en Mauritanie. Elle datait déjà de sept mois quand elle me parvint enfin.

– Je vais te montrer les preuves petit à petit, me dit un jour [redacted]. Un éminent membre d'Al-Qaïda nous a dit que tu étais impliqué.

– Pourquoi m'interroger, si vous avez un témoin ? Conduisez-moi au tribunal et grillez-moi. Et qu'ai-je donc fait, d'après votre témoin ?

– Il prétend que tu as pris part au complot.

J'en avais assez d'entendre parler de Grand Complot contre les États-Unis. [redacted] ne me donnait rien à quoi me raccrocher, malgré toutes mes dénégations.

[redacted] n'était quant à lui pas du genre à discuter.

– Si le gouvernement estime que tu as participé à des actions répréhensibles, il va t'envoyer en Irak ou de nouveau en Afghanistan, dit-il[3].

– Donc, vous me torturez et je vous dis tout ce que vous voulez entendre ?

– Non, dit [redacted]. Si une mère demande à son enfant s'il a fait une bêtise, il risque de mentir. Si elle le frappe, alors il avouera la vérité.

Je ne sus comment répondre à cette analogie. Quoi qu'il en soit, il s'avéra que l'« éminent membre d'Al-Qaïda » ayant témoigné contre moi était [redacted][4].

[redacted] avait, disait-on, prétendu que je l'avais aidé à se rendre en Tchétchénie avec deux autres types, qui feraient plus tard partie des pirates de l'air du 11-Septembre. Je n'avais rien fait de tel, évidemment. J'avais une ou deux fois vu [redacted] en Allemagne, mais j'ignorais son nom. Même si j'avais aidé ces gens à se rendre en Tchétchénie, cela n'aurait en rien constitué un crime. Mais je ne l'avais pas fait, tout simplement.

À cette époque, j'étais au fait des affreuses tortures subies par [redacted] après son arrestation [redacted]. « Nous l'avons cru mort, déclarèrent des témoins oculaires capturés avec lui à Karachi. On l'entendait crier et gémir jour et nuit, jusqu'à ce que nous soyons séparés de lui. »

Au camp, nous avions même perçu des rumeurs selon lesquelles il avait succombé aux traitements subis. La torture à l'étranger était de toute évidence une pratique coutumière et exécutée par des professionnels. J'entendis tant de récits de prisonniers qui ne se connaissaient pas que ce ne pouvaient être des mensonges. Comme vous allez le voir, j'ai moi aussi été torturé à GTMO, comme tant d'autres camarades. Puisse Allah tous nous récompenser.

– Je ne crois pas à la torture, dit [redacted].

Je ne lui fis pas part de ce que je savais à propos des sévices subis par Ramzi. Le gouvernement ayant envoyé des détenus, parmi lesquels [redacted], [redacted] et moi-même, à l'étranger pour y être torturés afin de faciliter nos interrogatoires, les autorités américaines devaient quant à elles croire à la torture. Ce que croyait ou non [redacted] ne pesait pas lourd face à l'impitoyable justice américaine en temps de guerre.

[redacted] finit par tenir sa promesse et me donner les raisons pour lesquelles son gouvernement me maintenait en détention. Cependant, ce qu'il me montra n'était aucunement incriminant. En mars 2002, CNN avait diffusé un reportage selon lequel j'avais été chargé de faciliter les communications entre les pirates de l'air du 11-Septembre grâce au livre d'or de mon site Internet. [redacted] me fit visionner ce reportage[5].

– Je t'ai dit que tu avais déconné, me dit [redacted].

– Je n'ai pas conçu ce site pour Al-Qaïda. Je l'ai ouvert il y a très longtemps, et je ne l'ai même pas consulté depuis début 1997. Si

j'avais voulu aider Al-Qaïda, je n'aurais pas utilisé mon véritable nom, j'aurais créé un site sous le pseudonyme de John Smith.

[redacted] voulut tout savoir à propos de ce site, ainsi que les raisons qui m'avaient poussé à le concevoir. Je dus lui débiter tout un laïus à propos de mon droit élémentaire d'ouvrir un site web sous mon véritable nom et d'y insérer les liens de mes sites préférés.

– Pourquoi as-tu étudié la micro-électronique ? me demanda un jour [redacted].

– J'étudie ce que je veux, enfin ! J'ignorais qu'il fallait consulter le gouvernement américain avant de décider de suivre tel ou tel cursus.

– Rien n'est tout noir ou tout blanc, d'après moi. Je suis convaincu que tout le monde se trouve entre deux eaux. Et toi, qu'en penses-tu ?

– Je n'ai rien fait de mal.

– Ce n'est pas un crime d'aider un individu à intégrer Al-Qaïda et qu'il devienne ensuite un terroriste ? [redacted].

Je comprenais exactement ce qu'il me demandait : reconnaître que j'étais un recruteur d'Al-Qaïda.

– Peut-être, les lois américaines ne me sont pas familières. Mais en tout cas, je n'ai recruté personne pour Al-Qaïda, et personne ne m'a demandé de le faire.

Toujours dans l'optique de me « montrer les preuves qui m'accablaient », [redacted] demanda de l'aide à un de ses collègues. [redacted], un [redacted] qui m'avait interrogé en [redacted][6]. [redacted] donne l'impression d'être furieux quand il vous parle, alors que ce n'est pas forcément le cas.

– Je suis content de vous voir, lui dis-je. J'aimerais discuter de certains problèmes avec vous.

– Bien sûr, [redacted] est là pour répondre à tes questions, me répondit [redacted].

– Vous vous rappelez quand vous êtes venus m'interroger en Mauritanie ? Vous vous rappelez comme vous étiez certains que non seulement j'étais impliqué dans le complot de l'an 2000, mais qu'en plus j'en étais le cerveau ? Qu'en pensez-vous, maintenant que vous savez que je n'ai rien à voir avec ça ?

– Ce n'est pas le problème, me dit [redacted]. Ce qui importe, c'est que tu n'as pas été franc avec nous.

– Je n'ai pas à l'être ! Et voici un scoop pour vous : je ne parlerai pas tant que vous ne m'aurez pas dit pourquoi je suis ici.

– C'est ton problème, dit [redacted]

[redacted] était visiblement habitué aux détenus devenus dociles et coopératifs après avoir été torturés. À l'époque, il interrogeait également [redacted][7].

Très arrogant dans sa façon de s'exprimer, il me dit en riant et à peu de choses près que j'allais coopérer, que je le veuille ou non. Je me montrai grossier avec lui, je le reconnais, mais j'étais furieux qu'il m'ait accusé à tort d'avoir participé au complot de l'an 2000 et qu'il élude aujourd'hui mes demandes, quand je réclamais qu'il admette que son gouvernement et lui s'étaient trompés.

[redacted] avait l'air épuisé, ce jour-là, sans doute à cause du voyage.

– Je ne comprends pas pourquoi tu ne coopères pas, dit-il. Ils te nourrissent et te parlent de façon civilisée.

– Pourquoi faudrait-il que je coopère avec n'importe lequel d'entre vous ? Vous me faites souffrir et vous m'enfermez sans raison !

– Nous ne t'avons pas arrêté.

– Envoyez-moi le type qui m'a interpellé, alors ; j'ai deux mots à lui dire.

Après cet échange houleux, les interrogateurs s'en allèrent et me renvoyèrent dans ma cellule.

– Pour nos entretiens à venir, j'ai demandé à [redacted] de m'aider à exposer ton cas, me dit [redacted], la fois suivante. Je veux que tu sois poli avec lui.

Je me tournai vers son collègue.

– Vous êtes maintenant convaincus que je n'ai pas pris part au complot de l'an 2000. Quelle autre merde allez-vous me faire endosser ?

– Tu sais, il arrive qu'on arrête des gens à tort, mais qu'ils se révèlent coupables d'autre chose, fit remarquer [redacted].

– Quand allez-vous cesser de jouer avec moi ? Vous trouvez chaque fois de nouveaux soupçons, et quand vous comprenez qu'ils sont infondés, vous en dénichez d'autres, et ainsi de suite. Est-il seulement possible que je ne sois coupable de rien ?

– Bien sûr, et dans ce cas tu dois coopérer pour te défendre. Tout ce que je te demande, c'est de m'expliquer certaines choses pas très claires, dit [redacted].

Quand [redacted] arriva, il avait tout un tas de petits papiers avec des notes, qu'il commença à me lire.

– Tu as appelé [redacted] et tu lui as demandé d'apporter du sucre. Quand tu lui as parlé de [redacted] en Allemagne, il t'a répondu : « Ne parle pas de ça par téléphone. » Moi je ne dirais pas un truc comme ça aux gens que j'appelle.

– Je me fiche de ce qu'a dit [redacted] au téléphone. Je ne suis pas ici au nom de [redacted]. Allez donc lui poser la

question. Je vous rappelle que je vous ai demandé de quoi, *moi*, je suis accusé.

– Je voudrais simplement que tu m'expliques ces conversations, dit [redacted]. Et beaucoup d'autres choses.

– Non, je ne dirai rien tant que vous n'aurez pas répondu à ma question. Qu'ai-je fait de mal ?

– Je ne dis pas que tu as fait quoi que ce soit de répréhensible, mais il y a beaucoup de choses à éclaircir.

– J'ai répondu mille et une fois à vos questions. Je vous ai répété que mes mots reflétaient exactement ma pensée, qu'il n'y avait aucun message codé. Vous êtes injustes et paranoïaques. Vous profitez du fait que je sois originaire d'un pays soumis à une dictature. Si j'étais allemand ou canadien, vous n'auriez même pas eu la possibilité de me parler, et encore moins de m'arrêter.

– Nous t'offrons une chance, en te demandant de coopérer. Une fois que nous t'aurons dit pourquoi tu as été arrêté, il sera trop tard ! m'avertit [redacted].

– Je n'ai pas besoin qu'on m'offre une chance. Dites-moi seulement pourquoi je suis en prison, et tant pis si alors il est trop tard pour moi.

[redacted] me connaissait mieux que [redacted], et tenta de nous calmer tous les deux. [redacted] essayait de m'effrayer, mais plus il me fichait la trouille, plus je me montrais sec et peu enclin à coopérer.

*

* *

Les prisonniers du camp étaient restés confinés en cellule toute la journée. Vers 22 heures, on me fit sortir de la mienne pour me conduire au bâtiment [redacted]. Je me retrouvai dans une

pièce où régnait un froid intense. J'ai horreur d'être réveillé pour un interrogatoire. Le cœur battant, je me demandai pourquoi on m'avait fait venir ici à une heure si tardive.

Je ne sais pas combien de temps je suis resté à attendre dans cette pièce, peut-être deux heures. Je tremblais de tous mes membres. J'avais décidé de ne plus protester contre les propos des interrogateurs. J'allais rester assis comme une pierre et les laisser parler, comme le faisaient de nombreux détenus, que l'on interrogeait tout de même chaque jour, afin de les briser. Je suis sûr que certains n'ont pas tenu, car personne ne peut supporter de telles souffrances jusqu'à la fin de ses jours.

Après m'avoir laissé transpirer, ou plutôt grelotter, deux heures durant, on me fit entrer dans une autre pièce [redacted], où [redacted] étaient installés. Le froid était ici supportable. Comme d'habitude, les militaires observaient et écoutaient depuis une autre pièce.

– Nous n'avons pas pu t'interroger en journée, car le camp était en confinement, m'expliqua [redacted]. Nous t'avons fait venir cette nuit, car [redacted] s'en va demain.

Je restai bouche cousue. [redacted] fit sortir ses collègues.

– Qu'est-ce qui ne va pas ? me demanda-t-il. Tu as un problème ? Il t'est arrivé quelque chose ?

Malgré ses efforts, il ne parvint pas à me faire parler.

Ils me transférèrent de nouveau dans la pièce glaciale. Peut-être ne l'était-elle pas tant que cela, pour n'importe qui portant des chaussures ordinaires, des sous-vêtements et une veste, comme les interrogateurs, mais elle l'était assurément pour un détenu chaussé de sandales et dépourvu de slip et de maillot de corps.

– Parle ! s'énerva [redacted]. Comme tu refuses de parler, [redacted] va de toute façon te dire quelque chose.

[redacted] se lança dans un sermon :

– Nous t'avons offert une chance, que tu ne sembles pas vouloir saisir. Il est maintenant trop tard pour en profiter, car je vais te révéler certains détails.

[redacted] posa trois photos grand format de quatre individus soupçonnés d'être impliqués dans les attentats du 11-Septembre.

– Ce type est [redacted]. Il a été capturé [redacted] et depuis, je l'interroge[8]. J'en sais davantage sur lui qu'il n'en sait lui-même. Il est ouvert et sincère avec moi. Ce qu'il m'a dit correspond à ce que nous savons de lui. Il dit s'être rendu chez toi sur les conseils d'un certain [redacted], rencontré dans un train. [redacted] cherchait quelqu'un qui puisse l'aider à entrer en Tchétchénie.

« C'était vers le mois d'octobre 1999. Il s'est présenté chez toi avec ces deux-là. (Il désigna [redacted] et [redacted].) L'autre type (il posa le doigt sur Atta) n'a pas pu te rencontrer parce qu'il passait un examen. Tu leur as conseillé de passer par l'Afghanistan plutôt que par la Géorgie, où ils risquaient d'être trahis par leur faciès arabe et donc refoulés. Tu leur as également donné les coordonnées téléphoniques d'un contact à Quetta, un certain [redacted]. Peu après cette entrevue avec toi, ces gars sont partis pour l'Afghanistan, où ils ont rencontré Oussama ben Laden, à qui ils ont prêté allégeance et qui leur a confié la mission des attaques du 11-Septembre avant de les renvoyer en Allemagne.

« Quand j'ai demandé à [redacted] ce qu'il pensait de toi, il m'a répondu que tu étais selon lui un important recruteur au service

d'Oussama ben Laden. C'est son opinion. Il prétend que, sans toi, il n'aurait jamais intégré Al-Qaïda. En fait, j'ai envie de dire que, sans toi, les attentats du 11-Septembre n'auraient jamais eu lieu. Ces gars se seraient rendus directement en Tchétchénie, où ils auraient été tués.

[redacted] nous quitta. On me laissa pour le restant de la nuit en compagnie de [redacted]. J'avais une peur de tous les diables. Ce type voulait me faire croire que j'étais responsable des attaques du 11-Septembre. Comment était-ce possible ? Je me demandai tout de même s'il n'avait pas raison. Pourtant, il suffit de connaître un minimum les détails de ces attentats, qui ont été publiés et mis à jour avec le temps, pour facilement deviner que [redacted] voulait me faire avaler une énormité. En effet, selon certaines informations, les hommes qu'il avait mentionnés avaient été formés au sein d'Al-Qaïda et chargés des attentats dès 1998. Comment pouvais-je les avoir envoyé rejoindre cette organisation en octobre 1999, s'ils en faisaient déjà partie – et étaient chargés de la fameuse mission – depuis plus d'un an ?

On me tint éveillé toute la nuit, en me contraignant à visionner des photos de morceaux de cadavres extraits des débris du Pentagone après le crash. C'était affreux. Tout près de craquer, je trouvai en moi la force de garder mon calme sans dire un mot.

– Voilà ce qu'ont provoqué les attaques, me dit [redacted].

– Je ne crois pas qu'il ait imaginé ce que ces gars allaient faire, dit [redacted].

Ils parlaient entre eux, posant des questions auxquelles ils répondaient eux-mêmes. Quant à moi, je demeurais comme absent.

Ils firent défiler ces terribles clichés sous mon nez jusqu'au matin. L'aube venue, je fus enfermé dans une cellule d'un autre bloc, [redacted]. Je fis ma prière et tentai de dormir, mais je me leurrais moi-même. Les morceaux de cadavre continuaient de défiler dans ma tête. Mes nouveaux voisins, en particulier [redacted], essayèrent de m'aider.

– Ne t'en fais pas ! me dit-il pour me remonter le moral. Parle-leur et tout ira bien.

C'était sans doute un sage conseil. Comme j'avais par ailleurs le sentiment que ma situation allait empirer, je décidai de coopérer.

Le lendemain, [redacted] me fit venir en salle d'interrogatoire. J'étais à bout de forces. Je n'avais pas dormi de la nuit, et pas davantage pendant la journée[9].

– Je suis prêt à coopérer sans conditions, lui dis-je. Je ne vous demande plus la moindre preuve. Posez-moi des questions et je vous répondrai.

C'est ainsi que notre relation entra dans une nouvelle ère.

Au cours de la période qu'il passa avec moi, [redacted] fit deux voyages, l'un à [redacted] et l'autre à [redacted], afin d'enquêter sur mon cas et de rassembler des preuves m'incriminant. En février 2003, alors qu'il se trouvait à [redacted], un agent [redacted] me fit venir en salle d'interrogatoire.

– Je m'appelle [redacted] et je suis du [redacted], se présenta-t-il, brandissant son badge. Je vais vous poser quelques questions à propos de votre séjour au [redacted].

Il était accompagné d'une femme et d'un homme, qui se contentaient de prendre des notes[10].

– Soyez le bienvenu ! m'exclamai-je. Je suis ravi que vous soyez venu : j'ai quelques précisions à apporter sur certains rapports que

vous avez dressés sur moi et qui sont truffés d'erreurs. D'autant plus que mes ennuis avec les États-Unis sont principalement dus à mon séjour au [redacted]. Chaque fois qu'ils m'interrogent, les Américains me parlent de vous. Alors asseyez-vous avec eux autour d'une table et répondez à cette question : pourquoi m'avez-vous arrêté ? Quel crime ai-je commis ?

– Vous n'avez rien fait, dit [redacted].

– Dans ce cas, je n'ai rien à faire ici !

– Nous n'y pouvons rien ; ce sont les Américains qui vous ont arrêté.

– Exact, mais ils prétendent que c'est vous qui les avez orientés vers moi.

– Nous nous posons simplement des questions à propos d'individus mauvais, et nous avons besoin de votre aide.

– Je ne vous aiderai pas tant que vous n'aurez pas dit sous mes yeux aux Américains que quelqu'un de chez vous leur a menti.

Les agents sortirent de la pièce et revinrent en compagnie de [redacted], qui assistait vraisemblablement à l'interrogatoire à travers [redacted].

– Tu n'es pas honnête, puisque tu refuses de répondre aux questions du [redacted], dit [redacted]. C'est pour toi une occasion de recevoir leur aide, pourtant.

– Je connais ce petit jeu mieux que vous, [redacted], alors cessez de me raconter des bêtises. Vous répétez en permanence que [redacted] dit ceci et cela. C'est à vous, maintenant, de saisir cette opportunité de m'accuser franchement de quelque chose.

– Nous ne t'accusons de rien, dit [redacted]

– Alors libérez-moi !

– Cela ne dépend pas de moi.

[redacted] tenta de me convaincre, mais c'était peine perdue. Je fus renvoyé dans ma cellule, puis reconduit le lendemain dans la salle d'interrogatoire, où je demeurai muet comme une pierre. J'avais clairement énoncé les conditions de ma coopération, et ne prononçai donc pas un seul mot. Les [redacted] interrogèrent également [redacted], un adolescent [redacted], et firent en sorte que l'armée saisisse tous ses effets. Nous autres détenus le plaignions : il était trop jeune pour tout ça[11].

À son retour, [redacted] était furieux car les [redacted] avaient ignoré ses consignes et permis que n'importe qui m'interroge. Je savais désormais que [redacted] n'avaient aucun contrôle sur mon destin. Ils n'étaient pas en mesure de s'occuper de mon cas. Par conséquent, je ne pouvais pas vraiment leur faire confiance. Je n'aime guère traiter avec des gens incapables de tenir leur parole. Je savais alors avec certitude que [redacted] ne constituait qu'une étape, que les véritables interrogatoires seraient menés par [redacted]. Ce qui semble logique, si l'on y réfléchit : la plupart des détenus ayant été capturés par [redacted] lors d'opérations militaires, ces derniers tenaient à en garder le contrôle. À GTMO, les [redacted] ne sont que des invités, ni plus ni moins. La base est dirigée par [redacted].

Puis cela recommença. Quand [redacted] se rendit en [redacted] en mai 2003, les [redacted] m'interrogèrent à leur tour. Ils n'obtinrent pas davantage de résultats que leurs compatriotes du [redacted]. [redacted] était fortement impressionné par ses collègues du commandement du [redacted].

Puis [redacted] revint de [redacted].

– J'ai reçu l'ordre d'abandonner ton affaire et de rentrer aux États-Unis. Mon patron estime que je perds mon temps. Tu vas être

pris en charge par le renseignement militaire.

Le départ de [redacted] ne m'emplit pas de joie mais ne m'attrista pas vraiment non plus. [redacted] était le type qui comprenait le mieux mon affaire, mais il n'avait ni pouvoir ni soutien.

Le lendemain, toute l'équipe organisa une petite fête d'adieu pour le déjeuner, avec de la bonne nourriture.

– Tu te doutes bien que tes prochains interrogatoires ne seront pas aussi amicaux que ceux que nous avons partagés, me dit [redacted], avec un sourire ironique. On ne t'apportera plus à manger ni à boire.

Je compris qu'il faisait allusion à un traitement plus sévère, même si je n'imaginais pas encore que j'allais être torturé. Par ailleurs, j'étais convaincu que [redacted] et [redacted], son adjoint, informeraient les autorités compétentes afin de prévenir un crime, s'ils savaient que cela allait se produire.

– Je te souhaite bonne chance, et je n'ai qu'un conseil à te donner : dis la vérité, me dit [redacted].

Nous nous étreignîmes et nous fîmes nos adieux [12].

*

* *

En entrant dans la pièce, je vis plusieurs chaises disposées de l'autre côté du bureau. Dès que les gardiens m'eurent attaché au sol, [redacted]

entra dans la pièce [redacted]

[redacted]. Il était clair qu'ils avaient une longueur d'avance sur moi. [redacted] avaient apporté d'épais classeurs et discutaient entre eux[13].

– Quand ce type doit-il arriver ?

– À 9 heures.

Contrairement à ce qui se faisait d'ordinaire pendant un interrogatoire, [redacted]. Cette technique était censée effrayer et agacer le détenu.

La porte s'ouvrit.

– Désolé, j'étais encore calé sur l'heure diplomatique, précisa le nouvel arrivant. Vous savez, nous autres [redacted] sur d'autres horaires.

Cet homme à l'air [redacted] voulait à tout prix impressionner. Je ne sais pas s'il parvint vraiment à ses fins. C'était un [redacted]. Il avait même apporté son McDonald's, mais il n'en offrit à personne.

– J'arrive à l'instant de Washington, commença-t-il. Avez-vous seulement idée de votre importance aux yeux du gouvernement américain ?

– Je sais combien je compte pour ma chère mère, répondis-je. Concernant le gouvernement américain, je ne suis pas sûr.

[redacted] ne put réprimer un sourire, malgré ses efforts pour garder les sourcils froncés. Ces gens étaient censés se montrer durs avec moi.

– Êtes-vous prêt à travailler avec nous ? poursuivit l'homme. Si ce n'est pas le cas, votre situation va devenir très mauvaise.

– Vous savez que je sais que vous savez que je n'ai rien fait, dis-je. Vous me maintenez en détention parce que votre pays est assez puissant pour être injuste. Ce n'est pas la première fois que vous enlevez et réduisez en esclavage des Africains.

– Les tribus africaines nous vendaient leur propre peuple.

– Je ne défendrais pas l'esclavage, à votre place.

J'avais compris que [redacted] détenait le plus de pouvoir, même si le gouvernement permettait aux autres agences de tenter leur chance avec les détenus. Exactement comme quand toutes sortes d'insectes se mettent à dévorer une carcasse de dromadaire dans le désert.

– Si vous ne coopérez pas avec nous, vous serez jugé devant un tribunal et vous passerez le restant de vos jours en prison, dit-[redacted].

– Allez-y !

– Vous devez avouer ce que vous avez fait, dit [redacted], désignant un gros classeur, devant [redacted].

– Et qu'ai-je donc fait ?

– Vous le savez très bien.

– Vous savez quoi ? Vous ne m'impressionnez pas, mais si vous avez des questions, je peux vous répondre.

– J'ai travaillé avec [redacted] sur votre cas.

[redacted] sont partis mais je suis toujours là pour vous donner une chance.

– Gardez-la, votre chance, je n'en ai pas besoin.

L'objectif de cette entrevue était de me terrifier, mais il m'en faut plus que ça. Le [redacted] s'en alla pour de bon, et je ne le revis plus jamais. [redacted] continuèrent à m'interroger un moment, ce qui n'apporta rien de neuf. Les deux [redacted] utilisaient des techniques on ne peut plus traditionnelles, que je maîtrisais sans doute mieux qu'eux.

– Quel est le nom de votre épouse actuelle ?

C'était la question préférée de [redacted]. À mon arrivée à Cuba, le [redacted] août 2002, j'étais si mal en point physiquement et mentalement que j'avais vraiment oublié le nom de ma femme, si bien que je n'avais pas donné le bon. [redacted] voulait prouver que j'étais un menteur.

– Écoutez, vous ne nous apprendrez rien que nous ne sachions déjà, dit [redacted]. Mais si vous persistez à nier et à mentir, nous imaginerons forcément le pire. J'ai interrogé d'autres détenus et compris que certains étaient innocents. Ça me pose vraiment un problème de dormir dans une chambre confortable, tandis qu'ils souffrent au bloc. Mais vous êtes différent. Vous êtes unique. Il n'y a rien de réellement incriminant, mais de nombreux détails font qu'il est impossible que vous ne soyez pas impliqué.

– Et quelle est donc la goutte qui a fait déborder le vase ?

– Je n'en sais rien ! s'exclama [redacted].

C'était un[redacted] respectable, dont je respectais la franchise. [redacted] reçut l'ordre de me torturer mais [redacted] échoua, au bout du compte, ce qui mena à lui retirer mon affaire. [redacted] était à mes yeux un être maléfique, avec son éternel rire sardonique.

– Vous êtes très grossier, me dit-[redacted] un jour.

– Vous l'êtes tout autant ! répliquai-je.

Nos sessions n'étaient pas productives. Les deux [redacted] voulaient trouver une ouverture, mais il n'y avait pas d'ouverture à trouver. Les deux voulaient me faire avouer que j'avais pris part au complot de l'an 2000, ce qui n'était pas le cas. La seule façon de me faire reconnaître quelque chose que je n'ai pas fait est de me torturer au-delà de mon seuil de souffrance.

– Vous prétendez que je mens ? dis-je. Eh bien, devinez quoi ? Je n'ai aucune raison de mentir. Vous ne m'impressionnez pas plus que les cent interrogateurs que j'ai eus ces derniers temps.

[redacted] jouait le rôle de l'interrogateur malin et méchant.

– Vous êtes un petit marrant, vous savez ?

– Vous dites n'importe quoi !

– Nous sommes ici pour vous offrir une chance. Je suis au bloc depuis un certain temps, je vais bientôt m'en aller, poursuivit [redacted]. Si vous ne coopérez pas…

– *Bon voyage* [*], lui lançai-je.

Savoir que [redacted] allait partir me réjouissait, car je ne l'aimais pas.

– Vous parlez avec un accent français.

– Mon Dieu ! Moi qui pensais parler comme Shakespeare…

– Non, vous parlez plutôt bien, je faisais simplement remarquer votre accent. ([redacted] était quelqu'un de poli et d'honnête.) Nous avons en notre possession énormément de rapports vous reliant à toutes sortes de trucs. Il n'y a là rien d'incriminant, je vous assure. Mais il y a trop de petites choses. Nous ne pouvons pas ne pas en tenir compte et vous libérer.

– Votre clémence ne m'intéresse pas. Je veux seulement être relâché si mon cas est blanchi. J'en ai plus qu'assez d'être sans cesse

libéré puis arrêté, dans une sorte de *Catch-22* sans fin.

– Vous voulez la liberté et nous voulons des renseignements, dit [redacted]. Donnez-nous ce que nous vous demandons et vous obtiendrez en échange ce que vous voulez.

Nous passâmes tous les trois des jours à débattre là-dessus, sans aucune évolution.

C'est alors qu'entra en scène le type que j'appelle « C'est-moi-le-meilleur ». Il était environ midi quand [redacted] se joignit aux [redacted], qui m'interrogeaient.

– Ce [redacted] travaille pour moi, dit [redacted], désignant [redacted]. Il viendra souvent vous voir, ainsi que d'autres, qui sont également sous mes ordres. Mais je reviendrai aussi.

Sans même prendre la peine de me saluer ou de dire quoi que ce soit, [redacted] s'assit et resta immobile comme une pierre. Il se mit à prendre des notes, ne levant que rarement les yeux vers moi, tandis que les autres [redacted] me posaient des questions.

– Ne fais pas le malin, contente-toi de répondre aux questions de ces [redacted], dit-il à un moment.

Oups.

[redacted] avait été choisi avec quelques autres pour se charger du sale boulot. Il avait l'expérience du renseignement militaire, notamment après avoir interrogé des Irakiens capturés au cours de l'opération « Tempête du désert ». Il parle

[redacted]

[redacted]. Tout ce qu'il entendait, c'était sa propre voix. Je me demandais sans arrêt s'il m'écoutait quand je parlais. Disons que ses oreilles étaient programmées pour ne capter que ce qu'il souhaitait entendre[14].

– Je suis un connard, dit-il un jour. C'est ainsi que les gens me voient, et ça ne me pose aucun problème.

Durant le mois suivant, j'eus affaire à [redacted] et sa petite bande.

– Nous ne sommes pas [redacted], dit-il. Nous ne laissons pas les détenus qui mentent impunis. Sans forcément aller jusqu'à la torture physique.

Au cours des mois précédents, j'avais été témoin de la façon dont certains prisonniers étaient régulièrement torturés sous les ordres de [redacted][15]. [redacted] était interrogé toutes les nuits, au cours desquelles on le forçait à écouter de la musique à un volume assourdissant et à regarder des photos terrifiantes, sans parler des sévices sexuels qu'on lui faisait subir. Je voyais [redacted] quand on l'emmenait le soir, puis quand les gardiens le reconduisaient à sa cellule le matin venu. On lui interdisait de prier pendant les interrogatoires. Je me rappelle avoir demandé à mes frères que faire dans ce cas.

– Ce n'est pas ta faute, alors contente-toi de prier dans ton cœur, me répondit le cheikh algérien du bloc.

Cette *fatwa* me fut bien utile, puisque je fus ensuite exposé à ce même traitement pendant environ un an. On n'épargnait pas la chambre froide à [redacted], ni à [redacted]. Son interrogateur alla jusqu'à fracasser un Coran par terre, pour le briser moralement, puis demanda aux gardiens de lui plaquer le visage contre le sol. [redacted] fut également victime d'abus sexuels. Je le voyais lui aussi emmené chaque soir. Et je ne

parle même pas des malheureux jeunes Yéménites et Saoudiens durement torturés de la même façon[16]. Cet ouvrage n'étant consacré qu'à mon expérience personnelle, qui reflète une facette des pratiques maléfiques mises en œuvre au nom de la guerre contre le terrorisme, je ne décrirai pas tous les cas dont j'ai été témoin. Peut-être le ferai-je en une autre occasion, si Dieu le veut.

Je fus terrifié quand [redacted] m'informa des intentions de son équipe. La bouche sèche et le cœur battant à tout rompre – je fis de l'hypertension deux semaines plus tard –, je me mis à transpirer et à souffrir de nausées et de maux de crâne et d'estomac. Je me laissai tomber sur ma chaise. [redacted] ne plaisantait pas, je le savais, tout comme je savais qu'il mentait lorsqu'il me parlait de tortures mentales mais pas physiques. Je réussis à rester calme.

– Je m'en fiche, lui dis-je.

Les choses se déroulèrent plus vite que je ne l'avais imaginé. [redacted] me renvoya au bloc, où je révélai à mes compagnons que j'allais être pris en charge par l'équipe de tortionnaires.

– Tu n'es pas un enfant, me dit [redacted]. Ces tortionnaires ne méritent pas qu'on pense à eux. Garde foi en Allah.

J'ai pourtant vraiment dû me comporter comme un enfant, ce jour-là, avant que les gardiens viennent m'arracher à ma cellule. Vous n'avez pas idée combien c'est terrifiant pour un être humain d'être menacé de torture. On redevient littéralement un enfant.

*

* *

Les gardiens firent irruption dans ma cellule.

– On t’emmène.

– Où donc ?

– Pas ton problème ! cracha le haineux gardien [redacted].

Il n’était pas très malin ; ma destination était écrite sur son gant.

– Priez pour moi, mes frères : on me transfère [redacted] était alors réservé aux pires détenus du camp.

Être transféré [redacted] nécessitait de nombreuses signatures, peut-être même celle du président des États-Unis. Les seules personnes que je sais être passées par [redacted] conçu pour la torture, étaient un Koweïtien et un autre détenu originaire de [redacted][17].

En y entrant, je découvris ce nouveau bloc dépourvu du moindre signe de vie. Je fus enfermé dans une cellule, tout au fond. Le Yéménite étant quant à lui reclus près de l’entrée, nous ne fûmes en aucune façon en mesure de communiquer. [redacted] fut placé vers le milieu, ce qui n’autorisa pas davantage de contacts. Ils furent plus tard tous deux transférés ailleurs, ne laissant plus que moi dans le bloc, Allah, [redacted] et les gardiens qui travaillaient pour eux. J’étais totalement à la merci de [redacted], mais je n’avais aucune clémence à espérer.

Puis le traitement commença. On me prit mes objets personnels, à l’exception de mon maigre matelas et d’une toute petite couverture très fine et usée jusqu’à la trame. On me dépossséda de mes livres, de mon Coran, de mon savon, de mon dentifrice et de mon rouleau de papier toilette. La cellule – ou plutôt la boîte – était maintenue à une température si froide que je tremblais la plupart du temps. Je ne voyais plus la lumière du jour. De temps à autre, on m’offrait une

récréation, mais de nuit, afin de m'empêcher de voir d'autres prisonniers ou de communiquer avec eux. Je vivais dans la terreur la plus totale. Je ne connus pas la douceur du sommeil avant soixante-dix jours, soumis vingt-quatre heures sur vingt-quatre à des interrogatoires, les équipes se relayant trois ou quatre fois par jour. Je ne profitais que rarement d'un jour de répit. Je ne me rappelle pas avoir connu une seule nuit paisible.

– Si tu te décides à coopérer, tu pourras dormir et on te servira des repas chauds, me répétaient sans cesse [redacted].

Deux jours après mon transfert, [redacted], de la Croix-Rouge, se présenta dans ma cellule et me demanda si je souhaitais écrire une lettre.

– Oui ! m'écriai-je.

[redacted] me tendit une feuille. « Je t'aime, maman, écrivis-je. Je voulais juste te dire que je t'aime. » Après cette visite, je ne vis plus personne de la Croix-Rouge pendant plus d'un an. Ils tentèrent de me rendre visite, hélas sans succès.

– Vous allez me torturer, mais vous n'avez pas idée de ce que je peux supporter, dis-je, quand [redacted] et [redacted] m'interrogèrent. Vous finirez peut-être par me tuer.

– Nous donnons des recommandations, mais nous ne prenons pas les décisions finales, dit [redacted].

– Je veux simplement vous avertir que je souffre des conditions cruelles auxquelles vous m'exposez. J'ai déjà eu une sciatique. Me torturer ne me rendra pas plus coopératif.

– Si j'en crois mon expérience, tu finiras par coopérer, dit [redacted]. Nous sommes plus forts que toi, et nous disposons de davantage de ressources.

[redacted] ne voulait pas que je connaisse son nom, mais il se fit piéger quand un de ses collègues commit l'étourderie de

l'interpeller. Il ignore que je sais comment il s'appelle mais enfin, c'est le cas.

[redacted] empira de jour en jour. Il commença par m'exposer mon cas. Il me relata l'histoire de [redacted], qui prétendait que je l'avais recruté pour les attentats du 11-Septembre[18].

– Pourquoi nous aurait-il menti ? dit-il.

– Je n'en sais rien.

– Tu n'as rien d'autre à dire que : « Je ne me rappelle pas, je ne sais pas, je n'ai rien fait » ? Tu crois que tu vas impressionner un jury américain avec ça ? Tu es déjà condamné, pour les Américains. Le simple fait de te voir en combinaison orange et enchaîné, et de te savoir musulman et arabe suffit pour faire de toi un coupable.

– C'est injuste !

– Nous savons que tu es un criminel.

– Qu'ai-je fait ?

– À toi de me le dire, et on réduira ta sentence à trente ans de prison, après quoi tu auras une chance de reprendre une vie normale. Sinon, tu ne reverras plus jamais la lumière du jour. Si tu ne coopères pas, on te mettra dans un trou et on effacera ton nom de la liste des détenus.

J'étais terrifié car je savais que même s'il n'avait pas le pouvoir de prendre seul une telle décision, il bénéficiait d'un soutien total jusqu'à un niveau gouvernemental très élevé. Ce n'étaient pas des paroles en l'air.

– Peu m'importe où vous m'enfermez, faites comme bon vous semble.

Lors d'une autre séance, il évoqua [redacted].

– Qu'as-tu voulu dire, en parlant de « thé ou de sucre » ?

– Exactement ça, ce n'était pas un message codé.

– Va te faire foutre !

Décidé à ne pas m'abaisser à son niveau, je ne lui répondis pas. Quand je ne lui fournissais pas la réponse qu'il souhaitait entendre, il me faisait me lever, le dos cassé à cause de la chaîne qui liait mes mains, ma taille et mes pieds au sol. [redacted] baissait alors le thermostat de la pièce au minimum, et s'assurait que les gardiens me maintiennent dans cette position jusqu'à ce qu'il en décide autrement. Il avait pour habitude de créer le conflit en fin de matinée, afin de me faire souffrir dans cette position pendant qu'il déjeunait, ce qui lui prenait au moins deux ou trois heures. [redacted] adorait manger et ne sautait jamais un repas. Je me suis longtemps demandé comment [redacted] avait pu passer avec succès les examens physiques de l'armée. Mais je compris qu'il était dans l'armée pour une bonne raison : il avait un don pour l'inhumanité.

– Pourquoi es-tu en prison ? me lança-t-il un jour.

– Parce que votre pays est injuste et que le mien ne me défend pas, j'imagine.

– Tu prétends que nous autres Américains ne cherchons qu'à emprisonner des Arabes maigrichons ?

[redacted] l'accompagnait occasionnellement, ce qui était pour moi une sorte de bénédiction. J'en avais assez de faire face à un visage aussi dépourvu de vie que celui de [redacted]. Quand [redacted] se présentait, j'avais enfin l'impression de rencontrer un être humain. [redacted] me laissait m'asseoir sur une chaise qui soulageait mon dos, tandis que [redacted] ne m'autorisait que la chaise métallique, quand il ne me forçait pas à rester sur le sol crasseux[19].

– Savez-vous que [redacted] est un trafiquant de ceci et de cela ? me demanda-t-[redacted], citant deux variétés de drogue.

– De quoi parlez-vous, bon sang ?

– Tu le sais très bien, intervint [redacted].

[redacted] esquissa un sourire ; [redacted] savait que je ne mentais pas. J'aurais pu être n'importe quoi, mais pas un trafiquant de drogue. Seulement [redacted] cherchait à me coller n'importe quel crime sur le dos.

– C'est un genre de narcotique, précisa [redacted].

– Désolé, mais ce domaine ne m'est pas du tout familier.

[redacted] et ses chefs comprirent qu'il en faudrait davantage pour [redacted]. Ils décidèrent donc de faire entrer en scène l'interrogateur [redacted]. Aux environs de [redacted], je fus l'objet d'une « réservation » à [redacted]. Les gardiens qui m'escortaient en restèrent perplexes.

– Ils ont dit [redacted] ? s'étonna l'un d'eux. C'est bizarre !

Nous ne vîmes aucune sentinelle lorsque nous entrâmes dans le bâtiment en question.

– Appelle le DOC[20] ! lui intima son collègue.

Après avoir prévenu le centre par radio, les deux gardiens reçurent l'ordre de rester avec moi dans la pièce jusqu'à ce que mes interrogateurs se présentent.

– Il y a quelque chose qui cloche, dit le [redacted].

Ils n'avaient pas conscience que je comprenais leurs paroles ; nos geôliers croient toujours, et généralement à raison, que les détenus ne parlent pas anglais. Les instances dirigeantes du camp les mettaient sans cesse en garde. Les pancartes indiquant « N'AIDEZ

PAS L'ENNEMI » ou « C'EST EN BAVARDANT SANS RÉFLÉCHIR QU'ON TRAHIT DES SECRETS » étaient fréquentes, ce qui n'empêchait pas les soldats de jacasser entre eux.

[redacted] servit un temps de lieu d'interrogatoire ordinaire, puis le bâtiment fut réservé à la torture, puis il devint un bâtiment administratif. Mon cœur battait à tout rompre ; je commençais à perdre la raison. J'ai une telle horreur de la torture. Un[redacted] petit[redacted] mince entra dans la pièce, suivi[redacted] de M. Gros Dur[21]. [redacted] était [redacted]. Ni l'un ni l'autre ne me saluèrent, pas plus qu'on ne me libéra les mains des[redacted].

– Qu'est-ce que c'est que ça ? s'enquit [redacted], me désignant un sachet en plastique contenant un petit bâton[22].

– De l'encens indien, répondis-je.

C'était la première idée qui m'était venue à l'esprit. Peut-être avait-[redacted] l'intention d'en faire brûler pendant mon interrogatoire, ce qui me paraissait une bonne idée.

– Faux ! cracha-t-[redacted], brandissant l'objet sous mon nez.

– Je ne sais pas, dis-je.

– Nous avons à présent une preuve contre toi, dit-[redacted]. Nous n'avons pas besoin d'autre chose.

Mais que se passait-il donc ? S'agissait-il d'un élément de bombe, dont on voulait me faire porter la responsabilité ?

– C'est un bâton de soudure, que tu cachais dans tes toilettes, dit [redacted].

– Comment pourrais-je avoir un tel objet dans ma cellule, à moins que vous ou un gardien ne me l'ait donné ? Je n'ai aucun

contact avec les autres détenus.

– Tu es malin, tu as tout à fait pu le faire entrer en douce, dit [redacted].

– Mais comment ?

– Conduisez-le aux toilettes, ordonna-t-[redacted].

[redacted]. Les gardiens m'entraînèrent aux toilettes. *Ces gens sont-ils à ce point déterminés à me faire endosser un délit, quel qu'il soit ?* Pendant mon absence, un gardien [redacted] expliqua à [redacted] de quelle façon ces bâtons de soudure se retrouvaient dans les cellules. Je perçus ses derniers mots quand on me ramena des toilettes.

– … c'est fréquent. Les ouvriers les jettent souvent dans les toilettes quand ils ont fini de s'en servir.

Tout le monde se tut soudain quand j'entrai dans la pièce. [redacted] remit le bâton à soudure dans une enveloppe jaune. [redacted] ne s'était jamais présenté[redacted], non que je me sois attendu à l[redacted] voir le faire. Plus un interrogateur a de sombres intentions, moins [redacted] dévoile son identité. Cependant, ces gens se trahissaient souvent. Ce fut le cas de [redacted], quand un de ses collègues l'appela par erreur par son nom.

– Comment tu te sens, ici ? me demanda-t-[redacted].

– Je suis en pleine forme ! répondis-je.

Je souffrais atrocement, en vérité, mais je ne voulais pas leur donner la satisfaction d'avoir atteint leur objectif diabolique.

– Il est trop bien installé, à mon avis, déclara [redacted].

– Dégage de là ! s'écria [redacted], qui retira aussitôt ma chaise. Je préférerais encore voir un fermier boueux assis là-dessus qu'un

petit malin comme toi dit-[redacted], alors que mon corps tombait de tout son long sur le sol crasseux.

[redacted] me mettait à l'agonie. Ils me harcelaient sans discontinuer depuis le 20 juin. [redacted] se lassait manifestement de moi, et son chef lui fournit donc du sang frais, en la personne de [redacted] posa sous mon nez les photos de quelques individus soupçonnés d'avoir commis les attentats du 11-Septembre, à savoir [redacted].

– Regarde bien ces enculés, me dit [redacted].

– Bon, et maintenant dis-nous ce que tu sais sur eux ! dit [redacted]

– Je jure devant Dieu que je ne vous dirai pas un mot, quoi qu'il advienne.

– Debout ! beugla [redacted]. Gardiens ! Si tu ne te lèves pas, ça va être moche.

Je me levai avant que l'équipe de tortionnaires n'entre dans la pièce, le dos cassé car [redacted] ne me permettait pas de me tenir droit[23]. Je dus souffrir dans chaque centimètre de mon corps le restant de la journée. J'endurai la douleur en silence ; je ne cessai de prier, jusqu'au moment où mes bourreaux se lassèrent et me renvoyèrent dans ma cellule, le soir venu, après avoir épuisé toutes leurs ressources pour ce jour-là en matière d'humiliation. Je ne leur lâchai pas un seul mot, comme si je n'avais pas été présent. Vous, cher lecteur, leur avez donné plus de mots que moi.

– Si tu veux aller aux toilettes, demande-le poliment, en disant « s'il vous plaît », dit [redacted]. Sinon, soulage-toi dans ton pantalon.

Peu avant le déjeuner, [redacted] décidèrent que le moment était venu d'insulter ma famille et d'affubler ma femme du pire adjectif que vous pouvez imaginer. Par respect pour mes proches, je ne citerai pas ici leurs abominables propos. Durant tout ce temps, [redacted] ne m'offrirent que de l'eau et un repas froid.

– Tu n'auras droit à un plat chaud que si tu coopères, me précisa [redacted].

À chaque fois qu'ils commençaient à me torturer, je refusai de manger ou de boire. [redacted] apporta son déjeuner dans la salle d'interrogatoire, afin de me frustrer.

– Délicieux, ce jambon, dit-[redacted] en avalant son repas.

Cet après-midi-là fut consacré aux abus sexuels. [redacted] chemisier et me murmura à l'oreille :

– Si tu savais à quel point je suis un bon coup… Les Américains adorent que je leur chuchote des choses à l'oreille.

[redacted].

– J'ai un corps de rêve…

De temps à autre, [redacted] m'offrait l'autre face de la médaille :

– Si tu te mets à coopérer, je cesse de te harceler. Sinon, je continue comme ça, et ça empirera chaque jour. Je suis [redacted], et c'est pour cela que mon gouvernement m'a confié cette mission. J'ai toujours atteint mon but. Avoir des relations sexuelles avec quelqu'un n'est pas considéré comme un acte de torture[24].

[redacted] monologuait presque en permanence [redacted]. [redacted] entrait de temps en temps et tentait de me faire parler :

– Tu ne peux pas nous vaincre : nous sommes trop nombreux, et nous continuerons de t'humilier avec des [redacted] américain[redacted].

– Demain, je ferai venir un[redacted] ami[redacted] pour m'aider, dit-[redacted].

– Au moins, [redacted] coopèrent, dit [redacted] avec ironie.

[redacted] ne me déshabilla pas mais frotta diverses parties de son corps contre mes parties intimes.

En fin d'après-midi, une autre équipe de tortionnaires s'attaqua à un autre détenu, mettant de la musique à un très fort volume.

– Tu veux que je te confie à ces types, ou tu préfères coopérer ? me demanda [redacted].

Je ne répondis pas. Les gardiens avaient pour habitude de surnommer [redacted][25], car les tortures se pratiquaient pour la plupart dans ces bâtiments, et de nuit, quand les ténèbres s'abattaient sur ce camp de misère.

[redacted] me renvoyèrent dans ma cellule, non sans me lancer un avertissement :

– Aujourd'hui, ce n'était que le début. Le pire est à venir.

*

* *

Pour savoir [redacted] jusqu'à quel point un détenu peut encaisser la torture, ils doivent faire appel à un médecin. On m'envoya donc en voir un, un officier de la Navy, que je décrirais comme un individu correct et humain [26].

– [redacted], je n'examine pas un patient portant ces merdes, dit-il au [redacted] qui m'escortait.

Et d'ajouter, après s'être occupé de moi :

– Cet homme souffre d'une sciatique sévère.

– Je ne peux plus supporter les conditions qu'on m'impose, lui dis-je. On m'empêche de prendre mes antidouleur et mes vitamines Ensure, qui me sont indispensables pour garder la tête hors de l'eau.

Les interrogateurs organisaient les sessions de façon qu'elles se déroulent à l'heure où les détenus devaient avaler leurs médicaments. On m'en avait prescrit deux : des comprimés contre la sciatique et des vitamines Ensure censées compenser ma perte de poids depuis mon arrestation. Comme on me les donnait généralement entre 16 et 17 heures, les interrogateurs s'assuraient que je sois à ce moment-là avec eux, et donc pas en mesure de suivre mon traitement. Mais réfléchissez un instant : à quoi rime le fait de me briser le dos, puis de me donner des médicaments pour soulager la douleur, ou de mal me nourrir, puis de vouloir me faire reprendre du poids ?

– Je n'ai pas beaucoup d'influence, me dit le médecin. Je peux rédiger une lettre de recommandation, mais ce sont d'autres personnes qui prendront la décision. Votre cas est très sérieux !

Je quittai le dispensaire avec de l'espoir, hélas ma situation ne fit qu'empirer.

– Le médecin a dit que je faisais de l'hypertension, dis-je, quand je fus de nouveau interrogé. Ce n'est pas anodin ; vous savez bien que je souffrais auparavant d'hypotension.

– Nous avons discuté avec le médecin, tu vas très bien, me répondit-on.

Je compris que mes sévices allaient se poursuivre.

Les tortures s'intensifiaient de jour en jour. Les gardiens du bloc y participaient activement, car les [redacted] leur disaient quoi faire avec les détenus quand ceux-ci revenaient au bloc. Me concernant, ils frappaient sans discontinuer sur les barreaux de ma cellule afin de m'empêcher de dormir, m'insultaient sans raison, me réveillaient sans cesse, sauf si mes interrogateurs décrétaient qu'il fallait me laisser tranquille un moment. Pas une fois je ne me plaignis à ces derniers du traitement que m'infligeaient mes gardiens, car je savais que tout cela avait été prévu à l'avance.

Comme promis, [redacted] me prenait en charge tôt le matin. Seul dans ma cellule, j'étais saisi de terreur quand j'entendais les gardiens chargés de lourdes chaînes crier « Réservation ! » devant ma porte. Le cœur battant, je m'attendais chaque fois au pire. Cela étant, le fait d'être privé de lumière me faisait « apprécier » le court trajet entre ma cage glaciale et la salle d'interrogatoire. Être baigné par les rayons du soleil de GTMO était une bénédiction ; je sentais la vie renaître dans chaque particule de mon corps. Je jouissais chaque fois de ce faux bonheur très bref. C'était comme une dose de drogue.

– Comment ça va ? me demanda dans un anglais approximatif un des gardiens portoricains qui m'accompagnaient.

– Ça va, merci. Et toi ?

– T'inquiète pas, tu vas retourner à ta famille, me dit-il.

Ces mots me firent fondre en [redacted][27]. J'étais devenu très vulnérable depuis quelque temps. Qu'est-ce qui clochait chez moi ?

Noyée dans cet océan de souffrance, une seule parole apaisante avait suffi à me faire pleurer. [redacted], il y avait toute une colonie de gardiens portoricains[28]. Très différents des autres Américains, ils n'étaient pas aussi vigilants et hostiles que ceux-ci. Ils laissaient parfois les détenus se doucher [redacted]. Tout le monde les appréciait, toutefois leur attitude amicale et humaine vis-à-vis des prisonniers leur attirait des ennuis de la part des responsables du camp. Je n'ai pas rencontré suffisamment de Portoricains pour pouvoir objectivement parler de ces gens. Néanmoins, si vous me demandez si j'ai déjà croisé un méchant Portoricain, je vous répondrai « non ». Mais si vous me demandez s'il en existe, je vous dirai que je n'en sais rien. Il en va de même avec les Soudanais.

– [redacted] et ne lui donnez pas de chaise, dit l'opérateur du DOC par radio, quand les gardiens me lâchèrent dans [redacted] entrèrent dans la pièce. Ils avaient apporté une photo d'un Noir américain, un certain [redacted].

– Aujourd'hui, nous allons parler de [redacted], après m'avoir amadoué avec une vieille chaise métallique[29].

– Je vous ai dit ce que je savais à propos de [redacted].

– Non, ce sont des conneries. Vas-tu te décider à en dire davantage ?

– Je n'ai rien d'autre à dire.

[redacted] arracha la chaise et me laissa choir.

– Parle-nous de [redacted], maintenant !

– Non, c'est du *passé* [*].

– Tu as raison. Mais si c'est du *passé* [*], alors tu peux en parler, ça ne fera de mal à personne, dit [redacted].

– Non.

– Dans ce cas, nous allons aujourd'hui t'enseigner les délices du sexe à l'américaine ! dit [redacted]. Allez, debout !

Je me levai, retrouvant la douloureuse position que je subissais quotidiennement depuis environ soixante-dix jours [30].

Je préférais obtempérer, afin de réduire la souffrance qui me serait infligée quand les gardiens viendraient jouer. Ils profitaient de chaque occasion pour tabasser les prisonniers. « Le détenu a tenté de résister », c'était la « parole d'Évangile » qu'ils invoquaient. Et devinez qui l'on croyait, dans ce cas ?

– Tu es un petit futé toi, [redacted]. Tu en aurais bavé si tu ne t'étais pas levé.

Dès que je fus debout, les deux [redacted] ôtèrent leur chemisier et se mirent à tenir des propos salaces que vous imaginez sans peine, ce qui n'était pas le pire pour moi. Ce qui me fit le plus de mal, c'est quand je fus forcé de participer à une relation sexuelle à trois de la plus dégradante des façons. Beaucoup de [redacted] n'ont pas conscience que les hommes souffrent de la même façon que les femmes si on les force à avoir un rapport sexuel, et peut-être davantage, du fait de la position traditionnelle de l'homme. Ces deux [redacted] se collèrent contre moi, littéralement [redacted] devant moi, tandis que l'autre, plus âgé[redacted], frottait toutes les parties de son corps contre mon dos.

Ce faisant, [redacted] enchaînaient les propos obscènes en tripotant mes parties génitales. Je vous épargne le détail des horreurs que je

dus entendre de midi, voire un peu plus tôt, jusqu'à 22 heures, quand [redacted] passèrent le relais à [redacted], un nouveau personnage dont vous allez bientôt faire la connaissance.

Pour être franc, à aucun moment [redacted] ne me déshabillèrent ; je conservai ma tenue de détenu durant la totalité de cette séance. Le [redacted] en chef regardait tout [redacted][31]. Quant à moi, je priais en permanence.

– Arrête ces putain de prières ! s'écria rageusement [redacted], en faisant irruption dans la pièce. Tu es en train de baiser avec des Américain[redacted] et tu pries ? Quel hypocrite !

Je refusai d'interrompre mes prières, ce qui me valut l'interdiction de me livrer à mes prières rituelles pendant environ une année. On m'interdit également de jeûner lors du mois de ramadan sacré, en octobre 2003, en me nourrissant de force. Lors de cette session, je refusai de manger ou de boire, même si l'on me proposa de temps en temps de l'eau.

– Nous sommes obligés de te donner à manger et à boire, mais ce n'est pas grave si tu n'avales rien.

Ils me donnèrent par ailleurs les pires plats préparés du camp. Nous autres détenus savions que [redacted] rassemblaient des informations à propos des aliments que tel ou tel prisonnier aimait ou non, l'heure à laquelle il priait, ainsi que quantité d'autres détails tout simplement ridicules.

Je n'avais qu'une envie, perdre connaissance afin de ne plus souffrir, et c'était la raison principale de ma grève de la faim. En effet, je savais que les gens comme eux ne sont pas impressionnés par les grèves de la faim. Évidemment, ils ne voulaient pas que je

meure, mais ils savent qu'il y a beaucoup d'étapes avant qu'un homme meure de faim.

– Tu ne vas pas mourir, me dit [redacted]. On va te gaver par le trou du cul.

Jamais je ne me suis senti aussi violé que le jour où l'équipe du département de la Défense commença à me torturer, afin de me faire avouer des choses que je n'avais pas commises. Vous, cher lecteur, ne pourrez jamais comprendre l'étendue de la souffrance physique et, bien plus, de la souffrance psychologique, que les gens dans ma situation subissent, malgré tous vos efforts pour vous mettre à notre place. J'aurais tout avoué dès le premier jour si j'avais été coupable de ce dont on m'accusait. Mais le problème, c'est qu'on ne peut pas simplement avouer quelque chose qu'on n'a pas fait ; il faut donner des détails, ce qui est impossible quand on n'a rien fait. Il n'est pas seulement question de dire : « Oui, je l'ai fait ! » Non, ça ne marche pas comme ça. Vous devez inventer une histoire complète qui ait du sens, même pour la pire des andouilles. Une des choses les plus difficiles à faire, c'est de raconter une histoire fausse et de s'y tenir. Et c'était exactement mon problème. Je n'avais évidemment aucune envie d'avouer des crimes dévastateurs dont je n'étais pas l'auteur, encore moins vu les circonstances du moment, à une époque où le gouvernement américain sautait sur tous les musulmans qu'il trouvait pour leur faire endosser n'importe quel crime.

– Nous te ferons subir ce traitement tous les jours, jusqu'à ce que tu parles de [redacted] et avoues tes crimes, me dit [redacted].

– Tu dois nous donner une preuve accablante pour un de tes amis, me dit [redacted], lors d'un autre interrogatoire. Un truc comme ça t'aiderait vraiment. Pourquoi endurer ces tortures si tu peux y mettre un terme ?

J’avais décidé de me murer dans le silence quand on me torturait, et de ne parler que lorsque la séance s’arrêtait. J’avais compris que le simple fait de demander poliment à aller aux toilettes, ce qui était pourtant un de mes droits les plus fondamentaux, donnait à mes interrogateurs une forme de contrôle sur moi qu’ils ne méritaient pas. Il n’était pas seulement question de me rendre aux toilettes, mais surtout de m’humilier et de me forcer à leur dire ce qu’ils voulaient entendre. L’objectif ultime d’un interrogateur est l’extorsion de renseignements, et la fin justifie les moyens à cet égard. C’est aussi pour ne pas avoir à demander à me rendre aux toilettes que je refusais de boire et de manger. Et cela fonctionnait.

L’extravagance de la situation me donnait des forces. Je ne cessais de me dire que je me battrais jusqu’à ma dernière goutte de sang.

– Nous sommes plus forts que toi, plus nombreux, et nous disposons de davantage de moyens, me répétait souvent [redacted]. Nous finirons par t’avoir. Mais si tu te décides à coopérer, tu pourras enfin dormir et avoir des repas chauds. Pas de coopération, pas de nourriture, pas de médicaments.

Humiliations, harcèlement sexuel, terreur et diète étaient à l’ordre du jour jusqu’aux alentours de 22 heures. Les interrogateurs faisaient tout pour que je n’aie aucune idée de l’heure, mais ils étaient systématiquement trahis par leur montre – personne n’est parfait. Je tirerais profit de cette erreur plus tard, quand on m’isolerait dans l’obscurité.

– Je vais maintenant te renvoyer dans ta cellule, et demain tu découvriras des sévices encore plus atroces, me dit [redacted], après avoir consulté ses collègues.

Heureux de voir ce calvaire s’achever, je n’avais plus qu’un seul désir : qu’on me laisse tranquille. J’étais complètement épuisé, Dieu

seul sait à quoi je pouvais ressembler. En réalité, [redacted] m'avait menti ; [redacted] avait simplement mis sur pied ce piège psychologique, afin de me faire souffrir davantage. J'étais encore loin d'être parvenu au terme de cette journée. Toujours réactif quand il était question de torture, le DOC envoya d'autres gardiens me chercher. Au moment où j'atteignis le seuil [redacted], je m'effondrai face contre terre, trahi par mes jambes et par toutes les cellules de mon corps. Incapables de me relever, les gardiens durent me traîner.

– Apportez-moi cet enculé ! brailla [redacted], une célébrité parmi les tortionnaires[32]. Il était [redacted], mesurait environ un mètre quatre-vingts, taillé comme un athlète, et [redacted]. Conscient de commettre de très graves crimes de guerre, [redacted] avait reçu l'ordre de ses chefs de se masquer. Mais s'il y a une justice en ce monde, il sera un jour grillé grâce à ces derniers, dont nous connaissons les noms et grades.

En découvrant peu à peu [redacted] et en l'écoutant parler, je me demandai plus d'une fois : « Comment un homme aussi intelligent peut-il accepter une mission aussi dégradante, qui le hantera à coup sûr jusqu'à la fin de ses jours ? » Je me dois d'être honnête et de reconnaître qu'il était persuasif, même s'il n'avait aucune information et se fourvoyait complètement. Peut-être n'avait-il pas vraiment eu le choix ; beaucoup de militaires sont issus de familles pauvres, et c'est pourquoi l'armée leur confie parfois les tâches les plus immondes. Enfin, en principe, [redacted] aurait pu refuser de commettre des crimes de guerre et peut-être même s'en tirer sans

réprimande. Plus tard, en discutant avec des gardiens, je leur demandai pourquoi ils avaient obéi quand ils avaient reçu l'ordre de m'empêcher de prier, ce qui était totalement illégal.

– J'aurais pu refuser d'obtempérer, mais alors mon chef m'aurait donné un job de merde ou transféré dans un sale endroit, me répondit l'un d'eux. Je sais que je risque l'enfer, pour ce que je t'ai fait subir.

L'Histoire se répète : à l'issue de la Seconde Guerre mondiale, les soldats allemands ne furent pas innocentés quand ils se défendirent en déclarant n'avoir fait qu'obéir aux ordres.

– Tu donnes bien du mal à [redacted], poursuivit [redacted], en me traînant avec l'aide de gardiens dans une pièce sombre, où il me laissa m'effondrer à même le sol crasseux.

La pièce était noire comme l'ébène. [redacted] mit de la musique à un volume assourdissant – mais vraiment assourdissant. Il s'agissait de *Let the Bodies Hit the Floor*, soit « Laissez les cadavres chuter à terre ». Je n'oublierai sans doute jamais cette chanson. [redacted] avait également allumé des spots multicolores clignotants dont l'éclat était une véritable souffrance pour mes yeux.

– Si tu t'endors, je t'en fais baver comme jamais ! me promit-il.

Je dus écouter cette chanson en boucle jusqu'au lendemain matin. Je me mis à prier[33].

– Arrête avec ça, putain ! hurla [redacted].

Aussi épuisé que terrifié, je poursuivis mes prières dans mon cœur. [redacted] me donnait de l'eau de temps à autre. Je la buvais, car mon unique crainte était d'être frappé. Je n'avais pas conscience du temps qui s'écoulait, mais je dirais que [redacted] me renvoya dans ma cellule vers 5 heures du matin.

– Bienvenue en enfer, me dit [redacted] garde de service, quand j'entrai dans le bloc.

Je ne répondis pas, [redacted] n'en valait pas la peine, mais j'aurais voulu lui dire : « Tu mérites bien plus que moi l'enfer, car tu travailles assidûment pour t'y rendre ! »

*

* *

Quand [redacted] arriva dans l'équipe, ils mirent en place un roulement sur vingt-quatre heures, du genre « trois-huit ». L'équipe du matin avec [redacted] commençait entre 7 heures et 9 heures et terminait entre 15 heures et 16 heures. L'équipe de l'après-midi avec [redacted] prenait le relais de 16 h 30 à 22 ou 23 heures ; avant de céder la place à [redacted] pour la nuit. Ce dernier se présentait toujours à la seconde où [redacted] s'en allait. [redacted] me remettait littéralement dans ses mains. Mon calvaire se poursuivit ainsi jusqu'au 24 août 2003 ; je n'ai presque jamais été laissé tranquille, pas même par une seule équipe[34].

– Les trois-huit ! Est-ce que ce n'est pas trop pour un être humain d'être interrogé vingt-quatre heures sur vingt-quatre, jour après jour ? dis-je à [redacted] le moins diabolique de mes nombreux bourreaux, à qui je tentai donc de m'adresser comme à un être humain.

Au risque de vous surprendre, sachez qu'[redacted] possède de bonnes qualités en tant que personne. Malgré l'horreur que m'inspirait ce qu'[redacted] me faisait subir, je me dois d'être juste et honnête[35].

– Nous pourrions faire appel à quelqu'un d'autre et nous partager la tâche à quatre, me répondit [redacted]. Nous avons d'autres interrogateurs.

Et c'est exactement ce qui se produisit. L'équipe reçut le renfort d'un autre [redacted], si bien qu'au

lieu de trois équipes, je dus avoir affaire à quatre personnes en pleine forme se relayant sur une période de vingt-quatre heures.

– Tu as merdé ! me lança un gardien, quand il dut par hasard m'escorter une seconde fois dans la journée d'un bâtiment à un autre. Qu'est-ce que tu vas faire là-bas ? On t'a déjà interrogé !

– On m'interroge vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

Le gardien s'esclaffa et répéta, l'air mauvais :

– Tu as merdé !

Je me contentai de le regarder et de sourire.

Le troisième jour de ce régime, les gardiens se présentèrent à ma cellule à l'aube, alors que je venais de m'endormir après vingt heures de pénible interrogatoire. Vous savez, au moment où l'on perd tout juste conscience, quand la salive commence à s'échapper de votre bouche.

– Réservation ! beugla l'un des gardiens. Dépêche-toi !

Mes pieds me portaient à peine. Je me lavai rapidement le visage et la bouche. Je saisissais chaque occasion de me nettoyer, même si, contrairement aux autres détenus, j'étais privé de douche. Mes tortionnaires voulaient m'humilier.

– Quelle puanteur ! se plaisait à lâcher [redacted], quand il entrait dans la salle où il m'interrogeait.

– Tu sens la merde, mec ! me lança plus d'une fois un gardien.

Je n'avais le droit de prendre une douche et de changer de vêtements que lorsque Sa Petitesse [redacted] ne supportait plus l'odeur que je dégageais.

– Passez-le sous la douche, il pue la merde ! ordonnait-il alors.

Alors seulement j'avais droit à une douche, la seule pour les mois à venir.

– Dépêche-toi ! répétaient sans cesse les gardiens.

[redacted].
J'avais mal au crâne et souffrais de nausées et de brûlures d'estomac dues au fait de ne pas avoir dormi depuis plusieurs jours. Ma vision me jouait des tours. Je n'éprouvais que de la haine pour l'endroit où l'on me conduisait.

Les gardiens m'abandonnaient dans [redacted]. Il n'y avait personne dans la pièce. Je m'assoupissais à plusieurs reprises en attendant [redacted]. Que j'avais mal à la nuque ! J'avais hâte qu'il arrive, car j'avais horreur de dormir ainsi : mon bourreau allait au moins s'offrir le plaisir de m'empêcher de sombrer dans le sommeil. [redacted] est l'une des personnes les plus paresseuses que j'aie jamais connues. Il ne prenait jamais le temps de lire les rapports, si bien qu'il me confondait toujours avec d'autres suspects. La plupart du temps il arrivait en retard, mais me « réservait » toujours tôt pour m'empêcher de dormir[36].

Il ne se passait pas grand-chose de neuf : [redacted] et moi restions face à face, abordant les sujets habituels, comme dans le film *Un jour sans fin*. Mais j'étais devenu très nerveux depuis qu'ils me privaient de la douceur du sommeil.

La séance se poursuivait toujours de la même façon. [redacted] se mettait à lire quelques notes qu'il avait apportées, puis il me posait des questions.

– Pourquoi es-tu allé au Canada, nom de Dieu ?

– Pour décrocher un emploi et profiter d'une vie agréable.

– Va chier ! Allez, debout !

– Je préfère rester debout jusqu'à en mourir, plutôt que de parler à votre sale face !

Quand, l'heure du déjeuner venue, [redacted] me faisait me lever, il s'assurait que les gardiens me surveillent pendant qu'il allait s'empiffrer. Si je tentais d'adopter une position un peu moins inconfortable, ils surgissaient de nulle part et me forçaient à rester aussi droit que possible. Tous les interrogateurs que je connaissais sautaient parfois un repas, pour diverses raisons. [redacted] lui ; n'en ratait jamais un, quoi qu'il arrive.

– Si tu cesses de nier ce que tu as commis, tu auras droit à des repas chauds et à un peu de sommeil. Nous sommes plus forts que toi.

– Je n'ai pas besoin de ce que je n'ai pas.

– On va t'enfermer dans un trou jusqu'à la fin de tes jours. Tu es déjà condamné. Tu ne reverras plus jamais ta famille.

– Vous n'avez pas le pouvoir d'en décider, mais si c'est le cas, allez-y, le plus tôt sera le mieux !

[redacted] faisait parfois défiler les photos de propagande de détenus prétendument libérés.

– Regarde ce type. C'est un criminel, mais il a tout avoué. Aujourd'hui, il mène une vie normale.

Tous les interrogateurs mentent, bien sûr, mais les mensonges de [redacted] étaient plus qu'évidents. Cela dit, contrairement à ses collègues, dont l'expression se modifiait quand ils mentaient, [redacted] conservait toujours le même air haineux, qu'il dise la vérité ou non.

Quand la douleur devint insupportable, je me radoucis pour la négociation et il accepta de me laisser m'asseoir sur la chaise inconfortable. Mais, très vite, il se rendit compte avec stupeur que je ne lui donnais pas les réponses qu'il voulait entendre.

– Je vais faire tout ce qui m'est permis pour te briser ! brailla-t-il, furieux, avant de me menacer en évoquant toutes sortes de scénarios

terrifiants.

– Tu vas passer le reste de ta vie en prison ! On va te rayer de la base de données et t'enfermer dans un trou. Personne ne saura plus que tu existes ! Tu ne reverras plus jamais ta famille !

Ma réponse était chaque fois la même :

– Faites ce que vous avez à faire. Moi, je n'ai rien fait !

Chaque fois que je crachais ces mots, [redacted] devenait fou de rage, comme s'il voulait me dévorer vivant. Je finis donc par éviter de lui répondre et le laissai parler. Comme je le dis souvent, [redacted] adore parler et déteste écouter. Au point que je me demandais parfois s'il n'avait pas des problèmes d'audition. Il parlait comme s'il me lisait l'Évangile.

Je me demandais pourquoi cet homme était certain que j'étais un criminel.

– Imaginez un instant que vos soupçons soient infondés, [redacted], lui dis-je un jour.

– Alors je perdrais mon temps, répondit-il.

– Exactement.

– Si tu me fournis des renseignements compromettants sur quelqu'un, mettons [redacted], qui permettent sa condamnation, alors ta vie s'en trouvera sérieusement améliorée.

Je ne répondis pas, car je n'avais pas ce qu'il cherchait. [redacted] avait une vision très brutale de la justice. Même si je lui fournissais tout ce qu'il réclamait, il se contenterait de réduire ma condamnation de la chaise électrique à la perpétuité, puis peut-être à trente années de réclusion. Et franchement, une telle offre ne m'intéressait pas.

Quand il s'occupait de moi, [redacted] faisait son rapport à son chef pendant les pauses. Je ne savais alors pas avec certitude qui était ce

chef, probablement [redacted]. Mais je suis certain que la plus haute autorité dans sa chaîne de commandement à GTMO était [redacted], que ce dernier était régulièrement tenu au courant de l'évolution de mon cas, et qu'il donnait toujours les ordres quant à la suite des événements concernant « ce salopard ». D'après [redacted], le président Bush était régulièrement informé à mon sujet, ainsi que [redacted]. [redacted] envoya même [redacted], son secrétaire, prendre de mes nouvelles et me poser quelques questions au cours de l'été 2004. À ce moment-là, toutefois, la tension s'était déjà apaisée[37].

Je passais ensuite l'après-midi avec [redacted]. Comme je l'ai déjà précisé, [redacted] était mon interrogateur le moins diabolique. Avec [redacted], les choses se passaient ainsi : quand [redacted] me faisait venir en salle d'interrogatoire, [redacted] demandait au DOC de ne pas me fournir de chaise, afin de m'obliger à m'asseoir par terre. Dans les faits, cela m'était également interdit, car le DOC ordonnait systématiquement aux gardiens de me forcer à rester debout jusqu'à ce que [redacted] arrive. Ensuite, elle décidait de m'autoriser à m'asseoir ou de me l'interdire durant tout l'interrogatoire, après quoi [redacted] me forçait à rester debout pour le restant de ce cycle de vingt-quatre heures[38].

Prier étant interdit, je me récitais des versets du Coran en silence.

– Pourquoi ne pries-tu pas ? s'étonna un jour [redacted]. Vas-y, prie !

Je me dis : « Comme c'est amical ! » Mais dès que je commençai à prier, [redacted] se moqua aussitôt de ma religion, et je me résignai à prier dans mon cœur, afin de ne pas lui offrir l'occasion de blasphémer. Rire de la religion d'autrui est un des actes les plus barbares qui soient. Le président Bush a décrit sa guerre sainte contre le prétendu terrorisme comme une guerre entre le monde

civilisé et le monde barbare, pourtant son gouvernement a commis davantage d'actes barbares que les terroristes. Je pourrais citer des milliers de crimes de guerre dans lesquels le gouvernement Bush est impliqué.

Ce jour-là fut l'un des plus pénibles de cette période, avant que n'intervienne, vers la fin du mois d'août, ma « fête d'anniversaire », comme l'appela [redacted]. [redacted] fit venir un homme qui ressemblait à un marine. Il portait [redacted].

[redacted] me proposa une chaise métallique.

– Comme je te l'ai déjà dit, je me fais aider par d'autres personnes pour t'interroger, dit [redacted], s'installant face à moi, à seulement quelques centimètres.

Son invité était quant à lui assis si près de moi qu'il me touchait presque les genoux. [redacted] se mit à me poser des questions, que j'ai depuis oubliées.

– Oui ou non ? brailla l'invité, à un volume ahurissant.

Sans doute cherchait-il à m'effrayer, ou peut-être à impressionner [redacted], qui sait ? Cette méthode me parut aussi infantile que stupide.

Je le regardai, souris, et dis :

– Ni l'un ni l'autre !

Il retira brusquement ma chaise. Je chutai violemment sur mes chaînes. Oh comme ça faisait mal !

– Debout, enculé ! hurlèrent-ils tous les deux, presque en chœur.

Débuta alors une session de torture et d'humiliations. Après m'avoir fait me lever, ils se remirent à me poser des questions, mais

il était trop tard. En effet, je leur avais dit des millions de fois : « Dès que vous commencerez à me torturer, je ne dirai plus un mot. » Et comme toujours, je restai ce jour-là fidèle à ma parole : ils furent les seuls à parler jusqu'à la fin de la séance.

[redacted] augmenta la climatisation jusqu'à me faire frissonner de froid, méthode déjà pratiquée au camp depuis au moins août 2002. J'avais vu des gens ayant connu la chambre froide plusieurs jours d'affilée, et la liste était alors déjà longue. Les conséquences d'un séjour en chambre froide sont terribles – le [redacted]isme, par exemple – mais ne se manifestent que beaucoup plus tard, car il faut du temps pour que le mal s'infiltre dans les os. Les tortionnaires étaient si bien formés qu'ils commettaient des crimes presque parfaits, ne laissant aucune preuve derrière eux. Rien n'était laissé au hasard. Ils frappaient en des points bien précis. Ils faisaient usage de méthodes affreuses, dont les conséquences ne surgiraient que des années plus tard. Ils poussaient la climatisation dans le but de réduire la température de la pièce à zéro degré. Heureusement, ces appareils n'étant évidemment pas conçus pour tuer, ils ne faisaient chuter la température de cette pièce bien isolée qu'à 49 degrés Fahrenheit, ce qui, si vous êtes comme moi un matheux, correspond à 9,4 degrés Celsius. Soit très très froid, surtout quand il faut tenir plus de douze heures dans ces conditions, sans sous-vêtements, avec uniquement sur soi une tenue de prisonnier très légère, et quand on est originaire d'un pays chaud. Un Saoudien ne supporte pas le froid aussi bien qu'un Suédois, et vice versa, concernant les grosses chaleurs. Les interrogateurs tenaient compte de ces facteurs et s'en servaient efficacement.

Peut-être vous demandez-vous où étaient les interrogateurs, après avoir installé le détenu dans la chambre froide ? C'est une bonne question. Premièrement, ils ne restaient pas dans la pièce ; ils

n'y entraient que le temps de se livrer à quelque action humiliante, dégradante ou décourageante ou à un peu de torture, après quoi ils en ressortaient pour rejoindre la salle d'observation voisine. Deuxièmement, ils étaient vêtus en conséquence. [redacted], par exemple, était équipé comme un boucher faisant un tour dans sa chambre froide. Malgré ces protections, ils ne restaient pas longtemps avec le détenu. Troisièmement, être exposé au froid par torture n'a rien de commun, psychologiquement parlant, avec le fait de le braver pour s'amuser ou par défi. Enfin, les interrogateurs bougeaient sans cesse dans la pièce, se réchauffant en stimulant leur circulation sanguine, tandis que le détenu était en permanence [redacted][39] au sol, la plupart du temps debout. Je ne pouvais que bouger les pieds et me frotter les mains. Le marine m'en empêcha en commandant une chaîne spéciale, qui liait mes mains sur les hanches opposées. Quand je suis nerveux, je me mets toujours à me frotter les mains et à faire comme si j'écrivais sur mon corps ; cela rendait mes interrogateurs fous furieux.

– Qu'est-ce que tu écris ? hurla [redacted]. Dis-le-moi ou arrête, putain !

J'étais incapable de m'arrêter, c'était une réaction involontaire. Le marine se mit à balancer des chaises un peu partout, puis il me donna un coup de boule et m'insulta sans raison à grand renfort d'adjectifs divers et variés.

– Tu as choisi le mauvais camp, gamin, dit-il. Tu t'es battu pour une cause perdue.

Il poursuivit en multipliant les insultes envers ma famille, ma religion et moi-même, sans parler des menaces de toutes sortes à l'encontre de mes proches, en punition de mes « crimes », ce qui est un défi au bon sens. Je savais qu'il ne détenait aucun pouvoir, mais je n'oubliais pas qu'il s'exprimait au nom de la plus puissante nation de

la planète et bénéficiait à l'évidence du soutien total de son gouvernement. Je préfère vous épargner, cher lecteur, les insanités qu'il me servit. Ce type était taré. Il me posait des questions à propos de choses que j'ignorais totalement et de noms que je n'avais jamais entendus.

– Je suis allé en [redacted], dit-il. Et tu sais qui nous a reçus ? Le président ! On a passé un bon moment dans son palais.

Le marine posait les questions et y répondait lui-même [40].

Quand il comprit que son bavardage et ses humiliations ne m'impressionnaient pas, pas davantage que ses menaces de faire arrêter mes proches, le [redacted] étant un docile serviteur des États-Unis, il décida de me faire souffrir davantage. Il apporta de l'eau glacée et me la versa dessus, sans me faire ôter mes vêtements. Ce fut affreux ; je tremblais comme un malade atteint de Parkinson. Je n'étais physiquement plus capable de parler. Ce type était stupide ; il était en train de me tuer à petit feu. [redacted] lui fit signe de cesser. Un autre détenu m'avait dit qu'un « aimable » interrogateur lui avait suggéré de manger, car cela atténuait la douleur. Quant à moi, je refusais d'avaler quoi que ce soit ; sur le moment, je ne pouvais de toute façon pas ouvrir la bouche.

Mon tortionnaire était lancé à plein régime quand [redacted] l'arrêta, car [redacted]redoutait les monceaux de paperasses que provoquerait ma mort. Il fit alors appel à une autre technique. Il installa un lecteur de CD avec amplificateur et fit tourner du rap. La musique ne me dérangeait pas vraiment car elle me faisait oublier ma souffrance, c'était comme une bénédiction pour moi. Je me concentrai sur les paroles et tentai de les comprendre. Je saisis seulement que le texte évoquait l'amour. Incroyable, non ? L'amour ! Alors que je n'avais récemment connu que la haine et ses conséquences.

– Écoute ça, enculé ! cracha l'invité, avant de claquer la porte derrière lui.

– On va te servir la même merde jour après jour, et devine quoi : ça ne va faire qu'empirer ! dit [redacted]. Ce n'est que le début.

Je continuais à prier, ignorant mes bourreaux.

– Oh Allah, aide-moi… Oh Allah, aie pitié de moi, ne cessait de répéter [redacted], me singeant. Allah, Allah… Il n'y a pas d'Allah. Il t'a laissé tomber !

Son ignorance, pour qu'[redacted] parle ainsi du Seigneur, me fit sourire. Le Seigneur est très patient et ne ressent nul besoin de se presser pour punir, car il est impossible de lui échapper.

Les détenus connaissaient la politique du camp : si les renseignements militaires croient que vous dissimulez des informations capitales, alors ils vous torturent au camp [redacted], ils vous kidnappent et vous emmènent dans un endroit secret et personne ne sait ce qu'ils font avec vous. Durant mon séjour au camp [redacted], deux individus furent enlevés et disparurent pour de bon. Il s'agissait de [redacted]. Commençant à me dire que je subirais le même sort, vu l'impasse dans laquelle j'étais embourbé avec mes interrogateurs, je me mis à glaner des renseignements à ce sujet.

– Ce camp, là-bas, est le pire de tous, me déclara un jeune MP.

– Ils ne sont pas nourris ? m'enquis-je.

– Quelque chose comme ça, me répondit-il.

Entre 22 heures et 23 heures, [redacted] passa le relais à [redacted] donna l'ordre aux gardiens de me transférer dans la pièce qu'il avait spécialement préparée[41]. Cet endroit glacial

était rempli de photos à la gloire des États-Unis : armes, avions et portraits de George Bush.

– Ne prie pas ! Tu insultes mon pays si tu pries pendant l'hymne national. Nous sommes le plus grand pays du monde libre, et nous avons le président le plus intelligent du monde.

Je fus contraint d'écouter l'hymne américain durant toute la nuit. J'ai horreur des hymnes, de toute façon. Je ne me rappelle que les premiers mots, « *Oh say can you see…* », entendus mille fois. J'étais soulagé de ne plus recevoir d'eau glacée sur le crâne. Je tentai de prier discrètement mais fus surpris par [redacted], qui m'observait attentivement par [redacted] :

– Arrête de prier, putain, tu insultes mon pays !

À bout de forces et ne voulant surtout pas créer davantage de problèmes, je me mis à prier dans mon cœur. Je passai la nuit à frissonner.

[redacted] me libéra entre 4 heures et 5 heures du matin. Je fus réveillé deux heures plus tard [redacted] et tout recommença. Cependant, c'est toujours le premier pas le plus difficile. Après les premières séances, qui furent les plus pénibles, je me sentis plus fort de jour en jour. J'étais entre-temps devenu le principal sujet de conversation du camp. Même si nombre d'autres détenus connaissaient un sort similaire au mien, j'étais devenu le « criminel numéro un » et étais traité en conséquence. Quand on m'offrait un répit dans la cour, il m'arrivait d'entendre d'autres prisonniers m'encourager :

– Sois patient, n'oublie pas qu'Allah éprouve ceux qu'il aime le plus.

Avec ma foi, de tels commentaires constituaient mon unique réconfort.

Aucun changement notable n'intervint dans mon programme : chambre froide, station debout se prolongeant des heures, interrogateurs menaçant sans cesse de me faire disparaître et de m'enfermer pour toujours[42]. [redacted] me faisait écrire des tonnes de pages à propos de ma vie, qui ne le satisfaisaient jamais. Une nuit, il me déshabilla avec l'aide de [redacted] un gardien. Prévoyant le froid de la pièce, j'avais enfilé un short par-dessus mon pantalon, afin de freiner le froid qui pénétrait jusque dans mes os. Fou furieux, il demanda alors à un garde [redacted] de me dévêtir. Jamais je ne m'étais senti si violé. Je dus rester tout la nuit debout dans le froid, priant sans tenir compte de ses aboiements ni de ses ordres pour que je cesse de prier. Je me fichais éperdument de ce qu'il ferait pour me punir[43].

[redacted] fit son apparition, surgi des ombres. [redacted] avait évoqué à deux reprises avant [redacted] la visite d'un membre éminent du gouvernement, qui viendrait me parler de ma famille. Je ne pris pas cette information de façon négative ; peut-être cette personne allait-elle me transmettre des messages de mes proches. J'avais tort ; il était en réalité question de faire du mal à ma famille. [redacted] s'acharnait de plus en plus sur moi.

[redacted] se présenta vers 11 heures, accompagné de [redacted] et du nouveau [redacted]. Il fut bref et direct :

– Je m'appelle [redacted] et je travaille pour [redacted]. Mon gouvernement est prêt à tout pour vous arracher des renseignements. Vous comprenez[44] ?

– Oui.

– Vous savez lire l'anglais ?

– Oui.

[redacted] me tendit une lettre, qu'il avait de toute évidence rédigée lui-même. Censée provenir du département de la Défense, elle disait à peu près ceci :

« Ould Slahi est impliqué dans les attaques de l'an 2000 et a recruté trois des pirates du 11-Septembre. Puisqu'il refuse de coopérer, le gouvernement américain va arrêter sa mère et l'incarcérer dans une prison spéciale. »

– N'est-ce pas cruel et injuste ? demandai-je, après avoir lu la lettre.

– Je ne suis pas ici pour faire régner la justice, mais pour empêcher les gens de lancer des avions sur les tours de mon pays.

– Alors, allez les arrêter. Je n'ai rien fait à votre pays, moi.

– Deux options s'offrent à vous : être accusé ou témoin.

– Je ne veux être ni l'un ni l'autre.

– Vous n'avez pas le choix. Ou alors votre vie va radicalement changer.

– Mais allez-y, je vous dis ! Le plus tôt sera le mieux !

[redacted] remisa la fausse lettre dans son sac, qu'il ferma rageusement avant de sortir de la pièce. [redacted] dirigea l'équipe travaillant sur mon cas jusqu'à août ou septembre 2004. Il tentait toujours de me faire croire qu'il s'appelait [redacted], ignorant que j'avais appris son véritable nom – [redacted] – avant même de le rencontrer[45].

*

* *

Après cette rencontre [redacted], il cherchait simplement à remplir les formalités nécessaires pour m'enlever du camp et m'emmener dans un lieu inconnu.

– Ta présence ici a nécessité beaucoup de signatures, me préciserait plus tard un gardien. Ça fait un bout de temps qu'on essaye de t'amener ici.

[redacted] était par ailleurs en train de monter une équipe chargée de procéder à mon enlèvement. Tout fut préparé dans le plus grand secret, chaque participant ne sachant que le strict minimum. Je sais par exemple que [redacted] ignorait les détails du plan.

Le lundi 25 août 2003, aux alentours de 16 heures, [redacted] me fit venir en salle d'interrogatoire [redacted][46]. J'avais alors passé le week-end [redacted], que l'on avait entièrement vidé de ses détenus, afin de me garder isolé de la communauté. J'y avais vu une chose positive : la cellule était plus chaude, et je pouvais voir la lumière du jour, alors que dans [redacted] j'étais enfermé dans une boîte glaciale.

– C'est moi qui décide de tout, désormais. Je peux faire ce que je veux de toi. Je peux même te faire transférer au camp [redacted].

– Je sais pourquoi vous m'avez installé au bloc [redacted] ; vous ne voulez pas que je voie quiconque.

[redacted] ne fit aucun commentaire, se contentant de sourire. La discussion était presque amicale. Vers 17 h 30, [redacted] m'apporta mon plat préparé froid. Je m'étais habitué à ces rations non chauffées. Je ne les savourais pas, mais j'avais souffert d'une perte de poids comme jamais auparavant, et je savais que pour survivre je devais manger.

J'entamai mon repas. [redacted] sortait et revenait régulièrement dans la pièce, ce qui n'avait rien de douteux car elle avait toujours été comme ça. J'avais à peine terminé quand soudain, [redacted] et

moi entendîmes de grands bruits, des gardiens en train de jurer (« Je t'avais prévenu, enculé ! »), de lourds bruits de bottes sur le sol, des chiens aboyer et des portes claquer. Je me figeai sur ma chaise, tandis que [redacted] ne disait plus un mot. Nous échangeâmes un regard, ignorant totalement ce qui se passait. Mon cœur battait à tout rompre, car je savais qu'un détenu allait passer un sale quart d'heure. Et ce détenu, c'était moi.

Soudain, trois soldats et un berger allemand firent irruption dans la salle d'interrogatoire. Tout se déroula encore plus vite que le temps d'y penser. [redacted] me frappa violemment et me fit tomber face contre terre.

– Je t'avais prévenu, enculé, tu es fini ! aboya [redacted][47]. Son collègue continuait à me frapper partout, principalement au visage et sur les côtes. Lui aussi masqué de la tête aux pieds, il me frappait sans un mot, pour que je ne le reconnaisse pas. Le visage découvert, le troisième soldat était resté à la porte, où il tenait le chien par le collier, prêt à le lâcher sur moi.

– Qui vous a dit de faire ça ? hurla [redacted], en proie à la même terreur que moi. Vous blessez le détenu !

[redacted] était le chef des deux gardes qui m'attaquaient, et il exécutait les ordres [redacted]. Quant à moi, je ne pouvais digérer la situation. Je crus dans un premier temps qu'ils m'avaient confondu avec quelqu'un d'autre. Je m'efforçai ensuite de reconnaître mon environnement, tandis qu'un gardien me maintenait la tête contre le sol. Je vis le chien qui se débattait pour se libérer. Je vis [redacted] debout, regardant avec impuissance les gardes qui s'acharnaient sur moi.

– Bandez les yeux de cet enculé. S'il essaie seulement de regarder…

L'un d'eux me frappa durement au visage, puis il me fit enfiler des lunettes opaques et un casque antibruit, après quoi il me couvrit la tête d'un petit sac. Je ne savais même pas qui faisait quoi. Ils serrèrent les chaînes qui m'entravaient les chevilles et les poignets, si bien que je commençai peu après à saigner. Je n'entendais plus que les jurons de [redacted], « P… de ceci et p… de cela ». Totalement abasourdi, je restai muet, persuadé qu'ils allaient m'exécuter.

À cause du passage à tabac, j'étais incapable de tenir debout, [redacted] et l'autre garde me traînèrent donc dehors, mes orteils traçant un sillon, puis ils me jetèrent dans un fourgon, qui démarra immédiatement. Les coups continueraient de pleuvoir pendant trois ou quatre heures, avant qu'ils me confient à une autre équipe, qui utiliserait d'autres techniques de torture.

– Arrête de prier, enculé, tu tues des gens ! cria [redacted], qui me frappa sur la bouche.

La bouche et le nez en sang, mes lèvres enflèrent tant que je ne fus bientôt plus physiquement en mesure de parler. Le collègue de [redacted] était en fait un de mes gardiens, [redacted]. [redacted] et [redacted] se placèrent chacun d'un côté et se mirent à me bourrer de coups et à me fracasser contre la paroi métallique du fourgon. L'un d'eux me frappa si violemment que j'en eus le souffle coupé. Suffoquant, j'avais l'impression de respirer par les côtes. Je fus près d'étouffer sans qu'ils s'en rendent compte. Éprouvant déjà les pires difficultés à respirer à cause du sac sur ma tête, je reçus tant de coups dans les côtes que je cessai de respirer durant un moment.

Ai-je perdu connaissance ? Peut-être pas. Je sais seulement que je vis plusieurs fois [redacted] m'asperger le nez d'ammoniaque. Le plus drôle c'est que M. [redacted] était également mon « sauveur », comme le seraient tous les gardiens – en tout cas la plupart – à qui j'aurais affaire au

cours de l'année à venir. Tous seraient autorisés à me donner des médicaments et des soins d'urgence.

Après dix ou quinze minutes, le fourgon s'immobilisa près d'une plage. Mes accompagnateurs m'en sortirent et me firent embarquer dans une vedette rapide. [redacted] ne me laissaient pas souffler un instant ; ils ne cessaient de me frapper et de [redacted], afin qu'elles me fassent souffrir[48].

– Tu tues des gens ! répétait [redacted].

Je crois qu'il pensait à haute voix : il savait que son crime était le crime le plus lâche du monde, torturer un prisonnier impuissant qui s'était soumis et rendu de lui-même. Quelle opération de bravoure ! [redacted] cherchait à se convaincre qu'il agissait comme il le fallait.

À bord de la vedette, [redacted] me fit avaler de l'eau salée, sans doute directement puisée dans l'océan. C'était si écœurant que je vomis immédiatement. Ils me mettaient n'importe quel objet dans la bouche et criaient : « Avale, enculé ! », je décidai en mon for intérieur de ne pas avaler l'eau salée, ravageuse pour les organes, qui m'étouffa quand ils m'en remplirent de nouveau la bouche.

– Avale, crétin !

Après une brève réflexion, je préférai l'eau malsaine et néfaste à la mort.

[redacted] et [redacted] m'escortèrent pendant trois heures dans la vedette rapide. Le but d'un tel transport était, premièrement, de torturer le détenu pour ensuite déclarer qu'il s'était « blessé tout seul à bord », et deuxièmement de lui faire croire qu'on le transférait dans quelque prison secrète très éloignée. Nous autres détenus savions tout cela. Certains détenus nous avaient raconté avoir été promenés en avion pendant quatre heures, et s'être trouvés, au bout du compte, dans la cellule d'où on les avait arrachés. Je savais depuis

le début que l'on me transférait au [redacted], qui n'est distant que de cinq minutes. [redacted]avait une réputation sinistre : le simple fait d'entendre ce nom me donnait la nausée[49]. Je savais que le long trajet en mer que l'on allait m'imposer avait pour but de me terrifier. Mais quelle différence ? Je me souciais moins de mon lieu de détention que de ceux qui me surveillaient. Quel que soit l'endroit où l'on me transférait, je resterais prisonnier des forces armées américaines. Quant à l'hypothèse d'être remis à un pays tiers, je pensais ne plus être concerné par cela, ayant déjà été envoyé en Jordanie durant huit mois. La politique du département de la Défense à mon sujet consistait à s'occuper directement de moi.

– Les attentats du 11-Septembre ne se sont pas déroulés en Jordanie, me dit un jour [redacted]. Nous ne nous attendons pas à voir d'autres pays arracher des informations aux détenus comme nous le faisons.

Les Américains n'étaient de toute évidence pas satisfaits des résultats obtenus par leurs « alliés en matière de torture ».

Il me semble pourtant que dès lors que la torture entre en jeu, les choses échappent à tout contrôle. La torture ne garantit pas que le détenu va coopérer. Pour faire cesser la torture, le détenu doit satisfaire son tortionnaire, même si c'est en mentant, ce qui oriente parfois ses bourreaux sur de fausses pistes. Trier les renseignements ainsi obtenus prend du temps. Par ailleurs, l'expérience prouve que l'usage de la torture n'empêche pas ni ne réduit la fréquence des attentats terroristes. L'Égypte, l'Algérie et la Turquie sont de bons exemples en ce sens. En revanche, les pourparlers ont souvent donné d'impressionnants résultats. Après l'attentat manqué contre le président égyptien à Addis-Abeba, le gouvernement a conclu un cessez-le-feu avec Al-Gama'a al-Islamiyya, qui a plus tard opté pour la lutte politique. Les Américains avaient néanmoins beaucoup

appris de leurs alliés pratiquant la torture, avec qui ils travaillaient étroitement.

Quand la vedette toucha terre, [redacted] et son collègue m'en sortirent en me traînant et me firent asseoir en tailleur. La douleur insupportable me faisait gémir.

– Ah… ah…. Allah… Allah…, ricana M. X[50], me singeant. Je t'avais dit de ne pas déconner avec nous.

J'aurais aimé ne plus gémir, car le gentilhomme ne cessait de m'imiter et de salir le nom du Seigneur, malheureusement cela m'était nécessaire pour respirer. J'avais les pieds engourdis à cause de mes chaînes, qui, serrées sur mes poignets et mes chevilles, bloquaient ma circulation sanguine. Chaque coup de pied reçu me soulageait, car il me permettait de changer de position.

– Bouge pas, enculé ! me criait [redacted].

Mais j'étais parfois incapable de rester immobile ; cela valait bien un coup de pied.

– Nous apprécions tous ceux qui travaillent avec nous, merci messieurs, dit [redacted][51].

Je reconnus sa voix. Même s'il s'adressait à ses invités arabes, le message m'était destiné plus qu'à quiconque. Il faisait nuit. Mon bandeau ne m'empêchait pas de deviner l'éclairage cru de puissants projecteurs.

– On est contents d'ça, répondit un Arabe dont la voix m'était inconnue, avec un accent égyptien marqué. Peut-être il dit tout si on l'emmène en Égypte ?

Sa voix, son discours et, plus tard, ses actes me révélèrent que cet individu devait avoir environ trente ans. Il parlait très mal l'anglais. Je perçus quelques conversations indistinctes ici et là, puis l'Égyptien et un autre type s'approchèrent. Ils s'adressèrent à moi en arabe :

– Quel lâche ! dit l'Égyptien. Vous réclamez de faire valoir vos droits civiques, vous autres ? Tu n'obtiendras rien, tu verras.

– Un mec comme ce poltron ne tiendrait pas une heure chez nous, en Jordanie, avant de cracher tout ce qu'il sait, dit le Jordanien.

Il ignorait manifestement que j'avais déjà passé huit mois dans son pays, où aucun miracle ne s'était produit.

– On l'emmène en ÉÉÉgypte ! lança l'Égyptien, à l'intention de [redacted].

– Peut-être plus tard, répondit [redacted].

– Qu'ils sont nuls, ces Américains ! reprit l'Égyptien, s'adressant à moi en arabe. Ils gâtent ces enculés. Mais maintenant, on est là.

Mon cœur se mit à battre violemment quand j'entendis parler d'Égypte et d'un nouveau voyage. L'interminable tour du monde que l'on m'imposait me faisait horreur. Être immédiatement remis aux autorités égyptiennes me semblait possible, car je savais combien les Américains étaient agacés et désespérés me concernant. Le gouvernement se fourvoyait complètement – et c'est toujours le cas – à propos de moi.

– Tu sais qu'on est avec les Américains sur le terrain, dit l'Égyptien.

Il avait raison : des détenus yéménites m'avaient raconté avoir été interrogés par [redacted] et des Américains à la même table, après avoir été capturés à Karachi et transférés en un lieu secret, le 11 septembre 2002[52].

Après avoir subi de multiples menaces et traitements dégradants, je perdis peu à peu le fil des propos obscènes échangés entre les Arabes et leurs complices américains, au point que je finis par me noyer dans mes pensées. J'avais honte de me dire que mon peuple était utilisé pour accomplir cette affreuse mission par un

gouvernement qui se prétend le meneur du monde libre, qui prêche contre la dictature, « lutte » pour les droits de l'homme et envoie ses enfants mourir pour cela. Il se fiche vraiment de son propre peuple !

Que penserait l'Américain moyen s'il apprenait ce que son gouvernement fait subir à quelqu'un qui n'a jamais agressé quiconque ? Malgré la honte que j'éprouvais à propos de ces arabes, je savais qu'ils ne représentaient en rien l'Arabe moyen. Les Arabes forment un peuple bon, l'un des meilleurs de la planète. Ils sont délicats, sensibles, aimants, généreux, ils ont le sens du sacrifice, ils sont religieux, charitables et enjoués. Personne, si pauvre soit-il, ne mérite d'être utilisé pour accomplir une si vile tâche. Non, nous valons mieux que cela ! Si les peuples du monde arabe savaient ce qui se passe ici, la haine à l'encontre des États-Unis serait sérieusement nourrie, et les accusations selon lesquelles les Américains aident et œuvrent main dans la main avec les dictateurs de nos pays solidifiées. J'avais le sentiment, ou plutôt l'espoir, que ces gens seraient un jour punis pour leurs crimes. Ma situation ne me faisait pas détester les Arabes ou les Américains ; j'avais simplement pitié des Arabes et de notre misère.

Toutes ces pensées défilaient dans mon esprit et m'empêchaient d'entendre les conversations dénuées de sens autour de moi. Au bout d'une quarantaine de minutes, même s'il m'est difficile d'en être certain, [redacted] ordonna aux deux Arabes de s'occuper de moi. Ils m'empoignèrent brusquement et, comme j'étais incapable de marcher, me traînèrent jusqu'à la vedette. On m'avait apparemment laissé tout près de l'eau, car le trajet fut très court. Je ne sais pas s'ils me firent grimper à bord de la même embarcation que précédemment. En tout cas, je me retrouvai sur un autre siège, très dur et dont le dossier était vertical.

– Avance !

– Je ne peux pas !

– Avance, enculé !

Ils savaient très bien que j'étais trop mal en point pour me mouvoir de moi-même. Je saignais de la bouche, des chevilles, des poignets et peut-être du nez, je n'en suis pas certain. Ils faisaient tout pour alimenter ma terreur.

– Assieds-toi ! m'ordonna l'Égyptien, qui se chargeait du gros de la conversation, tandis qu'ils m'entraînaient jusqu'à ce que je heurte le métal.

L'Égyptien s'installa à ma droite, et le Jordanien à ma gauche.

– C'est quoi, ton putain de nom ? me demanda l'Égyptien.

– M-O-O-H-H-M-M-EE-D-D-O-O-O-U ! répondis-je, incapable de m'exprimer correctement, à cause de mes lèvres enflées et de ma bouche douloureuse.

Il était clair que j'étais complètement terrifié. Généralement, je ne parle pas quand on commence à me faire mal. En Jordanie, quand l'interrogateur m'a cogné au visage, j'ai refusé de dire quoi que ce soit, ignorant toutes ses menaces. Cet instant fut un tournant dans l'historique de mes interrogatoires. Il était criant que je n'avais jamais autant souffert, que je n'étais plus moi-même, que j'étais changé à jamais. Un épais trait fut tracé entre mon passé et mon avenir quand [redacted] porta son premier coup sur moi.

– Il pleurniche comme un gamin ! fit remarquer l'Égyptien, avec raison, s'adressant à son collègue jordanien.

Je me sentais réchauffé entre eux deux, hélas cela n'allait pas durer. Un long voyage de torture se préparait avec l'aide des Américains.

Je ne pouvais pas me tenir droit sur mon siège. Ils me firent enfiler une sorte d'épaisse veste qui m'attachait contre le dossier. Ce fut un soulagement, au début. Mais il s'accompagna très vite d'un

inconvénient majeur : j'avais le torse si comprimé que je n'arrivais plus à respirer correctement. En outre, l'air circulait moins bien que lors du précédent voyage, sans que je sache vraiment pourquoi. En tout cas, quelque chose clochait sérieusement, c'était certain.

– Je p… e… p… peux pas… res… p… i… rer !

– Aspire l'air ! ricana l'Égyptien.

Je suffoquais littéralement, sous le sac qui me couvrait la tête. Mes suppliques pour obtenir un peu plus d'air se heurtèrent toutes à un mur.

Je percevais vaguement des conversations en anglais. Il s'agissait sans doute de [redacted], de son collègue et probablement [redacted]. Quels qu'ils soient, ils passèrent les trois ou quatre heures que dura le trajet à fournir aux Arabes du matériel de torture. Les choses se déroulèrent comme suit : ils glissèrent des glaçons entre mes vêtements et ma peau, du cou jusqu'aux chevilles, sans oublier d'en rajouter quand les précédents fondaient. L'un d'eux me frappait régulièrement, la plupart du temps en plein visage. La glace servait à la fois à me faire souffrir et à gommer les hématomes dus aux sévices encaissés au cours de l'après-midi. Tout semblait avoir été parfaitement préparé. Les personnes originaires de régions froides ne saisissent probablement pas combien le contact de la glace sur la peau peut être douloureux. Aux époques médiévale et prémédiévale, les rois utilisaient cette méthode pour faire lentement mourir leurs victimes. Quant à celle consistant à frapper à intervalles irréguliers un prisonnier aux yeux bandés, elle fut très prisée par les nazis pendant la Seconde Guerre mondiale. Il n'y a rien de plus terrifiant que de s'attendre à un coup à chaque battement de cœur.

– Je viens de Hasi Matruh, et toi ? demanda l'Égyptien, s'adressant à son collègue jordanien, comme si de rien n'était.

Cet homme était clairement habitué à torturer des gens.

– Du Sud, répondit l'autre.

De mon côté, je faisais de mon mieux pour ne prier qu'en moi-même, au fond de mon cœur. J'arrivais à peine à me rappeler la moindre prière, mais je savais que j'avais besoin de l'aide du Seigneur, comme toujours, et c'est en ce sens qu'allaient mes prières. Quand j'étais conscient, je me noyais dans mes pensées. Je finis par m'habituer à cette routine : glaçons qui fondent, coups. Mais qu'en serait-il si je débarquais en Égypte, après quelque chose comme vingt-cinq heures de torture ? À quoi ressembleraient les interrogatoires, là-bas ? [redacted], un [redacted], m'avait décrit son malheureux voyage du Pakistan en Égypte. Jusqu'à présent, tout ce que j'avais enduré, comme les glaçons et les coups, correspondait à son récit. Je m'attendais donc à subir des décharges électriques dans un bassin. Quelle tension mon corps, et surtout mon cœur, pourraient-ils supporter ? Je m'y connais en électricité et n'ignore rien des dégâts terribles et irréversibles qu'elle peut provoquer : j'ai vu [redacted] s'effondrer deux fois par semaine au bloc, saignant si abondamment du nez qu'il en avait les vêtements trempés. Or c'était un entraîneur d'arts martiaux au corps d'athlète.

J'imaginais à l'avance l'interrogatoire, leurs questions, mes réponses. Et s'ils ne me croyaient pas ? Non, ils me croiraient, parce qu'ils comprennent mieux le terrorisme que les Américains et ont davantage d'expérience dans ce domaine. La barrière culturelle qui sépare les mondes chrétien et musulman trouble toujours considérablement l'approche qu'ont les Américains de ce problème. Ceux-ci ont tendance à élargir le cercle des individus impliqués, afin d'attraper le plus de musulmans possible. Ils parlent toujours de grand complot visant les États-Unis. J'ai moi-même été interrogé à propos de personnes qui ne pratiquaient la religion que de façon

basique et n'étaient que sympathisantes de mouvements islamiques ; on m'a demandé de fournir un maximum de détails sur des mouvements islamiques, si modérés soient-ils. Ce qui est plutôt stupéfiant, dans un pays comme les États-Unis, où des organisations terroristes chrétiennes comme les nazis et les partisans de la suprématie blanche sont libres de s'exprimer et de recruter ouvertement sans être gênées par quiconque. À l'inverse, un musulman connaîtra de sérieux ennuis s'il déclare sa sympathie pour les opinions politiques d'une organisation islamique. Le simple fait de fréquenter la même mosquée qu'un individu suspect est risqué. C'est une évidence pour tous ceux qui comprennent le B.A.BA de la politique américaine à l'égard du prétendu terrorisme islamique.

La fête arabo-américaine terminée, les Arabes me rendirent à la même équipe américaine que précédemment. Je fus traîné hors de la vedette et, me semble-t-il, jeté dans le même fourgon. Le véhicule s'élança sur ce qui ressemblait fortement à un chemin de terre.

– Bouge pas ! me lança [redacted].

Je n'étais plus en état de comprendre quoi que ce soit. Je ne crois pas avoir été frappé, mais je n'étais plus conscient de grand-chose. Quand le fourgon s'immobilisa, [redacted] et son puissant collègue me traînèrent dehors, puis sur une volée de marches. Je fus comme fouetté par l'air froid de la pièce et boum ! ils me jetèrent face contre terre sur le sol métallique de ma nouvelle demeure.

– Bouge pas ! Je t'ai dit de ne pas m'emmerder, enculé ! cracha [redacted], d'une voix qui perdit de sa force sur la fin de la phrase.

Manifestement épuisé, il s'en alla immédiatement, non sans me promettre d'autres souffrances, aussitôt imité par les Arabes.

Peu après mon arrivée, je sentis quelqu'un retirer [redacted] de ma tête. Ce fut à la fois une souffrance et un soulagement. Une souffrance, car ces choses

avaient commencé à m'entailler la peau et à coller, laissant des cicatrices ; un soulagement, car je pus enfin respirer normalement et ne sentis plus cette incessante pression sur le crâne. Quand on me retira le bandeau, je vis [redacted]. C'était sans doute un médecin, me dis-je, mais dans ce cas pourquoi diable se dissimulait-il derrière un masque ? Et pourquoi faisait-il partie de l'armée, alors que les soins médicaux des détenus étaient en principe assurés par la Navy ?

– Si tu fais le moindre putain de geste, je te cogne !

Comme si je pouvais bouger. Et comme si j'étais en mesure de provoquer quoi que ce soit. J'étais enchaîné et chaque centimètre de mon corps n'était que douleur. Je n'avais pas affaire à un médecin mais à un boucher humain !

En m'examinant, ce jeune homme se rendit compte qu'il lui fallait d'autres instruments. Il s'en alla et revint rapidement avec du matériel médical. Un coup d'œil à sa montre m'apprit qu'il était 1 h 30 du matin. Cela faisait donc environ huit heures que l'on m'avait arraché au camp [redacted]. Le médecin entreprit de nettoyer mon visage maculé de sang à l'aide d'un linge humide, puis, aidé des gardiens, il m'allongea sur un matelas, unique meuble de cette cellule dépouillée.

– Ne bouge pas, m'ordonna le soldat qui se dressait au-dessus de moi.

Le médecin glissa de nombreuses bandes élastiques autour de ma poitrine et de mes côtes, puis on me redressa en position assise.

– Si tu tentes de me mordre, je te dérouille ! me prévint le médecin, qui me fourra tout un tas de comprimés dans la bouche.

Je ne répondis pas ; ils me déplaçaient comme un objet. Au bout d'un certain temps, ils retirèrent mes chaînes, puis, plus tard encore, un gardien me jeta par le trou de la poubelle une minuscule couverture, fine et usée. Je n'obtiendrais rien d'autre dans cette pièce. Ni savon, ni brosse à dents, ni couverture plus épaisse, ni Coran. Rien.

Je tentai de dormir, mais je me berçais d'illusions. Mon corps conspirait contre moi. Il fallut un certain temps aux médicaments pour faire effet, après quoi je perdis peu à peu conscience. Je ne me réveillai que lorsqu'un gardien donna un violent coup de botte sur la paroi de ma cellule.

– Debout, tas de merde !

Le médecin me fit de nouveau avaler une multitude de comprimés, puis il vérifia l'état de mes côtes.

– J'en ai terminé avec cet enculé, déclara-t-il ensuite en me tournant le dos, se dirigeant déjà vers la porte.

Voir un médecin se comporter de la sorte me choquait profondément, car je sais que tout traitement médical est au moins à cinquante pour cent psychologique. Décidément, je me trouvais bien dans un lieu diabolique, pour que mon unique réconfort me soit apporté par ce salopard de médecin [53].

Je perdis très vite de nouveau connaissance. Pour être honnête, je ne peux relater que peu de choses à propos des deux semaines qui suivirent, tant j'avais perdu l'esprit. En permanence allongé sur mon lit, je n'avais même pas conscience de mon environnement. Je tentai de déterminer la qibla, la direction de La Mecque, hélas aucun élément ne me permit d'y parvenir.

1. Lors de son audience devant l'ARB, l'auteur déclara au jury : « À l'époque du général Miller, le FBI a dressé à GTMO une liste des détenus les plus importants du camp. Elle

comprenait quinze noms et j'étais – devinez – le numéro UN. Ils ont ensuite envoyé une équipe spéciale du FBI, commandée par [censuré], qui s'est occupé de moi en particulier… J'ai cru qu'il plaisantait quand il m'a annoncé que j'étais le détenu le plus important du camp, pourtant il ne mentait pas, comme l'avenir allait le prouver. Il est resté avec moi jusqu'au 22 mai 2003. » [ARB 24.]

2. En effet, de nombreuses personnes « œuvraient dans l'ombre ». Si le FBI menait toujours les interrogatoires de l'auteur, l'inspecteur général du département de la Justice découvrit qu'au cours du printemps 2003 « des membres du service de renseignement militaire suivirent depuis une cabine d'observation discrète quantité d'interrogatoires de Slahi menés par Poulson et Santiago », et que ces gens s'étaient plaints de l'approche trop affective du FBI. Selon le Comité des forces armées du Sénat, les interrogateurs militaires auraient dès janvier 2003 fait circuler une ébauche d'un « plan d'interrogatoire spécial » destiné à l'auteur. [DOJ IG 298.]

3. Il s'agit peut-être ici de l'agent que l'inspecteur général du département de la Justice nomme Santiago. Selon lui, l'auteur « voyait en Santiago un type plutôt sympa » et aurait dit aux enquêteurs que Santiago l'avait prévenu qu'il serait envoyé en Irak ou en Afghanistan si les charges pesant contre lui étaient retenues. [DOJ IG 296.]

4. Ce passage fait vraisemblablement référence à Ramzi bin al-Shibh. Lors de son audience devant l'ARB, ainsi qu'ailleurs dans le manuscrit, l'auteur expliqua avoir eu vent du traitement subi par Bin al-Shibh dans les sites secrets de la CIA, cela grâce à des individus capturés avec ce dernier et un temps détenus là-bas avant d'être transférés à Guantánamo. Il précisa au jury qu'un « Yéménite capturé en même temps que Ramiz (*sic*) » lui avait dit que celui-ci avait été « torturé et qu'on entendait toutes les nuits ses cris et ses gémissements ». [ARB 25 ; voir également manuscrit 83, 294.]

5. Il s'agit manifestement d'un reportage diffusé par CNN le 6 mars 2002, dont la transcription est intitulée « *Al Qaeda Online for Terrorism* » (Al-Qaïda en ligne pour le terrorisme). Comme l'indique ici l'auteur, ce reportage laisse entendre qu'il « gérait un site web apparemment inoffensif », sur lequel les membres d'Al-Qaïda échangeaient secrètement des messages via le livre d'or. Cette allégation n'apparaît dans aucun des résumés des preuves accumulées à Guantánamo à l'encontre de l'auteur.

[Sources : http://transcripts.cnn.com/TRANSCRIPTS/0203/06/lt.15.html]

6. Le terme « Mauritanie » apparaît non censuré quelques phrases plus loin. Cet homme est apparemment l'un des agents du FBI ayant questionné l'auteur à Nouakchott en février 2000.

7. Il s'agit peut-être de Ramzi bin al-Shibh. Voir note 104.

8. Cet interrogateur semble – ou prétend – avoir interrogé Ramzi bin al-Shibh dans divers sites secrets de la CIA. Lors de son audience devant l'ARB, en évoquant Bin al-Shibh, l'auteur décrivit ce qui pourrait être ce même échange : « Son interrogateur [censuré] du FBI lui a demandé d'imaginer qui je pouvais bien être. Il a répondu que j'étais un agent d'Oussama ben Laden et que, sans moi, il n'aurait jamais été impliqué dans les attaques du

11-Septembre. C'était une grave accusation. Il est possible que l'interrogateur ait menti en me racontant cela, car ils mentent tout le temps, mais c'est ce qu'on m'a dit. » [ARB 23-24.]

9. Une étude menée par la CIA en 1956 intitulée « *Communist Control Techniques : An Analysis of the Methods Used by Communist State Police In the Arrest, Interrogation, and Indoctrination of Persons Regarded as "Enemies of the State"* » (Techniques de contrôle communistes : une analyse des méthodes appliquées par la police d'État communiste lors de l'arrestation, de l'interrogatoire et de l'endoctrinement d'individus considérés comme étant des "ennemis de l'État" ») apporte des précisions à propos des effets de la privation de sommeil et de la manipulation de la température en tant que méthodes d'interrogation coercitives : « L'agent chargé de l'interrogatoire dispose d'autres moyens simples et extrêmement efficaces de faire pression sur l'individu, en particulier la fatigue et le manque de sommeil. L'éclairage permanent de la cellule et la nécessité de garder une position raide dans le lit aggravent les effets de l'angoisse et les cauchemars en perturbant le sommeil. Si cela ne suffit pas, il est facile d'ordonner aux gardiens de régulièrement réveiller le détenu. Cette méthode est particulièrement efficace si celui-ci est réveillé juste après s'être endormi. Les gardiens peuvent également réduire les périodes où il peut dormir, voire complètement l'en empêcher. Le manque de sommeil provoque un brouillage de la conscience et une perte de la vivacité ; ces deux facteurs dégradent la capacité de la victime à supporter l'isolement et provoquent une fatigue considérable.

« Un autre type de pression simple et efficace consiste à maintenir la température de la cellule à un niveau trop élevé ou trop bas pour être agréable. Une chaleur permanente, au point de déclencher une transpiration continuelle afin de réguler la température corporelle, est aussi amollissante qu'épuisante. Quant au froid, il est très gênant et difficile à supporter…

« Les communistes ne considèrent pas ces méthodes comme de la "torture". Ils les appliquent sans aucun doute afin de suivre les règles, d'une façon typiquement légaliste vis-à-vis des principes communistes déclarés, qui interdisent "l'usage de la force et de la torture pour obtenir des informations de la part de prisonniers". Ces méthodes, qui ne sont évidemment rien d'autre que de la torture et de la coercition physique, provoquent toutes de sérieux troubles de nombreuses fonctions du corps. »

La privation de sommeil a surtout été utilisée dans le but de contraindre des détenus à faire de fausses confessions. Selon une étude menée par Albert Biderman, sociologue de l'U.S. Air Force, et centrée sur les moyens ayant permis aux interrogateurs nord-coréens d'arracher de faux aveux de crimes de guerre à des pilotes américains capturés, la privation de sommeil et l'amollissement ainsi provoqué « affaiblissent les capacités mentales et physiques à résister ». [Sources :

http://www.theblackvault.com/documents/mindcontrol/comcont.pdf

http://www2.gwu.edu/~nsarchiv/torturingdemocracy/documents/19570900.pdf]

10. Il pourrait s'agir d'agents du SCRS, le Service canadien du renseignement de sécurité. Selon le *Toronto Star*, des agents du SCRS ont interrogé en février 2003 des

détenus de Guantánamo liés d'une façon ou d'une autre au Canada, parmi lesquels l'auteur. Voir l'article de Michelle Shepard, « *CSIS Grilled Trio in Cuba* », disponible sur :

http://www.thestar.com/news/canada/2008/07/27/csis_grilled_trio_in_cuba.html

11. Cet adolescent est très probablement Omar Khadr. En 2010, la Cour suprême du Canada découvrit que les interrogatoires de Khadr menés par des agents du SCRS et du DFAIT (le département canadien des Affaires étrangères et du Commerce international) à Guantánamo en février et septembre 2003 et en mars 2004 violaient la charte des droits et libertés canadienne. « La privation des droits [de Khadr] à la liberté et à la sécurité ne correspond pas aux principes fondamentaux de la justice. L'interrogatoire d'un adolescent détenu et ne bénéficiant d'aucune aide juridique, et le fait de lui soutirer des aveux à propos d'accusations criminelles graves, tout en sachant qu'il a été privé de sommeil et que les résultats de ces interrogatoires seront transmis aux procureurs, enfreignent les standards canadiens les plus basiques concernant le traitement des jeunes suspects. » Le verdict de la Cour suprême est disponible sur :

http://scc-csc.lexum.com/decisia-scc-csc/scc-csc/scccsc/en/item/7842/index.do

12. L'auteur déclara à l'ARB que son dernier interrogatoire avec les agents du FBI datait du 22 mai 2003. L'inspecteur général du département de la Justice confirma : « En mai 2003, les agents du FBI chargés de Slahi quittèrent GTMO et furent relayés par les militaires. » [ARB 25 ; DOJ IG 122.]

Quelques jours après que les militaires se furent saisis du cas Slahi, un agent du FBI diffusa un document décrivant les inquiétudes du FBI quant aux méthodes d'interrogatoire des militaires à Guantánamo. D'après le rapport de l'inspecteur général du département de la Justice, un mois plus tard, le 1er juillet 2003, Spike Bowman, conseiller général adjoint du FBI, envoya un courrier électronique aux dirigeants du FBI, afin de les « avertir que les militaires faisaient usage de "techniques d'interrogatoire agressives", comme "frapper les détenus, les déshabiller et les arroser d'eau froide pour ensuite les laisser sur place (l'un d'eux fut victime d'une hypothermie) et d'autres mesures du même ordre" ». Bowman poursuivit ainsi : « Il ne fait aucun doute que leurs agissements (et j'ignore jusqu'où ils vont) seraient contraires à la loi si l'on avait affaire à des prisonniers de guerre. Que ces détenus ne soient pas catalogués comme tels ne doit pas autoriser leurs gardiens à leur faire subir ce dont sont protégés les prisonniers de guerre et les criminels. » S'inquiétant par ailleurs que le FBI soit « similairement terni », Bowman chercha à déterminer si le FBI devait pour cette affaire en référer à l'inspecteur général du département de la Défense, précisant que s'il avait été encore en activité, agir ainsi aurait à ses yeux été un devoir. [ARB 25 ; DOJ IG 122, 121.]

13. Lors de son audience devant l'ARB, l'auteur déclara que cette nouvelle équipe du département de la Défense était dirigée par « une femme très belle et très correcte », qu'apparemment il prit par erreur pour un agent du FBI. En vérité, il est possible qu'elle ait simplement fait mine d'en être un. L'inspecteur général du département de la Justice découvrit que « la personne se présentant sous le nom de "Samantha" était en réalité un sergent de l'armée ». Toujours d'après lui, « en plusieurs occasions, au début du mois de

juin 2003, un sergent de l'équipe spéciale dépêchée à GTMO par l'agence du renseignement de la Défense s'est présenté à Slahi en tant que "Samantha Martin, agent spécial du FBI", afin de le convaincre de coopérer avec ses interrogateurs ». Lors de son audience devant l'ARB, l'auteur ajouta que cette équipe comprenait « un autre type, plutôt bizarre, à mon avis de la CIA ou quelque chose comme ça, même s'il était très jeune ». [ARB 25 ; DOJ IG 296, 125.]

14. Lors de son audience devant l'ARB, l'auteur évoqua un premier sergent membre de l'équipe d'interrogateurs militaires : « Je ne le hais pas, mais c'est un homme vraiment odieux. » Il semble même avoir donné à l'ARB le véritable nom de ce personnage. Il s'agit sans doute de celui qu'il surnomme « C'est-moi-le-meilleur » dans cette scène, qu'il appelle également « M. Gros Dur », sans censure, page 287. Au total, les interrogateurs ayant tenu un rôle majeur au sein de l'équipe de « projets spéciaux » affectée à l'auteur semblent avoir été au nombre de quatre. [ARB 25.]

15. Nous ignorons à qui l'auteur fait ici allusion. Il est toutefois certain que les interrogateurs militaires de Guantánamo étaient sous les ordres de la Force opérationnelle de la base (JTF-GTMO), à l'époque commandée par le général Geoffrey Miller. Leurs méthodes d'interrogatoire furent d'abord validées par le document « Techniques de contre-résistance », que le secrétaire à la Défense Donald Rumsfeld signa le 22 décembre 2002, puis par un verdict rendu par John Yoo, du bureau de conseil juridique du département de la Justice, et enfin par une autre autorisation écrite de Rumsfeld, datée du 16 avril 2003. Le Comité des forces armées du Sénat découvrit que le général Miller avait requis l'approbation officielle du Pentagone pour un « plan d'interrogatoire spécial » concernant l'auteur, que Rumsfeld signa en personne. [SASC 135-138.]

16. Le rapport Schmidt-Furlow, le rapport de l'inspecteur général du département de la Justice, le rapport du Comité des forces armées du Sénat et d'autres sources font tous états des humiliations et abus sexuels infligés aux détenus de Guantánamo, la plupart du temps pratiqués par des femmes. Après la parution du rapport Schmidt-Furlow, en 2005, un article indépendant paru dans le *New York Times* intitulé « Les femmes de GTMO » dénonça l'« exploitation et la dégradation des femmes dans l'armée », précisant que ce rapport comprenait « page après page d'épouvantables descriptions de l'usage des femmes soldats en tant que faire-valoir sexuels dans le cadre d'interrogatoires ».

Voir : http://www.nytimes.com/2005/07/15/opinion/15fri1.html?_r=0

17. Nous sommes à présent vraisemblablement à la mi-juin 2003. Devant l'ARB, l'auteur précisa : « Vers le 18 juin 2003, on me fit passer du bloc Mike au bloc India, où je fus mis à l'isolement complet. » D'anciens détenus passés un temps par le bloc India évoquent des cellules sans fenêtre, fréquemment maintenues à des températures glaciales. Voir par exemple « *People the Law Forgot* » (Les oubliés de la loi), article signé James Meek et paru le 3 décembre 2003 dans *The Guardian*. Le second prisonnier enfermé dans le bloc India, lorsque l'auteur y est transféré, semble être yéménite, à en croire le paragraphe suivant.

[ARB 26 ; http://www.theguardian.com/world/2003/dec/03/guantanamo.usa1]

18. Le contexte indique que l'interrogateur fait ici vraisemblablement référence à Ramzi bin al-Shibh.

19. L'auteur semble vouloir opposer ces deux interrogateurs, qui sont peut-être la femme appelée Samantha dans les documents gouvernementaux et l'individu qu'il surnomme « C'est-moi-le-meilleur ».

20. D'après les Procédures opérationnelles standard du camp Delta datant de 2003, l'acronyme DOC correspond à *Detention Operations Center*, soit « Centre des opérations de détention ». Ce service régit tous les mouvements au sein du camp de Guantánamo.

21. « M. Gros Dur » est ici non censuré.

22. D'après les pronoms ici censurés, et surtout d'autres qui ne le sont pas un peu plus loin, cet interrogateur est une femme. Dans son témoignage devant l'ARB, l'auteur indiqua qu'une femme s'était jointe à l'équipe deux jours après que le premier sergent masculin eut commencé à l'interroger. Il doit s'agir du deuxième des quatre interrogateurs chargés de mener à bien le « plan d'interrogatoire spécial ». Ce personnage va prendre une place centrale dans le récit. [ARB 25]

23. Très vraisemblablement à cause des chaînes. Quelques pages avant ce passage, l'auteur écrit que son interrogateur « [le] faisait [se] lever, le dos cassé à cause de la chaîne qui liait [ses] mains, [sa] taille et [ses] pieds au sol ». Le Comité des forces armées du Sénat découvrit que cette façon d'attacher l'auteur au sol avait été spécifiée dans le « plan d'interrogatoire spécial ». [SASC 137.]

24. Cet incident est décrit en détail dans le rapport Schmidt-Furlow, dans celui de l'inspecteur général du département de la Justice, ainsi qu'ailleurs. [Schmidt-Furlow 22-23 ; DOJ IG 124.]

25. Ce surnom pourrait être le « Night-Club ». Plus loin, dans le manuscrit, l'auteur évoque un détenu « membre du Night-Club » et un gardien « employé au Night-Club ». [Manuscrit 293.]

26. Le dossier de demande d'*habeas corpus* de l'auteur comprend des documents qui font probablement référence à cet examen. « Les observations médicales font état de douleurs dans le bas du dos, plus importantes "depuis cinq jours que le sujet est à l'isolement et qu'il subit des interrogatoires intensifs" ». Il est également précisé que les antalgiques prescrits n'ont pu lui être administrés durant tout le mois de juillet 2003, car il était « en réservation ». Le verdict de la cour d'appel, délivré le 9 juin 2010, est disponible sur :

https://www.aclu.org/national-security/salahi-vobama-et-al-brief-appellee

27. Il est possible, même si c'est très surprenant, que le gouvernement américain ait ici censuré le mot « larmes ».

28. L'auteur fait peut-être ici référence au bloc du camp Delta dans lequel il a été en contact avec les Portoricains.

29. Il va bientôt devenir clair que l'interrogatrice principale est accompagnée d'une autre femme, comme elle l'a promis lors de la précédente entrevue.

30. L'auteur est vraisemblablement contraint de se courber en raison de ses poignets attachés au sol. Voir notes 119 et 122.

31. Comme tous les interrogatoires, celui-ci fut vraisemblablement suivi par des observateurs depuis une autre pièce. Les Procédures opérationnelles standard du camp Delta de 2003 stipulent que, durant tous les interrogatoires, « un observateur doit suivre la séance depuis une pièce voisine équipée d'un miroir sans tain et/ou d'une télévision en circuit fermé ». [SOP 14.2.]

32. Il s'agit du troisième des quatre interrogateurs chargés d'appliquer le « plan d'interrogatoire spécial » de l'auteur. Cet individu masqué est nommé « M. X » dans le rapport Schmidt-Furlow, dans celui de l'inspecteur général du département de la Justice et dans celui du Comité des forces armées du Sénat. Lors de son audience devant l'ARB, en 2005, l'auteur, avec son habituel esprit, déclara que cet homme avait toujours le visage masqué, « comme les femmes en Arabie Saoudite » avec des « ouvertures pour les yeux » et des « gants comme celui devenu célèbre lors du procès d'O. J. Simpson ». [ARB 25-26.]

33. Le Comité des forces armées du Sénat, qui a examiné les transcriptions d'interrogatoires de la JTF-GTMO, situe ce qui est apparemment cet interrogatoire le 8 juillet 2003. Ce jour-là, « Slahi fut interrogé par M. X et "exposé à des éclairages variables et à une musique rock, *Let the Bodies Hit [the] Floor*, du groupe Drowning Pool" ». [SASC 139.]

34. D'après les descriptions des interrogatoires qui suivent, le premier sergent « C'est-moi-le-meilleur », *alias* M. Gros Dur, s'occupait de l'auteur le matin, jusqu'en début d'après-midi, puis passait le relais à l'interrogatrice, qui cédait en fin de soirée sa place à M. X.

35. Ce paragraphe fait peut-être référence à l'interrogatrice membre de l'équipe des « projets spéciaux ». Voir note 134.

36. L'auteur décrit manifestement ici l'interrogatoire du matin, puisqu'il déborde sur le déjeuner.

37. Tandis que se déroulaient ces séances de juillet 2003, le général Miller soumit pour approbation le « plan d'interrogatoire spécial » de Slahi au général James Hill, alors à la tête de Southcom, le Commandement du Sud des États-Unis. Le 18 juillet, Hill transmit ce plan à Donald Rumsfeld, secrétaire à la Défense. Il fut approuvé par Paul Wolfowitz, secrétaire adjoint à la Défense, le 28 juillet, puis signé par Rumsfeld le 13 août. Pour un compte-rendu détaillé du développement et de l'autorisation de ce « plan d'interrogatoire spécial », voir le rapport du Comité des forces armées du Sénat. [SASC 135-141.]

38. Le pronom féminin n'étant pas ici censuré, il semble clair que l'interrogatrice est en charge de la tranche de l'après-midi. Ici décrite comme « le moins diabolique » des démons auxquels l'auteur est confronté, il s'agit vraisemblablement de la même personne qu'il qualifie comme étant « le moins diabolique de mes nombreux bourreaux » quelques pages plus tôt.

Lorsqu'il donna sa première autorisation de faire usage de techniques d'interrogatoire outrepassant ce qui était indiqué dans le manuel des armées, parmi lesquelles la station debout forcée, Donald Rumsfeld, secrétaire à la Défense, ajouta cette note devenue célèbre :

« Je passe huit à dix heures debout chaque jour. Pourquoi la station debout est-elle limitée à quatre heures ? » Cependant, comme le découvrit Albert Biderman en étudiant les techniques d'interrogatoire coercitives employées par les Nord-Coréens durant la guerre de Corée, « les rescapés ayant subi de longues périodes de station debout ou assise [...] assurent qu'aucune torture n'est plus douloureuse ». « Forcer le détenu à rester au garde-à-vous sur des périodes prolongées fait intervenir un autre facteur. La douleur ne provient plus de l'interrogateur mais de la victime elle-même, qui se retrouve en train de lutter contre elle-même. Sa détermination a ainsi toutes les chances de s'épuiser. Contraindre le sujet à lutter "contre lui-même" de cette façon apporte d'autres avantages pour l'interrogateur. En effet, le pouvoir de celui qui l'interroge semble amplifié aux yeux du prisonnier. Tant qu'il demeure debout, il redoute que son tortionnaire le fasse davantage souffrir, ce qui n'est dans les faits pas possible. » Voir :

http://www2.gwu.edu/~nsarchiv/torturingdemocracy/documents/19570900.pdf

39. Une fois encore, très probablement « enchaîné ». Voir note 119.

40. L'interrogateur fait peut-être référence à la Mauritanie et au président de l'époque, Maaouiya Ould Sid'Ahmed Taya. (Voir notes 50 et 52.)

41. Ce passage décrit visiblement une séance de nuit, avec M. X. Cette scène est de nouveau évoquée dans le dernier chapitre.

42. Divers enquêteurs militaires ou mandatés par le département de la Justice ou le Sénat ont décrit ces menaces avec davantage de détails. D'après une note de bas de page figurant dans le rapport Schmidt-Furlow, « le 17 juillet 2003, l'interrogateur masqué dit avoir rêvé de la mort du sujet soumis au second interrogatoire. Il précisa à ce dernier qu'il avait vu quatre détenus enchaînés par les pieds creuser un trou d'un mètre quatre-vingts de long sur autant de profondeur, et large d'un mètre vingt. Ils y avaient ensuite placé un cercueil en pin marqué du numéro d'immatriculation du détenu, peint en orange. L'interrogateur masqué déclara à son prisonnier que son rêve signifiait qu'il ne quitterait jamais GTMO s'il ne se décidait pas à parler, qu'il mourrait de vieillesse en ces lieux et serait enterré en "sol chrétien américain". Le 20 juillet 2003, l'interrogateur masqué, M. X, dit au sujet du second plan spécial d'interrogatoire que sa famille avait été "incarcérée" ».

Le rapport se poursuit ainsi : « Un mémo daté du 2 août 2003 indique que le sujet du second plan d'interrogatoire spécial reçut se jour-là un "message simple" : "Les collègues de l'interrogateur en ont assez d'entendre les mêmes mensonges et envisagent sérieusement de ne plus s'occuper de lui, auquel cas il disparaîtra et plus personne n'entendra parler de lui. L'interrogateur a suggéré au détenu de faire appel à son imagination et d'envisager le pire scénario possible pour lui, lui précisant que les sévices physiques n'étaient pas les pires souffrances en ce monde. En effet, après avoir encaissé un certain nombre de coups, l'être humain a tendance à déconnecter son esprit de son corps et à surmonter cette épreuve. Mais il existe des choses pires que la douleur physique. L'interrogateur a assuré au détenu qu'il finirait par parler, car c'est ce que faisait tout le monde. Mais avant d'en arriver là, il disparaîtrait dans un trou des plus sombres. Sa vie serait complètement détruite. Son dossier électronique effacé des ordinateurs, son dossier papier refermé et entreposé ailleurs,

son existence oubliée de tous. Personne ne saurait ce qui lui était arrivé et, au bout du compte, plus personne ne s'en soucierait." » [Schmidt-Furlow 24-25.]

43. Le contexte laisse supposer qu'il y a là deux gardiens, un homme et une femme, et que c'est celle-ci qui déshabille l'auteur. Un incident au cours duquel il fut « dévêtu par une interrogatrice » est relaté dans le rapport de l'inspecteur général du département de la Justice ; cet épisode se serait déroulé le 17 juillet 2003. [DOJ IG 124.]

44. D'après l'inspecteur général du département de la Justice, cet épisode se déroule le 2 août 2003. Son rapport précise que « le 2 août 2003, un nouvel interrogateur militaire se présentant comme un capitaine de la Navy rattaché à la Maison-Blanche » se présenta devant l'auteur et lui remit une lettre. D'après le Comité des forces armées du Sénat, celle-ci précisait que « sa mère avait été emprisonnée, serait interrogée, et peut-être transférée à GTMO si elle ne coopérait pas ». Quant à l'inspecteur général du département de la Justice, il écrivit que « la lettre évoquait les "difficultés administratives et logistiques que provoqueraient sa présence dans un environnement jusque-là uniquement constitué d'hommes" », ajoutant : « L'interrogateur a dit à Slahi que sa famille serait "en danger" s'il (760) ne coopérait pas. » Ces rapports, ainsi que le Schmidt-Furlow, établissent clairement que cet individu était en réalité la tête pensante de l'équipe des « projets spéciaux » dédiée à l'auteur. Le rapport Schmidt-Furlow précise qu'il s'est présenté à l'auteur en tant que « capitaine Collins ». L'auteur le dépeint ici comme « surgi des ombres ». Dans son ouvrage *The Terror Courts : Rough Justice at Guantanamo Bay* (« Les cours de la terreur : rude justice à Guantanámo Bay »), Jess Bravin, reporter au *Wall Street Journal*, écrit que le chef des projets spéciaux ayant mis ce stratagème au point avait en réalité pris les rênes des interrogatoires de l'auteur un mois auparavant, le 1er juillet 2003, soit le jour même de l'approbation de son plan d'interrogatoire spécial par le général Miller. [DOJ IG 123 ; SASC 140 ; Schmidt-Furlow 25 ; Bravin 105.]

45. L'interrogateur se faisant appeler « capitaine Collins » et dirigeant l'équipe « d'interrogateurs spéciaux » dédiée à l'auteur a été identifié dans des documents de cour classés dans la demande d'*habeas corpus* de l'auteur, dans des notes de bas de page du rapport du Comité des forces armées du Sénat et dans d'autres sources rendues publiques, comme étant le lieutenant Richard Zuley. Dans *The Terror Courts*, Jess Bravin précise que Zuley est un policier de Chicago réserviste de la Navy. [SASC 135, 136 ; Bravin 100, 105 ; verdict de l'appel 23.]

46. L'heure précisée indique qu'il s'agit du roulement de l'après-midi, et les pronoms censurés que l'interrogatrice est de service.

47. Il va rapidement devenir évident qu'il s'agit de M. X.

48. Il est possible que les gardiens tirent sur les chaînes de l'auteur, pour le faire souffrir.

49. Le Comité des forces armées du Sénat découvrit que le « plan d'interrogatoire spécial » dédié à l'auteur comprenait une mise en scène au cours de laquelle « des militaires en tenue antiémeute devaient l'arracher de sa cellule, le faire embarquer à bord d'une vedette rapide et tourner en rond de façon à lui faire croire qu'on l'emmenait loin de l'île ».

« En réalité, poursuit le rapport du comité, Slahi fut mené au camp Echo », où sa cellule et salle d'interrogatoire – située dans une hutte isolée aux allures de caravane – avait été « modifiée de façon à réduire autant que possible tous les stimuli extérieurs ». Le plan stipulait que « les portes soient calfeutrées au point de ne pas laisser filtrer la lumière du jour, et les murs couverts de peinture blanche ou de papier peint blanc, cela afin de ne laisser place à aucune distraction sur laquelle le détenu pourrait se concentrer. La pièce doit être munie d'un boulon à œil fixé au sol et de haut-parleurs ». Le comité nota également que, le 21 août 2003, un courrier électronique émanant d'un spécialiste du renseignement de la JTF-GTMO et adressé au lieutenant Richard Zuley fit état des derniers préparatifs de la hutte du camp Echo : « Ce message précise que la cellule de Slahi au camp Echo est isolée afin "d'empêcher la lueur du jour d'y pénétrer" et entièrement couverte d'une bâche pour "éviter qu'il ne distingue ses gardiens". » [SASC 137-138, 140.]

50. M. X n'est ici pas censuré.

51. D'après des documents de la requête d'*habeas corpus* de l'auteur, il s'agit vraisemblablement de Richard Zuley (le « capitaine Collins »), le chef de l'équipe chargée de mener à bien le « projet spécial » dédié à l'auteur. [Verdict de l'appel, 25.]

52. L'auteur fait peut-être référence aux détenus capturés avec Ramzi bin al-Shibh le 11 septembre 2002 et eux aussi maintenus en détention par la CIA avant d'être transférés à Guantánamo. Voir note 100.

53. La demande d'*habeas corpus* de l'auteur évoque ce qui pourrait être cet examen, décrivant notamment un médecin « l'ayant soigné tout en l'insultant » et citant des « notes médicales confirmant des traumatismes au torse et au visage chez Salahi, à savoir 1/ des fractures ?? côtes 7 et 8 ; et 2/ un œdème sur la lèvre inférieure ». [Verdict de l'appel 26.]

Chapitre 6

GTMO

Août 2003-décembre 2003

Première visite dans le lieu secret… Ma conversation avec les interrogateurs, et comment j'ai trouvé un moyen d'étancher leur soif… Réaction en chaîne de confessions… La bonté vient peu à peu… La grande confession… Un tournant décisif

Au [redacted], la qibla était indiquée dans chaque cellule par une flèche. On y entendait même cinq fois par jour l'appel à la prière[1]. Les États-Unis ont toujours répété que cette guerre n'était pas menée contre la religion islamique – ce qui est très prudent, tant il est impossible, stratégiquement parlant, de combattre une religion aussi étendue que l'islam – et là-bas, ils s'efforçaient de montrer au reste du monde comment la liberté de culte devait être maintenue.

En revanche, dans les camps secrets, la guerre livrée contre la religion islamique était plus qu'une évidence. Non seulement on n'y trouvait aucun signe indiquant la direction de La Mecque, mais en outre les prières rituelles y étaient interdites. Réciter des versets du

Coran était interdit. Posséder un exemplaire du Coran était interdit. Jeûner était interdit. Quasiment tous les rituels liés à l'islam étaient strictement interdits. Je ne vous livre pas ici de vagues rumeurs ; je parle de mon expérience personnelle. Je ne pense pas que l'Américain moyen paie ses impôts pour soutenir la guerre contre l'islam, toutefois je suis convaincu qu'il y a au sein du gouvernement des personnes qui ont un sérieux problème avec la religion islamique.

Durant les deux semaines qui suivirent ma « fête d'anniversaire », je perdis la notion du temps. J'ignorais s'il faisait jour ou nuit dehors, sans parler de l'heure précise. J'en étais réduit à prier dans mon cœur, allongé car je ne pouvais ni me lever ni même me dresser en restant courbé. Quand je sortis de mon semi-coma, je tentai de discerner une différence entre jour et nuit, ce qui fut finalement assez facile. Si le trou de la cuvette des toilettes était très clair à gris, c'est qu'il faisait jour. Je parvins à prier en douce, hélas [redacted] me grillèrent.

– Il prie ! [redacted] Allons-y ! (Ils enfilèrent leur masque.) Arrête de prier !

Je ne me rappelle pas si j'ai terminé ma prière assis, ni même si je l'ai achevée. Pour me punir, [redacted] me priva de toilettes pendant un certain temps.

Dès que le médecin qui me suivait déclara que je ne souffrais plus, il fut temps pour mes ravisseurs de me frapper de nouveau, avant que les blessures ne se résorbent, suivant le principe qu'il faut battre le fer tant qu'il est chaud. Quand j'entendis la mêlée de l'autre côté de la porte, et reconnus les voix de [redacted] et de son collègue égyptien, je fus inondé de sueur et, pris de vertige, éprouvai toutes les peines du monde à rester debout[2]. Mon cœur se mit à battre si fort que je crus qu'il allait m'étouffer avant de jaillir

par ma bouche. Je perçus plus ou moins un dialogue entre [redacted] et les gardiens.

– Laissez-moi le choper, [redacted] ! dit l'Égyptien à [redacted], dans son anglais traînant.

Il s'adressa ensuite à moi, cette fois en arabe :

– Si seulement [redacted] pouvait me laisser entrer, pour que j'aie une petite conversation avec toi.

– Dégage, laisse-moi lui parler seul, lui ordonna [redacted].

Quant à moi, je tremblais de tous mes membres en écoutant le marchandage dont j'étais l'objet entre Américains et Égyptiens, qui voulaient les uns et les autres s'occuper de moi. J'avais l'impression d'être autopsié sans être mort.

– Tu vas coopérer, que tu le veuilles ou non, me dit [redacted], quand les gardiens me traînèrent hors de ma cellule et me placèrent face à lui. Tu as le choix entre la façon civilisée, qui a ma préférence, et l'autre.

Un peu plus loin, l'Égyptien aboyait sa rage, me menaçant de toutes sortes de sévices vengeurs.

– Je coopère, dis-je d'une voix faible.

Cela faisait longtemps que je n'avais pas parlé, et ma bouche n'y était plus habituée. Les muscles endoloris au possible, j'étais terrifié comme jamais. Le [redacted] couvert de son masque d'Halloween me collait littéralement, tournant autour de moi et prêt à frapper en un clin d'œil.

– Non, cesse de nier, dit [redacted]. Tes dénégations ne nous intéressent pas. Ne te fous pas de moi !

– Je ne me fous pas de vous.

– Je vais faire venir des interrogateurs, dont certains que tu connais et d'autres que tu ne connais pas.

– D'accord, répondis-je.

Et ce fut tout. [redacted] ordonna aux gardiens de me remettre dans ma cellule, après quoi il disparut.

Ce qui se produisit ensuite ne fut rien de moins qu'un « miracle » : [redacted] fit son apparition dans ce « camp secret et éloigné ».

– Tu me causes bien des soucis, dit-il. Bon, c'est vrai, à Paris, ce n'était pas si mal, mais en Mauritanie le temps était affreux. Je me suis assis à la même table que [redacted] et quand je lui ai demandé qui l'avait recruté pour Al-Qaïda, il m'a répondu que c'était toi. Même chose pour [redacted]. [redacted] travaillent avec nous, à présent. Tu fais partie d'une organisation que le monde libre veut faire disparaître de la surface de la planète, tu sais.

Tout en écoutant attentivement ses paroles, je me disais : *Monde libre ? Dois-je vraiment écouter ces conneries ?* [redacted] était accompagné par l[redacted] même [redacted] fait venir deux mois auparavant pour m'agresser sexuellement[3].

– Tu sais, en prison, c'est le premier qui parle qui gagne, dit [redacted]. Tu as perdu et [redacted] a gagné. Il nous a tout dit sur toi. Le bon côté des choses, c'est que nous n'avons pas à nous salir les mains sur toi ; nous avons les Israéliens et les Égyptiens pour s'en charger à notre place.

Tout en parlant, [redacted] me titillait sexuellement, en me touchant un peu partout.

Sans dire un mot ni opposer la moindre résistance, je restai aussi immobile qu'une pierre[4].

– Pourquoi tremble-t-il tant ? s'étonna [redacted].

– Je n'en sais rien, répondit [redacted].

– Regardez comme il transpire des mains, c'est fou !

– Je réagirais de la même façon, à sa place, dit [redacted]. Tu te dis que cet endroit ressemble à [redacted], où tu as survécu à toutes les tentatives de [redacted], mais tu ne sortiras pas vivant d'ici si tu continues à jouer au plus malin avec nous.

– Comment ça ? demandai-je.

– Ton voyage en Slovénie, par exemple. Tu m'en as parlé uniquement parce que tu savais que j'étais au courant. Alors : vas-tu coopérer avec nous ?

– Mais je coopérais !

– Non. Et devine quoi : dans mon rapport, je vais écrire que tu ne racontes que des conneries. D'autres personnes vont s'occuper de toi. L'Égyptien s'intéresse beaucoup à toi !

Entre-temps, l[redacted] avait cessé de me tripoter, voyant que je ne réagissais pas.

– Qu'est-ce qui cloche chez lui ? demanda-t-[redacted] une fois de plus.

– Je ne sais pas, répondit [redacted]. Peut-être est-il trop bien installé ici. Peut-être devrions-nous l'empêcher un peu de dormir.

[redacted]. Jamais je n'ai vu un être humain aussi dépourvu d'émotions que lui. Il parlait de me priver de sommeil sans que sa voix, son visage ni son calme en soient le moins du monde affectés. Indépendamment de la religion ou de la race, nous autres êtres humains éprouvons tous plus ou moins de la pitié pour un malheureux qui souffre. En ce qui me concerne, je ne peux réprimer

mes larmes quand je lis une histoire triste ou quand je regarde un film triste, ce que je reconnais sans aucune difficulté. Certains diront que je suis un faible. Eh bien, laissez-moi l'être, alors !

– Tu devrais demander [redacted] de te pardonner tes mensonges et tout recommencer, dit l[redacted]. (Je n'ouvris pas la bouche.) Vas-y doucement au début, donne-nous un détail que tu nous as toujours caché !

Je ne répondis pas davantage à cette suggestion diabolique et absurde.

– Ta mère est une vieille femme, dit [redacted]. Je ne sais pas combien de temps elle supportera les conditions en prison.

Si je devinais qu'il racontait n'importe quoi, je savais également que le gouvernement était prêt à prendre toutes les mesures imaginables pour m'arracher des informations, même s'il fallait pour cela s'en prendre aux membres de ma famille. C'était d'autant plus envisageable que le gouvernement [redacted] coopérait aveuglément avec les États-Unis. En fait, les autorités américaines contrôlent davantage [redacted] que leurs propres citoyens, voilà jusqu'où va la coopération. Un citoyen américain ne peut être arrêté sans procès en bonne et due forme, contrairement aux [redacted], qui peuvent l'être, qui plus est par le gouvernement des États-Unis[5] ! Comme je le disais toujours à mes interrogateurs : « En admettant que je sois coupable, un criminel américain est-il plus sacré qu'un criminel non américain ? » La plupart ne trouvaient rien à me répondre. Cela dit, je suis convaincu que les Américains ne sont pas mieux considérés. J'ai entendu parler de plusieurs d'entre eux qui ont été persécutés ou arrêtés injustement, en particulier les musulmans et les Arabes, au nom de la guerre contre le terrorisme. Américains, non Américains… Comme

le dit le proverbe allemand : *« Heude die ! Morgen du ! »*, Aujourd'hui, eux ! Demain, toi !

Il était extrêmement difficile d'entamer une conversation avec [redacted] ; les gardiens eux-mêmes le haïssaient. Ce jour-là, il fut impossible de communiquer avec lui, je fus incapable de trouver un rail à suivre dans le train de son discours. Quant à l'autre [redacted], [redacted] n'était ici que pour m'agresser sexuellement. Or j'en étais arrivé à un stade où je ne ressentais plus [redacted]. Sa mission se solda donc par un échec avant même d'avoir débuté.

– Tu sais ce qui se produit quand tu déclenches notre fureur, dit [redacted], qui enchaîna avec toute une série de menaces, parmi lesquelles privation de sommeil et de nourriture, que je pris très au sérieux.

Enfin, les gardiens me raccompagnèrent avec brusquerie dans ma cellule.

Je fus près de perdre l'esprit au cours des jours qui suivirent. Leur plan me concernant était le suivant : m'enlever du [redacted], m'isoler dans un endroit secret, me faire croire que je me trouvais dans une île très lointaine et m'apprendre, via [redacted], que ma mère avait été capturée et enfermée dans un établissement spécial.

Mes souffrances physiques et psychologiques devaient dans ce lieu secret être poussées à leur maximum. Je ne devais plus distinguer le jour de la nuit. Enfermé en permanence dans une obscurité qui rendait fou, je n'avais plus aucune notion du temps, cela d'autant moins que mes heures de repas étaient volontairement irrégulières. On m'affamait pendant de longues périodes, puis on me donnait de la nourriture, mais pas assez de temps pour manger.

– Tu as trois minutes : mange ! me criait un gardien.

Trente secondes plus tard, il revenait récupérer l'assiette.

– Terminé !

L'inverse se produisait également ; on me donnait beaucoup trop de nourriture, qu'un gardien me forçait à avaler jusqu'à la dernière miette. Si je demandais de l'eau, à cause de tous ces aliments coincés dans ma gorge, il me punissait en me faisant engloutir deux bouteilles d'eau de soixante-quinze centilitres.

– Je ne peux plus rien boire, disais-je, quand j'avais la sensation que mon estomac allait exploser.

[redacted] se mettait alors à hurler et à me menacer, puis me plaquait sur le mur pour me frapper. Estimant qu'il valait mieux boire, j'avalais de l'eau jusqu'à en vomir.

Les gardiens et les médecins portaient tous des masques de type Halloween. On avait dit aux gardiens que j'étais un terroriste de haut niveau et incroyablement rusé.

– Tu sais qui tu es ? me dit l'ami de [redacted]. Un terroriste qui a participé à l'assassinat de trois mille personnes !

– Eh oui ! répondis-je, conscient qu'il était futile de discuter de mon cas avec un gardien, en particulier quand il ignorait tout de moi.

Tous très hostiles, les gardiens m'insultaient, hurlaient et m'aboyaient constamment des ordres, dans le plus pur style militaire. « Debout ! » ; « Va jusqu'au trou de la poubelle ! » ; « Stop ! » ; « Attrape cette merde ! » ; « Mange ! » ; « Tu as deux minutes ! » ; « Terminé ! » ; « Rends-moi cette merde ! » ; « Bois ! » ; « Tu as intérêt à avaler toute la bouteille ! » ; « Dépêche-toi ! » ; « Assis ! » ; « Ne t'assieds pas avant que je t'en donne l'ordre ! » ; « Viens chercher ta merde ! » La plupart des gardiens ne m'agressaient que rarement physiquement. Un jour, [redacted] me frappa jusqu'à ce que je m'effondre. Quand ils me mettaient la main

dessus, son collègue et lui me faisaient courir avec mes lourdes chaînes, en me tenant fermement : « Allez, bouge-toi ! »

Je n'avais pas le droit de dormir. Pour cela, on me forçait à avaler des bouteilles d'eau de soixante-quinze centilitres toutes les heures ou toutes les deux heures, en fonction de l'humeur des gardiens, et cela vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Les conséquences étaient terribles. Je ne pouvais pas fermer l'œil plus de dix minutes d'affilée, car je passais mon temps aux toilettes.

– Pourquoi m'avoir imposé ce régime à l'eau ?, demandai-je plus tard, une fois la tension apaisée, à un gardien. Pourquoi ne pas m'avoir simplement maintenu éveillé en me forçant à rester debout, comme au [redacted] ?

– Contraindre quelqu'un à rester éveillé de lui-même est psychologiquement beaucoup plus dévastateur que de le lui imposer par la force, me répondit [redacted]. Mais tu n'as pas tout vu, crois-moi. On a déjà laissé des prisonniers nus sous la douche pendant des jours entiers ; ils mangeaient, pissaient et chiaient sous la douche !

D'autres gardiens me décrivirent d'autres tortures, que je n'eus aucune envie de tester.

Je n'avais le droit de prononcer que trois phrases : « Oui, chef ! » ; « Je voudrais voir mon interrogateur », et « Je voudrais voir un médecin. » Régulièrement, les gardiens faisaient irruption tous ensemble dans ma cellule, m'en sortaient brutalement, me plaquaient contre le mur et jetaient tous les objets qui se trouvaient là, hurlant et m'insultant pour m'humilier. Il n'y avait pas grand-chose à jeter, car on m'avait privé de tout ce dont a besoin un prisonnier, si l'on excepte le matelas et une petite couverture fine et usée. Pendant les premières semaines, je n'eus accès ni à la douche ni

à du linge propre. J'en devins presque un nid à insectes divers. Mon odeur me faisait horreur.

Pas de sommeil. Régime à l'eau. Le moindre mouvement de l'autre côté de la porte me faisait me dresser au garde-à-vous, le cœur battant et frémissant comme de l'eau bouillante. Je n'avais plus du tout d'appétit. Je redoutais à chaque minute la séance de torture suivante. J'espérais mourir et rejoindre le paradis ; quels qu'aient été mes péchés, jamais ces gens ne seraient plus miséricordieux que Dieu. Au bout du compte, nous nous retrouverons tous face au Seigneur, implorant sa clémence, reconnaissant nos faiblesses et nos péchés. Je me rappelais à peine mes prières, je me contentais de répéter les mêmes mots :

– Délivrez-moi de mes souffrances, Seigneur, je Vous en prie…

Je me mis à avoir des hallucinations et à entendre des voix, aussi claires que du cristal. J'entendais ma famille deviser tranquillement, sans pouvoir me mêler à la conversation. J'entendais quelqu'un lire le Coran d'une voix céleste[6]. J'entendais de la musique de mon pays. Plus tard, les gardiens exploitèrent ces hallucinations et se mirent à parler d'une voix bizarre dans la tuyauterie, m'encourageant à frapper mes geôliers et à tenter de m'évader. Je ne fus pas dupe, même si je jouai le jeu.

– On a entendu quelqu'un, disaient-ils. Peut-être un génie !

– Oui, mais je ne l'écoute pas, répondais-je, conscient d'être au bord de perdre la raison.

Je commençai à parler tout seul. Malgré tous mes efforts pour me persuader que je ne me trouvais pas en Mauritanie, que j'étais loin des miens, qu'il était impossible que leurs voix me parviennent, je ne cessais de les entendre jour et nuit. Il était malheureusement illusoire d'espérer la moindre aide psychologique, ni même médicale, en dehors du salopard auquel je ne voulais pas avoir affaire.

Je ne voyais plus de moyen de m'en sortir par moi-même. Un soir – d'après le trou de la cuvette des toilettes, plutôt sombre, il faisait nuit –, je rassemblai mes forces et, après avoir estimé la qibla, me mis à prier à genoux.

– Guidez-moi, je Vous en supplie. Je ne sais pas quoi faire. Je suis cerné par des loups impitoyables qui ne Vous craignent pas.

Je fondis en larmes tandis que je priais, même si j'étouffais ma voix, de peur d'être surpris par les gardiens. Vous savez sans doute qu'il existe deux catégories de prières, les sérieuses et les désinvoltes. Mon expérience m'a appris que Dieu répond toujours aux prières sérieuses.

– Chef, appelai-je, quand j'en eus terminé.

Un gardien se présenta, le visage couvert de son masque.

– Quoi ? me lança-t-il sèchement, froidement.

– Je voudrais voir [redacted]. Pas [redacted] mais le type [redacted].

– [redacted], tu veux dire ?

Oups ! Mon geôlier venait de commettre une énorme bourde en me révélant la véritable identité de [redacted]. En vérité, je la connaissais déjà, pour l'avoir lue longtemps auparavant sur un dossier, dans les mains de [redacted]. Il m'avait suffi de faire preuve de logique pour faire l'association[7].

– Oui, [redacted], pas le [redacted].

Je tenais vraiment à m'adresser à quelqu'un qui pouvait me comprendre, plutôt qu'à [redacted], qui ne comprenait rien à rien. C'est hélas [redacted] qui se présenta, et non [redacted].

– Tu as demandé à parler à [redacted] ?

– Oui.

– Mais surtout pas à moi ?

– Oui.

– Eh bien je travaille pour [redacted], et il m'a envoyé à sa place !

– D'accord, ça ne me gêne pas de coopérer avec vous, comme je l'aurais fait avec [redacted], mais j'aimerais également que M. [redacted] soit présent.

– Ce n'est pas à moi d'en décider, mais j'imagine que ça ne devrait pas poser de problème.

– Je meurs de faim. Demandez aux gardiens de m'apporter quelque chose à manger.

– Tu auras davantage de nourriture si tu te mets à coopérer. Je reviendrai un peu plus tard dans la journée pour t'interroger. Je tiens à te dire que tu as pris la bonne décision.

*

* *

Les confessions ont ceci de commun avec les perles d'un collier : si la première tombe, toutes les autres suivent.

Afin de me montrer honnête et franc, je relatai ici quantité de détails que j'avais jusqu'alors tus, principalement par peur. Je n'avais jamais eu l'opportunité de discuter tranquillement de mon cas, dans un environnement détendu. Je n'avais aucun crime à avouer, ce qui constituait précisément le problème avec mes interrogateurs, qui n'imaginaient pas un instant que je sois innocent. Ils ne cherchaient qu'à m'arracher des aveux d'activités malveillantes. Mes conversations avec le FBI et le département de la Défense m'avaient donné une idée assez précise des théories insensées que le gouvernement avait élaborées à mon sujet.

– Nous savons que tu t'es rendu au Canada pour mettre au point une agression contre les États-Unis, dit [redacted].

– Et quel était donc ce plan machiavélique ?

– Peut-être pas exactement de t'en prendre aux États-Unis, mais à la tour CN de Toronto ?

Ce type était complètement fou. Je n'avais jamais entendu parler de ce bâtiment.

– Vous avez conscience que si je reconnais une telle chose, j'impliquerai automatiquement d'autres personnes ! Que se passera-t-il s'il s'avère que j'ai menti ?

– Et alors ? Nous savons que tes amis sont mauvais. Peut importe si on les arrête suite à un mensonge sur [redacted] de ta part, car ce sont des nuisibles.

Quel salopard ! Il veut enfermer des gens simplement parce que ce sont des Arabes musulmans ! C'est complètement dingue !

[redacted] me décrivit donc précisément un crime que je pouvais avouer et qui correspondrait à la théorie des services de renseignement.

– Aux États-Unis, est-ce ma faute si quelqu'un que j'ai recommandé à une bonne école finit par tuer des innocents ? me demanda un jour [redacted].

– Non !

– Par conséquent, si tu as recruté des gens pour Al-Qaïda, ce n'est pas ta faute s'ils sont devenus des terroristes !

– Le seul problème, c'est que je ne l'ai pas fait, quelles que soient les conséquences.

[redacted] se montra plus clair :

– On se fout que tu aies aidé [redacted] et deux autres pirates de l'air à se rendre en Tchétchénie. Ce qui nous intéresse,

c'est de savoir si tu les as envoyés à ta [redacted].

Ainsi, d'après [redacted], je pouvais mettre un terme aux tortures en reconnaissant avoir recruté [redacted] et deux autres pirates de l'air. Pour être franc avec vous, ils finirent par me faire croire que je l'avais bel et bien fait. *Mon Dieu*, me disais-je. *J'ai peut-être recruté ce type avant même ma naissance !*

– Ça ressemble à un chien, ça marche comme un chien, sent comme un chien et aboie comme un chien, ça doit être un chien, se plaisait à répéter [redacted], quand il m'interrogeait.

C'était affreux ; je ne suis pas un chien, et pourtant il fallait que je sois un chien. La théorie policière visant à tout faire pour garder les suspects en prison, y compris leur coller sur le dos n'importe quoi, me semble dénuée de sens. Je crois simplement que les innocents devraient être relâchés. Comme le juste et légendaire roi arabe Omar l'a dit, « Je préférerais libérer un criminel qu'emprisonner un innocent ».

Ce fut surtout [redacted] qui se chargea d'expliquer [redacted] :

– [redacted] a dit que tu l'avais aidé à se rendre en Tchétchénie en suggérant que ses amis et lui passent par l'Afghanistan, car la Géorgie refoulait les moudjahidine. En outre, quand j'ai demandé à [redacted] quel était à son avis ton rôle au sein d'Al-Qaïda, il a répondu que tu étais un recruteur de l'organisation.

Et de conclure :

– Je crois que sans toi, les attentats du 11-Septembre ne se seraient jamais produits.

D'après sa théorie, j'étais le cerveau de l'affaire. Je n'avais plus qu'à l'admettre. De nombreux interrogateurs m'ont demandé ce que je savais à propos des cellules d'Al-Qaïda en Allemagne et au Canada.

En toute franchise, je n'ai jamais entendu parler de telles entités. Je connais certaines organisations dépendant d'Al-Qaïda, c'est vrai, mais j'ignore tout d'éventuelles cellules à l'étranger, ce qui ne veut pas nécessairement dire qu'elles n'existent pas.

[redacted] alla encore un peu plus loin.

– Tu es un meneur ; les gens t'aiment, te respectent et te suivent, me répéta-t-il nombre de fois.

Comme vous le constatez, les carottes étaient déjà cuites pour moi. Non seulement je faisais parties des cellules allemande et canadienne d'Al-Qaïda, mais en plus j'en étais le chef.

– Selon vous, j'ai recruté [redacted] et ses deux amis pour le compte d'Al-Qaïda, dis-je, faisant souvent revenir sur le tapis le cas de [redacted] avec [redacted].

– Exactement.

– D'accord, mais cette allégation implique beaucoup d'autres choses et coïncidences.

– Comme quoi ?

Premièrement, expliquai-je, j'étais censé connaître [redacted]. Or celui-ci avait déclaré ne m'avoir rencontré qu'une seule fois, ce qui est insuffisant pour connaître quelqu'un, sans parler de le recruter. Deuxièmement, j'avais dû recruter [redacted] sans qu'il le sache, puisqu'il avait seulement reconnu que je lui avais dit comment se rendre en Tchétchénie.

– Selon vous, et peut-être aussi selon lui, je lui ai conseillé de passer par l'Afghanistan, rappelai-je. Comment aurais-je eu la certitude qu'il allait y rester ? Et si, par miracle, tel avait été le cas, qu'il allait intégrer un camp d'entraînement ? Et s'il décidait de suivre l'entraînement, qu'il allait correspondre aux critères recherchés par Al-Qaïda ? Et si, par extraordinaire, il correspondait bien à ces critères, comment aurais-je pu deviner qu'il serait prêt à

commettre un attentat-suicide ? Et à apprendre à piloter dans ce but ? C'est tout simplement ridicule !

– Mais tu es très malin, objecta [redacted].

– Vu les circonstances, ce n'est plus de l'intelligence mais de la voyance ! Qu'est-ce qui vous fait croire à tous que je suis diabolique à ce point ?

– Nous n'en savons rien, mais les futés ne laissent pas de traces. Nous avons notamment eu un [redacted] qui a travaillé vingt ans pour les Russes sans que personne ne le remarque, dit [redacted][8].

– Certains parmi nous estiment encore que tu as comploté avec [redacted], dit [redacted], après que je lui eus demandé de ne pas me poser de questions à propos de [redacted], car le FBI avait statué sur son cas depuis qu'il s'était mis à coopérer[9].

– Je n'ai aucune chance de m'en sortir, avec vous, c'est évident ! lançai-je alors à [redacted].

– Je suis en train de te dire comment faire ! répondit-[redacted].

Souffrant tellement que je n'avais plus rien à perdre, je me permettais à présent de dire tout ce qui pouvait satisfaire mes ravisseurs. Les séances succédaient les unes aux autres, depuis que j'avais demandé à voir [redacted].

– Tes réponses sont très satisfaisantes, me dit [redacted], à l'issue du premier interrogatoire.

En effet, je donnais à toutes les questions les réponses les plus compromettantes qui soient, je faisais de mon mieux pour avoir l'air aussi malveillant que possible, ce qui est exactement ce qu'il faut faire pour rendre son interrogateur heureux. Je m'étais fait à l'idée de passer le restant de mes jours en prison. Car voyez-vous, si la plupart des gens peuvent finir par supporter le fait d'être injustement

emprisonné, personne ne peut endurer des tortures au quotidien jusqu'à la fin de sa vie.

[redacted] se mettait à ressembler à un être humain, bien qu'encore pétri de haine.

– Je rédige mes rapports comme des articles de journaux, dit [redacted]. Puis les membres de la communauté soumettent leurs commentaires. Ils sont très contents.

– Et moi donc, dis-je.

Je me posais des questions à propos du nouveau visage à moitié heureux de [redacted], est quelqu'un de colérique. Quand il vous parle, il regarde toujours le plafond ; il regarde très rarement son interlocuteur droit dans les yeux. À peine capable de mener un dialogue, il est en revanche très doué en monologues. Il me confia un jour avoir divorcé parce que sa femme l'agaçait prodigieusement.

– Ta demande de rencontrer [redacted] est rejetée, me dit-il. En attendant, c'est moi qui m'occupe de toi.

– Compris !

J'avais deviné que [redacted] était en réalité une épreuve, que le département de la Défense voulait que je subisse encore un temps le « sale type ».

– [redacted], dit-il.

– Vous ne connaissez pas mes limites ; vous m'avez largement poussé au-delà, répondis-je.

Quand je me décidai à parler généreusement à [redacted], [redacted] fit revenir [redacted]. Pour je ne sais quelle raison, ils voulaient eux aussi qu'[redacted] s'occupe de nouveau de moi.

– Merci d'avoir fait revenir l[redacted], dis-je.

[redacted] me parut à la fois triste et de bonne humeur.

– J'aime discuter avec toi, c'est facile, et tu as de jolies dents, m'avait-[redacted] dit avant que je sois enlevé du [redacted]. [redacted] était la personne de laquelle j'étais le plus proche, la seule avec laquelle je pouvais m'entendre[10].

– Jamais je ne pourrais faire ce que fait [redacted], me disait-elle parfois, commentant les méthodes de son collègue, quand celui-ci était absent. Il ne pense qu'à obtenir un résultat.

[redacted] m'interrogeaient à présent à tour de rôle. Jusqu'aux environs du 10 novembre 2003, ils ne me questionnèrent qu'à propos du Canada et du 11-Septembre, sans aborder une seule fois l'Allemagne, qui était pourtant le centre de gravité de ma vie. Chaque fois qu'ils me posaient une question sur un individu établi au Canada, je trouvais quelque détail compromettant à son sujet, même si je ne le connaissais pas. Le simple fait de penser à la réponse « Je ne sais pas » me donnait la nausée ; je n'avais pas oublié les paroles de [redacted] : « Il te suffit de dire "Je ne sais pas" ou "Je ne me rappelle pas" pour qu'on t'encule ! » Ou celles de [redacted] : « On ne veut plus entendre tes dénégations ! » J'avais donc effacé ces mots de mon vocabulaire.

– Nous voudrions que tu écrives tes réponses, me demanda [redacted]. C'est trop de boulot de te suivre quand tu parles, sans compter que, par oral, tu risques d'oublier des détails.

– D'accord, pas de problème, répondis-je, enthousiasmé par cette idée car je préférais de loin m'adresser à une page blanche qu'à ce type.

Au moins, une feuille de papier ne me crierait pas au visage ni ne me menacerait. [redacted] m'ensevelit littéralement sous une tonne de papier, que je me mis assidûment à couvrir de mon écriture. Ma frustration et ma dépression y trouvèrent un excellent exutoire.

– Tes réponses sont très complètes ; tu vas même jusqu'à écrire tout un tas de choses à propos de [redacted], que tu ne connais pas vraiment, me fit remarquer avec raison [redacted], oubliant qu'il m'avait interdit les mots « Je ne sais pas ». [redacted] lit avec grand intérêt ce que tu écris. (Cette phrase ambiguë me fit terriblement peur.) Nous allons te charger d'une mission concernant [redacted]. Il est détenu en Floride, où personne n'arrive à le faire parler. Il ne cesse de tout nier. Tu aurais grand intérêt à nous fournir une preuve accablante contre lui.

Je me sentis envahi de tristesse. Comment cet homme pouvait-il être grossier au point de me demander de fournir une preuve accablante contre quelqu'un que je connaissais à peine ?

– Je peux seulement dire qu'Ahmed L.[11] est un criminel et qu'il mérite de rester emprisonné jusqu'à la fin de ses jours, dis-je. Je suis prêt à témoigner contre lui dans un tribunal.

En vérité, je ne me sentais absolument pas capable de mentir devant un jury pour condamner une âme innocente.

– [redacted] risque la peine capitale si nous parvenons à le rendre coupable de trafic de drogue, me précisa [redacted], en me montrant une photo de l'intéressé.

L'expression de ce dernier et sa tenue de prisonnier Bob Barker digne de Calvin Klein me firent éclater de rire[12].

– Qu'est-ce qui te fait rire ?

– C'est drôle, c'est tout.

– Comment peux-tu te moquer de ton ami ?

Je me sentis aussitôt coupable, même si je savais ne pas m'être moqué de ce prisonnier. Après tout, j'étais beaucoup moins bien loti que lui. Je n'avais ri que de la situation. La seule expression de ce malheureux m'avait suffi pour deviner ses pensées au moment de la

prise de vue. On m'avait pris en photo de cette façon à de nombreuses reprises, au Sénégal, en Mauritanie, en Allemagne, en Jordanie, à Bagram et à GTMO. Je déteste cette pose, je déteste cette expression, je déteste les graduations de taille en arrière-plan. S'il vous arrive de poser les yeux sur ce genre de visage déprimé, sur cette tenue de prisonnier, avec pour fond des graduations de taille échelonnées sur un mur, soyez certain que cette personne est malheureuse.

En vérité, ce pauvre type me faisait vraiment pitié. Il avait un temps demandé l'asile politique au Canada, mais les Canadiens avaient refusé sa demande d'asile, en partie parce qu'ils voyaient en lui un islamiste. [redacted] avait alors voulu tenter sa chance aux États-Unis, où il avait dû affronter la dure réalité du contexte hautement électrique qui entourait musulmans et Arabes. Les États-Unis lui avaient au bout du compte offert l'asile… dans une prison de haute sécurité, où l'on tentait à présent de le relier à n'importe quel crime. En examinant son visage, je devinai qu'il pensait quelque chose comme : « Maudits soient ces Américains. Que je les hais ! Que veulent-ils de moi ? Comment se fait-il que j'aie échoué en prison, alors que j'étais venu leur réclamer protection ? »

– J'ai parlé avec les Canadiens, aujourd'hui, et ils m'ont dit qu'ils ne croyaient pas ton histoire selon laquelle [redacted] est impliqué dans un trafic de drogue, me dit-il. Mais nous savons que c'est bel et bien le cas.

– Je ne peux vous dire que ce que je sais, répondis-je.

– Nous voulons que tu nous donnes une preuve reliant [redacted] au complot de l'an 2000. Des choses comme : « Il soutient des moudjahidine » ou : « Il a foi dans le djihad », par exemple, c'est bien, mais pas assez bien pour l'enfermer jusqu'à la fin de ses jours.

– D'accord, je vais le faire, répondis-je.

Il me tendit une liasse de feuillets, puis je regagnai ma cellule. *Mon Dieu, je me comporte de façon tellement injuste envers mes frères et moi-même*, ne cessais-je de penser. Et je me répétais : *Il ne nous arrivera rien… Ce sont eux qui iront rôtir en enfer… Il ne nous arrivera rien… Ce sont eux qui…*

Je priais dans mon cœur, répétant sans cesse mes prières. Je pris mon stylo et écrivis toutes sortes de mensonges compromettants à propos d'un malheureux qui avait simplement voulu trouver refuge au Canada et gagner un peu d'argent pour fonder une famille. Il était en outre handicapé. Je me sentais très mal et priais en silence en permanence. *Il ne t'arrivera rien, mon cher frère…* Puis, quand j'en eus terminé, je soufflai sur la feuille. Il était bien entendu hors de question de leur révéler ce que je savais sur lui en vérité, car [redacted] m'avait donné une ligne à suivre :

– [redacted] attend ton témoignage contre [redacted] avec une grande impatience !

Je remis mon papier à [redacted]. Après analyse de mon témoignage, je vis pour la première fois [redacted] sourire.

– Ce que tu as révélé sur Ahmed est très intéressant, mais nous voudrions que tu nous donnes davantage de détails, dit-il.

Quels autres renseignements veut cet idiot ? songeai-je. Je ne me rappelle déjà plus ce que je viens d'écrire.

– Bien sûr, pas de problème, dis-je.

En 2005, je fus très heureux d'apprendre que Dieu avait répondu à mes prières concernant [redacted]. Il avait été libéré sans conditions et renvoyé dans son pays. « Il risque la peine de mort ! », avait insisté [redacted] ! Ma situation n'était pas franchement meilleure.

– Qu'allez-vous faire de moi, puisque je coopère ? demandai-je à [redacted].

– Ça dépend. Si tu nous fournis beaucoup d'informations que nous ignorons, cela pèsera en ta faveur. Cela pourrait par exemple réduire la peine de mort en perpétuité, et la perpétuité en trente années de réclusion.

Que Dieu ait pitié de moi ! Quelle justice brutale !

– Génial, répondis-je.

Je m'en voulais de compromettre tant de gens avec mes faux témoignages. Mes seuls réconforts étaient, premièrement, que je ne leur faisais pas plus de mal que je ne m'en faisais à moi-même ; deuxièmement, que je n'avais pas le choix ; et troisièmement, ma certitude que l'injustice finirait par être vaincue, ce n'était qu'une question de temps. Je n'allais d'ailleurs pas reprocher à quiconque d'avoir menti à mon propos sous la torture. Ahmed n'était qu'un exemple parmi d'autres. Au cours de cette période, je noircis plus de mille pages de fausses informations sur mes amis. Je n'avais d'autre choix que d'enfiler le costume que les services de renseignement américains m'avaient confectionné, et c'est exactement ce que je fis.

Au début de cette phase de coopération, la pression fut à peine relâchée. J'étais interrogé [redacted]. C'était tellement brutal de questionner ainsi un être humain, en particulier quelqu'un qui coopérait. Ils me firent écrire des noms et des lieux [redacted]. On me montra des milliers de photos. Je les connaissais toutes par cœur, car je les avais vues tant de fois ; tout se résumait à une

sensation de déjà-vu. Je me disais : *Ces gens sont vraiment impitoyables !*

Pendant ce temps, les gardiens avaient pour ordre de s'acharner sur moi.

– Pas de pitié pour lui, leur disait [redacted]. Augmentez la pression, rendez-le complètement fou.

Et c'est exactement ce qu'ils faisaient, cognant sur les barreaux de ma cellule pour m'empêcher de dormir et m'effrayer. Me sortant de ma cellule au moins deux fois par jour avec violence pour effectuer une fouille complète. M'obligeant à sortir en pleine nuit pour faire des exercices physiques qui étaient au-dessus de mes forces, vu mon état de santé. Me plaquant plusieurs fois par jour contre le mur et me menaçant, directement ou indirectement. Il leur arrivait même de m'interroger. Je ne me plaignais jamais aux interrogateurs, que je savais derrière toutes ces manœuvres.

– Tu sais qui tu es ? me lança [redacted].

– Euh…

– Tu es un terroriste.

– Oui, chef !

– Te tuer une fois ne suffirait pas. Il faudrait qu'on te tue trois mille fois. Mais au lieu de ça, on te nourrit !

– Oui, chef !

Le régime à l'eau que l'on m'imposait m'éprouvait cruellement.

– Tu n'as encore rien vu, me disaient-ils.

– Je n'ai pas hâte de découvrir autre chose. Ma situation actuelle me convient très bien.

Les gardiens se relayaient toutes les douze heures, une équipe de nuit et l'autre de jour. À chaque relève, les nouveaux venus me faisaient savoir qu'ils étaient arrivés en frappant violemment sur la porte de ma cellule pour m'effrayer. À chaque relève, j'avais le cœur

battant, car ils trouvaient toujours de nouvelles idées pour faire de ma vie un enfer, comme ne me donner que très peu de nourriture et ne m'accorder que trente secondes à une minute pour l'avaler, ou alors me forcer à tout engouffrer en très peu de temps.

– Tu as intérêt à avoir terminé ! criaient-ils.

Il leur arrivait également de me faire nettoyer la douche à l'excès ou de me contraindre à plier mes serviettes et ma couverture d'une façon impossible, encore et encore, jusqu'à ce qu'ils soient satisfaits. Ils ajoutèrent de nouvelles règles, afin de m'empêcher de jouir du moindre confort. Un : je n'avais pas le droit de m'allonger ; chaque fois qu'un gardien se présentait de l'autre côté du trou de la poubelle, je devais être éveillé, ou me réveiller dès que l'un d'eux approchait. Il m'était impossible de dormir comme on le conçoit d'ordinaire. Deux : mes toilettes devaient être sèches en permanence ! Mais comment faire, vu que je passais mon temps à uriner et à tirer la chasse d'eau ? Pour obéir à cet ordre, je n'avais d'autre choix que de me servir de mon unique uniforme et de rester trempé de merde. Trois : ma cellule devait être rangée selon un cahier des charges prédéfini, stipulant notamment que la couverture devait toujours être pliée ; donc je ne pouvais jamais me servir de ma couverture.

Voilà ce qu'était la recette des gardiens. En guise de technique de défense, j'affichais toujours une peur plus intense que celle que j'éprouvais réellement. Ce n'est pas que je veuille jouer les héros ; je n'en suis pas un, mais les gardiens ne me faisaient pas peur parce que je savais qu'ils avaient des ordres. S'ils déclaraient à leurs supérieurs : « Le détenu n'a pas peur », alors les doses seraient augmentées.

De mon côté, j'avais ma propre recette. Avant tout, je savais que je n'étais qu'à un jet de pierre du [redacted][13]. Les interrogateurs

et les gardiens faisaient sans cesse allusion au « grand nulle part oublié de Dieu » où je me trouvais, mais je les ignorais totalement.

– Tu es où, à ton avis ? me demandaient parfois les gardiens.

– Je ne sais pas vraiment, mais je ne m'en soucie pas, répondais-je. Puisque je suis loin de ma famille, peu m'importe où je me trouve.

Je refermais ainsi la porte chaque fois qu'ils évoquaient l'endroit. J'avais peur d'être torturé s'ils savaient que je savais où j'étais, mais c'était réconfortant de savoir que je n'étais pas si loin de mes compagnons détenus.

Quand j'eus compris comment distinguer le jour de la nuit, je décidai de tenir le compte du temps qui s'écoulait en récitant chaque jour dix pages du Coran. J'en viendrais à bout en soixante jours, puis je recommencerais.

– Ferme ta putain de gueule ! s'emporta [redacted], quand il m'entendit réciter le Coran. Tu n'as aucune raison de te mettre à chantonner.

Je poursuivis en silence, de façon à ne pas être surpris. Je n'étais cependant pas plus renseigné sur le jour de la semaine. Je restai dans le flou de ce côté jusqu'au jour où je parvins à jeter un coup d'œil sur la montre de [redacted], quand il la sortit de sa poche pour consulter l'heure. Malgré sa vigilance, il ne put m'empêcher de distinguer « Lu[redacted] ». Il ne se rendit compte de rien. Le vendredi est un jour chômé très important pour les musulmans, raison pour laquelle je tenais tant à savoir précisément où en était la semaine. Et puis, tout simplement, je détestais être privé d'une de mes libertés les plus fondamentales.

Je tentais de découvrir le nom de tous les individus qui participaient à mes tortures, non pas en vue de représailles ou de quoi que ce soit dans le genre, mais simplement parce que je ne voulais pas que ces gens s'en prennent à n'importe lequel de mes

frères, ni même à quiconque, quel qu'il soit. À mon sens, il faudrait non seulement les priver de leurs pouvoirs, mais également les emprisonner. Je réussis à apprendre le nom de [redacted] deux de mes interrogateurs, deux gardiens et d'autres interrogateurs pas directement impliqués dans les sévices que l'on m'infligeait mais qui pouvaient servir de témoins.

Lors de mes premiers contacts avec les Américains, je me mis à haïr leur langue, à cause des souffrances que ces gens me faisaient subir sans raison. Je ne voulais pas apprendre cette langue. Ce n'était toutefois qu'une réaction émotionnelle ; l'appel de la sagesse était plus fort, si bien que je décidai d'apprendre l'anglais. Même si je savais déjà conjuguer les verbes être et avoir, mon bagage dans cette langue était très mince. Comme je n'étais pas autorisé à posséder des livres, je dus piocher du vocabulaire chez les gardiens, et parfois chez les interrogateurs. Assez vite, je pouvais parler comme le type moyen : « Il s'en tape, elle s'en tape, j'ai rien fait, moi et mon ami on a fait ceci et cela, putain de ceci, putain de cela, foutu X et foutu Y… »

J'étudiai également mon entourage. D'après mes observations, je conclus qu'on ne confiait qu'à des Blancs la mission de s'occuper de moi, qu'il s'agisse des gardiens ou des interrogateurs. Il n'y avait qu'un seul gardien noir, qui n'avait pas son mot à dire. Il était toujours associé à un collègue plus jeune, un [redacted] blanc, mais c'était toujours ce dernier qui commandait. Vous pourriez demander : « Comment connais-tu le rang des gardiens, s'ils étaient tous masqués ? » Je n'étais pas censé savoir qui commandait, pas plus qu'ils ne devaient me donner le moindre indice, mais chez les Américains il est très facile de deviner qui est le patron. On le reconnaît à cent kilomètres.

Mes suspicions concernant ma proximité avec le [redacted] se confirmèrent le jour où l'on me servit un repas semblable à ceux auxquels j'avais été habitué au [redacted].

– Pourquoi m'a-t-on donné un plat chaud ? demandai-je au gardien-chef sarcastique.

– Le médecin l'a exigé.

Il est vrai que j'avais une allure de spectre, avec la peau sur les os. Quelques semaines avaient suffi pour que mes cheveux se mettent à grisonner sur les tempes et dans la nuque, un phénomène que les gens de ma culture considèrent comme une conséquence spectaculaire de la dépression. Me maintenir sous pression était essentiel dans le processus de mes interrogatoires. Et ça fonctionnait : plus on me harcelait, plus je produisais d'histoires. Et meilleure était l'impression que je faisais à mes interrogateurs.

Et puis, lentement mais sûrement, on conseilla aux gardiens de me donner les moyens de me laver les dents, davantage de repas chauds ou de douches. Les interrogateurs commencèrent alors à me questionner

[redacted] fit le premier pas, mais je suis certain qu'il y avait eu une réunion à ce propos. Ils avaient tous compris que j'étais en train de perdre la raison à cause des traitements psychologiques et physiques que l'on m'imposait. Cela faisait si longtemps que j'étais à l'isolement.

– Faites-moi sortir de cet enfer, je vous en prie ! m'écriai-je.

– Tu ne vas pas retrouver les autres de sitôt, me dit [redacted].

Elle[14] m'avait donné une réponse dure mais franche : me faire sortir de cette cellule n'était pas à l'ordre du jour. Le plan était de me

maintenir isolé le plus longtemps possible et de me soutirer le maximum de renseignements.

Je n'avais toujours rien dans ma cellule. Je passais la majeure partie de mes journées à réciter le Coran en silence. Le reste du temps, je me parlais à moi-même, ressassant ma vie et les pires scénarios qui risquaient de se produire. Je comptais sans arrêt les trous de ma cage… Environ quatre mille cent.

C'est peut-être pour cette raison que [redacted] se mit à me donner avec bonne humeur des énigmes à résoudre, afin de m'occuper.

– Si on découvre que tu nous as menti, tu sentiras passer notre colère, et nous reprendrons tout ce que nous t'avons accordé, me disait-il, chaque fois qu'il m'en donnait une. On peut facilement revenir aux anciennes méthodes, tu le sais.

Quel crétin ! me disais-je, le cœur battant. *Ne peut-il pas me laisser profiter de cette « récompense » pour le moment ? Demain sera un autre jour.*

Je commençai à enrichir mon vocabulaire. J'écrivais sur une feuille les mots que je ne comprenais pas, puis [redacted] me les expliquait. S'il faut trouver un bon côté à [redacted], c'est la richesse de son vocabulaire. Je ne me rappelle pas lui avoir demandé un mot qu'il n'ait pu m'expliquer. Il ne parlait qu'anglais, même s'il prétendait maîtriser le farsi.

– J'ai voulu apprendre le français mais j'avais horreur de leur façon de parler, alors j'ai laissé tomber, me dit-il.

– [redacted] va venir te rendre visite après-demain, me dit un jour [redacted].

J'en fus terrifié. À cette époque, je me portais très bien sans sa présence.

– Il sera le bienvenu, répondis-je.

J'enchaînai les allers et retours aux toilettes, tandis que ma tension grimpait en flèche. Comment cette visite allait-elle se dérouler ? Dieu merci, tout se passa beaucoup mieux que je ne l'avais imaginé. [redacted] se présenta accompagné de [redacted]. Comme toujours, il se montra pragmatique et concis.

– Je suis très satisfait de ta coopération. Tu te souviens du jour où je t'ai dit que je préférais les conversations civilisées ? Je dirais que tu nous as révélé quatre-vingt-cinq pour cent de ce que tu sais, mais je suis certain que tu nous diras le reste.

Sur ces mots, il ouvrit une glacière qui contenait du jus de fruits.

– Oh, moi aussi je suis content ! dis-je, me forçant à boire le jus de fruits pour avoir l'air normal.

Pourtant, je ne l'étais pas ; je me disais : *Quatre-vingt-cinq pour cent, c'est un grand pas venant de sa bouche*. [redacted] me conseilla de continuer de coopérer.

– Je t'ai apporté un cadeau, dit-il en me tendant un oreiller.

Oui, un oreiller. Je m'en saisis en simulant une joie débordante, alors qu'en vérité je ne mourais pas d'envie d'en obtenir un. J'y vis surtout un signe annonçant la fin de mes tortures physiques. Au pays, nous avons une blague à propos d'un homme qui erre nu dans la rue. Quand quelqu'un lui demande : « Est-ce que je peux faire quelque chose pour toi ? », il répond : « Donne-moi des chaussures. » Et c'est exactement ce qui s'est produit pour moi. Un oreiller, tout ce dont j'avais besoin ! Mais c'était quelque chose. Seul dans ma cellule, j'en lus et relus mille fois l'étiquette.

– Tu te souviens quand [redacted] t'a parlé des quinze pour cent que tu ne livres pas, me dit [redacted], deux jours après la visite de [redacted]. Pour moi, ton histoire au Canada ne tient pas debout. Tu sais ce que nous te reprochons, tu sais ce que le FBI te reproche.

– Qu'est-ce qui tiendrait debout, alors ?

– Tu le sais très bien, lâcha-t-il, l'air sardonique.

– Vous avez raison. Je me suis trompé, pour le Canada. En fait, ce que j'ai fait, c'est…

– Je veux que tu écrives ce que tu viens de me dire. Ton récit se tient parfaitement et je l'ai bien compris, mais je le veux sur papier.

– Avec plaisir, monsieur !

*

* *

Je suis allé au Canada avec pour objectif de faire sauter la tour CN de Toronto. Mes complices étaient [redacted] et [redacted]. [redacted] s'est rendu en Russie pour nous fournir les explosifs. [redacted] a créé un logiciel de simulation d'explosion, que j'ai récupéré et testé moi-même, pour le copier sur un DVD, que j'ai ensuite remis à [redacted]. Ce dernier était censé l'envoyer avec l'ensemble de notre plan à [redacted], à Londres, afin de nous permettre d'obtenir la fatwa finale du cheikh. [redacted] était chargé d'acheter beaucoup de sucre, pour le mélanger aux explosifs et ainsi accentuer les dégâts. [redacted] a financé toute l'opération. Grâce aux services de renseignement canadiens, ce plan a été découvert et a échoué. Je reconnais être aussi coupable que n'importe quel autre participant, et je suis désolé et honteux de ce que j'ai fait.

M. O. Slahi.

Je tendis le feuillet à [redacted], qui le lut avec ravissement.

– Cette déclaration est tout à fait cohérente.

– Si vous êtes preneur, je vous la cède.

[redacted] éprouvait les pires difficultés à rester assis sur sa chaise ; il aurait voulu s'en aller dans la seconde. La proie était trop belle, j'imagine, et [redacted] débordait de bonheur car il avait réussi à m'arracher une confession capitale, là où tous les autres interrogateurs avaient échoué, malgré quatre ans d'interrogatoires ininterrompus menés par toutes sortes d'agences issues de plus de six pays. Quel succès ! [redacted]fut à deux doigts de la crise cardiaque, tant il rayonnait.

– Je vais le voir !

À mon avis, la seule personne à ne pas partager cette joie fut [redacted], car [redacted] doutait de l'authenticité de mon histoire.

Le lendemain, [redacted] me rendit visite, comme toujours accompagné de son [redacted].

– Tu te souviens du jour où je t'ai parlé des quinze pour cent que tu ne nous avais pas encore révélés ?

– Oui.

– Eh bien, je pense que cette confession les couvre largement.

Ça, tu peux le dire, oui !

– J'en suis ravi, dis-je.

– Qui a fourni l'argent ?

– [redacted].

– Et toi aussi ? demanda [redacted].

– Non, j'étais chargé de la partie électrique.

Je ne sais pas vraiment pourquoi j'ai nié l'aspect financier. Quelle différence cela faisait-il ? Peut-être ai-je simplement voulu garder une certaine cohérence à mon récit.

– Et si je te disais qu'on a trouvé ta signature sur une fausse carte de crédit ? dit [redacted].

Je savais qu'il racontait des conneries, car jamais je n'avais trempé dans ce genre de chose douteuse. Mais je n'avais pas

l'intention de protester.

– Dites-moi seulement la bonne réponse. Faut-il que je dise « oui » ou « non » ?

J'en étais arrivé à espérer être impliqué dans quelque chose, de façon à pouvoir le reconnaître, et ainsi ne plus être contraint de remplir des pages à propos de chaque musulman pratiquant dont j'avais croisé la route et de chaque organisation islamique dont j'avais entendu parler. Il m'aurait été beaucoup plus simple d'avouer un crime authentique.

– Cette confession correspond aux renseignements que d'autres agences et nous-mêmes avons en notre possession, dit [redacted].

– J'en suis ravi.

– Cette histoire est-elle vraie ? s'enquit [redacted].

– Écoutez, les gens que j'ai fréquentés sont de toute façon des gens malveillants, qu'il faut emprisonner. En ce qui me concerne, la seule chose qui m'intéresse, c'est que vous soyez satisfaits. Donc si vous êtes preneur, je suis vendeur.

– Nous devons vérifier auprès des autres agences, [redacted]. Si cette histoire est fausse, elles s'en rendront compte.

– Si vous voulez la vérité, rien de tout cela ne s'est produit, dis-je tristement.

[redacted] avait apporté des boissons et des friandises, que je me forçais à avaler. J'étais si nerveux que je leur trouvais un goût de terre. [redacted] sortit avec son [redacted] et le monta contre moi. [redacted] revint auprès de moi et se mit à me harceler et à me menacer de toutes sortes de souffrances et de tortures. [redacted]

[redacted].

– Tu sais ce que ça fait de subir notre colère, dit [redacted].

Mais bon sang, qu'attendait de moi ce salopard ? S'il voulait une confession, je la lui avais déjà donnée. Voulait-il que je ressuscite les morts ? Que je le guérisse de son aveuglement ? Je ne suis pas un prophète, d'ailleurs il ne croyait pas en eux.

– La Bible n'est que l'histoire du peuple juif, rien de plus, se plaisait-il à répéter.

S'il veut la vérité, je lui ai déjà dit que je n'avais rien fait ! Je ne voyais plus comment m'en sortir.

– Oui ! Oui ! Oui !

Après que [redacted] m'eut fait transpirer jusqu'aux dernières gouttes de mon corps, [redacted] l'appela et lui donna quelques conseils quant à la tactique à adopter. Puis [redacted] s'en alla et [redacted] se remit au travail.

– [redacted] dirige tout. S'il est content, tout le monde l'est. S'il ne l'est pas, personne ne l'est.

[redacted] me posa d'autres questions, à propos d'autres choses. Je saisis chaque occasion de me noircir autant que possible.

– Je vais te laisser seul avec des feuilles et un stylo. Je veux que tu écrives tout ce dont tu te souviens à propos de ton plan au Canada !

– Oui, monsieur !

Deux jours plus tard, ils se représentèrent devant ma porte.

– Debout ! Passe tes mains par le trou de la poubelle ! m'ordonna un gardien à la voix agressive.

Cette visite ne m'enchantait guère ; les visages de mes interrogateurs ne m'avaient pas vraiment manqué durant le week-

end, et ils me fichaient une sacrée frousse. Les gardiens me menottèrent et me firent sortir du bâtiment, devant lequel m'attendaient [redacted]. C'était la première fois que je voyais la lumière du jour. Nombreux sont ceux qui tiennent la lumière du jour pour acquise, mais je vous garantis qu'on l'apprécie quand on vous a interdit de la voir.

L'éclat du soleil me fit plisser les yeux, le temps que ma vision s'adapte à la forte luminosité, et sa chaleur me fouetta avec miséricorde. J'étais terrifié et je frissonnais.

– Qu'est-ce qui ne va pas ? me demanda un gardien.

– Je n'ai pas l'habitude de cet endroit.

– On t'a fait sortir pour que tu puisses voir le soleil. Nous te réservons d'autres récompenses de ce genre.

– Merci beaucoup…, parvins-je à articuler, malgré ma bouche sèche et ma langue aussi lourde que de l'acier.

– Il ne t'arrivera plus rien de désagréable si tu nous avoues tout, me dit [redacted], tandis que [redacted] prenait des notes. Je sais que tu redoutes que nous ne changions d'avis à ton sujet.

– Je sais.

– Prenons une hypothèse. Tu comprends ce mot ? dit [redacted].

– Oui.

– Admettons que tu as bel et bien commis ce que tu as avoué.

– Ce n'est pas le cas.

– Mais admettons.

– D'accord.

En dépit de son grade élevé, [redacted] était le pire interrogateur que j'aie connu. Professionnellement, j'entends. Il ne cessait de passer d'un sujet à l'autre, sans jamais se focaliser sur un

aspect précis. Si j'avais dû deviner son métier, jamais je ne l'aurais imaginé en interrogateur.

– Qui commandait, entre [redacted] et toi ?

– Ça dépendait. À la mosquée, c'était moi, tandis qu'à l'extérieur, c'était lui.

Cette question supposait que Hannachi[15] et moi étions membres d'un gang, alors que je ne connaissais même pas M. [redacted], sans parler de comploter avec lui au sein d'une bande organisée qui n'avait jamais existé. Il était pour moi hors de question d'avouer cela à [redacted] ; je devais lui dire quelque chose qui me fasse passer pour un terroriste.

– As-tu, oui ou non, comploté avec ces individus, comme tu l'as reconnu ?

– Vous voulez la vérité ?

– Oui !

– Non, je n'ai rien fait de tel, dis-je.

[redacted] et [redacted] tentèrent de me piéger, seulement d'une part je connaissais tous leurs trucs, et d'autre part je leur avais déjà dit toute la vérité. Tenter de me piéger était donc vain. Mais ils m'avaient acculé dans une situation à la *Catch-22* : si je leur mentais, je « subirais leur colère » ; si je disais la vérité, je passerais pour quelqu'un de bien, ce qui les conduirait à croire que je leur dissimulais des informations, puisqu'à leurs yeux j'étais UN CRIMINEL, et très loin d'être en mesure de les faire changer d'avis à ce propos.

[redacted] me tendit une version imprimée du prétendu Programme de protection des témoins. Il avait de toute évidence oublié de désactiver la date sur l'imprimante, que je pus donc lire. Je n'étais pas censé savoir quel jour nous étions, mais enfin, personne n'est parfait.

– Oh, merci beaucoup, dis-je.

– Si tu nous aides, tu verras combien notre gouvernement est généreux, dit-il.

– Je le lirai.

– Je pense que ça te concerne.

– Bien sûr.

Il fit signe aux gardiens de me raccompagner dans ma cellule. J'étais toujours enfermé, depuis tout ce temps, à [redacted][16].

Aussitôt après le départ des interrogateurs, un gardien ouvrit ma cellule.

– Debout, enculé ! cria-t-il.

Mon Dieu. Quoi encore ? [redacted] me fit sortir et me plaqua contre le mur.

– Quand est-ce que tu vas avouer, putain de gonzesse ?

– J'ai dit la vérité.

– Non. Les interrogateurs ne posent pas de questions s'ils n'ont pas de preuve. Ils voulaient simplement te tester. Et devine quoi : tu as échoué. Tu as foutu ta chance en l'air.

En sueur et tremblant de tous mes membres, j'affichai une peur encore plus intense que celle que j'éprouvais réellement.

– C'est pourtant simple. On te demande seulement de nous dire ce que tu as fait, comment tu l'as fait, et avec qui. Ces renseignements nous permettront d'éviter d'autres attentats. Tu ne trouves pas ça simple ?

– Si.

– Alors pourquoi tu continues à faire ta gonzesse ?

– Parce qu'il est homo ! s'écria [redacted].

– Tu crois peut-être que le [redacted] t'a donné le Programme de protection des témoins pour s'amuser ? On devrait te tuer, bon sang, mais on n'en fera rien. Au lieu de ça, on va te donner de l'argent, une maison et une belle voiture. Tu te rends compte comme c'est frustrant ? Au bout du compte, tu restes un terroriste. Tu ferais mieux de tout leur dire la prochaine fois qu'ils viennent. Prends un stylo et un papier et écris tout ce que tu sais.

Contrairement à ce que pensaient les interrogateurs et les gardiens, le Programme de protection des témoins n'est pas une spécialité américaine. On le trouve partout dans le monde. Même dans les dictatures les plus sévères, les criminels peuvent en profiter. [redacted] me raconta l'histoire d'autres criminels devenus alliés du gouvernement américain, comme [redacted] et un autre communiste ayant fui l'Union soviétique pendant la guerre froide. Bien que pas vraiment éclairé par tout cela, j'avais accepté ces documents, qui me faisaient autre chose à lire, en plus de l'étiquette de l'oreiller. Je les lus et les relus et les relus encore, simplement parce que j'aime lire et que je n'avais rien d'autre.

– Tu te rappelles ce que tu as dit au [redacted], quand il a dit que tu cachais encore quinze pour cent ? me demanda [redacted], lors de la séance suivante.

– Oui, mais vous savez bien que je ne peux pas le contredire, sinon il devient fou de rage.

[redacted] sortit une version imprimée de ma confession et se mit à la lire, le sourire aux lèvres.

– Tu ne te contentes pas de te nuire à toi-même ; tu nuis également à d'autres innocents.

– C'est vrai, mais que puis-je faire d'autre ?

– Tu dis que vous vouliez mélanger du sucre avec les explosifs ?

– Exact.

[redacted] esquissa un sourire.

– Ce n'est pas ce que nous voulions entendre, quand nous t'avons demandé ce que tu entendais par « sucre ». En fait, [redacted].

– [redacted], je n'en ai pas la moindre idée, dis-je.

– Tu ne peux pas mentir sur ça, c'est trop gros. Nous pourrions demander à un expert hautement qualifié de te poser quelques questions. Que dirais-tu de [redacted] ?

– Je ne demande que ça, [redacted] !

J'avais tout de même le cœur battant. En effet, je me savais capable d'échouer à ce test même en disant la vérité.

– Je vais t'en organiser un dès que possible[17].

– Je sais que vous essayez de vous donner une bonne image.

– Je me soucie vraiment de toi, dit [redacted], sincère. J'aimerais que tu sortes de prison et que tu reprennes une vie normale. Il y a certains détenus que je veux voir rester ici jusqu'à la fin de leur vie, mais tu n'en fais pas partie !

– Merci beaucoup.

[redacted] s'en alla sur cette promesse, après quoi je regagnai ma cellule, complètement déprimé.

– N'oublie pas que ce [redacted] est d'une importance capitale pour la suite de ta vie, me rappela [redacted], peu avant de s'en aller, à l'issue d'une séance au cours de laquelle il avait tenté, avec l'aide de son bourreau [redacted], de m'arracher des informations inexistantes. Il me fichait une frousse de tous les diables ; ma vie entière ne dépendait désormais plus que de ce [redacted].

– Oui, monsieur, je sais.

– Qui voudras-tu avoir à tes côtés, pendant le Polygraphs ? me demanda [redacted], deux jours avant le [redacted].

– Mieux vaut éviter [redacted], mais vous, ce serait bien !

– Ou l'autre [redacted].

– Oui, dis-je, à contrecœur. Mais pourquoi pas vous ?

– J'essaierai, mais si ce n'est pas moi, ce sera le [redacted].

– J'ai très peur, à cause de ce qu'a dit [redacted], avouai-je à [redacted], la veille du test.

– Je l'ai déjà passé plusieurs fois avec succès, me répondit [redacted]. Tout ce que tu as à faire, c'est vider ton esprit et te montrer honnête et franc.

– D'accord.

[redacted]

– Devine quoi ! me dit [redacted], en me regardant à travers la cage de ma cellule.

Je me levai aussitôt et m'approchai près du trou de la poubelle.

– Oui, chef ! répondis-je, croyant avoir affaire à un gardien.

[redacted] sursauta et me considéra en souriant.

– Oh, c'est vous ! Désolé, je croyais que c'était un gardien. Vous êtes là pour le [redacted], j'imagine ?

– Oui, je reviens dans deux heures avec la personne qui s'en occupe. Je voulais te prévenir, pour que tu te prépares.

– Entendu, merci beaucoup.

[redacted] s'éloigna. Je procédai à une toilette rituelle, puis parvins à prier sans être vu des gardiens. Je ne sais plus si j'y ai mis les formes.

– J'ai plus que jamais besoin de Votre aide, Seigneur. Montrez-leur que je dis la vérité, je Vous en prie. Ne donnez pas à ces individus sans pitié une raison de me faire souffrir. Je Vous en prie !

Après la prière, je m'adonnai à un genre de yoga. Je n'avais jamais jusque-là vraiment pratiqué une telle technique de médiation, mais je m'assis sur mon lit et, les mains sur les cuisses, m'imaginai relié au détecteur[18].

– As-tu commis le moindre crime contre les États-Unis ? m'interrogeai-je moi-même.

– Non.

Allais-je vraiment réussir ? Qu'ils aillent se faire voir ! Je n'ai commis aucun crime, pourquoi m'inquiéter ? Ils sont maléfiques ! Puis je me repris : Non, ces gens ne sont pas maléfiques ; ils ont le droit de défendre leur pays. Ce sont des gens bien. Vraiment ! Puis, de nouveau : Qu'ils aillent se faire voir ! Je ne leur dois rien. Ils m'ont torturé, ce sont eux qui me doivent beaucoup ! Je simulai le [redacted] avec toutes les questions qui me passèrent par l'esprit.

– As-tu dit la vérité à propos de [redacted] ?

– Non.

Oh, voilà qui posait un sérieux problème, car [redacted] m'avait prévenu que je « subirais leur colère » si l'on découvrait que j'avais menti. *Qu'il aille au diable ; je ne vais pas mentir pour lui faire plaisir et ainsi détruire ma vie. Hors de question. Je vais dire la vérité, quoi qu'il advienne. Mais si j'échoue, malgré mes réponses franches ? OK, pas de problème, je vais mentir. Mais si ces nouveaux mensonges sont révélés par le* [redacted] *? Alors je me retrouverai vraiment coincé dans une impasse. Seul Dieu peut me venir en aide. Je suis dans de très sales draps et ces Américains sont cinglés. Ne t'en fais pas, passe tranquillement le* [redacted] *et tout ira bien.* J'allais si souvent aux toilettes que je me demandais si je n'allais pas finir par uriner mes reins.

La sonnette retentit. [redacted] fit irruption, accompagné du [redacted]

[redacted]

– Je m'appelle [redacted]. Ravi de vous rencontrer.

– De même, répondis-je, en lui serrant la main.

Il m'avait menti en se présentant. En effet, il ne s'était pas choisi un bon pseudonyme ; je savais que [redacted] était un nom commun. Mais peu m'importait. Après tout, quel interrogateur dit la vérité à propos de quoi que ce soit ? Cela ne m'aurait fait ni chaud ni froid s'il s'était présenté sous le nom de [redacted].

– Vous allez travailler avec moi aujourd'hui. Comment vous sentez-vous ?

– Très nerveux, concédai-je.

– Parfait, c'est ce qu'il faut. Je n'aime pas les prisonniers détendus. Donnez-moi une minute, le temps pour moi d'installer le [redacted].

En fait, [redacted] et moi l'aidâmes à [redacted].

– Bon, à présent, je voudrais que vous vous asseyiez et que vous ne me quittiez pas des yeux tant que je vous parlerai.

[redacted] n'avait pas grand-chose de l'interrogateur typiquement agressif. Il était, me semble-t-il, sceptique mais juste.

– Avez-vous déjà [redacted] ?

– Oui !

– Dans ce cas, vous comprenez [redacted].

– Oui, j'imagine.

Quoi qu'il en soit, [redacted]

They had no reason to doubt me b/c I never lied to them and [redacted] made sure to get me the [redacted] in GTMO. [redacted] I took

[redacted]

"Who do you think you are? I am not telling the truth b/c of [redacted] I would cooperate to my advantage, with every body regardless his gender or his look. Just calm down.

[redacted]

"I am leaving" [redacted] said. [redacted] also was upset b/c I told [redacted] that [redacted] ~~doesn't~~ didn't have experience as much

1. Des documents de communication du département de la Défense concernant Guantánamo soulignent en effet la protection de la liberté de culte dans l'enceinte du camp. L'article « *Ten Facts About Guantanamo* » (Dix faits sur Guantánamo) précise que « l'appel à la prière des musulmans retentit cinq fois par jour et que des flèches désignent la direction de la ville sainte de La Mecque ».

http://www.defense.gov/home/dodupdate/For-the-record/documents/20060914.html

L'auteur semble ici mettre l'accent sur le contraste existant entre ce qu'il a connu lorsqu'il était détenu au camp Delta et ce qu'il découvre dans sa cellule du camp Echo.

2. La demande d'*habeas corpus* de l'auteur décrit ce qui pourrait être cette scène précise : « Après l'avoir laissé à l'isolement plusieurs jours, Zuley déclara à Salahi qu'il devait "cesser de nier les accusations du gouvernement". Tandis que Zuley parlait, l'individu [censuré] se trouvait derrière la bâche, jurant et hurlant à Zuley de le laisser entrer. » [Appel 26-27.]

3. Le ton de cet interrogatoire laisse supposer que l'interrogateur principal pourrait ici être le premier sergent « odieux » que l'auteur décrit devant l'ARB comme membre de l'équipe des « projets spéciaux ». Le second interrogateur semble être la femme qui a participé à la précédente agression sexuelle.

4. Menacer les détenus avec le spectre d'interrogatoires musclés menés par des agents israéliens ou égyptiens était apparemment une pratique commune. En 2010, Damien Corsetti, ancien interrogateur militaire en poste à Guantánamo, déclara devant une commission militaire dans le cadre du procès d'Omar Khadr que, quand il se trouvait à Guantánamo, « les interrogatoires incluaient des menaces d'envoi des prisonniers en Israël et en Égypte ». Voir :

http://www.thestar.com/news/canada/omarkhadr/2010/05/05/interrogator_nicknamed_the_monster_remembers_omar_khadr_as_a_child.html

5. L'auteur fait peut-être référence au gouvernement mauritanien et à son étroite collaboration avec les autorités américaines, ainsi qu'à sa propre arrestation en Mauritanie sur ordre des États-Unis.

6. Des documents gouvernementaux confirment de façon glaçante cet épisode. D'après le Comité des forces armées du Sénat, un interrogateur de la JTF-GTMO envoya le 17 octobre 2003 un courrier électronique à un psychologue de l'équipe de consultation en science comportementale : « Slahi me dit qu'il "entend des voix" [...]. Il s'inquiète, car il sait que ce n'est pas normal [...]. À propos [...], est-ce là une conséquence attendue chez quelqu'un qu'on prive de nombreux stimuli extérieurs, tels que lumière du jour, interaction humaine, etc. ? C'est un peu effrayant. » Voici la réponse du psychologue : « Les privations sensorielles peuvent provoquer des hallucinations, généralement visuelles plutôt qu'auditives, mais tout reste possible. [...] Dans l'obscurité, on crée des choses à partir du peu dont on dispose... » [SASC 140-141.]

7. Le rapport Schmidt-Furlow situe cet épisode le 8 septembre 2003 et précise que les transcriptions des interrogatoires indiquent qu'à cette date le « sujet du second plan d'interrogatoire spécial a demandé à voir le "capitaine Collins" » et que les interrogateurs

ont « compris que le détenu avait pris une importante décision, que leur chef fut impatient d'entendre ». Apparemment, un autre membre de l'équipe des projets spéciaux a pris le relais. [Schmidt-Furlow 25.]

8. Il pourrait ici s'agir de Robert Hanssen. Cet agent du FBI a espionné pour le compte des Soviétiques puis des services secrets russes de 1979 jusqu'à son arrestation et sa condamnation, en 2001.

9. Il est peut-être question d'Ahmed Ressam et de sa coopération avec les autorités américaines. Voir note 38.

10. Les pronoms censurés et les descriptions « la personne de laquelle j'étais le plus proche » et « la seule avec laquelle je me trouvais des points communs » laissent penser qu'il pourrait s'agir de la femme membre de l'équipe des projets spéciaux précédemment chargée du deuxième interrogatoire de la journée. Voir note 134.

11. « Ahmed L. » n'est ici pas censuré. Il pourrait s'agir d'Ahmed Laabidi, ressortissant tunisien ayant vécu à Montréal en 2000 et plus tard emprisonné aux États-Unis pour violation des lois sur l'immigration. Laabidi fut extradé en Tunisie en septembre 2003. Voir note 164 pour d'autres détails sur Laabidi.

12. La Bob Barker Company Incorporated, qui se décrit elle-même comme étant le « premier habilleur des détenus emprisonnés aux États-Unis », est le principal fournisseur d'uniformes du département de la Défense américain. Voir :

http://news.google.com/newspapers?nid=1454&dat=20020112&id=6gJPAAAAIBAJ&sjid=Ux8EAAAAIBAJ&pg=5765,3098702

13. L'auteur fait peut-être référence à la distance séparant sa cellule des blocs du camp Delta, où il était précédemment emprisonné.

14. Le pronom féminin n'est ici pas censuré.

15. Il pourrait ici s'agir de Raouf Hannachi, Canadien d'origine tunisienne ayant lui aussi vécu à Montréal en 2000. L'évaluation de détenu faite en 2008 pour l'auteur et le verdict de sa demande d'*habeas corpus* laissent entendre que des confessions telles que celle ici décrite ont tenu une place importante dans les allégations portées contre lui par le gouvernement. Hannachi et Ahmed Laabidi sont tous deux cités dans l'évaluation de détenu de 2008 et le verdict rendu en 2010 par le juge Robertson suite à la demande d'*habeas corpus*. Dans les deux cas, le gouvernement décrit l'auteur, Hannachi et Laabidi comme membres d'une cellule d'Al-Qaïda basée à Montréal, Hannachi en étant le chef et Laabidi le financier. Une note ajoutée au verdict du juge Robertson spécifie que la déclaration de l'auteur selon laquelle « Laabidi est un terroriste partisan des attentats-suicides » date d'une séance d'interrogatoire s'étant déroulée le 16 septembre 2003, soit à l'époque de la scène ici décrite. L'évaluation de détenu de 2008 est disponible sur :

http://projects.nytimes.com/guantanamo/detainees/760-mohamedouould-slahi

[Detainee Assessment 10, Memorandum Order 26-28.]

16. L'auteur indique plus loin être resté dans la cellule où il fut enfermé à l'issue de son simulacre d'enlèvement, et cela durant tout le temps que lui prit la rédaction du manuscrit.

Rien ne laisse penser qu'on l'ait placé ailleurs depuis. Un article du *Washington Post* datant de 2010 évoque « une petite enceinte grillagée à l'intérieur de la prison militaire », qui correspond à la description de ses conditions de vie à l'époque de la rédaction du manuscrit. Voir :

http://www.washingtonpost.com/wpdyn/content/article/2010/03/24/AR2010032403135.html

[Manuscrit 233.]

17. Le contexte et le mot « détecteur », non censuré un peu plus loin, laissent supposer que le sujet de cette conversation et du long passage censuré qui suit pourrait être le passage au détecteur de mensonges que l'auteur décrit à la fin de son témoignage devant l'ARB. Après avoir relaté le trajet en vedette rapide et ses conséquences, il poursuit ainsi : « Comme ils menaçaient de poursuivre les tortures si je ne parlais pas, j'ai accepté de leur dire tout ce qu'ils voulaient entendre [...]. Je leur ai dit que j'avais tenté de faire des choses de mon côté ; ils m'ont alors demandé de tout écrire, ce que j'ai fait, et j'ai signé. J'ai impliqué beaucoup de gens, des innocents, car il fallait que mon récit soit cohérent. Comme ils n'y croyaient pas, ils m'ont fait passer au détecteur de mensonges. » [ARB 27.]

18. Ce mot n'est pas censuré.

Chapitre 7

GTMO 2004-2005

La bonne nouvelle… Des adieux presque familiaux… La télévision et l'ordinateur portable… Le premier rire officieux dans cet océan de larmes… La situation présente… Le dilemme des détenus emprisonnés à Cuba

– Je suis satisfait[redacted], et [redacted] est aux anges, m'annonça [redacted], quand [redacted] revint me voir, le lendemain du [redacted], accompagné[redacted] d'un[redacted] blanch[redacted] qui approchait tout juste la trentaine[1].

– Qu'entendez-vous exactement par « aux anges » ? lui demandai-je.

J'en avais une vague idée mais je voulais en être certain, surtout si cette expression avait été prononcée par [redacted].

– « Aux anges » veut dire « très heureux ».

– Ah, très bien. Je vous avais bien dit que je ne mentais pas.

– Oui, et j'en suis , dit [redacted] en souriant.

Le bonheur de [redacted] était évident et authentique. J'étais à peine plus heureux que [redacted] de mon succès[2].Désormais, je sentais que le spectre détesté de la torture s'éloignait, lentement mais sûrement. Pourtant, je restais très sceptique, puisque j'étais toujours entouré des mêmes personnes que depuis le premier jour.

– Regarde ton uniforme et regarde le nôtre ! répétait souvent [redacted]. Tu n'es pas un des nôtres. Tu es notre ennemi !

– Je sais.

– Je tiens à ce que tu ne l'oublies pas ! Quand je m'adresse à toi, je parle à mon ennemi.

– Je sais !

– Ne l'oublie pas.

– Je ne l'oublierai pas !

Un tel discours ne laissait aucun doute quant à l'animosité des gardiens à mon encontre, que l'on avait poussée à l'extrême. La plupart du temps, j'avais le sentiment qu'ils avaient été formés pour me dévorer vivant.

[redacted] me présenta l[redacted] qui l'accompagnait :

– Voici un[redacted] nouve[redacted] interrogat[redacted], à qui tu pourras [redacted] comme moi.

L[redacted] nouve[redacted] venu[redacted] était calme et poli[redacted]. Je n'ai rien de vraiment négatif à dire à son sujet [redacted] était une bête de travail et ne s'ouvrait pas vraiment aux gens. [redacted] suivait à la lettre les ordres de [redacted], son supérieur, et réagissait même parfois comme un ordinateur.

– Es-tu au courant du séjour de [redacted] en Irak en 2003 ? me demanda-t-[redacted] un jour.

– Allons, [redacted], vous savez parfaitement que je me suis rendu en 2001. Comment pourrais-je savoir ce qui s'est passé en 2003 ? Ça n'a aucun sens !

– Cette question fait partie du formulaire, m'expliqua [redacted] en souriant.

– Mais vous savez que je suis emprisonné depuis 2001 !

[redacted] faisait preuve d'une grande prudence, d'une trop grande prudence ; [redacted] dissimulait constamment son grade et son nom, et ne faisait jamais la moindre allusion à ses croyances. Ce qui ne me dérangeait en rien, tant qu'[redacted] ne me faisait pas souffrir.

– J'aime la façon dont tu fais les rapprochements, dit [redacted], très souriante au cours de cette séance.

Les interrogateurs ont tendance à entrer par la fenêtre plutôt que par la porte ; ils préfèrent poser toutes sortes de questions qui tournent autour du pot plutôt que d'évoquer directement le problème. J'y voyais un défi et, la plupart du temps, je cherchais la véritable question pour y répondre directement :

– En fait, vous me demandez si…

[redacted] appréciait ce raccourci, visiblement.

A-t-on jamais recensé, dans toute l'histoire humaine, un interrogatoire s'étant poursuivi jour après jour pendant plus de six ans ? Rien de ce que pouvait me dire un interrogateur n'était nouveau pour moi ; j'avais entendu toutes les variations de leur discours. Chaque nouveau venu me sortait des théories et mensonges ridicules, mais il était facile de déduire que ces gens avaient tous suivi la même formation. Je devinais ce qu'un interrogateur allait dire et pourquoi, avant même qu'il [redacted][3] ouvre la bouche :

– Je suis ton nouvel interrogateur. Je suis très expérimenté dans ce domaine. J'ai été spécialement envoyé de Washington pour m'occuper de toi.

– Tu es le détenu le plus important de ce camp. Si tu coopères avec moi, je t'accompagnerai personnellement à l'aéroport. Sinon, tu passeras le restant de tes jours sur cette île.

– Tu es très intelligent. Nous ne souhaitons pas te garder en prison. Nous préférerions capturer de gros poissons et relâcher le menu fretin, dont tu fais partie.

– Tu n'as pas lancé toi-même un avion sur une tour ; une conversation de cinq minutes pourrait suffire à nous faire oublier ton implication. Les États-Unis sont la plus grande nation du monde ; nous préférons pardonner plutôt que punir.

– De nombreux détenus nous ont dit que tu étais le méchant. Personnellement je ne les crois pas, toutefois j'aimerais entendre ta version des faits, afin de pouvoir te défendre correctement.

– Je n'ai rien contre l'islam, j'ai même beaucoup d'amis musulmans.

– J'ai aidé beaucoup de détenus à sortir d'ici ; il me suffirait de rédiger un rapport positif affirmant que tu as dit toute la vérité…

Et ainsi de suite, en une récitation sans fin que récitaient sans cesse les interrogateurs, chaque fois qu'ils voyaient leurs détenus. La plupart de ces derniers ne pouvaient s'empêcher de rire quand ils entendaient ces absurdités dignes du film *Un jour sans fin*. En fait, elles constituaient notre unique divertissement en salle d'interrogatoire.

– Je sais que tu es innocent, dit un jour un interrogateur à un de mes camarades.

– Je préférerais être un criminel mais assis chez moi avec mes enfants, répondit-il, après avoir explosé de rire.

Je suis convaincu que tout discours perd de sa puissance à force d'être répété. Entendre pour la première fois une expression comme : « Tu es le pire criminel de la planète » vous fichera

probablement une terreur sans nom, qui s'effritera à mesure que l'on vous répétera cette phrase, jusqu'au point où elle ne vous fera plus ni chaud ni froid. Elle vous fera peut-être même l'effet d'un compliment quotidien.

Et pourtant, envisageons les choses du point de vue des interrogateurs. On leur apprend littéralement à nous haïr. « Ces gens sont les créatures les plus maléfiques qui soient sur Terre… N'aidez pas l'ennemi… N'oubliez pas que ce sont des ennemis… Méfiez-vous des Arabes, ce sont les pires, surtout les Saoudiens et les Yéménites. Ils sont violents, ce sont des sauvages… Attention, ne [redacted] à moins d'avoir tout sécurisé… » À GTMO, les interrogateurs sont davantage formés sur le comportement potentiel des détenus que sur leur véritable valeur en termes de renseignements. Par conséquent, ils passent systématiquement à côté des informations les plus élémentaires concernant leurs propres détenus. Je ne dis pas cela par ouï-dire mais bien d'après ma propre expérience.

– [redacted] a parlé de toi ! me dit un jour [redacted].

– Il ne me connaît pas. Comment pourrait-il dire quoi que ce soit sur moi ? Relisez mon dossier.

– Il l'a fait, c'est une certitude dit [redacted]. Et je vais te le prouver !

[redacted] n'en fit jamais rien, car [redacted] avait tort. J'avais [redacted] de tels exemples, voire pires, illustrant l'ignorance des interrogateurs à propos de leurs détenus. Le gouvernement leur cachait des informations de base pour des raisons tactiques, et leur disait ensuite :

– Le détenu dont vous avez la charge est impliqué jusqu'au cou dans des activités terroristes et détient des renseignements capitaux concernant des attentats passés et à venir. Votre tâche consiste à lui faire cracher tout ce qu'il sait.

En vérité, je n'ai que très rarement croisé un prisonnier vraiment impliqué dans un crime visant les États-Unis.

Vous avez donc des interrogateurs formés, entraînés et préparés pour se retrouver face à leur pire ennemi. Et de l'autre côté, des détenus généralement capturés et remis aux autorités américaines sans la moindre formalité juridique, ayant ensuite été sérieusement malmenés pour se retrouver incarcérés à l'autre bout du monde, à GTMO, aux mains d'un pays qui prétend défendre les droits de l'homme à travers la planète – mais que bon nombre de musulmans soupçonnent de comploter avec d'autres forces malveillantes en vue d'éradiquer la religion islamique de la surface du globe. Tout bien considéré, cet environnement n'a que peu de chances de générer amour et réconciliation. Ici, la haine est largement nourrie.

Mais croyez-le ou non, j'ai vu des gardiens pleurer au moment de devoir quitter leur poste à GTMO.

– Je suis ton ami, je me fiche de ce que disent les autres, me dit un jour l'un d'eux, avant de partir.

– On m'a enseigné des tas de méchancetés sur toi, mais mon jugement me dit autre chose, me dit un autre. Je t'apprécie beaucoup, et discuter avec toi est un plaisir. Tu es quelqu'un de génial.

– J'espère que tu seras libéré, me dit [redacted], avec sincérité.

– Vous êtes tous mes frères… tous ! me murmura un autre.

– Je t'aime ! avoua un[redacted] aide-soignant[redacted] à mon voisin, un jeune type assez marrant avec qui j'aimais bavarder.

Il fut choqué.

– Quoi… ? Ici, pas d'amour… Je suis musulman, dit mon camarade.

Cet amour « interdit » me fit bien rire.

Je fus moi-même incapable de retenir mes larmes, un jour, quand je vis un[redacted] gardien[redacted] d'origine allemande pleurer car [redacted] s'était fait un peu mal. Le plus drôle, c'est que je fis tout pour dissimuler mes sentiments, car je ne voulais pas que mes frères les interprètent mal, ou les comprennent comme un aveu de faiblesse ou de trahison. À un moment, j'en vins à me détester, j'étais complètement paumé. Je me mis à m'interroger sur les émotions humaines que m'inspiraient mes ennemis. Comment m'était-il possible de verser des larmes pour des gens qui me faisaient tant souffrir et qui avaient détruit ma vie ? Comment m'était-il possible d'apprécier quelqu'un qui méprisait profondément ma religion sans même la connaître ? Comment pouvais-je supporter ces individus, qui ne cessaient de faire souffrir mes frères ? Comment pouvais-je apprécier des gens qui s'échinaient jour et nuit à me raconter n'importe quoi ? C'était pire que d'être esclave ; un esclave n'est au moins pas enchaîné en permanence, il bénéficie d'une relative liberté et n'est pas contraint de supporter les inepties crachées par les interrogateurs à longueur de journée.

Je me comparais souvent à un esclave. Les esclaves étaient arrachés d'Afrique, tout comme moi. Les esclaves étaient vendus deux ou trois fois avant de parvenir à leur destination finale, tout comme moi. Les esclaves étaient subitement assignés à quelqu'un qu'ils n'avaient pas choisi, tout comme moi. Et quand je considérais l'histoire des esclaves, je me faisais la réflexion qu'ils finissaient parfois par devenir une part intégrale de la demeure du maître.

J'ai traversé plusieurs phases au cours de ma captivité. La première fut la pire ; je fus près de perdre la raison à force de me battre pour retrouver ma famille et ma vie d'avant. Ma torture était dans mon repos : dès que je fermais les yeux, je me retrouvais en train de me plaindre auprès d'eux de tout ce qui m'arrivait.

– Suis-je vraiment avec vous, ou n'est-ce qu'un rêve ?

– Non, tu es vraiment à la maison !

– Gardez-moi avec vous, je vous en supplie !

Hélas, la réalité me heurtait de plein fouet dès que je me réveillais dans ma cellule morne et sombre, que je parcourais un instant du regard avant de replonger dans le sommeil pour tout recommencer. Il me fallut plusieurs semaines pour admettre que j'étais en prison et que je n'allais pas rentrer chez moi avant longtemps. Si rude soit-elle, cette étape me fut nécessaire pour prendre conscience de ma situation et œuvrer de façon objective pour éviter le pire, au lieu de perdre mon temps à me laisser duper par mon esprit. Nombreux sont ceux qui ne franchissent pas ce seuil. Ils perdent la raison. J'ai vu beaucoup de détenus devenir fous.

La deuxième phase débute à partir du moment où l'on a bien compris qu'on est en prison, et qu'on ne possède absolument plus rien, si ce n'est un temps infini pour réfléchir à sa vie – même si à GTMO les prisonniers doivent également s'inquiéter des interrogatoires quotidiens. On se rend alors compte qu'on ne contrôle plus rien. On ne décide ni de quand on mange, ni de quand on dort, ni de quand on prend une douche, ni de quand on se réveille, ni de quand on voit le médecin, ni de quand on voit l'interrogateur. L'intimité a totalement disparu ; on ne peut pas lâcher une goutte d'urine sans être observé. S'il est affreux de perdre tous ces privilèges en un clin d'œil, on s'y fait, croyez-moi. Moi, en tout cas, je m'y suis fait.

La troisième phase correspond à la découverte de son nouveau foyer, de sa nouvelle famille.

Votre famille est composée des gardiens et des interrogateurs. Vous ne l'avez pas choisie, c'est vrai, pas plus que vous n'avez grandi avec, pourtant ça reste une famille, que vous le vouliez ou non, avec

tous les avantages et inconvénients que cela implique. Personnellement, j'aime plus que tout ma véritable famille, que je ne voudrais pour rien au monde échanger avec une autre, néanmoins j'ai fini par m'en constituer une en prison, qui m'est également chère. Chaque fois qu'un membre que j'apprécie s'en va, j'ai la sensation que l'on m'arrache un morceau du cœur. Bien entendu, je suis ravi quand c'est quelqu'un que je n'aime pas qui doit s'en aller[4].

– Je vais bientôt partir, m'annonça [redacted], deux jours avant son départ.

– Vraiment ? Pourquoi ?

– Ce n'est pas trop tôt. Mais l'autre [redacted] va rester avec toi.

Ce n'était pas vraiment réconfortant mais il aurait été vain de protester, les mutations d'agents du renseignement militaire n'étant pas sujet à discussion.

– Nous allons regarder un film ensemble avant mon départ, ajouta [redacted].

– Avec plaisir ! dis-je, sans avoir tout à fait digéré la nouvelle.

[redacted] avait probablement étudié la psychologie, et venait de la côte Ouest, peut-être de Californie [redacted] la jeune vingtaine [redacted]. Je pense que [redacted] venait d'une famille plutôt modeste. [redacted] offre de sérieuses opportunités aux membres des classes défavorisées ; la plupart des [redacted] que j'ai vus proviennent d'ailleurs de ce milieu. [redacted] et entretenait une relation assez fragile [redacted] une très forte personnalité, [redacted] regardait avec beaucoup d'estime [redacted] et ses idées.

Cela étant, [redacted] adorait son job et a parfois pu être forcé[redacted] de franchir la ligne rouge de ses principes.

– Je sais que ce que nous faisons n'est pas sain pour notre pays, me disait[redacted] de temps à autre.

[redacted] fut ma première véritable rencontre américaine.

– [redacted] vous êtes si grossièr[redacted] ! J'ai honte pour vous ! lui dis-je un jour.

[redacted] sourit.

– C'est parce que j'ai passé presque toute ma vie [redacted].

J'eus dans les premiers temps beaucoup de mal à discuter avec un[redacted] s'exprimant si grossièrement, mais je compris plus tard qu'il était impossible de parler un anglais familier sans des p... de ceci ou p... de cela. La langue anglaise accepte davantage de jurons que n'importe quelle autre, et j'appris bien vite à jurer avec les gens ordinaires. Les gardiens me demandaient parfois de traduire certains mots en arabe, en allemand ou en français, mais la traduction tournait en rond dans ma tête, sans que je puisse la cracher, tant elle me semblait grossière. D'un autre côté, quand je jure en anglais, je n'ai aucun scrupule, car c'est ainsi que j'ai appris cette langue depuis le premier jour. Le blasphème m'a toujours gêné, certes, mais tout le reste est supportable. Les jurons sont tellement plus inoffensifs quand tout le monde les utilise sans même y penser.

[redacted] était un de mes principaux enseignants du dictionnaire de jurons, avec [redacted] avait connu des relations difficiles ; [redacted] avait été trompé[redacted], ce genre de choses.

– Avez-vous pleuré quand vous l'avez appris ? lui demandai-je.

– Non, je ne voulais pas que [redacted]. J'ai un problème quand il s'agit de pleurer.

– Je vois.

Personnellement, je ne vois pas quel mal il y a à pleurer ; je pleure quand j'en éprouve le besoin. Admettre ma faiblesse me rend plus fort.

[redacted] et son collègue [redacted], ainsi que d'autres types que je ne voyais pas, exploitaient [redacted]. Je sais que je lui cherche des circonstances atténuantes [redacted] était assez âgé[redacted] pour savoir que ce qu'[redacted] faisait était mal. [redacted] aurait pu à la fois sauver son job et faire renvoyer les autres officiers supérieurs. [redacted] a bien sûr contribué à la pression à laquelle j'ai été soumis, pourtant je sais qu'[redacted] ne croit pas en la torture.

J'avais pour habitude de me moquer des pancartes affichées dans le but d'entretenir le moral des interrogateurs et des gardiens, comme celle qui annonçait « Liés par l'honneur pour défendre la liberté », dont je parlai un jour à [redacted].

– Je la déteste, m'avoua-t-[redacted].

– Comment pouvez-vous défendre la liberté tout en l'arrachant à d'autres ? m'étonnai-je.

Les chefs ayant remarqué la relation qui se développait entre [redacted] et moi, ils décidèrent de nous séparer, quand je fus enlevé.

– Vous lui faites mal ! Qui vous a donné ces ordres ?

Ce furent là les derniers mots que j'entendis d'[redacted]. Ses cris s'estompèrent tandis que [redacted] et [redacted] me faisaient sortir de la pièce en [redacted]. Plus tard, quand ils décidèrent de m'interroger de façon presque humaine, [redacted]

fit son retour dans l'équipe. Mais cette fois, [redacted] était peu sympathique avec moi, [redacted] saisit chaque occasion de rire de mes déclarations. Je ne m'expliquais pas son changement d'attitude. Agissait-[redacted] ainsi pour moi, ou en voulait-[redacted] à tout le monde ? Je ne juge personne, je laisse ce soin à Allah. Je me contente de livrer les faits tels que je les ai vécus, je ne cherche aucunement à faire paraître telle ou telle personne bonne ou mauvaise. Je sais bien que nul n'est parfait, que nous nous livrons tous à de bons et à de mauvais actes, la seule question étant de savoir en quelles proportions.

– Est-ce que tu hais mon gouvernement ? me demanda un jour [redacted], alors qu'[redacted]s'affairait sur une carte.

– Non, je ne hais personne.

– Je haïrais le gouvernement américain, si j'étais à ta place ! Tu sais, personne ne sait vraiment ce qu'on fait ici. Seules quelques huiles du gouvernement sont au courant.

– Vraiment ?

– Oui. Le président lit les dossiers de certains détenus. Il a lu le tien.

– C'est vrai ?

[redacted] préférait récompenser les détenus, plutôt que de les punir. J'affirme avec certitude que [redacted] ne prenait aucun plaisir à me harceler, même si [redacted] faisait de son mieux pour conserver son air « professionnel ». D'un autre côté, [redacted] aimait beaucoup offrir. C'est même [redacted] qui me donnait le plus d'idées, quant à la littérature que l'on me permettait de lire.

– Ce livre est de [redacted], me dit-[redacted] un jour, en me tendant un roman épais dont le titre devait ressembler à *La Vie dans la forêt*[5]. Cette fiction historique d'un écrivain anglais couvrait un vaste pan de l'Europe médiévale et des invasions

normandes. Je lui fus très reconnaissant de ce cadeau, que je dévorai au moins trois fois. Plus tard, [redacted] me prêta plusieurs tomes de *Star Wars*. Dès que j'en terminais un, [redacted] le reprenait et m'en donnait un autre.

– Oh, merci beaucoup !

– Tu as aimé *Star Wars* ?

– Bien sûr !

En vérité, je n'appréciais pas vraiment cette série ni son style, mais je devais me contenter des livres qu'on voulait bien me prêter. En prison, vous n'avez rien d'autre que l'éternité pour réfléchir à votre vie et à son but. À mon sens, la prison est l'une des plus anciennes et plus efficaces écoles qui soient : on y apprend la connaissance de Dieu et la patience. Quelques années de prison équivalent à des décennies d'expérience dans le monde extérieur. Il y a bien évidemment le côté dévastateur du monde carcéral, en particulier pour les innocents qui, en plus de devoir endurer les épreuves quotidiennes de la prison, doivent gérer les dégâts psychologiques dus au fait d'être emprisonnés sans avoir commis de crime. Nombreux sont les détenus innocents à envisager le suicide.

Imaginez-vous un instant en train de vous mettre au lit, tous vos soucis mis de côté, avec votre magazine préféré pour vous endormir. Vous avez couché les enfants, et toute la famille dort déjà. Vous ne craignez pas d'être réveillé en pleine nuit et entraîné en un lieu totalement inconnu, où vous serez en permanence privé de sommeil et ne connaîtrez que la peur. À présent, imaginez que vous n'ayez pas votre mot à dire sur quoi que ce soit dans votre vie – l'heure de dormir, de vous réveiller, de manger et même parfois d'aller aux toilettes. Imaginez votre monde réduit à, au mieux, une cellule de deux mètres sur trois. Même en visualisant tout cela, vous ne serez

toujours pas à même de comprendre ce qu'est la prison. Pas tant que vous n'en n'aurez pas fait l'expérience.

Comme promis, [redacted] se présenta quelques jours plus tard avec dans les mains un ordinateur portable, ainsi que deux films.

– À toi de choisir celui que tu voudrais regarder !

J'optai pour *La Chute du faucon noir*. Je ne me rappelle plus quel était l'autre.

Le film était à la fois sanglant et triste. Je m'intéressai en fait davantage aux émotions de [redacted] et des gardiens qu'au film en lui-même. [redacted] était plutôt calme, [redacted] interrompait parfois la lecture, le temps de me préciser le contexte historique de certaines scènes. Les gardiens se mirent dans tous leurs états en voyant le nombre d'Américains abattus. Mais ils ne percutèrent pas un instant que les pertes américaines étaient infiniment moins nombreuses que les victimes somaliennes, agressées dans leurs propres maisons. Que l'esprit humain est parfois obtus ! Quand les gens considèrent une situation sous un seul angle, ils n'ont aucune chance d'en comprendre tous les aspects ; c'est là la principale cause des malentendus qui débouchent parfois sur de sanglantes confrontations.

La séance terminée, [redacted] éteignit l'ordinateur et s'apprêta à partir.

– Au fait, vous ne m'avez pas précisé la date de votre départ définitif, lui lançai-je.

– C'est fini pour moi, tu ne me reverras plus !

J'en restai cloué sur place. [redacted] ne m'avait pas prévenu qu'[redacted] partirait si vite ! J'avais imaginé un délai d'un mois, peut-être de trois semaines… mais aujourd'hui ? Dans mon monde, c'était

inconcevable. Imaginez la mort dévorant un de vos amis, tandis que vous le regardez s'éteindre sans rien pouvoir faire.

– Oh, déjà ? Quelle surprise ! Vous ne me l'aviez pas dit. Bon, eh bien au revoir, alors. Je vous souhaite le meilleur pour la suite.

– Je dois obéir aux ordres, mais je te laisse en de bonnes mains.

Puis [redacted] s'en alla. Je regagnai à contrecœur ma cellule, où je fondis en larmes sans un bruit, comme si j'avais perdu [redacted], et non quelqu'un dont la mission consistait à me faire souffrir et à m'arracher des informations à tout prix, la fin justifiant les moyens. Ma réaction me fit horreur et pitié à la fois.

– Pourrais-je voir mon interrogateur, s'il vous plaît ? demandai-je un peu plus tard aux gardiens, espérant qu'ils attrapent [redacted] avant qu'[redacted] ne sorte de l'enceinte du camp.

– On va essayer, me répondit [redacted].

Je me retirai dans ma cellule, mais bientôt [redacted] apparut à la porte.

– C'est injuste, me plaignis-je. Vous savez combien j'ai déjà été torturé. Je ne me sens pas en état de tout recommencer.

– Tu n'as pas été torturé. Tu dois faire confiance à mon gouvernement. Il ne t'arrivera rien de mal tant que tu diras la vérité !

[redacted] pensait à la Vérité telle qu'elle est définie officiellement, bien entendu, mais je n'avais aucune envie de hausser le ton.

– Je ne veux pas tout recommencer avec d'autres interrogateurs.

– Cela n'arrivera pas, m'assura [redacted]. Et tu pourras m'écrire. Je te promets de répondre à tous tes mails.

– Non, je ne vous écrirai pas.

– Comme tu voudras… Ça va aller ?

– Non, mais ça ne va pas vous empêcher de partir.

– Je ne partirai pas tant que tu ne m'auras pas assuré que tout va bien.

– J'ai dit ce que j'avais à dire. Bon voyage. Puisse Allah vous guider. Quant à moi, je me débrouillerai.

– J'en suis certain. Il te faudra au pire une semaine pour m'oublier.

Sans un mot, je reculai de quelques pas et m'allongeai. [redacted] resta encore deux minutes, me répétant [redacted] : « Je ne partirai pas tant que tu ne m'auras pas assuré que tout va bien. ».

Après son départ, je n'ai plus jamais revu [redacted], pas plus que je n'ai tenté de la contacter. Ainsi se referma le chapitre de [redacted] avec moi.

– J'ai entendu dire que les adieux d'hier ont été chargés en émotion, me dit [redacted], le lendemain. Je ne t'avais jamais imaginé comme ça. Te décrirais-tu comme un criminel ?

– Jusqu'à un certain point, répondis-je prudemment.

Je tenais à éviter de tomber dans un piège, même s'il me donnait l'impression d'avoir posé cette question en toute innocence, maintenant qu'il réalisait la nullité de toutes ses théories malveillantes me concernant.

– On ne te posera plus de questions sournoises, ajouta-t-il.

– Elles ne me manqueront pas.

[redacted] était venu pour me couper les cheveux. Il était temps ! Un de mes supplices consistant à me priver de rasage, de brossage de dents et de coupe de cheveux, ce jour-là était un grand jour. Ils firent venir un coiffeur masqué, un type à l'allure terrifiante mais qui fit correctement son boulot. [redacted] me remit à cette occasion un livre qu'il m'avait promis longtemps auparavant, *Le Dernier Théorème de Fermat*, que je pris grand plaisir à lire, à tel point que je le dévorai au moins deux fois. Cet ouvrage écrit par un journaliste britannique traite du

célèbre théorème de Fermat, selon lequel l'équation $A^n + B^n = C^n$ n'a pas de solution quand n est supérieur à 2. Durant plus de trois cents ans, des mathématiciens du monde entier se sont échinés sur ce théorème en apparence tout bête, sans jamais réussir à le démontrer, jusqu'à ce qu'un mathématicien britannique y parvienne en 1993, au moyen d'une démonstration très compliquée qui n'était certainement pas celle qu'avait en tête Fermat quand il écrivit : « J'ai une preuve limpide mais pas assez de place sur ma feuille. »

On me coupa donc les cheveux, puis j'eus droit à une vraie douche. [redacted], qui n'était pas très loquace, me posa simplement une question à propos d'informatique.

– Vas-tu coopérer avec l[redacted] nouve[redacted] ?

– Oui.

– Et avec tous ceux qui travailleront avec [redacted] ?

– Oui.

*

* *

Les gardiens voulaient être surnommés d'après des personnages des films de la saga *Star War*s.

– À partir de maintenant, nous sommes les [redacted], et c'est comme ça que tu nous appelleras, m'annonça [redacted]. Et toi, tu seras Oreiller.

Je finis par découvrir, grâce à mes lectures, que les [redacted] sont des sortes de gentils qui se battent contre les Forces du Mal. J'étais donc pour l'heure contraint de représenter les Forces du Mal, et les gardiens les gentils.

– Tu m'appelleras maintenant [redacted], dit-il.

Pour moi, il était également [redacted]

[redacted] début de la quarantaine, marié et père de famille, petit mais assez athlétique. Après avoir un temps travaillé [redacted], il s'était retrouvé à effectuer des « missions spéciales » pour [redacted].

– [redacted], me dit-il. J'ai travaillé [redacted].

– Vous avez fait votre boulot, répondis-je. Je suis brisé.

– Ne me demande rien. Si tu veux quelque chose, adresse-toi à ton interrogateur.

– Compris.

Bien que cela puisse paraître troublant, voire contradictoire, [redacted], malgré sa rudesse, était quelqu'un d'humain. C'est-à-dire qu'il aboyait davantage qu'il ne mordait. Il avait compris ce qui échappe à beaucoup d'autres gardiens : il n'y a aucune raison de vous harceler si vous parlez et dites à vos interrogateurs ce qu'ils souhaitent entendre. Quantité des autres crétins ne cessaient de redoubler la pression par principe.

[redacted] était le chef de tous les gardiens.

– Mon job consiste à faire en sorte que tu voies la lumière, me dit-il la première fois, en me regardant manger.

Les gardiens n'étaient pas autorisés à me parler, ni même à discuter entre eux, et je n'avais pas le droit de leur parler. [redacted], lui, ne suivait pas le règlement au pied de la lettre. Plus enclin à la réflexion que tout autre gardien, il n'avait d'autre objectif que la victoire de son pays. Peu importait par quels moyens.

– Oui, chef, répondis-je, sans même avoir compris ce qu'il entendait par là.

Ayant interprété le terme « lumière » au sens propre, je crus qu'il voulait que je coopère, de façon que je puisse rapidement retrouver la lueur du jour, dont j'étais privé depuis longtemps. En réalité, il avait à l'esprit le sens figuré. Il me criait toujours dessus, il m'effrayait, mais il ne me frappait jamais. Il m'interrogea illégalement plusieurs fois, raison pour laquelle je finis par l'appeler [redacted] voulait que je lui confesse les nombreuses théories incroyables qu'il avait entendu les interrogateurs évoquer. À mon avis, le rêve de sa vie était de devenir interrogateur. Tu parles d'un rêve d'enfer !

[redacted] ne cache pas qu'il est républicain et déteste les démocrates, en particulier Bill Clinton. Selon lui, les États-Unis ne devraient pas se mêler des affaires des autres pays, et plutôt davantage se concentrer sur des problèmes nationaux – mais tout pays ou bande qui agresserait les États-Unis doit être impitoyablement détruit.

– Très bien, dis-je.

Je voulais juste qu'il se taise. C'est le genre de type qui ne s'arrête plus une fois lancé. Bon sang, que ses monologues me faisaient mal aux oreilles ! Lorsqu'il m'adressa la parole pour la première fois, je refusai de lui répondre, car je n'étais autorisé à formuler que quelques phrases : « Oui, chef » ; « Non, chef » ; « J'ai besoin d'un médecin » et « Je voudrais parler à mon interrogateur. » Mais il voulait absolument discuter avec moi.

– Tu es mon ennemi.

– Oui, chef.

– Alors parlons d'ennemi à ennemi.

Il ouvrit la porte de ma cellule et me proposa une chaise, puis se chargea pour une grande part de la conversation, me décrivant la grandeur et la puissance des États-Unis : « L'Amérique, c'est ceci,

l'Amérique, c'est cela, nous autres Américains sommes ceci, sommes cela… » Quelque peu perplexe, je hochais légèrement la tête et confirmais de temps à autre que je l'écoutais : « Oui, chef… Vraiment ?… Oh, je l'ignorais… Vous avez raison… Je sais… »

Lors de ces conversations, il tentait sournoisement de me faire reconnaître des choses que je n'avais pas commises.

– Quel a été ton rôle, dans les attentats du 11-Septembre ?

– Je n'ai pas participé à ces attaques.

– Conneries ! s'écria-t-il, fou de rage.

Je compris alors que je n'avais aucun intérêt pour mon avenir immédiat à essayer de prouver mon innocence. Je me repris aussitôt :

– Je travaillais pour Al-Qaïda, dans les transmissions.

Il était visiblement plus satisfait quand je lui mentais.

– Quel était ton grade ? insista-t-il.

– Disons qu'il devait correspondre à celui de lieutenant.

– Je sais que tu es déjà entré aux États-Unis, dit-il, cherchant à me piéger.

Là, c'était trop gros ; je ne pouvais pas mentir à ce sujet. Si je pouvais avaler le fait de reconnaître avoir fait beaucoup de choses en Afghanistan, car les Américains étaient dans l'incapacité de les confirmer ou de les infirmer, ils étaient en revanche en mesure de vérifier quasi instantanément si j'avais un jour posé ou non le pied sur leur territoire.

– Je vous assure que je ne me suis jamais rendu aux États-Unis, répondis-je, prêt, toutefois, à changer ma réponse si je n'avais pas le choix.

– Tu es allé à Detroit, lâcha-t-il, un sourire sardonique aux lèvres.

– Non, jamais, dis-je, tout aussi souriant.

Il ne me crut pas mais n'insista pas, davantage intéressé par le dialogue qui pouvait s'installer à long terme entre nous. Pour me remercier de mes confessions, il augmenta mes rations de nourriture et cessa de me hurler dessus. Dans le même temps, et afin de maintenir l'atmosphère de terreur, les autres gardiens continuèrent de crier et de frapper sur la porte métallique de ma cellule. Mon cœur s'emballait chaque fois que cela se produisait, même si ces manifestations me faisaient d'autant moins d'effet qu'elles étaient fréquentes.

– Pourquoi trembles-tu ? me demanda un jour [redacted], alors qu'il me faisait sortir pour une conversation.

Le savoir de service me faisait à la fois horreur et plaisir ; horreur car je détestais qu'il m'interroge, et plaisir car il m'offrait de la nourriture et de nouveaux vêtements.

– Je ne sais pas, répondis-je.

– Je ne vais pas te faire de mal.

– D'accord.

Il me fallut un certain temps pour accepter de parler avec [redacted]. Il commença par me donner des leçons, qu'il me força à répéter à la dure. Il s'agissait de proverbes et de phrases toutes faites qu'il voulait que je mémorise et que j'applique dans ma vie. Je me souviens encore des suivantes : 1/ Réfléchis avant d'agir. 2/ Ne confonds pas gentillesse et faiblesse. 3/ Garde à l'esprit les questions de [redacted] quand tu dois répondre à propos de quelqu'un. Quand il estimait que je ne suivais pas un de ces principes, [redacted] me faisait sortir de ma cellule, jetait mes affaires dans tous les coins, puis m'ordonnait de tout ranger en un rien de temps. Comme j'échouais toujours à ranger mes affaires correctement, il me faisait recommencer plusieurs fois, si bien que je finissais par miracle par tout remettre à sa place à temps.

Ma relation avec [redacted] se développait chaque jour un peu plus, et ce de façon positive. Il en allait de même avec les autres gardiens, car ces derniers avaient une haute opinion de leur chef.

– Et puis merde ! Quand je regarde Oreiller, je n'ai pas l'impression d'avoir affaire à un terroriste, dit-il un jour à d'autres gardiens. J'ai plutôt l'impression de voir un vieil ami, avec qui j'aime passer du bon temps.

Tout cela m'aidait à me détendre et à prendre confiance en moi. Découvrant peu à peu que j'avais le sens de l'humour, les gardiens voyaient à présent leur temps de service à mes côtés comme un divertissement. Ils me demandaient de réparer leurs lecteurs de DVD et leurs ordinateurs, en échange de quoi on me permettait de regarder un film. L'ordinateur de [redacted] n'était pas précisément le modèle le plus récent. Quand [redacted] me demanda si je l'avais vu, je répondis :

– Cette pièce de musée, vous voulez dire ?

– Espérons que ce que tu viens de dire ne parvienne pas à ses oreilles, dit [redacted], après un immense éclat de rire.

– Ne lui dites rien, alors !

Nous devenions lentement mais sûrement une société. Nous échangions des ragots à propos des interrogateurs, que nous affublions de surnoms. [redacted] m'avait entre-temps appris à jouer aux échecs. Avant d'être emprisonné, je ne savais même pas distinguer un pion du cul d'un cavalier, je n'étais d'ailleurs pas un grand adepte de jeux en général. Je fus très vite captivé par les échecs, surtout parce qu'ils permettent au joueur, fût-il détenu comme moi, d'avoir le contrôle total de ses pièces, ce qui lui redonne quelque peu confiance. Au début, je jouais de façon très agressive, afin de libérer ma frustration, ce qui n'est pas idéal pour l'emporter.

[redacted] fut mon premier professeur, et me battit lors de ma toute première partie. Je pris ensuite ma revanche, puis sortis vainqueur de toutes les parties qui suivirent. Les échecs sont un jeu de stratégie, d'art, de mathématiques. Ils nécessitent une profonde réflexion, et la chance n'a pas sa place. Les joueurs sont punis ou récompensés en fonction de leurs décisions.

[redacted] m'apporta un échiquier, ce qui me permit de m'entraîner contre moi-même. Quand ils s'en aperçurent, les gardiens voulurent tous jouer contre moi. Ils me battirent chaque fois. [redacted], le plus fort d'entre eux, m'apprit à contrôler le centre. Mieux, il m'apporta des ouvrages consacrés aux échecs, qui m'aidèrent grandement à progresser. Les gardiens n'eurent très vite plus la moindre chance de me vaincre.

– Ce n'est pas comme ça que je t'ai appris à jouer aux échecs ! s'emporta [redacted], après une partie perdue contre moi.

– Qu'aurais-je dû faire ?

– Tu dois élaborer une stratégie et organiser ton attaque ! Voilà pourquoi ces putain d'Arabes ne réussissent jamais rien.

– Pourquoi ne pas vous contenter de jouer ?

– Les échecs ne sont pas qu'un jeu, dit-il.

– Imaginez que vous jouez contre un ordinateur !

– J'ai une tête d'ordinateur, tu trouves ?

– Non.

Lors de la partie suivante, je mis en place une stratégie afin de laisser [redacted] me battre.

– Tu comprends maintenant comment on doit jouer aux échecs, dit-il.

Comme je savais qu'il avait du mal à accepter la défaite, je n'aimais pas trop jouer avec lui ; je ne me sentais pas très à l'aise

lorsque j'appliquais mes nouvelles connaissances. [redacted] est convaincu qu'il existe deux sortes d'êtres humains : les Américains blancs et le reste du monde. Les Américains blancs sont plus intelligents et valent mieux que tous les autres. J'avais l'habitude de commencer mes explications par : « Si j'étais vous », ou : « Si vous étiez à ma place », ce qui le rendait furieux.

– N'ose jamais te comparer à moi ou à n'importe quel Américain !

Je fus choqué, mais j'obtempérai. Après tout, je n'avais pas à me comparer à qui que ce soit. [redacted] détestait le reste du monde, en particulier les Arabes, les Juifs, les Français, les Cubains, ainsi que d'autres. La seule autre nation dont il disait du bien était l'Angleterre.

Après une de nos parties, il renversa l'échiquier.

– J'emmerde ce jeu de nègres, ce jeu de juifs ! cracha-t-il.

– Vous avez quelque chose contre les Noirs ?

– « Nègre » ne veut pas dire « noir », ça veut dire « stupide ».

Nous avions souvent de telles discussions. À l'époque, nous avions un unique gardien noir, qui n'avait jamais son mot à dire. Quand [redacted] et lui étaient de service ensemble, ils ne bavardaient jamais. [redacted] le détestait. Il était doté d'une très forte personnalité, dominante, autoritaire, patriarcale, arrogante.

– Ma femme me traite de salopard, me révéla-t-il un jour avec fierté.

[redacted] écoutait principalement du rock'n'roll et une sorte de country. Ses chansons préférées étaient *Die Terrorist Die* (Crève, terroriste, crève), *The Taliban Song* (La chanson des Talibans) et *Let the Bodies Hit the Floor* (Laissez les cadavres chuter à terre).

[redacted]

[redacted] Je n'ai jamais pu voir son visage car il est parti [redacted]. Mais cela ne me dérangeait pas ; à ce stade, découvrir le visage de telle ou telle personne ne m'intéressait plus. Dans les premiers temps, il se montra dur avec moi, se plaisant à m'agripper violemment et à me forcer à courir avec mes entraves.

– Bouge-toi ! me criait-il[6]. Tu sais qui tu es ?

– Oui, chef !

– Tu es un terroriste !

– Oui, chef !

– Faisons un peu de calcul : si tu as tué cinq mille personnes en t'associant à Al-Qaïda, nous devrions te tuer cinq mille fois. Nous n'en ferons rien, car nous sommes des Américains ; nous te nourrissons et sommes prêts à te donner de l'argent en échange de renseignements.

– Exact, chef !

Après que [redacted] eut ordonné aux gardiens de se montrer amicaux avec moi, [redacted] commença à me traiter comme un être humain. J'aimais discuter avec lui, car il parlait un bon anglais, malgré sa tendance à toujours vouloir avoir raison.

– Notre mission consiste à te loger, répétait-il souvent, non sans sarcasme. Il te faut une femme de chambre.

Les gardiens s'imitant les uns les autres, [redacted] avait tendance à agir comme [redacted]. [redacted] était l'Inspecteur : il adorait inspecter ma chambre afin de s'assurer que tout était à sa place, que la couverture était pliée selon un angle de quarante-cinq degrés sur le coin du matelas, ce genre de choses. Il inspectait également très souvent la douche ; s'il y trouvait le moindre cheveu ou poil, [redacted] et lui me faisaient alors de nouveau tout nettoyer. Peu importait s'il me fallait m'y reprendre à de multiples reprises, tout devait être impeccable.

[redacted] s'intéressait particulièrement à la façon dont je gardais en pensée trace des jours qui passaient, malgré les efforts des gardiens et leurs techniques pour semer le trouble dans mon esprit à ce sujet. Ils tentèrent de me faire croire que nous fêtions Thanksgiving, alors que Noël était déjà arrivé, mais je ne tombai pas dans le panneau.

– Ça n'a aucune importance, mais à mon avis, c'est Noël, leur dis-je.

– Explique-nous quelles erreurs nous avons commises, pour que nous les évitions avec notre prochain détenu.

Je leur expliquai autant que nécessaire, toutefois je suis certain qu'ils commettront quantité de bourdes avec le prochain prisonnier, car nul n'est parfait.

[redacted] m'expliqua que mon traitement aurait pu être bien pire :

– Tu n'as rien vu du tout.

– Et je vous assure que je n'ai aucune envie d'en voir davantage, répondis-je.

Il avait sans doute raison, même s'il oubliait qu'aucun gardien n'avait assisté à tout ce qui m'était arrivé. Le seul ayant participé à mon enlèvement était [redacted], qui ne laissait passer aucune occasion de me frapper depuis que j'avais emménagé dans ma nouvelle demeure. Il était évident que cela ne lui posait aucun problème, puisqu'il avait la bénédiction de la plus haute autorité de GTMO.

[redacted] était le seul gardien qui ne dormait pas quand il était de service. Il me rendait fou à force de faire les cent pas et aimait me surprendre en pleine nuit en frappant sur la porte métallique de ma cellule, en me forçant à prendre une douche ou à me lancer dans un grand ménage. Pour lui, il ne fallait pas que je me repose plus d'une heure d'affilée. Il s'agit là d'une des méthodes les plus essentielles pour briser un détenu, qui finit par détester sa vie, ses gardiens, sa cellule, ses interrogateurs et même sa propre personne. C'est exactement ce que fit [redacted], jusqu'au jour où [redacted] et [redacted] en décidèrent autrement.

[redacted][7] était un Blanc de vingt et quelques années. Très grand et pas très physique, il était assez paresseux.

– [redacted] est mon meilleur ami, me dit-il un jour.

– Comment le connaissez-vous ?

Il ne me répondit pas et se contenta de sourire, puis m'en reparla à plusieurs reprises, ainsi que de la façon dont son camarade m'avait maltraité.

Je changeais dans ce cas de sujet, car je ne tenais pas à ce que les autres gardiens apprennent que me frapper était quelque chose de normal. J'étais heureux qu'ils ne sachent pas tout ce qui m'était arrivé, car je ne tenais pas à ce qu'on les encourage à me molester.

[redacted] était le plus violent. Dans le bâtiment [redacted], les gardiens se livraient régulièrement à des attaques brutales contre moi, visant à maintenir la terreur. Ils surgissaient en nombre, masqués, hurlant des ordres contradictoires, si bien que je ne savais plus quoi faire. Ils me sortaient de ma cellule et répandaient mes affaires dans tous les coins.

– Debout… Le visage contre le mur… Tu t'es trop reposé ces derniers temps… Tu as un Oreiller… Ha ha !… Fouillez sa cellule… Ce tas de merde doit cacher quelque chose… On a trouvé deux grains de riz planqués sous son matelas… Tu as vingt secondes pour tout remettre à sa place !

Le jeu se terminait quand j'étais en nage. Je savais qu'ils n'avaient pas reçu l'ordre de me frapper, ce qui n'empêchait pas ce gardien-là de profiter du moindre prétexte pour me faire subir des violences. Il n'était pas très intelligent, mais il avait été bien formé et savait cogner quelqu'un sans le blesser de façon irrémédiable.

– Les coups dans les côtes sont très douloureux et ne laissent pas de cicatrices permanentes, surtout si on traite immédiatement avec des glaçons, me dit un gardien.

[redacted] était violent et bruyant mais, Dieu merci, extrêmement paresseux. Il n'aboyait qu'au début de son tour de garde, puis disparaissait assez vite pour aller regarder un film ou dormir.

[redacted] n'avait aucun problème de conscience avec son job. Bien au contraire, il était plutôt fier de ce qu'il faisait, bien que furieux de devoir se charger du sale boulot, pour lequel il aurait voulu être récompensé en conséquence.

– Putain d'interrogateurs, me dit [redacted]. On fait tout le boulot et ils en profitent.

Il ne s'entendait pas avec [redacted], le seul gardien mieux gradé que lui.

– C'est vraiment une gonzesse, lâcha-t-il un jour.

Il est vrai que [redacted] n'était pas quelqu'un de très sociable ; il était incapable de mener une conversation normale comme tout le monde. Il ne s'exprimait que rarement et, quand il le faisait, c'était pour décrire ses expériences sexuelles débridées. Les gardiens avaient entre autres ceci en commun : la plupart ne comprenaient pas qu'on puisse ne pas avoir de relation sexuelle en dehors du mariage.

« Tu es homo », était la réaction classique.

– Ça me va, mais je ne peux pas avoir de relation sexuelle en dehors du mariage. Je passe peut-être pour un idiot, mais ce n'est pas grave.

– Comment peux-tu acheter une voiture sans l'essayer ?

– Premièrement, une femme n'est pas une voiture. Ensuite, j'agis ainsi par fidélité envers ma religion.

L'interrogateur [redacted] me choqua lorsqu'il déclara : « Jamais je ne me marierai avec une femme sans l'avoir testée. »

Néanmoins, je reste persuadé que certains Américains ne croient pas au sexe avant le mariage.

[redacted][8] à propos de lui-même. Il me révéla

qu'il avait été chargé de rassembler des informations à mon sujet avant mon enlèvement du [redacted], ce qu'il me prouva en me citant des détails très précis de ma situation particulière. Je ne l'avais jamais remarqué dans les blocs du [redacted], ce qui n'était, il est vrai, pas censé de produire. [redacted] faisait principalement équipe avec [redacted]. Au début et au cours de la période décisive, [redacted] commandait. Contrairement à son ami [redacted], [redacted] était en bonne forme physique.

[redacted] suivait scrupuleusement mais sans excès les ordres donnés par [redacted] et les autres [redacted] et son collègue m'imposaient mon régime à l'eau, me faisaient faire des exercices physiques, m'interdisaient de prier et de jeûner, et me gratifiaient souvent de « séances de douche ». [redacted] fut même celui qui eut l'idée de cette pénible [redacted] chaque objet à sa place, les toilettes et le lavabo toujours secs, ce qui m'obligea à me servir de ma tenue, car je n'avais pas de serviette. [redacted]. Néanmoins, je peux vous assurer que [redacted] ne prenait aucun plaisir à m'embêter ou à me torturer.

– Pourquoi m'empêchiez-vous de prier, alors que vous saviez que c'était un ordre illégal ?, lui demandai-je plus tard, quand nous fûmes devenus amis.

– Si je ne l'avais pas fait, on m'aurait donné toutes les corvées.

Il me précisa également que [redacted] lui avait donné l'ordre de m'empêcher de pratiquer tout rituel religieux.

– J'irai en enfer parce que je t'ai interdit de prier.

Il fut ravi quand il reçut pour instruction de me traiter correctement.

– Je préfère vraiment être ici, avec toi, que chez moi, me confia-t-il avec sincérité.

C'était quelqu'un de très généreux ; il m'offrait des muffins, des films et des jeux vidéo PS2. Avant de partir, il me proposa de choisir entre deux jeux, « Madden 2004 » et « Nascar 2004 ». J'optai pour « Nascar 2004 », que je possède toujours. C'était surtout un sacré comédien. Il avait tendance à déformer la vérité et me racontait mille choses, allant parfois jusqu'à me livrer trop d'informations, des détails que je ne voulais pas découvrir, que je n'étais pas censé connaître.

[redacted] était joueur dans l'âme. Il passait son temps devant des jeux vidéo. Je suis quant à moi très mauvais dans ce domaine ; je ne suis tout simplement pas fait pour ça.

– Les Américains sont de grands bébés, disais-je souvent aux gardiens. Dans mon pays, pour quelqu'un de mon âge, il est mal vu de perdre son temps à jouer à la console.

L'une des punitions de leur civilisation est qu'ils sont dépendants des jeux vidéo.

Les Américains vénèrent leur corps. Ils mangent bien. Quand je fus livré à la base aérienne de Bagram, je fus stupéfait de voir tous ces soldats en permanence en train de mâcher quelque chose. Malgré cela, et bien que Dieu les ait bénis d'une immense quantité de bonne nourriture, ils sont à l'origine d'un gaspillage comme je n'en ai vu nulle part ailleurs. Si tous les pays vivaient comme les Américains, notre planète serait incapable d'assimiler tous ces déchets.

Ils sont également adeptes de musculation. J'ai beaucoup d'amis très différents, issus de milieux très divers, pourtant je n'avais jamais

entendu un autre groupe de mortels évoquer le prochain plan de musculation.

– C'est un magazine homo ? demandai-je à un gardien qui feuilletait un magazine de fitness pour hommes, avec ces types aux allures de géants.

Vous savez, ces gars qui font de la musculation jusqu'à ce que leur cou disparaisse et que leur tête tienne à peine entre leurs épaules surdéveloppées.

– Qu'est-ce que tu racontes, putain ? me répondit-il. C'est un magazine de muscu !

Comparés aux Allemands, les Américains sont moins tolérants vis-à-vis des homosexuels masculins ; ils sculptent leur corps comme s'ils se préparaient au combat.

– Quand je la prends dans mes bras, ma femme se sent en sécurité, me dit [redacted].

– Ma femme se sent toujours en sécurité, répondis-je. Elle n'a pas besoin que je la prenne dans mes bras pour être tranquillisée.

[redacted] était comme tous les autres ; il achetait davantage de nourriture que nécessaire, faisait de la musculation même quand il était de service, envisageait d'élargir son pénis, jouait aux jeux vidéo et ne savait pas vraiment quoi dire dès qu'il était question de sa religion :

– Je vais te dire un truc, Oreiller, j'en sais rien du tout. Mais je suis chrétien et mes parents fêtent Noël tous les ans. Ma copine veut se convertir à l'islam, mais j'ai dit non.

– Allons, [redacted], vous devriez lui laisser le choix. Vous ne croyez pas en la liberté de culte, vous autres ?

[redacted] était doté de toutes les qualités d'un humain. J'aimais bavarder avec lui, car il avait toujours quelque chose à dire. Il aimait impressionner les femmes, sur l'île, et détestait

particulièrement [redacted], ce que je ne peux vraiment pas lui reprocher !

Tout le monde haïssait [redacted][9]. C'était un fainéant et il était un peu lent. Personne ne voulait travailler avec lui et l'on ne cessait de dire du mal de lui. Totalement dépourvu d'initiative et de personnalité, il avait pour habitude de copier tous les faits et gestes de ses collègues. Dans les premiers temps qui suivirent son arrivée au sein de l'équipe, il resta plutôt discret, me servant ma nourriture et me faisant consciencieusement boire de l'eau à chaque heure, ce qui me convenait parfaitement. Hélas, il découvrit rapidement qu'on avait le droit de me crier dessus, de me priver de mes rations et de me forcer à faire des exercices physiques. Il n'en revenait pas d'être doté de tant de pouvoirs ! Il s'en donna à cœur joie et me fit rester debout des heures durant, bien que sachant que je souffrais d'une sciatique. Il me fit nettoyer ma cellule encore et encore. Il me fit nettoyer ma douche encore et encore.

– Si seulement tu pouvais faire une erreur, n'importe laquelle, pour que je puisse te frapper, se plaisait-il à répéter, tout en répétant de ridicules positions d'arts martiaux qu'il avait sans doute apprises pour sa mission. Même après que [redacted] eut ordonné aux gardiens de se montrer bienveillants avec moi, il empira, comme s'il voulait se rattraper pour un truc qu'il aurait loupé.

– Tu dois m'appeler Maître, compris ?

– Oh, oui.

Pour qui se prenait donc ce type ? Quand il vit ses collègues jouer aux échecs avec moi, il voulut s'y mettre à son tour, ce qui me permit très vite de découvrir combien on peut être mauvais à ce jeu. Il avait en outre ses propres règles, qu'il appliquait toujours, vu qu'il était le Maître et moi le détenu. Dans son monde échiquéen, le roi était placé

sur sa couleur en début de partie, alors qu'il doit se trouver sur une case de couleur opposée. Comme il était inimaginable de lui faire entendre raison, je devais jouer avec lui selon ses règles.

*

* *

Vers le mois de mars [redacted], [redacted] m'installèrent un poste de télévision avec magnétoscope intégré, pour me permettre de regarder les films qu'ils me donneraient. [redacted] en personne me prêta *Gladiator*, qui venait de sa propre collection. J'aime beaucoup ce film, car il décrit de façon frappante la façon dont les forces du mal sont vaincues à la fin, quand bien même elles paraissent surpuissantes. Grâce à leurs suggestions, [redacted] et son collègue me permirent de découvrir de nombreux films très intéressants [10].

Dans la vraie vie, je n'étais pas un grand fan de cinéma. Je ne me rappelais pas avoir vu un seul film en intégralité depuis l'âge de dix-huit ans. Si j'apprécie les documentaires et les films inspirés d'histoires vraies, j'ai du mal à faire taire mon esprit et à me laisser envoûter par le jeu des acteurs quand je sais que tout ce qui arrive dans le film est faux. Mais en prison, je suis différent : tout ce qui montre des êtres humains normaux portant des vêtements ordinaires et parlant d'autres choses que de terrorisme et d'interrogatoire est un véritable plaisir. J'ai simplement envie de voir des mammifères auxquels je peux m'identifier.

Les Américains que j'ai rencontrés regardaient énormément de films. Dans ce pays, c'est un peu : « Dis-moi combien de films tu as vu et je te dirais qui tu es. » S'ils peuvent être fiers de quelque chose, c'est bien de leur industrie cinématographique.

Mon poste de télévision n'était bien entendu pas pourvu d'antenne, car je n'étais pas autorisé à regarder la télé, ni à être tenu au courant de quoi que ce soit qui se produisait en dehors de ma cellule. On ne me permettait de regarder que les films approuvés [redacted]. Indépendamment du fait qu'il soit ou non impliqué dans une activité criminelle, il est évidemment injuste de couper un individu du reste du monde et de l'empêcher de savoir ce qui se déroule à l'extérieur. J'avais remarqué que mon poste de télévision était équipé d'une antenne radio FM capable de capter les émissions locales, mais je n'y touchai pas une seule fois. Même si écouter la radio de mon choix était mon droit le plus élémentaire, j'estimais qu'il serait malhonnête de frapper la main tendue pour m'aider. Sans tenir compte de ce que [redacted] m'avaient fait subir, le fait qu'ils m'aient accordé ce divertissement était à mes yeux un point positif, dont je ne voulais pas me servir contre eux. [redacted] m'offrit même un ordinateur portable, ce qui me fit immensément plaisir. Il est vrai que c'était surtout pour que je tape mes réponses, lors des interrogatoires, afin d'économiser du temps et de la main-d'œuvre [redacted], ce qui ne me posait aucun problème. Après tout, je voulais voir mes propres mots couchés sur le papier, et non leur interprétation.

– Regarde, je t'ai trouvé de la musique arabe, me dit [redacted], en me tendant un CD.

– Oh, très bien !

Le CD n'avait rien à voir avec de la musique arabe : il s'agissait en fait d'airs bosniaques.

– Pas loin ! dis-je en riant de bon cœur. C'est de la musique bosniaque.

– Bosniaque ou arabe, c'est la même chose, non ? dit [redacted].

Cet exemple parmi d'autres illustre la faible connaissance qu'ont les Américains des Arabes et de l'islam. [redacted] fait partie du [redacted], et ce n'est pas n'importe qui ; [redacted] est censé être armé d'un minimum de savoir concernant les Arabes et l'islam. Mais [redacted] et les autres interrogateurs disaient toujours : « Vous autres, les gens du Moyen-Orient… », ce qui est totalement inexact. Pour beaucoup d'Américains, la planète est divisée en trois zones : les États-Unis, l'Europe et le reste du monde, à savoir le Moyen-Orient. Hélas pour eux, la géographie du globe est un peu plus compliquée que cela. Dans mon pays, il me fallait parfois passer des coups de téléphone aux États-Unis, pour des raisons professionnelles. Je me rappelle encore la conversation suivante :

– Bonjour, nous vendons des fournitures de bureau ; nous souhaiterions distribuer vos produits.

– D'où appelez-vous ? me demanda mon interlocutrice.

– De Mauritanie.

– C'est dans quel État ? demanda-t-elle, cherchant à me situer aux États-Unis.

Je fus désagréablement surpris de découvrir combien son monde était réduit.

La confusion [redacted] était aussi évidente que son ignorance quant au problème du terrorisme dans son ensemble. Cet homme était complètement terrifié, comme s'il se noyait et cherchait une brindille à laquelle se raccrocher. J'imagine qu'il en vit une en moi, puisqu'il s'accrocha de toutes ses forces à moi.

– Je ne comprends pas pourquoi les gens nous détestent, me dit-il un jour, cherchant à connaître mon opinion sur la question. Nous

aidons tous les pays du monde !

– Moi non plus, je ne comprends pas, répondis-je.

Il était vain de vouloir l'éclairer sur les raisons historiques et objectives qui nous avaient menés à la situation du moment, aussi préférai-je ignorer son commentaire. D'autre part, faire changer d'avis un homme si âgé n'était pas chose aisée.

Nombreux sont les jeunes hommes et jeunes femmes qui intègrent les forces américaines sous l'influence de la propagande gouvernementale, qui fait croire que la mission de l'armée n'est rien d'autre qu'un grand combat d'honneur. S'enrôler revient à devenir un martyr vivant ; on défend non seulement sa famille, son pays et la démocratie américaine, mais également la liberté et les peuples oppressés partout dans le monde. Parfait, il n'y a rien à redire à cela, c'est peut-être même le rêve de tout jeune adulte, mais la réalité de l'armée américaine est légèrement différente. Pour résumer, le reste du monde ne voit dans les Américains qu'une bande de barbares avides de vengeance. C'est peut-être un peu exagéré. Je ne crois pas que l'Américain moyen soit un barbare avide de vengeance. Mais le gouvernement américain mise sur la violence comme solution magique pour résoudre tous les problèmes. Par conséquent, ce pays perd chaque jour des amis, ce dont il semble se moquer éperdument.

– Tout le monde vous déteste, [redacted], même vos alliés historiques, fis-je remarquer à [redacted]. Les Allemands vous détestent, les Français vous détestent[11].

– Qu'ils aillent tous se faire foutre ! répondit [redacted]. C'est même une bonne chose, comme ça on peut leur botter le cul.

– C'est une façon de voir les choses, dis-je, souriant en songeant combien il était facile de trouver une solution.

– Que tous ces terroristes aillent se faire foutre !

– D'accord, mais vous devez d'abord les débusquer. Vous ne pouvez pas tirer de tous les côtés et blesser tout le monde au nom de la lutte contre le terrorisme.

Pour lui, tout Arabe était un terroriste tant qu'on n'avait pas prouvé son innocence.

– On a besoin de ton aide pour mettre [redacted] sous les verrous pour le restant de ses jours, me dit-il.

– Je vous aide. Je vous ai fourni suffisamment de renseignements pour le faire condamner.

– Mais il continue de nier. Il a affaire à d'autres agences, dont les règles sont différentes des nôtres. Si seulement je pouvais mettre la main dessus, les choses se passeraient autrement !

J'espère bien que tu ne poseras tes pattes sur personne !

– Il reconnaît seulement avoir monté seul l'opération, et c'est tout, me précisa [redacted].

– Oh, comme c'est pratique ! dis-je avec ironie.

Je m'étais depuis peu mis à imiter [redacted], en utilisant les mêmes expressions que lui. Il me répétait souvent : « Tout ce que tu sais dire, c'est " Je ne sais pas, je ne m'en souviens plus", comme c'est pratique ! Tu penses vraiment impressionner un jury américain avec ton charisme ? » Il aimait également citer le président des États-Unis : « Nous ne vous enverrons pas devant un tribunal pour que vous utilisiez notre système judiciaire, puisque votre intention est de le détruire. »

– Cela fait-il partie du grand complot ? m'enquis-je, quelque peu taquin.

– Al-Qaïda se sert de notre système judiciaire libéral, poursuivit-il.

Je ne sais pas vraiment de quel système judiciaire libéral il voulait parler : il y a aux États-Unis davantage de prisonniers que

dans n'importe quel autre pays de la planète. La population carcérale y dépasse les 2 millions d'individus et les programmes de réinsertion sont des fiascos complets. Les États-Unis sont le pays « démocratique » doté du système de condamnation le plus draconien qui soit. C'est d'ailleurs un bon exemple pour illustrer combien les châtiments draconiens ne contribuent en rien à freiner le crime. L'Europe est de très loin plus juste et plus humaine. Les programmes de réinsertion y sont efficaces, si bien que le taux de criminalité y est nettement moins élevé qu'aux États-Unis. Mais comme le dit le proverbe américain : « C'est quand les temps sont durs que les durs passent à l'action. » La violence produit naturellement de la violence. La violence est le seul prêt que l'on est certain de se voir rembourser. Cela peut prendre un peu de temps, mais vous récolterez toujours ce que vous avez semé.

La situation s'étant améliorée, je demandai à [redacted] de me transférer ailleurs, pour m'aider à oublier les mauvais souvenirs que j'avais dans cette cellule. [redacted] tenta de me satisfaire et me promit à de nombreuses reprises que c'était décidé, mais il ne tint jamais sa promesse. Je ne doutais pas de sa bonne volonté, toutefois je devinais un conflit de pouvoirs sur la petite île de GTMO. Chacun voulait s'approprier la plus grosse part du gâteau et s'attribuer les mérites pour le travail de [redacted]. Il me promit également beaucoup d'autres choses, toujours avec sincérité, sans pouvoir tenir ces promesses non plus.

De façon stupéfiante, [redacted] ne fit pas une fois allusion aux tortures que j'avais endurées. Alors que je m'attendais à tout instant à le voir ouvrir ce sujet de conversation, rien de tel ne se produisit. Tabou ! En ce qui me concerne, j'avais

peur d'en parler ; je ne me sentais pas encore assez en sécurité. S'il avait commencé à en parler, j'aurais tenté de dévier la conversation.

Puis un jour, enfin, il me révéla où je me trouvais :

– Même si cela ne plaît pas à beaucoup de mes collègues, je dois te dire que tu es à GTMO. Tu as fait preuve de franchise avec nous, nous devons faire de même avec toi.

Si le reste du monde n'avait pas la moindre idée de l'endroit où j'étais détenu, je le savais depuis le premier jour, grâce à Dieu et à la maladresse du [redacted]. Je fis tout de même mine de ne l'apprendre qu'en cet instant. Cette révélation me réjouit, car elle signifiait beaucoup de choses pour moi. Au moment où j'écris ces lignes, je suis toujours assis dans cette même cellule, mais au moins je n'ai à présent plus à faire semblant de ne pas savoir où je suis, ce qui est une bonne chose.

[redacted] l'armée américaine me remit enfin la première lettre de ma famille[12]. Elle avait été transmise par la Croix-Rouge et datait de plusieurs mois, de juillet 2003 précisément. Cela faisait 815 jours que j'avais été enlevé chez moi et que j'étais privé de tout contact avec les miens. Je leur avais expédié de nombreuses lettres depuis mon arrivée à Cuba, en vain. En Jordanie, je n'avais même pas été autorisé à envoyer du courrier.

[redacted] me tendit ce bout de papier pour moi historique :

Nouakchott, [redacted]

Au nom de Dieu le plus miséricordieux.

Que la paix soit avec toi, ainsi que la clémence de Dieu.

De la part de ta mère [redacted]

Après ces salutations, je t'informe que je vais bien, ainsi que toute la famille. Nous espérons que toi aussi tu te portes bien. La situation concernant ma santé est stable. Je vois toujours régulièrement les

médecins et j'ai l'impression d'aller mieux. Et toute la famille est en bonne forme.

Comme je te l'ai dit, tout le monde t'envoie son bonjour. Mon fils bien-aimé ! Nous avons pour l'instant reçu trois lettres de toi. Et ceci est notre deuxième réponse. Les voisins vont bien et te saluent. Pour conclure cette lettre, je te renouvelle mes bons vœux. Que la paix soit avec toi.

Ta mère [redacted]

Après tout ce que j'avais traversé, je n'arrivais pas à croire que j'avais dans les mains une lettre de ma mère. J'inspirai à pleins poumons l'odeur de cette feuille de papier qu'avait touchée la main de ma mère, ainsi que celles d'autres membres de ma famille adorée. Les émotions dans mon cœur étaient multiples ; j'hésitai entre rire et pleurer. Finalement je fis les deux. Je relus ce court message encore et encore. Je savais qu'il était authentique, pas comme le faux qu'on m'avait remis un an auparavant. Il me fut hélas impossible de répondre, car je n'étais toujours pas autorisé à rencontrer les gens de la Croix-Rouge.

On me prêtait toujours des livres en anglais, de la littérature occidentale pour la plupart, que je lisais avec grand plaisir. Je me souviens encore de *L'Attrape-Cœurs*, qui me fit tant rire que j'en eus mal au ventre. Que c'était drôle ! Je tentais de contenir autant que possible mes éclats de rire, en vain, car les gardiens finirent par m'entendre.

– Tu pleures ? me demanda l'un d'eux.

– Non, tout va bien, répondis-je.

Ce fut mon premier rire non officiel dans cet océan de larmes. Les interrogateurs n'étant pas des comiques professionnels, leur humour s'exprimait généralement sous la forme de vannes lamentables qui

ne me faisaient pas vraiment rire mais auxquelles je réagissais toujours avec un sourire officiel.

[redacted] se présenta un dimanche matin et patienta à l'extérieur du bâtiment. [redacted] fit son apparition devant ma cellule [redacted]. Sur le moment, je ne le reconnus évidemment pas – je le pris même pour un nouvel interrogateur [13] – , mais la lumière se fit dans mon esprit dès qu'il prit la parole.

– Est-ce que [redacted] ?

– Ne t'inquiète pas, ton interrogateur t'attend dehors.

J'en fus à la fois bouleversé et terrifié ; c'en était trop pour moi. [redacted] me conduisit à l'extérieur du bâtiment, où je vis [redacted] détourner le regard, gêné que je découvre son visage. Avoir si longtemps affaire à un individu masqué vous fait prendre l'habitude de le voir ainsi [redacted]. Cependant, dès lors qu'il dévoile ses traits, la situation change radicalement pour lui comme pour vous. Je devinai très vite le malaise des gardiens, quand ils durent me montrer leur visage.

[redacted]ne mâcha pas ses mots :

– Si je te surprends en train de me regarder, je te cogne.

– Ne vous en faites pas, je ne meurs pas d'envie de voir votre visage.

Avec le temps, j'avais imaginé des traits pour chacun d'entre eux ; il s'avéra que j'étais très loin de la réalité.

[redacted] prépara une petite table, avec un modeste petit déjeuner. J'avais une peur de tous les diables. D'une part, [redacted] ne me faisait jamais sortir du bâtiment et, d'autre part, je n'étais pas habitué aux « nouveaux » visages de mes gardiens. Je fis de mon

mieux pour me comporter normalement, mais mes tremblements me trahirent.

– Qu'est-ce qui ne va pas ? me demanda [redacted].

– Je suis très nerveux. Je ne suis pas habitué à cet environnement.

– J'ai fait ça pour ton bien, me dit [redacted].

[redacted] était très à cheval sur le règlement ; quand [redacted] interrogeait un détenu, elle[14] le faisait aussi « officiellement » que possible, et si [redacted] devait partager un repas avec quelqu'un, [redacted] considérait cela comme faisant partie de son job, et c'était bien. J'avais hâte que le petit déjeuner se passe, pour pouvoir regagner ma cellule, car [redacted] m'avait apporté *Henri V*, l'adaptation en film de la pièce de Shakespeare.

– Pourrai-je regarder plusieurs fois ce film, [redacted] ? m'enquis-je. J'ai peur de ne pas tout comprendre en une seule fois.

– Oui, autant de fois que tu le voudras.

Quand [redacted] m'installa le poste de télévision, [redacted] donna pour instruction aux gardiens de ne me laisser regarder qu'une seule fois chaque film.

– Nous, on s'en fiche ; tu peux le repasser autant de fois que tu veux, tant que tu ne le dis pas à ton interrogateur, me dit plus tard [redacted].

– Non, si [redacted] a décidé que je devais me limiter à une séance, je m'y tiendrai, dis-je. Je ne vais pas tricher.

N'ayant aucune envie de provoquer des troubles à cause de ce confort qu'on venait de me concéder, je préférais me montrer très prudent. Je demandai tout de même quelque chose :

– Puis-je conserver ma bouteille d'eau dans ma cellule et boire quand j'en ai envie, [redacted] ?

J'en avais vraiment assez du manque de sommeil ; dès que je fermais les yeux, la lourde porte métallique s'ouvrait et je devais boire une bouteille d'eau. J'avais conscience que [redacted] n'était pas la bonne personne à qui demander de prendre cette initiative. [redacted] ne faisait que suivre les ordres de [redacted]. Pourtant, et à ma grande surprise, le lendemain, [redacted] fit son apparition et déclara aux gardiens que la place de la bouteille d'eau était désormais dans ma cellule. Vous n'avez pas idée de la joie qui fut la mienne de pouvoir décider du moment de boire et de la quantité d'eau à avaler. Quiconque n'a jamais connu une telle situation ne peut réellement apprécier la liberté de boire quand il le souhaite et à volonté.

En juillet 2004, je découvris un exemplaire du Coran dans mon panier à linge. En apercevant cet ouvrage saint sous mes vêtements, je me sentis mal à l'aise, estimant qu'il me fallait le voler afin de le sauver. Je l'emportai dans ma cellule, et personne ne me posa jamais de question à ce sujet. Je me gardai bien d'en parler. Comme tout rituel religieux m'était interdit, je me dis que mes interrogateurs ne seraient pas très heureux en découvrant un Coran dans ma cellule. En outre, la question religieuse était récemment devenue très sensible. Le chapelain musulman de GTMO avait été arrêté et un soldat musulman avait été accusé de trahison – oui, de trahison[15] ! De nombreux ouvrages arabes et religieux étaient interdits, tout comme les méthodes d'apprentissage de l'anglais. Je pouvais concevoir l'interdiction qui frappait les livres religieux.

– Mais pourquoi les manuels d'anglais ? demandai-je à [redacted].

– Parce que les détenus apprennent vite à parler anglais et comprennent ce que disent les gardiens.

– C'est tellement communiste, [redacted].

À ce jour, je n'ai jamais reçu d'ouvrage islamique, malgré mes nombreuses demandes. On ne me donne que des romans ou des livres animaliers. [redacted] mes prières commencèrent à être tolérées. Je testais depuis un moment ce que mes geôliers pouvaient laisser passer en termes de pratique de ma religion ; régulièrement, je me mettais à prier, guettant la réaction des [redacted], qui m'ordonnaient aussitôt de cesser. Je priais donc en secret. Mais ce jour-là, à la toute fin du mois de juillet 2004, je fis mes prières sous les yeux de nouveaux gardiens, et personne ne fit le moindre commentaire. Ainsi débuta une nouvelle ère de ma captivité.

[redacted] transmis le commandement de l'équipe à un [redacted], dont j'ignore le véritable nom. Au [redacted], beaucoup de gens essayaient de me faire croire que [redacted] tenait toujours les rênes, afin que je reste terrifié. En vérité, [redacted] avait été envoyé en Irak [redacted]. Il en revint une fois, en [redacted], et me rendit visite afin de m'assurer qu'il commandait toujours [16].

– Je dois souvent me rendre à Washington et à l'étranger pour mon travail, vois-tu, m'expliqua-t-il. Tu ne me vois peut-être pas aussi souvent qu'autrefois, mais tu sais ce qui me fait plaisir et ce qui me rend furieux.

– Oui, bien sûr !

[redacted] régla en ma faveur certains différends que j'avais avec la nouvelle équipe. Il m'offrit également en souvenir un chapeau de camouflage couleur désert, que je possède toujours. Après cette séance, je ne l'ai plus jamais revu.

En septembre 2004, des membres de la Croix-Rouge furent enfin autorisés à me rendre visite, après une longue lutte menée contre le gouvernement. Il leur avait toujours paru très étrange que j'aie subitement disparu du camp, comme si j'avais été englouti par les entrailles de la terre. Leurs efforts pour me voir ou simplement pour savoir où j'étais détenu s'étaient systématiquement heurtés à des murs.

Ils s'étaient sérieusement inquiétés à mon sujet, mais ils n'avaient pas pu m'approcher quand j'avais eu le plus besoin d'eux. Je ne peux rien leur reprocher ; ils ont certainement tout tenté pour y parvenir. À GTMO, le [redacted] est intégralement maître du bonheur et des souffrances des détenus, ce afin de les contrôler complètement. [redacted] et son collègue [redacted] refusaient catégoriquement d'autoriser la Croix-Rouge à me rendre visite. Ce ne fut possible qu'après le départ de [redacted].

– Vous êtes le dernier prisonnier pour lequel nous ayons dû nous battre afin d'obtenir un droit de visite, me révéla [redacted]. Nous avons déjà vu tous les autres.

[redacted] cherchèrent à me faire raconter ce que j'avais enduré durant la période au cours de laquelle ils n'avaient pas pu m'approcher.

– Nous en avons une idée, car nous avons discuté avec d'autres détenus qui ont subi des sévices, mais il faut que vous nous parliez, pour nous aider à empêcher d'autres actes de tortures.

Pourtant, lorsque les gens de la Croix-Rouge me questionnaient, je taisais toujours les mauvais traitements dont j'avais été l'objet, par peur de représailles. Sans compter que la Croix-Rouge n'a aucun véritable moyen de pression sur le gouvernement américain. Ils faisaient tout leur possible, mais les autorités ne changeaient pas

d'un iota leur stratégie. S'ils laissaient la Croix-Rouge rendre visite à un détenu, cela signifiait que l'opération concernant ce dernier était terminée.

– Nous ne pourrons pas agir si vous ne nous dites pas ce qui vous est arrivé !

– Je suis désolé mais la seule chose qui m'intéresse, c'est d'envoyer et de recevoir du courrier, et je vous suis reconnaissant de m'aider en ce sens.

[redacted] fit venir de Suisse un éminent [redacted] de la Croix-Rouge, qui avait travaillé sur mon affaire. [redacted] tenta de me faire parler, sans succès.

– Nous comprenons vos inquiétudes. Votre bien-être est notre premier souci, et nous respectons votre décision.

Même si mes entretiens avec les représentants de la Croix-Rouge étaient censés être privés, on m'interrogea sur ce qui avait été dit durant cette première entrevue. Je relatai en toute franchise à mes interrogateurs les propos échangés. Plus tard, je fis part de ce détail à la Croix-Rouge, après quoi plus personne ne me demanda de livrer le contenu de ces discussions. Nous autres détenus savions que nos rencontres avec les gens de la Croix-Rouge étaient surveillées. Certains d'entre nous avaient même été confrontés à des déclarations qu'ils avaient faites lors de ces entrevues. Les [redacted] n'avaient aucun moyen d'en avoir connaissance sans nous avoir espionnés. De nombreux prisonniers refusaient de parler aux membres de la Croix-Rouge, qu'ils soupçonnaient d'être des interrogateurs déguisés. Je savais que certains interrogateurs se présentaient parfois comme journalistes indépendants, ce qui était selon moi très naïf. Il fallait vraiment être stupide pour confondre un interrogateur avec un journaliste. Il existe des méthodes plus efficaces pour faire parler un idiot. De telles

pratiques provoquaient des tensions entre les détenus et la Croix-Rouge, dont certains représentants recevaient même des insultes et des crachats.

Vers la même époque, on me demanda de m'entretenir avec un véritable journaliste. [redacted] avait été une période pénible pour tout le monde ; ce violent personnage avait sérieusement écorné l'image déjà ternie du gouvernement américain[17].De nombreux membres du gouvernement tentaient de faire oublier la réputation due aux mauvais traitements infligés aux détenus.

– Tu sais que beaucoup de gens mentent à propos de cet endroit et prétendent que les détenus sont torturés. Nous aimerions que tu discutes avec ce journaliste raisonnable du *Wall Street Journal* et que tu réfutes les fausses accusations qui pèsent sur nous.

– Eh bien, j'ai été torturé, et je vais lui dire la vérité, la vérité toute nue, sans exagérer ni minimiser quoi que ce soit. Je n'ai pas l'intention d'embellir la réputation de quiconque.

Après ma réponse, l'entretien avec le journaliste fut annulé, ce qui fut une bonne chose car je n'avais envie de me confier à personne.

On me présenta peu à peu à mon nouveau chef « secret ». Je ne sais pas vraiment pourquoi l'équipe voulut à ce point le tenir éloigné de moi et me faire croire que [redacted] était toujours à leur tête. Le plus probable est qu'ils estimaient que je me montrerais moins coopératif avec un autre chef. Ce en quoi ils avaient tort ; personne, au sein de la communauté du renseignement, ne souhaitait autant que moi que mon affaire soit portée à la lumière. [redacted] avait reçu le conseil de s'occuper de moi tout en restant dans l'ombre, ce qu'il fit un temps, puis il sortit de sa cachette et vint à moi. J'ignore son véritable nom ; il se présenta en tant que

[redacted] plutôt modeste. Il fit tout ce qui était en son pouvoir pour rendre ma détention aussi confortable que possible.

Quand je lui eus demandé de mettre un terme à mon isolement et de m'autoriser à voir d'autres détenus, il me fit à plusieurs reprises rencontrer [redacted], généralement pour prendre nos repas ensemble ou pour jouer aux échecs. À choisir, je n'aurais pas opté pour [redacted], mais ce n'était pas à moi d'en décider. De toute façon, je mourais d'envie de partager des moments avec un autre détenu.

Au début de l'été [redacted], [redacted] fut installé près de ma hutte, et nous fûmes autorisés à nous voir pendant les récréations[18]. Assez âgé, il devait avoir dans les [redacted] ans. [redacted] n'avait manifestement pas bien supporté sa détention. Il souffrait de paranoïa, d'amnésie, de dépression et d'autres problèmes mentaux. Si certains interrogateurs affirmaient qu'il n'était qu'un simulateur, il me donnait l'impression d'avoir totalement perdu la raison. Je ne savais pas vraiment quoi croire, mais je m'en fichais un peu ; j'avais terriblement envie de compagnie, et c'en était une, en quelque sorte.

Pour deux détenus, se retrouver ensemble comporte toutefois un inconvénient, en particulier si l'on ne connaissait pas l'autre avant d'être emprisonné. On a alors tendance à se méfier l'un de l'autre. En

ce qui me concerne, je ne me sentais pas trop concerné par ce problème car je n'avais rien à cacher.

– Est-ce qu'ils t'ont demandé de m'arracher des informations ? me demanda-t-il une fois.

Cela ne me choqua pas, car je me posais la même question à son sujet.

– Détends-toi, [redacted], et fais comme si je n'étais là que pour t'espionner, lui répondis-je. Ne sois pas trop bavard et ne me parle pas de ce qui te met mal à l'aise.

– Tu ne caches pas de secret ?

– Non, et je t'autorise à dire à qui tu veux tout ce que tu apprendras sur moi.

*

* *

Je me rappelle encore ce premier jour du mois d'août, quand [redacted] fit son apparition à la porte de ma cellule, tout sourire, et me salua :

– *Salam Alaikum*.

– *Waalaikum As-Salam ! Tetkallami Arabi ?* dis-je, répondant à son salut et lui demandant si elle[19] parlait arabe.

– Non.

[redacted] venait en fait de me livrer tout son vocabulaire arabe, à savoir : « Bonjour, que la paix soit avec vous. » Nous nous mîmes à discuter comme si nous nous connaissions depuis des années. [redacted] avait étudié la biologie et avait récemment intégré [redacted] en tant qu'engagé[redacted] volontaire, le plus vraisemblablement afin de payer ses frais universitaires. C'est très fréquent aux États-Unis, dont l'enseignement secondaire est hors de prix.

– Je vais t'aider à planter ton jardin, me dit [redacted].

Longtemps auparavant, j'avais demandé aux interrogateurs de me fournir des graines afin de procéder à quelques expériences, et peut-être de réussir à faire pousser quelque chose dans le sol agressif de GTMO.

– Je m'y connais en jardinage, ajouta [redacted].

Et en effet, [redacted] me parut avoir une certaine expérience dans ce domaine. [redacted] m'aida à faire pousser des tournesols, du basilic, de la sauge, du persil, de la coriandre et d'autres herbes de ce genre. Malgré sa bonne volonté, je lui reprochai longtemps l'unique mauvais conseil qu'elle me donna.

– Les criquets n'arrêtent pas de détruire mon jardin, me plaignis-je un jour.

– Mets un peu de savon dans de l'eau et arrose légèrement tes pousses de ce mélange chaque jour, me suggéra-t-[redacted].

Je suivis aveuglément ses instructions. Toutefois, je remarquai rapidement que mes plantes ne se portaient pas mieux et avaient même tendance à se flétrir. Je pris donc la décision de n'appliquer le traitement que sur une moitié du jardin. Les résultats furent éloquents : le savon était responsable de la mauvaise santé de mes herbes. Je le supprimai aussitôt.

Après cet épisode, je fis plusieurs fois la même remarque à [redacted] :

– J'ai deviné le véritable objet de vos études : comment tuer des plantes avec du savon dilué !

– Tais-toi ! Tu ne t'y es pas pris correctement.

– Peu importe.

[redacted] m'avait présenté à [redacted], et à partir de là, [redacted] s'occupa de mon cas. Pour je ne sais quelle raison, les [redacted] pensaient que je lui manquerais de respect et

doutaient qu'[redacted] soit le bon choix me concernant. Leurs craintes n'avaient pas lieu d'être : [redacted] me traitait comme si j'étais son frère et moi comme si [redacted] était ma sœur. Bien sûr, certains diront que ce n'était qu'une ruse d'interrogateur parmi tant d'autres, destinée à m'inciter à révéler des informations. Ils peuvent en effet se montrer amicaux, sociables, humains, généreux et sensibles, alors qu'en réalité ils restent malveillants et faux à propos de tout. Il y a de bonnes raisons de douter de l'intégrité d'un interrogateur, ne serait-ce que du fait de la nature de son travail. Son objectif ultime est de soutirer des renseignements à sa cible, les plus accablants possibles. Ce sont cependant des êtres humains, pourvus d'émotions. On m'interroge sans interruption depuis le mois de janvier 2000 ; j'ai vu toutes sortes d'interrogateurs, des bons, des mauvais, et d'autres qui se situaient entre ces deux extrêmes. Par ailleurs, tout est différent à GTMO. Ici, le gouvernement américain charge une équipe d'interrogateurs de vous coller quasi quotidiennement durant un certain temps, après quoi ceux-ci s'en vont et sont remplacés par d'autres collègues, en une routine qui n'en finit jamais. Ainsi, que cela nous plaise ou nous, nous autres détenus devons vivre avec nos interrogateurs et faire en sorte que tout se déroule au mieux. En outre, j'ai tendance à me comporter avec tout individu en fonction de ce qu'il affiche, et non en fonction de ce qu'il dissimule peut-être. C'est avec cette idée bien ancrée dans mon esprit que je communique avec tous ceux que je côtoie, y compris mes interrogateurs.

N'ayant pas bénéficié d'un enseignement formel de la langue anglaise, j'avais besoin – et c'est toujours le cas – d'aide pour parfaire mes compétences en ce domaine. [redacted] consacrait de sérieux efforts à cela, s'attardant notamment sur la prononciation et l'orthographe. Dès qu'il est question d'orthographe, l'anglais est une langue terriblement difficile : je n'en connais aucune autre où le mot

« colonel » se prononce « kernel ». Les gens dont c'est la langue maternelle ont eux-mêmes de sérieux problèmes avec l'incohérence entre les sons et les lettres correspondantes.

Pour couronner le tout, les prépositions n'ont aucun sens en anglais ; il n'y a d'autre choix que de les mémoriser. Je me rappelle encore que je disais sans cesse « *I'm afraid from* », pour « Je crains que ». [redacted] faisait alors un bond et me corrigeait ; il fallait dire « *I'm afraid of* ». Je l[redacted] rendais fo[redacted], c'est certain ! Le problème, c'est que j'avais appris l'anglais auprès des « mauvaises » personnes, à savoir les recrues de l'armée, qui s'exprimaient de façon incorrecte, grammaticalement parlant. Il me fallait donc quelqu'un pour me débarrasser de ce mauvais langage et le remplacer par la langue correcte. Finalement, il est peut-être toujours possible d'apprendre de nouvelles choses à quelqu'un, et c'est exactement ce que s'attachait à faire [redacted]. Avec succès, me semble-t-il, même si je lui donnais parfois du fil à retordre. Ayant un jour oublié que j'étais dans les parages, [redacted] dit quelque chose qui ressemblait à « *Amana use the bathroom* », pour prévenir quelqu'un qu'[redacted] se rendait aux toilettes.

– Oh, je ne connais pas ce mot-là, « *Amana* »[20], intervins-je.

– Oublie-le tout de suite ! m'ordonna-t-[redacted].

[redacted] m'enseignait l'anglais parlé par les Américains.

– Mais les Anglais disent ceci ou cela, faisais-je remarquer.

– Tu n'es pas anglais.

– Je dis simplement qu'il y a différentes façon de prononcer ce mot, me justifiais-je alors.

[redacted] ne me donnait pas de règles grammaticales précises à suivre, ce qui aurait été pour moi la seule façon d'apprendre efficacement. L'anglais étant sa langue maternelle, [redacted] le parlait d'instinct, contrairement à moi. [redacted] maîtrisait également le russe,

et proposa de me l'enseigner. Cela m'aurait plu, malheureusement [redacted] n'avait pas assez de temps pour cela, et à la longue je perdis mon enthousiasme. Quelqu'un d'aussi paresseux que moi n'apprendra une langue étrangère que s'il y est contraint. [redacted] mourait d'envie d'apprendre l'arabe mais n'avait pas davantage de temps à y consacrer. Son travail l'occupait jour et nuit.

Bien que meilleure qu'à l'époque où j'étais emprisonné en Jordanie, ma santé n'était pas fameuse. J'étais encore trop maigre, vulnérable et la plupart du temps malade. Avec le temps, cela empira sérieusement. Parfois, quand les gardiens me faisaient passer devant le grand miroir mural, mon propre visage me terrifiait. C'était un triste spectacle. L'amélioration constante des repas servis au camp ne m'était apparemment pas profitable.

– Pourquoi ne manges-tu pas ? me demandaient toujours les gardiens.

– Je n'ai pas faim, répondais-je.

Un jour, on me servit mon déjeuner alors que [redacted] était là.

– Je peux goûter ?

– Bien sûr.

– Mais qu'est-ce qu'ils te servent ? C'est dégueulasse ! s'exclama [redacted].

– Non, ça va, dis-je. Je n'aime pas parler de nourriture.

Et c'est vrai, j'ai horreur de ça.

– Tu trouves peut-être ça convenable, mais pas moi. Il faut qu'on te donne autre chose.

Par je ne sais quel miracle, [redacted] parvint en relativement peu de temps à faire en sorte que mon régime s'améliore, ce qui eut une influence positive très nette sur ma santé.

[redacted] se révéla également être une personne très portée sur la religion, par rapport aux standards américains. J'étais ravi d'être

en contact avec quelqu'un qui pourrait beaucoup m'apprendre.

– Pourriez-vous me procurer une Bible, [redacted] ?

– Je vais voir ça.

[redacted] me prêta peu après sa propre Bible, une édition spéciale.

– Comment accède-t-on au paradis, d'après votre religion ? lui demandai-je.

– Il faut considérer le Christ comme notre sauveur, et être convaincu qu'il est mort pour nos péchés.

– Je crois au fait qu'il a été un des plus grands prophètes, mais je ne crois pas qu'il soit mort pour mes péchés. Cela n'a aucun sens, pour moi. C'est en me comportant correctement que je sauverai mon âme.

– Cela ne suffira pas.

– Où irai-je après ma mort, alors ?

– En enfer, d'après ma religion.

Sa réponse me fit beaucoup rire.

– Que c'est triste… lui dis-je. Je prie chaque jour et je demande à Dieu qu'Il me pardonne mes péchés. Honnêtement, je Lui rends grâce bien plus que vous. En fait, comme vous le constatez, la vie dans ce monde ne me réussit pas vraiment, mon unique espoir réside dans la vie après la mort.

[redacted] en fut à la fois furieu[redacted] et honteus[redacted]. Furieu[redacted] car j'avais ri à ce qu'[redacted] avait dit, et honteus[redacted] de ne pas trouver de façon de me sauver.

– Je ne vais pas te mentir, c'est ce que dit ma religion.

– Ce n'est pas grave, vraiment. Voyez les choses comme bon vous semble. Je ne vous en veux pas de m'envoyer en enfer.

– Et qu'en disent les croyances islamiques ? M'envoient-elles au paradis ?

– C'est complètement différent. Selon l'islam, pour accéder au paradis, il faut accepter Mahomet comme le successeur naturel du Christ et être un bon musulman. Puisque vous rejetez Mahomet, vous n'irez pas au paradis.

[redacted] fut soulagée que je l'aie moi aussi envoyé[redacted] en enfer.

– Bon, eh bien nous nous retrouverons tous les deux en enfer ! plaisanta-t-[redacted].

– Je n'en ai aucune envie. Même si je reconnais avoir commis des péchés, je demande à Dieu de m'accorder Son pardon.

Quand nous en avions le temps, nous discutions ainsi de religion, armés de la Bible et du Coran, afin de montrer à l'autre ce que prêchaient ces ouvrages sacrés.

– Pourriez-vous épouser un musulman ?

– Jamais, dit-[redacted].

– En ce qui me concerne, cela ne me dérangerait pas d'épouser une chrétienne, tant qu'elle n'a rien contre ma religion, dis-je, souriant.

– Es-tu en train d'essayer de me convertir ? s'enquit-[redacted], non sans émotion.

– Oui, tout à fait.

– Jamais, mais alors vraiment jamais, je ne me convertirai à l'islam.

– Qu'est-ce qui vous offusque tant ? dis-je en riant. Vous êtes bien en train de chercher à me convertir, vous aussi, mais je ne m'en offusque pas, puisque ce sont là vos croyances. Épouseriez-vous un catholique, [redacted] ?

– Oui.

– Je ne comprends pas ; d'après la Bible, il est interdit de se remarier après avoir divorcé. Donc, vous pourriez potentiellement pécher.

[redacted] s'offusqua encore plus quand je lui montrai les versets en question dans la Bible.

– N'y pense même pas, et changeons de sujet, si ça ne te dérange pas.

Choqué, je parvins à esquisser un sourire crispé.

– D'accord, pas de problème, désolé d'avoir abordé cette question.

Nous cessâmes de parler religion et n'y revînmes pas avant plusieurs jours. Enfin, nous reprîmes le dialogue :

– Je ne comprends pas vraiment la doctrine de la Trinité, [redacted]. Plus j'y réfléchis, plus elle me semble confuse.

– Nous avons le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Ces trois entités représentent le Dieu unique.

– Attendez ! Précisez-moi une chose : Dieu est bien le père du Christ, n'est-ce pas ?

– Oui !

– Son père biologique ?

– Non.

– Alors pourquoi l'appelez-vous le Père ? Si vous dites que Dieu est notre père au sens où Il nous protège, alors d'accord, je comprends.

– Oui, c'est exact.

– Il est donc illogique d'appeler Jésus le « Fils de Dieu ».

– C'est ainsi qu'il se présente dans la Bible, rappela [redacted].

– Je ne suis pas certain que la Bible soit fiable à cent pour cent.

– Peu importe. Jésus, c'est Dieu.

– Oh ! Mais attendez, Jésus est Dieu ou le Fils de Dieu ?

– Les deux !

– Vous n'êtes pas logique, [redacted], pas vrai ?

– Bon, écoute, j'avoue ne pas parfaitement comprendre la Trinité. Je vais faire des recherches et interroger un expert.

– Très bien. Mais comment pouvez-vous croire en quelque chose que vous ne comprenez pas ?

– Je la comprends, mais je ne peux pas l'expliquer.

– Changeons de sujet, suggérai-je. D'après votre religion, je suis quoi qu'il arrive condamné. Mais qu'en est-il des gens qui vivent dans la brousse, en Afrique, et qui n'ont jamais eu l'occasion d'entendre parler de Jésus-Christ ?

– Ils ne seront pas sauvés.

– Mais qu'ont-ils fait de mal ?

– Je reconnais qu'il est injuste qu'ils souffrent, mais c'est ce que dit ma religion.

– D'accord.

– Et qu'en dit l'islam ?

– Selon le Coran, Dieu ne punit pas les peuples à qui il n'a pas envoyé de messager.

[redacted] était un de ces types qu'on apprécie dès la première renconre[21].[redacted]. Il préfère l'amour à la haine. [redacted] sont bons amis, et il se battait pour que nos conditions de détention s'améliorent.

[redacted] me le présenta comme un ami capable d'aider [redacted] ma soif de connaissance à propos du christianisme. Le rencontrer fut un plaisir mais ne m'aida pas à mieux comprendre la Trinité. Il sema davantage le trouble dans mon esprit, et je ne fus guère mieux loti avec lui : il m'envoya lui aussi en enfer. [redacted] finit même par se chamailler avec [redacted], en raison de divergences dans leurs croyances, même s'ils étaient tous deux protestants. Comprenant qu'ils ne pourraient pas m'aider à comprendre, j'abandonnai le sujet pour de bon, et nous abordâmes d'autres questions.

Il est très amusant de constater combien l'image qu'ont les peuples occidentaux des Arabes est fausse ; ils nous imaginent sauvages, violents, insensibles et sans pitié. Je peux vous assurer que les Arabes sont pacifiques, sensibles, civilisés et adeptes de l'amour, entre autres qualités.

– Vous prétendez que nous sommes violents, [redacted], mais si vous écoutiez de la musique arabe ou lisiez de la poésie arabe, vous découvririez qu'il n'y est question que d'amour. En revanche, la musique américaine n'évoque généralement que violence et haine.

Durant cette période, en compagnie de [redacted], nous échangeâmes de nombreux poèmes, dont il ne me reste aucune copie car [redacted] les a tous gardés. [redacted] m'offrit également un petit canapé. C'était une personne très attirée par le surréalisme, domaine dans lequel je n'ai aucun don. Je ne comprenais presque jamais ses poèmes.

Voici l'un des miens :

[redacted]

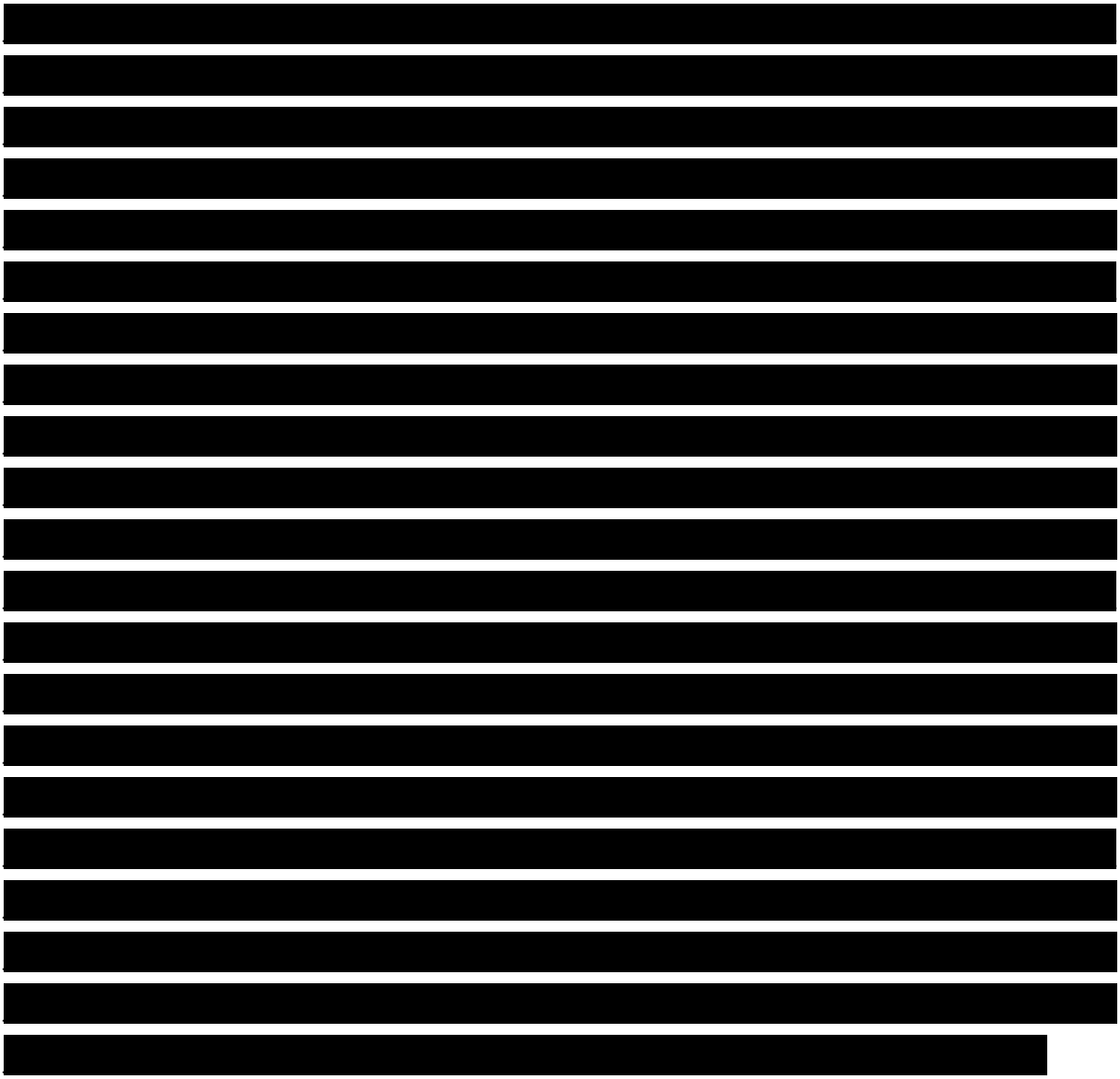

Salahi, GTMO

Durant tout ce temps, je refusai de parler de la façon dont j'avais été traité par le passé, ce que [redacted] comprenait et respectait. Je ne voulais pas parler, d'abord par crainte de représailles, mais également parce que j'avais des doutes à propos de la volonté du gouvernement d'améliorer les choses. Enfin, l'islam enseigne qu'il vaut mieux adresser ses plaintes à Dieu, plutôt qu'aux humains. [redacted] tentait tout de même de me convaincre avec patience. De

plus, [redacted] m'expliqua qu'[redacted] devait rapporter à ses supérieurs tout comportement répréhensible de la part de ses collègues.

Après avoir longuement réfléchi aux options qui s'offraient à moi, je décidai de parler à [redacted]. Quand [redacted] eut entendu mon histoire, [redacted] fit venir [redacted] qui m'interrogea à propos de ce problème, après avoir prudemment congédié les gardiens. [redacted] ne voulait pas prendre le risque que quelqu'un surprenne notre conversation et la colporte ailleurs. J'ignore tout des conséquences de cet entretien, mais je pense qu'on dut lancer une enquête interne au sein du département de la Défense, car on me posa un peu plus tard quelques questions à propos de mon histoire[22].

– Tu es très courageux ! me disait [redacted], quand on évoquait mon histoire.

– Je n'en suis pas si sûr ! Je ne recherche que la paix. En tout cas, ce que je sais, c'est qu'il faut être lâche pour torturer des détenus sans défense.

[redacted]

[redacted]

Peu après cet épisode, [redacted] prit un congé de trois semaines.

– Je vais à Montréal avec un ami [redacted]. Parle-moi de cette ville.

Je lui fournis toutes les informations dont je me souvenais à propos de Montréal, c'est-à-dire pas grand-chose.

À son retour, [redacted] prit à peine le temps de se changer avant de venir me retrouver. [redacted] était sincèrement aux anges de me revoir, joie que je partageais. [redacted] me dit qu'[redacted] avait apprécié son séjour au Canada et que tout s'était bien passé, mais [redacted] était à mon avis contente d'être rentrée à GTMO. Fatigué[redacted] par le voyage, [redacted] ne resta que peu de temps avec moi pour vérifier que j'allais bien, puis s'en alla.

De retour dans ma cellule, j'écrivis cette lettre à [redacted].

Bonjour, [redacted]. Je sais que vous étiez au Canada [redacted]. Je ne vous ai pas posé la question, c'est vrai, mais je n'aime pas qu'on me mente et qu'on me prenne pour un idiot. J'ignore totalement ce que vous aviez en tête quand vous avez inventé cette histoire afin de me duper. Je ne mérite pas d'être traité comme cela.

J'ai préféré vous écrire, plutôt que de vous parler, afin de vous laisser la possibilité de réfléchir à tout ça et vous éviter de me répondre de façon imprécise. Je vous dispense de me répondre ou de commenter ce que je viens de vous dire. Détruisez cette lettre et oubliez-la. Sincèrement, Salahi.

Je lus la lettre aux gardiens avant de tendre l'enveloppe cachetée à [redacted], à qui je demandai de ne pas la lire en ma présence.

– Bon sang, mais comment sais-tu que [redacted] était avec [redacted] ? me demanda le gardien de service.

– Une petite voix me l'a dit, au fond de mon cœur, et elle ne me ment jamais !

– C'est n'importe quoi. Et qu'est-ce que ça peut te foutre, d'ailleurs ?

– Si vous n'êtes pas capable de deviner si [redacted] a eu des relations intimes avec un homme, alors vous n'êtes pas un homme, dis-je. Je m'en fiche, mais je n'apprécie pas que [redacted] exploite ainsi ma virilité et joue à ce genre de jeu avec moi, surtout dans ma situation. [redacted] me croit peut-être vulnérable, mais je suis fort.

– Tu as raison, c'est nul !

Le lendemain, [redacted] vint me voir et m'avoua tout.

– Je suis désolé[redacted] ! Je pensais que nous étions devenus proches, et que tu serais blessé [redacted].

– Avant tout, merci beaucoup pour votre franchise. Je suis un peu perdu. Pensez-vous vraiment que je désire [redacted] ? Bien sûr que non ! Enfin, vous êtes un[redacted] chrétien[redacted] engagée dans une guerre contre ma religion et mon

peuple ! Sans compter que je suis [redacted] dans cette prison.

Après cela, [redacted] tenta à d'innombrables reprises de me dire qu'[redacted] ne pensait pas aller plus loin avec [redacted]. Je ne fis aucun commentaire sur le sujet. Je me limitai à confectionner un bracelet, que je lui fis parvenir, en tant que [redacted] que j'appréciais et qui m'avait aidé à résoudre de nombreux problèmes.

*

* *

– Nous avons désespérément besoin d'obtenir des informations de ta part, me déclara [redacted], lors de notre première rencontre.

C'était vrai ; à mon arrivée au camp, en août 2002, la majorité des détenus refusaient de coopérer avec les interrogateurs.

– Je vous ai raconté mon histoire plus d'un million de fois, disaient-ils tous. Alors envoyez-moi au tribunal ou laissez-moi tranquille.

– Mais ton récit comporte des contradictions, rétorquaient les interrogateurs, façon polie de dire que les détenus mentaient.

Tout comme moi, chaque prisonnier de ma connaissance avait imaginé en arrivant à Cuba qu'il serait soumis à un interrogatoire typique, puis accusé et envoyé au tribunal, après quoi le jury déciderait s'il était coupable ou non. S'il était innocenté, ou si le gouvernement américain abandonnait les charges pesant sur lui, alors on le renverrait chez lui. Cela semblait logique pour tout le monde. Nous acquiesçâmes quand les interrogateurs nous

expliquèrent que les choses allaient se dérouler ainsi. La suite des événements montra que soit les interrogateurs nous avaient délibérément menti, afin de nous inciter à coopérer, soit le gouvernement leur avait menti à propos des procédures, toujours dans le but de nous arracher des renseignements.

Les semaines puis les mois passèrent, sans que la soif d'information des interrogateurs semble sur le point d'être étanchée. Plus un détenu fournissait de détails, plus on compliquait son affaire et plus on lui posait de questions. Les détenus avaient tous au moins un point commun : ils étaient fatigués de ces interrogatoires ininterrompus. En tant que nouvel arrivant, je fis dans un premier temps partie d'une faible minorité qui coopérait, avant de rapidement me joindre à l'autre groupe.

– Dites-moi seulement pourquoi vous m'avez arrêté et je répondrai à toutes vos questions, disais-je.

La plupart des interrogateurs repartaient chaque jour bredouilles. « Aucune information collectée auprès de la source », écrivaient-ils chaque semaine dans leur rapport. Exactement comme l'avait dit [redacted], le [redacted] voulait à tout prix faire parler les détenus. [redacted] mit donc en place une mini [redacted] au sein de l'organisation plus vaste. Cette Force opérationnelle, qui comprenait des soldats de l'infanterie, de la Navy, des Marines et des civils, reçut pour mission d'arracher par la force des informations aux détenus. Cette opération fut classée top secret.

[redacted]était un personnage distingué de ce groupe sub[redacted]. Malgré son intelligence, on lui avait confié le plus sale boulot de l'île, en lui faisant scandaleusement croire qu'il agissait correctement. Un vrai lavage de cerveau. [redacted] était toujours drapé dans un uniforme qui le couvrait des pieds à la tête, car il avait conscience de commettre des crimes de guerre sur les détenus impuissants. [redacted]

était le Hibou de la Nuit, l'Adorateur du Diable, l'Homme à la Musique assourdissante, l'Anti-Religion, l'interrogateur *par excellence* [*]. Chacun de ces surnoms avait sa raison d'être.

[redacted] avait pour habitude de « divertir » les détenus qui n'étaient pas autorisés à dormir. Il me priva de sommeil pendant environ deux mois, durant lesquels il fit tout pour briser ma résistance mentale, sans succès. Afin de me maintenir éveillé, il abaissait le thermostat de la cellule jusqu'à y faire régner des températures glaciales, me forçait à écrire toutes sortes de choses à propos de ma vie, me gavait d'eau et me forçait parfois à rester debout toute la nuit. Il alla jusqu'à me déshabiller entièrement, avec l'aide d'un gardien [redacted], afin de m'humilier. Une autre nuit, il m'enferma dans une pièce glaciale tapissée de photos de propagande américaine, parmi lesquelles un portrait de George W. Bush, et me força à écouter en boucle l'hymne national.

[redacted] s'occupait de plusieurs détenus à la fois, comme en témoignaient les nombreuses portes qui claquaient, la musique assourdissante, les allées et venues des prisonniers, dont le bruit des lourdes chaînes trahissait les mouvements. Il avait pour habitude d'enfermer les détenus dans une pièce sombre sur les parois de laquelle étaient punaisées des affiches censées représenter les démons. Il les forçait à écouter toute la nuit de la musique pétrie de haine et de folie, comme *Let the Bodies Hit the Floor*. Il ne cachait rien de la haine que lui inspirait l'islam et interdisait catégoriquement tout rituel musulman, notamment les prières et les récitations du Coran, même à mi-voix.

Malgré tout cela, l'équipe spéciale comprit aux alentours du [redacted] que je n'allais pas coopérer comme ils le souhaitaient. Sa hiérarchie lui donna alors l'autorisation de passer au niveau de torture supérieur. [redacted] et un

autre type, qui tenait en laisse un berger allemand, ouvrirent à la volée la porte de la salle d'interrogatoire, où [redacted] et moi étions assis. Cela se passait dans le bâtiment [redacted]. [redacted] et son collègue me frappèrent, principalement à hauteur des côtes et sur le visage, et me firent boire de l'eau salée pendant trois heures, avant de me laisser aux mains d'une équipe arabe composée d'un Égyptien et d'un interrogateur jordanien. Ceux-ci continuèrent de me frapper tout en apposant des glaçons sur ma peau, à la fois pour me torturer et pour faire disparaître les nouveaux hématomes.

Enfin, au bout de trois heures, M. X[23] et son complice me récupérèrent et me jetèrent dans la cellule où j'écris ces lignes.

– Je t'avais dit de ne pas déconner avec moi, enculé !

Tels furent les derniers mots que j'entendis de la bouche de [redacted]. Plus tard, [redacted] me fit savoir que [redacted] voulait me rendre une visite amicale, ce qui ne m'inspira guère d'enthousiasme. La visite fut donc annulée. Je me trouve aujourd'hui encore dans cette cellule, même si je n'ai plus à faire semblant de ne pas savoir où je suis.

Vers le mois de mars 2004, les médecins reçurent enfin l'autorisation de m'ausculter. Le mois suivant, j'eus droit à une aide psychologique. Depuis lors, je prends du Paxil et du Klonopin, des antidépresseurs, pour m'aider à trouver le sommeil. Les médecins m'ont également prescrit de nombreuses vitamines, afin de combler des carences dues à mon manque d'exposition au soleil. J'ai pu m'entretenir avec les psychologues qui m'ont évalué ; ils m'ont beaucoup aidé, même si je ne leur ai pas révélé les véritables origines de mon mal, par craintes de représailles.

– Ma mission consiste à t'aider à te refaire une santé, me dit un de mes gardiens, un jour de l'été 2004.

Le gouvernement avait compris que j'étais sérieusement atteint et que j'avais besoin d'être soigné. Dès l'instant où il fut chargé de s'occuper de moi, en juillet 2004, [redacted] sut m'écouter. En fait, il ne parlait quasiment qu'à moi. Il installait son matelas devant la porte de ma cellule, et nous discutions de tout et de rien, comme de vieux amis. Nous parlions d'histoire, de culture, de politique, de religion, des femmes, de tout sauf de l'actualité. Mes gardiens avaient été avertis que j'étais un détenu rusé qui tenterait de les duper afin d'en apprendre un maximum sur ce qui se passait dans le monde. Cependant, et ils m'en sont témoins, jamais je n'ai tenté quoi que ce soit de tel. L'actualité ne m'intéressait pas à l'époque. Elle m'écœurait.

Avant son départ, [redacted] m'offrit deux souvenirs, et avec [redacted] et [redacted] me dédicaça un exemplaire d'*Un homme de ma trempe*, de Steve Martin.

[redacted] écrivit le mot suivant : « J'ai appris à te connaître au cours des dix derniers mois, Oreiller, et nous sommes devenus amis. Je te souhaite bonne chance, et je suis certain que je penserai souvent à toi. Prends soin de toi. [redacted] »

Voici celui de [redacted] : « Bonne chance à toi, Oreiller. N'oublie pas qu'Allah sait toujours ce qu'il fait. J'espère que nous resterons davantage que des gardiens dans ton souvenir. Je pense que nous sommes tous devenus amis. »

Et enfin celui de [redacted] : « 19 avril 2005. Oreiller, pendant ces dix derniers mois, j'ai fait tous les efforts imaginables pour maintenir une relation détenu-gardien entre nous. J'ai parfois échoué, car il est presque impossible de ne pas apprécier quelqu'un comme toi. Garde la foi. Je suis certain qu'elle te guidera dans la bonne direction. »

Je pris l'habitude de débattre à propos de la foi avec l'un des nouveaux gardiens. [redacted] avait reçu une éducation conservatrice et catholique. Il n'était pas très porté sur la religion, je devinais qu'il suivait simplement la voie familiale. Je tentai de le persuader que l'existence de Dieu était une nécessité logique.

– Je ne crois que ce que je vois, me dit-il.

– Quand on a vu quelque chose, il n'est plus nécessaire d'y croire, lui répondis-je. Par exemple, si je vous dis que j'ai un Pepsi frais dans mon frigo, soit vous me croyez, soit vous ne me croyez pas. Mais si vous voyez la bouteille de vos yeux, vous savez qu'elle y est, et vous n'avez plus besoin de me croire.

Personnellement, j'ai la foi. Si je les avais rencontrés en d'autres circonstances, les autres gardiens et lui seraient devenus de bons amis pour moi. Puisse Dieu les guider et les aider à faire les bons choix dans la vie.

Les crises font toujours ressortir le meilleur et le pire des individus – et des pays. Le leader du monde libre, les États-Unis, a-t-il vraiment torturé des détenus ? Ou les récits de torture ne sont-ils qu'un aspect du complot visant à présenter les États-Unis sous un jour affreux, de façon à attiser la haine du reste du monde à leur encontre ?

Je ne sais même pas comment aborder ce sujet. Je n'ai écrit que ce que j'ai vécu, ce que j'ai vu et ce dont j'ai été directement témoin. J'ai essayé de ne pas exagérer, de ne pas minimiser, de me montrer le plus honnête possible, tant vis-à-vis du gouvernement américain que de mes frères ou de moi-même. Je ne m'attends pas à être cru par les gens qui ne me connaissent pas, mais j'espère au moins qu'ils m'accorderont le bénéfice du doute. Et si les Américains sont prêts à se dresser pour défendre leurs croyances, j'attends également que l'opinion publique oblige le gouvernement américain à ouvrir une

enquête sur les tortures et crimes de guerre. Je saurai prouver, c'est certain, le moindre détail de tout ce que j'ai livré dans cet ouvrage, si on me donne un jour la chance d'appeler des témoins dans le cadre d'une réelle procédure judiciaire, et si on ne laisse pas les militaires peaufiner leurs mensonges et détruire les preuves qui les accablent.

Il est naturel pour un être humain d'être horrifié à l'idée de torturer un de ses semblables. Les Américains ne sont pas différents. Nombre de soldats faisaient leur boulot à contrecœur et étaient ravis quand ils recevaient l'ordre d'arrêter. Il existe bien entendu des malades partout dans le monde, des gens qui aiment voir souffrir, mais généralement l'humain ne fait appel à la torture que quand il perd les pédales. Or les Américains ont perdu les pédales et se sont laissé emporter par le désir de vengeance après les attentats du 11 septembre 2001.

Sur ordre du président Bush, les États-Unis ont lancé une campagne contre le gouvernement taliban d'Afghanistan. Le 18 septembre 2001, une résolution du Congrès autorisa le président Bush à faire usage de la force contre les « nations, organisations ou individus » ayant « planifié, autorisé, commis ou aidé les attaques terroristes du 11 septembre 2001, ou donné refuge à de tels organisations ou individus ». Le gouvernement américain lança ensuite une opération secrète dont l'objectif était d'enlever, d'emprisonner, de torturer et même de tuer des personnes soupçonnées de terrorisme, et ce dans la plus totale illégalité.

J'ai été victime d'une telle opération, même si je n'ai rien commis de tel, même si je n'ai participé à aucun crime de ce genre. Le 29 septembre 2001, j'ai reçu un appel sur mon mobile. On m'a demandé de me rendre, ce que j'ai aussitôt fait, certain qu'on me blanchirait très vite. Au lieu de cela, les Américains m'ont interrogé dans mon pays puis ils ont conclu un accord avec le gouvernement

mauritanien pour m'envoyer en Jordanie, afin de me soutirer les dernières gouttes de renseignements que j'avais encore en moi. Je suis resté emprisonné et j'ai été interrogé en Jordanie durant huit mois, dans des conditions épouvantables ; après quoi les Américains m'ont transféré sur la base aérienne de Bagram, pour deux semaines d'interrogatoires, et enfin sur la base de Guantánamo [redacted], où je me trouve encore aujourd'hui.

La démocratie américaine a-t-elle passé avec succès le test auquel elle a été soumise après les attentats de 2001 ? Je laisse le lecteur en juger. Cela étant, alors que j'écris ces lignes, les États-Unis et ses citoyens n'ont toujours pas résolu le dilemme que constituent les détenus emprisonnés à Cuba.

Dans les premiers temps, le gouvernement américain fut enchanté de ses opérations secrètes, qui lui avaient permis, pensait-il, de rassembler les individus les plus diaboliques de la planète à GTMO, contournant les lois de son pays et les traités internationaux afin de mettre en œuvre sa vengeance. Il se rendit compte par la suite, et dans la douleur, qu'il n'avait emprisonné qu'une bande de non-combattants. Aujourd'hui, les États-Unis sont empêtrés dans ce problème, pourtant ils ne montrent aucune volonté de communiquer sur ce sujet et de dévoiler la vérité sur l'ensemble de cette opération.

Tout le monde commet des erreurs. Il me semble que le gouvernement américain doit à ses citoyens la vérité à propos de ce qui se passe à Guantánamo. Jusqu'à présent, j'ai personnellement coûté au contribuable américain au moins un million de dollars, et la note grimpe chaque jour. Les autres détenus coûtent à peu près la même chose. Dans ces circonstances, les Américains ont besoin et ont le droit de savoir ce qui se passe.

Beaucoup de mes frères perdent la raison, surtout les plus jeunes, à cause des conditions de détention. Alors que j'écris ces mots,

nombre d'entre eux font la grève de la faim et sont déterminés à la poursuivre, quoi qu'il advienne[24]. Je m'inquiète beaucoup pour ces frères. Je les vois dépérir sans pouvoir les aider, ils frôlent la mort et sont certains de souffrir atrocement et de garder des séquelles, même s'ils décident de recommencer à se nourrir. Ce n'est pas la première fois que nous avons une grève de la faim. J'ai participé à celle qui s'est déroulée en septembre 2002 et qui n'a manifestement pas impressionné le gouvernement. Et ainsi, mes frères continuent de faire la grève de la faim, toujours pour les mêmes raisons, mais aussi pour de nouvelles. Aucune solution ne semble sur le point d'apparaître. Le gouvernement s'attend à voir les forces déployées à GTMO sortir un miracle de leur manche, alors que celles-ci, qui comprennent mieux que n'importe quel bureaucrate de Washington la situation sur le terrain, ont conscience que la seule solution serait que le gouvernement se montre honnête et libère tous ces gens.

Qu'en pense le peuple américain ? J'aimerais beaucoup le savoir. J'aimerais croire que la majorité des Américains souhaitent que justice soit faite, qu'ils n'ont pas envie de financer la détention d'innocents. Je sais qu'il existe une infime minorité extrémiste persuadée que tous les prisonniers enfermés dans cette prison cubaine sont des individus maléfiques, et que nous sommes mieux traités que nous ne le méritons, mais ce genre d'opinion n'est fondée que sur de l'ignorance. Je suis stupéfait qu'on puisse se forger un avis si négatif à propos de personnes qu'on ne connaît même pas.

~~UNCLASSIFIED~~ ~~PROTECTED~~

personality, very confident, knows what he is supped to do, and doesn't respect his less competent superiors. Before [redacted] left he bought me a couple of souvenirs, and dedicated to me The Pleasure of My Company by Steve Martin, with [redacted] and [redacted] [redacted] wrotes "Pill, Over the past 10 months I have gotten to know you and we have become friends. I wish you good luck and I am sure I will think of you often, take good care of yourself. _[redacted]_". [redacted] wrote: "Pillow, Good Luck with your situation. Just remember Allah always has a plan. I hope you think of us as more than just guards. I think we all became friends. [redacted]. [redacted] wrote: "Pillow 19 APRIL, 2005 For the past 10 months I have done my damnest to Detainee Guard relationship. At time I have failed. It is almost impossible not to like a charachter like yourself. Keep your feith + I'm sure it will guide you in the right direction. _[redacted]_" That was not exactly a bad time. ② [redacted] Religions, Islam, Christianity, and Judaism as the Middle Eastern culture as well. He ~~found~~ found in me the right address as I did in him. We had been discussing all the time, without any prejudices or any taboos. We had been even hitting, some times, Racism in the U.S when ~~the other~~ his other black colleague [redacted] worked with him, [redacted] is proud on his [redacted] all he reads, watches is mostly [redacted] and that why [redacted] and I always started a friendly discussion with him. [redacted] suspected me of.. having some times, instigated the discussion, and

1. Dans *The Terror Courts*, Jess Bravin décrit en détail un passage au détecteur de mensonges de l'auteur, qu'il situe le 31 octobre 2004. Selon Bravin, l'auteur a répondu par la négative à cinq questions concernant sa connaissance des complots de l'an 2000 et du 11 septembre 2001 et sa participation à ces complots, ainsi qu'à une éventuelle dissimulation de sa part d'informations à propos d'autres membres d'Al-Qaïda ou d'autres projets d'attentats. Bravin ajoute que l'appareil a alors rendu les verdicts : « Pas de mensonge détecté » ou « Aucun résultat », que Stuart Couch, le procureur des commissions militaires chargé de l'affaire Slahi, considéra comme des informations potentiellement disculpatoires qu'il faudrait communiquer aux avocats de la défense, si l'auteur devait un jour être jugé. [Bravin 110-111.]

2. Les pronoms censurés et le ton de cette conversation laissent supposer que l'interrogatrice principale est le membre féminin de l'équipe du plan d'interrogatoire spécial. Elle semble ici présenter à l'auteur un nouveau personnage, qui travaillera également avec lui. D'après les passages censurés, il s'agit aussi d'une femme.

3. Le contexte laisse imaginer que le passage censuré est « ou elle ». Si tel est le cas, cela illustre de façon particulièrement absurde les efforts visant à dissimuler l'emploi de femmes en tant qu'interrogateurs par les États-Unis.

4. L'auteur a ici ajouté une note dans la marge du manuscrit original : « Phase quatre : s'habituer à la prison et avoir peur du monde extérieur. »

5. La description qui suit laisse penser qu'il pourrait s'agir de *La Forêt des rois*, d'Edward Rutherfurd, ouvrage historique paru en 2000.

6. Dans cette partie, qu'il a intitulée « Gardiens », l'auteur présente plusieurs personnages. Tout ce qui est raconté depuis le début de ce passage jusqu'à ce paragraphe censuré semble concerner le premier gardien, clairement le chef. Du fait des nombreuses censures qui suivent, il est difficile de distinguer les différents gardiens, même si celle-ci semble correspondre à la présentation du deuxième d'entre eux, dont le service a apparemment pris fin avant que les interrogateurs des projets spéciaux ne permettent aux gardiens d'ôter leur masque en présence de l'auteur.

7. Ce passage censuré correspond sans doute au troisième gardien présenté par l'auteur.

8. Ce passage censuré correspond apparemment au quatrième gardien évoqué par l'auteur.

9. Le passage qui débute ici et se prolonge jusqu'à la fin du paragraphe semble décrire un cinquième gardien.

10. Cet épisode se situe vraisemblablement en mars 2004, soit plus de sept mois après que l'auteur a été enfermé dans la cellule d'isolement du camp Echo. Ce paragraphe fait peut-être référence au « capitaine Collins », qui, d'après des passages à venir, semble avoir conservé la direction des interrogatoires de Slahi jusqu'à son transfert en Irak, en août 2004, ainsi qu'à la nouvelle interrogatrice. Voir note 183.

11. Ici et dans les paragraphes suivant, l'auteur se remémore manifestement une ou plusieurs conversations avec l'un de ses interrogateurs.

12. Précédemment dans le manuscrit, l'auteur indique avoir reçu la première lettre de sa famille le 14 février 2004.

13. Il pourrait s'agir d'un gardien de l'auteur apparaissant pour la première fois sans masque.

14. Le pronom « elle » n'est pas censuré dans cette phrase ; il s'agit sans doute de l'interrogatrice très sérieuse présentée en début de chapitre.

15. Trois membres musulmans pratiquants du personnel de Guantánamo furent arrêtés en septembre 2003 et accusés d'avoir transmis des informations classifiées à l'extérieur de la prison. L'auteur fait peut-être ici référence au capitaine James Yee, chapelain de l'armée, qui fut inculpé de cinq chefs d'accusation parmi lesquels sédition et espionnage. Ahmad al-Halabi, ancien de l'armée de l'air et interprète arabe, dut quant à lui faire face à trente-deux chefs d'accusation allant de l'espionnage à l'aide à l'ennemi, en passant par le fait d'avoir illégalement offert des desserts, notamment des baklavas, aux détenus. Les accusations de sédition et d'espionnage ne débouchèrent sur rien. Toutes les charges pesant sur Yee furent finalement abandonnées, après quoi il fut renvoyé à la vie civile sans histoires. Al-Halibi plaida coupable pour quatre chefs d'accusation, parmi lesquels mensonge aux interrogateurs et désobéissance aux ordres. Il fut chassé de l'armée avec un blâme. [Sources :

http://usatoday30.usatoday.com/news/nation/2004-05-16-yee-cover_x.htm

http://usatoday30.usatoday.com/news/washington/2004-09-23-gitmo-airman_x.htm]

16. L'auteur fait peut-être ici référence au « capitaine Collins », le chef de l'équipe des projets spéciaux. En avril 2004, le général Miller quitta Guantánamo pour prendre le commandement des opérations de détention et d'interrogatoire en Irak. D'après ce passage, le chef des interrogateurs de Slahi fut également muté en Irak.

17. Référence possible à l'époque du général Miller, période au cours de laquelle l'auteur a subi les « interrogatoires spéciaux ».

18. Selon certains articles de presse, l'auteur eut pour voisin un certain Tariq al-Sawah. En 2010, un article du *Washington Post* précisa que Slahi et al-Sawah étaient logés dans « un petit domaine grillagé au sein de la prison militaire, où ils bénéfici[aient] d'une vie relativement privilégiée, libres de jardiner, d'écrire et de peindre ». En 2013, lors d'un entretien avec *Slate*, le colonel Morris Davis, procureur en chef des commissions militaires de Guantánamo en 2005 et en 2006, dit avoir rencontré Slahi et Sawah au cours de l'été 2006. « Ils se trouvent dans un environnement unique cerné d'une immense clôture, à l'intérieur de laquelle se dresse une autre enceinte, qu'ils appellent les barbelés. Ces deux personnages font donc l'objet de mesures impliquant de nombreux soldats. » Dans cette interview, Davis laisse entendre que cet arrangement n'a pas évolué. Voir :

http://www.washingtonpost.com/wpdyn/content/article/2010/03/24/AR2010032403135_pf.html

http://www.slate.com/articles/news_and_politics/foreigners/2013/04/mohamedou_ould_slahi_s_guant_namo_memoirs_an_interview_with_colonel_morris.html

19. Le pronom féminin n'est ici pas censuré. Ce paragraphe semble présenter et s'attarder sur une nouvelle interrogatrice en chef. Voir la note 189, qui cite des articles selon lesquels l'auteur a été interrogé par une femme à la fin de l'année 2004.

20. « *Amana* » était en effet une contraction de « *I'm gonna* », qui en était déjà une autre de « *I'm going to* », soit « Je vais ».

21. L'interrogatrice a vraisemblablement demandé à un collègue d'apporter ses lumières sur cette discussion théologique.

22. Selon le rapport Schmidt-Furlow, le 11 décembre 2004, « après des mois de coopération avec les interrogateurs », « le sujet du deuxième plan d'interrogatoire spécial signifia qu'il avait été "soumis à des tortures" par ses anciens interrogateurs, de juillet à octobre 2003 ». Une note de bas de page ajoute ceci : « Il a révélé ces faits à une interrogatrice, qui a transmis ces informations à son supérieur. Peu après avoir été mis au courant de ces abus présumés, ce dernier le questionna en présence de l'interrogatrice. Cet entretien et les notes prises par cette dernière permirent au supérieur de préparer un mémo relatant la déclaration du 11 décembre 2004, qu'il adressa au Joint Intelligence Group, ou JIG (le service de renseignement de la base), et à l'Interrogation Control Element, ou ICE (les contrôleurs des interrogateurs), de la JTF-GTMO. Il fut ensuite transmis au Judge Advocate General's Corps, ou JAG, le corps judiciaire des armées américaines, afin que celui-ci ordonne une enquête pour abus présumés dans le cadre des procédures standard en pratique à GTMO. Par un courrier électronique daté du 22 décembre 2004, le JAG chargea le Joint Detention Operation Group, ou JDOG (l'ensemble des gardiens), le JIG et le Joint Medical Group, ou JMG (les médecins militaires), d'examiner la plainte exprimée dans le mémo de décembre 2004 et de lui faire part de toute information pertinente. L'enquête interne sur GTMO ne fut jamais achevée. » [Schmidt-Furlow 22.]

23. « M. X » n'est ici pas censuré.

24. L'auteur a achevé son manuscrit au cours de l'automne 2005. La dernière page est signée et datée du 28 septembre 2005. L'une des grèves de la faim les plus suivies à Guantánamo débuta en août 2005 et se prolongea jusqu'à la fin de l'année. Voir par exemple :

http://www.nytimes.com/2005/09/18/politics/18gitmo.html?pagewanted=1&_r=0
http://america.aljazeera.com/articles/multimedia/guantanamo-hungerstriketimeline.html

Au cours d'une récente conversation avec un de ses avocats, Mohamedou a déclaré qu'il n'en voulait à aucune des personnes citées dans cet ouvrage, qu'il encourage à lire son récit et à le rectifier si elles estiment qu'il contient des erreurs. Il rêve de s'asseoir un jour avec tous ces gens, devant une tasse de thé, après avoir tant appris les uns des autres.

Remerciements de Larry Siems

C'est grâce aux efforts des avocats bénévoles de Mohamedou Ould Slahi que nous sommes en mesure de lire cet ouvrage. Ils se sont battus pendant plus de six années pour obtenir l'autorisation de publier le manuscrit. Ils ont lutté discrètement et avec le respect qui convient, mais également avec ténacité, certains – comme cela allait finir par être prouvé – que la vérité n'est pas incompatible avec la sécurité. Seul le temps mettra en évidence quel exploit ce fut, et combien les lecteurs du monde entier doivent à Nancy Hollander et Teresa M. Duncan, ses principales avocates, ainsi qu'à Linda Moreno, Sylvia Royce et Jonathan Hafetz, leurs conseillers privés, et à Hina Shamsi, Brett Kaufman, Jonathan Manes et Melissa Goodman, leurs autres conseillers, du National Security Project of the American Civil Liberties Union (Projet de sécurité nationale de l'Union américaine pour les libertés civiles), et à Art Spitzer, de l'American Civil Liberties Union of the National Capital Area (Section de la capitale de la nation de l'Union américaine pour les libertés civiles).

J'adresse quant à moi mes plus vifs remerciements à Nancy Hollander et au reste de l'équipe d'avocats de Mohamedou Ould Slahi, et par-dessus tout à Mohamedou Ould Slahi lui-même, pour m'avoir offert l'opportunité de contribuer à faire imprimer ce témoignage. Chaque jour que j'ai passé à lire, à réfléchir et à

travailler sur le manuscrit de Mohamedou a illuminé d'une façon nouvelle le présent que fut la confiance qu'ils m'ont accordée.

Publier des textes qui restent sujets à de sévères restrictions du point de vue de la censure n'est pas à recommander aux cœurs fragiles. Je remercie particulièrement tous ceux qui ont défendu la publication du travail de Mohamedou : Will Dobson et *Slate*, pour m'avoir offert la chance de présenter quelques extraits du manuscrit et assez de place pour préciser leur contexte ; Rachel Vogel, mon agent littéraire, Geoff Shandler, de Little Brown, et Jamie Byng, de Canongate, pour leur vision et leur patience face à divers défis éditoriaux ; enfin à tout le monde chez Little Brown/Hachette et Canongate, ainsi qu'à tous les éditeurs étrangers des *Carnets de Guantánamo*, pour avoir permis que cette œuvre, un temps étouffée mais finalement irrépressible, soit lue partout dans le monde.

Quiconque a écrit quelque chose sur ce qui se passe à Guantánamo est redevable au projet de sécurité nationale de l'ACLU, dont la procédure lancée en vertu de la loi pour la liberté d'information a exhumé le trésor que constituent les documents secrets qui dévoilent l'historique saisissant des pratiques abusives de détention et d'interrogatoire des États-Unis après le 11-Septembre. Je suis reconnaissant d'avoir pu consulter ces archives, sans lesquelles je n'aurais pu procéder aux recoupements, corroborations et annotations du récit de Mohamedou, et plus encore à l'égard de l'ACLU qui m'a permis au cours des cinq dernières années d'explorer, d'assimiler et d'écrire à propos de ces indispensables archives.

Je dois beaucoup à nombre de personnes qui m'ont offert leur temps, leur vision des choses, leur expérience et leurs idées, tandis que je travaillais sur ce manuscrit. S'il m'est impossible de toutes les citer, je ne peux manquer de mentionner Jahdih Ould Slahi, qui m'a

aidé à comprendre comment était perçue l'expérience endurée par Mohamedou du côté de sa famille, ainsi que Jameel Jaffer, Hina Shamsi, Lara Tobin et Eli Davis Siems, pour leur soutien constant, leurs conseils avisés et leurs relectures attentives des versions revues de cet ouvrage.

Enfin, je suis redevable pour l'éternité à Mohamedou Ould Slahi, pour son courage d'avoir rédigé ce manuscrit, pour son intégrité, son intelligence et l'humanité que dégage son écriture, ainsi que pour la foi en nous tous, le lectorat public, dont il a fait preuve en cherchant à faire publier son expérience. Puisse-t-il au moins, et enfin, être jugé aussi honnêtement qu'il nous a jugés.

À propos des auteurs

Mohamedou Ould Slahi est né en Mauritanie. Grâce à une bourse, il quitte son pays à l'âge de dix-huit ans et poursuit ses études en Allemagne. Au début des années 1990, il interrompt ses études et se rend en Afghanistan, où il intègre des unités combattantes d'Al-Qaïda qui luttent (avec le soutien des Américains) contre le gouvernement de Kaboul soutenu par les Soviétiques. De retour en Allemagne en 1992, il obtient son diplôme d'électrotechnicien, après quoi il vit et travaille en Allemagne, puis quelques mois à Montréal, au Canada. Après son interpellation par un commando jordanien en novembre 2001, il est détenu à l'isolement et interrogé pendant les sept mois et demi qui suivent, période à l'issue de laquelle les Jordaniens concluent qu'il n'est pas impliqué dans le complot de l'an 2000. Malgré cela, il est de nouveau capturé, cette fois par une équipe américaine, et incarcéré à Guantánamo le 5 août 2002. Bien qu'ayant été innocenté par de multiples cours et gouvernements étrangers, il reste à ce jour emprisonné. Il n'a jamais été inculpé du moindre crime.

Larry Siems est écrivain et militant des droits de l'homme ; il dirige depuis de nombreuses années le Freedom to Write Program (Programme pour la liberté d'écrire) du PEN American Center. Il est l'auteur de « *The Torture Report : What the Documents Say About*

America's Post-9/11 Torture Program » (Rapport sur la torture : ce que disent les archives à propos du programme de torture de l'Amérique après le 11-Septembre). Il vit à New York.

~~UNCLASSIFIED~~ ~~PROTECTED~~

responded the detainee in broken Arabic with his obvious Turkish accent. I right away knew the setup. This interrogation was meant for me in the first place, "Liar!" shouted [redacted] "I ain't lying" responded the guy in Arabic, although [redacted] kept speaking his loose English. "I don't care if you have a German or American passport You're going to tell me the truth!" said [redacted] Now, I knew that the [redacted] The setup fitted perfectly, and meant to terrorize me even more. Although I knew right away it was a setup but the [redacted] was not affected. "Hi [redacted] said [redacted] "Hi" I responded feeling his breath right in front of my face. I was so terrorized that I couldn't realize what he was saying." [redacted] your name is [redacted] he concluded "No!", "But you responded when I called you [redacted] he argued. I didn't really realize that he had called me [redacted] but I found it idiot to tell him that I was so terrorized that I couldn't realize what name he call me "If you look at it we all are [redacted] I correctly answered. [redacted] means in Arabic God's servant. However, I knew ~~where How Far~~ How [redacted] came up with the name of [redacted] The Story of the Name [redacted]: When I arrived in Montreal / Canada on 26 Nov 1999 my friend [redacted] introduced me to his roommate [redacted] with my ~~name~~ civilian name. When I later on met with another [redacted] who happened to see a year before with me, he called me [redacted] and I responded b/c I found it impolite to correct him. Since then [redacted] called me [redacted]

Notes sur l'introduction

I – Transcription de l'audience de Mohamedou Ould Slahi devant l'Administrative Review Board, 15 décembre 2005, p. 18. Cette transcription est disponible sur :

http://www.dod.mil/pubs/foi/operation_and_plans/Detainee/csrt_arb/ARB_Transcript_Set_8_20751-21016.pdf

Précision de Larry Siems, à propos de l'introduction : aucun des avocats de l'auteur habilités à consulter les archives classifiées n'a vérifié cette introduction, participé en quoi que ce soit à sa rédaction, ni confirmé ou nié les spéculations qu'elle comprend, pas plus que quiconque ayant eu accès au manuscrit non censuré.

II – La lettre datée du 9 novembre 2006 et adressée à Sylvia Royce est disponible sur :

http://online.wsj.com/public/resources/documents/couch-slahiletter-03312007.pdf

III – Transcription de l'audience de Mohamedou Ould Slahi devant le CSRT, le 8 décembre 2004, pp. 7-8. Cette transcription est disponible sur :

http://online.wsj.com/public/resources/documents/couch-slahihearing-03312007.pdf

IV – Transcription de l'audience devant l'ARB, pp. 14, 18-19, 25-26.

V – Transcription de l'audience devant l'ARB, pp. 26-27.

VI – Briefing du département de la Défense, secrétaire Rumsfeld et général Myers, 11 janvier 2002, disponible sur :

http://www.defense.gov/transcripts/transcript.aspx?transcriptid=2031.

VII – Communiqué de presse du département de la Défense, 3 avril 2006, disponible sur :

http://www.defense.gov/news/newsarticle.aspx?id=15573

VIII – John Goetz, Marcel Rosenbach, Britta Sandberg et Holger Stark, « *From Germany to Guantanamo : The Career of Prisoner No. 760* » (D'Allemagne à Guantánamo, l'itinéraire du détenu 760), *Der Spiegel*, 9 octobre 2008, disponible sur :

http://www.spiegel.de/international/world/from-germany-to-guantanamo-the-career-of-prisoner-no-760-a-583193-2.html

IX – CSRT, pp. 3-4.

X – ARB, pp. 15-16.

XI – Verdict de l'affaire « Mohammedou Ould Salahi v. Barack H. Obama », n° 1:05-cv-00569-JR, pp. 13-14. Le verdict est disponible sur :

https://www.aclu.org/files/assets/2010-4-9-Slahi-Order.pdf

XII – ARB, p. 19.

XIII – John Goetz, Marcel Rosenbach, Britta Sandberg et Holger Stark, « *From Germany to Guantanamo : The Career of Prisoner No. 760* » (D'Allemagne à Guantánamo, l'itinéraire du détenu 760), *Der Spiegel*, 9 octobre 2008.

XIV – « *Keep the Cell Door Shut : Appeal a Judge's Outrageaous Ruling to Free 9/11 Thug* » (N'ouvrez pas la porte de la cellule : faites appel du scandaleux verdict d'un juge visant à libérer un criminel lié au 11-Septembre), *New York Daily News*, éditorial, 23 mars 2010, disponible sur :

http://www.nydailynews.com/opinion/cell-door-shut-appeal-judge-outrageous-ruling-free-9-11-thug-article-1.172231

XV – Verdict de l'affaire « Mohamedou Ould Salahi v. Barack H. Obama », n° 1:05-cv-00569-JR, p. 4.

XVI – Myron A. Farber, entretien avec V. Stuart Couch, « *The Reminiscences of Stuart Couch* », 1er-2 mars 2012, Columbia Center for Oral History, pp. 94 et 117, disponible sur :

http://www.columbia.edu/cu/libraries/inside/ccoh_assets/ccoh_10100507_transcript.pdf

XVII – Bureau de la CIA de l'inspecteur général, « Counterterrorism Detention and Interrogation Activities, September 2001-October 2003 » (« Détention et interrogatoires dans le cadre du contre-terrorisme, septembre 2001-octobre 2003 »), 7 mai 2004, p. 96. Ce rapport est disponible sur :

http://media.luxmedia.com/aclu/IG_Report.pdf

XVIII – Bob Drogin, « *No Leaders of al Qaeda Found at Guantanamo* » (Aucun chef d'Al-Qaïda détenu à Guantánamo), *Los Angeles Times*, 18 août 2002, disponible sur :

http://articles.latimes.com/2002/aug/18/nation/na-gitmo18

XIX – Transcription de l'ARB, pp. 23-24.

XX – Commission nationale sur les attaques terroristes, « Rapport de la commission du 11-Septembre », p. 229.

XXI – CCOHC, « *The Reminiscences of Stuart Couch* », p. 90.

XXII – Verdict de l'affaire « Mohamedou Ould Salahi v. Barack H. Obama », n° 1:05-cv-00569-JR, p. 19.

XXIII – Jess Bravin, « *The Conscience of the Colonel* » (La conscience du colonel), *Wall Street Journal*, 31 mars 2007, disponible sur :

http://online.wsj.com/news/articles/SB117529704337355155

XXIV – Comité des forces armées du Sénat des États-Unis, « *Inquiry into the Treatment of Detainees in U.S. Custody* » (« Enquête sur le traitement des détenus aux mains des Américains »), 20 novembre 2008, pp. 140-141. Le rapport du comité est disponible sur :

http://www.armed-services.senate.gov/imo/media/doc/Detainee-Report-Final_April-22-2009.pdf

XXV – Transcription de l'interview du lieutenant-colonel Stuart Couch pour « *Torturing Democracy* », disponible sur :

http://www2.gwu.edu/~nsarchiv/torturingdemocracy/interviews/stuart_couch.html

XXVI – Jess Bravin, « *The Conscience of the Colonel* ».

XXVII – CCOHC, « *The Reminiscences of Stuart Couch* », p. 95.

XXVIII – Larry Siems, entretien avec le colonel Morris Davis, *Slate*, 1er mai 2013, disponible sur :

http://www.slate.com/articles/news_and_politics/foreigners/2013/04/mohamedou_ould_slahi_s_guant_namo_memoirs_an_interview_with_colonel_morris.html

XXIX – Verdict de « Salahi v. Obama », 625 F.3d 745, 751-52 (cour d'appel pour le circuit du district de Columbia 2010) p. 2. Le verdict est disponible sur :

http://caselaw.findlaw.com/us-dc-circuit/1543844.html

XXX – Verdict de « Salahi v. Obama », p. 15.

Autres ouvrages de Larry Siems

The Torture Report : What the Documents Say About America's Post-9/11 Torture Program (Le rapport sur la torture : ce que les documents révèlent du programme de torture de l'Amérique post 11-Septembre), OR Books, 2012

Between the Lines : Letters Between Undocumented Mexican and Central American Immigrants and Their Families and Friends, (Entre les lignes : lettres d'immigrés clandestins mexicains et d'Amérique centrale à leurs familles et amis), Ecco Press, 1992

Des extraits des *Carnets de Guantánamo* sont parus pour la première fois dans *Slate* en 2013, y compris une version plus longue de la chronologie qui figure dans ce livre.

Les phrases signalées par un astérisque sont en français dans la version originale.

Titre original : *Guantánamo Diary*

Texte des carnets, © 2015, Mohamedou Ould Slahi
Introduction, © 2015, Larry Siems
Première édition publiée en janvier 2015 par Little, Brown and Company,
une filiale de Hachette Book Group, Inc

Tous droits réservés.

© Éditions Michel Lafon, 2015, pour la traduction française
118, avenue Achille-Peretti – CS 70024
92521 Neuilly-sur-Seine Cedex

Design de couverture : ©Jean-Luc Bouchard

www.michel-lafon.com

ISBN : 978-2-7499-2534-9

Cette œuvre est protégée par le droit d'auteur et strictement réservée à l'usage privé du client. Toute reproduction ou diffusion au profit de tiers, à titre gratuit ou onéreux, de tout ou partie de cette œuvre, est strictement interdite et constitue une contrefaçon prévue par les articles L 335-2 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle. L'éditeur se réserve le droit de poursuivre toute atteinte à ses droits de propriété intellectuelle devant les juridictions civiles ou pénales

This file was downloaded from Z-Library project

Your gateway to knowledge and culture. Accessible for everyone.

z-library.sk z-lib.gs z-lib.fm go-to-library.sk

Official Telegram channel

Z-Access

https://wikipedia.org/wiki/Z-Library